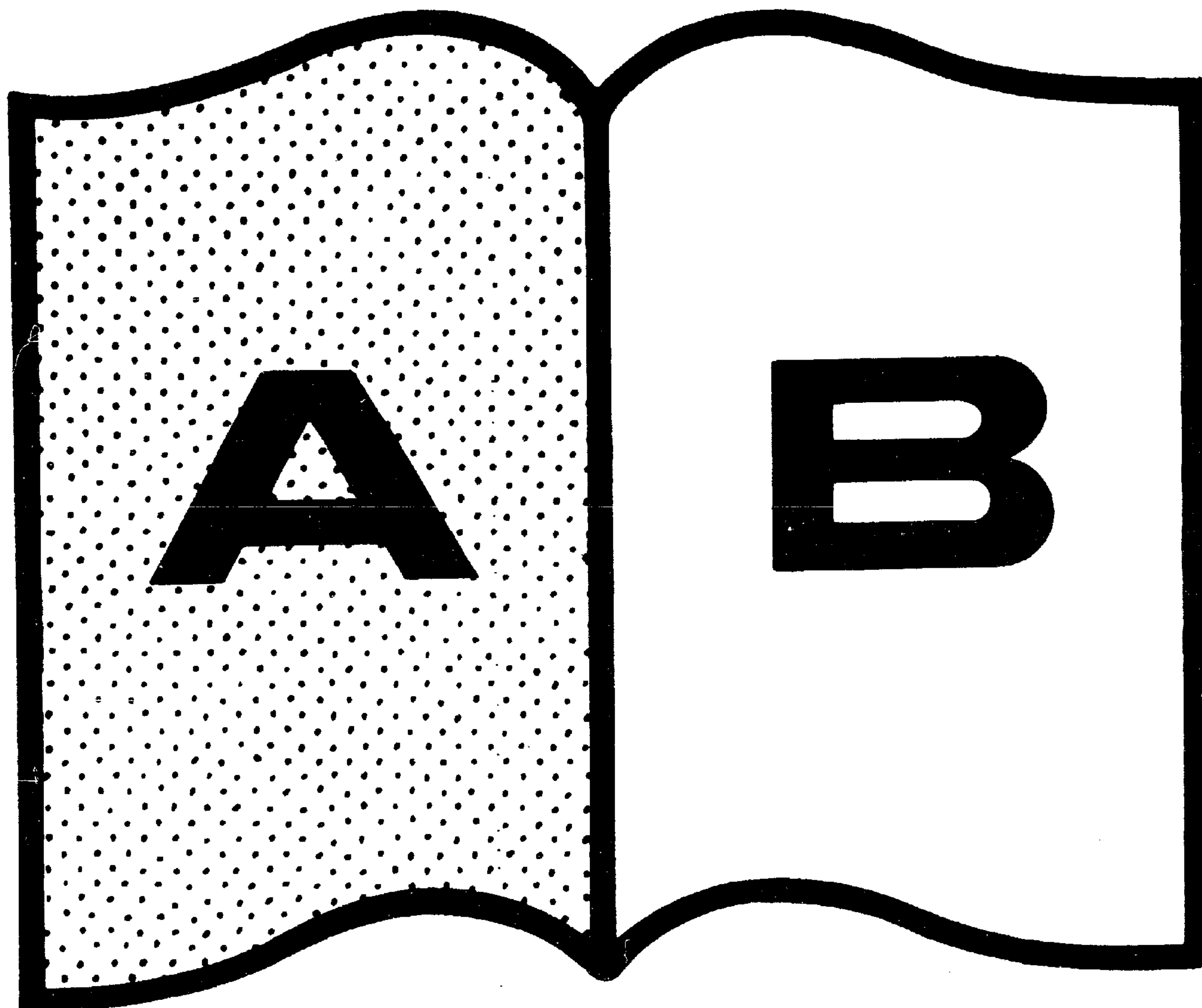
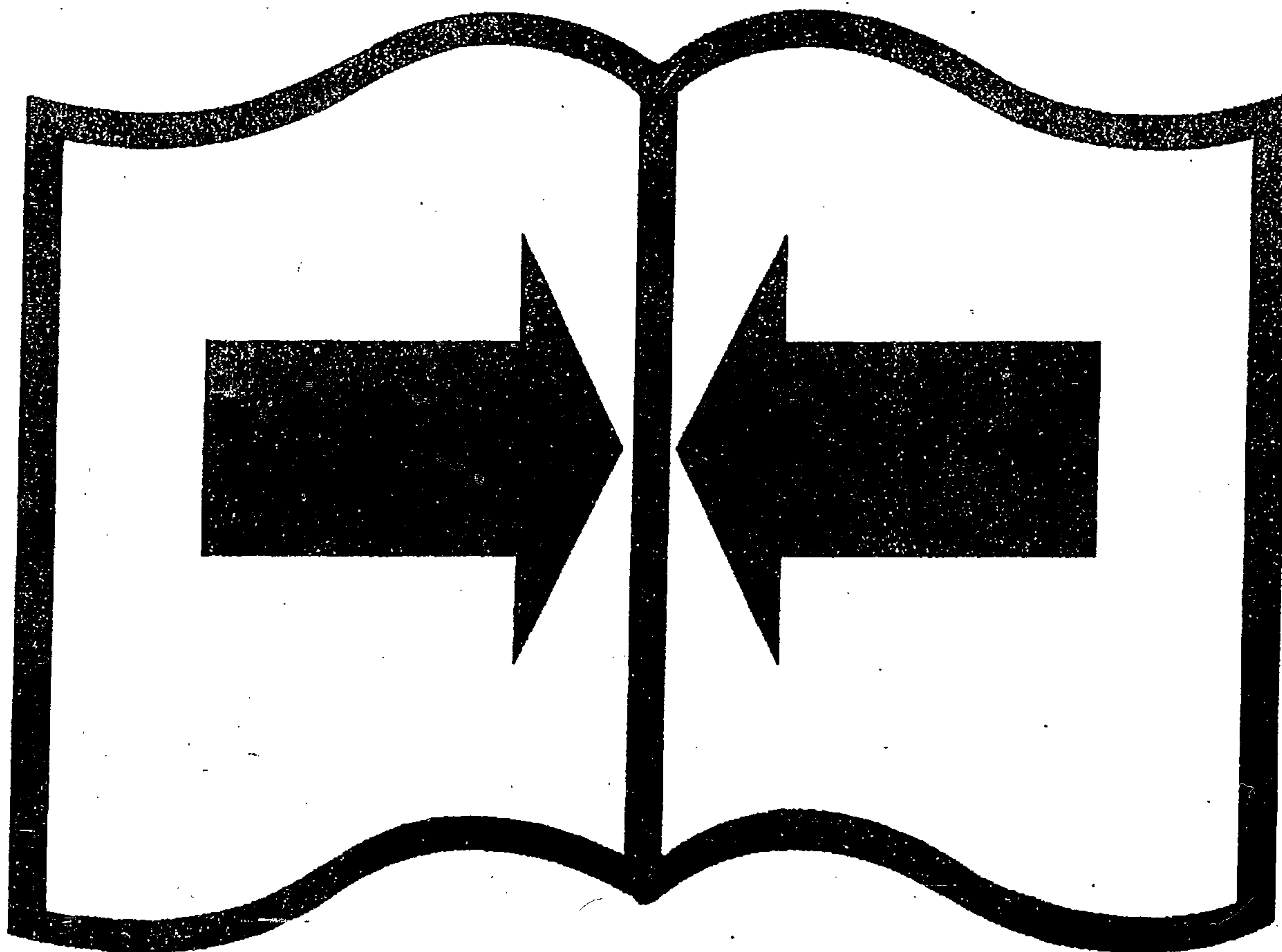
L'histoire du royaume de Navarre , contenant, de roy en roy, tout ce qui y est advenu de remarquable dès son origine, et [...]

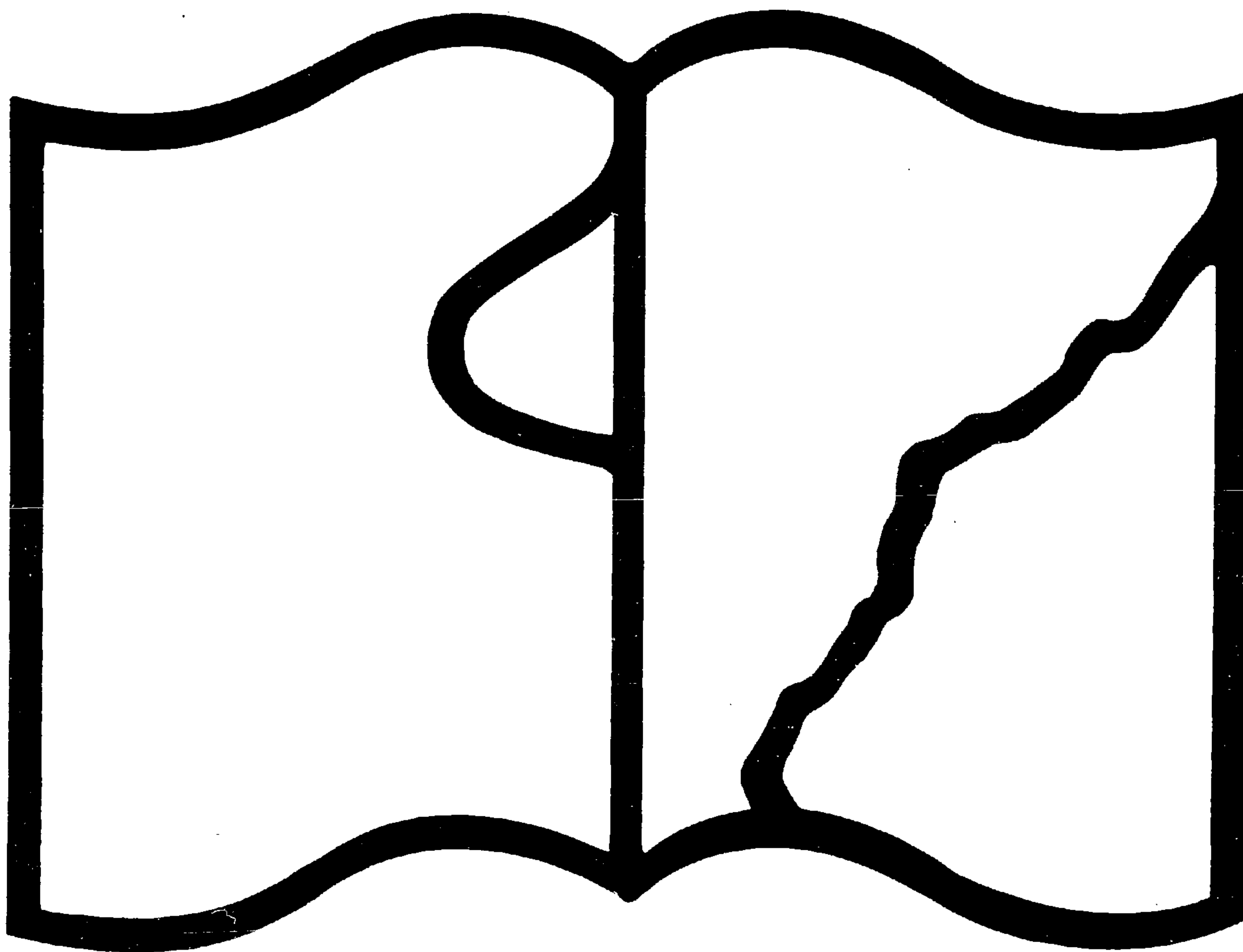


Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14



Reliure serrée



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

L'HISTOIRE DV ROYAVME DE NAVARRE.

CONTENANT DE ROY EN Roy, tout ce qui est aduenu de remarquable dés son origine:

Et depuis que les Roys d'Espagne l'ont vsurpé: Ce qui s'est faict & passé iusques aujourd'huy par ses Roys legitimes, seruant aussi d'abregé de l'Histoire de ces derniers troubles de France.

Tiree des meilleurs Historiens, Latins, François, Espagnols, & Italiens, & dediee

AV ROY,

Par l'vn des Secretaires Interpretes de sa Majesté.





A PARIS,

Chez NICOLAS GILLES, ruë sainct Iacques aux trois Couronnes, & à sa boutique au Palais sur le Perron vis à vis de la gallerie par où on va à la Chancellerie.

M. D. XCXVI.

Auec priuilege du Roy.



AV ROY,

SIRE,

Ie ne seray reprins (sinon de vos ennemis) de dire en ce lieu, que tous les Princes Chrestiens se peuuent proposer les Royales & genereuses actions de vostre Maiesté, comme vn clair & luysant miroir deuant leurs yeux, qui leur represente & faict veoir à toute heure, que pour se sousmettre toutes choses, ils deuoient obeyr à la raison, & que celuy est tres-digne de commander à plusieurs, qui a la raison pour Royne & Maistresse : moyennant laquelle fortifiee & soustenuë de vostre auguste valeur & magnanimité, & assistee d'vn petit nombre de vos fidelles subiects & seruiteurs, principalement de vostre belliqueuse Noblesse Françoise, vous auez conquesté cest Estat, bien qu'il vous appartienne par la loy fondamentale d'iceluy. Ceste loy est forte &

inuiolable; & où elle n'auroit lieu en ce Royaume (ce qui ne peut ſans ſa totale ruine) qui ne void clairement en voſtre dicte Maieſté, toutes les marques d'vn grand Roy, tel que vous eſtes? la probité, pieté & religion Catholique, la preſtance du corps, les particuliers traicts du viſage, la clemence portant la tranquillité, & d'autant plus admirable qu'elle eſt rare és Roys: la grace venant du ciel, de pouuoir tout ce que vous voulez, & de penſer que vous ne pouuez que ce qui eſt du deuoir: de retenir voſtre force & defendre les petits de l'iniure & violence des plus puiſſans? de prouuoir à toutes choſes par voſtre prudence, de ſurmonter tous dangers, & de voſtre main liberale r'allier & reünir ſagement les cœurs & volontez de ceux d'entre voz ſubiects, qui vous eſtoient contraires. Ce qui donne occaſion à ceux qui touſiours ſont demeurez fermes en voſtre party, comme ils deuoient, ont ſouſtenu voſtre cauſe auec l'eſpee & la plume, encouru mille dangers & ſouffert grandes pertes & rigueurs pour voſtre ſeruice, d'eſperer vn iour quelque recompenſe, du moins, payement des gages & autres appoinctements qu'il plaiſt à voſtre dicte Maieſté leur donner. I'ay c'eſt honneur d'eſtre du nombre de ceux qui volontiers vous ont ſeruy par eſcrit: & pleuſt

à Dieu que ie fusse de ceux qui vous ont faict paroistre qu'vne belle plume n'a moins esté vtile & necessaire à l'establissement de vostre Maiesté, qu'vne forte & roide lance : pource que ceste-cy a terracé la force ; l'autre, les pretextes de vos ennemis. En quoy ie ne veux taxer les bons François que vostre saincte conuersion vous a reüny, mais voz subiects rebelles, espagnolisez, qui en sont encores auiourd'huy plus obstinez & endurcis. Or bien que ie n'aye que bien petite part en la loüange que ces excellentes plumes se sont acquis, mais tres-grande en la perte, qu'elles peuuent indifferemment auoir faicte pour vostre seruice, ie ne laisseray de supplier en toute reuerence, vostre admirable facilité de donner s'il luy plaist, congé & sauf conduict à cette briefue, mais vraye Histoire de vostre Royaume de Nauarre, (tiree des meilleurs Historiens, Latins & Espagnols, pour continuer le seruice que ie vous doy en ma charge) de se presenter, & prosterner humblemẽt aux pieds de vostre Maiesté, afin que par son fauorable accueil, elle publie plus hardiment, la naissance & origine dudict Royaume, les faicts des Roys qui vous y ont precedé, & les gestes & merueilleuses proüesses, de vostre dicte Maiesté, laquelle Dieu vueille tousiours preseruer, pour

voir soubs son ioug gracieux, ce pauure Royaume reflorir & iouÿr d'vne perdurable paix & generale tranquillité.

Vostre tres-humble & tres-obeyssant subiect & seruiteur C. Secretaire Interprete de vostre Maiesté.



GENEALOGIE DES ROYS qui ont regné au Royaume de Nauarre, depuis Garcia Ximenes, I. Roy iusques à Henry de Bourbon, III. de ce nom à present regnant.



Arcia Ximenes premier Roy de Nauarre, commẽça à regner l'an sept cens 16. eut à femme Iniga, de laquelle il eut son fils appellé Garcia Inigo, regna 42. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

2 Garcia Inigo succeda à son pere, l'an 758. & de sa femme il laissa vn fils nommé Fortun, regna 44. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

3 Fortun 1. du nom surnommé Garces, commença à regner l'an 802. eut à femme Theude fille de Gallinde Comte d'Arragon, de laquelle il eut Dom Sancho Garces, mourut l'an 816. regna 13. ans, gist à sainct Iean de la Penna.

4 Sancho Garces succeda à son pere, & de sa femme il laissa Ximen Inignes, mourut l'an 832. apres auoir regné 17. ans.

5 Ximen Inignes 1. du nom, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840.

6 Inigo Arista succeda par eslection, aucuns disent qu'il estoit fils de Ximen Inignes, il com-

mença à regner enuiron l'an 840. eut à femme Theude, de laquelle il laiſſa Garcia Ynignes, regna 27. ans, mourut l'an 867.

7 Garcia Inignes ſucceda à ſon Pere, eut à femme D. Sancha d'Arragon, de laquelle il eut D. Fortun, D. Sancho, & vne fille Sancha, regna 18. ans, mourut l'an 885.

8 Fortun ſucceda à ſon pere, & de ſa femme il n'eut aucuns enfans, il regna 16. ans, & l'an 901. il ſe rendit moine.

9 Sancho ſurnommé Abarca 11. du nom, ſucceda à ſon frere, eut à femme Roda, de laquelle il eut Garcia Sanches, & 5. filles, à ſçauoir Vrraca femme du Roy d'Alphōſe 4. du nom Roy d'Oviedo & Leon la deuxieſme, Marie femme de Seniofrit 5. Comte de Barſelonne, la 3. Thereſa femme de Ramir Roy d'Ouiedo, la 4. Sancha fut Comteſſe de Caſtille, la derniere fut Blanche D. Sancho, regna 19. ans, & mourut l'an 920. giſt au monaſtere Royal de ſainct Iean de la Penna.

10 D. Garcia 4. du nom ſurnommé Sanches ſucceda à ſon pere au Royaume de Nauarre, eut à femme D. Thereſa, de laquelle il eut Sancho D. Ramir, qui gouuerna la contree dicte Vicaria & 3. filles, D. Vrraca, Ermeſilda, & Ximena, regna 49. ans, & mourut l'an 969.

11 Sancho 3. du nom ſucceda à ſon pere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il laiſſa D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir qui mourut auant ſon pere, regna 24. ans, & mourut l'an 993. giſt à S. Sauueur de Leyre.

12 Garcia 5. du nom ſurnommé le Tremblant ſucceda à ſon pere, l'an 993. eut à femme D. Xi-

mena, de laquelle il eut D. Sancho, il regna 7. ans, & mourut l'an 1000. ou enuiron selon aucuns, il gist à S. Sauueur de Leyre.

13 Sancho 4. du nom succeda à son pere, il fut surnommé le Grand, eut à femme D. Nugua en premieres nopces, de laquelle il eut D. Garcia, apres luy, Roy de Nauarre, D. Ferdand & D. Gonçallo, & d'vne concubine il eut D. Ramir, qui fut faict par luy premier Roy d'Arragon, à Fernand son 2. fils, il laissa le Royaume de Castille, il deceda l'an 1034. gist au monastere d'Ogna.

14 Garcia Sanches de Nagera 6. du nom succeda à son pere au Royaume de Nauarre, eut à femme Estiennette, de laquelle il eut Sancho D. Ramir seigneur de Calaora, Fernand Remond & 4. filles, à sçauoir Emesilda, D. Ximena, D. Major, D. Vrraca la derniere, son nom est ignoré, il regna 20. ans, mourut l'an 1054. gist à saincte Marie la Royale à Nagera.

15 Sancho 5. du nom surnommé Garcia succeda à son pere, eut à femme D. Plaisance, de laquelle il eut D. Ramir Sanches, & D. Eluira D. Garcia, & D. Ramir regna 22. ans, mourut l'an 1076. estant tué par son frere Remond, qui espousa Eluira, de laquelle il eut vn fils D. Garcia Ramir, qui depuis vint à la Couronne.

16 Sancho Ramires 6. du nom succeda par eslection pour gouuerner ses cousins qui estoiẽt fort ieunes, eut à femme Felicie, laquelle mourut l'an 1086. laissant D. Pierre & D. Alphonse ses enfans, il regna 18. ans, mourut aagé de 49. ans, l'an 1094. gist à sainct Iean de la Penna.

17 Pierre 1. du nom succeda à son pere, eut à femme Berthe ou Ignes Italienne, de laquelle il eut Pierre & Isabel, il regna 10. ans & 3. mois, gist à sainct Iean de la Penna.

18 Alphonse 1. du nom surnommé le Bataillant, succeda à son frere, eut à femme D. Vrraca, de laquelle il n'eut enfans, fut tué par les Maures l'an 1134. gist au monastere de Iesus de Nazareth.

19 Garcia Ramires 7. & dernier de ce nom succeda au deffunt Roy, la Couronne luy appartenãt de droict & equité, comme estant fils de l'Infant D. Ramir petit fils de Sancho Garcia, eut à fẽme D. Marguerite fille du Comte de Perche, de laquelle il eut Sancho, Alphonse, Marguerite, mariee à Guillaume fils de Roger pere & mere d'vn autre Guillaume Roy de Naples & Sicile en secõdes nopces, le Roy D. Garcia espousa D. Vrraca, de laquelle il eut vne fille appellee Sancha, regna 16. ans, gist à la grand' Eglise de Pampelone.

20 Sancho 7. du nom surnommé le Sage, succeda à son pere, eut à femme D. Sancha de Castille, de laquelle il eut Sancho Fernand, qui mourut de la cheute d'vn cheual ne laissant enfans, & D. Ramir Euesque de Pampelone, Beranguela femme de Richard Roy d'Angleterre, Theresa ou Constance qui deceda vierge, & Blanche femme du Comte Thibaut de Champagne, regna 43. ans & 7. mois, & mourut l'an 1194.

21 Sancho 8. du nom surnommé l'Enfermé, succeda à son pere, eut à femme Françoise fille de Remond, Comte de Thoulouse, de laquelle il eut vn fils nommé Fernand, qui mourut courant

vn Ours, & ainsi mourut le Roy Sancho sans enfans, ayant regné 40. ans, mourut l'an 1234. gist à Ste. Marie de Ronceuaux, icy prend la fin la 1. ligne des Roys de Nauarre, laquelle dura 518. ans.

22 Thibaut 1. du nom, Comte de Champagne & Brie, & fils de D. Blanche fille de Sancho le Sage, cõme plus proche parẽt succeda à la Courõne de Nauarre, eut pour 1. femme vne Dame de Lorraine, de laquelle il n'eut enfans, en 2. nopces il espousa la fille de Guichard seigneur de Beaulieu, de laquelle il eut Blãche femme de Iean Duc de Bretagne, & en 3. nopces il eut Marguerite, de laquelle il laissa Thibaut, Henry, & Leonor, il deceda l'an 1253. gist à la grand' Eglise de Pampelone.

23 Thibaut 2. du nom succeda à son pere, eut à femme Alix de France, de laquelle il n'eut enfans, seulement vne fille bastarde, il deceda l'an 1271. ayant regné 17. ans.

24 Henry 1. du nom surnommé le Gros, succeda à son frere, il eut à femme Ieanne fille de Robert Comte d'Artois, frere de S. Loys, de laquelle il eut Thibaud, lequel sa nourrisse tua, & Ieanne regna 3. ans 7. mois, mourut l'an 1224. gist à la grand' Eglise de Pampelone, ces Cõtes de Chãpagne ne regnerent en Nauarre que 40. ans.

25 Ieanne de Nauarre succeda à son pere Henry estant aagé de 3. ans, eut pour mary Philippes le Bel, Roy de France, duquel elle eut Loys, Philippes, Charles & Isabel femme d'Edoüart 2. Roy d'Angleterre: ladicte Ieanne mourut l'an 1305. gist aux Cordeliers de Paris.

26 Loys 1. du nom, surnommé Hutin succeda à

sa mere au Royaume de Nauarre, & par la mort de son pere à celuy de Frãce, eut pour fẽme Marguerite de laquelle il laissa Ieãne qui espousa Philippes d'Eureux, & en 2. nopces il espousa Clemẽce fille de Charles 2. Roy de Naples de laquelle il ne laissa enfãs, mourut l'ã 1313. gist à S. Denis.

27 Philippes 1. du nõ succeda à son frere, tant au Royaume de Nauarre que de Frãce, eut pour fẽme Ieãne fille d'othelin de Bourgõgne, de laquelle il n'eut enfans, mourut l'ã 1321. gist à S. Denys.

28 Charles 1. surnommé le Bel, succeda à ses freres, eut pour premiere femme Blanche, laquelle il repudia, & en 2. nopces il eut Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & pour 3. femme il eut Ieanne fille de Loys de France, Cõte d'Eureux, de laquelle il laissa Blanche, qui fut femme de Philippes Duc d'Orleans, il regna 7. ans & mourut l'an 1328. gist à sainct Denys.

29 Philippes Comte d'Eureux 2. du nom succeda à la Couronne de Nauarre, à cause de Ieãne de Nauarre fille vnique de Loys Hutin, & de laquelle il eut Charles, Philippes qui fut Comte de Lõgueuille, Loys Comte de Beaumont le Roger, Ieanne femme du Vicomte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, Blanche Royne de France, Agnes femme de Gaston Comte de Foix, mourut l'an 1347. gist à la grand Eglise de Pampelone, & Ieanne sa fille mourut en France l'an 1249.

30 Charles 2. du nom surnommé le Mauuais, succeda à son pere, eut pour femme Ieãne de Frãce fille du Roy Iean, de laquelle il laissa Charles, Philippes qui fut Comte de Mortaing en Normandie, Marie Comtesse de Denia, Blanche qui

mourut aagee de 13. ans, Ieanne Duchesse de Bretaigne, puis apres Royne d'Angleterre, & vn bastard nommé Leonel, il regna 37. ans, & mourut à Panpelone, aagé de 55. ans l'an 1386.

31 Charles 3. du nom surnommé le Noble succeda à son pere, eut pour femme Leonor de Castille, de laquelle il eut Ieanne femme de Iean de Foix, Marie qui mourut fille à pampelone, Blanche qui fut Royne de Sicile & de Nauarre, Beatrix Comtesse de la Marche, femme de Iacques de Bourbon, Isabel aussi decedee fille, & Loys qui moururent ieunes, il regna 39. ans, mourut l'an 1425. aagé de 64. ans, gist en la grand Eglise de pampelone.

32 Blanche 2. du nõ succeda à son pere, eut pour mary Ieã Roy d'Arragon, duquel elle eut Charles qui fut Prince de Vienne, femme de Henry Roy de Castille, & Leonor femme de Gaston Comte de Foix, elle mourut l'an 1442. & Iean son mary l'an 1479.

33 Leonor 1. de ce nom, succeda à son pere l'an 1479. eut pour femme Magdeleine de France, lequel mourut d'vn esclat de lance, laissant François Phebus & Catherine : en outre D. Leonor laissa Iean qui fut Vicomte de Narbonne, Pierre qui fut Cardinal, Iacques lequel mourut sans estre marié, D. Marie femme du Marquis de Mõtferrat, Ieanne femme du Comte d'Armignac, Marguerite femme de François dernier, Duc de Bretaigne, Leonor femme du Comte de Candale, & encor Leonor qui mourut promise au Duc de Medina Cely, elle deceda l'an 1479. gist en Tafala au Conuent de sainct Sebastien de l'ordre

ſainct François.

34. François Phebus 1. du nom ſucceda à ſes pere & mere, eſtãt âgé de 12. ans, il regna 4. ans, mourut l'an 1483. ſans eſtre marie, eſtãt empoiſonné, giſt à l'Eſcar en l'Egliſe cathedrale, & par ſa mort la Courõne de Nauarre entra en la maiſõ d'Albret.

35 Catherine ſucceda à ſon frere François, eut pour mary Iean d'Albret, duquel elle eut Iean & André qui moururent ieunes, Henry, Charles ou Frãçois qui moururent à Naples, Catherine, Anne femme du Cõte de Candale, Quiterye, Magdeleine Iſabel, & 5. autres qui morurét ieunes, pere du Comte de Rohan en Bretagne, le Roy Iean d'Albret & la Royne ſa femme, moururent l'an 1517. giſent en l'Eſcar en Bearn.

36 Henry 2. du nom ſucceda à ſes pere & mere, eut à femme Marguerite de France, ſœur du Roy François 2. de laquelle il eut Ieanne leur ſeule heritiere, il deceda l'an 1555.

37 Ieanne d'Albret 7. femme qui regna en Nauarre, ſucceda à ſon pere, eut pour mary Antoine de Bourbon Duc de Vendoſme, l'an 1558. lequel fut tué deuant Roüan l'an 1562. & ladicte Ieanne l'an 1572. laiſſant Henry & Catherine.

38 Henry de Bourbõ ſucceda à ſa mere au Royaume de Nauarre, & apres la mort de Henry de Valois au Royaume de France, comme ſon plus proche heritier, a pour femme Marguerite de Valois, de laquelle il n'a eu enfans, Dieu luy doint la grace de recouurer ſur l'Eſpagnol ſon Royaume de Nauarre, iniuſtement occupé par ledict Eſpagnol, noſtre ancien ennemy.

Double de l'aduis enuoyé au Roy Philippes iij. de ce nom fils de S. Louys, par Messire Eustache de Beau-marchez, ou plustost (comme la forme faict congnoistre) par Messire Robert d'Artois, Gouuerneur & Vice-Roy en Nauarre pendant le bas aage de Madame Ieanne de Châpagne, fille de Héry, & petite fille de Thibault Roys de Nauarre, & Comtes de Châpagne & Brie, mariée a Philippes le Bel, qui fut aussi Roy de France, 1285.

MON tres-cher Seigneur, la coustume & li vsages dou Royaume de Nauarre est telle entre li Roys & li Nauarrois, que quand li Roys vient pour estre Rois nouuiaus, li sires ou cil qui tiêt son lieu, mande a vn iour certain tel com-

me il plaiſt au Seigneur, les Prelats de la terre, & les riches hommes, & des cheualiers ce qu'il li ſemble raiſons, (car aſſeZ en y vient ſans mander) & faict aſçauoir as bonnes villes que elles y enuoyent de leurs gens, & qu'ils ſoyent a Pampelune au iour qu'il mande: & celuy iour ou lendemain, lequel qu'il plaiſt au Seigneur, il & tuit vont a l'Egliſe noſtre Dame Cathedrale de Pāpelune, & enqui deuant l'autel, li Nauarrois le requierent que il iure ſur Saints qu'il les mainterra a leurs bons fuers & a leurs bonnes couſtumes: & encore li requierent que il iure a tenir la mōnoye qui eſt a tel temps ſans faire autre duſque a douZe ans, & dēqui en auāt n'en face que vne en toute ſa vie: & encores li requerent que les forces que ſes peres, ou ſes ayeuls, ou ſes beſayeuls firent a tort, ſoyent defaictes par eſgart de preudhes hommes qui y ſeront mis par li Roys & par aus par accort, c'eſt aſça-

uoir pour li Roys & pour li Prelas, & pour li Gentilshommes, Cheualiers, Gentilhommes doiuent estre mis qui iurront, qu'ils feront bien & loyaument: & deuant ceuls venront li demandeur & li procureur li Roy pour mõstrer son droit. & oyes les raisons & les defenses, li cheualiers qui seront mis, & qui orront, iugeront: & ce qu'il iugerõt, doit estre tenu, mais que li Roys ne truisse faulseté. & en telle moismes maniere, li Roys & cil des bonnes villes metteront hommes des bonnes villes par accort pour ce mesmes faire. Et encores li requierẽt, que cil qui sont fors de Nauarre banni ou autrement, se ce ne sont iugie pour trahyson, ou s'il ne sont fors pour fame efforchier, ou pour briser chemins, & rober, ou pour tresgrands maux-faicts, soyent rappellez, & puissent entrer ou Royaume, donnant pleige & seurté d'amende faire a tous ceauls qui daus se plaindront: & ce mes-

mes requierent il des prisonniers, se aucũs en y a. Et quand li Roys a ce octroyé & ce iuré, il le mettent tuit suz un escu, & le lieuent haut, & dient tuit, Rois, Rois. Et ce faict, li Rois s'en va a son hostel & chascun au sien, & va chascuns l'au il veut: ne autres feautes, ne autres hommages li Roys ne reçoit des Nauarrois, ne ils plus de luy que dit est. Biẽ a Siré hommages aucuns en Nauarre par conuenance, comme li sires de Rade, & li sires d'Aigremont, & li vicueus de Tartais, li hoir dan Raymon Guillaume de Caupene: & ceus reçoit li sires quant il li plaist, & viennent a luy quand il les mande, ou dedans quarãte iours que il est en Nauarre doiuent venir a luy, ne ja n'atten mie Sire plus de huict iours, ne tant li conuiengne a demeurer. Pour toutes ces choses li Roys Thiebauld sires li fils pourchassa a Rome qu'ils fust ensins & sacrés & coronnés. Et moult vourroyent

cil dou pays que nostres sires vostre fils le fust, se il vous plaisoit. Et Sire, ie ay parlé a l'Euesque de Pampelune, que pour reuerence de nostre Seigneur vostre fils, l'on chantera en l'Eglise nostre Dame le iour qu'il entrera en Pãpelune: & a laide de Dieu, Sire, & dou grant bienfaict que vous auez faict & faictes chascun iour as gens de Nauarre, ie croy pourchassier que tuit le receuront si honorablement cõme plus on pourra: & tuit seront appareillez a son commandement sans nulle maniere de debat, que ie y puisse entẽdre. Et li enfançon qui souloyent estre rebelles, si comme vous auez oy plusieurs fois, sont tout mis a ma volenté. De ces choses Sire, vous auoys ie mãdé ma volenté par maistre Iean mon clerc, & toutes voyes, ie le vous enuoye ci a dire plus clairemẽt: & vous auise encores, que li Roys Thiebauld li peres fit deux monnoyes, & ne iura la monnoye si comme ie enten plus

que a dix ans: & disoit, que si ancesseur en auoyent deus aussins faites ou plus: & qu'il en pouuoyt faire apres le terme qu'il auoit iuré tant comme voudroit, & ainsi l'auoit encõmancé. Mais li Roys Thiebauld li fils, & li Roys Henry, la iurerent a xij. ans, & que il n'en feroyent que vne en leur vie. Et des forces deffaire, Sire, ie n'entens mie qu'il en y ait gramment: car presque toutes, ou toutes sont desfaictes. Et as lettres pendans, Sire, que l'en donra as bonnes villes, il conuenra bien donner garde qu'il n'y ait nul point qui puist estre a dampmage dou Seigneur: & Sire vous en ayez vostre conseil, & prenez garde au temps comment il est. car ie vous en auise de ce que i'en sçai, pour-ce, Sire, que ie n'en puisse estre reprins ne blasmé: & nostre Sires par sa grace vous en doint faire le meilleur.



HISTOIRE DV Royaume de Nauarre.



LE Royaume de Nauarre est vn petit angle de la prouince d'Espagne, qui se confine du costé d'Orient, au Royaume de France, & dans lequel il entre en partie, par les monts Pyrenées: d'Occident au long du fleuue Ebrus, & prouince de Rioia, de Septentriõ, au pays de Guipuzcoa, & du costé de Midy, au Royaume d'Aragon: Ses principalles villes sont Pampelone, Estelle, & Tudelle, de la les monts: sainct Iehan de pied de port, deça les mõtagnes en la terre des Vascos, auec quelques autres places du Royaume de Nauarre, ainsi appellé, selon qu'aucuns ont escrit, par la corruption du nom de la montagne qui est en iceluy, qu'on appelle encor auiourd'huy Nauaca: les autres ob-

Garibay lib. 21. hist. Hisp.

seruent que Naua est la planure qui est naturellement au pied des montagnes, & Erria en langage Cantabrien, duquel le peuple vse fort en ce pays, signifie terre, de sorte que ces deux mots, *Naua erria* ioints ensemble signifient terre plaine, d'aultant que à la verité, le Royaume est assis au pied des monts Pyrenees, & est bien vray semblable, que du temps des grãdes guerres des Maures, Sarasins, en Espagne, les pauures Chrestiens qui s'estoient retirez aux monts Pyrenees éleurent vn Roy, & auec l'aide & faueur diuine, estans descenduz, reconquirent & recouurerẽt ce qu'ils auoyent perdu, leur païs de Planure, qu'ils appelloiẽt pour ceste cause, du nom susdit *Naua erria*: & depuis, par la corruption du nom, on l'a nommé Nauarre, nom qui luy demeure encore auiourd'huy. Or ce Royame est vn des plus anciens qui soyẽt en Espagne, aussi sont les Roys d'iceluy, fondateurs des Royaumes de Castille, & d'Aragon, mais les enfans ont ruiné leurs fondateurs comme ie diray cy apres.

Estant donc l'Espagne saccagee & pillee, par les Sarrazins d'Aphrique en l'an 716. les Chrestiens qui estoient du costé des monts Pyrenees, Proclamerent, pour

leur Roy de Nauarre (ou ainsi q̃ quelques vns veulẽt de Sobrabre) Garcia Ximenes de maison illustre & valeureux liberateur d'Espagne, qui fut seigneur d'Amescoa & d'Abarguga places non eslongnees du lieu où depuis fut fondee la ville d'Estella. Ce Roy ayant assemblé pour son commẽcemẽt six cẽs hõmes asseurez & resolus fit grandes prouesses. Il espousa vne dame de noble maison, nõmee Yniga, de laquelle il eut vn fils apellé *Garcia Ynigo*, & disent les autheurs Espagnols, qu'ayãt pris la ville d'Insa en Sobrarue il s'intitula Roy de ceste cõtree, & nõ de Nauarre, dequoy les Nauarrois indignez, le quiterent & se ioignirent au Roy de Ouiedo. Don Alonse catholique qu'ils appellent Roy de Leon. La premiere occasion que prindrent les Chrestiens de ces mõtagnes Nauarroises & d'Arragõ, de dresser vn Estat entre-eux pour faire teste aux Mores, fut d'vne assẽblée, à l'enterrement d'vn Hermite, qui se tenoit és lieux solitaires pres de Iaca en vne mõtagne appellee Vruel. Cest Hermite fut enseuely au lieu où fut depuis basty le monastere de S. Iehan de la Penna, qui fut premierement vn college de Chanoines. Garcia Ximenes regna quarente & deux

ans, & laissa son petit Royaume à Garcia Ynigo son fils auquel se rangerẽt derechef les Nauarrois. Mais Froila Roy d'Ouiedo qui premier de tous en Espagne vsa du nom de Don, regnant à Ouiedo, les contraignit par armes de retourner à son obeissance.

De D. Garcia Ynigo. II. Roy de Nauarre.

AV Royaume naissant de Nauarre succeda Don Garcia Ynigo à son pere Garcia Ximenes, l'an sept cens 50. huict. Ce Roy estendit ses limites à cause des dissentions qui estoient entre les Maures : car il print sur eux la ville de Pampelone, laquelle nous lisons auoir aussi esté prinse enuiron ce tẽps par Charles le Grand, Roy de France : qui faict iuger, que allant en Espagne au secours de Ibnaballa, Roitelet de Saragosse, il se voulut saisir de Pãpelone sur le Roy Don Garcia Ynigo, pour mieux asseurer sõ passage, & pour auoir eu differant auec luy, le Roy Charles fit desmanteler ladite ville. Ce Roy Don Garcia Ynigo estoit Prince guerrier, qui recouura en Nauarre la ville de Pampelone, qui estoit entre les

mains des Maures, & print autres places hors de Nauarre, & chassa les Sarrasins de celles qu'ils tenoient pres des montagnes, & se nomma Roy de Pampelone: estoit bon Roy, & fonda plusieurs Eglises. Ayãt eu a son seruice Asnar petit fils du Comte Eude de Guienne luy dõna les terres qui sont entre les deux riuieres nommees Arragon, auec tiltre de Comte. Le siege de ce Cõté estoit Iaca recognoissant la souueraineté des Roys de Nauarre. Don Garcia regna quarante & quatre ans, laissant vng fils appellé Fortun, il gist à sainct Iehan de la Penna en la sepulture du Roy son pere.

Don Fortun III. Roy de Nauarre.

DOn Fortun 3. Roy de Nauarre, premier de ce nom, surnommé Garces ou Garcia, commença à regner l'an huict cens deux. Il eut la guerre non seulement contre les Maures, mais aussi cõtre les François, qui couroyent & pilloyent le pais de Nauarre & d'Arragon aussi bien que celuy des Mahumetistes, car les gens de guerre n'ont rien de sainct que ce qui est sterile & sans bu- *Rapacité des gens de guerre.*

tin : Du temps de ce Roy, fut la fameuse bataille de Ronceuaulx, où il se trouua auec ses Nauarrois, pour le party des Espagnols en l'an 809. Ce Roy fust maryé à Theude, fille de Don Galinde Comte d'Arragon, à cause de laquelle il fut Comte d'Arragon : toutesfois ceste vnion de Arragon & Nauarre, n'est pas receue de tous autheurs, ains est faite par aucũs plus tard. De ce mariage sortit l'Infant. Don Sancho Garces, qui succeda au Royaume auquel possible ceste D. Theude fut mariee en secondes nopces : car aucuns auteurs disent, qu'elle auoit esté mariee auparauant a vng Capitaine de Charles le Grand, & du sang d'iceluy, nommé Bernard, autre que celuy qui gouuerna Cathelogne : Dom Fortun eut forte guerre auec les Arabes Maures, tant qu'il vescut, & se faisoient perpetuellemẽt les vns aux autres tous les dõmages qu'ils pouuoient. La ville de Pampelone desmentelee par Charles le Grand, estoit tantost en la puissance des François, tãtost des Nauarrois, souuent des Maures, ausquels Dom Fortun & les Arragonnois, & autres siẽs alliez donnerent vne bataille, au lieu dit Olcasa, ou Olaast, en laquelle mourut D. Ximen,

Genealogie de Nauarre.

Aznar, Cõte d'Arragon, l'an 803. ou enuiron, frere de Dom Theude : neantmoins les chrestiens la gagnerent, par la vaillance de ceux de Roncal, qui en eurent pour tesmoignage, & marque, le tiltre, & priuilege de Noblesse, dont ils iouissent encor de ce temps. Il regna 13. ans & mourut l'an 815. & dit-on qu'il fut enterré à saint Iehã de la Penna.

Priuilege des habitans de Roncal.

De D. Sancho Garces IIII. Roy de Nauarre.

DOm Fortũ mort, son fils Don Sãcho premier de ce nom, surnõmé Garces ou Garcia luy succeda, lequel cõtinua de faire la guerre aux Maures, auec heureux succez. Il est faict mention d'vne bataille par luy gaignee cõtre les Mahumetistes l'an 821. en vn lieu nommé Ocharan, que autres appellent Ochauierre, en laquelle les habitans du Val de Roncal, qui auoient l'auantgarde, firent si bien leur deuoir, qu'ils meriterent nouuelle confirmation, & validation de leurs priuileges de noblesse, & leur en furent leurs lettres despeschees à Pampelone, au moys de Feburier que l'on comptoit huict cẽs soixante, qui est l'an de la Natiuité de nostre

Seigneur, 822. Ces peuples encor qu'ils soient subiets de Nauarre, leuoient tribut annuel des François leurs voisins, par paches, & paix faicte anciennement. C'est vn lieu du ressort de Sanguesse, situé és mõts Pirenees Nauarrois, confinant à ceux du Val Breton, qui sont de Frãce, desquels ils exigeoient trois vaches chacun an, le treziesme iour de Iuing feste de S. Antoine, auec certaines ceremonies obseruees de lõgue anciẽneté. On estime ce tribut estre venu des guerres que ce Roy eut auec les Gascons & François, lesquels indignez de la routte de Ronceuaux, couroyent ordinairement les terres de Sobrarue, & Nauarre, & ce apres auoir par luy, ou autres siens successeurs, esté viuement repoussez, & contraints de faire la paix, & l'hommage susmentionné, D. Fortun Ximenes Comte d'Arragon mourut combatant vaillamment contre les Maures d'Espagne, ne laissant aucuns hoirs. Don Sancho Garces eut beaucoup a faire à se defendre contre les Maures, & quand il en fut deliuré, il alla à S. Iean de la Penna, où il fit de grands dons, fit bastir la plus grande Eglise, où il fit transporter les corps des saincts Hermites. D. Sancho Garcia mourut en

vne bataille qu'il eut contre les Maures, l'an 832. fut valeureux & sage Roy, qui regna enuiron 17. ans, & fut enterré à S. Iean de la Penna.

De Don Ximeno Ynìguez, V. Roy de Nauarre.

A Dom Sancho Garces, Roy de Nauarre succeda vn fils Don Ximen premier de ce nom, surnommé Garcia, & autrement Ynigues, enuiron l'an 832. Des faits de ce Roy & de ces mœurs & qualitez, les histoires sont muettes : mesme plusieurs autheurs passent tous ces premiers Rois de Sobraruo ou Nauarre, & cõmencent seulement l'histoire de ce Royaume à Dõ Yngo Arista, qui vint depuis à la Couronne. Ce neantmoins si l'on prend garde à l'année que mourut le Roy Don Sancho Garcez, & à la succession du Roy Don Ynigo Arista son fils, ce Roy Don Ximeno, regna enuiron 8. ans, & mourut l'an 840. & tient on qu'il est enterré au Conuent de S. Sauueur de Leyre, auec D. Nugna sa femme. Du temps de ce Roy commencerent à s'espandre par toute Europe les miracles que faisoit Sainct Iacques en Cõpostelle.

De Don Ynigo premier & seul de ce nom, surnommé Ximenes, & communement appellé Arista VI. Roy de Nauarre.

ENuiron l'an 840. vint à la Couronne Don Ynigo Arista, aucũs disent qu'il estoit fils de Don Ximenes susmẽtionné, autres (entre lesquels est Curile Espagnol Auteur graue) afferment qu'il estoit fils d'vn Comte de Bigorre, nõmé Simon, & qu'il fut esleu par les suffrages des gẽs de guerre Roy de Sobrarue ou Nauarre, à cause de ses vertus & prouesses, tãt y a peu de certitude en l'antiquité, principallement aux races, & origines. Le nom d'Arista luy fut baillé à raison de sa vehemence, & ardeur à la guerre. Les Espagnols nommẽt Arisco vn homme courageux & hardy. Ce fut le premier des Roys de Nauarre qui fut oingt & couronné, à la façon de noz Roys de France: ce qui fut obserué aux autres Roys suiuãs, combiẽ qu'aucũs croyẽt que telle coustume vint seulemẽt en Nauarre, depuis qu'il y eut des Roys de la maison de Chãpagne. Or les François, entre les peuples Chrestiens, ont retenu cela des ceremonies de l'ancienne Loy des Iuifs, par le conseil de

Premier Roy de Nauarre sacré.

leurs Euesques. De son temps, & depuis quelques années, le Siege Episcopal de Pampelone estoit en l'Abbaye Royalle de sainct Sauueur de Leyre, gardant neantmoins le tiltre d'Euesque de Pampelone, ou d'Iruua, a cause des guerres & du degast des Maures. Il a faict long temps la guerre aux Maures, & a reprins sur eux en la plaine de Nauarre, beaucoup de places, & quelques Auteurs tiennent qu'il print sur eux la ville de Pampelone, & qu'il les chassa de toute cette contrée. Du temps de ce Roy, de sa mort, ne de sa Sepulture, non plus que de ses faits ne se trouue grande certitude entre les Auteurs, ny encore de la maison ou famille de sa femme, qu'aucuns nommēt Oneca qui est à dire Yniga autres Theude, tirāt l'vne de Pampelone, l'autre de Biscaye : possible qu'il en eut deux ainsi nommées. Il mourut à ce que disent quelques Auteurs enuiron l'an 867. & regna enuiron 27. ans.

De Dom Garcia III. de ce nom & VII. Roy de Nauarre, surnommé Ynignez, comme le second.

DOm Garcia surnommé Ynignez 3. de ce nom & 7. Roy de Nauarre succeda à son pere Don Ynigo

Arista, l'an de la natiuité de nostre Seigneur 867. Il vnit le Comté d'Arragon à son Royaume par le mariage de luy & de Dame Vrraca, fille de Don Fortun, dernier Comte, ou de Dame Endregot Galinde, de la mesme maison & famille d'Arragon. De ceste Dame il eut deux fils D. Fortun & D. Sancho Abarca, & vne fille nõmée D. Sanctina, ou Sãcha. De la naissance de D. Sancho on escrit ceste fable: c'est assauoir qu'allant le Roy auec sa femme inconsideremẽt par les monts de Nauarre, il fut surprins par des coureurs Maures, & tué: & la Royne portée par terre, percée d'vn coup de lance Moresque par le ventre, estãt enceinte de ce D. Sancho. Quelques heures apres vn Cheualier qu'õ appelloit D. Sancho de Gueuara, passant par là, rencontra ce piteux spectable, & vid que l'enfant auoit passé vne main par la playe de la mere, & s'efforçoit de sortir: parquoy ce cheualier descendant, couppa, & agrandit la playe, en sorte, qu'il en tira cest enfant vif, & sans aucune blessure: puis l'emporta en sa maison auec bõs tesmoins, où il le fit nourrir cõme il apartenoit, iusques à ce qu'il fut grand, & puis le presenta aux estats du Royaume, & le fit

Fable de D. Sancho.

recongnoiſtre pour leur Roy legitime: mais comme nous diſons, cela reſſemble à vne fable, & n'a pas grande authorité. Sa fille D. Sanctina fut mariée au Roy Ordogno 2. fils d'Alphonſe le grand Roy d'Ouiedo. Du temps de ce Roy la prouince d'Alaua eſtoit grande, & portoit tiltre de Royaume de ce temps entre les Maures, poſſeſſeurs d'vne partie d'icelle, reſidans au val de Burunda, cõtre leſquels les Roys de Nauarre auoyent cõtinuelles guerres: & notamment de ce temps que viuoit le Roy D. Garcia Ynignez, eſt faitte mētion par les Autheurs, & auſſi par les tiltres de l'Egliſe de Pampelone, d'vne bataille donnée au val d'Inuquerra, entre Abderramē Roy de Cordoue, & les Roys Chreſtiens, D. Ordogno & ce Roy Don Garcia, qui fut perduë par les Chreſtiens: lors le Roy Abderramen entra en Nauarre, & y print & poſſeda pluſieurs villes & places. En ladicte bataille fut pris l'Eueſque de Tuy, nommé Don Hermoge qui ne pouuant ſupporter la rudeſſe de la priſon à cauſe de ſon viel aage, bailla en oſtage pour ſa rançon vn ſien nepueu, appellé Pelage, beau ieune enfant, d'enuiron quatorze ans, au ſurplus nourry religieuſement, & en gran-

de crainte de Dieu. Des qu'il fut entre les mains des Maures, le Roy Almãsor poussé de detestable apetit, en voulut abuser à son plaisir, & l'induire à prendre la Secte de Mahimel à quoy ce sainct enfant resista vertueusement. Parquoy le Roy indigné, le fit tuer par diuers tourmens, & ietter dans la riuiere de Guadalqubir, où son corps estant trouué, fut enseuely par les Chrestiens : la memoire duquel, pour sa grande vertu en si bas aage, est digne de durer à iamais. Don Garcia Ynignez n'auoit que 17. ans quand il commança à regner, & de ses tendres ans exerça l'art militaire contre les Maures : fut Prince belliqueux, franc & liberal, & sur tout Catholique & grand seruiteur de Dieu, frequentant les Eglises auec grande deuotiõ, mourut au val d'Ayuar, en vne bataille contre les Maures l'an 885. dont fait foy l'escripture de son tombeau, à sainct Iean de la Penna. Il regna 18. ans. l'on trouue neantmoins escrit au liure des Reigles de sainct Sauueur de Leyre, que le Roy don Fortuno son fils l'enterra en Leyre.

Pelage S. enfant cruellemẽt meurtri.

De Don Fortuno II. & dernier de ce nom & VIII. Roy de Nauarre.

LE Sceptre de Nauarre, depuis la mort de D. Garcia Ynignez quoy qu'on ait voulu escrire d'vn interregne de plusieurs années, durant que Don Sancho estoit incogneu, nourry en la maison de ceux de Gueuare, vint sans aucune doute à son fils aisné D. Fortuno 2. & dernier du nom l'an 885. au defaut duquel il n'y eut peu auoir interregne, attendu qu'il y auoit vne fille mariée a D. Ordogno 2. du nō Roy d'Ouiedo, laquelle indubitablement auroit succedé à son pere: car des-ja commençoit à preualoir le droit de succession, mesmes des femmes, par dessus les electiōs accoustumées d'ancienneté entre ces peuples. De ce Roy Don Fortuno donne tesmoignage vne charte de donnation, qu'il fit au monastere de Leyre l'an 901. Il est escrit és memoires de sainct Sauueur de Leyre, que lors que le Roy D. Garcia son pere fut tué, il estoit en Cordoue: par ou il y auroit apparence, que les Maures qui le tuerent n'estoient de la ligue du Roy de Cordoue, mais quelques voleurs, ou factieux selon que ceste nation auoit de coustume de viure en perpetuelle diuision & querelles. Estant Roy de Nauarre D. Fortuno, il fut

pareillement Comte d'Aragon, par succession naturelle. Des-faits de ce Roy n'y a aucune chose notable escrite par les Auteurs, sinon qu'il estoit fort religieux, & cherissoit les moynes ausquels il fit beaucoup de dons puis l'an 901. Se voyant viel & sans enfans meu de deuotion, se rendit moyne au monastere de sainct Sauueur de Leyre, laissant à son frere Don Sancho Abarca le Royaume de Nauarre & Comté d'Arragon. Il regna 16. ans, & apres sa mort fut enterré au mesme monastere de sainct Sauueur, où il auoit prins l'habit de Religieux.

Dom. Fortun se fait moyne.

De D. Sancho Abarca II. du nom IX. Roy de Nauarre.

DOn Fortũ estãt moyne laissa son Royaume à D. Sancho surnõmé Abarca, lequel auec la Royne sa fēme D. Toda alla au susdict monastere de Leyre receuoir la benediction de son frere le Roy D. Fortuno duquel ils receurent vne couronne & plusieurs autres riches ioyaux. De la Royne Toda le Roy D. Sancho eut vn fils nommé D. Garcia Sanches, du nom de son ayeul, & de son

pere

pere Assébles. Il eut d'elle aussi cinq filles, dont l'aisnée nommée D. Vrraca Ximenes, fut femme du Roy D. Alphonse 4. du nom, Roy d'Ouiedo, & Leon. La 2. D. Marie, Contesse de Barcelonne, pour auoir esté mariée à D. Seuiofrid 5. Comte. La 3. D. Theresa qui fut mariée à D. Ramir, Roy d'Ouiedo, frere de D. Alphonse. La 4. D. Sancha, Contesse de Castille secõde femme de D. Fernãd Gonçales, & la plus ieune D. Blanche Velasque, le mariage de laquelle est incertain. Ce Roy fut genereux & magnanime, & en perpetuelle guerre contre les Maures, regnans en Alaua, & aux confins de Nauarre: les terres desquels il courut & fouragea plusieurs fois, print & demolit plusieurs places, & en rebastit d'autres les particularités desquelles sont incertaines, à cause de la negligence, ou defaut des escriuains de ce temps là: mais en general, on tient qu'il assubietit à sa couronne, & rendit tributaires tous les peuples qui estoyent depuis ses confins, iusques au mont d'Oca, d'vn costé & d'autre, suiuant le Cours d'Ebro iusques à Tudelle, & contre les mõtagnes, à Huesca: mesme passant les Pirenées, cõquesta sur les François celle partie de Gas-

Genealogie de Nauarre.

Confins anciens de Nauarre.

congue, ou sont les Basques, qui est au pied des Mõtagnes, ou pẽdant qu'il estoit occupé, les Maures vindrẽt assieger Pampelone, estimans la prendre auant que le Roy D. Sancho la peut venir secourir, mais le contraire aduint: car non seulement les assiegés furent secourus, mais les Maures chassés & poursuiuis bien auant en leurs terres, auec grande perte de leurs gens. En ces guerres, illustre fut la vertu & prouesse de ceux de Sobrarue & Ribagorca, specialement d'vn capitaine nommé Centullo. L'histoire d'Espagne fait mention d'vne guerre qu'il eut contre le Comte de Castille D. Fernand Gonçales, fondée sur la reparation de plusieurs dõmages faits par les Nauarrois, passans & repassans par le pays de Castille, sous pretexte de faire la guerre aux Maures, auec lesquels D. Sancho fit vne paix au desauantage des Castillans & autres siens voisins: ce qui mescontenta fort vn chacun. Parquoy le Comte D. Fernand demanda restitution des degasts & excés faits en son pays: mais ces messagers furẽt renuoyés auec parolles iniurieuses & de mespris, à raison dequoy on vint aux armes, & y eut vne aspre rencontre des deux

armées, à vn lieu nommé Era de Gollanda, où fut respandu beaucoup de sang. Durant ce combat s'estant rencontrés les deux Princes, D. Sancho & D. Fernand, ils coururent l'vn sur l'autre de telle animosité, qu'eux & leurs cheuaux estãs portés par terre, le Roy D. Sancho se trouua mort du coup de lance, & D. Fernand grieuemẽt blessé Ce malheur entendu en l'armée des Nauarrois, les rendit laches & descouragés, si que le chãp demeura aux Castillans. Celle mesme histoire raconte qu'estant venu au secours du Roy D. Sancho, vn Comte de Thoulouse, auec grande armée, desireux de vanger la mort d'iceluy, comme amy & allie qu'il estoit, & s'estant ioint auec le reste des forces de Nauarre, fut derechef combatu, vaincu, & mis à mort par D. Fernand, lequel rẽdit les corps de ces Princes occis aux leur pour les enseuelir. Or du temps de ceste defaicte, ny de la façon de mort du Roy D. Sancho Abarca, il n'y a grãde asseurance en ce qui est narré par ceste histoire generalle: on estime toutesfois que ce fut enuiron l'an 920. Il est hors de doute que ce fut vn Prince vaillant & magnanime, & tellemẽt renõmé, qu'encor de temps il

Victoire des Castillãs & mort du Roy D. Sancho. Roy de Nauarre.

ny a si simple femmelette au Royaume de Nauarre, ny autre personne, quoy qu'il ignore les noms des autres Roys, qui ne sache celuy de D. Sancho Abarca, qui n'en parle, & face honorable mention, comme d'vn Prince sage & vertueux. Il estendit ainsi que cy deuant nous auons dit, les limites du Royaume de Nauarre, conquestant sur les Maures fort auant de tous costez, mesmes le long du cours de la riuiere d'Ebro, dont fait foy vn chasteau prez de Saragosse, qui porte encor de ce temps son nom. Plusieurs autres marques se treuuẽt de luy en Espagne. Le chasteau de Ses, & celuy d'Arrasate, depuis dit Mõdragon en Gui Puscoa, à present demoly, sont fabriques d'iceluy. On tient qu'il peupla & ceignit de murs la ville de Lugrogno en la Rioje. Ample memoire fait de luy vne charte de priuilege, & de donation des lieux de sainct Vincent, & Ledeua, au monastere de S. Sauueur de Leyre, en datte de l'an 919. par ou plusieurs choses qu'on a escrit de ce Roy ambiguëment, sont esclarcies & confirmées. Entre autres il apert par icelle, que de fait il estoit fils de D. Garcia Ynignez, frere de D. Fortuno, & mary de Donna Toda. D.

Memoire celebre du Roy D. Sancho Abarca

Bastiments faits par le Roy D. Sancho Abarca.

Donations aux Eglises dudict Roy.

Sancho frere de D. Ordogno 18. Roy de Leon quita son frere se rebellant contre luy, & se retira vers Don Sancho Abarca pour auoir gens de guerre pour molester son frere. Don Sancho regna 19. ans ou enuiron, & mourut en l'an 920. ou vn peu deuant, fut enterré au monastere Royal de S. Iean de la Pena.

De Don Garcia IIII. *du Nom, & X. Roy de Nauarre, surnommé Sanches.*


Pres la mort de D. Sancho Abarca il y a erreur aux histoires remarquable en cest endroit, assauoir qui estoit celuy qui regnoit lors en Nauarre. Car les vns tiennent que ce ieune Prince Don Sancho vint à recours au Roy D. Sancho Abarca, son ayeul maternel: autres disent que ce fut à son fils D. Garcia Sancho, ce qui est plus probable, affermans les plus diligens autheurs, que le Roy Don Sancho Abarca de Nauarre mourut des le regne du Roy D. Ramir, pere de ce Roy D. Ordogno, enuiron l'an 920. ayant regné enuiron 20. ans, ou peu moins, sur les siens, & vaillamment repoussé les Maures infidelles, dominans en Alaua, ou ailleurs en

ses confins : Auquel vint à succeder son fils D. Garcia Sanches au Royaume de Nauarre & Comté d'Aragon. Durant le tẽps que D. Fernand demeura en la Court du Roy D. Sancho, il fut traitté particulierement du mariage du Comte D. Fernãd veuf auec D. Sancha, Infante de Nauarre fille de D. Sãcho Abarca, & sœur de D. Garcia à lors regnant, & fut mis en auant iceluy mariage par la Royne mere du Roy D. Sancho Gordo, D. Therosa qui estoit sœur de D. Sancha, non pour bien veillance aucune enuers le Comte de Castille, mais pour le ietter dans les rets quelle luy preparoit, en hayne & par vangeance de ce qu'il auoit occis son pere le Roy D. Sancho Abarca : quoy que c'eust esté en guerre ouuerte. Partãt leur desir estant d'attraper le Comte soubs feintise & pretexte de nopces, le Comte alla en son païs de Castille pour se preparer au futur mariage, mais il trouua que pendant son absence, les Nauarrois auoyẽt couru ses terres, & fait plusieurs actes d'ennemis, dont il se plaignit premierement par messages, demendant restablissemẽt de ce qui auoit esté violé & pillé, mais ce fut en vain : parquoy luy qui estoit courageux, se mit in-

Sancho Roy de Leon.

Fernand Comte de Castille.

Vengeance de femme.

continent en armes, & entra dedans les terres de Nauarre, defit ses ennemis, & se fit faire raison. Les pratiques du mariage ne laisserent d'aller en auant, par la solicitation & entremise de la Royne mere de Leon, sœur de l'Infante de Nauarre, Don Sancha, laquelle auoit comploté auec le Roy D. Garcia Sanches son frere, d'atirer & atraper le Comte soubs l'apast de ces nopces, & prendre vengeãce de luy à leur volonté. Tant fut parlé & allé de part & d'autre que le Comte D. Fernand se laissa persuader d'aller en Nauarre, pour cõclurre ce mariage: & ayant conuenu auec le Roy D. Garcia de Nauarre, que leur entreueue se feroit en vn lieu nommé Ciruegna, acõpagné de cinq Cheualiers seulemẽt. Quand le Comte fut arriué, le Roy y comparut auec trente cinq hommes de cheual: parquoy le Comte se voyant surpris, se cuida sauuer dans vn hermitage, mais la Saincteté du lieu ne le peut garentir, qu'il n'y fut assiegé, & contraint de se rendre, à cõdition qu'on ne le feroit point mourir. Estant prins, il fut enfermé dedãs vn fort, nommé le Chasteau Vieil, & assés durement traitté. Quelque temps apres vn cheualier Italien, allant en pelerinage à S.

Guerre entre Castille, & Nauarre.

Le Comte D. Fernand de Castille surprins en Nauarre & retenu prisonnier.

Iacques, & entendant que le Comte D. Fernand estoit là detenu prisonnier, eut grand desir de le voir, d'autant qu'il auoit ouy sa renommée, vertus & proüesses en plusieurs endroits, trouua moyen de luy parler. Au partir de la ce cheualier alla trouuer l'Infante D. Sancha qui estoit belle & gratieuse: à laquelle, auec douces remonstrances il flechit le cœur, tellement qu'elle commença à aymer & desirer la liberté du Comte D. Fernand. Ceste Dame poussée de ceste affection, fit en sorte que elle le deliura, & mit hors de prison vne nuict, s'estans donnés foy & promesses de mariage l'vn à l'autre, sans le sceu du Roy D. Garcia, & par ensemble prindrent la route de Castille: d'où à peine auoyent ils touché ses limites, qu'ils rencontrerent grand nõbre de gens de guerre. C'estoyẽt les subiects du Comte, lesquels aux nouuelles de son emprisonnement s'estoyent assemblés en armes, & ayant dressé vne effigie à la semblance de leur seigneur, auoyent presté le serment deuant icelle, & iuré qu'aucun d'eux ne retourneroit en sa maison que le Comte ne fut deliuré, & quiconque feroit autrement, seroit tenu pour traistre. Ainsi deliberez venoyent en

Feme aussi legere a aymer qu'à hayr.

Deliurance du Comte de Castille.

Nauarre, quand ils eurent ceſt heureuſe rencontre du Comte D. Fernand, & de la Comteſſe D.Sancha, ſon eſpouſe. Le Roy D.Garcia Sanches aduerty de la fuitte de ſa ſœur & deliurance du Comte, irrité à merueilles, aſſembla ſon armée, & entra és terres de Caſtille, où le Comte luy vint au deuant à grand puiſſance, & luy liura bataille, en laquelle les Nauarrois furent deffaits, & le Roy D. Garcia prins priſonnier, ayant eſté abatu d'vn coup de lance, par le Comte meſme qui l'auoit cherché & rencontré durant le combat. Ainſi fut mené à Burgos, où il demeura treize mois en bonne & ſeure garde, puis aux prieres de la Comteſſe D. Sancha fut mis en liberté, & renuoyé auec honnorable compagnie en ſes terres de Nauarre. Ce neantmoins ne furent terminés leurs differents, car quelques temps apres, eſtant le Comte D.Fernand allé à Leon, le Roy D. Garcia reuint derechef par les monts d'Oca & Bureua, courir iuſques à Burgos auec grand nombre de gens d'armes, & fit tout ce qu'il peut pour perſuader à la Cõteſſe D. Sancha ſa ſœur de s'en retourner auec luy : mais elle n'y voulut entendre: par ainſi il s'en rêtourna auec grand butin

Defaitte des Nauarrois & prinſe du Roy D. Garcia Sãches.

ayant fait fort grand degast par le pays de Castille. Dont aduerty le Comte demãda reparation & mena vne armée en Nauarre, donna bataille aux plaines de Valpure, prez de Nagera & Brion, où eut le Comte entiere satisfactiõ du Roy de Nauarre. En ce temps le Roy D. Garcia de Nauarre confirma en ses terres le vœu de Sainct Emylian par lettres expediées l'an 934. Galinde Euesque de Pampelone, pour la grãde deuotion qu'il auoit enuers le Conuent de sainct Sauueur de Leyre, où auoit esté autresfois le siege Episcopal de Pampelone, donna à l'Abbé & religieux de ce lieu toutes les decimes de l'Archipresbiterat du val d'Onsella par lettres de l'an 938. A la mesme maison & monastere le Roy D. Garcia & sa femme Don Theresa donnerent le villar de la tour, prez Nagera, auec tout son territoire & iurisdiction l'an 943. Itẽ par autres de l'an 944. le Roy D. Garcia, la Royne sa femme, & D. Galinde Euesque, qui est là appellé par le Roy son maistre & Seigneur, confirment la donation de la part des decimes appartenans à l'Euesque des lieux la nommés: & en outre autre donation est faicte de tout ce que le Roy de Nauarre pourra

conquerir de là en auant sur les Maures, infidelles & barbares. Mourut enuiron l'an 969. regna 49. ans ou enuiron, & gist au monastere de sainct Sauueur de Leyre qui estoit de ce temps là vne maison plus auctorisée que sainct Iean de la Pena, pource que là estoit le siege Episcopal de Pampelone. Il laissa de sa femme D. Theresa Don Sancho Garces son successeur, D. Ramir qui gouuerna la contrée dicte Vicaria & trois filles assauoir D. Vrraca, Ermesilda, & Ximena.

De D. Sancho Garces III Du nom & XI. Roy de Nauarre.

IL y a peu de certitude des faits des Roys de Nauarre de ce temps, par la negligence des historiens, ou defaut de leurs escrits, ne pouuãs sçauoir vrayement l'année qu'il succeda à son pere, ny que fort peu de ses faits, tant y a qu'il eut a femme vne dame nommée D. Vrraca, de laquelle il eust 3. fils, D. Garcia, D. Gonçalo & D. Ramir, lequel D. Ramir mourut auant son pere, D. Sancho qui donna pour l'ame de son fils au monastere de S. Emylian, la vil-

le de Cardegnas & touttes ses apartenances, renouuela l'acord que son pere auoit fait auec le Roy D. Sancho Garces Roy de Castille l'an 992. & l'an 993. Mourut & regna 24. ans selon que l'on peut recueillir du commancement de son regne, & fut enterré à sainct Sauueur de Leyre.

De Don Garcia dict le Tremblant V. du nom & XII. Roy de Nauarre.

DOn Garcia cinquiesme de ce nō, surnommé le Tremblant succeda à son pere au Royaume de Nauarre, l'an 993. Il fut surnommé ainsi, pource que lors qu'il entroit au combat il fremissoit, non pas de peur, mais par vne façon naturelle: ce qui se conuertissoit apres en force & vaillance, depuis qu'il estoit vn peu eschauffé. En certain priuilege & donation de l'an 996. de la ville de Herrero, octroyé par ce Roy D. Garcia au monastere de S. Emylian de la Cogolla, est faicte mention de D. Sancho & de D. Garcia ses nepueux, qui furent enfans de D. Ramir, frere d'iceluy, lequel on nommoit Roy d'Arragon, c'estoit possible le tiltre seulement: iceluy mourut du viuant

du Roy D. Sãcho leur pere, & par sa mort Gonçalo leur autre frere est dit aussi regner en Aragon, auec la Royne, mere de ces trois Princes, D. Vrraca, & non les enfans de D. Ramir, qui cõferme encor plus que ce n'estoyent que tiltres. Auquel lieu de sainct Emilian, ce Roy D. Garcia, & D. Ximena sa femme, font autre donation, de l'eau qui vient du val d'Alenson pour arrouser leurs champs & vergers, vn iour & vne nuit de la semaine, ausquels tiltres est nommée tousiours D. Vrraca: Car la coustume des Princes estoit en Espagne, de nommer tousiours par honneur leurs meres & femmes, és lettres de dons & priuileges qu'ils octroyoyent: pour leur ame (disent ceux cy) & pour celle de leur pere, & font ceste donatiõ à sainct Emylian, lequel ils appellent leur patron. Grãde pour certain estoit la deuotion qu'on auoit en ce temps à sainct Emylian, lequel estoit inuoqué pour aduocat & patron, par les chrestiens d'Espagne, depuis Burgos, iusques à la mer Oceane, duquel sont deux monasteres, l'vn appelle d'enhaut, l'autre d'embas.

Or le Roy D. Garcia le tremblant espousa D. Ximena, quoy que sur le nom de Genealogie de Nauarre.

ceste Dame y ait grandes diuersités entre les autheurs, de laquelle il eut D. Sancho qui fut Roy apres luy. Il recōmāda la nourriture & instruction d'iceluy à D. Sancho, Abbé de sainct Sauueur de Leyre, qui fut puis Euesque de Pampelone. Les qualitez de ce Roy sont peu cognues, par faute d'anciens tesmoignages d'histoires: on en celebre vne, qu'on doit à bon droit douter s'y c'estoit vertu, ou vice, c'est qu'il ne sçauoit refuser chose qu'on luy demādast.

Que c'est qu'on doit apeller liberalité en vn Prince.

La liberalité és Princes est vertu loüable: mais lors ils meritent d'estre tenus pour liberaux, quād ils donnent auec iugemēt, par mesure, à gens dignes & qui le meritēt: autrement on les qualifie prodigues, ignorans, negligens & cōtempteurs de la principalle partie de leur office, qui est de bien apliquer les salaires & les peines. Des guerres de son temps, entreprises, ou soustenues par luy, ne se trouue non plus memoire. Il regna à ce qu'on estime, sept ans,
1000. & ainsi viendroit son decés à l'an milliesme de la Natiuité de nostre Sauueur, son corps fut, selon aucuns, enseueli a sainct Iean de la Pena, selon autres a sainct Sauueur de Leyre, qui estoit lieu plus fameux, & de plus grande authorité.

De D. Sancho, IIII. du Nom, & XIII. Roy de Nauarre.

AVx eſtats du Roy Don Garcia le Tremblant, ſucceda D. Sancho ſon fils treizieſme Roy de Nauarre, Prince vertueux, magnanime & illuſtre, pour la grandeur de ſes faits: Au regne duquel l'hiſtoire & principallement la raiſon des temps, commence d'eſtre plus claire & certaine, qu'en ceux de ſes predeceſſeurs. Il fut ſurnommé le grand, principallement pour la grande eſtenduë de ſes eſtats, & puis pour les grãds exploits qu'il executa, tant en paix qu'en guerre, à raiſon dequoy il s'intitula Empereur des Eſpagnes, ce que les Gots auec toutte leur grandeur & puiſſance n'auoyent oſé faire. Il eſpouſa D. Nugua, fille aiſnée de D. Sancho Garcia, Comte de Caſtille, nonobſtant que les hiſtoires d'Aragon la nomment autrement, & donnent au Roy encor vne autre premiere femme, D. Caya, Dame d'Ayuaz, laquelle pluſtot fut concubine, que femme legitime, d'où n'aſquit Don Ramir premier Roy d'Arragon. Par ceſte Dame D. Nugua, il herita le Comté de Caſtille, ainſi que nous dirons & d'elle

D. Sancho Emper. des Eſpagnes.

couurir la verité : Il fist toutesfois mettre la Royne en prison, dans le Chasteau & maison forte de Nagera, puis tirant à part D. Fernand son deuxiesme fils, l'enquit de ce qu'il pouuoit sçauoir de ce faict, à quoy il respondit au Roy son pere ambiguemẽt, & en sorte qu'il le mit en plus grand soupçon qu'il n'estoit auparauant. Partant ayãt le Roy fait assemblée des grãds Seigneurs & gens de son conseil, leur proposa ce pitoyable cas, leur demandant aduis de ce qu'il deuoit faire. Eux respondirent, qu'il estoit necessaire que la Royne se purgeast par contraires preuues, selon les loix, ou bien que suiuant la coustume lors en vsage, elle trouuast vn cheualier qui deffendist sa cause auec les armes: autremẽt qu'il falloit qu'elle souffrit la peine deuë à vn tel forfait, qui estoit d'estre bruslée. La pauure Dame attẽdant ce iugement, estoit en continuelles prieres à Dieu, de vouloir declarer son innocence, en quoy sa misericorde l'exauça: car estans des-ja passés quelques iours, sans qu'aucun s'osast presenter pour soustenir qu'elle estoit chaste & honneste Princesse, D. Ramir, fils Bastard du Roy D. Sancho, se mit en auant, offrant de combatre pour la iustice de la

Vertu de D. Ramir, Bastard.

Royne, contre tous ceux qui voudroyent maintenir l'accusation formée cõtre elle. Or ainsi qu'on s'aprestoit pour le combat, il se trouua vn Religieux de bonne renõmée, & fort reueré en Nauarre, lequel se doubtant de la fraude, ou autrement aduerty, selon sa prudence & bonne diligence, vint trouuer les deux enfans Royaux, D. Garcia & D. Fernand, & les sceut par bonnes & sainctes remonstrances si bien persuader, qu'ils furent touchés tres viuement en leur conscience, & commencerent à aprehender l'enormité de leur peché, d'auoir osé machiner la mort à celle qui estoit instrument de leur vie, contre la verité, & pour chose de si peu de comptes: parquoy se iettãs aux pieds de ce bõ personnage, confesserent leur faute, demandans pardon à Dieu, & prians le religieux de trouuer quelque remede, afin que ceste poursuitte cessast, estant l'innocence de la Royne cognuë, & qu'ils r'entrassent en la grace du Roy. Le religieux les ayant consolés, & donné bonne esperance, alla de ce pas vers le Roy, auquel il declara ce qu'il auoit fait & entendu de ses enfans: le prians au surplus de leur pardõner ceste faute, à laquelle leur ieunesse & la colere

Louable diligence d'vn Religieux.

Innocence de la Royne Auerée.

les auoyent induits. Le Roy content à merueilles de l'innocence auereé de la Royne sa femme, la deliura de prison, & voulut que la grace & faueur que ses enfans pretendoyent recouurer enuers luy, dependist totalement de leur mere, à laquelle il les r'enuoya: mais elle se monstrēt vrayemēt mere, oublia le mal qu'elle auoit cause de vouloir à ses deux mal auisés enfans, & leur pardonnant de vraye affectiō, les remit en la bonne grace du Roy. En ce fait se monstra grande la vertu & magnanimité de Don Ramir, laquelle prit plus grand lustre par ceste constance, que luy qui estoit fils d'vne autre femme: voulut maintenir l'honneur de sa marastre cōtre les propres enfans d'icelle: en recognoissance dequoy le Roy D. Sancho, faisant de son viuant le partage entre ses enfans, donna apres sa mort le Comté d'Aragon à D. Ramir, auec tiltre Royal. Par ce partage & reglement fait par le Roy D. Sancho, & D. Nugna fut orné D. Fernand de mesme tiltre Royal, à la succession de Castille, qui escheut a icelle par la mort violente de son frere D. Garcia, ainsi qu'il est escrit en l'histoire d'Espagne: estant demeuré Nauarre à l'aisné D. Garcia, & l'anciē Royaume de Sobrarue a D. Gonçalo:

Affection de mere.

voulans honorer tous leurs enfans de ce nom & tiltre de Roys, qui fut cause de grandes diuisions entre ces freres, lesquelles possible eussent cessé, si vn d'iceux eust esté estably Roy souuerain sur les autres, lequel eut maintenu l'estat des Chrestiens en Espagne vni & plus puissant, pour repousser les Maures. Le Roy D. Sancho fut tres-deuotieux & religieux Prince: car outre la confirmation des donations que luy & sa femme firent au monastere de sainct Emilian, de la ville de Ventost, anexée à ce lieu par D. Garcia son pere & autres: il fit vœu de donner au Conuent de sainct Sauueur de Leyre, le disme du pain, vin, & herbages des lieux qu'il prendroit sur les Maures: & sur ceste esperance dressa l'an 1015. vne armée, pour aller assaillir les Infidelles, par la frontiere de Funes: auquel lieu de Funes il assigna & donna à ce mesme monastere vn vignoble qu'il eut des habitans, pour auoir tué dix Maures en ce temps de paix, pour lesquels ils deuoyent d'amende mille sols, qui estoyent autant descus, ou enuiron. Plus en Falses vne possession, maison, vigne & autres apartenances: Et en Nagera les maisons, vignes, & champs du Roy Antrayo, duquel nous

Actes religieux du Roy D. Sãcho le grãd.

1015.

n'auons aucune certitude qui il fut. Ces choses donna-il au temple de S. Sauueur de Leyre. Or ne sçait on point quel succez eut ceste guerre du Roy D. Sancho contre les Maures, sinon par coniectures, qu'il fut bon, & à son souhait, d'autant qu'il y a en ce temps confirmation de luy, de la noblesse, & exemptions octroyées par ses predecesseurs aux habitans de Roncal. Le zele de ce Prince religieux fut tel qu'il assembla vn Concille a S. Sauueur de Leyre, l'an 1022. Mais le principal decret d'iceluy fut la confirmation des priuileges octroyés à ce monastere par son ayeul D. Sancho, & D. Vrraca son ayeule, & D. Garcia, & D. Ximena ses pere & mere: laquelle confirmation fut souscrite par le Roy & tous ses enfans. L'an apres 1023. fut tenu autre Concille en la ville de Pampelone, auquel lieu l'Eueſché fut remise & transferée de S. Sauueur de Leyre, où elle auoit eu son siege quelque temps. La fut aussi enquis des anciens limites de la iurisdiction & ressort de l'Eueſché de Pampelone, & les bornes & termes plantés, c'estoit matiere des Concilles de ce temps. Alors estoit Euesque de Pampelone, & Abbé de S. Sauueur D. Sancho le majeur,

Conciles en Nauarre.

qui auoit esté precepteur du Roy, mais il ne peut voir ce remuement, à cause qu'il mourut ceste année, son successeur portãt mesme nom que luy, surnõmé le mineur, le veid, l'an 1026. qui fut le septiesme Euesque de ceste Eglise en nombre, laquelle on ne sçait bonnement à quel Archeuesque elle estoit pour lors subiette. De nostre temps c'est a celuy de Saragosse. Or le Roy D. Garcia estant mort le Comté de Castille tomba par heredité à D. Sancho le grand, à cause de D. Nugna sa femme, sœur aisnée du deffunt, & fut la premiere femme qui succeda en Castille, il y eut guerre entre luy, & le Roy D. Bermond de Leon, qui auoit espousé l'autre sœur du Comte, nommée D. Theresa, par laquelle le Roy de Leon fut despouillé du pays qui est depuis la riuiere de Cea, iusques aux anciens limites de Castille. Mais par l'entremise des grans seigneurs & bons conseillers de ces deux Princes beaux-freres: ils firent paix & accord ensemble, par lequel mariage fut contracté, entre D. Fernand, second fils du Roy de Nauarre, & la sœur du Roy D. Bermond, D. Sancha, qui auoit esté promise au Comte D. Garcia de Castille. Par ce traitté, les terres prises par

1026.

Premiere femme qui succeda en Castille.

le Roy de Nauarre sur celuy de Leon, demeureroyent dessors du mariage aux espoux: & fut dict que le Comté de Castille assigné à D. Fernand, prendroit tiltre de Royaume, quand il commenceroit à en iouyr. Ainsi furent bons amis, & maintindrēt paix, & concorde entre eux ces deux Estats de Leon & Castille, iusques apres la mort du Roy Don Sancho le grand: lequel enuiron l'an 1033. restaura la ville de Palence, pour opinion qu'il eut d'auoir esté gueri miraculeusement d'vne entorse qu'il s'estoit faitte à vn bras, en voulant enferrer vn sanglier à la chasse, parmy les ruines de ceste ville, iadis destruicte par les Maures, & à l'ēdroit où auoit esté le temple de sainct Antollin. A ce lieu il restitua son siege ancien Episcopal, & luy fit grans dons. Les Euesques de Palence se disent Comtes de Pernia de ce temps. Il fit plusieurs autres donations à diuers monasteres, & mesmes par deuotion qu'il auoit aux reliques d'Ouiedo, s'achemina ainsi que pelerin celle part: mais par chemin il fut tué, comme on dit, & fut enseuely à Ouiedo, & depuis transferé au monastere d'Ogna, l'an 1034. Apres son decez, ses enfans prindrent possession des Royaumes

Erection du Comté de Castille en Royaume.

1033.

Euesques de Palāce Cōtes de Pernia

Mort du Roy Don Sancho de Nauarre.

à eux ordonnés par leur pere, & mere, assauoir D. Garcia de celuy de Nauarre, D. Fernand de celuy de Castille, D. Gonçalo de Sobrarue & Ribagorsa, & D. Ramir d'Arragon. Ainsi vn grand Estat, à raison duquel D. Sancho s'estoit fait appeller Empereur des Espagnes, & surnommer le grand, fut mis en pieces, au grand dommage de la chrestienté. Des qu'il fut hors d'entre les viuās, le Roy D. Bermond son beau-frere, ne voulut tenir les conditions portées par le traicté de mariage d'entre sa sœur & D. Fernand, nouueau Roy de Castille, ains se mit en effort de luy rauir les terres confinantes à la riuiere de Cea, conquestées par D. Sancho le grand, & qu'il auoit despuis laissées à D. Fernand, & à la femme d'iceluy, sa sœur en mariage faisant. Entendant Don Fernand qu'il se mettoit en armes à son dommage, se mit en deffense de sa part, & eut secours de son frere D. Garcia, Roy de Nauarre, de grād nombre de gens de guerre, qu'il conduisit luy mesme en personne, à vn lieu nommé Liantada, les deux armées ennemies se rencontrerent sur la riuiere de Carion, & cōbattirent furieusement entre elles, auec grand meurtre d'vne part & d'autre : mais

Erection de Royaumes l'an 1035.

Don Bermond y perdit la vie, percé d'vn coup de lance: par la mort duquel, d'autãt qu'il n'auoit aucuns legitimes enfans, la succession de Leon, & Ouiedo fut deuolue à D. Fernand, mary de Don Sancha, sœur du deffunt. Ce fut l'an mil trente & sept, que les deux Estats de Leon & Castille furent vnis. D. Bermond fut enterré à Leon, auec sa femme en grand honneur & magnificẽce, laquelle D. Theresa estoit decedée quelque temps auparauant. Ainsi il finit pour auoir esté perfide & ne vouloir tenir sa promesse à sa propre sœur, laquelle il congnoissoit estre son heritiere, comme nous auons dit cy dessus assez amplement.

Vnion de Leon & Castille. 1037.

De Don *Garcia Sanchez de Nagera VI. du Nom, & XIIII. Roy de Nauarre.*

Don Garcia sixiesme du nom, surnommé Sanchez & communement appellé de Nagera, heritier du Royaume de Nauarre, vint à la Couronne ainsi que les autres freres, l'an mil trente quatre, viuant encor sa mere, la Royne D. Nugna: Il fut surnommé Sanchez de Nagera, à cause qu'en ce lieu il fut

nourry, & fit sa demeure iusques à la mort, voire mesme y fut enterré. Les partages faits par le Roy D. Sancho le grand leur pere, luy furent grandement preiudiciables, d'autãt que comme aisné qu'il estoit, la souueraineté de tous ces Estats luy appartenoit, desquels ne demeura à D. Garcia que la Couronne de Nauarre, le pays qui est depuis Burena, & Ogna, courant par la contrée de Frias, contenant sept ressors, appellés anciennement Castille la vieille propremẽt, & en outre Alaua, Nagera, & partie de Biscaye. Or le Roy Don Garcia s'acorda du commencement assez bien auec Don Fernand son frere, Roy de Castille, & luy ayda ainsi que nous auons dist, à la guerre qu'il eut contre le Roy D. Bermõd, à s'establir au Royaume de Leõ: mais depuis ils vinrent en querelles, comme aussi entre luy & D. Ramir, tant qu'il vescut ne fit oncques bonne paix. Il fut marié des qu'il estoit encor Infant de Nauarre, à vne Dame Françoise, nommée Estiennette, de la maison de Foix : mais possible estoit de la maison de Carcassonne, ou Besiers, d'où sortirent depuis les Cõtes de Foix, de laquelle il eut plusieurs enfans, assauoir, quatre fils, Don Sancho

Estãdue du Royaume de Nauarre soubs le Roy D. Garcia Sanchez.

Genealogie de Nauarre. Garcia qui fut Roy apres son pere, Don Ramir Seigneur de Calaorra, Torresilla, de los Cameros, Riuafresca, Lea, Villoria, Trebejan, & autres, D. Fernand le troisiesme Seigneur de Iubera, Lagunilla, & autres places, & D. Raymond le quatriesme Seigneur de Murillo, Agon, & Agoncillo, & quatres filles, D. Ermesilda, ou Ermiseude, qui fut Dame de Villa Mediana, & Matres, D. Ximena, Dame de Corcueros, & Hornos. La troisiesme D. Major, Dame de Ianguas, & D. Vrraca, ou selon aucuns Oguenda la derniere Dame, d'Aluerite, Lardero & Mucrones. Telle fut la posterité du Roy D. Garcia Sanchez de Nagera : du regne duquel les Espagnols mettent l'inuention de l'image de la Vierge Marie, du monastere Royal de la ville de Nagera, en l'honneur de laquelle D. Garcia, & sa femme Esthephana, ou Estiennette, firent bastir ce Conuent de l'ordre de S. Benoist : & en outre, institua le Roy vn ordre de cheualiers du Lis, à cause qu'en icelle peinture y auoit vn vase de fleurs de lis blancs : & voulut que les cheualiers portassent en leurs robes des lis peincts à l'esquille, d'ouurage de broderie. Ceste fut la deuise des Cheualiers de l'or-

Ordre du Lis en Nauarre.

dre de Nauarre, duquel furent honnorés les enfans Royaux & plusieurs cheualiers Nauarrois, & estrãgers, & depuis fut trãsmis à la posterité en ceste maison de Nauarre. Le Roy D. Garcia honnora fort la noblesse, & confirma l'an 1043. Les priui- 1043.
leges des gentilshommes du val de Roncal, en tesmoignage de leur perpetuelle fidelité enuers les Roys Nauarrois leurs Princes, desquels il receut de bons seruices contre les Maures, mesme contre vn Prince Maure aussi nommé Aly Maymõ comme le Roy de Toledo, contre lequel D. Garcia eut vne aspre rencontre, au lieu de Recorbasesca, ou ce Maure fut vaincu & tué. Sur ceste gẽt il print la ville de Calaorra, l'an mil quarante quatre ensuiuant: 1044.
guerre à la verité plus heureuse que celle qu'il eut depuis contre D. Fernand Roy de Castille, son frere, homme fatal pour ses parens & alliés. L'enuie qui trauaille ordinairement les hommes, à cause des prosperitez d'autruy, engendra vne haine en D. Garcia, contre D. Fernand, laquelle fut acreuë, & nourrie par le different meu entre eux pour la ville de Nagera en la Rioye, ou D. Garcia tenoit sa court, & les terres de Burena, lesquelles le Roy Don

Fernand maintenoit estre des appartenãces de son Royaume de Castille. Le premier & plus indigne effect, par lequel ceste mal-veillance se descouurit, fut la trahison brassée contre le Roy D. Fernand, en la ville de Nagera : car estant icelluy venu visiter, selon le debuoir de fraternelle amitié, son frere D. Garcia malade au lit, il fut aduerti que par son commendement on le voulut detenir, & de faict s'il ne se fust sauué, il estoit arresté prisonnier : cela les enflãma tellement l'vn contre l'autre, qu'estans venus aux armes, la mort de l'vn ensuiuit. Ce mauuais tour fut longuement dissimulé par D. Fernand, attendant temps oportun de s'en ressentir, quelques excuses que luy en sceut faire D. Garcia, voyant que le coup auoit failly. Ainsi vescut ce Roy de Nauarre en continuelles haynes de ses freres, D. Ramir, & D. Fernand, comme il auoit pourchassée par son mauuais naturel celle de ses pere & mere: Prince à la verité peu digne de faire la guerre aux Maures, pour l'auencement de la religion Chrestienne : contre lesquels (nonobstant qu'il fust en ce mauuais mesnage auec les siens) il ne laissa d'enuoyer

Machinatiõ du Roy D. Garcia, contre son frere

armée, & leur osta la ville de Funes, l'an mil quarente cinq. Pour recouurer sa san- 1045.
té il auoit enuoyé messagers à tous les Euesques, & Abbés renommés en Espagne, afin d'impetrer par leurs prieres sa guerison de Dieu. En ceste deuotiõ il se fit porter au monastere de S. Sauueur de Leyre, croyant que par les oraisons des religieux de leans sa santé luy auoit esté rendue, pource & en recompense, donna à icelle maison le Conuent de Centurifontes, ensemble plusieurs autres biens. Mais pour tout cela il ne diminua en rien le mal talent contre D. Fernand son frere, lequel ne s'estoit voulu laisser prendre. Or ces Roys Chrestiens, ambitieux & perfides les vns aux autres, iusques à n'espargner leur propre sang, pensoyent se purger de tous leurs pechez, & en demeurer quittes pour biẽ batir des temples, & les enrichir & doüer de rentes & grans reuenus, à l'enuy l'vn de l'autre. Sur ceste opinion le *Donations*
Roy D. Garcia octroya plusieurs dons & *aux Eglises.*
priuileges à l'Eglise de saincte Marie la Royale de Nagera, qu'il auoit fait bastir pour sa sepulture, declarant que ses dons estoyent pour le remede de son ame, de celles de son pere, de la Royne sa femme,

& de ses enfans, auec aprobatiõ des grãs Seigneurs de son Royaume: lesquelles donations & priuileges il entendoit deuoir durer iusques a la fin du monde, sur peine, à qui les enfreindroit, de mille milliers de talens, appliquables au monastere. En tels termes sont conceuz les memoires & lettres qui se treuuent audit monastere, de
1052. l'an mil cinquante & deux veues par Garibay.

Par mesme persuasion le Roy D. Fernand de Castille bastit le temple de sainct Isidore en la Cité de Leon. Et afin qu'il eut dequoy rendre ce lieu plus authorisé, il recouura le corps dudict S. Isidore qui estoit en la ville de Seuille, d'où il auoit esté Euesque, dont furent receueurs D. Auito, Euesque de Leon, & D. Ordogno, Euesque d'Astorga: lesquelles reliques il fit porter à Leon, fit rebastir la ville de Zamora, qui auoit demeurée en monceaux de pierre despuis le regne de Don Ramir troisiesme. Le Roy Don Garcia de Nauarre fit pareillement bastir la ville de Deratta, & fit autres œuures. Or pour reuenir à l'inimitie qui regnoit entre ces
1054. deux freres, elle reuerdit l'an mil cinquãte quatre, en maniere que le Roy D. Fernãd estant

estant deuenu malade à Burgos, rendit à D. Garcia la pareille: car s'estant transporté vers luy D. Garcia, pour le visiter, & luy oster le soupçon de ce qu'il auoit attenté contre luy, il fut saisi, & emmené prisonnier à Cea.

Detention du Roy D. Garcia en Castille.

Don Garcia, par belles parolles & argent, fit en sorte que ses gardes le laisserẽt eschapper. Ainsi plein d'ire & maltalent, s'en retourna en Nauarre, où il mit ensemble vne puissante armée de ses subiets, de Gascons & de Maures, alliés ou mercenaires, laquelle il mena par les mõts d'Oca, iusques à Actapuerca, à quatre lieuës de Burgos: dequoy estant des-ja aduerty le Roy D. Fernand s'estoit preparé de son costé pour luy resister, auec grand nõbre de gens de guerre, tirez de Castille, Leon, & Asturie. Neantmoins, auãt que de ioindre ces deux armées au combat, il solicita par plusieurs messagers le Roy D. Garcia de se retirer, le priãt qu'il oubliast les choses passées, & que desormais il luy voulut estre bon frere & amy: mais tant estoit irrité D. Garcia, qu'il ne voulut entendre à aucun salutaire conseil: parquoy s'aduençans les armées d'vne part & d'autre, eurẽt rencontre aspre & furieuse, en laquelle fut

Guerre entre Nauarre & Castille.

respãdu beaucoup de sang chrestien: mais le malheur fut tel pour le Roy D. Garcia, qu'il fut rencontré en la meslée par deux cheualiers Nauarrois, qui s'estoyent retirez malcontens de luy en l'armée du Roy D. Fernand. Lesquels coururent sur luy, & le tuerent: parquoy l'armée Nauarroise fut tost mise en route, & deffaite. La mort du Roy D. Garcia fut griefue au Roy D. Fernand, lequel deliura son corps aux siẽs, pour l'enseuelir, & ne poursuiuit point ceux de Nauarre, mais seulemẽt les Maures, qui estoyent venus à ceste guerre: Telle fut la fin du Roy D. Garcia, ayant regné

Mort du Roy D. Garcia de Nauarre.

1054. vingt ans, l'an mil cinquante quatre, son corps fut enseuely a saincte Marie la Royalle à Nagera. Il s'intitula Roy de Pampelone, Nagera, Alaua, d'Oca, de Bureua, & de Castille la vieille, & encor de Biscaye, où à la verité il possedoit la plus part du pays, en foy dequoy il se trouue lettres contenans que l'an mil cinquante trois D. Nuguo Sanches, Comte de Durango, & D. Luguncia sa femme fonnerent vne Eglise de S. Augustin, qui s'appelle à present S. Augustin de Echauarri, pres du lieu où long temps apres fut fondée la ville de

Helorrio, lesquelles lettres furent confirmées par le Roy D. Garcia, comme regnant en ce pays là.

Vsurpations du Roy de Castille sur le Royaume de Nauarre.

En outre le Roy de Castille la neuue s'empara de Castille la vieille de la terre de Bureua, du mont d'Oca, & partie de la Rioye, il est fait mention d'vn debat d'entre le defunt Roy D. Garcia de Nauarre, & S. Dominique dict de Silos, qui estoit vn religieux natif de Cagnas, en la Rioya, de berger deuenu Moyne, & nourry au monastere de S. Emylian de la Cogola, là où il print l'habit de l'ordre de S. Benoist, & y vescut si religieusement, qu'il en fut Abbé : mais pour estre trop grand protecteur des droits de l'Abaye, & de leurs exemptions, il tomba en la defaueur du Roy, qui le chassa de là, & de touttes ses terres, dequoy toutesfois il se repentit par apres, le voyant s'estre retiré en Castille & bien receu du Roy Fernand son frere.

De Don Sancho V. du nom, & XV. Roy de Nauarre, surnommé Garcia.

EN ce Royaume de Nauarre, apres Don Garcia Sanches, auoit succedé son fils D. Sancho Gar-

cia, par lequel ne peut eſtre empeſché le cours des victoires, & conqueſtes du Roy D. Fernand ſon oncle, qui luy oſta apres la bataille d'Atapuerca, bonne partie des terres que ſon pere auoit poſſedées: Parquoy il s'allia auec ſon autre oncle D. Ramir, Roy d'Arragon, contre le Roy Don Fernand. Par ceſte alliance, diſent les autheurs Eſpagnols, que ces Roys ſe baillerent en gage pluſieurs villes & fortereſſes, & meſmes que le Roy de Nauarre quitta à celuy d'Arragon, & aux ſiens à perpetuité, les villes de Sanqueſſa, Lerda, & Ondues. Le Roy eut à femme vne Dame, nõmée D. Plaiſance, de laquelle il eut des enfans, mais d'iceux ne ſe trouue memoire aucune certaine. Il fut de peu de vertu, & partant eut D. Fernand de Caſtille ſon oncle, moyẽ de le reſſerrer, & luy limiter ſon Royaume de Nauarre, ainſi que bon luy ſembla, fut à droict, fut à tort, & pour purger ſon ame donnoit tous les ans à l'Abbaye de Clugny, mille pieces d'or, & mourant laiſſa trois enfans maſles qui ſe ruinerent l'vn l'autre. Or ſi les freres Caſtillans eſtoyent mal d'acord, ceux de Nauarre n'auoyent pas plus de charité entre eux:

Freres Nauarrois en diſcorde.

car entre D. Sancho Garcia, & D. Raymond son frere, estoyent des enuies & mal-vueillances secrettes, lesquelles auec le temps se descouurirent : car ayant Don Raymond quelques places fortes à luy, & aucunes en gouuernement du Roy son frere, attira à luy par dons, & largesses plusieurs, à qui l'Estat present du Royaume ennuyoit, il se rebella, & voulut tenir fort en ces places: mais le Roy D. Sancho, auec la Noblesse de Nauarre l'en chasserent aisement. Cela fut vn nouueau destourbier aux Nauarrois, de pouuoir auoir raison des Roys de Castille, qui detenoyent les terres cy dessus mentionnées.

D. Raymond ainsi chassé n'eut recours à aucun des Princes Chrestiens voisins: lesquels, cõme il se doubtoit bien, auoyẽt en detestation ses entreprises, mais se retira vers les Maures, ennemis de nostre foy, & guerroyant auec eux contre son frere, fut donnee vne bataille prez de Penalen, où le Roy D. Sancho fut tué, qui fut enuiron l'an mil septante six, ayant regné en- 1076.
uiron vingt & deux ans. Il auoit eu de sa femme D. Plaisance, entre autres enfans, D. Ramir Sanches, & D. Garcia, D. Ramir qui pour lors estoyẽt fort ieunes, à la nou-

uelle de la mort de son pere, se mit en la protection de D. Sancho Ramires, Roy d'Arragon, lequel aussi les Seigneurs, & cheualiers de Nauarre appellerent pour regner sur eux, à cause de la minorité de leur Roy, pour s'opposer aux efforts, & entreprises du mauuais D. Raymond qui poursuiuoit de se faire couronner Roy de Nauarre, & des-ja s'estoit saisy de la ville de Pampelone, & vsurpoit le tiltre de Roy d'icelle, mais il en fut vertueusement repoussé, tellement que descheu de son ambition, & ne sçachât plus quel conseil prẽdre, il se retira à Sarragosse, vers le Roy Maure d'icelle, où il passa sa vie banni, & de la liberalité de ce Payẽ, y posseda quelques terres & places, qui passerent depuis auec vne sienne niepce, nõmée Marquise, femme d'Aznar Lopez, cheualier, laquelle en fit donnation à l'Eglise colegialle de Saragosse, de saincte Marie Majeur.

De Don Sancho Ramires VI. de ce nom, XVI. Roy de Nauarre & II. d'Arragon.

Arragon & Nauarre ioints.



Vand D. Sancho Ramires vint à la Couronne de Nauarre, il y auoit des-ja quelques années

qu'il regnoit en Arragon. Il auoit espousé vne Dame, fille du Comte d'Vrgel, appellée D. Felicie, de laquelle il eut trois enfans, Don Pedro qui luy succeda en ses Royaumes, D. Alphonse, lequel regna apres son frere, & D. Ramir religieux au monastere de sainct Ponce de Tomeres, prez de Besiers, & despuis Roy par le decez de son frere D. Alphonse mort sans enfans. En ce Prince donc se reünirent les deux Royaumes de Nauarre & d'Arragō, quarente & deux ans apres la separation d'iceux: Il fut guerrier & politiq. Il se troue vn volume de Loix particuliers dōnées par ce Roy à ceux de Iacca, qui est inseré entre les vz, & coustumes de Nauarre d'aujourd'huy: mais les principaux actes sont grandes donations & exemptions aux monasteres, parroisses & coleges d'Espagne.

Or le Roy de Castille D. Alphōse estoit fort mary de ce que les Nauarrois auoyēt appellé pour regner sur eux, le Roy Don Sancho Ramires Roy d'Arragon, plustot que luy, de qui le droict estoit plus valable, estant cousin germain du Roy Don Sancho Garcia deffunt, par ligne legitime, au lieu que le Roy d'Arragon ne luy

touchoit que par ligne bastarde. En fin ils s'accorderent par ensemble au tres-grand dommage du pupille, & demeura Pampelone, & touttes ses apartenances, osté Nagera, & les autres pays, dont estoit saisi Don Alphonse, au Roy d'Arragon, moyennant qu'il en feroit recognoissance, & se confesseroit estre vassal pour ce regard du Roy de Castille. Ce Roy auoit fait la guerre aux Maures, durant le temps qu'il fut Roy d'Arragon seulement, & auant que d'obtenir le Royaume de Nauarre, les auoit chassés des montagnes d'Arragon, Sobrarue & Ribagorca, & en outre guerroyé le Roy Abderramen d'Huesca, pris la ville de Barbastro, estant puis acreu du Royaume de Nauarre, il continua ses entreprises, & conquestes contre les Maures, leur ostant le chasteau de Mugnoues és enuirons de Secastilla, en Ribagorca: Cobin, & Pitilla, & eut aupres-de Saragosse vne grande & cruelle bataille. Pour satisfaire aux frais desdittes guerres, ce Roy estoit contraint de mettre la main quelques fois sur les reuenus Ecclesiastiques, n'estans ses finances suffisantes à tant de charges: mais les Euesques de ce pays s'opposerent viuement à luy, & le

trauaillerent en sorte, par la crainte d'estré d'amné, qu'ils luy firent faire amende hõnorable, & confesser en public dedans l'Eglise de Roda, & deuant l'autel de S. Vincent, estans presens & ce poursuiuans l'Euesque du lieu, D. Raymond Dalmace, & celuy de Iacca D. Garcia, propre frere du Roy, qu'il auoit grieuement offencé, cela auint enuiron l'an mil huitante deux 1082.

Roy d'Aragon faisant Amende honorable aux Ecclesiastiques.

auquel temps D. Ramir, fils du Roy Don Garcia, meu de grande deuotion, donna de nouueau, & confirma ce qu'il auoit dõné au monastere de saincte Marie de Nagera, qui estoyent les lieux de Torresille, Cameros, Treuexan, Rilafresca, Lea, Villoria, & sainct Pelage de Cerezo, S. Pierre de Toresille, saincte Marie de Veraca, & autres places & Eglises iusques à faire les moynes, & Abbé de ce lieu, ou il est enterré, ses heritiers vniuersels. Le Roy D. Sancho Ramires gaigna l'an suiuant 1083. le 1083.
chasteau de Groas, dont il fit vn present au Monastere de S. Victorian pour s'acquiter de certain vœu fait par le Roy D. Ramir son pere. Aucuns escriuent que peu apres il receut vne grande route autour de Roda, où on dit que le Roy D. Alphonse gardant tousiours en son cœur quelque

colere, de ce que le Roy d'Arragon possedoit le Royaume de Nauarre, donna secrettement aide & faueur aux Maures, & fut cause de ceste deffaite de Chrestiens.

Mais l'année suiuante cependant que le Roy D. Alphonse ordonnoit les affaires
1084. de sa nouuelle conqueste de Toledo, & que les Maures plus desunis que iamais, ne pouuans congnoistre le malheur qui les poursuiuoit, continuoyent à s'entrepiller & à susciter nouueaux troubles entre eux, D. Sancho Ramires, ne voulut demeurer oysif de son costé, ny laisser eschapper si belles & si opportunes occasions d'eslargir ses terres, & aduancer la puissance des Chrestiens en Espagne. Il gaigna donc sur ces infidelles vne bataille, pres d'vn lieu dit Piettra Pisida, print sur eux la ville d'Arquedas, & eut derechef vne autre bataille contre ceste gent Moresque, prez la cité de Tudelle: & en troisiesme lieu les combatit autour de Morella, lesquelles rencõtres aduindrent toutes heureusemẽt pour les Chrestiens. Et l'année suiuante voyant
1085. qu'il auoit fait conquestes notables au plat pays, donna à son fils aysné le Royaume de Sobrarue, & Ribagorca, le faisant nommer Roy: & quelques temps apres mou-

rut la Royne D. Felicie sa femme, laquelle
fut enterrée à S. Iean de la Pena, & conti- 1086.
nuant tousiours contre les Maures l'an mil
octãte & neuf pres la ville de Mõçõ, tou- 1089.
tesfois auec grande difficulté, à cause de la
forteresse du lieu, & de l'obstinée defence
de la garnison. Ceste mesme année furent
par luy confirmés les priuileges de No-
blesse, & totalle exemption à ceux du val
de Ronçal, (tesmoignage qu'ils estoyent
tousiours vaillans, & fidelles à leurs Roys.)
L'an 1091. il contraignit Abderramẽ, Roy 1091.
Maure, de la cité de Huesca, de luy payer
tribut, donna secours à son cousin D. Al-
phonse de Castille, és guerres qu'il faisoit
és marches de Toledo, & ayãt fait dessein
d'assieger auec le temps la cité de Saragos-
se, pource commença vne forteresse pres
la riuiere d'Ebro, à cinq lieuës de Saragos-
se, qu'il nomma Castellar : gaigna depuis *Fort de Ca-*
sur les Maures Olalla, Almenara, Naual, *stellar.*
peupla Liue, & pour tenir enserré le Roy
d'Huesca, fortifia les Chasteaux de Mar-
ciello, Loarre, & Alquecar, aux marches
de la terre de Sobrarue, & mit en sa puis-
sance tout ce qui est despuis ce lieu, ius-
ques à Mottaragon, prochain d'vne lieuë
d'Huesca. Parquoy le Roy Abderramen

se voyant retrainst & pressé de jour en jour, eut recours au Roy D. Alphonse de Castille, offrant de luy payer plus grand tribut qu'il ne faisoit au Roy de Nauarre, s'il le vouloit prendre en sa protection : à quoy D. Alphonse de Castille entendit, comme celuy qui estoit prompt à s'agrandir en quelque façon que ce fut, tant peut l'ambition aux cœurs humains, que mesme n'espargnant son cousin le Roy Don Sancho, il luy auoit soustraict la seigneurie de Guipuscoa, vnie de tout tẽps à la couronne de Nauarre, & en auoit estably Cõte & gouuerneur en son nom Don Lope Dias, de Haro, Seigneur de Biscaye. Ces façons despleurent grandement au Roy D. Sancho Ramires, lequel a ceste cause, ayant despeché à la frõtiere d'Alaua quelques troupes de gens de guerre pour entretenir le Castillans, alla au siege de Huesca, resolu de la prendre à quelque pris que ce fut: la luy tindrent compagnie ses enfans, D. Pierre Roy de Sobrarue, & D. Alphonse auec les forces de Nauarre & Arragon: mais comme il procedast en ce siege par trop grande affection, il auint que voulant recongnoistre les endroits de la place plus foibles, ainsi qu'il la tournoyoit

auec ses capitaines, il fut attaint d'vne fleche Moresque au dessous de l'aisselle au deffaut du harnois, ainsi qu'il haussoit le bras, pour monstrer à quelqu'vn qui estoit pres de luy, vn lieu qui luy sembloit propre à faire sa batterie. Ce coup fut mortel, ce que sentant D. Sancho, se retira en sa tente, dissimulant plus qu'il pouuoit son mal: estant la, il fit promettre & iurer à D. Pierre, & D. Alphonse ses enfans, qu'ils ne partiroyent point de ce siege, que la ville ne fust en leur puissance, & tost apres rendit l'ame, ainsi qu'on luy tiroit la fleche de la playe. Il fut Prince magnanime & guerrier, lequel acreut ses terres des cõquestes heureusement faictes sur les Maures: mais il eut ses voisins Chrestiens peu fidelles, mesmes D. Alphonse, Roy de Castille, ayma la Iustice & police: ce fut par luy que la ville d'Estella eut son origine, qui est de ce temps vne des trois citez de Nauarre, & la deuziesme en dignité, il fit le plus ieune de ses enfans D. Ramir religieux de l'ordre de S. Benoist, au monastere de sainct Ponce de Tomeres. D. Ramires mourut l'an mil nonante & quatre, en l'aage de 49. ans, regna 18. ans en Nauarre, & 31. an & 26. iours en Arragon, laissant comme des-

D. Sancho Ramires Roy d'Aragon occis au siege de Huesca.

1094.

sus est dict trois enfans: sa mort fut vn iour de Dimenche, quatriesme de Iuin de la susdicte année 1094. & le corps iusques à la prinse de la ville, fut porté au monastere de Montaragon, & de là à S. Iean de la Pena.

De Don Pierre, I. du Nom, XVII. Roy de Nauarre, & III. d'Arragon.

PAr le decez de Don Sancho Ramires, vint à la Couronne Don Pierre seul de ce nom entre les Roys de Nauarre, & I. entre ceux d'Arra-
1094. gon, l'an mil nonante quatre, ayant ja regné en Sobrarue & Ribagorça neuf ans. A son aduenement il iura de maintenir les Loix & priuileges du pays: il s'intitula Roy de Pampelone, & d'Arragon, & suiuant la promesse faitte à son pere il continua le siege d'Huesca, lequel fut long & difficille à cause de la force du lieu, & de la resistance des Maures la habitãs, aydés par le Roy Almocabeu de Saragosse, & autres Maures, & aussi d'aucuns Chrestiens, du nombre desquels le Comte D. Garcia de Cabra, & D. Gonçales vassaux du Roy de Castille, estoyent. Ceux cy estans venus au

secours d'Huesca, auec vne grãde & puissante armée l'an mil nonante six, & cuidãs 1096.
faire leuer le siege, eurent bataille aux champs dicts Alcoras, auec les Nauarrois, & Arragonnois, qui la gaignerent, mettãt à mort plus de trente mille Maures, & le surplus en totale routte, & fuitte: tellemẽt que la ville destituée du secours esperé, se rendit au Roy D. Pierre de Nauarre & de Arragon. Icy sont forgées les anciennes armoiries d'Arragon, sur vne vision que les Espagnols escriuains disent estre apparue à plusieurs Arragonnois, durant le cõbat: assauoir S. George à cheual, auec vn escu d'acier, auec croix de gueules, combatant pour les Chrestiens: & qu'apres la deffaitte des Maures, furent trouués quatre testes de Princes Maures fort remarquables, à raison dequoy, disent que le Roy D. Pierre print pour armoiries d'Arragon la croix rouge, en champ d'argent, auec quatre testes de Maures, de mesme couleur aux quatres quarres de l'escu. En ceste journée d'Alcoraz furent renommés pour leur vertu & prouesse, Gaston Biel, souche de la famille des Cornels, Federic Atrocillo, Lopez, Ferencio de Lune, Gomes de Lune, Fortun Maza, Simon

Prise de Huesca par le Nauarrois & Aragois.

Anciennes armoiries d'Arragon.

Aznar, Oteicia & Sãcha Pegna, cheualiers Arragonnois. Huesca prinse, la Mosquée Majeur d'icelle fut a l'instant dediée en Eglise cathedrale, & le siege Episcopal de Iacca transferé en icelle cité, ainsi qu'il auoit esté autresfois. Dans la ville furent trouués des Chrestiens Muzarabes, lesquels auoyent vescu durant la domination des Maures en icelle, tousiours en liberté de leur religion, exerçans leurs offices dans le temple de S. Pierre. Le Roy Don Pierre doua magnifiquement ceste Eglise cathedrale d'Huesca, & inuita par grans priuileges les hommes de touttes pars à la venir peupler, & si habituer. Le Roy D. Pierre, du viuant de D. Sancho son pere, fut marié à vne Dame nommée par aucuns Berthe, par autres Ygnes, Italienne, de maniere qu'il est incertain s'il eut vne seule femme, à qui ces deux noms soyent attribués, ou biẽ s'il fut marié deux fois. Tant y a qu'il eut de sa femme espousée, vn fils nommé comme luy, D. Pierre, & vne fille, dicte D. Isabel, l'vn & l'autre de ses enfans moururent auant le pere: l'enfant D. Pierre neantmoins estant marié auec D. Solin fille du Cid Ruis Dias. Quãt à l'autre fille du Cid, D. Eluira, elle eut de

son

ſon mary D. Ramir Sanches, fils du Roy D. Sancho Garcia, vn fils nommé D. Garcia Ramires, lequel deſpuis vint a la Couronne de Nauarre, & vne autre fils appellé D. Sancho Ramires, qui fut Seigneur de Degna Corrada, & vne fille, D. Eluira Ramires, laquelle fut mariée en Caſtille, auec D. Rodrigo Gomes, fils du Comte D. Gomes de Candeſpina, & Garmas. Par ces alliances, eſtant la maiſon de Nauarre & d'Arragon fauorable au Cid Ruis Dias, qui poſſedoit Vallance, il fut ſouuēt aydé & ſecouru contre les Maures, d'hōmes & d'argent, par les Prince d'icelle. Or apres la prinſe d'Hueſca, le Roy D. Pierre laiſſant dans icelle en garniſon D. Fortun Garces de Biel, & D. Ferris de Licaua, & D. Pierre de Vergas, aſſallit & print vn chaſteau treſ-fort, pres de Beloa, appellé Calaſanzo, & euſſent fait luy & les autres Princes Chreſtiens plus grans effects, s'il y eut eu plus de fidelité & de bonne intelligence entre eux, voire plus de zelle, & de bonne religion, mais chacun taſchant d'agrādir ſa maiſon, & pour ce faire ſe dōnās les vns aux autres pluſieurs deſtourbiers, & empeſchemens, la force des Maures accreut, par l'vnion qu'ils auoyēt faicte d'Eſ-

E

pagne & d'Afrique. C'estoit au temps que plus bruyoyent les armes d'Orient, & que tous les Princes, Seigneurs & Gentils-hõmes guerriers de France, Allemagne, Italie, Angleterre, voire mesme d'Espagne, brusloyent du desir de faire ce voyage, oubliant leurs pays, affaires, familles & maisons, pour s'acheminer a ceste entreprise. Parquoy ce n'est de merueilles, si l'estat des Maures presque aterré en Occident, par leurs seditions & partialités, ayãt trouué l'appuy des Miralmumins d'Afrique en temps que chacun couroit a la cõqueste de Leuant, fut restably & remis sus par les Almorauides.

Dismes octroyés aux Laics.

Ce fut de ce temps que les Seigneurs seculiers, ou laiz, commencerent à iouyr en proprieté, & s'acõmoder des reuenus Ecclesiastiques, des dismes par toutte l'Europe, ayant le Pape Vrbain expedié ses bulles aux Princes & potentats Chrestiens, confirmatiues de celles du Pape Gregoire vij. donnés a sainct Iean de Latran, l'an 1073. dont les Nobles de la Gaulle Nauarre seurent bien faire leur profit. Toutes ces permissions, & facultés de iouyr des biens qu'ils appellent spirituels de l'Eglise, octroyoit le Pape, pour donner courage

aux hommes de faire la guerre aux infidelles.

En ce temps, le pays de Nauarre estoit gasté par vne multitude de sauterelles & chenilles, dont les Nauarrois eurent recours au sainct Pere, luy faisans entendre leurs calamités : Le Pape, par l'aduis des Cardinaux, enuoya vn Euesque d'Ostia, nommé Gregoire, lequel les aduertit que cela aduenoit pour leurs pechez, possible que l'Euesque de Pampelone, D. Pierre de Roda, ni autres leurs pasteurs ne leur en auoyent rien dit, ou bien ne les auoyent sceu persuader que telle fut la cause de ce chastiment. Cest Euesque d'Ostia fut creu, & partant quelque amendement aduint entre les peuples de Nauarre : à raison dequoy le fleau des sauterelles, & chenilles cessa. Pour cela ce Gregoire d'Ostia fut estimé Sainct, & est aujourd'huy le patron & protecteur des vignes, & fruits de la terre a l'encontre des chenilles, & semblable vermine, en Espagne. Disciple d'iceluy fut sainct Dominique, dict de la Calcada, lequel se tint long temps és terres voisines de Nauarre, à quatre lieuës de Nagera, recueillant les pelerins estrangers, qui de diuers endroits de l'Europe alloyent visiter

Gregoire Euesque d'Ostia protecteur des vignes & fruits en Nauarre.

le sepulchre de sainct Iacques. Ce S. Gregoire mourut depuis a Logrogno, & est enseuely a la Berneça en Nauarre. En mesme temps fut institué l'ordre de Cisteaux
1098. au diocese de Chalon en Bourgongne par vn certain personnage nommé Robert. Cependant le Roy D. Pierre ne cessoit de faire guerre contre les infidelles de son voisinage, & sur eux auoit pris le lieu de Pertusa. Despuis il se mit au siege de la cité de Barbasto, laquelle apres grans effors, tant des assiegeans que des assiegés, luy fut randue, ensemble le chasteau de Vililla, & autres forteresses de ceste contrée l'an mil
1101. cent vn. Il rendit incontinent á ceste Cité son siege Episcopal, comme elle auoit eu autres fois, & en fut lors Euesque D. Ponce, qui l'estoit de Rode,

Ce fut en ce temps que la cheualiere du temple de Hierusalem fut premierement instituée par vn certain Hugues de Paganis, & Geoffroy de sainct Adelman, voués a tenir le chemin asseurés, depuis le port de Iaffa (Ioppe anciennement) iusques au temple, despuis meslans la cheualiere auec les regles monacales, ils constituerent vn ordre approuué par les Papes, & par succession de temps, acumulerent si grandes

Ordre des Temples.

richesses par toutte la chrestienté, que les Roys, & les Papes mesme leur en porterent enuie, & dura leur ordre l'espace de deux cens ans: de la despouille desquels plusieurs s'acommoderent. Ces templiers furent la source de tous les ordres militaires qui sont despuis venus en la Chrestiẽté. Ce Roy D. Pierre, & ses enfans, furent enseuelis a sainct Iean de la Pena, dernier des Roys qui y sont enterrés ensemble ses enfans, apres auoir regné tant en Nauarre qu'en Arragon dix ans & trois mois.

Templiers source de tous les ordres militaires de la Chrestiẽté.

De Don Alphonse, XVIII. Roy de Nauarre & IIII. d'Arragon, Empereur des Espagnes, surnommé le bataillant.

TOus les Royaumes Chrestiens d'Espagne furent ioints comme en vn corps, l'an mil cent huit 1108.
par la succession de Leon, Castille, Tolede, & autres conquestes eschues a D. Vrraca, femme de D. Alphonse, Roy de Nauarre & d'Arragon. Or entra le Roy Don Alphonse de Nauarre en Castille, estant en armes, menant auec luy sa femme D. Vrraca, mais il ne luy fut besoin d'vser de forces, car tous luy furẽt obeissans, villes,

forteresses & grans Seigneurs du pays, lesquels il regit & gouuerna en toutte douceur, humanité, & bonne iustice, il fit forte guerre aux Maures qui confinoyent sur les marches de son Royaume d'Arragon. Il fut surnommé le bataillant, a raison des faits d'armes, & batailles ou il se trouua durant son regne: affermans les historiens qu'il fut neuf fois en bataille rãgée, & emporta la victoire en touttes, excepté és deux dernieres batailles qu'il eut prez de Fraga. Des qu'il eut le pied en Castille, il commença à penser a ce qui pourroit aduenir, si sa femme venoit a mourir sans enfans de luy, partant mit és pricipalles places, & villes fortes de ce Royaume, des gouuerneurs & capitaines de ses pays de Nauarre & d'Arragon, affin que s'il estoit besoin de quiter ses Royaumes, il s'é peut desaisir auec son honneur & aduantage. Il cognoissoit aussi sa femme Vrraca superbe, ingratte, legere, & assez peu honneste de sa personne, partant comme bien aduisé, il se munissoit pour tous euenemẽs que le temps pouuoit amener. Ceste femme sur legere occasion, conceut vne haine tres-maligne cõtre le Cõte D. Pierre Ansures, Seigneur de vailledolit, qui l'auoit

D. Vrraca inconstante superbe & legere.

nourrie, & luy auoit gardé ses Estats apres la mort du Roy son pere, seulement pource qu'es lettres qu'il auoit escrittes au Roy son mary, & à elle, les aduertissant qu'ils vinssent prendre possession de leur heritage: Il auoit intitulé son mary Roy de Castille, pour ceste cause elle entreprit de luy oster sa terre de Vailledolit, & autres biēs, mais le Roy le restablit en iceux incontinent: & affin qu'il fut plus asseuré contre la rage de ceste femelle, il l'enuoya en Arragon, auec D. Elo sa femme, leur donnāt en gouuernement le ieune Conte d'Vrgel son nepueu.

La premiere expedition qu'il fit contre les Maures, fut enuiron l'an 1110. sur ses frontieres de ses pays d'Arragon & Nauarre, ou il fut assisté par plusieurs Seigneurs François desireux d'aquerir honneur & renommée. Discourant le long du cours d'Ebro, il print Tihauste, Borja, Magallon, & autres places de ces marches: tellement que l'heureux succés qu'il eut en ceste entreprise, luy donna courage d'effectuer ce que ses predecesseurs Roys de Nauarre auoyent de long temps designé, sçauoir est, de presser, & d'assaillir la cité de Sarragosse par tous moyens, pour la re-

duire a son obeissance : laquelle comme il faisoit semblant d'assieger, commençant à donner le gast, & se saisir des lieux propres enuiron icelle, le Roy Abucalem luy vint presenter la bataille, acompagné de grande puissance, laquelle se desmela pres de Valtierra, ou fut ce Maure vaincu, & tué sur le champ. A la faueur de ceste victoire le Roy D. Alphonse print Morella, & resolut d'assieger plus estroictement la cité de Sarragosse : parquoy il mit en premier lieu dans le fort du Castelar vne grosse & forte garnison de viels soldats, appellés pour lors en Espagne Almogarabes, gens continuellemēt entretenus a la solde des Roys, sur les frontieres des Maures. Ce siege fut long & perilleux : car les Maures deffendirent celle cité, grande, peuplée, & bien munie, courageusement. En ce siege se trouuerent plusieurs Seigneurs François, & autres desquels furent Gaston, Seigneur de Bear, le Comte de Comminges, & Rotron Comte de Perche par lequel la ville de Tudelle, située sur Ebro, entre Sarragosse, & Calaorra, fut prinse d'emblée. Le Roy D. Alphonse pour remunerer le Comte de Perche d'vne prinse de si grande consequence, pour le siege ou il estoit,

Almogarabes soldats.

Siege de Sarragosse.

Tudelle prise par le Comte de Perche.

luy donna ceste place, laquelle despuis demeura iointe au Royaume de Nauarre.

Pendant que le siege se continuoit, se trouuant le Roy D. Alphonse en la Cité de Barbastro, vint en sa court le Comte Bertrãd de Toulouse, fils du Comte Raymõd, & de D. Eluira fille bastarde du deffunt Roy Alphonse vj. Ce ieune Prince estoit depossedé, par le Cõte de Poictiers, de touttes ses terres, a raison dequoy estãt bien receu & honnoré par le Roy, & aussi pour estre par luy aydé au recouurement de ses biens, il se fit vassal d'iceluy le recognoissant pour son Seigneur souuerain, de tout ce qu'il possedoit & possederoit (selõ les histoires Espagnoles) qui fut enuiron l'an 1116. Neantmoins cela ne profi- 1116.
ta de rien au Comte Bertrãd: car les guerres continuelles que le Roy eut contre les Maures, ne luy donnerent loisir d'entendre aux affaires de Toulouse, ioint que le Comte Guillaume de Poictiers estoit amy du Roy, & vint luy mesme en personne a la guerre contre les Maures d'Espagne, & notamment au siege de Sarragosse, auec les Comtes de Cominges: & de Bigorre. Enuiron l'an mil cent dix-huit 1118.
fut prinse par les François la place de Al-

Almudebar forte place prise par les François. mudebar, forte & bien munie, qui donna grand effroy aux Maures circonuoisins, & leur fit abandonner plusieurs places, les assiegez de Sarragosse commençans à se deffier de pouuoir garder long temps leur cité employerent tous leurs deniers, credits, & moyens, prians, & solicitans les Maures voisins & loingtains de les secourir en leur extreme besoin. Parquoy leur fut enuoyé vn Capitaine appellé Tenin, auec gens & viures, pour mettre dans la ville, il fut rencontré, mis en routte, & deualisé prez de Doraca, par le Roy D. Alphonse, & le Comte de Poictiers lequel selon Curite, autheur Arragonnois, s'y trouua auec six cens cheualiers. La prise de ceste grande ville fut en Decembre mil cent dix-huit, en laquelle estant entré le Roy D. Alphonse, il se logea dans le Palais des Roys Maures, appellé Açuda pres la porte de Toledo, puis se mist a ordonner de l'Estat d'icelle, pour en faire sa capitalle ville. On trouua en Sarragosse plusieurs Chrestiens, appellez Muzarabes, qui viuoyent la entre ses Arabes, en assés grãde liberté de leur religiõ, laquelle ils exerçoyent au temple appellé Nostre Dame del Pilar, edifice fort ancien. Ces choses

Prise de Sarragosse.

ainsi executées, on fit mettre le siege deuant la ville de Tarassonne, laquelle ne fit pas grande resistance. Elle auoit esté auparauant de la Couronne de Nauarre, demeura par ceste derniere conqueste, en celle d'Arragon: Puis institua vn ordre de Cheualiers, à l'imitation des Templiers de Hierusalem, qui s'appella de sainct Sauueur, leur assignant rentes & reuenus, affin qu'ils s'employassent de meilleur courage à extirper, par armes, les Infidelles de la terre d'Espagne, ce qu'il auoit proposé & fut l'an mil cent vingt.

Ordre des cheualiers de S. Sauueur.

1120.

Voyant le Roy que sa femme D. Vrraca estoit impudique: la fit reserrer en la forteresse de Castelar, prez la ville de Sarragosse, d'où elle essaya par tous moyens d'euader: ce qu'elle fit, estant aydée par aucuns Seigneurs de Castille, mal contẽs, auec lesquels elle se retira en ses Royaumes, là où elle print conseil de faire diuorce d'auec son mary, prenant occasion sur ce qu'elle auoit esté mariée outre son gré, & par contraincte, & aussi qu'elle estoit sa cousine remuée de germain, ne pouuans son mariage estre sans dispense de l'Eglise Romaine, les grans Seigneurs & Estats de Castille considerans les grans troubles, &

D. Vrraca impudique.

miseres qui deuoyent aduenir, si ce desseing estoit effectué contre le Roy D. Alphonse, ils n'y voulurent consentir, ains prindrent en toutte reuerence leur Royne, & la ramenerent en Arragon, au Roy son mary, lequel dissimula les iniures receuës d'elle, & la recent en grace: mais cõme elle continuast en ses meurs des-honnestes, & oubliast de plus en plus son honneur, le Roy la chassa de sa compagnie à iamais, sans se soucier beaucoup du gouuernement ou administration du Royaume de Castille.

Haut pour certain fut le courage de ce Roy, & monstra bien qu'il faisoit plus d'estat de la vertu, & de son honneur, que des biens mondains, se dessaisissant de si amples iurisdictions que celles de Castille Leon, Tolede, & autres, que luy auoit apporté D. Vrraca: laquelle estant remise en ses pays, se plaignit de ce que plusieurs forteresses luy estoyent encores retenues, demandant aduis & aide pour les recouurer. Celles qui estoyent gardées par capitaines, & gouuerneurs Castillans, luy furens rendues sans attendre le mandemant du Roy. Entre autres D. Pedro Ansures, incontinent apres la restitution, par luy fai-

ctes de quelques places, s'en vint trouuer le Roy, qui estoit en Castellaz & comparoissant deuant luy, monté sur vn cheual blanc, & vestu d'escarlate, mit pied a terre, & tenant vn licol en sa main, luy dit qu'il auoit fait enuers sa Royne & Princesse naturelle, deuoir d'vn fidelle vassal, neantmoins qu'ayant failly enuers le Roy, auquel il auoit iuré, hommage & fidellité, il luy aportoit la main, & la bouche, instruments du serment qu'il luy auoit faict, afin que d'icelles, & de tout son corps, fut fait ce qu'il plairoit à sa Majesté commander.

Fidelité & integrité de D. Pedro Ansures.

Le Roy D. Alphonse, tousiours semblable à soy mesme, quoy qu'il fut ennuyé de la reddition de ses forteresses, luy pardonna, acquiescant au conseil & remonstrances des sages, qui louerent fort la fidellité, & rondeur de ce cheualier, laquelle deuoit seruir d'exemple à la posterité: parquoy il fut renuoyé auec honneur en Castille.

Magnanimité du Roy D. Alphonse.

De la en auant D. Vrraca ne fit aucune chose de bon : elle obtint son diuorce par l'authorité du Pape Pascal. Lors se voyãt sans bride, elle se desborda estrangement. Elle eut des-honneste conuersation auec le Comte D. Gomes de Candespina, & d'iceluy engendra à la desrobée vn fils

Maiſon & famille des Hurtados. nommé à ceſte cauſe D. Fernãd Hurtado, ou le deſrobé duquel eſt deſſendu la famille des Hurtados, illuſtre maiſon en Eſpagne. Il eſt certain que le Comte Don Gomes, en bref temps eut l'entier gouuernement du Royaume, & diſpoſa des affaires d'iceluy, tãt de la guerre que de la paix, à ſon plaiſir & volonté, il y eut auſſi Don Pedro de Lara qui s'inſinua auſſi en la bonne grace de la Royne, & fut en peu de tẽps de ſes plus agreables mignons, dont le Comte Gomes eſtoit fort ialoux. La vie diſſolue de D. Vraca, eſtoit tellement cognue de tous, & par tout, que le Roy Don Alphonſe meu de iuſte deſdain, ſe reſolut d'entrer en Caſtille, auec grande armée, *Entrée du Roy D. Alphonſe en armes en Caſtille.* mit au feu & à l'eſpée tout ce qu'il rencontroit.

Contre luy ſe mirent aux champs les deux amoureux de la Royne D. Gomes, & D. Pedro auec les forces de Caſtille, & Leon, & ayans rencontré l'armée du Roy, compoſée de Nauarrois & Arragonnois, vaindrent aux mains, prez de Caudeſpina, non gueres loing de Sepulueda. D. Pedro qui conduiſoit l'auantgarde, fut des premiers chargé, & premiers à fuir, ſe retirant à Burgos, où eſtoit la Royne, portãt nou-

uelles de la routte, qu'il n'auoit pas eu loisir de voir. L'armée de Castille fut deffaite, & mise en routte, plusieurs bons cheualiers tués, & autres prins, notamment D. Gomes, Comte de Candespina, auec vn sien frere, appellé D. Diagomes y moururent sur le champ. Grãde fut la vertu d'vn de la maison d'Olea, qui portoit l'estandart du Comtes Gomes, lequel estant mis bas de son cheual, ayant les deux mains couppées, retint l'estandart serré entre ses bras, tant qu'il eut l'esprit, criant a haute voix, Olea, Olea. Apres ceste victoire, le Roy D. Alphonse passa iusques a Leon, par le territoire de Campes, faisant cruel degast & massacre par où son armée passoit, à l'endroit des partisans de D. Pedro. Et pource que les deniers defailloyent, les soldats s'abandonnans au pillage, commirent infinis brigãdages & sacrileges. Ayãt le Roy D. Alphonse penetré iusques en Galice, auec le mesme desordre, la noblesse de ces contrées assembla ce qui estoit propre à porter armes, & vint au deuant de ce furieux ennemy, menant en l'armée le ieune D. Alphonse Raymond, fils de D. Vrraca, & de son premier mary, le Comte Raymond de Bourgongne. Et derechef

Deffaite des Castillans.

Marque illustre de la maison d'Olea.

Autre deffaicte des Castillans Leonois, & Gallegos.

eut le Roy D. Alphonse bataille prez d'vn lieu appellé Carrora de Augrias, entre les villes de Leon, & Astorga, ou les Nauarrois & Arragonnois eurẽt encor du meilleur, & fut prins prisonnier D. Pedro de Trauas, D. Alphonse Raymond se sauua en Portugal. Le Roy de Nauarre ramena son armée victorieuse, en vn lieu appellé Nençon ou il enserra la Royne puis retourna en ses pays, auec grande quantité de prisonniers, & de butin.

Conspiratiõ cõtre la Royne en Castille.

La Royne deliurée d'vn si grand danger, ne laissa pourtãt de se donner du bon temps, auec son mignon D. Pedro de Lara: lequel faisant le Roy, & passant outre iusques a extreme tirãnie, irrita les cœurs de la noblesse, en sorte que plusieurs des plus grans conspirerent d'abandonner la Royne, & appeller au gouuernement du Royaume D. Alphonse Raymõd son fils, & malgré la Royne sa mere, & son amoureux, l'establirẽt Roy de Castille, & Leon, l'an 1122. ayant regné le Roy D. Alphonse de Nauarre en ces Royaumes prez de quatorze ans, en perpetuels troubles & grans tourmens.

En fin D. Alphonse Raymond assiegea sa mere Vrraca dãs la Tour de Leon: mais par

par l'entremise des grãs Seigneurs, la paix fut faicte à telle condition, qu'elle se deporteroit de tout gouuernement & maniement d'affaires, & se contenteroit d'vne pension conuenable à sa dignité. Quãt a Don Pedro de Lara, son mignon apres auoir longuement tournoyé ça & la en fuyant en fin se retira a Barcelone.

L'an mil cent vingt cinq le Roy D. Alphonse de Nauarre dit le combatant mena vne armée contre les Maures de Valance, dont il courut & fouragea le pays, puis celuy de Grenade, & apres tournant par Cordoue, ainsi qu'il s'aprestoit pour l'assieger, fut empesché par vne armée suruenante des Maures Almoradides, ausquels il liura la bataille, & les desfit. Neãtmoins ne luy semblant bon de s'arester pour lors à ce siege s'en retourna chargé de proye, de touttes sortes. 1125.

Il mena au voyage de Cattelogne l'infant D. Garcia, fils & heritier de D. Ramir Sanches, auquel appartenoit de droit la succession du Royaume de Nauarre, pour estre issu de ligne directe & legitime du Roy D. Sancho Garcia son ayeul. Ce ieune Prince fut laissé par son pere mourant, en gouuernement à D. Sol, veufue de l'in-

D. Garcia vray heritier du Royaume de Nauarre.

fant D. Pedro, sa tante maternelle, fille du Cid Ruys Dias, par laquelle il fut nourry, en sa premiere ieunesse, en toutte vertu & sainćteté, & l'appelloit on Seigneur de Monçon. Apres ceste expedition, le Roy peupla le nouueau bourg de Pampelone, qu'il auoit fait construire prez l'ancienne ville, qui s'appelloit de ce temps la Iruna, c'est a dire bonne ville: & y mit des habitans François, prins d'entre les gens de guerre qui l'auoyent serui contre les Maures, lesquels il voulut remunerer de leurs bons seruices, en les logeant en ceste nouuelle creue, leur donnant les priuileges & exemptions de la ville de Iaca: on tient qu'ils estoyent venuz de Cahors en Quercy.

Prise de Bayonne.

Ce fut enuiron ce temps que le Roy D. Alphonse de Nauarre, eut quelques debats auec les habitans des Pyrenées, du costé de France, au Duché de Guyenne, que ie coniecture estre, que fauorisant au Comte de Toulouse, & de S. Gille, il fit guerre au Comte de Poitiers qui detenoit les terres dudit Comte de Toulouse, il assiegea la ville de Bayõne, laquelle il print. Durant ce siege, il fit son testament, il dõna à l'Eglise de Pampelone, & au mona-

ſtere de Leyre,la ville & chaſteau d'Eſtella,auec tous les droits,proffits, & emolumens d'icelle,fit auſſi plusieurs laigs,& dõs de grande conſequence : mais le plus important de tous,fut celuy qu'il fit aux religieux du Sepulchre, & a l'ordre des cheualiers templiers, & celuy des hoſpitaliers de Hieruſalem, de tous ſes Royaumes de Nauarre,& d'Arragon,& outre-plus de ce qu'il pourroit conqueſter de la en auant ſur les Maures,ordonnãt particulieremẽt, que ſes armes, & ſon cheual fuſſent enuoyés aux cheualiers du Temple. Toutes ces ordonnances fit ce Roy, par la hayne qu'il portoit a ceux de ſon ſang, ſe voyant viel,& ſans aucuns heritiers engendrés de ſon corps,mais il y en eut peu d'executé, à cauſe du grand trouble,& detrimẽt que cela euſt peu porter à l'Eſtat des Chreſtiẽs d'Eſpagne.Si eſt-ce que ſon teſtament fut fait auec touttes les ſolennités,& corobore par les peines, & comminations qui eſtoyent en vſage en ces ſiecles là. Eſtant de retour en ſes Royaumes, il erigea vn ſiege,& court particuliere aux habitans de la ville de Calataiub, leur octroyant plusieurs priuileges, & immunités, iuſques à ordonner que les reuenus Eccleſiaſtiques

Teſtament prodigieux du Roy D. Alphonſe Roy de Nauarre.

fussent patrimoniaux, afin que les habitãs, & naturels seuls, en peussent iouyr. Au
1133. commencement de l'année mil cent trẽte trois ce Roy fit vne assemblée des Euesques, & grans Seigneurs de ses pays à Saragosse pour deliberer de la guerre contre les Maures, la fut decreté de la guerre contre les Maures, vsurpateurs des terres d'Espagne, & quant & quant fut donné ordre à tout ce qui estoit necessaire pour vne si grande entreprise Ayant deliberé dexterminer de tout point les Maures, il cõmença au deça d'Ebro d'assaillir ceux de Lerida, & Fraga, sur lesquels il print par composition la ville de Mequinencia, lors forte a merueilles, & ayãt fait les Maures leur plein pouuoir de se deffendre. De la il vint deuant Fraga ville munie, & naturellemẽt forte, asize sur la riuiere de Cinca, laquelle il commença de serrer de prez, enuiron le moys d'Aoust, mais l'hyuer suruenãt, il fut contraint de leuer le siege, & rompre son camp, auec bonne volonté d'y retourner sur le printemps, ce qu'il fit, des le moys de
1134. Feurier mil cent trente quatre. Or si la place estoit forte auparauant, les Maures y auoyent tellement besongné, durant leur relache de l'hiuer, qu'ils l'auoyent rendue

inexpugnable. L'ayāt le Roy D. Alphonſe aſſiegée, & eſſayé en touttes les façons poſſibles à luy fut contraint en fin de leuer vne autresfois le ſiege de deuant ceſte place, cognoiſſant quelle eſtoit imprenable. Ainſi qu'il ſe retiroit, les aſſiegés prenans courage, tāt de la retraicte des Chreſtiens, que de quelque ſecours qu'ils auoyent eu du coſté de Lerida, ſe ieſterent aux champs, & donnerent ſur la queuë de l'armée Nauarroiſe, laquelle ils contraignirent d'arreſter, & tourner viſage, pour combatre. La aduint au Roy D. Alphonſe d'eſtre vaincu, choſe du tout nouuelle, & dure a luy, qui auoit par tout battu ſes ennemis, deſpuis qu'il auoit commandé aux armées. Partant ſe retira extremement indigne, & confus, ayāt perdu en ceſte iournée grand nombre de Chreſtiens, & entre autres quantité de vaillans cheualiers & grans Seigneurs de Nauarre & Arragon. Les Maures enorguellis de ceſte victoire, & de ce qu'ils auoyent chaſſé le Roy hors leurs limites, entrerēt aux terres d'iceluy, mettant a feu & a ſang tout ce qu'ils ne pouuoyent amener, & paruindrēt iuſques a Mouçon: dequoy depité le Roy ſe mit en vn malheur indigne d'vn ſi grand &

ſage capitaine qu'il s'eſtoit touſiours monſtré : mais on court pour neant contre la volonté de Dieu. Eſtant ſes forces diſſipées, & chacun retiré en ſa maiſon, apres la routte qu'ils auoyẽt receuë, il rapela les plus prochains, & ſans atendre qu'ils fuſſent arriués en nombre conuenable, pour acompagner ſa perſonne, ſe mit tout vieil & caſſé qu'il eſtoit, auec quatre cens hommes de cheual ſeulement, à la pourſuite de ces Maures, qui emmenoyẽt grãde proye de touttes ſortes de biẽs, & innumerables priſonniers Chreſtiens : les ayant attains pres de leur fort de Fraga, il s'apperceut de ſa faute, & ſe cuida retirer, mais il n'eſtoit plus temps : car les Maures s'eſtans aſſez aperceu du petit nõbre qui les auoit pourſuiuis, ſe retournerent contre eux, & ayãs eſtandu leurs bandes par aſſez grand circuit, enuironnerent le Roy, & ſa trouppe qu'ils mirent preſque toutte au tranchant de l'eſpée, entre autres le Roy y fut tué: cela aduint au moys de Septembre, de l'an mil cent trente quatre. Telle fut la fin du Roy D. Alphonſe le bataillant, excellant Prince, & heureux, ſi les calamités domeſtiques, la hayne des ſiens, & ſa trop grande ſuperſtition n'euſſent miné, & affoibli

Mort du Roy D. Alphonſe le bataillant
1134.

a vigueur de son esprit, qui luy faillit du
out en ses derniers iours. On dit que son
orps fut recueilly, & enseuely au Mona-
ere de Iesu de Nazareth, de Montaragō:
outesfois plusieurs estiment, qu'il ne se
rouue point, s'estant perdu en ceste des-
aitte escarte de ses gens, comme il est ad-
enu a autres grās Princes, en semblables
encontres. Le bruit courut entre le peu-
le, qu'il s'estoit sauué de la meslée, & que
e voyant pour la deuziesme fois vaincu,
hose non acoustumée à luy, il en print si
rand creuecœur, qu'il ne s'osa plus mon-
rer à ses subiets, mais s'en alla en Hierusa-
lem d'ou il ne reuint plus. Il auoit regné
l'espace d'enuiron de trente ans. A son de-
cez, les Estats de Nauarre & d'Arragon se
trouuerent en grande perplexité, tant a
cause que leur deffunt Roy ne laissoit au-
cun successeur direct de luy, que pour rai-
son aussi du desesperé testamēt qu'il auoit
fait, les dificultez furent acreues par les
partialitez des Seigneurs qui ne se pou-
uoyent accorder en l'election d'vn nou-
ueau Roy.

Pendant qu'ils debattenr entre eux, le
Roy D. Alphonse Raymond de Castille
estant aduerty du decez de son beau pere,

reueilla, par l'aduis, & ſolicitation de ſes conſeillers, ſes viels droits, & pretendant que les Eſtats de Nauarre & Arragon luy appartenoyent, comme arriere fils qu'il eſtoit de D. Sancho le grand, qui fut Roy de Nauarre, & Comte d'Arragon, eut moyen de s'emparer des terres de la riuiere d'Oija de Villaroda, Grauon, Nagera, Logrogno, Arnedo, Biguerra, & pluſieurs autres places, iuſques à Calaorra, qui furent lors retranchées du corps de Nauarre, tellement que la iuriſdiction de ce Royaume fut bornée du coſté de Caſtille, par le Fleuue Ebro, courāt le pays d'Alaua, & print la ville de Maragnon, & autres forts mettāt telle terreur aux Nauarrois, & Arragōnois que n'eut eſté la crainte qu'ils auoyent de perdre leurs exemptions & priuileges, & recepuoir quelque mauuais traittement du Roy D. Alphonſe ils ſe fuſſent volontiers rendus tous a luy. Apres auoir bien rauagé, il fut admoneſté de n'oublier l'expiation de ſes exces, pour ce fit pluſieurs belles donations au monaſtere de ſainct Emilian, qui ſe trouuent eſcrittes & receues par Berengir, Archediacre de Tolede. Eſtant puis entré en Arragon, fit le meſme d'egaſt qu'en Nauarre.

Expiations des pechez & vſurpations du Roy D. Alphōſe de Caſtille.

Lors les Nauarrois & Arragonois se voyãs pressés par le Roy de Castille, se hasterent de remedier à ce mal, qui leur venoit par faute d'auoir vn chef: partant s'estans assẽblés au lieu dict Boria, ville appartenante a D. Pedro de Atares, cheualier du sang Royal, qu'on estime fils de D. Garcia, fils de D. Sancho bastard de D. Ramir, premier Roy d'Arragon, & de D. Therese Caxal sa femme, grande partie deux estoit d'aduis qu'on l'esleut pour Roy de Nauarre & d'Arragon, d'autant qu'ils auoyẽt cognu en luy plusieurs qualitez Royales, sçauoyent que le feu Roy l'auoit grandemant estimé, & que pour recongnoissance de ses merites, il luy auoyent donné la ville ou ils estoyẽt & plusieurs autres dõs. Toutesfois ce personnage autremẽt doué de grandes vertus, estoit graue & seuere outre mesure: à raison dequoy il estoit moins aymé de la noblesse de Nauarre, dont mesmes aucuns se sentoyent particulierement offencés, de ce que quelques fois l'ayans voulu visiter, on leur auoit refusé l'entrée, disans les portiers que monsieur estoit empesché en affaires de grande consequence: mais ils entendirent despuis, que les occupations de Don Pedro

D. Pedro de Atares reiettê de la dignité Royalle de Nauarre par son arrogance.

estoyent, qu'il se faisoit testonner par son barbier: partant sa grande outrecuidance, & importune grauité luy fit ce dommage,
„ qu'il ne fut point esleu Roy de Nauarre,
„ disans l'assemblée, que les principalles ver-
„ tus, qu'estoyent requises aux Roys deffail-
„ loyent a D. Pedro : assauoir, la clemence.
„ S'il a monstré (disoyent-ils) son outrecui-
„ dance & arrogance insupportable, estant
„ en estat priué, qui pourra doubter qu'a-
„ pres qu'il sera monté au trosne Royal, il ne se iette du tout hors des termes de modestie, & qu'il ne vilipende les Seigneurs, & Gentilshommes ses subiets. Partant cócluoyent, qu'il se failloit bien garder de se soubmettre à vn tel homme, mais auisassent de choisir autre Seigneur, qui fut descendu du mesme sang, dont le pays, par la prouidẽce diuine n'estoit pas despourueu: qu'ils auoyẽt D. Ramir, frere du Roy deffunt, D. Garcia Ramires seigneur de Mouçon, & autres qui auoyent dõné meilleur esperence d'eux, que n'auoit fait D. Pedro. A la persuasion de ceux cy les Seigneurs, & gens d'Estat assemblés à Boria, inclinerent à D. Frere Ramir, qui estoit moyne de l'ordre de sainct Benoist: mais affin que cela se peut faire auec plus d'ordre, &

moins de dificulté, ils resolurent de changer le lieu de l'assemblée & s'en aller a Mouçon pour la y declarer & ordonner en bref temps à suruenir a leurs affaires, ce qu'ils firent comme verrez.

De Don Garcia Ramires, VII. & dernier de ce nom & XIX. Roy de Nauarre.

EN ce deslogement qu'ils firent de Borja pour aller à Mouçon, il vint vn autre pensemẽt aux Nauarrois, considerans qu'ayant esté D. Frere Ramires l'espace de quarante ans nourry entre les moynes, il estoit croyable qu'il sçauoit mieux les choses apartenantes à la vie monastique, qu'il n'entendoit la charge de regir vn Royaume, outre qu'ils furẽt piquez de quelque soupçon, que les Arragonnois eslisans vn Prince Royal d'Arragon, se faisoyent voir par ce moyẽ, aux premiers lieux, & faueurs, & honneurs de la cour : parquoy ces choses estant mises en auant en assemblée particuliere, par D. Sancho de Rosas. Euesque de Pampelone Ladrou de Gueuara, fils d'Ygnes, chef de la maisõ de Gueuara en Alaua, Guillaume Azuares d'Oteyça, Fortunion Yniques de Leet, Ximen Azuares de Tores, & autres,

Diuisiõ des Royaumes de Nauarre & d'Arragon par ialousie entre la noblesse.

il fut conclu qu'au lieu de se trouuer en l'assemblée generalle à Mouçon, les Estats Nauarrois s'assembleroyent à Pampelone: ce qu'ayans executé en grande diligẽce, ils esleurent D. Garcia Ramires, Seigneur de Mouçon, pour Roy de Nauarre lequel estoit fils de l'Infant D. Ramir, petit fils du Roy D. Sancho Garcia, & arriere fils du Roy D. Garcia vj. qui estoit fils du Roy D. Sancho le grand. Lors de ceste election, estoit D. Garcia à Mouçon, terre de son appanage, auec les Arragonnois assistant à l'assemblée qui se faisoit là, pour l'election du Roy futur, ne pensant rien moins que de paruenir à ce degré, quand Guillaume Asuares d'Oteyca, & Ximen Asuares de Tores, enuoyés par l'assemblée de Pampelone, le vindrent aduertir de ce qui s'estoit passé, & l'emmenerent secrettemẽt à Pampelone. Ainsi fut estably Roy
1134. de Nauarre D. Garcia Ramires, au moys d'Octobre, mil cent trente quatre, estant aagé d'enuiron quarente ans. Quand les Arragonnois entendirent qu'il y auoit vn Roy en Nauarre, ils esleurent sans delay D. Frere Ramir pour leur Roy, lequel auoit esté destiné Euesque de Roda, & Barbastro, l'ayant auparauant esté de Burgos,

& de Pampelone, & estoit prestre à ce qu'escrit l'Archeuesque D. Rodrigo Ximenes, par ce moyē les Royaumes de Nauarre, & Arragon, qui auoyent esté vnis l'espace de cinquante huit ans, despuis le Roy D. Sancho Ramires, furent separez en ces deux Roys.

Le Roy de Nauarre, D. Garcia Ramires, voyant le progrez que le Roy de Castille auoit fait, tant ez terres de Nauarre, que celles d'Arragon se doubtant d'estre du tout impuissant pour resister a vne si grande force, que celle de ce Roy D. Alphonse, principallemēt s'il se rendoit maistre du Royaume d'Arragon, comme il y auoit grande apparence, se resolut d'acquerir la paix, & l'amitie d'iceluy, par quelque submission qu'il luy fit de son Royaume de Nauarre. Estant doncques D. Alphonse de retour en Arragon, apres les ceremonies de son couronnemēt, ces deux Princes s'entreueirent, auec grand signes de bien vueillance, en Pradella, ou leurs accors, & confederation furent cōfirmés.

Le Roy de Nauarre se fait vassal de celuy de Castille.

Le Roy D. Ramir d'Arragon, qui ne pouuoit obtenir son Royaume, pretēdoit neantmoins d'occuper celuy de Nauarre sur D. Garcia Ramires, disant, qu'il luy ap-

partenoit, comme estant frere, & legitime successeur du feu Roy D. Alphonse le cõbatant, combien qu'au contraire, D. Garcia y auoit plus de droict que luy, ny ses predecesseurs Roys d'Arragon, d'autant qu'il estoit fils de l'Infant Don Ramir Sanches, & petit fils du Roy D. Sancho Garcia, occis par son frere D. Raymond, par conuoitise de regner, apres lequel parricide les Nauarrois appellerent D. Sancho d'Arragon, pere de ces Roys D. Pedro, D. Alphonse, & de ce moyne, pour regner sur eux, à cause de la minorité des enfans de leur deffunt Roy, & pour rembarrer auec les forces d'Arragon le meurtrier D. Raymond & sa faction, & l'empecher de regner en Nauarre : voire mesme auoit le Roy D. Garcia Ramires meilleur droict en Arragon, que n'auoit D. Alphonse Raymond de Castille, pour estre descendu du Roy D. Garcia Sãches, fils aisné de D. Sancho le majeur: mais où la force regne, le droict se taist & n'a lieu. Nonnobstant touttes ces raisons, D. Frere Ramir vouloit faire la guerre en Nauarre, & s'estant mis en armes, contraignit le Roy D. Garcia d'armer de son costé, lequel pour euiter les inconueniens qui le

menaçoyent, si D. Ramir se fust accordé auec le Roy de Castille premier que luy se hasta de luy faire hommage: ce qui ne fut de longue durée: car tost apres le Royaume de Nauarre reprint son ancienne, & hereditaire souueraineté. D. Ramir qui se tenoit a Monclus, aux Montagnes de Sobrarue, ne demeura gueres à se soumettre aussi au Roy de Castille, & luy faire hommage de son Royaume d'Arragon: parquoy D. Alphonse luy rendit ce qu'il tenoit de ses terres, hormis Sarragosse, & quelques autres places qu'il retint pour les garder, & deffendre, & s'en seruir contre les Maures. Cependant aux frontiers des deux Royaumes, entre les Nauarrois & Arragonnois, se demenoit mortelle guerre: mais la negotiation de l'Euesque de Pampelone, D. Sancho de Rosas, Arragonnois de nation, qui se mesloit des plus auant au traitté de paix qui se fit, fut telle, qu'il donna occasion au Roy Don Garcia de le soupsçonner de luy estre traitre, & pour-ce le chassa de ses pays: dont il fut notté de trop grande seuerité.

Hommage du Roy d'Arragõ a celuy de Castille.

Guerre entre Nauarre & Arragõ.

Les prelats qui auoyent entrepris de traitter l'appointement ne cesserent de trauailler, iusques à ce qu'ils le reduirent à

tels termes, qu'on esliroit six cheualiers, trois de chacun Royaume, par l'arbitrage desquels les differents seroyent accordés, & determinés. Pour la part de Nauarre, furent esleus Ladron de Gueuarra, Guillaume Azuares d'Oteyca, & Ximen Azuares de Tores: Pour Arragon, on choisit D. Pedro d'Athares, D. Caxal, & D. Ferris d'Huesca. Ces six assemblés au lieu de Vadoluengo, apres plusieurs conseils, & conferances, iugerent que les armes posées d'vne part & d'autre, les Roys demeureroyent de là en auant bons amis, & pour reglement entre eux, assignerent au Roy D. Garcia Ramires la superiorité sur la noblesse, lequel conduiroit les armées cõme chef, & capitaine general des deux Royaumes, & que le Roy D. Ramir auroit commandement sur le demeurant du peuple, & feroit administrer la iustice, ce qui deuoit auoir lieu pour le regard de leurs personnes, & leur vie durant, sans tirer à consequence, de laquelle sentence ne furent trop contens les Roys. Neantmoins D. Ramir voulant satisfaire à D. Garcia, vint en personne à Pampelone, où il fut receu auec grand honneur, & procura en premier lieu la restitution de l'Euesque Don

Sancho,

Sancho, lequel il remit en la grace du Roy D. Garcia. La fut aduisé d'establir certains, & euidens limites entre les deux Royaumes de Nauarre & d'Arragon. La separation fut tirante la ligne depuis saincte Eucralie, iusques à Biosal, demeurant le val de Ronçal a la part d'Arragon. De là passant par la riuiere de Sarazas, iusques ou ses eaux entrent dans celle d'Yda, & le pont sainct Martin, & de la iusques ou se descharge Yda dans le fleuue Arragon, & celles d'Arragon en Arga, & celles d'Arga en Ebro, & le long d'Ebro iusques à Tudela.

Ce partage fait, il sembloit bien qu'entre ces deux Princes ne demeureroit aucuns restes d'inimitié, & que Don Garcia Ramires reuereroit D. Ramir comme pere, D. Ramir cheriroit D. Garcia ainsi que son fils, auquel mesme il octroya, sa vie durant, des terres de son appannage, Valtierra, Quadreita, & ce qui est despuis Ronçal, iusques a Bisoal, lesquelles il tiendroit en fiefs de la Courõne d'Arragon, pour estre reünies à icelles apres sa mort. Toutesfois D. Garcia n'estoit point contant de cest accord, & auoit ie ne sçay quelle persuasion, qu'il n'apartenoit point a D. Ramir

de regner, mesme en Arragon, d'autant qu'il auoit esté moyne profets, tellement que sur la poursuitte qu'il fit d'estre deliuré de l'hommage qu'il auoit fait a D. Ramir, à cause des places, & terres cy dessus mentionées, il entreprint de l'arrester dãs Pampelone, & donna charge à aucuns de ses gens de ce faire : mais il ne le sceurent pas bien executer, car le Roy d'Arragon en fut aduerti par vn cheualier, dit Inigo d'Ayuar, si qu'ayant conferé auec D. Pedro d'Athares, & autres cheualiers d'Arragon, il sortit incogneu, luy cinquiesme, de la ville. & ne cessa de piquer qu'il ne fut arriué à sainct Sauueur de Leyre, là où il attendit trois iours ses gens, qu'il auoit laissés dãs la ville, lesquels le vindrẽt trouuer, comme il auoit donné ordre qu'ils fissent : & de là se retira à sauueté à Huesca. Par ainsi il en print au Roy D. Garcia Ramires comme à son bisayeul Don Garcia Sanches, quãd il voulut retenir prisonnier D. Fernand, premier Roy de Castille, son frere puisné, en la ville de Nagera. A ceste cause commẽça D. Ramir à remettre ensemble gensdarmes pour la guerre future de Nauarre, de laquelle le Roy D. Garcia se tenant tout assuré, fit plusieurs prouui-

ſions pour ſa deffenſe & ſeureté : la meilleure deſquelles, de plus grãde conſequẽce, & digne d'eſtre imitée, fut qu'il choiſit douze familles principalles de ſes pays, leſquelles il obligea à ſoy par honneurs, & bienfaits, les conſtituans comme chefs de tout le reſte de la nobleſſe de Nauarre. Ce furent celles de Gueuara, d'Almorauit de Baſtan, d'Aybar, de Leet, de Subica, de Rada, de Bidaurre, de Montagut, de Vrox, de Caſcant & de Mailcon. A ces nobles moiſons il eſtablit vn chef, lequel ſeroit reueré ſur tous, apres la perſonne du Roy: ce fut D. Ladron de Gueuara, auquel il bailla tiltre de Cõte, & fut le premier qui ſe dit Comte en Nauarre : cela fit-il pource qu'il voyoit qu'aucũs Gentilshommes de ſes pays ſe debandoyent pour ſuiure le party d'Arragon, & ſe retiroyent vers le Roy D. Ramir, qui les recueilloit, & leur aſſignoit terres, & heritages, en Arragon. De ce nombre fut D. Caxal, grand Seigneur pour le tẽps d'alors, ayant des biens és deux Royaumes, dont il quitta ceux de Nauarre, pour ſeruir le Roy d'Arragon, mais comme il ſe meſloit de grande affection de ces differens, il en penſa porter griefue peine peu apres: car eſtant enuoyé

Premier Comte en Nauarre.

par le Roy D. Ramir vers l'Empereur D. Alphōse de Castille, pour restablir la paix auec luy, afin de pouuoir mieux entendre aux affaires de Nauarre, ainsi qu'il passoit inconsiderement riere les terres de Nauarre, iceluy en estant aduerti, le fit prendre pres d'vn lieu appellé lors Cares, petit Bourg, lequel a creu auec le temps, est de present comme ville, nommée Pont de Royne, sur la riuiere d'Arga, au tour de laquelle croissent les meilleurs vins de tout le pays de Nauarre. D. Caxal fut mis en estroitte prison, où il demeura quelque temps: mais l'Abbé de sainct Sauueur de Leyre, qui estoit son parent, & grand amy, bailla au Roy tous les ioyaux, & thresors de son Eglise pour le rachepter. Parquoy apres sa deliurance, il se monstra estre biẽ recognoissant enuers ce monastere, luy donnant tous les heritages qu'il auoit en Tudelle.

Dexterité du Roy D. Alphonse Raymond de Castille.

Telle fut la dexterité du Roy de Castille, ayant reduit Nauarre & Arragon soubs sa souueraineté, & comme fondataires de son Empire, qu'encores qu'ils eussent grãde volonté de s'entrecourir sus l'vn l'autre, il les empecha qu'ils ne vinssent de fait aux armes, tant par son authorité, que par

autres moyens, ores les retenans par promesses, ores par menaces, estimant que demeurans en l'estat present, il les auroit plus a son commendement, que si l'vn croissant par le dommage, ou ruine de l'autre, deuenoit si puissant, qu'il se vint à rebeller contre luy, & luy refuser la recognoissance, & hōmage qu'il luy auroit iurée. Toutesfois apres que D. Ramir se fut retiré en vn monastere & qu'il eut marié sa fille a D. Raymond Berenger Comte de Barselone, ledit Cōte alla trouuer D. Alphonse de Castille où furēt couchées & arrestées les conditions & articles de la guerre qui se deuoit faire en commun, contre le Roy D. Garcia de Nauarre, entre lequel estoit capitulé le partage de la peau de l'Ours, auant qu'il fut prins par vn article, portāt que les terres du Royaume de Nauarre à conquester, D. Alphonse en auroit la tierce partie, & les deux tiers restans appartiendroyēt au Prince d'Arragon D. Raymond, à la charge de les tenir en fief du Royaume de Castille.

Coniure entre le Roy de Castille & le Prince d'Aragon contre le Roy de Nauarre.

Estant l'armée de Castille en point de marcher D. Alphonse passa à la frontiere de Nauarre, sur la riuiere d'Ebro, le long de laquelle marchant, il vint a la ville de



Calaorra, là où luy vindrent au deuant D. Sancho Euesque de Calaorra, D. Estienne prieur de saincte Marie la Royalle de Nagerra, D. Michel Euesque de Tarassonne, auec le Comte D. Ladron de Gueuara, & autres lesquels s'employerent heureusement à apaiser l'ambition de ce Prince, conuertissant la guerre en vne bõne paix, qui fut conclue par l'entreueue des deux Roys de Castille & Nauarra, entre Calaorra, & Alpharo : pour lien de laquelle fut acordé le mariage de l'Infant D. Sancho aisné de Castille, & de D. Blanche, fille du
1140. Roy D. Garcia de Nauarre, l'an 1140. & les promesses faictes par parolles de futur, à cause du bas aage de l'Infante, qui fut des lors mise en la puissance du Roy Don Alphonse son beau pere, pour estre nourrie en Castille, iusques à ce qu'elle fut capable pour la consommation du mariage.

Cela fut pour la v. fois vn arrest, & barriere aux desseins du nouueau Prince d'Arragon, qui ne laissoit pas en paix D. Garcia Ramires, lequel se tenant sur ces gardes, se sentoit bien assez fort pour luy resister : car encor que le Comte fut sage & preux cheualier, le Roy Don Garcia ne luy cedoit en rien de vertu & grandeur de

courage, sçauoir, & bonne discipline de guerre, & si estoit tres-bien assisté de bõs & sages cheualiers, entre lesquels luy faisoyent fidelle seruice l'Euesque de Pampelone reconcillié D. Sancho de Rosas, le Comte D. Ladron de Gueuarra, Seigneur en Ayuar, Guillaume Aznares, Seigneur en Samquesse, Ximen Aznares, Seigneur en Tofalla, Ramir Garcia, Seigneur en la ville de saincte Marie de Vxe, Martin de Leet, Seigneur de Gallipenco & Peralta Pierre Tison, Seigneur en Cadresta, Rodrigo de Acagra, Seigneur en Estella, Rodrigo Abarca, Seigneur en Funes & Valtierra, Iean Dia Seigneur en Cascant, Ramir Sanches, Seigneur en Maragnon (cestoyent gouuerneurs ou capitaines en ces places) & autres en bon nombre, tant de son Royaume que de France. Il maintint ses places frontieres bien garnie, selon que des-ja il y auoit dõné bon ordre, ainsi que Prince preuoyant, & bien aduisé, comme la forteresse de Tudelle qui luy estoit aduenue par mariage, Bureta & Sos. Il auoit mis dedans la forteresse de Nalon vn vaillant capitaine, nommé Girard le Diable, dans celle de Frescano vn autre capitaine estranger, dit Robert de Matalon, & ainsi

aux autres situées sur la lisiere d'Arragon. Outre ce auoit pratiqué l'amitié & alliance de France, premierement auec Louys sixiesme dict le Gros, & puis auec Louys septiesme dict le Ieusne, des forces duquel il fut secouru, & son armée renforcée, lors que l'Empereur D. Alphonse se presenta premierement entre Cortes & Calur, & puis en la derniere expedition de Calaorra, où la paix fut conclue, & confirmée par le mariage de l'Infant de Castille D. Sancho, auec l'Infante de Nauarre D. Blanche, laquelle le Roy D. Garcia auoit euë de D. Marqueale sa femme, fille du Comte de Perche Rotron, qui luy auoit apporté pour dot la ville de Tudelle, obtenue par le Comte Rotron, du Roy D. Alphōse le bataillant, pour ses merites & vaillances, comme nous auons dit cy deuant. De ceste Dame eut le Roy D. Ramires plusieurs enfans: c'est assauoir, D. Sancho qui fut Roy apres luy, D. Alphonse Ramires, Seigneur en Castro Vicijo, plus l'Infant D. Marguerite, laquelle fut Royne de Naples, & Sicille, mariée a Guillaume fils de Roger, pere & mere d'vn autre Guillaume Roy de Naples & Sicille. La Royne Marguerite deceda enuiron l'an

Genealogie de Nauarre.

mil cent quarente & vn, apres laquelle ſe remaria le Roy Don Garcia en ſecondes nopces auec D. Vrraca, fille baſtarde de L'Empereur D. Alphonſe, & d'vne gentil-femme nommée D. Gontrude, ſœur d'vn certain Diego Abregon, ou Apricio. De ceſte ſeconde femme eut le Roy vne fille, appellée D. Sancha laquelle fut femme en premiere nopces de Gaſton, Seigneur de Bear, & en ſecond mariage de D. Pedro de Molina, duquel ſortit D. Almerigo, ou Maurique, qui fut viſconte de Narbonné, par ſucceſſion de ſon ayeule paternelle D. Orneſinde. Aucuns diſent que la ſeconde femme du Roy D. Garcia ne fut point ceſte D. Vrraca, fille baſtarde du Roy de Caſtille D. Alphonſe, mais vne fille de Don Lopes dias de Haro, Seigneur de Biſcaye troiſieſme du nom, & premier qui s'intitula de Haro, laquelle s'appelloit D. Geofreyde, dont la ſœur D. Vrraca Lopes fut femme du Roy D. Fernand de Leon deuzieſme de ce nom, fils de l'Empereur Don Alphonſe lors regnant. Ces deux Dames eurent auſſi vn frere, nommé D. Lopes de Haro, appellé le bon, qui fut braue, & vaillant cheualier. Toutesfois la premiere opinion prinſe de l'Archeueſque D. Rodrigo

Ximenes de Toledo Nauarrois, eſt plus
aprouuée, & creuë des Eſpagnols. Ceſt ce
que nous trouuons des mariages du Roy
D. Garcia.

1143. Durant l'année mil cent quarente trois
que la guerre duroit entre D. Raymond &
D. Garcia Ramires comme deſſus eſt dit,
ledit Comte Raymond ſe trouuoit non
ſeulement empeſché en ceſte guerre mais
encore contre les Maures voiſins d'Arra-
gon, & Catelogne, ains auſſi cõtre aucuns
cheualiers Prouençaux ennemis de Don
Berenger Raymõd ſon frere qui s'eſtoyẽt
emparez de quelques places, tellement
qu'il fut contraint d'y aller en perſonne.
Parquoy ſes terres furent fort endomma-
gées, & trauaillées par les Nauarrois, leſ-
quels ſe trouuans aſſurez du coſté de Ca-
ſtille, faiſoyẽt toutes choſes à leur auanta-
ge. Neantmoins à ſon retour il print ſur
eux la ville de Sos. Le Royaume de Na-
uarre eut de ce temps plus grands limites,
qu'il n'a eu deſpuis, luy eſtant oſté le moyẽ
de les acroiſtre ſur les Maures, à cauſe que
les Royaumes d'Arragon, & Caſtille fai-
ſoyent barriere entre deux: tellement que
ceſtoit aux Caſtillans, Arragonnois, &
Cattelans à les guerroyer comme frontie-

res, à Vallance, & autres leurs terres & seigneuries. Et tant s'en faut que les Roys de Nauarre qui sont despuis venus, se soyent peu estendre d'auantage, qu'au contraire ils ont souuent esté encor plus reserrés, par la violence, & trop grande puissance des Roys de Castille.

Au voyage que fit D. Alphonse Roy de Castille contre les Maures il fut secouru des forces de Nauarre & Arragon, car auant son despart il s'entremit de faire la paix entre Nauarre & Arragon, & pour ce faire il les conuoqua à sainct Estienne de Gormas, où estans venus, il ne peut obtenir d'eux autre chose, qu'vne tresue de peu de iours: car les forces d'Arragõ estãt occupées contre les Maures, le Roy de Nauarre rompit la tresue accordée, pource que ayant le Roy D. Garcia fait soliciter, & admonester le Comte par l'Empereur D. Alphonse, & autres Seigneurs, & Prelats de se desmettre, & laisser les pretentions, qu'il se vantoit auoir au Royaume de Nauarre, il n'en voulut rient faire ains menaçoit de les poursuiure en temps & lieu. Parquoy les Nauarrois coururent le pays d'Arragon, & prindrent la ville de Thauste, & les Fayos qu'ils garnirent de bons

hommes, pour faire frontiere contre les Arragonnois. Durant ce temps les habitans de la ville de Pampelonne luy estans desobeissans il fut incité d'y aller pour les reprimer & chastier. Estant arriué à l'Orca, pour chasser, ainsi qu'il picquoit & brochoit par les bois & montagnes, son cheual heurtant à vne pierre, vint à broncher si lourdement, que renuersant luy & sa charge en lieu estroit & rabotteux, le Roy se rompit le pied, & autrement s'offença si violemment qu'il mourut sur la place, sans qu'on y peut remedier, ayant regné seize ans, & quelques iours. Son corps fut porté à Pampelone, fut enseuely, auec pompe Royalle, en la grande Eglise & fut le premier des Roys de Nauarre, qui y ait eu sa sepulture.

Mort du Roy de Nauarre D. Sancho Ramires.

De Don Sancho, VII. du nom, surnommé le sage & vaillant, XX. Roy de Nauarre.

Estant venu a la Couronne de Nauarre D. Sancho surnommé le sage & vaillant, fils de D. Garcia Ramires, se fit vne assemblée & entreueue de Princes en Tudilem, pres de Aigues chaudes, où se trouuerẽt l'Empereur

D. Alphonse, & son fils D. Sancho Roy de Castille & le Comte D. Raymond Berenger, Prince d'Arragon : lesquels conspirerent contre le nouueau Roy de Nauarre, & escriuirent plusieurs articles pour le fait de la guerre. Entres autres fut accordé, que le Royaume de Nauarre se cõquesteroit à communs frais, & se partiroit par moitie entre l'Empereur, & le Comte, excepté les forteresses que les Nauarrois tenoyent, appartenantes à la Couronne d'Arragon, lesquelles prealablement seroyent reunies. Quant à la ville de Tudelle, sa iurisdiction se partiroit entrant la moitie d'icelle en la portion des terres qui sont despuis Ebro iusques à MONCAYO: & que pour la moitie du Royaume de Nauarre que perceuroit le Comte, & en feroit comme gouuerneur d'Arragon, foy & hommage au Roy de Castille. Que le iour de sainct Michel de celle année venu, l'Infant D. Sancho, retireroit par deuers luy l'Infante de Nauarre D. Blanche, pour l'espouser, ou bien (si bon luy sembloit) la pourroit quitter. Telles & autres semblables conditions furent escrites par ces princes, à la ruine du ieune Roy D. Sancho de Nauarre, & de ses Estats, s'y Dieu

ne l'euſt guarenty. En ceſte reſolution ſe partirent les Caſtillans, & Arragonnois de Tudilem, & ſe mirent chacun endroit ſoy a donner ordre à ce qui eſtoit beſoin pour faire la guerre, eſtimans que leur ennemy, qui n'eſtoit qu'vn enfãt, ne ſe pourroit guarentir contre ſi grande puiſſance, mais Dieu qui en auoit arreſté autrement, ne donna lieu a leurs complots. Peu apres deceda D. Pedro Athares, qui auoit failly d'eſtre Roy de Nauarre & d'Arragon, fondateur du monaſtere de ſaincte Marie de Veruela, où il fut enterré.

Les Nauarrois ſoupçonnans quelque entrepriſe contre leur Prince en ceſte aſſemblée de Tudilem, furẽt diligens a munir les places frontieres, & à renoueller les alliances de la maiſon de Nauarre, auec les Roys de France, & autres grans Seigneurs de ceſte nation. Le ieune Roy D. Sancho fut courõné apres la mort de ſon pere, en l'Egliſe de Pampelone, où il iura d'obſeruer les Loix, & ordonnances du pays, qui eſtoyent celles meſmes qu'on appelle de ce temps, le droict d'Arragon, ſelon lequel ſe gouuernoyent lors Nauarre, Guipuſcoa, & lieux adiacens, & conioints à Nauarre. Sainct Sebaſtien qui

estoit de ce temps là lieu de grand trafiq', eut du viuant, & par l'octroy de ce Roy, ses droits & priuileges, comme eut pareillement la ville de Durango en Biscaye. On surnomma ce Roy le sage, pource qu'à la verité il fut sage & aduisé Prince, & pour sa vaillance, & magnanimité est par aucuns appellé le vaillant. Il eut quelque instruction aux lettres, honnora les gens sçauans, & fut studieux de la Saincte Escripture, il se monstra grand iusticier: pour toutes lesquelles vertus il fut fort prisé des autres Princes, & honnoré, craint & aymé de ses subiets. Les armes de la ligue de Tudilem le commencerēt à trauailler des son aduenement, & luy firent quelque dommage aux frontieres de son Royaume, mais si ne perdit-il aucune place de consequence: car combien qu'il fut fort ieune, il auoit vn esprit vif, & le cœur magnanime, auec ce qu'il estoit bien, & fidellement aydé par ses alliés, & seruy par ses Nauarrois. Les armes se demenerēt pour le plus par le val de Ronçal: mais il ny a memoire, que n'y en ceste année, ny autres suiuantes fut fait aucun exploit memorable, & tient on que Louys Roy de France, qui auoit esté fort grand amy du

Qualitez du Roy D. Sancho.

Le Roy de France fauorise le Roy de Nauarre.

Roy D. Garcia defunt, affoiblit grandement les efforts de la ligue de Tudilem, & les empecha tant qu'il peut, & par tous moyens, estant ou sur le traicté de Mariage, ou bien marié nouuellement à l'Infant de Castille D. Isabel, en faueur de laquelle alliance D. Alphonse se deporta de ceste guerre, ou la negligea, & D. Sancho Roy de Castille son fils, aux chois duquel estoit remis d'espouser D. Blanche, ou de la laisser, l'espousa, & en eut vn fils au bout de l'an, nommé D. Alphonse, lequel fut Roy de Castille, & Toledo, apres le pere. Aucũs tiennẽt que les nopces du Roy Louys, & de D. Isabel se firent apres ces choses
1154. l'an mil cent cinquante & quatre, & que le Roy de Nauarre se trouua à Burgos, aux pompes & magnificences d'icelles, qui furent admirés par les François, pour leur excessiue sumptuosité. Les terres de Nagera estoyent lors vn des principaux gouuernemẽs de Castille: car les gouuerneurs d'icelles estoyent capitaines generaux des frontieres vers Nauarre. L'Infant D. Sancho designé Roy de Castille les possedoit & y auoit vn lieutenant nõmé Roderigo Gomes, fils de D. Gomes de Candespina, qui estoit vn des plus grans Seigneurs de Castille,

Castille, cependant le Côte D. Raymond Beréger ne cessoit de chercher les moyés d'empieter le Royaume de Nauarre, tant il estoit desireux de le ioindre à Arragon & estoit continuellement apres Don Alphonse de Castille pour le faire declarer ouuertement, & de fait ennemy du Roy D. Sancho tant que l'an mil cent cinquante six fut derechef fait vne nouuelle ligue entre eux, & entre autres chefs de leurs conuentions pour plus grande corroboration d'amitie, le mariage futur acordé d'entre le ieune Infant d'Arragon D. Raymond, qui despuis eut nom D. Alphonse, & l'Infante D. Sancha, fille de l'Empereur D. Alphonse, & de sa deuziesme femme D. Rica, fille du Roy de Poulogne Vladislaus, qu'il auoit espousée enuiron l'an mil cent cinquante & vn. Toutesfois iamais on ne sceut induire l'Empereur Don Alphonse à nuire par effect au Roy de Nauarre qu'il aymoit, ains soubs main luy aidoit plustost, de la en auant on ne trouue memoires d'aucun acte digne de recit fait par çe Côte, si ce n'est qu'il suborna quelques infidelles cheualiers, qui passerent de Nauarre en Arragon, mesmes vn des plus grans, nommé Garcia Almorauit, lequel

1156. *Nouuelle ligue contre Nauarre.*

le vint trouuer a Lerida, & se fit son vassal.

1157. *Mort de D. Alphonse Roy de Castille.* L'an mil cent cinquante sept mourut D. Alphonse de Castille, auquel succeda en Castille D. Sancho son fils ce que sçachant D. Sancho le sage de Nauarre courut & fourragea presques iusques à Burgos, en hayne de ce que D. Sancho auoit tousiours signé les traittés, & ligues que le Comte de Barcelonne auoit fait contre son pere, & contre luy : & outre ce luy detenoit Nagera, & les terres de la riuiere d'Oya, D. Sancho de Castille enuoya vne armée soubs la conduitte de D. Pero Põce de Minerua, laquelle ayant rencontré celle de Nauarre pres de Baguare elles vindrent aux mains ez campagnes de Valpierre, pres de Assencio. En l'armée Nauaroise D. Lopes Dias de Haro, Cõte de Biscaye, menoit l'auantgarde. Le Comte D. Ladron de Gueuare auoit charge de l'arriere garde, auec le Comte D. Sancho de Larrincar, Inigo Ramires d'Ayuar, & autres : le Roy estoit en la bataille : Ceux de Castille passoyent en nombre ceux de Nauarre, lesquels pour n'auoir voulu attendre les forces qui leur venoyent de France furent deffaits des Castillans & contrains de se sauuer aux prochaines for-

creſſes, le ſecours leur eſtant venu, & vou-
ans effacer ceſte ignominie, ataquerent
es Caſtillans, qui leur liurerent derechef
a bataille és meſmes plaines de Valpiere,
les deffirent. Ces choſes ſont eſcrites en
uelques hiſtoires de Nauarre, mais non
creuës, ny receuës des autres autheurs Eſ-
pagnols, pour-ce qu'ils y meſlent des cho-
ſes peu apparentes, & d'autres du tout fau-
ces, comme ce qu'ils diſent, que le Comte
.Pedro Ponce de Minerua, vſa d'vne li-
beralité inuſitée enuers les priſonniers,
tant Nauarrois, que François, les laiſſans
tous aller ſans payer aucune rançon, qui
n'eſt pas vray ſemblable: & auſſi qu'ils af-
ferment que le Roy D. Sancho mourut en
a premiere bataille, ce qui eſt reprouué
par les autres autheurs, & par lettres & til-
tres qui ſe trouuent encores, teſmoignans
qu'il veſcut plus de trente ſept ans apres:
par ces raiſons, ce qui eſt inſeré és hiſtoi-
res de ces deux victoires eſt tenu pour ſuſ-
pect a bon droit.

Bien eſt plus authentiq' ce qui eſt dict
du Comte D. Raymond Berenger, Prin-
ce & gouuerneur d'Arragó: c'eſt que bruſ-
ant de conuoitiſe d'auoir le Royaume de
Nauarre, il ſolicitoit le Roy D. Sancho de

Castille par tous moyens de se declare
auec luy,& que ces Princes cõmuniquan
leurs armes,coururent sus au Roy de Na
1158. uarre, & que l'an mil cent cinquante hui
D. Raymond vint luy mesme en Castill
acompagné de grand nombre de prelats
& cheualiers pour renouueller, & ampli-
fier leurs ligues, & accords, neantmoins
sans aucun efect du coste de Castille, par-
tant luy seul fit la guerre en Nauarre, &
print Buereta & quelques autres petis
forts de peu de consequence. En fin voyãt
que c'estoit vn os à luy dur à ronger, &
qu'il s'efforçoit en vain cõtre vn ennemy,
qui auoit non seulement moyen de se def-
fendre de luy, mais aussi de l'offencer: il se
rendit traictable aux persuasions de cer-
tains bons personnages: Parquoy l'an mil
1159. cent cinquante neuf apres plusieurs nego-
tiations de paix entre ces deux Princes, ils
s'entreuirent, & demeurerent amis, met-
tans fin à touttes leurs querelles, & de-
bats, qui auoyent duré presque vingt cinq
Paix entre Nauarre & Arragon. ans, le Roy de Nauarre portoit pour de-
uise vne bãde d'or en champ coloré, tirée
des deux bouts, par deux Lions, par les-
quels il entendoit lesdits deux Roys de
Castille & Arragon.

Il ne se faut esbahir si les Princes seculiers estoyent en troubles pour dominer les vns sur les autres, possible auec quelque raisonnable pretexte, puis que les prelats d'Espagne leur estoyent en exemple, sans aucune raison. Car la primauté sur les autres Euesques que celuy de Toledo tenoit, n'estoit recognue de tous : car l'Archeuesque de Braga, & celuy de S. Iacques refusoyẽt de luy obeir, mais le primat des primats, Adrian iij. enuoyant de Rome son Legat le Cardinal Hyacinte, les y contraignit par sentence.

Apres la mort du Roy Don Sancho de Castille luy succeda son fils Alphõse quatriesme du nom & septiesme Roy en Castille n'estant pour lors aagé que de quatre ans, & comme ordinairement la menorité des Roys engendre des partialitez pour le gouuernement il en aduint aussi au ieune Roy D. Alphonse par la faction de deux grandes maisons de Castille, assauoir l'vne de Castro & l'autre de Lara. Ces tumultes & confusions inuitoyent le Roy de Nauarre D. Sancho, surnommé le sage, à faire son profit, qui est le but ou visent tous les hommes du monde: de ce faire toutesfois il auoit quelque droit, mes-

mes d'enuahir le traict de la riuiere d'Oja, que l'Empereur D. Alphonse auoit emblé durant le siege vacquant, ou interregne de Nauarre & Arragon. Si se mit en armes, & entre hostillemét en icelle Prouince, print Logrogno, Entreua, & Cerezo: & passant outre, print aussi Birbiesca, & presque tout ce qui se presenta en son chemin, iusques a Burgos: rempara & fortifia touttes ces places, dōt toutesfois il ne fut long temps iouyssant. Toutes ces choses fit le Roy de Nauarre sans resistance de la part de Castille, fauorisé du temps turbulant & de l'enfance du petit Roy D. Alphōse; iouste que du costé d'Arragon il se trouuoit asseuré par la paix peu auant conclue auec le Comte D. Raymond Berenger, laquelle fut d'auantage corroborée par le decez d'iceluy, qui suruint l'an 1162. en Piedmōt au bourg de sainct d'Almace, prez la cité

1162. *Mort du Comte Raymond de Barcelone.*

de Thurin. Ce Prince s'estoit acheminé par mer en Italie, auec son nepueu le Cōte de Prouence, pour conferer auec l'Empereur Federic Barberousse, qui pour lors faisoit guerre aux Milanois.

Reuenant au Roy de Nauarre D. Sancho, il gouuerna son Royaume auec grād sagesse, & bonne iustice, ayans autour de

luy plusieurs bons, & vertueux prelats & cheualiers. Quant à ses affaires domestiques, il fut marié auec D. Sancha Infante de Castille, qu'autres appellent D. Beacia, fille de l'Empereur D. Alphonse, & d'elle eut belle generation, assauoir, D. Sancho, qui fut Roy apres son pere D. Fernand, & D. Ramir, lequel fut Euesque de Pampelone: car les offices Ecclesiastiques chargés de grans reuenus, n'estoyent de long temps plus chargés de pasteurs, & surueillans aux consciences, & meurs des Chrestiés, mais appanages des enfans des Roys, & fut autrement appellé D. Remy. Outre ces trois fils, elle enfanta trois filles, sçauoir est, D. Berenguela, qui fut mariée au Roy Richard d'Angleterre surnommé cœur de Lyon, & laquelle ayant eu pour douaire le pays du Mayne en France, y vescut le reste de ses iours, apres le decez de son espoux, en louable viduité, la secõde fille du Roy Sancho, & de D. Sancha, fut D. Theresa autrement Constance, qui deceda vierge: & Lacz fut D. Blãche, mariée, au Comte Tibaud de Champagne, & de Brie, dont eut source la race des Roys de Nauarre de la famille de Champagne & Tibaud leur fils. Enuiron l'an mil cent Genealogie de Nauarre.

1165. soixante cinq, la sentence du procez d'entre les Euesques de Pampelone, & de Saragosse, commenca du temps de D. Lopes, predecesseur de D. Viuian, auec D. Pedro de Zarroyan pour lestandue de leurs Dioceses, & iurisdictions, qui auoit esté iugé par le Legat Hyacinte, Diacre Cardinal du tiltre de saincte Marie en Cosuedin, fut confirmée par le Pape Alexandre troisiesme successeur d'Adrien quatriesme, estant a Mompelier en France, lequel par sa bule confirma aussi les priuileges de l'Eglise de Pampelone, & l'ordre des chanoines reguliers de sainct Augustin, institué par l'Euesque Don Pedro de Roda, ainsi qu'auoyent fait les autres Papes ses predecesseurs.

1173. L'an mil cent septante trois le Roy D. Alphonse de Castille entra au Royaume de Nauarre, auec vne grosse armée, contre son oncle le Roy D. Sancho le sage, inuité tant par les courses & prinses que iceluy auoit faittes ez terres de la Rioye, & Bureua, durant s'a pupillarité qu'aussi a l'instigation du Roy d'Arragon son cousin, le pays duquel D. Sancho auoit assailli pendant que l'armée d'Arragon estoit au Royaume de Valence, contre les Maures:

estimant qu'en l'absence du Roy, & de la gendarmerie d'Arragon il pourroit bien faire ses besongnes. Estans doncques en armes ces deux Roys de Castille & d'Arragon, & passans par diuers endroits le Roy D. Sancho, il se trouua aucunement foible, pour leur resister, & souffrirent ses pays infinis dommages & calamités. Car du costé de Castille estãt son armée vaincue, les Castillans coururent iusques à Pampelone: de l'autre costé le Roy d'Arragon print sur luy la ville & chasteau de Milagro, dont la garnison tenoit perpetuellement sa frontiere en alarme, à raison dequoy il la rasa, mais despuis elle fut rebastie par les Nauarrois. Nonobstant ces deux forces coniurées à la ruine de ce D. Sancho, il se deffendit vaillamment contre le Roy d'Arragon, luy ostant les chasteaux de Trasmis, & Caxuelos, les cheualiers plus renommés qui fussent lors au Royaume de Nauarre, comme on voit par les viels tiltres des priuileges des villes & monasteres, estoyent Inigo Almorauid en Ronçal, Sancho Ramires, en Aybar, Iordain en Saincte Marie de Vxue, Ximen Almorauid en Peralta, Garcia de Albero en Tudelle, & Martin Ruys en Estella les-

quels auoyent en gouuernemẽt ces lieux & forteresses, & commandoyent aux ar-
1177. mées Nauarroises de ce temps. En outre l'an mil cent septante sept le Roy de Castille entra de rechef en Nauarre auec vne armée qui fut de peu d'effet, par les courses que les Maures firent en Castille & Ar-
1179. ragon: à raison dequoy les deux Roys ioignans leurs forces ensemble, assiegerent la ville de Cuenca. Plus l'an mil cent septãte neuf nouuelle ligue se fit derechef entre ces deux Roys de Castille & d'Arragon, pour faire guerre à celuy de Nauarre, a communs frais, & a commune cõqueste: suiuant laquelle D. Alphõse le noble Roy de Castille pressa tellemẽt le Roy D. Sancho, du costé de la riuiere d'Oja, qu'il luy osta les places, dont iceluy s'estoit emparé durãt son enfance, reprint aussi Birbiesca, Cereso, Brauon, Entreua, & Lugrogno: demeurant par ce moyen Seigneur, & maistre de la Rioye & Bureua, sans que despuis les Roys de Nauarre les ayent peu recouurer. A ceste perte saioignit la mort de la Royne de Nauarre, Princesse de grãde vertu, laquelle selon aucuns fut enterrée en l'Eglise principalle de Pampelone.

1181. Le Roy D. Sancho de Nauarre l'an mil

cent huitante vn fortifia vne petite ville qui s'appelloit lors Gasteiz, pour seruir de barriere contre le Roy de Castille & munir sa frontiere en la prouince d'Alaua. Ce lieu despuis accreu, & augmenté de pourpris, & de peuple, fut appellé Victoire, la partie de laquelle qui de ce temps est appellée Vila de Luco, est ce bourg de Gasteiz, à sa nouuelle ville il octroya, le mesme droit qu'à ceux de Logrogno, l'amendant & corrigeãt en certains lieux: donna aux habitans plusieurs priuileges, mesmes qu'il ny auroit sur eux aucũs iuge ny gouuerneur estranger, mais naturel du pays, & qu'il seroit par eux esleu, & changé, s'il ne se trouuoit fidelle, & capable: lequel priuilege s'appelloit, le priuilege Merino, selon le stile du pays. Ils ont gardé cest ordre en l'administration de leur ville, laquelle est des mieux regies d'Espagne, l'occasion de ce nom Victoria, fut pour quelque victoire obtenue en ceste contrée cõtre les Castillans, ainsi qu'il est bien à presumer: mais par le deffaut des histoires de ce temps, la particularité n'est sceuë. Apres que ceste ville fut venue en la puissance des Castillans, ils l'acrurent de beaucoup plus grand circuit, & y firent bastir les quatre parroiſ-

ses, de sainct Michel, sainct Vincent, sainct Pierre, & sainct Illefonce, ou Alphonce. De ce Roy D. Sancho le sage, est racomté qu'ayant enuiron ce temps, couru la terre de la Rioya & Bureua, laquelle Don Alphonse luy auoit ostée les années precedentes, & estant paruenu iusques prez de Burgos, au lieu dit Atapuerca, il donna vn coup d'espée cõtre vn Oulnée, pour marquer que iusques là s'estendoyent les limites de Nauarre: puis en retournant auec vne quantité incroyable de bestail, & autre butin, ainsi qu'il auoit vn peu passé le monastere de sainct Pierre de Cardegna, l'Abbé du lieu, qui estoit vn venerable religieux, print l'estandart du Cid Ruis Dias, bisayeul du Roy Don Sancho (qui estoit enseuely en ce monastere) monta sur vn mulet, accompagné de dix de ses moynes le plus robuste desquels portoit cest estandart, & ce mist apres cest armée, piquant & courant à toutte bride, tãt qu'il eut attaint le Roy deuant lequel il s'inclina fort humblement. Le Roy esbay de voir ces moynes ainsi equippés auec vn estandart de guerre, leur fit neantmoins assez bon recueil, comme il estoit deuotieux: & demandant qu'il les menoit, l'Ab-

bé luy dit, qu'il estoit l'Abbé de S. Pierre de Cordegna, & qu'il estoit venu le supplier que pour l'honneur du deffunt Cid Ruis Dias son bisayeul (qui estoit enterré chez eux) & de l'estandart d'iceluy, qu'il voyoit entre leurs mains, il luy pleust laisser la proye qu'il emmenoit. Le Roy y pēsa vn peu à la fin il se sentit tant pressé de la memoire du Cid Ruis Dias, & de la deuotion & grande veneration qu'on auoit lors enuers les religieux, qu'il leur laissa ceste grande proye qu'il auoit faitte de touttes sortes de biens, pour les rendre à leurs maistres, dont chacun ne fut pas cōtant. Entre le Roy de Castille, & celuy de Nauarre furent les contentions de longue durée, combien que par interualles il y eut quelque repos, mais c'estoit vne paix fourrée, ou soupçon de guerre. L'Ogrogno & Agusero estoyent, par quelque accord fait entre ces Roys, comme neutres entre Nauarre & Castille, és mains de Ramir de Barea: mais la cité de Calaorra estoit tenue par vn cheualier nommé Don Diego Ximenes, au nom du Roy D. Alphōse de Castille. Or pource que les guerres que ces Roys auoyēt entre eux estoyēt auec grand deshonneur & dommage de

la religion Chrestienne, dont ils se renommoyét tous, le Pape Luce troisiesme pour lors regnant enuoya vn Cardinal Legat en Espagne, pour voir de les appointer, lequel y vsa de grande diligence, mais non auec tel effect qu'il eust bien voulu. En ce temps le Roy Don Alphonse d'Arragon ayant fait tenir vn Concile prouincial en Catelogne, en la ville de Taragone fit vn decret entre autres, que les notaires delà en auant ne mettroyét plus le nombre des années du regne des Roys de France és contrats qui se feroyent en Cattelogne, comme ils auoyent obserué iusques alors, ains seulemét l'an de l'incarnation de nostre Seigneur Iesus Christ: c'estoit ne vouloir plus recognoistre la souueraineté de France, dont la Cattelogne, & Comte de Barselonne mouuoit. Puis voyant que le Roy de Castille ne luy tenoit nul acord, de grand ennemy qu'il estoit auec le Roy de Nauarre il deuint son amy. Pour ce faire les deux Roys s'entreuirent au lieu de Boria, & firent ensemble vne alliance offensiue & defensiue: la fut accordé que les amis, & ennemis de l'vn de ces Prince seroyent reputés pour tels, par l'autre, & seroyen tenus de s'entreayder l'vn l'autre, à

deffendre leurs Estats, pour l'obseruation duquel accord ils mirent en gage, chacun de sa part, les villes & Chasteaux suyuans: sçauoir est, de la part de Nauarre, les villes de Valtierra Ablitas, Mõtagu, saincte Marie de Vxe, Chastillon de Sanguesse, auec leurs forteresses, & de celle d'Arragon, les villes de Borja, Sob, Malon, Ruesta, & Petillas, pour la garde de ces dix places, fut esleu de commun vouloir des deux Roys, D. Fernãd Ruys d'Acagra, cheualier d'Origne Nauarrois, mais qui demeuroit en Arragon, & estoit gouuerneur & capitaine de Daroca, & Calataiub. Cestuy fit foy & serment a tous les deux Roys, de bien & fidellement garder ces places, pour les deliurer touttes dix à celuy des deux, au preiudice & dommage duquel l'autre auroit contreuenu au present traicté: lequel fut iuré non seulement par les Roys, mais aussi par les aysnés de leurs enfans, D. Sancho de Nauarre, & D. Pedro d'Arragon. Et fut adiousté qu'ou, & quand D. Fernãd Ruys se voudroit descharger de la charge de ces lieux, & forteresses, que quatre cheualiers de chasque part seroyẽt nommés, pour d'entre eux en choisir deux: l'vn de ceux qui auroyent estés nommés par le

Roy de Nauarre, l'autre de ceux du Roy
1190. d'Arragon, és mains desquels seroyent remises les forteresses auec mesme serment, asçauoir les cinq de Nauarre au cheualier Arragonnois, & les cinq d'Arragon au Nauarrois. Ceste ligue faicte l'an mil cent nonante fut suiuie d'vn autre d'entre les Roys d'Arragon & celuy de Leon, ou pareillement D. Sancho Roy de Portugal, fut attiré tous contre Castillle. Ces alliances faictes & confirmées auec tous les sermens, & solemnités requises, ne produirẽt pas si grand orage qu'elles auoyẽt menassé. En fin apres que le Roy D. Sancho le sage Roy de Nauarre eut fait quelques courses legeres en Castille, il mourut l'an
1194. mil cent nonãte quatre, ayant regné quarente & trois ans sept moys, & quelques iours, le corps duquel gist en la grande Eglise de Pampelone.

De Don Sancho VIII. & dernier du nom & XXI. Roy de Nauarre: surnommé le Fort, & autrement l'Enfermé.



E Roy de Nauarre D. Sancho le Fort à son aduenemẽt à la Couronne fut conseillé de proceder enuers

enuers le Roy de Castille auec prudence, c'est à dire, dissimulant iusques à tant qu'il fut bien estably: cest pourquoy le Roy D. Alphonse bastit tout a son aise la ville de Nauaret, dãs le pays de la Rioye, qui estoit litigieux entre eux, & sur la frontiere de Nauarre. Son surnom de Fort luy fut dõné pour sa magnanimité, mais on l'appella aussi l'enfermé, à cause que sur ces derniers iours, luy estant venu vn cancer à vn pied, qui le luy rendoit gros, enflé, & douloureux, il s'enferma dans le chasteau de Tudelle, sans qu'il permist qu'aucun le vit, ny parlast à luy, sinon ses seruiteurs ordinaires, & domestiques. Ce fut le xxj. Roy de Nauarre en nombre, descendu par ligne masculine du premier Roy D. Garcia Ximenes, laquelle auoit continuée en successeurs masles par cinq cens dix huit ans, deffaillant en cestuy cy par la mort de l'Infant D. Fernand son fils, deffunt durant la vie du pere, ainsi que nous dirons.

Ce Prince fut grandement estimé en vertu, prouesse, iustice, & police, de maniere que les Nauarrois tiennent que ce fut le meilleur Roy qui eut encor regné sur eux. Entre autres memoires qu'il laissa de luy, il diuertit le cours de la riuiere d'E-

bro, qui couloit par Mirepoix, & le mena passer par Tudelle, de luy fort aymée, & frequentée, laquelle il orna d'vne Eglise colegialle, d'assés belle fabrique, bien & richement par luy douée. Il rempara & fortifia les places de ses frontieres deuers Castille & Arragō, & en erigea de nouuelles, cōme en la Prouince d'Alaua, le chasteau de Treuigno: amplifia la ville de Victoria, & en la Rioye, la Garde, & sainct Vincent: & du costé de Guyenne, que les Anglois possedoyent en ce temps-là, il fortifia la ville de sainct Sebastien, & Fontarabie en Guipuscoa, mais ce fut pour autruy. Quant aux bastimens de religion, outre l'Eglise colegialle de Tudelle, il fit, & fonda pour sa sepulture, saincte Marie la Royale a Rōceuaux, colege de chanoines, & en outre les monasteres de saincte Marie de Hitero, & de saincte Marie de Oliua, tous deux de l'ordre de Cisteaux, dōt les Abbés ont siege, & voix és cours, ou Estats de Nauarre, comme aussi a le prieur de Ronceuaux: neantmoins il ne fut gueres liberal hors la necessité, a ces œuures religieuses: parquoy il amassa grans thresors, & richesses voire plus que Roy qui fut en Espagne. Par ceste sienne chicheté, possible aduint

qu'il diminua ses terres, & perdit les Prouinces d'Alaua, & Guipuscoa, lesquelles furent iointes à Castille. La iurisdiction de Nauauare n'auoit iamais esté tant retranchée, ny restraincte, que du regne de ces deux Roys Sanches, pere & fils.

Or ce Roy, donna luy mesme occasion au Roy D. Alphonse le noble de luy courir sus: car le voyãt fort empesché a garder ses pays des inuasions des Maures, enorgueillis par la recente victoire, & mesme qu'il gisoit au lict blessé, il luy sembla tẽps conuenable de recouurir ses terres de la Rioye, & Bureua, que le Roy de Castille luy detenoit. Parquoy ayant completé auec le Roy de Leon son allié, & confederé, il entreprint la guerre contre le Roy D. Alphonse le noble, & entra l'an mil cẽt 1196.
nonante six dans le pays de Castille, mettant tout à feu, & à l'espée, principallemẽt en la cõtrée de Soria, & Almacan. Le Roy de Leon s'auançant de son costé és terres de Campo, fit encor pis: car il y mena des Maures du pays d'Extremadura, auec lesquels il auoit ligue, & ne faut douter que ledit Roy de Castille n'eust esté assailly de celuy d'Arragon, si la mort dudit Roy d'Arragon ne fut suruenue l'année mesme

mil cent nonante six en la ville de Parpi-
gnan. Et fut telle l'affection de ce Roy Al-
phonse de Castille, de se vanger des Roys
de Nauarre & Leon, que pour y pouruoir
plus seurement & aysement entendre, il
mesprisa les iniures & dômages qu'il auoit
receu du Miralmumin Roy Maure, & fit
trefues auec luy, tant auoit-il plus à cœur
la vengeance contre les Chrestiens, que
contre les infidelles.

La maison de Nauarre approchant de sa
fin, par faute d'heritiers masles, il est rai-
sonnable que nous preparions les lecteurs
à l'accés qu'ont eu à ceste Couronne les
descendans des femmes qui en sont issues,
disans quelque chose de la maison de
Champagne en Frãce, ou D. Blanche, fille
du Roy D. Sancho le sage, & sœur de ce
Roy D. Sancho le fort, regnãt en ce tẽps,
fut mariée. Les Comtes de Champagne
ont esté des plus grans terriens de France,
illustres par anciẽne noblesse, tant de leur
estoc, qu'à cause de leurs alliances & ma-
riages és plus grandes maisons de l'Euro-
pe, l'an 909 est faicte mẽtion d'Odon pre-
mier Comte de Champagne, de Brie, &
en outre de Blois, de Chartres & de Tou-
raine: lequel fut vn grand remueur d'affai-

res, eut plusieurs contentions contre le Duc Ricard de Normandie, duquel en fin il espousa la fille en secondes nopces, fit la guerre au dernier Roy de Bourgongne, Rodolphe, & fut cause qu'il resigna sceptre & couronne à l'Empereur Conrad: la fille duquel Odon auoit euë a femme en premieres nopces, & d'elle engendré Estienne & autres.

Cest Estienne fut Comte de Champagne l'an mil trente deux apres le decez de son pere, & Seigneur des autres Estats d'iceluy par successions fraternelles. Il mourut a la Guere saincte en Syrie, ayant engendré de sa femme Alix, ou Adella, fille de Guillaume le conquerrant bastard de Normandie, & qui conquist le Royaume d'Angleterre, Thibaud & autres enfans.

Thibaud fut Comte de Champagne, premier de ce nom, l'an mil cent vn, surnommé le grand: posseda aussi les Cõtes de Brie, de Blois, & de Chartres surnommé pere des pauures: eut à femme Mahaut Princesse Allemande de grande maison, de laquelle il eut, entre plusieurs autres enfans, Henry qui fut Comte de Champagne & de Brie apres luy, l'an mil cent cinquante vn.

Ceſt Henry ſurnommé le large, quatrieſme Comte de Champaigne,fut en Aſie auec le Roy Louys le ieune, & puis auec Philippes Auguſte, où il fit grands ſeruices à la cauſe:eſpouſa Marie de Frãce, fille du Roy Louys ſeptieſme dict le ieune,& de ſa premiere femme Leonor, Ducheſſe de Guienne, & Comteſſe de Poictiers. De ce mariage ſortirent Henry, & Thibaud, qui furent ſucceſſiuemẽt Comtes deChampagne,l'vn apres l'autre.Henry alla à la guerre d'Aſie, & ſe mariat auec la fille du Roy Almaric, ou Amaury de Hieruſalem, veufue de Conrad, marquis de Montferat,fut fait Roy de Hieruſalem, mais s'en reuenant en France, il mourut ſans enfans maſles. Parquoy ſon frere
1196. Thibaud deuzieſme de ce nom ſe ſaiſit de la Comté de Champagne, l'an mil cent nonante ſix,au preiudice de deux filles du Comte Henry defunt:& fut ſizieſme Cõte Palatin d'icelle. Ce fut ce Thibaud qui eſpouſa D.Blanche,fille du Roy D.Sãcho le Sage,laquelle enfanta vn fils poſthume,
1201. aſſauoir,apres le decez de ſon mary, enuiron l'an mil deux cens vn nõmé Thibaud, comme le pere qui fut Comte de Champagne & de Brie,nonnobſtant les preten-

tions d'vne sœur qui estant née durant la vie de leur pere : laquelle en vain debatit ceste succession. Outre-ce par le decez de D. Sancho le fort, dont nous traittons à present, sans enfans, il vint a la Couronne de Nauarre, par succession maternelle, Prince grandement allié és maisons de Frãce, & d'Angleterre, duquel nous traitterons amplement en son lieu. Maintenãt reuenons au Roy D. Sancho, surnommé le fort, regnant de ce temps en Nauarre.

Ce Prince se maria auec vne Dame Françoise fille de Raymond, Comte de Toulouse quatriesme de ce nom, qui s'appella D. Clemence : d'icelle tient-on qu'il n'eut aucuns enfans, parquoy selon certains autheurs, il la laissa, & espousa vne fille de l'Empereur Federic Barberousse : toutesfois ce deuziesme mariage est assés incertain, mais quant au premier, Garcia d'Euqui, Euesque de Bayone, a laissé par escrit, qu'il en eut vn fils, nommé D. Ferdinand, dit Calabaça lequel mourut du viuant de son pere, de la cheute d'vn cheual, courant apres vn Ours, & fut enterré en l'Eglise collegialle de Tudelle. Il n'eut autres enfans legitimes, mais bien est fait mẽtiõ d'vn fils bastard, nõmé Guillaume,

Or estans les anciennes Ligues de Castille, & d'Arragon renouellées entre les Roys D. Alphonse le noble, & D. Pierre; ils s'armerẽt au dommage du Roy de Nauarre, enuiron l'an mil deux cens, ce que voyant iceluy, chercha de s'apuyer des
1200. Princes estrangers, & en vint iusques là, qu'il solicita le Roy des Arrabes, Aben Ioseph Mazemut, de rõpre la tresue qu'il auoit faicte, pour dix ans, auec le Roy de Castille: affermans aucuns autheurs que D. Sancho alla luy mesme en personne en Aphrique traitter cest affaire auec ce Prince Mahumestiste: lequel neantmoins ne voulut rompre sa foy, bien luy fit-il present de grande somme de deniers, & de plusieurs riches ioyaux. Durant son absence les Roys coniurés entrerent par diuers endroits és terres de Nauarre, où il auoit laissé pour son Lieutenant general vn cheualier appellé Alphonse Fernandes de Guendulayn: & prindrent Ayuar, & le val de Ronçal, qui demeurerent au Roy d'Arragon, & d'autre costé Miranda, & Insura, lesquelles places le Roy de Castille retint à luy, estans d'acord ces deux Roys colligues de partir ainsi leurs conquestes qu'ils feroyent sur le Roy de Nauarre. Ce

Prince Mahumetiste tenant religieusement sa foy.

Le Royaume de Nauarre en proye aux Castillãs & Arragõnois.

fut tout ce qu'ils firent pour ceste année. Quant au Roy D. Sancho, il tomba malade, en son voyage, d'vne maladie aigue, & pestilentialle, laquelle se resolut, & termina en fin en vn cancer qui luy dura toute sa vie comme cy deuant nous auons dit. Ceste indisposition entendue en Espagne, dōna courage au Roy de Castille de poursuiure son heur, & essayer par tous les efforts a luy possible, de ioindre cest Estat aux siens, estimant que le Roy D. Sancho, qui n'auoit point d'enfans, ne la feroit pas longue, & que iceluy mort, il n'y auroit pas grande resistance qui le peut empescher, d'autant que l'vn de ses freres, Don Ramir estoit d'Eglise, l'autre ieune, & absent, & le Comte de Chāpagne, son beau frere, estoit ou mort, ou acheminé pour le voyage de la terre Saincte: quoy que ce fut, il estoit tant esloigné, qu'auant qu'il fut venu de France, debattre le Royaume de Nauarre, où il auoit droict, il esperoit d'en estre des-ja possesseur. Sur ce dessein il remet dessus nouuelle armée, & entra en Alaua, courut toutte ceste Prouince, & finallement assiegea la ville de Victoria, laquelle fut vaillamment defendue par D. Alphonse Fernandes de Guendulain qui

s'estoit iette dedans auec plusieurs bons soldats du pays d'Alaua & de Nauarre, & soustint le siege longuemẽt, sans estre aucunement secouru, ny mesmes auoir nouuelles du Roy D. Sancho, tant que les viures leur commencerent à faillir. Durant ce siege vindrent vers le Roy D. Alphonse de Castille les deputés de la Prouince de Guipuscoa, luy offrir que s'il alloit en personne en ceste part, ils se rendroyent a luy, desireux de long temps d'estre vnis à la Couronne de Castille, à cause des nouueautés, & surcharges a eux imposées par les Roys de Nauarre, l'heur ou malheur desquels ils auoyent suiuis l'espace de septante sept ans. Cest offre fut tres-agreable au Roy D. Alphonse comme chose fort auantageuse: parquoy laissant au siege de Victoria pour continuer iceluy D. Diego Lopes de Haro, il se transporta en personne en Guipuscoa, laquelle Prouince se mit en sa protection, & des Roys de Castille, a certaines conditions, & liurerent entre ses mains la forteresses de sainct Sebastié, & Fontarabie, ensemble le chasteau de Veloaga, qui est en la vallée d'Oriarcum frontiere de France, lieu propre pour luy assurer au besoin vn passage en Guyenne,

Guipuscoa acquis par les Rois de Castille.

tenue lors par les Anglois, d'autant qu'il auoit espousé vne Princesse Angloise. Outre ces places il luy baillerent le chasteau d'Athau, en la frontiere de Nauarre, qui est ruiné de ce temps, le chasteau d'Achoros, du val de Lenix, & le chasteau d'Arrasate, dit a present Mondragon, en la frontiere de Biscaye, auec le fort qui estoit lors basti sur la montagne de Helosua, duquel aparoissent encor auiourd'huy les ruines, laquelle montagne est en la iurisdiction de la ville de Vergara, & est dicte autrement Arizuoa. Ainsi obtint le Roy de Castille, D. Alphonse le noble, ceste Prouince de Guipuscoa, sans venir a la rigueur des armes, & s'en retourna grandement content au siege de Victoria, qui continuoit, estans les assiegés au bout de leurs viures: à raison dequoy ils solicitoyent par frequens messagers, selon les moyens qu'ils auoyent, le Roy D. Sancho leur Seigneur, l'aduertissant de la necessité ou ils estoyent reduits, qui les iettoit és mains de son ennemy, s'il ny pouruoyoit, mais luy ne sçachant pas tout ce qui s'y estoit passé, absent, mal disposé, & esloigné de son conseil, leur fit entendre qu'ils se rendissent au Roy D. Alphonse, aux

meilleurs conditions qu'ils pourroyent. Ayant receu ceste responce, les assiegés tinrent encores bon, l'espace de dix sept iours, attẽdant si le Roy auroit point prins meilleur aduis, mais voyans qu'il ne leur venoit chose de sa part qui leur donnast esperance d'estre deliurés, estãs extremement pressés de la faim, & de necessité de toutes choses, rendirent la ville, autremẽt par son assiette, & par l'artifice de ses murailles, & tours estimée inexpugnable. Par la prinse de Victoria, le Roy de Castille fut maistre de ceste autre Prouince d'Alaua: la contrée de Araxa se rendit: il print Irrurita, & Maragnon, saincte Croix, & toutte la vallée de Campeco. Ceste belle conqueste fit ce Roy D. Alphonse, l'année
1200. mil deux cens, partie par armes, partie par redditiõ volõtaire: ce qui diminua beaucoup le Royaume de Nauarre, combien qu'aucunes places se remirent derechef en l'obeissance du Roy D. Sancho, & si la Prouince d'Alaua, ny son hermaudad, ou confrerie, ne prindrent oncques droit, ny iustice de Castille, excepté Victoria, & Treuigno. Or pour s'assurer plus des Guipuscoans, & pour les gratifier aussi, le Roy de Castille fit rebastir en ceste Prouince,

ſur ſon riuage maritime, les villes de Guetarra, & Motrico, leſquelles il fortifia de bonnes murailles, & tours, & doua de priuileges. Apres que touttes ces choſes furent faictes, le Roy de Nauarre arriua à Carthagene, & s'eſcoula par Arragon dãs ſon pays, auec grandes richeſſes qu'il apportoit d'Afrique, eſtant arriué il trouua que le Roy de Caſtille auoit aſſiegé freſchement la ville d'Eſtella, laquelle fut deliurée du ſiege par le bruit ſeul de ſa venue (tant à de pouuoir le nom, & la reparation d'vn Roy preſent) que s'il eut demeuré d'auantage en Afrique, ſon Royaume de Nauarre eſtoit totalement perdu. Ayant veu oculairement les dommages que le Roy D. Alphõſe de Caſtille luy auoit faits, il luy enuoya des Ambaſſadeurs le prier de luy reſtituer ce que ſãs iuſtice, ny droit, il luy auoit prins durant ſon abſence, contre la maniere de guerroyer accouſtumée en ce ſiecle plein de loyauté, mais le Roy de Caſtille l'entretint par delais, & reſpõces ambigues, laiſſant le Roy D. Sancho conſiderer ſes pertes tout à loiſir.

L'an mil deux cens trois ils conclurent entre eux vne treue, pour la concluſion de laquelle le Roy D. Sancho vint en per- 1203.

Treue entre Caſtille, & Nauarre.

sonne auec asseurance, a Guadalajara en Castille: la fut accordé que les armes cesseroyent pour cinq ans, entre les deux Royaumes, auec resolution de quelques places de celles que le Roy de Castille auoit prinses de Nauarre; & pour obseruation de treues furent mises en depost entre main de cheualiers, nommés par les deux partis, les chasteaux d'Abusejo, Clamio, & Iuucra, de la part de Castille, & Irureta, Luzula, & sainct Adrian, du costé du Roy de Nauarre, & pource que la guerre d'entre Nauarre & Arragõ duroit tousiours, le Roy de Castille print sur luy la charge de les apointer, & ce pendant fit cesser les armes de touttes pars.

Le Roy de Nauarre D. Sancho le fort n'ayant eu encor assez de pertes, il luy en
1207. arriua vne l'année mil deux cens sept. Ce fut la pitoyable mort de l'Infant D. Fernand son frere, Prince bien aymé des Nauarrois, dont estoit mise au rang des calamités aduenues à ce Royaume en ce tẽps, assauoir. Qu'estant celebrés par festes, & superflues resiouissances. la feste de sainct Nicolas d'icelle année 1207. en la ville de Tudelle, selon la coustume des Chrestiẽs, ainsi que ce Prince genereux couroit à

cheual armé, faisant certains ieux, & exercices par luy ordonnés, vn porc entrepassant par les iambes de son cheual le fit tõber si mal à poinct, qu'il se froissa la teste contre vne colomne de pierre, dont il mourut treze iours apres, estant aagé de trẽte ans. De ce Prince, lequel les autheurs louent pour vn braue, & vertueux cheualier, n'est faitte mẽtion aucune en la guerre d'entre Castille, & Nauarre: parquoy est à presumer que le Roy son frere se doubtant qu'il n'entreprint quelque nouueauté contre luy en son absence, & à son preiudice, l'auoit amené auec luy en Afrique, ores qu'il luy portast grande amitié. Ainsi sont les affaires du mõde meslées de plaisir, & d'ennui, d'amitié, & de ialousie, ou que ce ieune Prince volontairement fust allé auec son frere en Afrique desireux de voir, & se faire cognoistre.

Mort de l'Infant de Nauarre D. Fernãd.

Suiuant ce que le Roy de Castille auoit promis à celuy de Nauarre de faire auoir paix entre luy & Arragon, en fin l'an mil 1209.
deux cens neuf elle fut du tout conclue: ou fut notable le deuoir qu'y fit l'Archeuesque D. Roderigo Ximenes de Tolede. Ceste paix fut faicte estans assemblés en campagne les deux Roys és enuirons de

Malleu. Entre autres particuliarités que les Espagnols escriuent des accords d'icelle, le Roy de Nauarre presta à celuy d'Arragon vingt mille marauedis d'or, pour lesquels furent baillés en gage, & depost les chasteaux de Gallur, Pitilla, Pina, & Esco, qui furent mis, pour le temps de six moix, és mains de D. Ximeno de Rada, cheualier, au bout desquels, si le Roy d'Arragon ne rendoit les deniers, les places seroyent mises en la puissance du Roy de Nauarre, pour en iouyr iusques à rebourcement. Les dissentions, & guerres qui auoyent duré entre Nauarre, & Arragon, par l'espace de soixante cinq ans, furent alors terminées, & fut establie bonne, & longue paix entre ces deux Estats. De ce temps il aduint grand desordre, & mutineries entre ses subiets, de Pampelone, a quoy auoyent donné occasion les ieunes filles de la ville, qui s'estoyent iniuriées les vnes les autres, & comme souuent d'vne petite estincelle s'alume vn grand feu, qui embrase tout vn edifice voire vne ville: ainsi ces querelles firent, que les habitans de Pampelone se diuisans en partialitez, ceux du bourg de sainct Seruin, & ceux du bourg de sainct Michel, pour soustenir

Mutinerie en Pāpelone.

chacun

chacun ses femelles, vindrent aux coups, & aux meurtres, sans qu'on y sceut dőner aucun ordre, en l'absence du Roy, lequel neantmoins les appaisa, par sa presence, pour quelque temps: mais s'estant despuis retiré dedãs son chasteau de Tudelle, sans plus se communiquer à personne, tant à cause du mal incurable de son pied, qui rengregeoit, que pour autres occasions, les ieunes hõmes de Pampelone recommencerent leurs insolences, & inimities, de sorte qu'vn iour s'estans ataquez ceux dudit bourg sainct Michel, à ceux de sainct Seruin, à belles armes, la furie, & rage fut telle, qu'il demeura sur le paué plus de huit cens personne, tant hommes femmes, que filles, & furent bruslés plusieurs maisons, tant estoyent ils montés de venimeuse rage les vns contre les autres. Ce qui fit sortir le Roy D. Sancho de sa volontaire prison, afin d'y remedier comme il fit. Entre autres remedes, qui pouuoyẽt seruir pour l'aduenir, il cognut que la paix ne pouuoit point durer entre vn grand peuple, ou estoit multitude de ieunesse, qui n'auoit gueres affaire, & qu'il estoit necessaire que entre eux sourdist tous les iours quelque haine, si on ne trouuoit moyen de les em-

Autre mutinerie en Pampelone auec grand meurtre.

Oisiueté mere des querelles.

ployer. Voyant donques que son peuple estoit adonné aux armes, plus qu'à autre exercice, il s'auisa, puis qu'il n'auoit aucune guerre auec ses voisins, de dresser quelque garnison en la frontiere des Maures, ou seroyent enuoyés les ieunes hômes de ces pays, pour se façonner a certaine discipline de guerre, & pratiquer les armes honorablemēt cōtre les ennemis des Chrestiens: A ceste cause il pria le Roy D. Iacques, ou ceux qui pour lors regissoyēt son Royaume d'Arragon, de luy vendre les fruicts, & la iouyssance des villes d'Ademus. Castelfabib, Ferrera, Ferrelon, & la Catamor, pour sa vie, pour y dresser son escole d'Armes, & les obtint, confirmans les mesmes moyenneurs, la paix accordée entre les Roys D. Sancho, & D. Pedro, les années precedātes, laquelle commençoit a se troubler entre ces deux Estats.

Ce siecle produisit au monde des ordres nouueaux de religion tous contraires aux precedants ordre de moines: car au lieu que iceux la ne se pouuoyent saouller de biens & richesses temporelles qui leur estoyent données par les Roys, & grans Seigneurs, comme à l'enuy les vns des autres, ceux cy les reiectoyent, & faisoyent

estat d'estre pauures,& ne posseder rien au mõde:le premier fut celuy des freres pres-cheurs,que nous appellons en France Iacobins, l'autheur duquel fut ce chanoine d'Osma, venu d'Espagne en France, auec son Euesque,pour soustenir l'authorité de l'Eglise Romaine contre les Albigeois, & leurs adherans, declarés heretiques par le Pape Innocent iij.Et fut le veu, & profession de ceste regle,de prescher cõtre ceux qui se deuoyeroyent de la foy. Enuiron le commencement de l'an mil deux cens vingt deux. D. Ramir Infant de Nauarre, frere du Roy D. Sancho l'enfermé fut fait Euesque de Pampelone,de la charité duquel les autheurs escriuent, auec admiration,qu'il donnoit tout ce qu'il auoit aux pauures, & que tant plus luy abondoit, plus il donnoit.

Commancement de l'ordre des Iacobins, nõmez freres prescheurs.

1222.

Le Royaume de Nauarre en ce temps estoit assés mal gouuerné, à cause de la vie solitaire, & enfermée du Roy, qui ne se communiquoit a personne, qu'à ses seruiteurs domestiques,&ne vouloit ouyr parler d'affaires. A ce mal suruint encor la mort de l'Euesque de Pampelone, D. Ramir son frere lequel pouuoit encor aucunement retenir par son authorité, & reue-

rence ceux qui eussent voulu troubler cest Estat, domestiques, ou estrãgers: parquoy
1231. enuiron l'an mil deux cens trente vn. D. Lopes Dias, Seigneur de Biscaye, qui auoit quelques terres en la souueraineté de Nauarre, incité, & soustenu par le Roy Don Fernand de Castille, trouua occasion, & pretexte de faire quelques rauagemens en ce Royaume. D'autrepart, le Comte Thibaud de Champagne pretẽdant droit audit Royaume de par sa mere D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le sage, eut intelligences, & pratiques secrettes en Nauarre, pour estre admis a la regime du Royaume, durant la vie du Roy D. Sancho l'enfermé : dont iceluy auerti, apres longue negligence, commença à s'apperceuoir de son dommage. Partant desplaisant, & despité, de ces entreprinses, tant du Roy de Castille, que du Comte de Champagne, il se delibera de les fruster tous deux de leurs pretensions, & se vanger specialement du Roy de Castille: Il fit entendre au Roy D. I'Aime d'Arragon, qu'il auoit chose a luy communiquer, qui redonderoit grandement à son profit: & pource le prioit de se vouloir rendre a Tudelle, s'excusant de ce qu'il n'estoit luy mesme venu le trouuer,

ſur l'empeſchement, & indiſpoſition de ſa perſonne Le Roy d'Arragon ne faillit de venir à Tudelle: & pource que le Roy de Nauarre ne pouuoit bouger de la chambre, il entra au chaſteau; & parlerent enſemble. Le Roy D. Sancho s'eſtant grandement plaint du Roy D. Ferdinand de Caſtille, qui ne ſe contentant de poſſeder tant de terres que ſes predeceſſeurs luy auoyent rauies, auoit encor nouuellemẽt couru, & fourragé ſon pays, luy demanda conſeil, & ayde, pour s'en reſſentir: & ayãt diſcouru pareillement ſur la deſobeiſſance & peu de reſpect du Comte Thibaud de Champagne, d'auoir attenté de trâcher du Roy de Nauarre luy viuant, conclud que s'il vouloit faire vne ferme alliance auec luy, & entre Nauarre, & Arragon, pour aſſaillir le Royaume de Caſtille, & ne ceſſer qu'ils n'euſſent contraint le Roy D. Ferdinand à luy reſtituer les terres de la riuiere d'Oja, Bureua, Alaua, & Guipuſcoa, ou icelles conqueſtes, luy faire rendre les fruits, & reuenus d'icelles, & payer les frais, & deſpenſes de la guerre, il ſeroit content d'entendre a vne mutuelle donation des deux Royaumes fort auantageuſe pour le Roy d'Arragon, & ſon fils Don

Alphonse, assauoir, que les suruenãs d'entre eux deux heritassent de tous les deux Royaumes. Le Roy D. Iayme trouua cela fort bõ: car il estoit ieune, & en fleur d'aage, & son fils aussi donnoit espoir de viure, la ou le Roy D. Sancho auoit desia passé la soixante huitiesme année de son aage, & au demeurant estoit si gras, & plein de humeurs, & tant trauaillé de son cancer, qu'il n'attendoit que l'heure de desloger de ce monde. Cest accord entre eux faict, ils arresterent que l'année suiuante les gẽs de guerre, de l'vn & de l'autre Royaume, seroyent prests, & se trouueroyent en lieu assigné au moys de May. Rien n'estoit plus à cœur au Roy D. Sancho, que de recouurer la Prouince de Guipuscoa, estimant que par la separation d'icelle, le Royaume de Nauarre estoit priué d'vne des principales cõmodités que puisse auoir vn pays, qui est la marine, les Seigneurs, & principaux du cõseil du Roy D. Sancho, en cest accord, furent D. Garcia Almorauid, D. Sancho Fernandes de Montagu, D. Guillaume Baudouin, & D. Guillaume Iustice de Tudelle, qui est vne principale dignité. Ceux cy, & autres Seigneurs, auec les deputés des villes de Nauarre, signerent les

onuentions & accords d'entre ces deux
oys : ce qu'ils firent du costé d'Arragon
es plus grands Seigneurs, & qui tenoyent
es principales charges, entre lesquels sont
nommés D. Pedro Fernandes d'Acagra,
eigneur d'Albarrazin, Athon de Foces,
rand Maistre, Guillaume de Moncade,
odorigo Lizaue, Artal de Lune, Simon
rrea, Blasco Maza, Pedro Perez, Iustice
ajeur d'Arragon, & Pedro Sanches, se-
retaire d'estat d'Arragon. Pour fournir
ceste guerre, il falloit que le Roy D. San-
cho mit la main a ses thresors, qui estoyēt
grands, car ayant fait assés longue années
vne vie retirée, il auoit peu aisement accu-
muler, estant exempt de despenses : il des-
bourça doncques au Roy d'Arragon cent
mil sols d'or, cest à dire escus, ou ducats,
par prest, & aduance, & eut en gage Her-
rera, Pegna retonda, Ferrelon, & Faxiue:
& comme il estoit homme prudēt, & fort
entendu au fait de la guerre, il ordonna
tresbien ce qui estoit de faire en ce com-
mencement: mais l'amour qu'il portoit a
es thresors, gasta tout: ioinct que le temps
venu qu'il falut marcher contre Castille,
& que les armées estoyent en point, il vint
nouuelles au Roy d'Arragon, que l'isle de

Majorque s'estoit rebellée: parquoy ayant plus à cœur de garder le sien, que d'endõmager autrui, il se seruit pour soy des gens de guerre qu'auoit mis ensemble, pour la guerre de Castille, lesquels il mena à Majorque: tellemẽt que le Roy de Nauarre se trouua foible, pour entreprendre d'entrer en Castille, où le Comte D. Lopes de Haro estoit en armes, pour le combatre au passage. Il luy sembla que le Roy D. Iaime s'estoit mocqué de luy, si qu'entrant en grande colere contre luy, il voulut rompre tout l'accord, & paches qu'ils auoyent faictes ensemble. De tout ce qu'il disoit & faisoit, estoit le Roy D. Iaime aduerti par quelques cheualiers Nauarrois peu fidelles à leur Prince, & ennuyés de ces façons de viure estranges & desdaigneuses, dont D. Pedro Ximenes de Valtierra en estoit l'vn. La guerre de Majorque en bref temps paracheuée, le Roy D. Iaime retourna à Tudelle pour s'excuser, & s'offrit de satisfaire en l'aduenir, & mesme de fournir pour la guerre de Castille deux milles cheuaux, & autres forces: mais il n'y eut ordre que le Roy D. Sancho voulust entrer en conferance auec luy. Dauantage, estant D. Garcia Almorauid, & D. Iean Perez de

Espiez au Conseil des Roys dommageables.

Batezan, capitaines de l'armée qu'il auoit sur la frontiere contre Castille, a la veue des ennemis, reduits a tel poinr par Don Lopez Dias de Haro, qu'ils pensoyent de iour à autre deuoir estre attirés a la bataille, il mit a nonchaloir eux & tout ce qu'ils faisoyent: & escrit-on qu'vn gẽtilhomme enuoyé de leur part, pour communiquer au Roy l'estat des affaires, & luy demander deux cens cheuaux de renfort, moyẽnant lesquels les capitaines se faisoyent forts de donner bataille aux Castillans, demeura quatre iours entiers sans pouuoir auoir entrée, ny audience. Ces meurs farouches & despiteuses firent que le Roy D. Iaime se retira en Arragõ, fort mal cõtent, & que les Castillans firent des dommages en Nauarre, à quoy il eut peu reparer aysement, dont il saigrit encor d'auantage, en sorte qu'il deuint insupportable a ses officiers, mesmes domestiques, qui ne pouuoyent trouuer moyen de faire chose a son gré. Ce chagrin & trauail d'esprit ioint auec la grande charge de son corps replest & mal aisé, sa maladie longue & incurable auec le bon nombre d'ans qu'il auoit, le mirent au tombeau l'an mil deux cens trente quatre, ayant regné trẽte neuf 1234.

Meurs estranges du Roy Don Sãcho en sa vieillesse.

ans, neuf mois, & dix iours. Il fut enseuely au monastere Royal des Chanoines de saincte Marie de Ranceuaux, qu'il auoit luy mesme fait construire.

De D. Thibaut, premier du Nom, & XXII. Roy de Nauarre, surnommé le Majeur & Comte de Champagne, premier Roy, qui par ligne maternelle ha regné en Nauarre.

SI tost que le Roy D. Sancho fut mort, les Nauarrois enuoyerent en France, au Comte Thibaut de Champagne, fils de D. Blanche sœur du Roy deffunt, luy dõner nouuelles de ceste succession a luy escheue, l'admonestant de se haster, auant que le Roy Don Iacques d'Arragon s'en saisist, en vertu des droits pretendus, à cause du don mutuel passé entre les deux Roys a Tudelle, & par le moyen aussi des intelligences qu'il pouuoit auoir au pays: en quoy le Comte ne se montra paresseux, car ayans eu des partisans en Nauarre, qui l'auoyent aduerty de tout ce qui s'estoit passé entre ces deux Roys, & finallemẽt de la mort de son oncle, les Ambassadeurs le trouuerent ja en

ordre & equipage de marcher vers Nauarre, ou il arriua en tẽps oportun, pour faire ses affaires auec aise & commodité, a cauce des empeschemens qui detenoyent le Roy D. Iayme, lesquels luy importoyent plus, que non pas de poursuiure ceste donation faitte au preiudice des vrais heretiers de la Couronne de Nauarre, sans raison quelconque, par vn Roy troublé de violentes passions, tant de corps, que desprit. Aussi est certain que le Roy d'Arragon n'en fit iamais grand estat: car mesme aucũs ont laissé par escrit, qu'il quitta, sans dificulté aucune, les Nauarrois (eux de ce le requerans) du serment, foy, & hommage qu'ils luy auoyent presté lors que le cõtract d'entre luy & le Roy D. Sancho defunct fut passé à Tudelle: autres disent que despuis il en fit vn don, & remit tout ce droit à D. Pedro son fils, pour le poursuiure auec le temps, comme de chose ou il y auoit peu d'esperance. Ainsi fut receu, declaré, & Couronné Roy de Nauatre Don Thibaud Comte de Champagne, auec grand contentement & resiouissance de tous les bons Nauarrois. A son aduenement il iura & confirma les dats & priuileges du Royaume, & mesme les augmen-

2. Ligne des Roys Nauarrois.

ta en mieux, ce fut l'origine de la seconde ligne masculine des Roys de Nauarre, estant en D. Sancho acheuée la premiere, qui despuis D. Garcia Ximenes auoit duré l'espace de cinq cens dix-huit ans. Les successions tombantes en quenoilles, des estats, & souuerainetés, contre tout droit diuin, naturel, & humain, & contre tous exemples des bien ordonnés Royaumes és premiers aages, causant que les Princes estrangers incognus, & diuers en meurs, viennēt à regner sur les nations, dōt quelquesfois il en est bien pris, mais bien souuent maux, & troubles pernicieux en sont aduenus. Or pour ce coup, les Nauarrois ne se trouuerēt point mal d'auoir vn Roy de race Françoise, lequel fut moyen d'accroistre ses forces, & la dignité de ceste Couronne, par plusieurs accessoires du costé de France: sa mere D. Blanche, fille du Roy D. Sancho le sage, & sœur du dernier Sancho, fut la premiere femme qui introduisit en Nauarre la succession feminine, combien quelle ne regnast point estant decedée auant le Roy D. Sancho le fort son frere D. Pedro Ramires de Pedrola Euesque de Pampelone, entre autres tint la main fidellement, & diligem-

ment à la conseruation des droits de ce Roy Thibaud, qui fut appellé le Majeur, a la difference de son fils, & successeur nómé Thibaud, comme luy, des faits duquel nous n'auons gueres d'enseignements par les histoires, seulement on a peu recueillir de luy par memoires, & escriptures tẽdans à autres fins ce que nous en traitterons. Il fut marié trois fois, selon que escriuent les Espagnols. En premieres nopces il espousa vne Dame de Lorraine, fille d'vn Cõte de Mets, de laquelle il fut separé par authorité du Pape, sans en auoir aucuns enfans. Sa secõde femme estoit fille de Guichard, Seigneur de Beaujeuqui peut estre, fut le troisiesme de ce nom, duquel mariage n'asquit Blanche, mariée au Duc Iean de Bretagne, surnommé le Roux En troisiesmes nopces il espousa Marguerite, fille de Archembaud, des Comtes de Foix (possible y a il faute au nom: car de ce tẽps n'est faicte mention és histoires d'aucun Archembaud de Foix) de laquelle il engendra Thibaud, & Henry, qui luy succederent l'vn apres l'autre au Royaume de Nauarre, & vne fille nommée D. Leonor, & D. Pedro, Seigneur de la maison de Muruçabal, qui est de ce tẽps destruit, autour

Genealogie de Nauarre.

de Mandegorria, ainsi dit en langue Biscaine, qui signifie montagne rouge. Tous ces mariages, ou au moins les deux, furent par luy contractés auant que de venir à la Couronne de Nauarre, qui fut l'an trente & trois de son aage: les meurs de ce Prince sont louées par les Espagnols, disans, qu'il estoit liberal, modeste, grãd bastisseur, aymant la musique, curieux des choses appartenãtes a l'agriculture, à raison dequoy il peupla le pays de Nauarre de plusieurs especes de fruits qui n'y estoyent encores, lesquels il fit porter de France: tellement qu'il s'est conserué encor en Nauarre vne sorte de poires, qui s'appellent Thibuatinas, ou Thibaudines: sur tout il fut Catholique, & grand zelateur, de ces bastiments est le chasteau de Treuas.

De son temps fut acheué vn procés de grande contradiction, entre les moynes noirs Benedictins, & ceux de Cisteaux, sur ce que le Roy Don Sancho defunct auoit voulu changer les anciens religieux de S. Sauueur de Leyre, & y mettre de l'ordre de Cisteaux: ce qui n'auoit peu acomplir, pour la resistance que firent les Benedictins: lesquels en fin, regnant le Roy Thibaud, perdirẽt leur cause: mais quoy qu'ils

furent condamnés, & depossedés, s'y ne cesserent ils iamais qu'ils ne fussent remis en leur ancienne possessiõ: ce qui fut apres la mort du deuziesme Thibaud, regnant Henry son frere, auquel ils obligerent de payer six cens charges de bled par an, iusques à tãt qu'ils luy eussent liuré la somme de huit mille marauedis d'or. Finallement pour terminer les nouuelles instances que les vns & les autres faisoyent continuellement, l'Archeuesque D. Sancho de Tolede, Infant d'Arragon, & celuy de Taragõne, munis de l'authorité Apostolique du siege Romain, imposerent perpetuel silẽce aux moynes de sainct Benoist, & remirẽt en possession ceux de Cisteaux. Et apres la mort du Roy D. Henry, le gouuerneur de Nauarre quitta les moynes de ce tribut, pour la descharge de la consciẽce du Roy, comme impost excessif, & inique. Ainsi demeurerent les moynes Cisterciens de S. Bernard, parcifiques iouyssans de ce monastere de sainct Sauueur de Leyre. A l'occasion des debats, & contẽtions de ces freres, s'esgarerẽt, & perdirẽt plusieurs tiltres, lettres, & documents de ce monastere, qui seruiroyent de beaucoup en ce temps, pour l'illustration des affaires de

Nauarre.

Estās les affaires de Syrie, & du Royaume des Chrestiens en ces contrées là fort mal maniés, & en grande decadence, le Pape Gregoire neufiesme fit prescher la croisade par toutte la chrestienté, par les moynes de S. Dominique, & de S. Frãçois principalement: parquoy plusieurs Princes, & grands Seigneurs de Frãce, & d'autres Prouinces voisines se croiserẽt, & fut chef de ceste expedition le Roy Thibaud de Nauarre. Les Seigneurs & Cheualiers Chrestiens desirans passer leurs troupes par mer, ne peurẽt estre accommodés par les republiques de Genes, & Pize, qui estoyẽt lors puissantes de vaisseaux, a cause des guerres mutuelles qu'ils auoyent ensemble, au grand dommage de la Chrestienté. Les Venitiens pareillement embrouillés és affaires de l'Empire des Grecs ne leur donnerent aucun moyen pour faciliter le voyage: parquoy le Roy D. Thibaud & sa compagnie, furent contraints de prendre le chemin par terre, & se conduire par long, & perilleux voyage en Syrie, où estans arriués à Antioche, auec infinis trauaux, ayans eu a combatre contre la faim, les maladies & necessités de touttes

Voyage du Roy D. Thibaud premier en Syrie.

tes choses, outre les ennemis, qui s'estoyēt saisis des passages, aux destroits du mont Taurus, il se trouua que les deux tiers des gens de guerre, qui estoyent partis de Frãce, Nauarre, & des frontieres d'Allemaigne, estoyent demeurés par les chemins, mors de maladie, ou tués par les Turcs. Le reste de ces pauures croisés arriuerent à Acre, qui est l'ancienne Ptolomaide, d'où ils commencerent a guerroyer les Turcs, peu heureusement, d'autant que l'Empereur Federic deuziesme, ayant laissé par la Palestine des garnisons Allemandes, ne voulurent prester aucun secours au Roy de Nauarre, d'autant qu'ils reputoyent les François pour gens dediés, & affectés au Pape, auec lequel leur Empereur auoit plusieurs controuerses, & grandes querelles. Encor aduint-il, pour plus destourner l'heur du Roy D. Thibaud, que plusieurs Seigneurs qui estoyent venus en sa compagnie, se desbanderent, & retournerent en leurs maisons, entre lesquels fut le Duc de Bretagne. Parquoy il fut force au Roy de Nauarre, apres plusieurs malheureuses rencontres, de s'en retourner par mer en Occident. Arriué qu'il fut en Frãce, il y fit quelque seiour, pour visiter ses terres, &

puis passa en Nauarre. Ce voyage du Roy D. Thibaud de Nauarre ne fut point fait en compagnie du Roy sainct Louys de France, ainsi qu'aucũs escriuent, ains quelques années auparauant, assauoir, l'an mil
1238. deux cens trente huit, ou celuy du Roy S. Louys fut fait dix ans apres, ou douze, selon aucuns, comme il apert par les histoires Françoises. Estant de retour en son Royaume il eut de grandes contentions auec les Seigneurs, & communautés ses subiets, ou tenans fief en iceluy, lesquels il desiroit, & luy estoit besoin, comme a nouueau venu, & estranger, contenter: ce qu'il fit, auec prudence & grande patiẽce, & non moindre dexterité. Ceux qui luy baillerent le plus d'affaires, furẽt D. Guillaume Visconte de Sola, & D. Raymond Arnaud Viscomte de Tartax, & D. Gastó de Moncade, Seigneur de Bearn, lesquels auoyent des griefs, & plaintifs contre le Roy: il les contenta tous le mieux qu'il peut. Au Viscomte de Tartax bailla Villeneau auec toute la terre de Miexa, & Hostauares, aux autres, autres choses: tellement qu'il pacifia tout. Auec l'Euesque de Pampelone, D. Pedro de Gaçolas, eut le Roy plusieurs differents, pour les droits

& immunitez de ſon Egliſe, qui procederent ſi auant, que l'Eueſque preſuma d'excommunier le Roy, & mit interdit non ſeulement au dioceſe de Pampelone, mais en toutte Nauarre : ou a cauſe de ſes pretentions & controuerſes, ne ſe diſoit meſſes, ny matines, ſinon ou le Roy les faiſoit par force celebrer, dont eſtoit appelé : & cependant l'Eueſque eſtoit en Arragon, au lieu de Nauardun, d'où eſtant quelques fois ſorti, le Roy le fit atrapper, & mettre en priſon comme traiſtre. Ces tempeſtes durerẽt trois ans, ou les Eſpagnols ne faillent pas de ietter toutte la coulpe ſur le Roy. En fin par la diligente ſolicitation des Seigneurs, cheualiers & prelats. L'accord fut fait entre le Roy, & l'Archeueſque, & l'interdit leuë, ce fait l'an mil deux cens cinquante trois. Le Roy D. Thibaud mourut en Iuliet & fut enterré en la grande Egliſe de Pampelone : en la meſme année mourut auſſi la Royne D. Blanche de Caſtille mere du Roy de France, Sainct Loys, laiſſant vn beau droict en Caſtille à ſon fils (s'il eut voulu pourſuiure) & à ſes deſcendans auſſi qui tous n'en firent oncques grand compte, & ſuiuant ſa derniere volonté elle fut enterrée a S. Denis en

Les meſſes ceſſerent en Nauarre.

France prez Paris, la sepulture de laquelle se peut voir encor de ce temps mil cinq cens nonante six.

De Don Thibaud le ieune deuziesme, & dernier de ce nom XXIII. Roy de Nauarre, & Comte de Champagne.

THibaud deuziesme succeda a son
1253. pere, l'an mil deux cens cinquāte trois n'ayant encor accomply la quinziesme année de son aage, la tutelle duquel, & regēce du Royaume, estoit entre les mains de sa mere Marguerite de Foix. Les histoires de Nauarre disent que le Roy d'Arragon, D. Iayme ou Iacques, vint en personne a Tudelle visiter la Royne veufue, & le Roy Thibaud son fils: & firent là vne ligue offensiue & defensiue entre eux contre Castille: offrant le Roy D. Iayme à la veufue, & à ce pupille, tout ce qu'il pouuoit, & qu'ils sceurent demander, sans preiudice toutesfois des droits qu'il pretendoit en Nauarre, desquels il cheuiroit amiablement, apres que le Roy Thibaud seroit paruenu en aage: & cependant fut accordé que lors qu'il seroit majeur, il espouseroit vne des filles du Roy

d'Arragon:assauoir D.Constance, ou D. Sancha au defaut d'elle:& en cas de mort du Roy D.Thibaud, le mariage se feroit auec D.Henry frere d'iceluy: promettant en outre le Roy d'Arragon de ne marier ses filles en la maison de Castille, sans le consentement de la Royne D. Marguerite:elle aussi promit de sa part d'empescher à son pouuoir que le Roy son fils n'espousast aucunes des filles de Castille, legitimes, ny bastardes, specialement du secõd mariage du Roy D. Ferdinand. En ceste ligue fut compris le Roy de France, & l'Empereur, de la part de la Royne Marguerite:& voulut le Roy d'Arragon mettre condition, que la presente ligue feroit approuuée, & confirmée par authorité du Pape, dans certain terme, & qu'il y aposeroit grandes peines, & censures pour les contreuenans. A la Royne veufue assisterent D. Garcia Almorauid, Don Sancho Fernãdes de Montagu, D.Garcia Gomes d'Agoucillo, D. Gonçalo Ynanes de Batzau, D.Corbaran de Leot, D.Martin Garces d'Eusa, D. Pero Gonçales de Morentiu, & D.Martin Gonzales de Morentiu, D.Guerrero Sierre, Simon Giros, D.Pedro Ximenes de Valtierra, & D. Lopez

Arces, doyen de l'Eglise colegiale de Tudelle: lesquels iurerent tous solemnellement l'obseruation des articles de ceste confederation. L'assemblée partie de Tudelle, le Roy de Castille eut incontinent aduis de ceste ligue faitte à Tudelle: parquoy il ordonna plusieurs compagnies de gens de cheual, & de pied, qu'il fit acheminer à la frontiere de Nauarre, pretendant que ce Royaume luy apartenoit, & qu'il vouloit poursuiure son fait par armes. D'autre costé la Royne D. Marguerite regente munit ses villes, & chasteaux contre Castille de fortes garnisons, & fut pareillement secouruë du Roy d'Arragō: de sorte, que les Castillans ne passerent point auant pour ceste fois. Cependant le Roy D. Thibaud accomplit le quinziesme an de son aage: parquoy on trouua bō de le declarer Roy majeur, & le courōner,
1254. ce qui fut fait, l'an mil deux cens cinquante quatre, en la grande Eglise de Pampelone, où il iura l'obseruation, & melioration des droits du Royaume. Des qu'il se vit auoir l'administration en main de ses affaires, il voulut que l'alliāce, & ligue que sa mere auoit faitte auec le Roy d'Arragō, fut de nouueau stipulée: & pource se virēt

les deux Roys en l'Eglise appellée nostre Dame de Montagu, là où ils capitulerent, & fut dit que le Roy D. Iayme defendroit le Royaume de Nauarre contre tous, & qu'aucun des deux Roys ne feroit paix ny tresue, sans le consentement de l'autre. Pour l'assurance desquelles choses, mesmes des mariages susmentionnés, furent mis en depost, de la part du Roy Thibaud, les forteresses de Gallipienço, Arquedas, Monreal: & du costé d'Arragon, les chasteaux de Rueda, & Sos, & le lieu de Vncastello: lesquelles places deuoyent demeurer és mains de cheualiers Nauarrois, qui neantmoins seroyent absous, & quittes par le Roy de Nauarre, du serment qu'ils luy deuoyent, & de son cõsentement feroyent serment a celuy d'Arragon, auec reseruation, & promesse de rendre touttes les places à celuy contre lequel seroit par l'autre fait faute. Tout cela fut iuré, fait & promis par les Roys, & leurs principaux hommes. En ceste ligue furent aussi comprins, & nommé par le Roy de Nauarre le Roy de France, & tous ses freres: & par le Roy D. Iayme, Charles Comte de Prouence, frere du Roy de France. Cela arresté entre ses Princes, cõ-

mença la guerre fort chaude, & furieuse és frõtieres de Nauarre & Castille, a quoy entẽdoit tant plus volõtiers le Roy d'Arragon, pource que s'estans celle année rebellés les Maures du pays de Vallence, en nombre de plus de soixante mille, soubs vn certain Alardrac leur chef, & capitaine, le Roy de Castille les soustenoit, & aydoit soubs main, par hayne couuerte, & enuye qu'il portoit au Roy D. Iacques : si est-ce neantmoins que par la diligence de plusieurs grans personnages, il se fit incontinent vne tresue de quelques mois: durant laquelle estant venu le Roy D. Iayme en Nauarre. D. Diego Lopes de Haro Seigneur de Biscaye le vint trouuer, & se fit son vassal, estant mal content du Roy de Castille, qui ne fut pas petit aduãtage aux affaires de ceste ligue contre Castille: car D. Diego estoit vn braue & vaillant capitaine. Le Roy D. Alphonse pretendoit les droits anciens de ses predecesseurs au Royaume de Nauarre, ou pour le moins que D. Thibaud luy en fit hommage tel que le Roy D. Garcia Ramires, & les Roys D. Sanches, fils, & petit fils d'iceluy, auoit faite au Roy D. Alphonse huictiesme Empereur des Espagnes, & aux Roys de Ca-

ſtille ; ce que le Roy D Thibaud refuſoit, alleguant que c'eſtoit vne recognoiſſance extorquée par violence, ſans aucune raiſon, & que tant s'en falloit qu'il vouluſt ſe ſouſmettre à choſe aucune aux Roys de Caſtille, qu'au contraire il entendoit recouurer d'iceux les terres de Bureua, Reoya, Alaua, & Guipuſcoa, & autres terres de Caſtille la vieille, que les predeceſſeurs de D. Alphonſe auoyent rauies, & vſurpées des appartenances du Royaume de Nauarre. C'eſtoyent les cauſes de faire entrer en guerre ces Roys, leſquels la treſue expirée, mirent leurs gens aux champs: les Nauarrois, & Arragonnois faiſans la maſſe de leur armée és enuirõs de Tudelle, & les Caſtillãs vers Alfaro, & Calaorra.

Le Roy de Caſtille, & celuy d'Arragon menoyent en perſonne les armées contraires, leſquelles eſtãt ſi prés l'vne de l'autre, qu'on n'attendoit que l'heure de les voir venir aux mains: mais ſur-ce il n'y eut faute de bõs perſonnages, qui s'employerent pour empeſcher tel deſordre. Le Roy D. Alphonſe fit remonſtrer a celuy d'Arragõ, que c'eſtoit choſe indigne, & du tout contre ſon eſperance, de voir, que luy, qui eſtoit ſon beau pere, portaſt les armes cõ-

tre luy, n'en ayant receu iniure ny offence aucune: & le prioit ne l'empeſcher en ſa iuſte pourſuitte, des droits qu'il auoit au Royaume de Nauarre, que le Comte Thibaud luy occupoit, le Roy Don Iayme luy reſpondit, qu'il ne pouuoit en bonne conſcience, ny ſelon le deuoir abandonner la defenſe d'vn ieune Prince qui luy auoit eſté recommendé, les affaires duquel il eſtimoit comme les ſiennes propres. Pluſieurs prelats, & gens de grande authorité ſeſtãs en vain employés pour mettre paix entre ces Princes, vn ſimple gentil-homme Cattelan, natif de Seſalu, de la maiſon de la Royne de Caſtille D. Violant, y fit plus que tous les autres. Ceſtuy cy vint trouuer le Roy d'Arragon, & luy ſceut ſi bien perſuader, & auec ſi viues raiſons, qu'il ploya ſon cœur a la paix. L'office fait enuers ceſtuy cy, fut par le cheualier reiteré a l'androit du Roy de Caſtille: & fut ſi heureuſe ſa negotiation, qu'il eut promeſſe de conferer preſents de leurs differents & querelles. Parquoy eſtans dreſſées quelques tentes en vn champ entre les deux armées. les trois Roys s'entreuirent & careſſerent fort amiablement, ſe banqueterent les vns les autres, & auant que ſe ſepa-

rer furent de bon accord. Car nonobstãt quelque ligue qu'eusse fait les Roys de Nauarre & d'Arragon, & quelque bon courage qu'eut mõstré le ieune Roy Thibaud, si est-ce qu'il condescendit à faire hommage au Roy de Castille, ainsi qu'auoyent fait ses predecesseurs pour son Royaume de Nauarre. Car le Roy de Castille estimant auoir gaigné son beau pere le Roy d'Arragon, par ceste entreueue, qui a la verité luy seruoit de beaucoup, mesme a cause que la Royne D. Violant sa femme se trouua la present, demanda au Roy D. Thibaud les plus extremes choses qu'il peut, ne desirant rien moins que d'entrer en accord auec luy: mais ne luy estant rien refusé, ils transigerent, & composerent en sorte que le Roy D. Thibaud demeura vassal du Roy D. Alphonse: & fut dit qu'il tiendroit vn lieutenant en la court de Castille auec ses tiltres, & que toutes les fois que le Roy de Nauarre seroit appellé pour le besoin des guerres qui pouroyent suruenir, il seroit tenu de venir seruir en personne, ou par sondit Lieutenãt, auec deux cens hommes de cheual. A toutes ces conditions condescendit le ieune Roy, ou pour ne se sentir asses fort pour resister a

Entreueue des Roys de Castille arragon & Nauarre.

Le Roy de Nauarre se faict vassal de celuy de Castille.

son aduersaire, ou se doubtant, ou s'apperceuant que le Roy d'Arragon s'estoit laissé gaigner, ou bien en consideration du repos public: ioint qu'il ne faisoit rien de nouueau, & que ses predecesseurs n'eusset faict, nonobstant que D. Sancho Fernandes de Cascante, & autres cheualiers Nauarrois l'en desconseillassent, & mesme les bourgeois & habitans du bourg de sainct Seruin de Pampelone, lesquels, apres que tous les autres, tant prelats, cheualiers, que communautés du Royaume eurent consenti, & approuué ceste paix, persisterent a la reprouuer, & ne si voulurent oncques trouuer: à raison dequoy ils furẽt chastiés par le Roy comme mutins, par amendes pecuniaires, toutesfois estant quelques iours par apres son couroux passé, il considera que ces Pampelonois estoyent bons, & fidelles patriots, & aymans son hõneur, & grandeur, & qu'ils auoyent resisté a sa volonté par vray zele, & amour qu'ils portoyent a la courõne de Nauarre, pource leur fit rendre leurs deniers: de là proceda la coustume, qui a duré, qu'es choses concernantes à Castille, ce bourg ne mettoit point son seel.

On pensoit que les affaires d'entre Ca-

ſtille & Nauarre d'euſſent eſtre pour long temps paiſibles, mais les effects monſtrerent ceſte année mil deux cens cinquante ſept, que la paix d'ẽtre les Princes n'eſt biẽ 1257.
ſouuẽt entretenue par autre lien, que leur plaiſir, & commodité, ſans auoir eſgard a accords, ſermẽs, ny promeſſes. Car le Roy de Caſtille ayant mis ſus vne puiſſante armée, ſous couleur d'auoir ſoupçon des Maures, la faiſoit tourner vers la frontiere de Nauarre, pour y faire quelque notable breſche, pendant qu'on ne ſe doubtoit de luy. Parquoy les deux Roys, Don Iayme d'Arragon, & Thibaud de Nauarre ſe remirent haſtiuement en armes: & ne tarda gueres, que D. Henry Infant de Caſtille, frere du Roy, & D. Diego Lopes Diaz de Haro, vindrẽt trouuer le Roy d'Arragon, en la ville d'Eſtelle, auec leſquels ils ſe liguerent contre Caſtille faiſant l'Infant grandes plaintes contre le Roy Don Alphonſe ſon frere, & auec eux encor pluſieurs grands & notables Seigneurs, qui tous firent hommage audit Roy d'Arragon, luy promettans le ſuiure contre tous les Princes du monde, où il les voudroit mener. Les choſes eſtans en branſle de venir au plus grand deſordre du monde. Il

fut tant trauaillé par les conciliateurs & amateurs de paix, que leſdits Roys firent derechef nouuel appoinctement.

Or pource que les Eſtats que le Roy D. Thibaud auoit en France, aſſauoir, la Chãpagne, & Brie, requeroyent ſa preſence, ou de quelqu'vn de grande authorité, la Royne D. Marguerite s'y en alla mais elle mourut en la ville de Prouuins, d'où elle fut portée au monaſtere de Cleruaux, & la inhumée. A ceſte cauſe il falut que le Roy ſon fils s'y acheminaſt, pourtant il recommanda ſon Royaume de Nauarre au Roy d'Arragõ, & laiſſa pour Senechal, & Gouuerneur en iceluy vn cheualier François, appellé Geoffroy de Beaumont, dont les Nauarrois ne firent pas grand compte, & encor moins du Roy d'Arragon, auquel ils ne voulurent preſter aucune obeiſſance: & pour-ce commença a ſe rompre l'amitie entre les Nauarrois, & Arragõnois, l'an 1557. Le Seneſchal voyant le Royaume a luy commis, entrer en troubles, vint trouuer en diligence le Roy D. Iayme qui eſtoit a Barcelone, & obtint de luy aſſeurance de paix, pour quelque temps entre les deux Eſtats.

Le Roy de Nauarre qui eſtoit en Fran-

ce, trouuant ses affaires fort embrouillés, s'employoit à esclarcir, & soustenir ses droicts des Comtes de Brie, & de Champagne, qui luy estoyent debatus, lesquels par la faueur & authorité du Roy sainct Louys, luy furent conserués : & d'auantage fut fait le mariage de luy, & d'Isabel de France, fille du Roy, à Melun, laquelle il emmena en Nauarre. Le Roy D. Iayme fut celuy qui moyenna ces nopces, lequel presque en mesme temps donna sa fille Isabel en mariage à Philippe le hardy, fils du Roy sainct Louys, & heritier de la couronne de France, a luy accordée long tẽps auparauant. Or n'eut le Roy Thibaud aucuns enfans de ceste Princesse : parquoy apres sa mort luy succeda au Royaume de Nauarre son frere Henry, ainsi comme nous dirons cy apres : Bien eut il vne fille bastarde appellée D. Marquise, la mere de laquelle estoit nommée D. Marquise Lope de Rada, qu'on peut iuger parente de Gor de Rada, qui possible pour ceste iniure se despaisa de Nauarre, & se retira en Arragon, où il fit foy & hommage de son chasteau de Rada au Roy D. Iaime. Ceste fille fut despuis mariée a D. Pero Fernandes Seigneur de Ixar, fils du Roy D. Iaime

& de Don Theresa Gil de Bidaura, qu'il auoit espousée clandestinemẽt, durãt l'absence du Roy D. Thibaud, qui estoit cõme dessus est dit en France. Plusieurs choses se faisoyent par excés en Nauarre, ou par la faute des gouuerneurs, ou par la ruse & finesse des Princes voisins. Vn principal cheualier de Nauarre, nommé Gonçalo Ynanes, de Batzan, se retira vers le Roy d'Arragon, & fit vn fort aux frontieres d'entre Arragon, & Nauarre, qu'il nomma Bocta, d'où il fit plusieurs courses & dommages és terres de Nauarre. Quelque amitié qu'il y eust entre le Roy d'Arragon, & celuy de Nauarre, si n'y auoit il point faute de doleances, & semences de querelles entr'eux: Vne des plus apparẽtes pretentions, & couuertures que le Roy D. Iayme auoit, c'estoit qu'il disoit, que pour secourir le Roy Don Thibaud il auoit fait plusieurs grans frais, desquels il vouloit estre rembourcé: & a tout propos se seruoit de elle, quand il auenoit quelque desordre. La somme qu'il demandoit estoit si grãde, que ny ce Roy Thibaud, ny son frere Hẽry, qui regna apres luy, ne la peurent acquiter. Or enuiron ce temps, ou bien tost apres le passage de la Princesse Blanche fille

fille aisnée du Roy sainct Louys & sœur de la Royne de Nauarre qu'on menoit en Castille, le Roy D. Thibaud arriua en Nauarre, où il essaya de mettre quelque bon ordre, & prepara les choses necessaires au voyage d'outre mer, qu'il entendoit faire auec le Roy sainct Louys son beau pere. Là il renoua aucunement l'amitié & alliãce auec le Roy D. Iayme, & renouuella l'acord auec celuy de Castille: & ayãt laissé gouuerneur en Nauarre Henry son frere Comte de Bonax, s'en reuint en France menant auec luy D. Iean Nugnes de Lara fils aisné de D. Nugno Gonçales de Lara, & plusieurs autres cheualiers Nauarrois, & Castillans. Il emmena pareillemẽt auec luy sa femme la Royne Elisabeth, ou Isabel, laquelle il laissa gouuernante de ses Comtes de Champagne & Brie: puis partit auec ledit Roy sainct Louys qui s'embarqua a Marseille, auec toute son armée, au mois de May, mil deux cens soixante 1269.
euf, pour passer en Syrie: mais agité par es tourmentes & tempestes marines, il uy falut prendre terre en Sicille, d'où par pres il passa en Aphrique: mais l'issuë de este expedition fut mal-heureuse, ainsi u'on peut voir és histoires de France.

Pour lors il y auoit plusieurs grans Seigneurs en Espagne lesquels se sentans offencés du Roy Don Alphonse de Castille firent ligue par ensemble, & la premiere chose qu'ils firent apres qu'ils leurent iurée entre eux, ce fut d'enuoyer l'Infant D. Philippe en Nauarre, pour essayer de ioindre a leur cause le regent de ce Royaume, D. Henry, pour l'interest qu'il auoit d'abbaisser le Roy D. Alphonse, detenteur de tant de Prouinces, des appartenances de la Couronne de Nauarre: luy promettās les confederez (contre leur intention toutesfois) de luy ayder à recouurer icelles, s'il les vouloit fauoriser, auec les forces du Royaume qu'il auoit en gouuernement, auquel ils pretendoyent faire leur demeure, & la assembler toutes leurs forces, amis & moyens. Le regent D. Henry ayant pésé, & consideré la consequence de telle entreprise, cōme sage, & ainsi qu'il estoit, s'excusa sur ce qu'il n'estoit que Lieutenāt de son frere, auquel il deuoit rendre cōpte de son administration, & qu'il ne desiroit rien plus que de luy remettre son Royaume en l'estat qu'il le luy auoit baillé, sans essayer par nouuelles entreprises de remuer l'estat d'iceluy, sur incertaine espe-

rance de melioration. Auec telle responce s'en retourna D. Philippe en Castille frustré de son intẽtion. Peu apres eut nouuelles D. Henry de la mort de son frere, le Roy D. Thibaud, aduenue en la ville de Tripam en Sicille, au retour du voyage de Tunes, ou le Roy sainct Louys estoit decedé aussi. Le Roy tint son Royaume de Nauarre l'espace de dix sept ans, & quatre mois, & estant decedé sans aucuns hoirs legitimes, son frere D. Henry luy succeda. La Royne veufue D. Isabel qui se trouua en France lors du decez de son mary receut son corps, qui fut porté auec celuy du Roy sainct Louys, & le fit enterrer en l'Eglise de Prouuins: & soit pour le desplaisir de la mort de son mary, ou autre infirmité, elle ne suruesquit gueres à luy.

De Don Henry le Gros premier de ce nom, & XXIIII. Roy de Nauarre: Comte de Champaigne & de Brie, & Pair de France.

DOn Henry succeda a son frere, l'an mil deux cens septante vn. Il fut surnommé le gros, à cause 1271.
u'il estoit excessiuement gros & gras. Et

combien que la commune oppinion, soit que les hommes gras sont volontiers de douce, & benigne nature, si est-ce que cestui fut fort aspre, & de dificille conuersation: ce qu'il monstra bien, principallemét a l'endroit de Don Armingel Euesque de Pampelone, qu'il trauaillast incessammét. Les Seigneurs confederez de Castille voyãs que D. Henry estoit acreu en estat, & qu'il estoit receu Roy de Nauarre, luy enuoyerent derechef D. Philippe, pour le soliciter de se ioindre a leur ligue. Le nouueau Roy D. Henry fit responce, que puis qu'il estoit desormais maistre, & n'auoit a rendre raison a personne de ses actions, il estoit trescontent de recepuoir les confederez en son Royaume, & leur ayder en tout ce qu'il pourroit: mais a la charge qu'eux prealablement viendroyent auec toutes leurs forces, & celles de leurs amis, le mettre en pleine possession des terres de Bureua, Rioya, Alaua, Guipuscoa, & autres que le Roy D. Alphonse & ses predecesseurs auoyent iniustement vsurpées, & detenues appartenantes a la couronne de Nauarre. La demande sembla grande & dificile à l'Infant D. Philippe, & cóme celuy qui n'auoit du tout despouillé l'a-

mour fraternelle, ny celle de son pays, se resolut de repudier ceste alliance si chere, & onereuse, & partant respondit, que luy, ny ses compagnons n'estoyent de tel pouuoir, qu'ils peussent accomplir ce qu'il leur demandoit pour lors, & si confessa franchemēt qu'ils ne voudroyent faire si grād dommage au Roy leur Seigneur, que de le despouiller d'vne si grande estandue de pays. La responce ouye, le Roy D. Henry se desporta d'estre de leur parti, ne voulant sans grand profit rompre les accords que Nauarre auoit auec Castille, & fit sagement de n'attirer, vn si puissant ennemi contre luy. Don Philippes retournant en Castille, rencontra ses cōfederés, ausquels il fit le rapport de ce qu'il auoit faict auec le Roy D. Henry, ce qu'ils approuuerent.

Au commencement que le Roy Don Henry vint a la couronne de Nauarre, il auoit eu a demesler auec D. Pedro Infant d'Arragon, pour le droit qu'il pretēdoit, comme cessionaire du Roy D. Iayme son pere, au Royaume de Nauarre : mais il luy vint bien a propos, qu'entre le pere & le ils ressourdirent grandes contentions, & ebats: à raison desquels l'Infant D. Pedro acointa du Roy de Nauarre, afin d'estre

par luy fauorisé en ses entreprinses, & pour luy en donner meilleur courage, enuoya par deuers iceluy vn cheualier nommé D. Guillaume de Cruillas, pour cheuir & acorder entre eux de ce pretẽdu droict, dont le Roy D. Henry ne faisoit pas grãd compte, toutesfois vsoit de bonnes parolles, & entretenoit ce ieusne Prince, donnant tousiours quelque crainte au Roy D. Iayme, qu'ils s'accorderoyẽt ensemble, pour luy nuire, qui fut vn bon moyen au Roy de Nauarre pour s'asseurer d'iceluy, car D. Iayme, de peur que ceste ligue ne s'effectuast, preuint son fils, & rechercha le Roy D. Henry d'amitie, & confederation, faisant auec luy vne tresue de plusieurs années, durant lesquelles il ne se parloit de pretentions, droits ny actions reelles, ny personnelles quelconques ainsi tint le Roy D. Henry le gros son Royaume paisiblement, par les discordes d'autruy.

Or s'estoit marié ce Roy D. Henry auãt que de venir a la Couronne, & lors qu'il n'estoit que Comte de Ronai, Ieanne fille de Robert Comte d'Artois frere de sainct Louys, parquoy elle appartenoit aux maisons Royalles de France, & d'Espagne. De ce mariage n'asquirent au Roy Don

Henry D. Thibaud, lequel sa nourrisse laissa tomber du hault d'vne galerie, en la ville d'Estelle, & le tua : autres disent que ce fut son gouuerneur, ou nourrissier, qui le laissa imprudẽment tomber, & en eut tel regret, que luy mesme se precipita a-pres l'enfant, & se brisa: autres fils n'eut-il, parquoy la ligne masculine des Comtes de Champagne finist en Nauarre en ce Roy, n'ayant duré que quarante ans. Il eut en outre de sa femme vne fille, appellée D. Ieãne, comme leur mere, qui vint a heriter du Royaume de Nauarre, Comtes de Brie & Champagne, & autres Estats de son pere. Les autheurs Espagnols escriuẽt que le Roy & la Royne, ses pere & mere, la firent recepuoir, & declarer Royne aux Estats de Nauarre, n'estant aagée que de deux ans, & sept mois, & fut moyen de l'vnion de Nauarre auec Frãce, pour quelques années. Ce Roy D. Henry estant en Nauarre lieutenant de son frere le Roy D. Thibaud, & n'estant encor marié, eut amoureuse priuauté auec vne Dame, heritiere de la maison de Lacarra, de laquelle il engendra vn fils, qu'il nomma Henry, comme luy. Cestuy-cy estant creu, fut cheri par les Roys successeurs de son pere,

Fin de la lignée masculine des Comtes de Chãpagne en Nauarre.

& tint la dignité de Mareſchal, ou chef des armes au Royaume de Nauarre, & tiẽt on que la maiſon, & noble famille des Héry de Nauarre, Seigneur d'Ablitas, eſt deſcẽdue de luy. Or les ans du regne de D. Henry le gros, furent ſeulement trois, ans ſept mois dix ſept iours. Il mourut en la cité de Pampelone, en l'hoſtel Epiſcopal,
1274. l'an mil deux cens ſeptante quatre, & fut enterré en la grande Egliſe d'icelle. Il n'y a particuliere memoire de ſes faits, ni de ſon gouuernement en Nauarre, horſmis qu'il rompit vne vnion faitte du temps du Roy ſon predeceſſeur Don Sancho, entre les bourgeois, & habitans de Pampelone, de ce temps diuiſés en Nauarrerie, Bourg, & habitation, ou peuplement: la cauſe qui le meut n'eſt par les autheurs miſe autremẽt, ſinon que cela eſtoit dommageable à la cité.

De Don Ieanne premiere du nom & XXV. regnant en Nauarre.

DOn Ieanne, fille vnique, & heritiere du Roy D. Henry demeura entre les mains des Eſtats de Nauarre, eſtant ſeulement aagée de trois

ans. Grands troubles s'esmeurent incontinent entre les Nauarrois, tant sur l'administration & gouuernemẽt du Royaume, que sur la tutelle & nourriture de l'Infante. Le gouuernement du Royaume ou Interregne fut és mains de D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascant: mais pour le regard de la nourriture de l'Infante, qui estoit lors és mains de la Royne veufue sa mere, il y eut grandes cõtrouerses en l'assemblée faicte a ceste occasiõ, en la cité de Pampelone: car les vns vouloyent qu'elle fut baillée au Roy Don Alphonse: & de ce nombre estoit D. Garcia Almorauid: contre ceux cy estoit D. Pero Sanches de Montagu, D. Armingel Euesque de Pampelone, auec autres en bõ nombre, estoyent d'aduis qu'elle fut mise és mains du Roy Don Iayme d'Arragon: mais la Royne sa mere desiroit qu'elle vint en la puissance des François, & demãdoit pour tuteur de sa fille & du Royaume Philippes Roy de France. En ces disputes & contentions, qui n'estoyent conduittes ny auec raison, ny auec modestie, la Royne craignant que quelque mal n'aduint a elle, & a sa fille, estant aydée par quelques Seigneurs, & cheualiers tenans son parti, se

desroba vne nuict, & emporta auec elle en France l'Infante qui causoit la querelle, où elle fut humainement recueillie par le Roy Philippes troisiesme lors regnãt son cousin germain. Les Nauarrois sachant son despart ne disputerent plus de la fille, ains entendirent desormais aux brigues qui se faisoyent de la part des Roys de Castille, & d'Arragon, pour estre chacũ deux receu Roy de Nauarre, soubs la faueur de leurs droits, qu'ils allegoyent respectiuement y auoir. Le premier qui fut aduerti de la mort du Roy Henry, fut le Roy D. Iayme d'Arragõ, partant despecha prõptement Ambassadeurs vers les Estats, les prier de ne l'empecher en la iouissance de ce Royaume, qui luy appartenoit de droit non seulement a raison de la doption, & donation que le Roy D. Sancho le fort luy en auoit fait, mais aussi de plus long temps : pour-ce disoient-ils que les Roys qui auoyent tenu ce Royaume despuis D. Alphonse le bataillant, iusques a ce temps, l'auoyent possedé par force, & s'y estoyẽt introduits sans cause legitime, au domage & iniure des Rois d'Arragon. Outre-ce leur remonstrerent, qu'il estoit deu par les feus Rois de Nauarre a leur Roy, soixante

mil marcs d'argent, qui augmentoit d'autant l'actiõ qu'il poursuiuoit audit Royaume, pour lesquelles choses ils demãdoyẽt qu'ils eussent le Roy D. Iayme, ou son fils le Roy D. Pedro pour leur Roy lequel ils estimeroient le meilleur pour eux, leur promettans bon & doux traittemẽt. D'autrepart, le Roy D. Alphonse desirant que son fils D. Ferdinand de la Cerde obtint ce Royaume, luy ayant renoncé les droits qu'il y pretendoit d'ancienneté : & sans entrer en autre requeste, luy bailla vne armée, pour s'en emparer par voye de faict, & aduint que ces deux pretẽdans s'entredemanderent aide & faueur, pour vaindiquer chacun a soy ce que tous deux desiroient & brigoient. Les Seigneurs & deputés des estats voyans ces troubles menacer le Royaume de quelque grand mal, furent d'aduis d'enuoyer l'Euesque de Pãpelone, & le gouuerneur a Sos, pour aduiser d'accõmoder en quelque façon leurs affaires auec D. Pedro d'Arragon, lequel s'y trouua, & confererent ensemble, ou ils resolurent, que pour le regard de soixante mille marcs d'argẽt, ils en demeureroient à ce qu'en seroit dit par l'Archeuesque de Tolede. D. Sãcho frere d'iceluy D. Pedro,

eſtime prelat fort entier, & de bonne conſcience : & quant au reſte, il ne ſeroit procedé par armes d'vn coſté ni d'autre, ains auec moyens iuridiques, & paiſibles: à raiſon dequoy ils firent treues pour quelque temps. Les ambaſſadeurs retournés, le lieu de l'aſſemblée des Nauarrois fut chãgé au Pont de la Royne, où trouuerent prelats & cheualiers du Royaume, & les deputés des villes de Pampelone, Tudelle, Eſtella, Olite, Sangueſſa, Pont de la Royne, & autres. Là en la preſence de ceſte aſſemblée D. Garcia Ortiz d'Açagra, vn des agents de l'Infant d'Arragon, demanda que le Roy D. Iaime fut receu pour Roy de Nauarre, deduiſant les droits d'iceluy fort copieuſemẽt, auec promeſſes que cela reſulteroit au grand bien de ce Royaume. Cependant qu'ils eſtoyent en ces procedures, D. Ferdinand de la Cerde Infant de Caſtille entra en armes dans la pays, où il auoit pluſieurs cheualiers de ſon parti. Venant doncques par le pays de la riuiere d'Oja, paſſa Ebro, & aſſiegea la ville de Vrana: mais voyant quelle eſtoit bien gardée, partit de là, & vint a Mẽdauia, laquelle il print, & puis gaigna la tour de Moreda, & fit pluſieurs autres degaſts, ſans trouuer

resistance en campagne. Ceste force faitte aux Nauarrois du costé de Castille, fit qu'ils enclinerent plus a Arragon, & afin de pouuoir donner quelque ordre, & reparer au danger qui les pressoit, enuoyerẽt derechef vers l'Infant D. Pedro, qui estoit a Tarassone, l'Euesque D. Armingel, lequel, ores qu'il fut Castillan, ne tenoit nullement le parti de D. Ferdinãd, pour lors, & auec luy le gouuerneur Don Gonçalo Ynanes de Batzan, & son fils D. Iean Gõçales de Balzan, & D. Gil Balduin, gouuerneur de Tudelle, & D. Martin Garces de Vnca. Ces deputés luy firent entendre de la part des Estats, qu'ils seroyent tresaises qu'ainsi fut, qu'il eut quelque bon droit au Royaume de Nauarre, & qu'ils desiroient fort de sçauoir de luy quelle bõne amitié ils pouuoient pour le present traitter ensemble : Ausquels D. Pedro fit responce, qu'il desiroit que le mariage se promit d'entre l'Infante D. Ieanne & son fils aisné D. Alphonse son heritier: & où il viendroit à deffaillir auant qu'elle fut en aage, qu'elle seroit mariée auec D. Iaime son second : & si le mariage ne pouuoit estre accompli auec l'Infante, que ce fut auec quelqu'vnes de ses cousines germai-

nes, issue des filles du Roy Thibaud premier, specialement de la Duchesse de Bretaigne. Offert de leur bailler, pour assister au gouuernement de leur Royaume, ledit D. Alphonse son fils: leur exhiba quant & quant le droit que son pere le Roy D. Iaime auoit au Royaume de Nauarre, & la cession qui luy en auoit esté faicte: Concluant, que si ces choses ne leur estoient agreables, qu'ils aduisassent de le receprouoir luy mesme pour Roy, dãs vn an. Luy remettans & deliurans librement tout le Royaume. Les Ambassadeurs renuoyés auec ceste responce, l'assemblée fut remise en la ville d'Olite, & ayans la consulte sur ce qui estoit de faire, accorderent auec l'Infant d'Arragon selon les articles qui s'ensuiuent: Que le mariage d'entre Don Alphonse d'Arragon, fils aisné de D. Pedro, & l'Infante Don Ieanne de Nauarre s'accompliroit: & où elle viendroit a mourir auant le temps, pourchasseroient les estats de luy faire espouser vne de ses cousines germaines, fille du Duc Iean de Bretaigne: Et au cas que D. Alphonse vint a deceder auant que ce mariage se parfit, l'Infante ou l'vne de ses cousines seroit baillée a celuy des fils de Don Pierre, qui

seroit plus proche & habile a heriter du Royaume d'Arragon: & où les estats de Nauarre, pour quelque legitime empeschement, ne pourroient accomplir ce que dessus, ils payeroient à D. Pedro la somme de cent quarente mille marcs d'argent, pour les frais & despens qu'il auroit peu faire pour la deffense du Royaume de Nauarre, & ce des deniers du Royal patrimoine d'iceluy, outre les soixante mille marcs qui estoient desia deuz, faisant en tout la quantité de deux cens mille marcs d'argent, de l'alloy ayant cours en ce temps, payables dans vn an aprés le fait dudit empeschement, à compter du iour de Pasques, sans que ces accords portassent aucun preiudice aux droits & pretētions que son pere Don Iaime & luy auoient au Royaume de Nauarre, esquels les Estats promettoient de leur estre fauorables, & leur aider en tout ce qu'ils pourroient. Ces promesses furent faittes, & iurées par la plusspart des Seigneurs deputez l'an 1274. 1274.
sur peine de choir en crime de leze Majesté, s'ils y failloient, excepté pour le regard des mariages, d'autant que les Princesses n'estoient en leur puissance. Mais D. Garcia Almorauid, & autres, autrement affe-

ctés, ne trouuerẽt point ces accors bons, & n'y voulurent consentir, ni les iurer, dont naquirent grands troubles & diuisions au Royaume: & n'eut aucun de ces articles effect, pource que le Roy Philippe de France print le Royaume de Nauarre en sa protection, & en fit Roy son fils, auquel il fit espouser l'Infante D. Ieãne, frustrãt le Roy d'Arragõ. Car la Royne Ieanne veufue de D. Henry s'estant retirée en France, auec l'Infante sa fille heritiere du Royaume, estant aduertie de tout ce qui s'estoit passé en l'assemblée des Estats d'Olite, en fut tellement picquée, qu'elle bailla sa fille entre les mains du Roy Philippes: lequel la receut, & son Royaume de Nauarre, en sa protection, la faisant nourrir auec ses deux filles, Marguerite, & Blanche, qu'il auoit eues de sa deuziesme femme Marie de Brabant, lesquelles estoyent aussi petites & en mesme aage. Ceste Infante D. Ieanne creut en beauté corporelle, grace, & gentillesse, autant que Princesse de son temps: Parquoy le Roy Philippes ne tarda gueres de la faire espouser, toute ieune qu'elle estoit, par parolles de futur, à son fils Philippes, surnommé le Bel, qui luy succeda au Royau

Royaume de Nauarre en la puissance des François.

Mariage entre Philippe le Bel & l'heritiere de Nauarre.

Royaume de France.

Les choses de Nauarre estants en l'estat que dit est, D. Garcia Almorauid, grand aduersaire du gouuerneur D. Pero Sanches de Montagu, Seigneur de Cascante, & fauteur du parti de Castille, print occasion d'entrer en querelle, & troubler le Royaume, sur les piques qui estoyent entre les habitans de Pampelone, de long temps diuisées, & mutinés les vns contre les autres. Ceux du quartier appellé le Nauarrois, auoyent voulu faire certaines fortifications contre le bourg, en quoy ils furent empeschez par le gouuerneur, qui estimoit que telles barrieres entre des habitans d'vne mesme ville, estoyent vray acroissement, & nourriture de haines, & seditions: ce qui est veritable: parquoy D. Garcia prenant à soustenir les habitans de la Nauarrerie, le Royaume en bref temps fut tellement bandé qu'on n'entendoit parler que d'excés, meurtres, voleries, & autres meschancetés par toute l'estandue d'iceluy: pour à quoy remedier, fut conuoquée derechef vne asséblée des Estats en la ville de Pampelone, là où ne pouuãs conuenir du personnage du pays pour les regir & gouuerner, il fut arresté qu'on en-

Querelles entre les Nauarrois.

uoyeroit en France supplier le Roy Philippes d'enuoyer quelque Seigneur qui tint lieu de Viceroy, pour leur Princesse, laquelle estoit en sa tutelle. Le Roy Philippes leur enuoya vn cheualier sage, & de grande vertu, appellé Eustache Beumar, ou Bellemarche, qui fut receu, & reueré, & entre ses mains iurerent les Estats fidellité à leur Royne, dont il representoit la personne. Ce cheualier, par prudence & moyens amiables, en peu de temps remit le Royaume en paix. Le Roy Don Iaime d'Arragon ialoux de ce que les François empietoyent ce Royaume, & estant hors d'esperance des mariages arrestés auec son fils D. Pedro a Olite, commença à demãder l'autre chef de la capitulatiõ, qui estoit de luy deliurer le Royaume, & que les Estats luy aidassent à leur pouuoir, pour obtenir ses droits, ce que n'estant accompli, la guerre commença aucunement à s'esmouuoir entre Nauarre & Arragon. La pacification establie dans le Royaume par le Viceroy François, ne fut de longue durée: car aucuns cheualiers ennemis de repos, se mirent à semer des accusatiõs, & tenir par tout propos seditieux contre le gouuerneur, disans, que c'est chose igno-

minieuse aux Nauarrois d'estre regis par vn estranger, & specialement essayoyent d'esmouuoir le peuple de Pampelone. Dauantage ayant pratiqué quelques gentilshommes de Castille, voisins de la frõtiere de Nauarre, les firent venir dedans le Royaume en façon de coureurs, & ennemis, afin de faire mettre le gouuerneur en armes, & auoir moyen en quelque rencõtre, & meslée de s'en despecher. Le gouuerneur François voyant les affaires se troubler du costé de Castille, vint à Estella, ayant ordonné que tous les cheualiers, & gẽs de guerre se rendissent là, auec leurs armes, & cheuaux, là où il eut aduertissemẽt de la trahison qu'on luy brassoit: parquoy partant de nuict, s'en reuint à Pampelone & s'estant plaint en plein conseil de ceste perfidie, estonna grandemẽt ceux qui n'en estoyent participãs, & encor plus les coulpables, voyant leurs malices descouuertes. Parquoy comme souuẽt il aduient que le vice remonstré, ou reproché aux mauuais, les rend plus hõteux, & enragés, ces coniurés furẽt si temeraires, qu'ils luy commanderent de se retirer en France, disans, qu'il y auoit des hommes assés en Nauarre, qui s'auroyẽt mieux les gou-

uerner que luy:à quoy le gouuerneur respondit, qu'il ne doutoit point de la suffisance des Seigneurs de Nauarre, & que de sa part il n'auoit affecté, ny brigué ceste charge, ains luy auoit esté commãdée par le Roy de France son Seigneur, tuteur, & protecteur de leur Royne, & de son Royaume: en quoy ils ne deuoyent, eux particuliers, luy donner empeschement; qu'il n'estoit pas delibeté de leur obeir: neantmoins qu'il feroit assẽbler les Estats, & si par commun arrest il estoit dit qu'il se retirast en France, il y obtempereroit, moyennãt qu'ils luy donnassent descharge, & tesmoignage de son administration, autrement il ne pourroit comparoistre deuant son Roy, auec son honneur, lequel il estimoit plus que sa vie. L'assemblée communiquée à Pampelone, il ne si conclud rien, ne trouuant chose pour laquelle ils d'eussent refuser le gouuernement du cheualier François, parquoy apres plusieurs altercations, & propos seditieux proferés par les partisans de Don Garcia Almorauid, principal autheur de ce desordre, ils se partirent, & de ce pas coururent aux armes: tellement que le gouuerneur fut contraint de se remparer, & fortifier

D. Garcia Almorauid chef du pays.

dedans le bourg de sainct Sernin:les habitans duquel promirent de le secourir, & mourir tous à ses pieds, plustost que de souffrir que luy, qui estoit lieutenant de leur Princesse souueraine,eust aucun mal, ny desplaisir:là dedans se retira aussi Don Corbaran de Bidaure. Contre ce bourg se banderent pour l'autre party ceux de la Nauarrerie, ayãs pour chef D. Garcia Almorauid,& se mirent à faire les vns cõtre les autres tous les efforts que la colere, & fureur de gens plebeyiẽs, & barbares peut conseiller: tellement que l'authorité, ny les remonstrances, & prieres des prelats, & autres grands personnages,qui se monstroyent neutres & moyenneurs de paix, n'y seruit d'autre chose,que d'adiouster de l'huille au feu. Ils trauaillerent grandemẽt pour faire vne tresue de quarante iours, mais ce fut leur dõner loisir de se fortifier pour commettre touttes les cruautés qui s'en ensuiuirent: car les mutins de la Nauarrerie, durant la tresue, tirerent, par le moyen de l'Euesque de Pampelone Don Armingol, grand renfort de gens estrangers,auec lesquels, la tresue expirée, ils se ruerent contre le bourg: mais voyãs qu'ils ne le pouuoyent forcer, ils coururent les

La Cité de Pampelone partie en deux factions.

Euesque fauteur des seditieux.

Cruautés des seditieux Pampelonois.

champs, où estoyent les vignes de leurs contraires, qu'ils couperent, & arracherẽt, & ne pouuans assés encor assouir leurs cruautés, tuerẽt tous les petits enfans que ceux du bourg auoyent baillé à nourrir aux villages, les froissans, par horrible inhumanité, contre les pierres, & murailles, adioustans à ces impietés de fait, infinies iniures de parolles contre leurs aduersaires, & au deshonneur de leur Royne. Outre ce, ayant ce peuple brutal entendu que D. Pero Sanches de Montagu, lequel en ce dernier tumulte auoit esté contraire au gouuerneur Eustache de Bellemarche, se vouloit reconcilier auec luy, vindrent de nuit en son hostel, & le massacrerẽt cruellement. Telles, & autres meschancetés cõmirent les habitans de la Nauarrerie, contre la Majesté de Dieu, & de leur Royne: parquoy ils attirerent vn grief iugement sur eux, car ayant esté le Roy de Frãce aduerti des desportemens des rebelles, dés le commencemẽt de leur conspiration descouuerte, s'en sentit grandement offencé. Partant pour chastier ceux qui auoyent porté si peu de respect à sa grandeur, & causé les maux qui s'en estoyent ensuiuis, ensemble les executeurs d'iceux, il mit sus

Meurtre de D. Pero Sãches de Montagu.

vne puissante armée, qu'il voulut mener en personne en Nauarre, l'an 1276. mais 1276.
estant arriué à Saulueterre en Bearn, contraint d'y seiourner quelque temps, a cause des neges, qui estoyent tõbées en grande abondance, qui occupoyent les passages des montagnes, il fut tant solicité par ceux à qui ce voyage ne plaisoit, qu'il resolut de s'en retourner, baillant la fleur de son armée pour conduire en Nauarre a Charles (les histoires de France l'appellẽt Robert ij.) Comte d'Artois, lequel trauersant les monts par Iacca, vint par Sanguessa, camper à Pampelone, n'ayant voulu passer par le val de Ronçal, pource que les habitans tenoyent le parti de ceux de la Nauarrerie: Au secours desquels estoyẽt entrés au Royaume quelques bandes de Castillans, lesquels se voulurent retirer quand ils entẽdirẽt la venuë des François: mais estans chargés sur l'arriere garde, firent quelque perte de leurs gens: & comme ils se retiroyent lentement, les François, & les Nauarrois de leur parti, les assaillerent derechef sur la queuë: à raison dequoy ils tournerent visage, mais ils furent deffaits, & tournés en fuitte, auec grande perte. Or pource que durant le

combat, les Nauarrois disoyent souuent aux Castillans, *A qui tornais?* c'est à dire, y reuenés vous? & que ceste demande plusieurs fois fut ouye, & reiterée: on dit que l'hospital qui fut basti pour enterrer les morts de ceste rencontre, fut nommé a ceste cause l'hospital *a qui tornais*, & s'appelle encor ainsi auiourd'huy. Le Comte d'Artois assiegea la Nauarroise, laquelle il pressa de telle façon, que D. Garcia Almorauid, qui estoit dedãs auec autres siens complices en bon nombre, se defiant de la pouuoir defendre, sortit vne nuict, abandonnant le miserable peuple, destiné au chastiment qu'il auoit bien merité. Ces chefs se retirerẽt au Chasteau de Sar, d'où ils furent deslogés par les François, & cõtraints de s'enfuir en l'isle de Sardaigne.

L'hospital a qui tornais.

Les habitans de la Nauarroise se voyans au matin sans capitaines, furent grandement troublés, & cõme gens qui estoyent meilleurs brigans & seditieux, que soldats, se prindrent a crier misericorde, & demãder pardon au Comte d'Artois, lequel feignant d'auoir grand pitié d'eux, ce pendãt qu'il les amusoit de parolles d'vn costé, fit assaillir de l'autre les murailles, & forteresses desgarnies de defenseurs, tant que les

Prise de la Nauarrerie

ſoldats y entrerent au deſpourueu, ſe mettans à faire vne cruelle boucherie de ce peuple mal-heureux, ne ceſſans de tuer tant que le iour leur dura, & puis la nuict eſtant venue, firent leur deuoir de piller, & ſaccager, & commettre autres excés, & violences, que la victoire, la haine, & la fureur conſeillent au ſoldat inſolent, & ne ſe contentans d'auoir tué les hommes, & raui leurs biens, ſans eſpargner les lieux ſacrés, ny prophanes, s'eſtendit la rage ſur les maiſons, & edifices, leſquels furẽt deſmolis & bruſlés, dont ſe ſentirẽt les autres quartiers de la ville, qui eſtoyent prochains, paſſant le feu de l'vn à l'autre, auec grand ruine de ceux qui n'eſtoyẽt en faute autant que des coulpables. Le feu ſe print auſſi en la chambre des comptes, ou furẽt ars, & conſumés pluſieurs tiltres, lettres, & eſcriptures anciẽnes du Royaume de Nauarre : le reſte qui ſe peut ſauuer fut porté au Chaſteau de Tiebas, où le threſor, archiues & chambre des comptes de Nauarre a eſté long temps. Apres que la furie fut ceſſée, les hommes qui eſtoyent en vie, reſtés du glaiue, furent condamnés, & executés a mort publiquement, comme traiſtres : n'eſchapant aucun la ſeuerité du iu-

Cruelle boucherie du peuple.

gement, ſinon ceux que l'innocence de leur enfance excuſa, & furent tous les biẽs de ce peuple confiſqués. Ainſi fut deſtruicte la Nauarrerie de Pampelone, par iuſte iugement de Dieu, en punition des cruautés brutalles que les mutins, habitans d'icelle, auoyent exercées contre l'aage innocẽt, és villages autour de la cité, & leurs autres rebellions & laſchetés. Pour le meurtre commis en la perſonne de Don Pero Sanches de Montagu de Caſcante, & autres excés, & dommages, furent accuſés, & appellés en iugement aux Eſtats de Nauarre pource aſſemblés, les apres nommés, D. Gonçal Inigo, Iean Inçalbis & ſon fils, Simon de Varris, Michel Graces de Varris, Garcia Perez de Licoani, Pero Ximenes de Sabalca, Simon Perez de Opaco, Enego Gil de Vrdanis, Sancho Inignes de Vrdanis Gonçaluo de Arbiçu, & Ruy Gonçales ſon frere, Sancho Perez de la guerre, & Ochoa Perez ſon frere, Iean de Armendaris, Iean & Sanches le Biſcain, tous leſquels ne comparoiſſant point, firent leur cauſe plus griefue, leur faiſans partie Ruy Perez de Eſchales, Ferdinand Perez de Eſchales, Michel Peris de Subiça, & Pedro d'Aybar. Par ces exe-

cutions, & procedures, le ſurplus des turbulents intimidés, ſe contint, & demeura le Royaume en paix pour vn temps.

L'an mil deux cens huitante vn il y eut vne entreueuë du Roy D. Alphonſe de Caſtille, de l'infant D. Sancho, & du Roy D. Pierre d'Arragon, au lieu dit Campillo, és enuirons d'Agreda, où fut iurée ligue & confederatiõ, entre eux contre tous les Princes du monde, meſme acordeřẽt de faire la guerre cõtre Nauarre, à moitié de cõqueſte entre Caſtille & Arragõ, mais le Roy de Caſtille ne pouuãt riẽ faire pour la diuiſiõ auenue entre luy & ſon fils D. Sancho qui le deſpoſſeda, les Arragõnois ſeuls ſe battoyẽt auec les Nauarrois, ſans aucune eſpargne, meſme ceux de Sos, & Filera, cõtre les habitans de Sanqueſſe: & eſtoyẽt ſi acharnés les vns ſur les autres, qu'il y eut bien à faire à les deſpartir: neantmoins la bonne diligence d'Euſtache Bellemarche gouuerneur de Nauarre, fit ceſſer les armes, & accorderent treſues pour quelque temps. Bellemarche retourna en France, & en ſon lieu gouuerna le Royaume de Nauarre vn Cheualier nommé Guerin d'Amplepuits. Le Roy de Frãce Philippe iij. eſtant protecteur de ce Royaume pour 1281.

sa niepce la Royne Ieanne, auoit aussi occasion de penser aux affaires d'Espagne en ce que les enfans de D. Ferdinand de la Cerde, nais de sa sœur D. Blanche auoyẽt esté non seulement deboutés par le Roy D. Alphonse du droit de succession en la Couronne de Castille qui leur appartenoit, comme enfans de son fils aiiné, mais outre ce estoyent ces deux Princes, D. Alphonse & D. Ferdinand de la Cerde, detenus prisonniers par le Roy d'Arragon au Chasteau de Xatina : & d'abondant estoit aduerti, qu'outre les essais des Arragonnois du temps passé, leur Roy auoit fait nouuel accord auec Don Sancho de Castille a Campillo, pres de Tarassone, où estoit capitulé entre autres choses (comme nous auons dit) qu'ils assailleroyent le Royaume de Nauarre a commũs frais, & partiroyent la cõqueste d'iceluy par moitié. Item que s'estans derechef veuz Don Sancho de Castille, & D. Pedro d'Arragon, l'Infant auoit cedé au Roy D. Pedro tout le droit qu'il pretendoit en Nauarre, promettans de n'y faire iamais la guerre sans sa volonté, afin qu'il fut plus libremẽt aidé des forces d'Arragon, pour deposseder son pere. Contre touttes ces machina-

Machinations des Castillãs & Arragõnois contre Nauarre.

tions estoit le Roy Philippe assés sage, & puissant : & de fait, y pourueut suffisamment : de sorte, qu'elles reüssirent touttes vaines, pour le regard de Nauarre. Solicita toutesfois en vain le Roy de Castille, & celuy d'Arragon, pour la deliurãce de ses nepueux, qui estoyent a Xatina. Il enuoya en Nauarre bon nombre d'hommes de cheual, pour la tuition du pays, & pour estre prompts a autres occasions, que le temps pourroit amener. Les diuisions qui estoyent entre les Seigneurs de Castille, les vns tenans le party du Roy D. Alphõse, les autres celuy de D. Sancho son fils, furent opportunes aux François, & Nauarrois en plusieurs choses, car le Royaume de Nauarre seruant de retraicte a tous ceux qui estoyent en la mauuaise grace de D. Sancho, plusieurs des principaux hommes de Castille, & lieux dependans, se venoyent ioindre a ses troupes Nauarroises, & Françoises, & faisans des courses dans la Castille, tenoyent tousiours ce Royaume de Nauarre en reputation, & faisoyẽt redouter les forces d'iceluy, lequel en peu de temps changea souuent de gouuerneurs: car apres Eustache de Bellemarche, & Buerin Amplepuicts, y furent enuoyés

Guillaume de Broëde, & puis Iean de Cõ-
flans Seigneur de Dampierre, Mareschal
1283. de Champagne, lequel y estoit l'an mil
deux cens huittãte trois, lors qu'entre au-
tres Seigneurs de Castille estoyent refu-
giés en Nauarre Don Nugno de Lara,
Don Pero Aluares des Asturies, Don
Ramir Dias, Don Ferdinand Ruis de
Cabrera, & Don Ferdinand Ruis de Sal-
daigne, lesquels se ioignans auec autres
qui tenoyent bon au pays: assauoir l'In-
fant Don Iayme de Castille Don Iean
Nugnes, Don Aluar Nugnes, & autres
tous aidés des troupes Françoises, & Na-
uarroises, faisoyent des courses iusques
à Tolede, auec grãde destruction & ruine
d'hommes & de biens: car le Roy de Frã-
ce en vouloit à l'Infant D. Sancho com-
me vsurpateur du droit de ses nepueux D.
Alphonse, & D. Ferdinand de la Cerde: &
non moins estoit ennemy du Roy Don
Pedro d'Arragon, tant à cause de la deten-
tion de ses nepueux, & les complots d'a-
uec Castille, que pour les choses aduenues
au Royaume de Naples entre les Arra-
gonnois, & François, ainsi que nous di-
rons. Ces coureurs, qui estoyẽt vne com-

petente armée de quatre mille cheuaux, & grand nombre de gens de pied, retournans deuers Tolede, auoyēt dessein d'entrer en Arragon, & d'assaillir Tarassonne: ce qu'entendant le Roy D. Pedro, qui tenoit garnison a Longrogne, auec trois cēs cheualiers pour la defence de Castille, enuoya prier l'Infant Don Sancho, de s'acheminer celle part, afin de le secourir contre les François, & Nauarrois, qui venoyent destruire son Royaume d'Arragon, ce que l'Infant fit incontinent: & s'estant ioinct auec le Roy D. Pedro, sauuerent Tarassonne: neantmoins perdirent les Arragonnois le Chasteau de Yl, encor qu'il fut bien deffendu par Ximeno de Artreda: perdirent aussi Lerda, & Filera, qui furent baillés en garde a ceux de Sanguesse: Baylo, & Arbuis furent destruicts, & passerent les François & Nauarrois iusques à Verdun. Comme ils s'en retournoyent de là, l'armée du Roy Don Pedro, & de Don Sancho se trouua en lieu qu'elle ne pouuoit fuir la bataille, que les François leur presentoyent: mais les Cheualiers Castillans refugiés, qui les accompagnoyent, leur

dirent qu'ils auoyent volontiers couru le pays, & faict leur deuoir és aſſauts des places qu'ils auoyent prinſes, mais que de coucher la lance contre Don Sancho, ce n'eſtoit leur intention : c'eſt à dire que de piller, & brigander les villes, & les pauures innocents, qui ne pouuoyẽt-més des querelles des grands, ils le faiſoyent volõtiers, mais qu'ils ne ſe vouloyent adreſſer aux Seigneurs, qui leur pouuoyent donner impunité de toutes les meſchãcetés qu'ils auroyent faictes, & qui auoyent moyen de ſe vanger d'eux, s'ils ſe mõſtroyent trop aſpres ennemis. Ainſi ſe retirerẽt les troupes Françoiſes, & Nauarroiſes vers Pampelone, d'où aucuns Seigneurs Caſtillans retournerent trouuer Don Sancho, ayant fait leur paix.

Ce dãger où ſe trouua le Roy D. Pedro fit qu'il pourchaſſa trefues auec Nauarre pour quelques mois : car il auoit meſme pluſieurs choſes à deſmeler auec pluſieurs cheualiers d'Arragon & Cattelogne, qui ſe ſentoyent fort greués de luy, pour la rigueur & aſpreté de ſes mœurs, & tiranique façon de commãder, s'adreſſant meſme à ſon propre ſang, contre tout reſpect des loix, & de nature. Ce fut luy meſme qui

qui fit les vespres si renommées, dictes Siciliēnes, qui abusa par diuerses fois Charles de France Roy de Naples, qui fut excommunié par le Pape Martin successeur de Nicolas iij. qui despouilla son frere propre du Royaume de Maiorque.

L'an mil deux cens huitante cinq le Roy 1285.
de France Philippe iij. & son fils Philippe le Bel Roy de Nauarre estans entrés en Cattelogne, auoyent prins Parpignan, ruiné, que villes que chasteaux, iusques au nombre de vingt sept, mis le siege deuant la ville de Girone. Les viures pour le cāp estoyent portés de Narbonne, aux prochains haures, & ports d'Empurias, Roses & autres, & de là quelque peu d'espace de chemin par terre, auec garde des gens de cheual. Ce que le Roy d'Arragon voulant destourner, & auec ce, faire butin des deniers qu'il sçauoit qu'on portoit pour le payement des gens de guerre, vint dresser vne embusche de cinq cens cheuaux, & enuiron deux mille hommes de pied, entre la mer, & le cāp des François: Dequoy ayant eu le Roy de France aduertissement par ses espies, enuoya au deuant, par le cōseil du Connestable de France, trois cens hommes d'armes choisis, soubs la charge

d'iceluy, lesquels arriués au lieu des embusches, & recognus estre en petit nombre, furent incontinent enuironnés & assaillis, auec grands cris, par les Arragonnois, qui pensoyent bien les desfaire: mais les François, qui estoyent venus là pour combatre, les rẽbarerent si bien, que quoy qu'ils fussent inferieurs en nombre, ils se monstrerent plus qu'esgaux en vaillance & courage. Les Arragonnois animés par leur Roy present, faisoyent grand deuoir: tellement que ne cedant les vns aux autres la meslée dura assés long temps sans aduẽtage, iusques à ce que le Roy Don Pierre, heurté d'vn coup de lance, & blessé griefuemẽt en la face, se retira du combat: parquoy ses gens se monstrerẽt lors vaincus. La cauallerie se sauua auec le Roy, mais quant aux pietons, ils furent tous taillés en pieces: Il y mourut sur le champ, tant d'vne part que d'autre, beaucoup de noblesse, le Roy D. Pierre s'estant fait porter à ville-Franche, mourut tost apres de sa blessure.

Mort du Roy d'Arragon.

Or estant le Connestable de France de retour au siege de Garone, il fut recueilli auec tous les signes de ioye qu'il est possible, les assiegés sçachant la mort de leur

Roy Raymond de Cardonne qui cõmandoit dedans, rendit la ville au Roy. En ce lieu la peste se mit au camp du Roy, parquoy fut contraint retourner en France & rompre son armée, & estant à Parpignã, où l'armée paruint à grande difficulté, il y rendit l'ame, ayans les Arragonnois occupé tous les pas des mõtagnes, il fallut gaigner le chemin pied a pied auec l'espée. Durant l'année 1286. la guerre dura tousiours entre les Nauarrois & Arragonnois. 1286.
Il y auoit pour Viceroy en Nauarre, vn gentilhomme nommé Clement de Launay: vn capitaine Nauarrois nommé D. Iean Corbaran qui auoit la charge de la fronteire d'Arragon, fut defait, & prins par D. Pedro Cornel Arragonnois. Les Nauarrois aussi entrãs en Arragon y fourragerent tout ce qu'ils trouuerent deuant eux, & sur la fin de l'année fut fait trefue, laquelle dura peu, car souuent il falloit venir aux mains, & prindrent les Nauarrois sur les Arragonnois Sauueterre l'an 1289. 1289.
l'année suiuante 1290. la Royne Ieanne de Nauarre accoucha d'vn fils, nõmé Louys, qui fut par apres heritier des deux Royaumes, & surnommé Hutin. Le Royaume de Nauarre ayant changé de gouuerneur

1293. y auoit en l'an mil deux cens nonãte trois vn cheualier François nommé Hugues de Conflans : neantmoins les grands Estats, & charges du Royaume, gouuernements, & capitaineries particulieres estoyẽt baillés, pour le plus aux Nauarrois naturels, & comptoit on en ce temps, en Nauarre, à liures, sols & deniers, à la maniere de France, sur tout estoyent pourueus, & diligemment gardées les frontieres deuers Arragon, où par le passé on auoit fait grand bresche & prins plusieurs places qui demeurerent a Nauarre, par le traitté de Tarascon, ou pour le moins en paix faisant, ne fut fait aucune mention de les rendre. Estant Merino, ou Preuost de Pampelone Diego Sanches de Garris, fut mis le feu de nuict, dedans la ville, par Symon de Ardaiz, Michel de Alçanegui, & Garcy Sãches, gẽs de basse cõditiõ, desireux de mal faire, dont furent brulées plusieurs maisons. Ces garnemens prins, furent pendus & estranglés: Le gouuerneur rempara, & fortifia plusieurs lieux, & maisons par le Royaume, principalemẽt aux frontieres: fit aussi desloger les Anglois du pays en-
1295. uiron l'an 1295. a cause des guerres qui se demenoyent cruellement entre les Roys

de France & d'Angleterre. Iusques a ce temps dura la confederation d'entre France, Nauarre & Castille : assauoir, iusques au decez du Roy D. Sancho : mais alors, pour les partialités renouuellées d'étre ses enfans, & ceux de la Cerde, toute amitié se rompit.

L'An mil deux cens nonante six estant 1296. la Castille diuisée par guerres ciuiles, les Nauarrois & Arragonnois ayans paix entre eux, entrerent en Castille conduits par D. Alphonse de Cerde, qui se disoit Roy de Castille, tellement qu'on veid vne pitoyable reuolte en tous les endroits d'Espagne, la peste s'estant mise au camp des Nauarrois & Arragonnois, ils furent contraints se retirer & faire trefue, laquelle ils rompirent incontinent apres, se saisissant de la Iuifverie de la Cité de Nagera, lieu fort de nature, & où ils se fortifierent: disans, qu'ils la tenoyent au nom de l'Infant D. Alphonse de la Cerde, qu'ils appelloyẽt Roy de Castille : & comme ils vouloyent proceder plus auant és terres du Traict de la riuiere de Oya, ils furent repoussés par D. Iean Alphonse de Haron qui les assiegea en la Iuifverie, & les pressa tellement, qu'ils furent contraints de la quitter, & se

rendre pareillement : aussi furent rendu au Roy Iacques d'Arragon les villes d Lerda, Vlfilera & Sauueterre, afin de fair vne paix ferme entre ces deux Royaume d'Arragon & Nauarre: l'An mil trois cens
1300. Alphonse de Roleed, estoit gouuerneur en Nauarre, lequel enuoya en Castille vn Ambassadeur de la part du Roy Philippes le Bel, & de sa femme D. Ieanne Royne proprietaire de Nauarre, pour demander les terres de l'anciē patrimoine de la couronne de Nauarre, vsurpées par les Roys precedents de Castille, lequel Ambassadeur estoit vn cheualier Nauarrois, qui fut renuoyé par la Royne Marie, & son conseil, auec les meilleures raisons, & plus gracieuses parolles qu'ils peurent. Le Roy de France estoit lors fort empesché contre les Flaments de Bruges, & autres, contre lesquels il auoit receu vne notable routte, auec mort de plusieurs grans Seigneurs, entre lesquels estoyent Robert Comte d'Artois, Regnaud de Nesle, Connestable de France, & plus de deux cens autres personnages de renom. L'Ambassadeur retourné, le gouuerneur eut conseil auec l'Infant D. Alphōse de la Cerde, D. Iean Nugnes de Lara, & autres ennemis de Ca-

ſtille, leſquels conclurent d'enuoyer au Roy Philippes D. Iean Nugnes, & autres Ambaſſadeurs, afin qu'il authoriſaſt les promeſſes faictes en ceſte aſſemblée, qui eſtoyent de conquerir pour Nauarre, toutes les terres d'Oya, & le Royaume de Caſtille pour D. Alphonſe de la Cerde. Ces Ambaſſadeurs furent bien receus en la cour de Frãce, & ſoudain deſpechés, auec aprobation de tout ce qui auoit eſté faict, & eſcriuit le Roy au gouuerneur, qu'il dõnaſt toute ayde, & aſſiſtance aux refugiés de Caſtille, contre le Roy D. Ferdinand.

Durant ces choſes, l'Eueſque de Pampelone, Arnaud de Puyane, Baſque de nation, tint trois ſinodes, pour la reformatiõ de ſon clergé qui en auoit bon beſoin. Auſſi la Royne de Nauarre D. Ieanne ſe voyant d'aage, fit baſtir en la Cité de Paris le fameux clergé de Nauarre, qui y eſt, doüant iceluy de bonnes rentes, en Chãpagne, tant pour l'entretenement des regents, & profeſſeurs en Theologie & és ſciences humaines, que de la Chapelle, & miniſtres d'icelle. Ceſte meſme Princeſſe edifia la ville appelée Pont de la Royne en Nauarre, autrement dite Cares; & ayant veſcu en France ſans aucunement reuenir

Baſtiment du College de Nauarre.

en Nauarre, l'espace de trente & vn an, ou
1305. enuiron, mourut l'an mil trois cens cinq, laissant Louys, Philippes & Charles, lesquels regnerent en France, & Nauarre, successiuement l'vn apres l'autre, & Isabel, qui fut Royne d'Angleterre, mariée à Edouard deuxiesme fut enterrée aux Cordeliers de Paris, vn an apres le decés de ceste Dame.

De Louys Hutin, premier du nom XXVI. Roy de Nauarre, & 46. de France.

LOuys fils du Roy Philippes, & de D. Ieāne, surnommé Hutin, premier de ce nō entre les Roys de Nauarre, succeda à sa mere audit Royaume. Il ne s'intitula point Roy, sinon apres qu'il se fut fait couronner à Pampelone, mais seulement fils aisné, & heritier du Royaume: son surnom de Hutin signifie mutin, ou rioteux, qu'il acquit estant paruenu a la couronne de France, ou bien deuant mesmes, selon aucūs, soit pour auoir suscité des noises, soit pour les auoir appaisées. Dés que la mort de la Royne fut sceue en Nauarre, les Estats s'assemblerent à Pampelone, & aduiserent d'enuoyer

Ambaſſadeurs en France,pour ſupplier le Roy Philippes de leur enuoyer Louys ſon fils,leur Prince naturel,& ayant eſcrit lettres à ceſt effect au nom des Eſtats, furent deſpechés l'Eueſque D. Arnaud de Puyana,& Fortun Almorauid, bien & honnorablement accompagnés : leſquels arriués en la Cour de France, remonſtrerent aux Roys le grād ennuy que le peuple de Nauarre portoit de la perte de leur Royne, & ſouueraine Dame, pour la conſolation duquel ils ſupplioyent que leur nouueau Roy Louys s'y acheminaſt au pluſtoſt qu'il pourroit, accompagnant ce deſir extreme des Nauarrois de raiſons neceſſaires,d'autant qu'ils auoyent grandes plaintes à faire du gouuernement des Vicerois, qui auoyent adminiſtré les affaires du Royaume, au grand detriment, & foule d'iceluy:à quoy auoit donné occaſion la perpetuelle abſence du ſouuerain magiſtrat,lequel n'auoit peu voir à l'œil l'eſtat de ſon pays, & ſon peuple, mais s'eſtoit touſiours ſeruy des yeux, & des oreilles d'autruy,dont les rapports ſont volontiers faux,& l'effect,& verité, ou teue, ou diſſimulée. Ceſte requeſte ſembla iuſte aux Roys pere, & fils : neantmoins le Roy

Louys, ne vint en Nauarre que deux ans apres, cependant il se maria en France, à Marguerite fille de Robert, Duc de Bourgongue, de laquelle il eut en dot cinquante mille liures en argent, & les terres de Gien sur Seine: duquel mariage issit Ieanne, qui fut Royne de Nauarre, mariée a Philippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, par laquelle les Roys de Nauarre ont querellé droit en la Duché de Bourgongne contre les Roys de France: car ayant eu Robert Duc de Bourgongne pere de ceste Marguerite, plusieurs enfans, la plus part d'iceux ne laissa aucuns hoirs, & la posterité de ceux qui eurent enfans defaillit aussi tost, ne demeurant de la maison de Bourgongne autre race que celle de ceste Dame, mariée à Louys Hutin.

Durant la dilation du nouueau Roy de Nauarre à venir en son Royaume, il y eut des gouuerneurs, ou Viceroys, a la maniere accoustumée. Les grans troubles aduenus en France les années precedentes, à cause des querelles d'entre le Roy Philippes le Bel, & le Pape Boniface viij. auoyêt causé plusieurs desordres, dont estoit aduenue vne famine extreme par tout le Royaume. Le Pape Boniface auoit excó-

munié le Roy Philippe, & bailla sõ Royaume en proye à qui le pourroit occuper: mais luy mesme fut la proye des François, le successeur duquel, Benoist xj. absoult le Roy, sa maison, & son Royaume, lequel ne tint le siege Papal que huit mois. Apres son decés, grandes controuerses, & brigues furẽt a l'election d'vn nouueau Pape: tellement que le siege fut vacquant plus de dix mois, ne se pouuans accorder les Cardinaux François & Italiens assemblés a Peruse, lesquels en fin conuindrent, que trois Cardinaux François seroyent nommés par les Italiens, ou bien trois Italiens par les François, l'vn desquels seroit esleu Pape par l'autre faction, les Italiens voulurent estre les nominateurs, pource nommerent trois prelats François, qu'ils sçauoyent estre mal contens, & ennemis du Roy Philippes, entre lesquels estoit l'Archeuesque de Bordeaux, Bernard, Basque de nation, qui fut esleu Pape par les François, & a la requeste du Roy Philippes. Ce fut ce Pape qui fit venir en France la cour Romaine l'an mil trois cens & cinq, il 1305.
fut nommé Clement cinquiesme. Ce Pape octroya au Roy de France les decimes Ecclesiastiques, pour reparation des de-

gasts que les guerres auoyent causé, & le droit de patronnat sur quelques Eglises delaissées, pour les pouruoir de ministres, dignes de leur charge. Le Roy Louys accõpagna son pere durant tous ces remuemens d'affaires, & partant ne peut si tost venir en son Royaume de Nauarre comme il eut bien desiré, joint qu'il estoit bien ieune: neantmoins les depesches, & lettres de touttes sortes s'expedioyent en son nom, & non en celuy de son pere. Depuis que les Roys de France vnirent par mariage, la couronne de Nauarre a la leur, cessa toute la querelle du droit de superiorité que les Roys de Castille pretendoyẽt en iceluy, lequel ayant iadis acquis par leur puissance surmontante celle de Nauarre, ils perdirent aussi par mesme droit de plus pouuoir, qui estoit lors du costé de France. Le Comte de Poictiers, Philippes frere du Roy Louys Hutin, auec lequel le Roy d'Arragon auoit pourchassé de faire le mariage de sa fille Marie, moyẽnant qu'on le fit Roy de Nauarre, fut marié l'an 1306. a Ieanne fille de Othelin Cõ-
1306. te de Bourgongne: les nopces duquel se firent a Corbeil, apres lesquelles le Roy de Nauarre, Louys s'achemina en son

Royaume, bien accompagné de noblesse Françoise. Estant a Pampelone, il fut couronné, auec grand contentement, & ioye de tout le Royaume, l'an mil trois cens 1307.
sept, & lors commenca a se nommer Roy, estant aagé seulement d'enuiron seize ans. Il iura de garder les droits, & Loix du Royaume, & puis voyagea, visitant les villes, & places d'iceluy, auec grād con cours de ses vassaux, & subiects, qui auoyent esté long temps sans voir leurs Roys, & Princes souuerains; enuers lesquels le Roy se monstra doux & affable. Toutesfois estant en la ville d'Estella, il fit arrester prisonniers D. Fortun Almorauid, & Martin Ximenes d'Ayuar, qui s'estoyent formalisés pour les priuileges de la noblesse de Nauarre, contre les gouuerneurs François, & s'estoyent entremis au gouuernemēt pour la garde, & conseruation du pays, dont les Nauarrois se trouuerēt aucunement scādalisés: neantmoins il les paya de raisons, & sortant de Nauarre pour retourner en France, emmena ces deux prisonniers. D. Fortun mourut en prison, mais Martin sortit par la faueur du Comte de Valois, lequel toutesfois ne vescut gueres apres. Il fut suiui par plus de deux cens gentils-

hommes Nauarrois, lesquels il appoincta en France, tant pour les rendre plus affectionnés par biẽs faits, & les accoustumer aux mœurs Françoises, qu'aussi pour auoir commis autant d'hostages par deuers luy, de ceux dont il auoit defiance.

Le Pape Clement v. ayant fait vn acte memorable, qui poisa fort aux Italiens, & aux autres nations, d'auoir transporté le siege Papal en France, entreprint encor vne autre affaire digne de non moindre renom: les Cheualiers Templiers accreus en richesses, estoyent enuyés par les plus grands: tellement que le Pape meu, ou de conscience, & desir de reformer les vices,
1308. ou voulant participer au butin, fit informer, l'an mil trois cens huit, contre eux par toute la chrestienté, les citans tous de comparoistre au Concile par luy publié, deuoir se tenir pour cest effect, l'an mil
1310. trois cens dix, en la Cité de Vienne en Dauphiné.

Auant & depuis ce Concille, estans par les informations faitte entre ces Cheualiers, plusieurs attaincts de griefs, & enormes crimes, grandes executions s'en ensuiuirent, plusieurs furent esteins par feu, & autres diuers suplices. Aucuns les ont

voulu excuser, & ont laissé par escrit, qu'õ les a faict mourir, à cause de leurs grandes richesses. Le Pape prononça ceste sentence contre eux, presens les Roys de France & de Nauarre, Charles Comte de Vallois, Philippe, & Charles freres de Louys Hutin, & autres. Ainsi eut fin l'ordre des Tẽpliers, qui auoit duré enuiron deux cens ans. Des despouilles de ces Templiers, les Cheualiers de sainct Iean de Hierusalem furent enrichis, lesquels auoyẽt, l'an 1308. gaigné l'Isle de Rhodes, & aydé à destruire les Templiers, le Pape & le Roy de Frãce partirent les meubles confisqués d'iceux.

Fin de l'ordre des Tẽpliers.

Autres ordres de Cheualiers eurẽt origine des ruines de cestuy cy, comme ceux dicts de Christus en Portugal, par le don & diligence du Roy Denis, lequel leur assigna rentes, ordonnãt qu'ils porteroyẽt pour marque vne croix blanche, enchassee dans vne croix rouge.

Au Royaume de Valence l'ordre dict de nostre Dame de Montesa, qui est soubs la regle de Cisteaux, leur fut baillé plusieurs places apartenantes aux Templiers.

L'an mil trois cens dix, les Nauarrois 1310. cõmencerent leurs vieilles querelles con-

tre ceux d'Arragon, desquels (quelques accords qui fussent ensuiuis) ils ne furent oncques bons amis: & sortans de Pitiella, lieu qui lors estoit du Royaume de Nauarre coururent les terres voisines d'Arragon, faisans des maux inestimables: dequoy prouoqué le Roy Don Iacques, enuoya vne armée assieger ceste place, mais ils furent defaits par les habitans de Sanguesse, ville frontiere de Nauarre, aidés de quelque gendarmerie Françoise, estans depuis rentrés les Arragonois en Nauarre, ayant couru iusques a la ville d'Olite, & fouragé le pays, ils furent derechef chargés par ceux de Sanguesse, & autres des lieux voisins, ainsi qu'ils pensoyent passer la riuiere d'Arragon, au gué de S. Adrien, furent derechef encor deffaits, auec grand perte de leurs gens, & de l'estandart Royal d'Arragon, que ceux de Sanguesse emporterent, à raison dequoy, & en memoire de leur vertu, & vaillance, ils portent pour armoiries, par octroy du Roy Louys Hutin, les bandes de gueulles d'Arragõ, mais en champ d'Argent.

Deffaitte des Arragonnois.

Autre deffaitte.

1312. L'an 1312. furent les troubles de Lyon sur le Rosne, entre les habitans de la ville, & leur Archeuesque Pierre de Bresse, a

cause de l'vsurpation qu'iceluy faisoit sur la iustice du Roy : le Roy Philippes y enuoya son fils le Roy de Nauarre, lequel print ce prelat prisonnier, & l'enuoya au Roy son pere: à raison dequoy, & pource qu'il auoit osé mettre la main sur vn Archeuesque, il fut apellé Hutin. Ces citoyés pacifiés retournerent encores à tumultuer, mais ils furent chastiés, par le mesme Roy de Nauarre. Ce fut lors que la Royne de Nauarre Marguerite, les Comtesses Ieanne de Poictiers, & Blanche de la Marche, qui auoyent espousé les trois freres enfans de France Louys Hutin, Philippes & Charles furent accusées d'adultere, & mises prisonnieres au Chasteau Gaillard, desquelles la Comtesse Ieāne de Poictiers fut trouuée innocēte, mais la Royne Marguerite de Nauarre, & la Comtesse Blanche conuaincues, furent condamnées à perpetuelle prison, où Marguerite mourut tost apres, les adulteres furent executés à mort par diuers, & aspres suplices. C'estoyent Philippes, & Gautier d'Aunoy freres. Vn huissier de la chambre qui seruoit de maquereau, fut pendu & estrāglé. C'est de ceste Royne de Nauarre qu'on recite, que voyant passer quelque beau

Troubles à Lyon.

Surnom de Hutin dōné au Roy Louys & la cause.

Princesses accusées d'adultere.

ieune homme, elle le faisoit prendre, & amener secrettement la nuict en sa chambre, & qu'apres auoir prins son deshonneste plaisir auec iceluy, le faisoit ietter dedãs la riuiere de Seine, afin qu'il ne s'en vantast: ce qui fut en fin descouuert. De là vint ceste ambigue sentẽce, *Reginam interficere, nolite timere, bonum est.*

Peu apres mourut en Frãce le Roy Philippes le Bel, laissant le sceptre des François à Louys Hutin son fils Roy de Nauarre. Aucuns tiennent que ce Roy Philippes, & le Pape Clement eurent vn adiournement deuant Dieu en la ville de Bordeaux où on executoit vn Cheualier Templier en leur presence, natif de Naples, lequel les voyans en vne fenestre, pour voir ladicte execution, cria a haute voix disant, puis qu'il n'y a puissance au monde à laquelle ie puisse appeller de la sentence donnée, ie vous aiourne tous deux à comparoistre deuant Dieu dans l'an present: & de fait, dans ceste année mil trois cẽs treze, & l'vn & l'autre moururẽt: Louys Hutin auoit desia regné huit ans en Nauarre, quand il obtint la Couronne de France. Des affaires qui se passerent en Nauarre despuis que ce Roy fut venu a la

Adiournement deuãt Dieu donné au Roy de France & au Pape.

1313.

Couronne de France, n'y a pas grande memoire, aussi ses iours furent brefs: car dix huit mois apres il mourut en l'aage florissant & non meur de 23. ans huict mois, & vn iour au bois de Vincennes, le cinquiesme du mois de Iuin, l'an 1315.fut enterré à S.Denis,& fut le trosiesme Roy de Nauarre de ceux qui furent enterrés en France,laissant sa seconde femme Clemēce,fille de Charles ij. Roy de Naples, & sœur du Roy Robert, grosse d'vn fils qui ne vescut point: de sa premiere femme Marguerite il laissa vne fille Ieāne qui par apres fut Royne de Nauarre comme tantost nous dirons, & durant la grossesse de ladicte Clemence,le Comte de Poictiers, Philippes de France, fut esleu regent des deux Royaumes de France & Nauarre, pour administrer iusques à ce que l'enfant qui naistroit, s'il estoit masle,auroit ataint l'aage de quatorze ans: & là où se seroit vne fille,qu'à elle & à sa sœur Ieāne, apartiendroyent le Royaume de Nauarre, & Comtés de Champagne,& Brie:mais que luy succederoit a la Couronne de France par droit de coustume, cōforme, & à l'ordre que Dieu a mis en nature,& suiuāt les bonnes constitutions des anciens Estats,

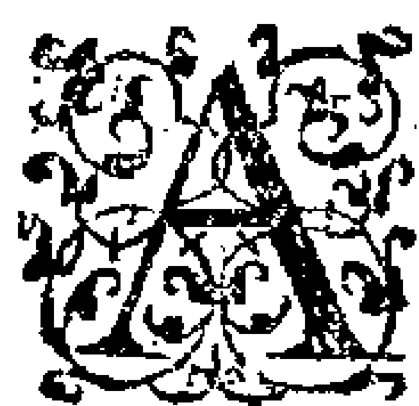
de ne recepuoir à la Couronne vne fem
me qui est faitte pour estre regie, & no
pour commander.

De Philippes le long second de ce nom XXVII Roy de Nauarre, & XLVII. de France V. de ce nom.

CE fut l'an mil trois cens quinze que le Roy Philippes le lõg vint a la Couronne de France, & Nauarre, plusieurs Seigneurs estoyent d'auis, qu'estant decedé l'Infant Iean Posthume du Roy Louys Hutin, les Royaumes de France, & de Nauarre appartenoyent de droit successif à Ieanne de France, fille d'iceluy, & de Marguerite de Bourgongne. Ceux qui tenoyent ce parti, estoyent Eude Duc de Bourgongne, Louys Comte de Neuers, & Himbert Dauphin de Viennois; mais pour les appaiser il bailla au Duc de Bourgõgne, Ieanne sa fille aisnée en mariage, & pour dot le Cõte de Bourgongne patrimoine d'icelle, au Comte de Neuers la secõde nommée Marguerite, & Marie la troisiesme au Dauphin. En ceste façon il leur ferma la bouche, reculant Ieanne sa niepce du Royaume de Nauar-

re, qu'on ne luy pouuoit debatre. Or de tout ce qui se passa en Nauarre durant son regne, ne se trouue relation digne de recit: seulement est faitte mētion d'vn gouuerneur pour luy au Royaume de Nauarre, nommé Ponce de Morentin, qu'aucuns appellent Seigneur de Roussillon, autres Viscontes d'Anay: de l'Euesque de Pampelone, D. Arnaud de Barbaztan: Aymar Seigneur d'Archias, Don Martin d'Ayuar alfier du Royaume, D. Inigo Perez de Rada cheualier, D. Iean Arnaud d'Espeleta, de l'Abé de Lerin, de D. Martin Inanes de Vrris, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, Capitaines, D. Garcia Martines de Oclaoqui, Diego Martines de Vrris, & Michel Martines de Artella cheualiers, qui constituoyent le conseil d'Estat du Royaume, il mourut l'an 1321. d'vne fieure quarte: il a 1321.
regné cinq ans deux mois en Nauarre & en France: sa mort fut à Fontainebleau: son corps fut enterré à S. Denis, son cœur au Conuent des Cordeliers de Paris, & ses entrailles, en celuy des Iacobins, selon la coustume introduite du temps du Roy S. Louys: & fut des Roys de Nauarre le cinquiesme qui fut enterré en France.

De Charles le Bel Premier du nom, XXVIII. Roy de Nauarre, & XLVIII. de France quatriesme de ce nom.



V Roy Philippes, mort sans enfans masles a Fontainebleau, succeda son frere Charles le Bel l'an 1321. és deux Royaumes de France, & de Nauarre. Or auoit Charles, lors qu'il estoit encor esloigné de ces successions, repudié Blanche sa femme, conuaincue d'adultere, comme il a esté dit cy dessus, laquelle eut la vie sauue, pource qu'ő trouua que le mariage se pouuoit defaire, sans mort, par authorité du Pape: d'autant que Charles le Bel estoit son parrain, & l'auoit tenue sur les fons. Partant il espousa en secondes nopces Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & sœur du Roy Iean de Boësme. Au commencement du regne du Roy Charles premier du nom, estant gouuerneur ou Viceroy du pays de Nauarre, le susnommé Ponce de Morentin, le chasteau de Gorriti fut emblé par ceux de Guipuscoa sur les Nauarrois: pour cela, & pour autres occasions le gouuerneur ayant dressé vne grand armée, entra en Guipuscoa, deliberé de mettre le pays

Le mariage du Roy Charles le Bel.

Gorriti prins sur Nauarre.

au feu, & à l'espée : pource commençant par le chemin de Toulouse en Guipuscoa, brusla Berastegui, & fit des maux incroyables, sans espargner les lieux sacrés, ny les prophanes. Poussant outre vers Bertibar, l'armée Nauarroise fut arrestée au bas des montagnes par les Guipuscoans, qui s'estoyent assemblés en nombre de huit cẽs (aucuns disent huit mil) en armes soubs la conduitte de Bil Lopez de Ognes, Seigneur de Larrea, qui s'estoit saisi des pas estroits, & lieux aduentageux, par où l'armée deuoit passer, ayant mis au haut des rochers, & precipices, aucuns paisans, lesquels, lors que le fort de l'armée, entrée bien aduant par ces dificilles passages, marchoit, laisserent rouler des tonneaux pleins de pierre, à ce preparés, qui en acablerent vn grand nombre, & outre ce, mirent tel desordre en l'armée, que se presentans, & donnans dedans furieusement les huit cens soldats armés qui estoyent aux passages, ils mirẽt en fuitte, & totalle route ce grand nombre d'ennemis, en faisant vn carnage merueilleux, gaignant tout le bagage, qui estoit de valeur de plus de cent mil liures, chose presque incroyable, eu esgard a l'inegalité des forces, mais qui est *Deffaite des Nauarrois.*

toutesfois teſmoigné non ſeulement par les memoires de Guipuſcoa, mais auſsi par ceux de Nauarre : tant eſt perilleux le hazard de la guerre. Entre les morts de renom de l'armée Nauarroiſe furent troués vn frere du Viceroy, & en outre Don Michel Sanches Alaues, Don Martin de Ronçal, Martin Vrtis, le Seigneur de Roſobel, Iean Corbaran de Leet, Iean Martines de Maudrano, Iean Henriques, Don Martin de la Pena, Pero Sotes, Iean Lopez de Vrros, Merni Maieur de la Montagne, Pierre de Ayuar, Martin de Vrſa fils de Martin de Ayuar, qui portoit l'eſtandart Royal, & autres iuſques au nombre de cinquante cinq cheualiers. Entre les priſonniers fut Martin de Ayuar, & vn autre ſien fils, le nombre des ſoldats fut treſgrand, & de ceſte rencontre ſont encor de ce temps chantés chanſons tant en Caſtille, qu'en Guipuſcoa, au lãgage du pays: de là eurent commencement autres guerres qui ſe demenerent depuis entre Nauarre & Caſtille. L'an mil trois cẽs & vint quatre eſtant decedée la Royne Marie, le Roy Charles ſe remaria pour la troiſieſme fois, a Ieanne fille de Louys de France, Comte d'Eureux, & ſœur de Philippes

d'Eureux, lequel fut Roy de Nauarre quelque temps apres, à cause de sa femme Ieãne fille du Roy Louys Hutin, heritiere de Nauarre. Et ce mesme an, la Nauarrerie de Pampelone, par permission du Roy Charles, fut commẽcée a rebastir, quarãte huit ans apres qu'elle auoit esté destruicte par le Cõmte Robert d'Artois. Ce Roy Charles le Bel, ny son frere Philippes le long ne virent oncques le Royaume de Nauarre, à raison dequoy plusieurs se desbordoyent, en licences & excés, specialement és frontieres, outre la volonté de leurs Princes, conniuans, & dissimulans en icelles les gouuerneurs, & Viceroys, qui de leur costé visoyent a leur proffit, & suiuoyent leurs passions plus qu'ils ne cherchoyent l'honneur, & seruice de leur maistre. Parquoy entre les Nauarrois, & Arragonnois des frontieres de Sanguessa, & du Real, & autres places limitrophes, quelque accord que les Roys eussent ensemble, tousiours y auoit des courses, pilleries & autres violences, tellement que les Arragõnois estoyent cõtrains de tenir tousiours grandes garnisons en ces lieux là: dont le Roy d'Arragon se plaignoit au Roy Charles, lequel commandoit assés

qu'on vescut en voisins, & amis, mais il
1328. n'estoit point obey. Or l'an 1328. deceda le
Roy Charles le Bel, au bois de Vincēnes,
ayant regné sept ans, & quelques iours,
laissant la Royne sa femme enceinte, laquelle acoucha d'vne fille, nommée Blanche, femme future de Philippes Duc de Orleans: il fut enseuely a sainct Denis en France. Grandes querelles, & diuisions furent apres la mort de ce Roy, tant en Frãce qu'en Nauarre. En France, pour-ce que durant la grossesse de la Royne, Edouard Roy d'Angleterre, fils d'Isabel de France, sœur du Roy deffunt, disoit le gouuernement luy apartenir. D'autre part Philippes de Valois, cousin germain des trois derniers Roys morts, maintenoit qu'a luy appartenoit la regence, comme proche heritier de la couronne de France.

La mort du Roy Charles sceuë en Nauarre, ces peuples qui auoyent acoustumé a viure licentieusement, & pour n'auoir de long temps veu la face de leurs Roys, estimoyent auoir acquis liberté de faire tout ce qu'ils vouloyent & leur venoit en teste; se mirent à tumultuer, & à esmouuoir seditions en toutes les villes de ce Royaume de Nauarre. En fin leur colere se deschar-

gea sur les Iuifs qui estoyent espars par les villes en grand nombre, odieux aux chrestiens, tant à cause de la diuersité de religion, que pour les excessiues vsures, par lesquelles ils espuisoyent toute la substance d'iceux : partant ils se meirent a les saccager par tout, ainsi comme ennemis à Estella, Viana, Funes, Marzilla, & autres lieux, auec si grande cruauté & auidité de rauir, qu'on dit qu'ils firent mourir plus de dix mille personnes de ceste secte, hommes, femmes, & petits enfans. Pour remedier ausquels excez, & aussi retrancher la source, & origine d'iceux, les Estats de Nauarre s'assemblerẽt en la ville du Pont a la Royne, pour aduiser, sans aucun respect, à qui deuoit appartenir le Royaume de Nauarre, ou au Roy Edouard d'Angleterre, ou a la Comtesse D. Ieanne d'Eureux. Les Estats furent tenus à Pampelone, ville capitale du Royaume là où les voix furent diuerses, d'autant qu'il y en auoit beaucoup tenant le parti d'Angleterre: autres & a meilleur droit, tenoyẽt pour la Comtesse qui estoit en mesme degré que le Roy d'Angleterre, mais fille d'vn fils, & le Roy d'Angleterre fils d'vne fille. Ainsi fut la Comtesse d'Eureux, Ieanne,

declarée vraye, & legitime heritiere du Royaume de Nauarre, l'an 1328. ayant esté le Royaume vacant enuiron quatre mois. Et attendant qu'elle, & le Comte Philippes son mary vinssent prendre possession du Royaume, declarerent regent & Viceroy D. Iean Corbaran de Leet, alfier du Royaume, & Iean Martines de Medrano.

De Philippes troisiesme du nom, & XXIX. Roy de Nauarre, surnommé le Noble, Comte d'Eureux.



PHilippes Comte d'Eureux, fils de Louys de France, qui fut fils de Philippes iij. fils du Roy S. Louys, est par nous compté pour 29. Roy de Nauarre, fut surnommé le Noble. Dés que l'election en fut faicte par les Estats de Nauarre, ils enuoyerent Ambassadeurs au Roy de France, Philippes de Valois, luy declarer les raisõs que les Roys esleuz auoyent au Royaume, qui auoit esmeu les Estats à faire election, & par mesmes Ambassadeurs le firent entendre a Philippes d'Eureux, & a sa femme, les sommans de venir prendre possession du Royaume, & le gouuerner. Le Roy de

France ne donna aucun empeschement, parquoy les esleuz Roys de Nauarre se preparerent pour s'y acheminer, & y arriuerent enuiron le commẽcement de l'an mil trois cens vingt neuf, tres-agreables 1329.
au peuple, qui n'auoit veu Roys au pays de long temps. Les prelats, cheualiers, & gẽs sages du Royaume, auant leur venue, auoyent couché par escrit les conditions ausquelles ils les vouloyent receuoir en la succession du Royaume de Nauarre : lesquelles auant que faire les solemnités du Couronnement, & iurement, ils presenterent à Philippes, & à Ieanne sa femme, esleuz pour les considerer & accorder, ce qu'ils firent, sans difficulté. Les Estats assemblés en la ville de Pampelone, ces cõditions furent iurées par iceux, dont les articles principaux s'ensuiuent.

Articles iurés par les Roys de Nauarre.

I. Promirent aux Estats de maintenir, & garder les droits, loix, vs & coustumes, libertés & priuileges du Royaume, tant par escrit, que nõ escrits, & desquels ils estoyẽt en possession & vsage, à eux & a leurs successeurs à iamais, sans les leur diminuer, ains plustost augmenter.

II. Qu'ils annulleroyent tout ce qui auoit esté fait au preiudice d'iceux par les Roys

leurs predecesseurs, & par leurs ministres, sans delay, & nonobstant empeschement quelconque.

III. Que dans le terme de douze ans aduenir ils ne feroyēt batre autre monnoye, que celle qui auoit cours pour lors au Royaume, & qu'en toute leur vie ils ne batroyent plus que d'vne sorte de monnoye nouuelle: & qu'ils feroyent part des biens & reuenus, proffits & emoluments du Royaume aux subiets.

IIII. Qu'ils ne receuroyent a leur seruice, outre le nombre de cinq personnes estrãgers, mais se seruiroyent des naturels du pays.

V. Que les forteresses, & garnisons du Royaume seroyent par eux baillées a gentilshommes nais, & habitans au pays, & non a aucun estranger: lesquels en feroyēt hõmage a la Royne, & recongnoistroyēt les tenir pour elle, & pour le legitime heritier du Royaume.

VI. Qu'ils ne changeroyent, ny angageroyent le Royaume, pour quelque autre Estat qui fut au monde.

VII. Qu'ils ne vendroyent, ny angageroyēt aucune chose du patrimoine Royal, & ne feroyent loy, ny statut contre le

Royaume, ny contre ceux qui deuroyent legitimement ſucceder en iceluy.

VIII. Qu'au premier fils que Dieu leur dõneroit, ayant acompli l'aage de vingt ans, ils laiſſeroyẽt libre, & desbrigué le Royaume, à condition, que les eſtats leur payeroyent, pour leurs frais de deſpenſes, cent mille Sanchots, qui eſtoyent eſpeſſes d'or courans allors, ou autres eſpeſſes du coin du Roy de France equiualants.

IX. Que ſi Dieu ne leur donnoit enfans, en ce cas ils remettroyent le Royaume, apres eux, libre, & ſans aucun empeſchement auec ſes fortereſſes, és mains des Eſtats, pour en inueſtir ceux a qui de droit il appartiendroit.

X. Que s'ils contreuenoyent a aucune choſe des deſſuſdictes, ou partie d'icelles, les ſubiects ſeroyent quittes du ſerment, & ſubiection qu'ils auoyent enuers eux.

Ces articles iurés, & promis par le Roy, & la Royne, ils furent ſolẽnellement couronnés, & oingts, & leur preſterent les deputés des Eſtats, Seigneurs, & dignité du Royaume, foy & ſerment d'obeiſſance, en la grande Egliſe de Pampelone: & depuis, ſur la forme de gouuerner le Royaume, furent prins, entre le Roy, & la Royne, re-

Couronnement de Philippes d'Eureux.

glements opportuns, lesquelles choses escrittes furent enuoyées en France, & accordées, & corroborées par le consentement du Roy Philippes de Valois, à Paris, ceste mesme année 1329. Le Roy Philippes de Valois retint de l'heritage de sa cousine les Comtés de Brie & Champagne, & quelque temps apres il luy bailla autres terres en recompense.

Brie & Châpagne du patrimoine de Nauarre.

Les Roys de Nauarre Philippes & Ieãne eurent les enfans suiuants, Charles, lequel succeda au Royaume, Philippes Cõte de Lõgueuille, Louys Comte de Beaumont le Royer, & depuis Duc de Duras, Ieanne mariée au Vicomte de Rohan, Marie Royne d'Arragon, femme de Don Pedro le ceremonieux, Blanche Royne de Frãce, derniere femme de Philippes de Valois, & Agnes Comtesse de Foix, mariée a Gaston Phebus : partie desquels estoyent nais auant leur election, partie nasquirent apres. Louys troisiesme fils de ce mariage fut Comte de Beaumont en Normandie, pour auoir espousé l'heritiere de ceste maison, de laquelle il eut vn fils appellé Charles de Beaumont, qui espousa en Nauarre la fille du Vicomte de Mauleon, & fut premier porte-banniere du

Genealogie de Nauarre.

Royau

Royaume, par bien fait, & faueur du Roy charles son oncle. Et de ce charles de Beaumont est descendu la maison de Beaumõt en Nauarre. Apres la mort de la Comtesse de Beaumont, Louys espousa Ieanne fille & heritiere du Duc de Duras en la coste de Mardoine vers la mer Adriatique, & en fut intitulé Duc. Or apres ces choses faictes en Nauarre, ainsi que nous auons recité, le Roy Philippes ayãt nouuelles que le Roy de Frãce acheminoit vne puissante armée contre les Flamens rebelles, qui auoyent chassé Louys leur Prince, & fait infinis outrages aux officiers du Roy, en fait, & en parolles, partit de Nauarre: pour ne faillir au besoin à celuy qui luy auoit laissé tant humainement prendre la possession de ce Royaume, & laissa en Nauarre, pour gouuernante, la Royne Ieanne. Il se trouua à la bataille que le Roy Philippes de Valois donna à Cassel aux Flamẽs, où vingt mille d'iceux demeurerent sur le champ: au moyen dequoy le Cõte Louys fut remis en son estat, & les Flamens dõptés. Ceste guerre finie, le Roy de Nauarre reuint en son Royaume: ce fut lors que l'Infant D. Alphonse de la Cerde, fils de D. Ferdinand aisné du Roy D. Alphonse

Souche de la maison de Beaumont en Nauarre.

l'Astrologue, mal traitté en Castille, d'où il pretendoit la couronne, fit donnation à la couronne de Nauarre des droits qu'il pretendoit en Guipuscoa, Alaua, & en la Rioya, & autres terres, lesquelles en effect auoyent esté du Royaume de Nauarre autresfois, & vsurpées, & retenues par les Roys de Castille. Aucuns afferment que ceste donation fut faitte l'an 1330. Quoy qu'il en soit, le Roy Philippes desireux d'ordonner la iustice, & la bien faire administrer en son Royaume, qui en auoit bon besoin: auoit besoin d'entretenir paix auec ses voisins, enuoya au Roy D. Alphonse Roy de Castille, Ambassadeur pour rechecher son amitié. Les Ambassadeurs trouuerent le Roy en la ville de Talauera de la Rioya, duquel ils furent bien receuz. Leur legation portoit, qu'ayant esté par plusieurs années le Royaume comme priué de souuerain magistrat, & presque abãdonné par ses Roys, ce n'estoit merueilles s'il estoit aduenu que plusieurs choses s'estoyent faictes contre les anciennes alliãces, & accords d'entre les maisons de Castille & Nauarre, car que se soucioyent les Viceroys, & gouuerneurs commissionaires, hommes estrangers, & qui n'auoyent

Donatiõ de l'Infant D. Alphonse a la couronne de Nauarre.

Ambassade de Nauarre en Castille.

aucune conuenance de mœurs, ny autre lien d'amitié auec les Espagnols, comme il en allast, pourueu qu'ils fussent obeis au pays, & qu'ils se peussent vâter d'auoir plustost fait iniure, q̄ recuë, y tenans cōtinuelles garnisons de gens estrangers, prompts a tous excés ? dont il estoit aduenu que Dieu, quelquesfois en auoit fait iugemēt, & mesme en la derniere rencontre prés de Bertibar : ou par vn chastiement extraordinaire, & merueilleux, Dieu auoit supleé à la negligence des quatre prochains Roys, qui auoyent tenu le Royaume de Nauarre, lesquels s'en estoyēt si peu souciés, qu'à peine l'auoyent ils daigné regarder de loing, mesme les deux derniers ne s'en estoyent oncques approché à plusieurs lieus, de maniere, que la licence entre les mauuais s'estoit tousiours augmentée, & continuée iusques a present que les legitimes heritiers de la couronne de Nauarre estoyent reuenus a leur possession, ayant par le decez du Roy Charles le Bel, esté appellé Philippes Comte d'Eureux, mary de leur vraye Royne D. Ieanne, pour y regner, lesquels auoyēt dressé ceste Ambassade vers luy, pour luy faire entendre ces choses, comme a Prince voisin, & amy,

auec lesquels ils desiroyēt entretenir paix, & concorde, par tous les bons offices, que Princes, & estats voisins peuuent receuoir les vns des autres. Le Roy Don Alphonse ayant ouy ceste Ambassade, accommodée aux desseins des nouueaux Roys de Nauarre, palliant, & adoucissant ainsi les choses aduenues auant leur election entre ces deux Royaumes, respondit qu'il estoit fort aise de ce que les Nauarrois auoyent eu occasion de recouurer pour Roys ceux a qui de droit cesté courõne appartenoit, & que de sa part il entendoit, & desiroit conseruer perpetuelle amitié auec le Roy Philippes, & la Royne Ieanne, & le monstrer par effect en tout ce qui se presenteroit: ce qu'il feroit entendre a tous ses subiets, afin que de la en auant les vassaux de leurs Roys, tant Nauarrois, que François, fussent bien traittés en Castille, & ou aucũ mal, ou dommage leur seroit fait, qu'il fut amendé: qu'ils auertissent de sa part leurs Roys de faire le semblable en leurs terres. Les Ambassadeurs rapportans cela, donnerent grand contentement au Roy Philippes, lequel, pour donner lieu à la iustice, qui estoit fort detraquée, establit vne nouuelle court de Parlement en Nauarre,

qui fut appellée nouuelle, à la difference de l'ancienne, estans nommés de sa part, & de celle des trois Estats du Royaume personnes idoines: Mesme Ambassade, en substance, fut par luy enuoyé en Arragon, & en Portugal, qui furent aussi renuoyez auec responces agreables. Les choses ainsi remises en quelque meilleur estat, & forme qu'auparauāt, le Roy, & la Royne s'en retournerent en France, laissans pour gouuerneur vn gentil-homme François nōmé Henry de Guliac, ou de Solibert, mais auec pouuoir vn peu plus limité que ceux des autres Viceroys, & gouuerneurs precedents. Tel estoit l'Estat de Nauarre iusques à l'an 1331. Que le gouuerneur de Nauarre Henry de Solibert, a l'instigation, comme il est croyable, de D. Ieā Manuel, & de Don Iean Nugnes de Lara, entra en querelle auec le Roy de Castille: & d'autāt qu'il congnoissoit bien que les forces de Nauarre n'estoyent suffisantes pour offencer beaucoup le Roy de Castille, & que celles de France, outre qu'elles estoyent esloignées, auoyēt assés a quoy s'ēployer cōtre les Anglois, s'acointa du Roy d'Arragon, soubs l'appast, & esperance du mariage de D. Ieāne fille aisnée du Roy Phi-

lippes de Nauarre, auec l'Infant d'Arragõ, D. Pedro, heritier de la couronne. Pour cest effet fut enuoyé en Cattelogne, en la cité de Tortose, D. Pero Gõçales de Morentin, où il fut fort bien veu par le Roy, lequel ayant ordonné l'Archeuesque de Saragosse, D. Pedro de Luna, pour traitter de ce mariage auec luy, le conclurent, ainsi que nous dirons, & accorderent qu'il s'acompliroit dans certain temps, & cependãt D. Pedro aideroit les gouuerneurs de Nauarre presents, & aduenir en touttes les guerres qu'ils auroyent pour le Royaume de Nauarre. Le principal moteur de ce mariage estoit D. Iean Alonzo de Haro, Seigneur de Los Cameros, qui s'estoit nouuellement adioint auec D. Iean Manuel, & cherchoit occasiõ de nuire au Roy D. Alphonse. La Royne de Nauarre Don Ieanne estant en France, acoucha ceste année de l'Infant D. Charles heritier du Royaume de Nauarre, & de la cõté d'Eu-
1335. reux. En fin l'an 1335. il y eut quelques emotions en Nauarre, le gouuerneur Hẽry de Solibat residoit au chasteau d'Olier, auec trois mille liures d'estat, & les places fortes du pays estoyent gouuernées par cheualiers fidelles mis par les Estats. Et les

chasteaux de la riuiere desquels estoit Merin ou gouuerneur Arnauld de Leet, estoyent tenus par les capitaines suiuans.

Au chasteau de Cortes commandoit Iean de Soisi, a Herrera, Pero Sanches de Varelo, a Pena Ronde, Pero Ximenes de Funes, a Corella, Pero Sanches de Montagu, fils de Fortun, a Araciel, Inigo Asnar de Corella, a Sancho Abarca, Mathieu Saillant, a Esteca, Garci Perez de Dax, a Valtierra, Geofroy de Villaribo, a Cadreita, Gançalo Perez de Gorrociam, a Comparosso, D. Alphonse d'Espagne, a Ablitas, Iean Martines de Necuessa, a Arguedas, Pero Sanches de Montagu, fils de Pero, Artaxone estoit tenu par les habitans, le chasteau de Rade par Simon Martines de Barasoayn, pour les heritiers d'Oger de Mauleon, par faute d'hommage. En la Merindad, ou ressort de Sanqueza, dõt estoit Merin ou gouuerneur, Oger de Grãmont, a saincte Care, Iean Regnaut le chat, au chasteau de Murillo, Diego Perez d'Esperun, a sainct Martin de Vnx, Garci Ximenes de sainct Martin, a Vxue, D. Alphonse d'Espagne, a Gallipianco, Pedro Arnaud de Vrtauia, a Cascda, Estienne de Cormeilles, a Pegna, Pierre de Cuyucro,

au Viel chasteau de Sanguessa, Garci Arnaldes d'Ezpeleta, a Petiella en Arragon, D. Martin Fernandes de Sarasa, a Pintano, D. Simon de Sotes, a Ongaçayria, Helias Martines de Irurozqui, a Loguin, Iean Martines d'Eusa, a Yrurlegui, Martin Garcia d'Ollaoqui, a Valcarlos, Martin Inignes de Vrsa. a Rochefort, Lobet de Narbais, a Monteyran, Pierre Sanches de Olicaratea, a Rochebrune, Guillaume Arnaud Durdos, a Guerga, Iean de Sauain, a Tiebes, Garci Michel de Echayrē, a Chasteau neuf, Rodrigue d'Ayuar, a Burgui, Pierre Aznar de Ezcurra, a Ysaba, Martin Garcia de Leyun, a la Merindad, ou ressort de Pampelone, tenoit le casteau de Toloyna, Ferdinand Dias de Villaalta, a Asa, Iean de Rouuray, a Labraca, Iean de Bulli, a Oro, Iean Fernandes de Baquedan, a Falces, Bernard de sainct Pelage, a Carcar, Pierre Garcia de Ciraquegui, a Lana, Iean Botayroa, & Martin Sanches de Villamera, a Andosilla, Roger d'Alamaina, a Resa, Corbaran de Leet, a Acagta, Romieu Martines d'Arronis, a Peralta, Alphonse Dias de Morentiu, a Artasona, Diego Sāches d'Eulate, a la Tour de Viana Iean Velez de Medrano, au chasteau de Toro,

Diego Lopez d'Alſaſua, a Maragnõ, Martin Sanches d'Azedo, au chaſteau de la garde, Iean Moreuant, au chaſteau de Milagro, Renaud de Bouray, au chaſteau de Montiordan, Alphonſe Perez de Morentiu, a Lerin, Garci Sanches d'Eſpeleta, a Funes, Ordonis de Blandiaco, a Arcas, D. Pedro Ximenes de Mirafuentes, au chaſteau de Mirande, Lope Perez d'Agnoa, au chaſteau de Belmarques, Philippes de Coynon, a la Tour de Mendauia, Sancho Perez de Lodoſa, au chaſteau de Celatãbor, Michel Ramires de Cuſia, au chaſteau de Larraga, Sancho de Licaracu, Leſquels capitaines de Fortereſſes eſtoyẽt tous ſalariés par le Roy, & iouiſſoyent de pluſieurs droits, & preeminences, iouxte les loix, vs, & couſtumes du Royaume de Nauarre. Or ſe traittoit touſiours le mariage d'entre l'Infante de Nauarre, & l'heritier d'Arragon, D. Pedro, par D. Pedro de Lune Archeueſque de Sarragoſſe, & D Pedro Gonzalles de Morentiu, & autres deputés, leſquels ayant eſté longuement enſemble en la ville de Cortes, le conclurent l'an mil trois cens trente quatre. 1334.
Les conditions furẽt, que le Roy Philippes de Nauarre conſtituoit cent mille

ſanchos, qui valent autant de liures tournois, de dot à ſa fille Don Ieanne : & pour gaige & aſſurance du futur mariage, furẽt baillés en depoſt, de la part de Nauarre, Leſcart, Arquedas, Saincte Care, Murillo, Gallipienco, & Murgni: & de celle du Roy d'Arragon, Fayos, Boria, Malon, Campdaliiub, Sos & Sauueterre: & furent les articles ſignés par les parties, auec pluſieurs cheualiers, a Daroca. Le Roy de Caſtille entendant ceſte alliance, ialoux, & preuoyant qu'on ne cherchoit qu'occaſion de guerre, eſcriuit au gouuerneur, qu'il n'auoit oncques entendu que ſes ſubiets portaſſent dommage aux Nauarrois, & que ſi de leur part il auoit eſté commis choſe qui requiſt reſtabliſſement, il eſtoit preſt à le faire : mais le gouuerneur faiſant l'oreille ſourde à tout ce qui luy eſtoit eſcrit: perſiſta en ſon propos, & ſe ſaiſit, par armes, du monaſtere de Hilero, qui eſtoit lors en la poſſeſſion de Caſtille, qui auoit eſté auparauant de Nauarre. Le Roy de Caſtille voyant qne c'eſtoit a bon eſcient, enuoya par deuers le Roy d'Arragon, le prier de faire en ſorte, que ſon fils D. Pedro ne ſe ioignit point aux Nauarrois, pour leur aider au dõmage de Caſtille. Le Roy d'Ar-

Guerre entre Nauarre & Caſtille.

ragon ſe trouuant fort malade, reſpondit, que ſon indiſpoſition ne permettoit point qu'il peut entendre à tels affaires, & que ſi ſon fils auoit volonté de fauoriſer les Nauarrois, il ne l'en ſçauroit empeſcher, eſtãt en l'eſtat qu'il eſtoit. Ceſte reſponce diuulguée entre les Arragonnois, l'enuie leur creut de ſe renger auec les Nauarrois & partant Don Lopez de Luna, qui eſtoit le plus grand Seigneur du Royaume, D. Michel Perez Zapata, & Lopez Garcia, accompagnés de pluſieurs autres cheualiers, que l'Infant D. Pedro leur donna, iuſques au nombre de cinq cens cheuaux, vindrẽt trouuer le gouuerneur de Nauarre a Tudelle, & de la entrans auec les forces de Nauarre dans le pays de Caſtille, y firent vn grand degaſt, emmenans force butin, ſans qu'aucun ſe preſentaſt pour leur faire teſte: dont le Roy de Caſtille aduerti, fut tres-deplaiſant, donnans ordre le plus prompt qu'il peut de fournir la frontiere de gens de guerre, enuoyant le prieur de ſainct Iean, D. Alphonſe Ortis, vers Don Iean Nugnes de Lara, à fin qu'il print la charge de defendre le pays, auec les gens qu'il luy donneroit: mais D. Iean quelque reconcilié qu'il fut auec la Roy ne ſe vou-

Arragonnois en faueur des Nauarrois.

lut oncques fier en luy, & ne bougea de Biscaye, encor que le Roy luy promist de luy donner Moralles & Villeson, & plusieurs autres choses: ce que voyant le Roy D. Alphonse fit capitaine de ceste guerre Martin Fernandes Puerto Carrero, & enuoya auec luy a la frontiere D. Diego Lopez de Haro, fils de D. Lopez le petit, D. Ferdinand Rodrigues de Villalobos, D. Iean Garcia Manriques, D. Rodrigues de Cisneros, D. Pero Nugnes de Gusman, & le frere d'iceluy, Ramir Flores, D. Lopez Dias d'Almacau, D. Gançalo Ruis Guon, D. Gonçallo Nugnes Daca, D. Aluar Rodrigues Daca, Alphonse Fernandes Cornel, Gargi Lasso de la Vega, & son frere Gonçalo Ruis de la Vega, Pero Ruis Carillo, Iean Alphonse de Benauides, Iean Rodrigues de Sandoual, Sancho Sanches de Royas, & plusieurs autres cheualiers de nom, lesquels ne firent aucun refus de marcher sous Martin Fernàdes, ores qu'il y en eut entre eux assés qui estoyent de plus grande maison que luy, d'autant qu'il representoit la personne de l'Infant Don Pedro de Castille, & auoit desployé l'estandart d'iceluy, estant ordonné par le Roy pour son lieutenant & capitaine ge-

neral : & mesmes comme le Roy voulut faire quelques excuses, disant, qu'il eut desiré que son fils fut en aage de pouuoir monter a cheual, & qu'il le leur eut volontiers baillé pour capitaine, ils respondirẽt que non seulement ils obeiroyent a Martin Fernandes Puerto Carrero, qu'ils cognoissoyent bon cheualier, puis qu'il le leur bailloit pour chef, mais encore à vn moindre, voire mesme a vn valet d'estable, s'il le commendoit.

Obeissance des soldats de Castille & honneur qu'ils portẽt a la vertu d'vn simple cheualier.

Le gouuerneur de Nauarre estãt aduerti de ceste armée Castillane qui se dressoit, munit le monastere de Hitero, y enuoyant D. Michel Perez Zapata, cuidant qu'ils le viendroyent assaillir. Les Castillans estãs tous assemblés en Alpharo, laissans le monastere, s'acheminerent droit vers Tudelle, iceux descouuerts, soudain les Arragonnois, & Nauarrois leur saillirent a l'encontre, sans se soucier d'attendre le retour de Michel Perez, qui auoit mené vne partie de leurs forces a Hitero. Or estoyent les Castillans plus forts de gens de cheual, & en lieu propre pour bien s'en seruir, parquoy venus aux mains, encor que les Nauarrois fissent grand deuoir, neantmoins ils furent mis en routte, &

repoussés vers la ville, auec grand meurtre, & prinse de plusieurs. Il est a noter que ce ieu se fit sans le gouuerneur, & sans D. Lopez de Luna, lesquels ne sortirent aucunement de Tudelle: de sorte que l'armée Nauarroise, & Arragonnoise se pouuoit dire sans chef, parquoy ils furēt chassés, & batus iusques aux portes de la ville. Les Castillans victorieux, retournās vers Alpharo, rencontrerent Michel Zapata auec ses troupes, reuenans de Hitero, lequel rengea ses gens a la faueur d'vn fossé, qui le deffēdoit des ennemis, encor bouillans de fureur de la fresche victoire, & qui s'essayoyent de franchir outre, dont plusieurs se trouuerent mal: toutesfois la multitude des Castillans les surmonta, & fut Michel Perez mesme aterré, & prins prisonnier, auec plusieurs autres, & sans la nuit, il ne faut douter, disent les histoires, que tous les Nauarrois, & Arragonnois, en ceste derniere rencontre, n'eussent esté mis a mort. Ainsi doublement victorieux les Castillans se retirerent auec force prisonniers, & grand butin a Alfaro, sans se hazarder, pour quelque iours, de rentrer en Nauarre, car aussi biē ces victoires leur auoyēt assés cher couté. Ceux qui estoyēt

au monaſtere de ſaincte Marie de Hitero, ores qu'ils fuſſent aſſés bien remparés, & pourueus de victuailles, n'oſerent demeurer là, ains le quiterent, & puis d'iceluy s'emparerent les Caſtillans, leſquels allerent aſſaillir le chaſteau de Tudegnen, ou eſtoit garniſon de Gaſcons & Nauarrois, qui le rendirent : perſuadez par les belles raiſons d'vn moyne Caſtillan, qui eſtoit dedans auec eux. Les Caſtillans prenans courage de ces heureux ſuccés, rentrerent puis par trois diuers endroits en Nauarre, fouragerent le pays, & y firent tout le mal qu'ils peurent, retournãs en leur pays auec forces priſonniers, & grande quantité de beſtial. D'autre part les peuples de la Prouince de Guipuſcoa entẽdans que la guerre ſe demenoit és frontieres de Caſtille, Nauarre & Arragon, ſans attendre autre mendement entrerent hoſtilement en Nauarre, a la conduite de Lopez Garcia de Lazcario, qu'ils creerent leur capitaine, & ſaccagerent grande eſpace de pays du reſſort de Pampelone, en fin mirent le ſiege deuãt le chaſteau d'Vnſa, qu'ils prindrent. Le Roy de Caſtille aduerti de ces heureux exploits des ſiens, voulut areſter le cours de leurs victoires, craignant qu'il

ne s'alumast vn feu de guerre entre Frãce & Castille, qui ne se pourroit si tost estein-dre: pource manda qu'on se contint, se contentans de defendre les terres de sa couronne, sans entrer sur celles de ses ennemis: mesmes reuocqua la plus part des capitaines, & cheualiers qui estoyẽt soubs la banniere de l'Infant D. Pedro, que conduisoit Martin Fernandes Puerto Carrero. Luy & quelques autres obeirent a l'instant: mais Garsi Lasso de la Vega, & Gonçalo Ruys son frere firẽt encor vne course, menans des troupes de gens de guerre dans le pays de Nauarre du costé de la Sofiere, ou ils laisserent des pitoyables marques, bruslans, & ruinans tout ce qu'il se trouua en leur voye. Les nouuelles de ces excés passerent en France, esmeurent plusieurs parents, amis & subiets du Roy Philippes, à se ressentir des maux que les Castillans auoyent faits en Nauarre, entre lesquels Gaston Seigneur de Bearn, & Comte de Foix se hasta de passer les Pyrenées auec grand nombre de soldats Bearnois & Gascons, ayant fait reueuë de soldats a Viane, qui est a vne lieuë de Logrogno, il les mena dans les terres de Castille, ou il fit du degast, ainsi qu'auoyent

fait

fait les Castillans en Nauarre, puis se vint camper deuant Logrogno: les habitans duquel lieu indignes de voir leurs ennemis si pres deux, sortirent sur iceux, a la cōduitte d'vn gentilhomme du pays, nommé Ruis Dias de Gaona, mais ils ne furent pas les plus forts, ains furent rudement, & auec grand meurtre repoussés dans leurs murailles, estans poursuiuis de si pres, que sans la hardiesse de Ruis Dias de Gaona, lequel, auec trois compagnons, fit teste a l'entrée du pont, aux ennemis, tant que les autres fussent mis a sauueté dans la ville, & laissé les portes assurées, ils fussent entrés pesle mesle, & eussent prins Logrogno ceste iournée la. Or employa cest Escuyer sa vie pour le salut de sa patrie, imitant, mais auec moins d'heur, l'exemple du Romain Horace Cocles: car il fut tué sur le pont auec ses compagnons. Le Comte de Foix n'estant peu paruenir à son esperance, de gaigner par ceste auenture la ville de Logrogno, ramena ses gens a Viana. Cependant le Roy de Castille aduerti de sa venue, auoit donné ordre que plusieurs bandes de gens de pied, & de cheual s'acheminassent vers la frontiere, auec intention qu'ayant la dressé vne forte armée, ils Cocles.

entrassent en Nauarre s'il venoit a propos: de sorte qu'il y auoit aparence qu'on deust voir vne guerre pernicieuse entre ces deux puissans Royaumes. Car il est bien à presumer que le Roy de France s'en fut meslé bien auant, pour la faueur de son cousin Philippes Roy de Nauarre, & pour ne donner occasion aux Espagnols de presumer de sauter si aisément les limites dont nature a borné ces deux nations. Mais il pleut a Dieu qu'en ceste esmotion de courages d'vne part & d'autre arriua en Nauarre Iean Archeuesque de Rheims, qui alloit en pelerinage a sainct Iacques de Gallice, lequel voyãt ceste guerre esmeuë entre les Nauarrois & Castillans, pour legeres occasions escriuit vne lettre au Roy de Castille, l'admonestant d'entendre a la paix. Ce Roy qui n'en estoit pas moins desireux, que l'Archeuesque, print ceste occasion fort a propos, monstrant que la reuerance d'vn grand prelat l'inclinoit a obtemperer a ses saincts aduertissements, luy enuoya Martin Fernandes, Puerto Carrero & D. Gil Carrillo de Albornos archediacre de Calatraua en l'Eglise de Toledo. Par l'aduis, & resolution de ces trois personnages, ausquels fut adioint Ferdinand

Sanches de Vailledolit, notaire maieur, ou secretaire de Castille, fut accordé la paix en ces conditions. Que entre D. Philippes Roy de Nauarre, & Don Alphonse Roy de Castille, leurs vassaux, & subiets seroit paix, & cessation d'armes pour vn temps limité: Que quatre Commissaires seroyent nommes, deux de chacune part, pour le restablissement & restitution des prinses faittes, d'vne part & d'autre, & pour la reparation de tout ce qui se commettroit de là en auant au preiudice de cest accord: Que le monastere de saincte Marie de Hitero seroit rendu aux moynes, lesquels le tiendroyent en nutralité, iusques à la decisiõ, dequel ressort il estoit & ce à fin que le seruice diuin ne fut interrompu, & sans que de la part des Nauarrois, ny Castillans leur fut donné aucun trouble, ny empeschement: Que les chasteaux de Tudegné, & Vrsa demeureroyẽt és mains du Roy de Castille, iusques à ce qu'il fut cognu iuridiquement des differents, & a sentence difinitiue: Que pour le regard de la proprieté du monastere de Hitero seroyent esleuz arbitres, vn Nauarrois, l'autre Castillan, & pour tiers vn Cardinal Romain, agreable aux deux par-

ties, qui en iugeroyent : & que cependant cesseroyent touttes rancunes & maluueillances entre ces deux Royaumes, Roys, & subiets. Ces articles arrestés, furẽt despuis confirmés par les deux Roys. Nous auõs dit cy deuãt que D. Pedro Infant d'Arragõ deuoit espouser l'Infante D. Ieanne de Nauarre fille aisnée de Philippes d'Eureux Roy de Nauarre, mais ce mariage n'eut point d'effet, car il apliqua plus son cœur à Marie deusiesme, fille dudict Philippes & sœur de Ieãne, est entre autres accords, q̃ en deffaut de hoirs masles laditte Marie heriteroit de Nauarre, des-heritant par ce moyen Ieanne fille aisnée, & en outre fut donné en dot soixante mille sanchos, & pour assurance fut baillé plusieurs places & chasteaux en depost des deux costés
1338. iusques à l'an 1338. quelle fut mariée en la ville d'Alagon, faisant la ceremonie l'Euesque de Chaalon, le Roy de Nauarre ne si peut trouuer, d'autãt qu'il acompagnoit le Roy de France aux guerres qu'il auoit contre les Anglois & estoit presque tousiours en France, laissans pour gouuerneur en Nauarre des Vicerois François, dont est fait mention d'vn Regnaud de Pons

&d'vn Guillaume Brahe, au temps desquels les loix du duel estoyent en grand pratique en Nauarre, tāt entre la Noblesse, qu'autres manieres de gens. Or s'estant enuiron l'an 1343. composées les guerres d'entre les François & Anglois, plus par faute de moyēs de la pouuoir faire qu'autrement, lors Philippes Roy de Nauarre obtint congé d'aller visiter son Royaume, & y alloit a propos, de voir le siege d'Algezire, dont le bruit estoit grand par toute la chrestienté. Or ce desir luy creut estant en Nauarre, pour les choses qu'il en oyoit dire, specialement quand il entendit qu'il se deuoit donner bataille, cōme il y en auoit apparence, & que s'y attendoit le Roy de Castille. Partant le Roy Philippes inuita plusieurs de ses amis, faisant leuée de gens tant de Nauarre que de France, ordonna de charger plusieurs munitions, & viures aux ports de Guipuscoa, où il s'achemina, apres auoir donné aduis du tout au Roy D. Alphonse menant auec luy seulement cent hommes de cheual, & trois cens hōmes de pied, qui se trouuerent pres autour de luy, grand honneur luy fut fait en toutes les villes de Castille, par où il passa, l'ayant ainsi ordonné le Roy, il arriua à

Seuille enuiron le printemps où le Roy de Castille luy enuoya des Ambassadeurs au deuant, pour luy dire la bien venue, & le mener a Xeres de la frontiere, où se deuoyent trouuer plusieurs grãds Seigneurs, & gensdarmes, pour l'acompagner, tant pour l'honnorer, que pour la seureté de sa personne, a cause de l'armée des Maures qui estoit campée sur le fleuue Guadiara. Ainsi fut cõduit le Roy de Nauarre a Xeres, & de la au camp, auec tous les signes d'amitié qu'il eut sceu desirer au deuant duquel sortit le Roy, accompagné de plusieurs grands Seigneurs Castillans, estrangers, François, Anglois, Allemans & autres nations. Le Roy de Castille fit cest honneur au Roy de Nauarre, de ne deliberer de chose de consequence, sans l'admettre en son conseil, noyoit, ny respondoit aux Ambassadeurs, que luy present. Le Roy de Nauarre de son costé se monstroit en tout affectionné, & desireux de luy complaire. Plusieurs escarmouches furent faictes en ce temps, ou les gents de Nauarre, & Gascons se monstroyent vaillants & courageux : neantmoins est faict mention par les histoires d'Espagne d'vne grande occasion de donner vne routte in-

ſigne aux Maures, qui ſe perdit par la faute du Comte Gaſton de Foix, lequel, ce iour la, auoit la cõduite des Nauarrois, & Gaſcons, neantmoins ils en parlent en paſſant & comme de choſe incertaine, & poſſible peu equitablement, adiouſtans que de hõte le Comte demanda ſon congé, cauſant certaines excuſes, de ne pouuoir demeurer, tant ſur-ce que ſes gens n'eſtoyent pas biẽ payés, que ſur le beſoin qu'on pouuoit auoir de luy en France: & qu'il ne fut poſſible de le retenir, pour quelques prieres & remonſtrances que luy ſceut faire le Roy de Nauarre, ny meſme le Roy de Caſtille, qui luy offroit tout contentement. En ſomme, ſelon les autheurs Eſpagnols, il partit auec bonne troupe de bons cheualiers, & ſoldats, & emmena auec luy ſon frere: mais eſtant a Seuille, il mourut, qui donne à entendre que ſon indiſpoſition cauſa ſa retraitte, ou pluſtot les bleſſures receues en vne furieuſe eſcarmouche qu'il ſouſtint contre les Maures ſaillis d'Algezire, en laquelle noz hiſtoires Françoiſes afferment meſmes qu'il fut tué, C'eſtoit le pere de Gaſton Phebus, duquel il ſera parlé cy apres. Le Roy Philippes de Nauarre meſmes tõba malade, & autres Seigneurs

aussi, ce qui procedoit de la temperature de l'air d'Andalusie, trop ardent pour les François, lesquels ne changeoyent rien de leur maniere de viure acoustumée, pour estre en pays diuers du leur, la maladie du Roy de Nauarre fut telle, que conseille par ses medecins de s'oster de là, & se faire porter France, il falut qu'il print congé du Roy de Castille, lequel ne laissa aucun office d'amitié pour le soulager: mais estât seulement venu a Xerez, force luy fut d'arester là, rengregeât le mal, duquel il mou-
1343. rut au mois de Septembre 1343. Il auoit regné en Nauarre quinze ans, & cinq mois ou enuiron. Son corps fut porté à Pampelone & enseuely en la grande Eglise d'icelle cité, par tous les endroits ou son corps passa, és terres de Castille, furent faittes grandes ceremonies, & apparéces de dueil, par commendements du Roy D. Alphonse de Castille. Les autheurs Espagnols qui ne flatent point les François, escriuent que le mal empira au Roy Philippes, de desplaisir, à cause de quelques fautes que firent aucuns François des siens, en vne embusche dressée contre les Maures, ou par leur trop grande hastiueté fut perdue vne belle occasion d'en defaire

grand nombre. Les Seigneurs Anglois aussi appellés par leur Roy, laisserent le camp: & ainsi demeura, selon que les autheurs racomptent, le Roy Don Alphõse auec ses Espagnols, & ceux de Portugal, & d'Arragon estoyent a sa solde, ce qui semble bien estre escrit par les Espagnols, afin que l'honneur de la prinse des Algezires ne soit communiqué à tous. Apres la mort dudit Roy Philippes Ieanne de Nauarre sa veufue gouuerna son Royaume dont elle estoit proprietaire, assés prudẽment combien quelle eut des subiets mal aisés a manier, & qui ne cherchoyent que querelles. Tousiours entre ceux des frontieres de Nauarre (notamment les habitans de Sanguesse, & les Arragonnois) estoyent noises, & riottes, nonnobstant lesquelles elle sceut bien entretenir l'alliãce & paix auec le Roy D. Pierre d'Arragõ son gendre, voire mesme apres la mort de sa fille D. Marie: de sorte que tant qu'elle vescut, le Roy D. Pierre supporta touttes les insolences des Nauarrois qui couroyẽt quelquesfois bien auant en ses terres, sans en faire grand semblant, pour l'honneur, & amitié qu'il portoit a sa belle mere: mesmes ne fit plaintes, ny se ressentit ainsi qu'il

eut peu, & deu faire, de ce que s'estans rebellés les Estats d'Arragon, & autres contre luy. Plusieurs faisoyent leurs retraicte en Nauarre, & de la tiroyent aide d'armes, de viures, & autres choses pour luy faire la guerre. Il est bien croyable que le Roy d'Arragon se monstra patient en ces choses, afin de ne rompre autres desseins qu'il auoit, & ne s'incommoder, & embrouiller en plus grands affaires. Car sçachant que la Royne Ieanne de Nauarre sa belle mere estoit grandement honnorée en France, il entretenoit son amitié, à fin de s'aider de son moyen, pour luy rendre le Roy Philippes de Vallois fauorable, lequel luy en vouloit aucunement, a cause du Roy D. Iacques de Majorque. Et fit si biẽ ceste Dame, qu'elle maintint la paix entre eux, & renoüa les alliances passées, par vn traitté de mariage, qu'elle mit en auant, d'entre Charles, fils du fils aisné du Roy Philippes, & vne des filles du Roy D. Pedro, & de sa fille D. Marie. Or estãt ceste Princesse venue en France, pour donner ordre aux terres, & estats quelle y auoit, auec Charles & Philippes ses enfans, ayant laissé gouuerneur en Nauarre messire Iean de Conflans Seigneur de Dampierre, Ma-

Ieãne Royne de Nauarre grãdement honorée en Frãce, pour ses vertus & sagesse.

reſchal de Champaigne, elle mourut à Conflans ſur la fin de l'année mil trois cẽs 1349.
quarente neuf, cinq ans apres le decés de ſon mary, ayant tenu le Royaume de Nauarre enuiron vingt deux ans, à laquelle ſucceda ſon fils Charles, qui fut ſurnommé le mauuais.

De Charles deuxieſme de ce nom & XXX. Roy de Nauarre.

CHarles ſucceda a la Couronne de Nauarre apres la mort de ſa mere, il fut ſurnommé le mauuais pour les troubles qu'il cauſa, tant deça que dela les monts Pyrenées, & l'eſtrange façon qu'il auoit en ſes meurs. Eſtant appellé des trois Eſtats de ſon Royaume, il y vint l'an mil trois cens cinquante, & fut 1350.
couronné en la cité de Pampelone, en l'aſſemblée pource faitte a la maniere de ſes predeceſſeurs, iurant l'obſeruation des loix, & immunités du pays: ſon couronnement fut acompagné de quelque liberalité enuers l'Egliſe Cathedrale de Pampelone, a laquelle il donna, entre autres choſes, vne grande croix d'argent, eſmaillée d'azur, a fleur de lis. Durant ſon couron-

nement, s'esmeurent aucuns peuples mutins, pretendans l'infraction de leurs priuileges, lesquels le Roy chastia rigoureusement, par suplices cruels, & en grande quantité, si que le remede passa la maladie de beaucoup. Par mesme violence il trauailla la noblesse de Nauarre, de maniere quelle diminua grandement, se monstrant en tous ses faits inconstãt, volage & leger à croire: s'il eut quelque chose de bon, ce fut vn certain honneur qu'il porta aux Ecclesiastiques, & aux gens de lettres. Des son aduenement le Roy d'Arragon auoit enuoyé vn sien secretaire par deuers luy, nommé Pierre de Tarrega, pour cõfirmer l'aliance qui estoit entre ces deux Royaumes: & peu apres luy despecha derechef autre Ambassade: assauoir, D. Lopez Cõte de Luna, & D. Iean Fernandes de Heredia, Chastelain d'Amposta, pour plus ample confirmation, & renouation de la ligue, & confederation d'entre eux: proposans au Roy de Nauarre alliance par mariages, à fin de tenir les Royaumes d'Arragon, & de Nauarre vnis en amitié l'vn auec l'autre: car le Roy d'Arragon craignoit grandement que le Roy D. Pedro de Castille, qui estoit Prince aspre, & dangereux, &

peu fidelle, ne luy rompit la paix, reprenãt les querelles de la douairiere d'Arragon, & de ses enfans, & qu'il ne se ioignit auec celuy de Nauarre, par quelque alliance a luy preiudiciable. A ceste cause proposerent les Ambassadeurs le mariage du Roy D. Charles de Nauarre, auec vne des filles du Roy de Sicille de la maison d'Arragon. Et pource qu'il estoit bruit que le Roy de Castille, lequel n'auoit encor cõclu le mariage de Blanche de Bourbon, pretendoit despouser Blanche de Nauarre, sœur de ce Roy Charles, & veufue du Roy de France Philippes de Vallois, il fut prié de l'empescher. Le Roy Charles qui auoit volonté, & conseil de prendre femme en France, s'excusa de celuy de Sicille, & asseura le Roy d'Arragon, pour le regard de la Royne d'ouairiere de Frãce, quelle ne se remarieroit plus : car c'estoit coustume obseruée en France de tres long temps, que les Roynes demeurans veufues, en quelque ieunesse que ce fut, ne se ramarioyẽt plus. Au reste accorda aux Ambassadeurs de se trouuer, & entreuoir auec le Roy d'Arragon : mais auãt que cela s'effectuat, le Roy D. Pedro de Castille, qui auoit esté aduerti de tout ce qui estoit passé entre le Roy

D. Charles, & les Ambassadeurs d'Arragon, fit tant qu'il attira le Roy de Nauarre a Burgos, ou ils s'entrecaresserent au possible, & s'entrefirent grands, & riches pre-
1351. sents, l'an mil trois cens cinquãte vn. Auec le Roy Charles se trouua en ceste veuë son frere Philippes. Estant de retour en Nauarre, ayant plusieurs grandes entreprises en sa teste. Il s'apresta pour passer en France: dequoy estant le Roy d'Arragon aduerti, il l'enuoya sommer de sa promesse, de se trouuer ensemble, ce qu'il accorda, assignant le lieu de leur entreueuë a Momblanc, ou, par mesme moyen, il visiteroit, en passant par Huesca, ses niepces D. Constance, & D. Ieanne Infantes d'Arragon, Ainsi s'achemina le Roy D. Charles pour aller en France, menant auec luy ses deux freres D. Philippes, & D. Louys. La veuë de ces deux Princes à Momblanc ne les rendit pas meilleurs amis, ne concluant ensemble ce que le Roy D. Pedro d'Arragon auoit esperé.

Le Roy de Nauarre venu en France, commença a remuer beaucoup de choses: car outres les Comtes de Champagne, & de Brie, qu'il maintenoit luy appartenir, il querelloit la Duché de Bourgongne, à

cause de sa mere la Royne Ieanne, issue de ceste maison de Bourgõgne de par sa mere, & plusieurs autres pretentions: en quoy le Roy Iean n'auoit pas intention de luy faire droit, le trouuant ainsi par conseil, il eut pour principal aduersaire vn autre Charles, ou Iean selon les histoires de Frãce, Connestable de France, de la maison de Castille, Comte d'Angoulesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, dont aduinrent grands scandalles, meurtres, & rebellions par le Royaume de France. Estant le Roy de Nauarre en ces poursuites, par voye de droit, par deuant les Estats du Royaume de France, & les cours de parlement & sieges de iustice d'iceluy. Le Roy Iean le cuidant pacifier, & rendre plus traitable, luy donna vne de ses filles en mariage: & en recõpense de ce qu'il demandoit, luy bailla Mante & Meulan: mais cela ne luy abaissa pas le cœur, ains fit cõtraire effect. Ceste Princesse appellée Ieanne, fut seule femme espousée de ce Roy Charles de Nauarre, lequel eut d'icelle ample & noble generation. En premier lieu de ce mariage n'asquit Charles qui fut Roy apres le pere, Philippes lequel mourut ieusne, Pierre, qui fut Comte de Mortaing en

Genealogie de Nauarre.

Normandie. En outre, nasquirent d'eux les filles suiuantes, Marie qui fut Comtesse de Denia, mariée a D. Alphonse d'Arragon, Blanche qui mourut en l'aage de treze ans, & Ieanne Duchesse future de Bretagne, & despuis Royne d'Angleterre. Du Comte de Mortaing susnommé, quelques histoires disent estre issu vn fils nommé Pierre de Peralta, lequel fut Cõnestable de Nauarre, souche, & origine des Marquis de Falses, par ligne feminine toutesfois qui sont aussi Comtes de sainct Esteuan. Auant que le Roy D. Charles se mariast il eut vn fils bastard, nommé Don Leon de Nauarre, ou Leonel, d'ou sont descendus les Marquis de Cortes, Mareschaux de Nauarre : Ce Leonel fut engendré d'vne damoiselle de la maison d'Euse. De luy n'asquit D. Philippes premier de ce lignage, Mareschal de Nauarre : de ce Philippes D. Pedro, de luy D. Philippes & D. Pedro freres, de D. Pedro, vn autre D. Pedro, tous successiuemẽt l'vn apres l'autre Mareschaux de Nauarre. En ce dernier D. Pedro faillit la ligne masculine de D. Leonel : car il laissa seulement vne fille, nommée Don Hieronima de Nauarre, qui fut femme, en premieres nopces, de D. Iean

D. Iean le Benauides, cheualier Castillan, lequel fut aussi Mareschal de Nauarre, a cause d'elle, & en secondes nopces espousa D. Martin de Corduba, & Velasco, Cõte d'Alcaudete, qui a esté de nostre temps Mareschal de Nauarre, ceste est la posterité en Nauarre du sang Royal, descendant de ce Roy Charles, lequel poursuiuant asprement ses droits contre le Roy de Frãce, possesseur du Duché de Bourgongne, & d'autres terres qui auoyent esté patrimoine de ses predecesseurs, eut pour aduersaire, comme nous auons dit, Charles d'Espagne (qu'aucuns nomment Iean) Connestable de France, & Comte d'Angolesme, fils de D. Alphonse de la Cerde, Infant de Castille : & furent telles les inimitiés qui s'engendrerẽt entre eux, à cause de ces procez, & pretẽtions, qu'à la fin le Royaume de France ardit de guerres ciuilles, s'en meslant les Anglois, attirés par le Roy de Nauarre, qui se rãgea, & appuya d'iceux : lequel pour se vanger de son ennemi, le Comte d'Angoulesme, & Connestable D. Charles d'Espagne estans lors en Normandie tous deux, le fit guetter, & surprendre de nuict dans la ville de l'Aigle, & massacrer dedans son lict, par le

ministere de D. Rodrigo de Vris, D. Iean Ramir, d'Arellau, D. Corbaran de Leet, des Barons de Garro, & Antiede, & autres cheualiers, & soldats Nauarrois. Et tant s'en falut qu'il dissimulat ce fait, que mesme il le publia, confessa, & maintint qu'il auoit esté fait par son commendement, & qu'il auoit esté iustement occis: dequoy le Roy, & toutte la court, furent en grands troubles, voyant l'audace du Roy de Nauarre indõptable, & nourrie par plusieurs qui luy adheroyent en son Royaume, outre la confederation qu'il auoit auec les Anglois. à laquelle mesmes il essaya d'attirer le Roy D. Pierre d'Arragon, qui toutesfois ny voulut entendre, à cause qu'il estoit allié du Roy de France, & qu'il faisoit estat d'entretenir l'amitié d'iceluy. Pour obuier aux maux que telles fureurs pouuoyent produire: il falut que le Roy Iean dissimulat, & par promesses d'impunité, dons, & reditions de villes & places, selon les demandes, & pretensions du Roy de Nauarre: essayast de rõpre ceste alliance, qu'il auoit traittée auec les Anglois, iusques, mesmes, a luy bailler le Duc d'Anjou son fils en ostage, pour le faire venir à la cour, où estãt venu, le Roy fit semblant

de luy faire son procés, mais ce fut vne farce iouée: car l'ayant fait venir deuant luy, a genoux, requerãt pardon, il luy pardonna le meurtre du Connestable, & tout ce qu'il auoit commis contre la couronne de France, & son authorité, intercedant pour luy la Royne Blãche, veufue du Roy Philippes, sa sœur, & la Royne Ieanne sa femme, mais ceste pacificatiõ fut bien tost troublée: car le Roy de Nauarre estimant que le Roy de Frãce auoit plustost dilayé son couroux, pour le luy faire sentir en autre temps qu'oublié, ne se separoit point des alliãces faites au preiudice du Royaume de France, entretenãt tousiours secrettes practiques, tant dedans, que dehors le Royaume. Et comme il estoit turbulent, & tousiours saisi de desfiance, & soupçon, ayant le Roy Iean fait assembler les Estats de son Royaume, & remonstrant les necessités de la guerre, demãda deniers pour soudayer trente mille hommes, le Roy de Nauarre voulut empescher ceste subuention, & y contredit a son pouuoir: neantmoins elle fut accordée. Le Roy Iean extrement faché de l'audace, du Roy de Nauarre, qui au lieu de luy estre aydant, comme bon gendre, & qui auoit fraichement

eſté par luy abſous d'vn grand crime, ſe mõſtroit dur aduerſaire a tous ſes deſſeins, attẽdoit occaſion propre pour le chaſtier, laquelle ſe preſenta à propos en la ville de Roüan, à la reception, en Normandie, du Dauphin Charles, qui auoit eſté nouuellement, par luy pourueu de ceſte Duché où ſe trouuerent les grands Seigneurs du pays, notamment le Roy de Nauarre, cõme Comte d'Eureux, membre de ladicte Duché, lequel ne ſe doutãt d'aucune choſe, fut ſurprins auec pluſieurs autres Seigneurs & cheualiers, eſtant à table bãquetant auec le nouueau Duc, le tout par deliberation, & complot acordé entre le pere & le fils, D'entre ceux qui furent lors pris, le Comte de Harcourt, les Seigneurs de Grauille, Maubuõ, Colinet & Doublet eurent les teſtes tranchés, autres furent pandus, par le commendement du Roy. Le Roy de Nauarre fut enuoyé priſonnier au Chaſteau Gaillart ſur Seine, & de la mené à Paris, & finallemẽt au fort d'Alleux en Palluel: les procés faits a tous, cõme criminels de leze Majeſté, leurs biens confiſqués & mis és mains du Roy, mais il les falloit gaigner a force d'armes: car la ville d'Eureux, celle de Harcourt, & autres ſe trouuerent munies de bons ſoldats Na-

Empriſonnement du Roy de Nauarre.

narrois, & autres de ce parti, qui firent refus de les rendre au Roy, se fiãs au secours des Anglois, qui tenoyent Calais, & troubloyent grandemẽt le Royaume de France, tant du costé de la Picardie, que de celuy de Guienne, lesquels, l'an mil trois cẽs cinquante six, entrerent en Normandie, s'estans ioints auec eux Philippes frere du 1356.
Roy de Nauarre, & Godefroy oncle du Comte de Harcourt. Le Roy Iean auoit aduerti de ceste procedure le Roy D. Pedro d'Arragon, afin qu'il ne luy semblat aduis qu'il eut rien fait a la legere, estant chose deuë a la raison, que les Roys quelques souuerains qu'ils soyent, iustifient leurs actions, & les mettent en euidence, sur peine d'encourir blasme, & d'estre reputés tirans, & hays de tout le monde, cõme violẽts, & iniques. Le Comte Gaston Phebus, lors tenant le Comté de Foix, qui auoit espousé vne sœur du Roy de Nauarre, nommée Agnes, se ressentit plus qu'aucun autre de la prison d'iceluy, passant en Espagne, il essaya desmouuoir le Roy D. Pedro d'Arragon son beau frere, pour se declarer aduersaire du Roy Iean, s'il ne deliuroit le Roy de Nauarre, mais le Roy D. Pedro ne luy voulut obtemperer, car il

estimoit l'amitié de France estre tresseur appuy de ses Estats, & Royaume, ioint qu'il doubtoit tousiours de guerre entre luy, & le Roy D. Pedro de Castille, bien promit il d'interceder pour luy enuers le Roy Ieã, & le prier de vouloir vser de clemence, & traiter son prisonnier, sans passiõ, ains auec l'ordre de Iustice, & encores de n'exiger sur luy tout son droit, eu esgard qu'il estoit Roy, & son gendre, & d'ailleurs du sang de France: ce qu'il fit de grande affection, enuoyant au Roy de Frãce Ambassadeurs pour c'est effet: parquoy le Roy Iean, tant par les solicitations du Roy de Arragon, que des Roynes susmentionées, & autres grans Seigneurs de son Royaume, fit entendre au Roy de Nauarre qu'il s'aprestat de respondre aux charges & accusatiõs de son procureur general, & qu'il luy permettoit de prendre des aduocats, & gens du conseil, de quelque natiõ qu'il voudroit, pour sa iustification, l'asseurant qu'il ne l'empescheroit en ses defenses: que s'il se trouuoit qu'il luy eut fait aucun tort, qu'il luy en feroit telle raison, & satisfaction, qu'il s'en contenteroit: mais si au contraire il estoit conuaincu de crime de leze Majesté, c'estoit a luy a luy faire

grace, ou non, selon qu'il luy plairoit. Suiuant cela on entra en procés, par voye de Iustice: mais dans peu de iours la prinse du Roy Iean aduint en Guyenne, par les Anglois, qui fit cesser ces moyens iuridiques. *Prise du Roy Iean.* Apres la prinse du Roy Iean, le Dauphin, & Duc de Normandie son fils, vindrent à Paris, ou par l'aduis des Estats assemblés, luy furent ordonnés cinquante Conseillers, pour administrer & regir le Royaume. Par ceux cy entre autres choses, fut proposée la deliurance du Roy de Nauarre, mais le Dauphin son beau frere, l'empescha. Durant sa prison, Louys, son ieusne frere, vint en Nauarre, pour gouuerner le Royaume, lequel fut pratiqué par le Roy D. Pedro d'Arragon, & receut de luy aide, & secours contre le Roy de Castille, qui luy auoit meu aspre guerre. Cepẽdant on cherchoit tous les moyẽs de faire sortir le Roy de Nauarre, lesquels en fin on trouua, par le moyen de Philippes de Nauarre frere du Roy Charles, Iean de Pinguignac gouuerneur d'Artois, & autres François acompagnés de D. Rodoric de Vrriz, D. Corbarã de Leet, D. Charles de Artieda, D. Fernando de Ayaua, & du Baron de Garro, qui le tirerent du chasteau d'Aleux

en Palueil, où il auoit esté prisonnier dix huit mois, lequel lieu ils eschelerent de nuict, tuant le capitaine & les gardes: & tient-on que Louys Duc d'Anjou, l'vn des enfans de France, y tint la main, contre ce que desiroit le Dauphin son frere Duc de Normandie, lequel eust bien voulu que le procés du Roy de Nauarre eut esté fait, & parfait, afin qu'estans ses biens confisqués, il vint à se saisir de plusieurs belles terres qu'il auoit en Normandie: ioint que imposant le Dauphin plusieurs gros tributs sur les peuples de France, il craignoit que le Roy de Nauarre ne se mit du costé du peuple, mutiné a cause de ces charges en plusieurs lieux, notamment en la ville de Paris. Le fait de ces cheualiers fut longuement loué specialement en Nauarre: en memoire desquels & pour le bon seruice qu'ils auoyent fait a leur Roy, leurs noms furent escrits en la chambre des Comptes du Royaume de Nauarre. Le Roy Charles eut plusieurs affaires en Frãce contre le Dauphin son beau frere, neãtmoins il y eut, en fin, quelque espece de reconciliation entre eux, estant le Roy de Nauarre porté, & soustenu par les Parisiés, & leur preuost des Marchans Estienne

Marcel, & par l'Euesque de Chaalons, parquoy il fut ordonné, par quelque forme de Iustice tenue, que les biens meubles, & immeubles du Roy de Nauarre luy seroyent restitués, & que les choses qui estoyẽt passées seroyent oubliées: & mesmes, que les os de ceux qui auoyent esté executés à Roüan, seroyent baillés aux parents pour estre enseuelis honnorablement, & toutte note d'infamie ostée, & que leurs biens confisqués seroyent rendus aux legitimes heritiers. Mais quelque promesse de paix que le Dauphin fit en cest endroit, si mõstra il despuis par effect, qu'il n'en auoit aucune volonté: A raison dequoy grands troubles s'en ensuiuerent, ioint que le Roy de Nauarre persistoit en ses demandes, d'estre mis en possession des Duché de Bourgongne, Comtes de Brie & de Champagne, ancien patrimoine de ses predecesseurs. Le Roy de Nauarre de son costé mit gens ensemble, tant de ses partisans François, que de ses subiets de Nauarre. Le Dauphin aussi de sa part assembla grand nombre de gensdarmes, & se demena la guerre autour de Paris quelque temps, les Parisiens tenãts le parti du Roy de Nauarre, lequel se vint par-

quer à sainct Denis: le Dauphin, & son armée demeurant à Conflans, & pont de Charẽtõ, exclus de Paris, iusques a ce que par ceux de sa faction, ayant esté occis Estienne Marcel preuost des Marchans, il fut introduit auec ses gens, en la ville, par la porte sainct Antoine. En ce temps se conclud le traitté de Bretigni, sur la deliurance du Roy Iean: parquoy on trouua bon de reconcilier ces Princes, & par la bonne diligence de plusieurs moyẽneurs furent faits amis le Dauphin, & le Roy de Nauarre, lesquels, a cet effet, s'entreuirent a Pontoise; mais ce fut vne amitié pleine de soupçon: car ayant le Roy de Nauarre receu certaine somme de deniers des Parisiens pour licẽtier les Anglois, & Nauarrois dont il s'estoit serui, & les faire desloger des villes de Mante, & Meleun, & autres és enuirons de Paris, il n'en fit rien, ains les reteint, & soudoya de nouueau, se rendãt par ce moyen suspect au Dauphin, & à toutte la France. Le Roy Iean en fin mit d'accord le Roy de Nauarre auec le Dauphin son fils, & de sa part le receut en sa bonne grace, iurant le Roy Charles de Nauarre de luy estre fidelle à iamais,

Mort d'Estiẽne Marcel Preuosts des Marchands.

1361. Apres s'estre reconcilié l'an 1361, il se retira

en Nauarre, ayant eu de sa femme la Royne Ieanne vn fils, en la ville de Mante: lequel fut nommé Charles, comme luy, & qui luy succeda au Royaume. Ceste mesme année 1361. le Roy D. Pedro de Castille essaya de tirer à son parti, & embrouiller en la guerre qu'il deliberoit faire contre le Roy d'Arragon, le Roy Charles de Nauarre lequel estoit fraischement venu de France en son Royaume de Nauarre, desiré, & bien receu, comme celuy qui auoit esté long temps absent. La premiere chose qui fit y estant arriué, fut de bien recompenser les Seigneurs & cheualiers qui l'auoyent serui, & secouru en ses affaires de France, entre lesquels estoit le plus remarquable D. Rodrigo de Vrriz, lequel eut pour ses bons seruices le gouuernement des ressorts de Sanguesse, Olite & Tudelle, le Baron de Garro eut autre sorte de recompẽse, ne se voulant arrester en Nauarre, car il estoit cheualier errant, & cherchant la guerre, partant retourna en France. Or comme toutes choses eussent esté assés paisibles en Nauarre iusques alors, il se presenta occasion d'y remuer, & troubler tout, a la venue des Ambassadeurs du Roy D, Pedro de Castille, Inigo

Le Roy de Nauarre pratiquê par celuy de Castille.

Lopez de Orosco, & Arrias Gonçales de Valdez, lesquels vinrent congratuler, au nom de leur maistre, le rechercher d'amitié, & nouuelle ligue, & le prier de vouloir se trouuer en lieu où les deux Roys peussent conferer, de presence ensemble. Le Roy Charles fut fort aise de ceste Ambassade: & comme il estoit tousiours en opinion d'auoir guerre contre le Roy de Frãce, iusques à tant qu'il luy eut restitué les terres qu'il pretendoit luy appartenir, faisoit estat de l'amitié de Castille, pour s'en preualoir en tel besoin. Il promit donc aux Ambassadeurs d'aller a Soria en Castille: & ayant accordé premieremẽt auec ses Ambassadeurs quelque forme de paix,
1362. s'y achemina l'an 1362. menant en sa compagnie son frere Louys, & le Captal de Buch, grand Seigneur en Guyenne, l'Abbé de Fescan, & autres, tãt Nauarrois que François. Le Roy de Castille se trouua au lieu assigné, & les receut en toute demonstration d'amitié, & pour le premier acte confirmerent, & validerent les articles de paix, & alliances contenans ligue offensiue, & deffensiue contre tous. Apres quelques iours passés en festes, & ieux d'armes, & autres esbatemens, le Roy de Castille

ayant conuié celuy de Nauarre à vn grãd festin, luy dit, qu'il auoit quelque chose à luy dire: à raison dequoy, estans entrés en vne galerie, le Roy de Castille luy tint tels propos, en presence de D. Garcia Aluarez de Tolede, maistre de sainct Iacques, de Inigo Lopez de Orosco, Martinjanes de Seuille grand Thresorier, Martin Lopez de Cordoue grand chambellan, Martin Fernandes cheualier du Seel secret, tous du conseil priué d'iceluy, & aussi des principaux Seigneurs, & cheualiers qui auoyẽt accompagné le Roy Charles: Mon frere, ,, (dit-il) puis que nous auons fait serment ,, de nous aider l'vn l'autre cõtre nos enne- ,, mis, ie vous veux biẽ declarer, que la paix ,, que i'ay auec le Roy d'Arragon, a esté fait- ,, te contre ma volonté, & au detriment de ,, mon honneur: car Aben, Alhamar, Roy ,, de Grenade, s'estant confederé auec luy, ,, couroit mes terres d'Andalousie, & ce fut ,, la cause qui me fit condescendre à faire ,, paix, à fin de chastier ce Maure: maintenãt ,, que i'ẽ ay eu ma raison, ie ne me sens obli- ,, gé a garder ceste paix, sinon que les places ,, que i'ay rendues me soyent rebaillées, & ,, les frais de la guerre, causée par le Roy de ,, Arragon, payés: parquoy suiuant la pro- ,,

» messe que vous m'aués faicte, iurée: ie vous
» somme de m'aider en ceste guerre, de voz
» forces, & de vostre personne. Le Roy de Nauarre fut fort esbay de ce langage, & se trouua surprins, ne sachant que respõdre: car il estimoit que le Roy de Castille n'auoit aucuns ennemis, quand il iura la paix, & alliance susmentionée. En fin il mõstra d'estre fort desireux de faire ce que le Roy D. Pedro de Castille vouloit, mais demãda tẽps pour pouuoir conferer a part auec ses conseillers, qu'il auoit la amenés. Tous furent d'aduis, qu'il obtemperat au Roy D. Pedro: car autrement il y auoit danger, qu'estant sa personne au pouuoir d'iceluy, il ne luy iouast quelque mauuais tour, cõme il estoit temeraire & cruel, & sans aucun respect: ioint qu'estãt le Royaume de Nauarre despourueu, & les forces de Castille assés grandes autour d'eux, il estoit à craindre, que s'il se monstroit retif, & luy refusoit ce qui luy demandoit, auec sa detentiõ, il ne fit aussi quant & quãt courir le pays a ses gens, auec notable dommage de luy, & des Nauarrois ses subiets, il les creut & fit respõce au Roy de Castille, que luy, & ses moyens estoyent à son commendement, pourueu qu'il luy rendit la pareille,

s'il receuoit incommodité, pour s'estre rẽdu ennemy du Roy d'Arragon son beau frere. A ceste faute l'amena doncques l'alliance de Castille, par luy tant recherchée, pour s'en seruir contre les François, qu'il ne fit aucune difficulté de se mettre és mains du plus infidelle Prince de la terre.

Donc suiuãt cest accord, le Roy de Nauarre ne faillit à la promesse de Soria, enuoyant defier le Roy d'Arragon, fondé sur ce que durant ses affaires, & prisons de France, il ne l'auoit voulu secourir: a quoy s'offrant le Roy d'Arragon de luy satisfaire par bõnes raisons, il n'en voulut entendre aucune. Ayant doncques assemblé plusieurs gẽsdarmes, il vint assieger la ville de Sos, laquelle il print, & puis Sauueterre, peu apres il receut deux mille hommes Castillans qu'il disposa auec ses Nauarrois sur les frontieres d'Arragon, où ils firent plusieurs pillages, meurtres & brustlements. Le Roy d'Arragon entendant bien que la guerre que le Roy de Nauarre luy faisoit, estoit chose forcée, aduisa de le diuertir, & separer, par moyens subtils, de l'alliance de Castille. Pour ce faire, sçachãt que le Roy Charles estoit tousiours en querelles pour la Duché de Bourgongne,

Guerre denoncé de la part de Nauarre au Roy d'Arragon.

& autres terres, auec le Roy de France, il enuoya vers le Roy Iean D. Iean Fernandes de Heredia son Ambassadeur lequel estant venu en Auignon, ou ayant eu plusieurs parlements auec les Seigneurs du Conseil du Roy de France, exploicta si bien qu'on se contẽta de remettre les differens en iugement, & arbitrage du Roy d'Arragon son maistre, & de six Cardinaux: ce qui fut cause que les Roys de Nauarre & d'Arragon, de la en auant, commencerent a auoir secrettes intelligences ensemble, au preiudice de Castille.

En fin l'Abbé de Fescan Legat du Pape, essaya de mettre paix entre ces Princes, & obtint du Roy de Castille, que D. Louys de Nauarre s'y employast, lequel alla parler au Roy d'Arragon à Buriana, & amena a Moruiedro, au Roy de Castille, le Comte de Denia D. Alphonse d'Arragon, qui fut despuis premier Connestable en Castille, & Marquis de Vilena, & auec iceluy D. Bernard de la Cabrera, & autres: mais toutes leur diligences furent vaines, car le Roy D. Pedro de Castille ne vouloit ouyr parler de paix, sinon que le Roy d'Arragon luy promist de tuer D. Henry Comte de Transtamare, D. Tello freres, ce qu'il refusa

refusa de faire au commencement, monstrant d'auoir horreur d'vn acte si mesc-chant, que de trahir ainsi ceux qui auoyẽt eu recours a sa protectiõ, & l'auoyent serui : neantmoins despuis il n'en fit aucune conscience, se voyant pressé, & ses terres par trop endommagées par le Roy de Castille, & s'accorda auec le Roy de Nauarre, pour tuer D. Henry, ce que Dieu ne permit, car il auoit destiné D. Hẽry au Royaume de Castille, & Leon, & pour fleau, & chastiment exemplaire du tiran D. Pedro, lequel promit au Roy de Nauarre de luy bailler la ville de Logrogno, s'il vouloit tenir la main à ce meurtre. Pour ce faire les deux Roys d'Arragon & Nauarre accorderent vne entreueuë a Sos, feignant le Roy Charles de vouloir quitter l'alliance de Castille. Pour assurance, & garde de la ville ou se deuoyent trouuer les deux Roys, fut choisi pour cappitaine, & gouuerneur Don Iean Ramires de Areillam, cheualier Nauarrois, Chambellan du Roy Charles, lequel print pour son lieutenant son frere Ramir de Areillam, auec trente hommes d'armes, trente lanciers, vingt arbalestiers, & autres soldats. Les Roys entrerent en Sos, auec chacun deux hõmes,

& auoyent esté mandés D. Henry, & D. Teillo, pour s'y trouuer. D. Henry vint accompagné de huit cens hommes à cheual, lesquels ayant laissé hors de la ville, il entra dedans, luy troisiesme, ainsi qu'auoyent fait les Roys. Leans entra aussi l'Abbé de Fescan, mais ne sachant rien de ce qui se brassoit contre D. Henry. Ayans les Roys traitté & deuisé longuement de leurs affaires, par semblant, estimans que l'ocasion estoit oportune de faire despecher D. Henry, ils parlerent secrettement auec D. Iean Ramires, l'incitāt d'executer ce meurtre, & luy faisant grandes promesses: mais ce cheualier, qui auoit le cœur noble, & vertueux, n'y voulut oncques consentir, disant, qu'il aimoit mieux mourir cent fois, que de tacher sa renommée d'vn crime si execrable que cestui-là. Les Roys voyans qu'ils auoyent en vain esperé que cestui-cy deust estre ministre de leur trahison, ne sceurent que faire, sinon dissimuler l'entreprise, & se retirer en leurs terres, enioignans silence a D. Iean Ramires. De cest acte genereux D. Iea͂ Ramires d'Areillam merita loüange immortelle, outre ce que Dieu l'honnora grandement despuis, l'ayant adressé en Castille au tēps

D. Iea͂ Ramires d'Areillan cheualier vrayement noble, ne veut estre ministre de la trahison brassée contre le Comte de Tra͂stamare.

que ce D. Henry y regna, par lequel il fut aymé, & cheri, & obtint d'iceluy la seigneurie de los Cameros. De luy sont descendus les Comtes d'Aguilar de la famille d'Areillan. Or ceste affaire mal entrepris, n'ayant peu estre executé, fut lors dissimulé & teu. Desia en autre temps estoyent passés pour parler & accors entre ce Roy D. Pedro d'Arragon, & son frere D. Ferdinand Marquis de Torsose, au dommage de Don Henry, pource qu'ils le voyoient desireux de regner en Castille, duquel Royaume Don Ferdinand estoit legitime heritier, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans procrées de loyal mariage: toutesfois ce ne fut oncques l'intention du Roy d'Arragon de bien faire a Don Ferdinand son frere, ny luy pourchasser honneurs, ny aduentages quelconques: mais comme il estoit homme plein de desdaigneuse enuie, & sans amour, ny grace aucune enuers ceux qui luy faisoyent seruice, il mettoit facillement tout en hazard, n'espargnoit personne, & dissimuloit enuers tous pour sa commodité presente. Or D. Henry qui le congnoissoit bien, sceut aussi dissimuler à son tour, & se garder de luy, le maniant si dextrement, que par les moyens, & for-

ces d'Arragon, il se fit voye pour paruenir a ses desseins. Et de fait, peu apres pratiqua vne nouuelle, & tres estroitte ligue auec iceluy, en consequence de laquelle furent enuoyés en France D. Iean Fernandes de Heredia, & François de Perillos, capitaines du Roy D. Pedro d'Arragon, auec argent, pour soudoyer gens de guerre.

Or le Roy d'Arragon, desireux d'estre hors de ceste guerre de Castille, faisoit tousiours tenter, par le Roy Charles de Nauarre, s'il pourroit amener celuy de Castille a quelque bon apoinctemẽt, mais c'estoit temps perdu: parquoy les Roys de Nauarre & d'Arragon se resolurent de faire entre eux vne ligue, pour confirmatiõ, & lien de laquelle ils accorderent mariage entre l'Infante Don Ieanne sœur du Roy Charles, & l'Infant d'Arragon Don Iean Duc de Gironne, heritier d'Arragon, aagé lors de quatorze ans. Et en outre le Roy d'Arragon s'obligeoit de bailler cinquante mille florins, pour desengager quelques villes que le Roy Charles auoit engagées au Comte de Foix Gaston Phebus son beau frere: Item de luy soudoyer certain nombre de gensd'armes, contre quelques ennemis que ce fut, notamment six cens

hommes à cheual des gens de Nauarre contre Castille: & si c'estoit contre Frãce, de luy en soudoyer mille, & luy aider par mer & par terre de touttes ses forces, au besoin: & en outre luy quitta à perpetuité, pour demeurer a la couronne de Nauarre, Saluatierra, & le lieu dit le Terme du Real. Pour asseurance desquelles choses, qui estoyent fort au grand honneur & aduentage du Roy de Nauarre, celuy d'Arragon promit de mettre en depost la ville de Iacca, Vncastillo, Sos, Exea, & Tiermas, qui seroyent cõmises a la fidelité de Raimond Allemand de Ceruillon, cheualier Arragonnois, auquel pour cest effect seroit remis le serment d'hommage, & vassellage qu'il auoit enuers le Roy d'Arragon, & iureroit fidelité à celuy de Nauarre, pour luy liurer les places mises en ses mains, s'y de la part d'Arragon estoit contreuenu aux accords sus escripts. Le Roy de Nauarre, de sa part, promit de quitter l'alliance du Roy de Castille, & luy faire la guerre, & a ses enfans: & de sa part mit en depost, ou gage, la ville & chasteau de Sanguessa, Gallipienco, Vxue, Aybar, Caseda, Pitelles, & la Penna: & en outre la personne d'Arnaud Seigneur de Luse, son cham-

Accord entre Nauarre & Arragõ contre Castille.

bellan, fort agreable, & priué : leſquelles choſés furent iurées ſur l'hoſtie, au lieu de Vncaſtillo, preſèns les Comtes de Trãſtamare, Ribagorca, & autres, auſquels les Roys recommenderent de tenir ceſte alliãce ſecrete. Ce ne fut pas aſſés à ces deux Roys de ſe munir contre l'effect du Roy de Caſtille, pour leur ſeurté & deffenſe, mais en outre voulurent partir entre eux la peau de l'Ours auant que l'auoir pris, diuiſant le Royaume de Caſtille, en ſorte, qu'au Roy Charles de Nauarre deuoit demeurer la Cité de Burgos, auec toutte Caſtille la vieille, toutte la terre des mõts d'Occa, iuſques aux limites de Nauarre, & la mer Occeane, en ce compris la terre de Guipuſcoa, Alaua & Biſcaye, & dauantage les villes de Soria, & Agreda. Et pour le Roy d'Arragõ furent aſſignés le Royaume de Tolede, & Murcia : conſpirerẽt auſſi la mort du Roy D. Pedro de Caſtille, offrant le Roy d'Arragon a celuy de Nauarre deux cens mille florins, & la proprieté des villes, & chaſteaux de Sos, Vncaſtel, Exſea & Tiermas, s'il le tuoit, ou le luy liuroit priſonnier : & ſans cela luy offrit la Cité de Iacca, auec ſon territoire, & vallées, des maintenant. Pour plus diſſimuler

Partage du Royaume de Caſtille auant que l'auoir conqueſté.

ces menées, ils ordõnerent que D. Louys frere du Roy de Nauarre se mettroit a courir les terres d'Arragon, mais qu'il se laisseroit prendre prisonnier par Don Alphonse Comte de Ribagorça : ce qui fut fait, mais Louys de Nauarre fut bien tost deliuré, & sceut si bien le Roy de Nauarre couurir ses intentions, que celuy de Castille ne s'en peut apperceuoir pour lors. Ce dernier complot fut ainsi machiné entre ces deux Roys, sans le communiquer a personne, a cause du Comte de Trãstamare D. Henry, auec lequel le Roy d'Arragon faisant autres diuerses menées : car le Roy D. Henry affectant ouuertement le Royaume de Castille, sur lesperance des faueurs qu'il attendoit de France, promettoit au Roy d'Arragon, que s'il luy aidoit de sa part, il luy bailleroit, en pleine proprieté, & droit souuerain, la sixiesme partie des terres qu'il conquesteroit par son aide, & moyẽs en Castille: à quoy prestoit l'oreille le Roy D. Pedro d'Arragon, tousiours inique enuers son frere D. Ferdinãd Marquis de Tortose, auquel du droit, apartenoit le Royaume de Castille, si D. Pedro le cruel mouroit sans enfans legitimes. Or ces marchés n'estans tellement

couuerts que l'Infant D. Ferdinand n'en sentist le vent, il en fit si grād bruit, & s'escarmoucha de façon, que le Roy d'Arragon, & le Comte de Transtamare furent d'aduis de s'en despecher duquel conseil fut D. Bernard de Cabrera, ce qui fut executé tost apres: car voyant l'Infant D. Ferdinand qu'il estoit aussi peu asseuré en Arragon, qu'en Castille, & à ceste cause se voulant retirer en France, le Roy d'Arragon son frere eut moyen de le faire arrester, & tuer au chasteau de Buriane, territoire de Valence.

1363. L'an 1363. mourut le Roy Iean de France, estant retourné en Angleterre, pour deliurer les ostages qu'il auoit baillés, ne pouuant induire les Estats du Royaume de France d'accomplir les capitulations accordées auec l'Anglois. Ceste nouuelle entendue par le Roy Charles de Nauarre, il s'apresta aussi tost pour passer en France, auquel Royaume son beau frere Charles cinquiesme auoit succedé: mais ceste guerre d'Arragon l'auoit si bien enueloppé, qu'il ne peut: parquoy ses affaires allerent assés mal au deça des mōts Pirenées. Bertrand du Guesclin cheualier Breton, qui despuis fut Connestable de France, au

nom du nouueau Roy, luy print Mante, & Meulant, & autres places en Normandie, & en mesme temps mourut son frere Philippes, qui luy vint fort mal a propos, pour les remuements qui ensuiuerent en France, a l'aduenement de ce nouueau Roy.

L'année 1364. renouuellerent derechef 1364.
leurs alliances les deux Roys de Nauarre, & Arragon, mais aucunement differentes, & changées, estant ja descouuert celuy de Nauarre ennemi de D. Pedro de Castille. Ils se trouuerent pour cest effect à Sos, accordant de continuer ceste guerre contre Castille, sans qu'il fut licite a luy de faire paix, ny tresue, sans la volonté de l'autre: Que le Roy D. Charles de Nauarre ne feroit aucun accord auec le Roy de France, que celuy d'Arragō n'y fut compris. Baillerent l'vn à l'autre ostages, pour assurance de leurs conuentions, assauoir, de la part du Roy d'Arragon son fils D. Martin, & de celuy de Nauarre vn fils de D. Louys son frere, & les enfans de D. Iean Ramires d'Areillan, de Don Martin Henriques, du Seigneur de Grammont, de D. Bertrand de Gueuarra & autres. Ces conuentions furēt iurées par les principaux cheualiers,

&villes d'vne part & d'autre. Et pource que les sommes de deniers promise a la capitulation de Vncastello, au Roy de Nauarre estoyent fort augmentées, il fut dit, que des maintenant le Roy d'Arragon luy deliureroit cinquante mille florins comptant a Sos, & pour le surplus luy seroyent baillées en gage la cité de Iacca, Sos, Vncastel, Tiermas & Exea. Autre accord particulier fut fait entre le Roy Don Charles, & le Comte de Trãstamare Don Henry, entre les mains duquel deuoyent demeurer les ostages. Le Roy de Nauarre promit d'entrer en personne en Castille, & y faire la guerre : & pour s'assurer de D. Henry, voulut auoir en ostage, de sa part, sa fille D. Leonor, qui fut despuis Royne de Nauarre, & vn sien fils bastard, nommé D. Alphonse Henriques. Le Comte promist, que si quelque iour il obtenoit le Royaume de Castille, il n'empescheroit point que le Roy de Nauarre ne iouist des terres de l'ancien patrimoine de Nauarre, vsurpées par les Roys de Castille, & plusieurs autres.

Or estoyent les conseils d'entre le Roy de Nauarre, & du Comte Don Henry de Transtamare secrets, & separés d'auec le

Roy d'Arragõ, lequel se gouuernoit, pour le plus, par l'aduis de Bernard de Cabrera, cheualier sage, & de grande experiance, par lequel il estoit souuent destourné de ce ou les autres le vouloyent faire condescendre: a raison dequoy le Roy de Nauarre, & le Cõte D. Henry luy en vouloyent. Ioint que comme priué conseiller, & de plus grande authorité, il estoit hay des autres Seigneurs Arragonnois, moins fauorisés. Parquoy s'estant derechef assemblés ces Princes en Almudear, le Roy de Nauarre, & les Comtes de Trãstamare, & de Ribagorca conspirerent d'oster ce cõseiller au Roy d'Arragon: & firent en sorte, qu'ils le mirent en la mauuaise grace d'iceluy. D. Bernard estant aduerti qu'on le vouloit prendre, se voulut retirer, & fuiant arriua en Nauarre a Carcastello, les habitans duquel lieu voyãs qu'il estoit poursuiui par Garci Lopez de Sese, fermerent les portes de la ville: mais estants sommés par Garci Lopez, au nõ des deux Roys, de luy liurer D. Bernard: ils le retindrent, attendans le commendement du Roy, lequel leur manda qu'ils le liurassent és mains de Garci Lopez, & par luy fut mené à Murillo, où il demeura quelque

temps, en esperance d'estre deliuré : mais il estoit tant mal voulu du Roy de Nauarre, & du Comte de Transtamare, que par importunes accusations, & charges ils ne cesserent point, iusques a ce qu'ils l'eussent fait mourir. Ce Bernard de Cabrera auoit esté autresfois cõtraint de venir a la Cour, & s'employer aux grans affaires d'Estat, où il estoit fort aduisé, auant l'an 1346. lors qu'ennuyé du monde il auoit deliberé de se faire moyne. Le Roy l'auoit cheri, & aduencé, aussi en receut plusieurs bons conseils, & tresprofitables seruices, tant és guerres de son Royaume, qu'en celles de Sardaigne, & de Castille. Mais comme les courtisans plus ils cherchent la grandeur, & l'hõneur de leur Prince, & sont par eux plus honnorés, & aimés, tant plus sont ils subiets aux enuies, & mal vueillances : ainsi en print il à cestui-cy : car ayant, pour trop adherer au Roy son maistre, acquit l'inimitié de tous les Princes, & grands Seigneurs du Royaume, lors que par les menées du Roy de Nauarre, & du Comte de Transtamare, il se trouua prins, il n'y eut personne qui luy fut fauorable : ains quasi par vne commune conspiration luy fut fait sommairement son procés, & consti-

tué iuge d'iceluy sa propre nourriture l'Infant Don Iean Prince de Girone, lequel seant au tribunal, & ayant pour assesseur Dominique de Cerdagne, Iustice majeur d'Arragon (qui deuoit estre defenseur de l'opressé, pour le deu de sa charge, & office) prononça sentence de mort contre ce pauure vieillart decrepit. Il fut mené au marché de Sarragosse, illec decapité, & sa teste portée au Roy, qui estoit à Barcelone: tels salaires ont souuent les plus fidelles conseillers des mal aduisés Princes, Ainsi mourut miserablement vn des plus grands personnage, en noblesse, sens & vertu, qui eut esté de long temps en Arragon, lequel, sans le Roy son maistre, auoit executé choses, tres-grandes, & le Roy, sans luy, oncques n'auoit fait chose qui vallust. Le fils dudit Bernard nommé Bernardin auoit espousé Marguerite de Fois, fille du Viscomte de Castelbō, & de Constance de Lune.

Mort de Bernard de Cabrera pour auoir esté trop fidelle seruiteur de son maistre.

Or pour reuenir aux promesses & capitulations faictes entre les deux Roys de Nauarre, & Arragon, elles n'auoyēt point l'execution deuë, & si les ostages accordés n'estoyent point deliurés: car ce n'est pas chose ordinaire, en tels traittés, que les

Perpetuelle desfiance entre les Princes.

faits suiuent les parolles, estants les Princes tousiours agités de desfiance les vns des autres. Parquoy le Roy de Nauarre ne receuant deniers du Roy d'Arragon, ne luy fournissoit point de gens de guerre, pour opposer à l'armée de Castille, reuenue és terres de Valence, & si commençoit à penser a plusieurs desseins, peu fauorables au Roy d'Arragon. Si le Roy de Nauarre, ayant trompé le Roy de Castille, essayoit d'en faire de mesme à celuy d'Arragon, le Roy d'Arragon, de sa part, n'en faisoit pas moins contre celuy de Nauarre: car il auoit enuoyé en France ses Ambassadeurs, lesquels traiterent, en la cité de Toulouze, auec les deputés du Roy de Frãce Charles cinquiesme, & auec Louys Duc d'Anjou frere d'iceluy, vne ligue, par laquelle les François promettoyent d'aider au Roy d'Arragon à conquerir le Royaume de Nauarre, & en despoullier le Roy Charles, & l'ayant conquis, s'obligeoyent de luy fournir tousiours cinq cés lances, contre quiconques le voudroit repousser de la possession d'iceluy. Le Roy d'Arragon promettoit aussi de son costé d'aider aux François a cõquerir la Guienne, & en chasser les Anglois. Ces accords

furent faits l'an 1364. estans en inimitié les 1364.
Roys Charles cinquiesme de France, &
Charles deuxiesme de Nauatre. Mais cõme ils estoient François, & beaux freres, ils s'accorderent despuis, faisant paix ensemble: parquoy le Roy d'Arragon perdit ses peines, & ne luy seruit l'alliance, pourchassée en France, a chose quelconque. La guerre continua neantmoins toute ceste année entre les François, & les partisans du Roy de Nauarre en France : mais l'an
1365. la Royne Ieanne femme du Roy de 1365.
Nauarre se hasta de venir à la cour de Frãce, traitter la paix d'ẽtre les deux Roys, dõt l'vn luy estoit mary, & l'autre frere : car le Roy d'Arragon ne cessoit de soliciter le Roy de France, pour l'effect de l'alliance conuenue l'an precedent à Toulouse, specialement pour la conqueste de Nauarre: à raison dequoy il luy auoit enuoyé encor ceste année nouueaux Ambassadeurs. Le Roy de Nauarre estant aduerti de touttes ces choses, pressa fort la Royne sa femme de s'acheminer, encor quelle fut enceinte. Son voyage n'aporta lors qu'vne breue treue: mais despuis la paix se fit, par la grãd diligence des deux Roynes Ieanne femme du Roy de Nauarre, & Blãche sa sœur,

& par l'adresse, sens, & prudence de Capital de Buchs lors prisonnier des François, pour les partialités de Nauarre. Estant la
1366. Royne a Eureux, l'an 1366. elle acoucha d'vn fils nommé Pierre, qu'on appella Cõte de Mortaing, & apres ses couches elle se retira en Nauarre, auec son fils aisné Charles, aagé lors de quatre ans, & celuy quelle auoit enfanté de nouueau.

En ce temps le Roy D. Pedro le cruel, Roy de Castille auoit forte & aspre guerre contre D. Henry son frere naturel qui vouloit deschasser du Royaume de Castille le legitime Roy pour s'y mettre, cõme depuis il fit : or durant ceste premiere guerre, le Roy de Nauarre, ne bougea en faueur de l'vn, ni de l'autre de ces Princes contendants : mais ayant sceu que le Roy Don Pedro de Castille s'estoit retiré à Bayonne, depossedé de son Royaume, il le vint voir, & se trouua present aux accords, & prouesses que firent le Prince de Galles, Edouart & luy : puis estant de retour en Nauarre, il fut fort solicité par D. Henry, de se ioindre de son costé, mais il s'estoit ja obligé par promesse au Roy D. Pedro de Castille, & au Prince de Galles, de leur donner libre passage par ses terres.

Le Roy d'Arragon aduerti de toutes ces choses, pressoit fort, par ses Ambassadeurs, le Roy de France, d'esmouuoir la guerre aux Anglois, & au Roy de Nauarre: à quoy il prometroit de se ioindre de sa part, pour diuertir l'orage qui venoit sur le nouueau Roy de Castille D. Henry, lequel il essaya de faire receuoir aussi en ceste ligue: & de fait, il y auoit guerre perpetuelle és frontieres d'Arragon & de Nauarre. Or nonobstant les choses susdittes, tant solicita, & pratiqua D. Henry le Roy Charles de Nauarre, qu'il luy fit oublier les promesses faittes par luy, a Bayonne, au Roy D. Pedro de Castille, & aux Anglois, & vint trouuer iceluy D. Henry a Saincte Croys de Campeço, luy promit, & iura d'estre de son costé, & d'empescher a son pouuoir, le pas de Nauarre, a l'armée Angloise: ce qui eut grandement serui a rompre tous les desseins & entreprises du Roy dechassé, car il n'auoit és passages des Pirenées rien qu'il le fauorisat, que les villes de S. Sebastien, & de Guetaria en Guipuscoa. A ces promesses, solennellement faittes par le Roy de Nauarre au Comte D. Henry, assisterent D. Gomes Manrique, Archeuesque de Tolede, D. Lopez Fer-

Inconstance du Roy de Nauarre.

nandes de Luna, Archeuesque de Sarragosse, D. Alphonse d'Arragon, Comte de Denia, & Marquis de Villena, Bertrand du Guesclin, & plusieurs autres grãds Seigneurs de Castille, France & Arragon. Et fut arrestée confederation & ligue entre les Roys d'Arragon, de Nauarre, & Don Henry, a commune defense contre tous, promettant le Roy Charles de se tenir prest auec les forces de son Royaume, pour se trouuer en personne en la bataille qu'on estimoit qui se deust donner: pour assurance, dequoy fut mis en depost, és mains de l'Archeuesque de Sarragosse, le chasteau de la garde: & celuy de S. Vincẽt, en la puissance de Bertrand du Guesclin: & celuy de Buradon, baillé en garde a D. Iean Ramires d'Areillan. En recompense des bons offices que D. Henry esperoit du Roy Charles, il luy promit bailler la ville de Logrogno, en proprieté, à luy & aux siens, il y auoit aparence que les affaires du Comte Henry passeroyent mieux, que celles de Don Pedro, & partant le Roy Charles esleut de se tenir du costé des plus forts, comme il luy sembloit. Le Roy de Castille depossedé, & le Prince de Galles

entendans ceste ligue, la trouuerent fort estrange : or estant l'Anglois plus familier du Roy de Nauarre, se plaignit grandement a luy, essayant de le ramener a ses premieres promesses, ce qu'il fit : luy faisant derechef quitter, par insigne inconstance, le parti du Comte Don Henry, & du Roy d'Arragon, moyennant les promesses qu'on luy fit, de luy bailler, outre Logrogno, la cité de Victoria, qui tenoit encor le parti du Roy Don Pedro, il s'obligea donc par contraire iugement, de leur bailler passage, & de se trouuer en personne, auec sa gendarmerie, en la bataille, en leur faueur, excusant sa legereté sur ce que le Royaume de Castille appartenoit de droit a D. Pedro, & faisoit auec cela ses desseins de se preualoir de l'amitié, & des forces des Seigneurs Anglois en ses querelles, & pretentions qu'il auoit contre le Roy de France, qui luy troubloit grandement ses affaires. Or les conuentions que le Roy Don Pedro de Castille fit auec le Prince de Galles furent telles. Il luy donna des lors la Seigneurie de Biscaye, & Castro de Ordiales, & en outre payer les gens de guerre qu'il meneroit

Deuxiesme inconstance du Roy de Nauarre.

Paches entre le Roy de Castille & le Prince de Galles.

en Espagne: laissa és mains des Anglois, en ostage, ses trois filles D. Beatrix, Constance & Isabel: promit la cité de Soria a Iean Chandos Connestable en Guyenne pour l'Anglois, & a plusieurs autres Seigneurs & cheualiers autres places, & villes de Castille. Et sur ces accords, pleins de bonne esperãce, puis qu'il auoyent le Roy de Nauarre pour amy, s'achemineret auec grande & puissante armée, pour remettre le Roy Don Pedro en son Royaume, au
1367. printemps de l'an 1367. Or le Roy Charles, ou troublé en sa conscience, a cause des serments qu'il auoit tant de fois faussés, ou pour autre raisõ, ne se voulut trouuer en ceste rencontre du Roy D. Pedro, & du Comte D. Henry, ainsi qu'il auoit promis, ains soubs couleur d'aller à la chasse se fit prendre prisonnier, par complot accordé, a Oliuier de Manny, cheualier Breton, qui tenoit le chasteau de Boria au nom de Bertrand du Guesclin, qu'il auoit en don du Roy d'Arragon, auquel il fut enfermé: & pour ne monstrer d'estre du tout desloyal, il laissa à Pampelone D. Martin Henriques de l'Acarra son grand escuyer, & porte enseigne, auec trois cens lances, luy commendant qu'il se ioignit

à l'armée Angloise, & combatit en icelle. L'armée Angloise arriua à la Cueua, ou Combes de Pãpelone l'an 1366. conduitte par le Prince de Galle, non point par charité, ny amour qu'il portast au Roy Don Pedro dechassé, ains pource que l'hõneur, & la loüange qu'auoit acquis Bertrand du Guesclin, d'auoir estabil le Cõte D. Henry pour Roy de Castille, ne laissoyt point dormir ledict Prince de Galles, lequel estant à Nagera il escriuit a D. Henry, l'intitulant Comte de Transtamare, estant au demeurant sa lettre pleine de toute courtoisie, l'admonestant de quiter le tiltre de Roy, pour le bailler à D. Pedro vray heritier. Pour responce, D. Henry dit, qu'il ne pouuoit entendre à aucun accord auec celuy qui auoit, contre tout droit naturel, meurtris tant de personnes du sang Royal de Castille, qui failoit à tous propos faux serments: En fin ils s'entreheurterent si asprement, és enuirons d'Aleson, qu'en fin D. Henry fut defait demeurant entre les mains des Anglois plusieurs grands personnages tant François, Nauarrois, que Castillans, la plus part des Castillans furẽt massacrés par commandement du Roy D. Pedro. Ceste victoire aduint le troisies-

Cruauté du Roy Don Pedro.

me iour d'Auril l'an 1367.

Le Roy de Nauarre aduerti de ceste victoire pensa qu'il estoit temps de sortir de sa cachette, pource pressa Oliuier de Manny de le laisser sortir : mais la dificulté estoit que ce cheualier vouloit estre payé de son bien seruir, pour auoir pris le Roy prisonnier. Le Roy Charles luy bailla son fils puisné, D. Pierre, en ostage, luy promettant que s'il le vouloit venir trouuer à Tudelle, il luy bailleroit là, tout ce qu'il luy auoit promis & dauãtage : le bon cheualier print l'Infant D. Pedro, le mit dedãs son chasteau de Boria, deliura le Roy, & peu apres, par grande simplesse, le suiuit à Tudelle : mais il ny fut pas si tost entré, qu'on l'empoigna & le mit on en prison, iusques a ce qu'il eut rendu l'ostage. Aueq luy deuoit estre saisi vn sien frere, par le commandement du Roy : mais ainsi qu'il se vouloit sauuer, en fuyant par dessus vn toict, il fut tué par ceux qui le poursuiuoyent. Le Roy Charles escriuit incontinent au Roy d'Arragon, se plaignant du tort que les Bretons, tenant le chasteau de Boria, & Magallon, luy auoyent fait, & que mesme ils luy detenoyent son

fils, lequel il auoit esté contrainct de bailler en ostage, & entendoit qu'ils le vouloyent mener en France: ce qu'il le prioit d'empescher mettans bonnes gardes sur les passages en ses terres. Disoit d'auantage, qu'ils le menaçoyent de courir les terres de Nauarre, se fians au port & faueur qu'ils auoyent d'Arragon, pour lors: parquoy le prioit de ne leur donner forces, ny aide quelconque en telles entreprises, & de ne trouuer point mauuais s'il menoit vne armée deuant Boria, pour deliurer son fils de Prison. Pour faire ceste Ambassade fut enuoyé en Arragon Garci Sanches prieur de Ronceual, lequel non seulement executa bien sa charge, mais d'auantage entra en traicté de mariage entre les Infants Charles aisné de Nauarre, & Don Leonor d'Arragon, fille du Roy Don Pedro. Le Roy d'Arragon qui n'auoit besoin d'ennemis, d'autant qu'il craignoit le Roy de Castille, fit cesser tous les troubles de Borja, & commanda aux Bretons de rendre l'Infant Pierre, lequel estant porté à Tudelle, Oliuier de Manny fut aussi deliuré de prison. Quant au mariage, encor

que le Roy d'Arragon le desirast, & solicitat fort, le Roy de Nauarre, ayant retiré son fils, ne se soucia d'y entendre, voulant premierement voir à quoy reuiendroyẽt les remuements de Castille qui furent tels que D. Henry derechef par l'aide des Frãçois remit sus vne seconde armée.

Quant au Roy de Nauarre, il recouura les places qu'il auoit baillées en depost, faisant ligue auec le Roy d'Arragon, & D. Henry, en quoy il fut aidé par le Roy D. Pedro de Castille, & a la faueur de la victoire qu'il auoit obtenue : toutesfois il n'obtint d'iceluy, ny Logrogne, ny la ville de Victoire, qu'il luy auoit promises, & si ne peut retirer des mains de D. Iean Ramires d'Areillan, cheualier de biẽ & d'hõneur, la place de Buradon, dont il auoit esté esleu gardien, & depositaire, disant qu'il ne suiuoit point l'heur des Princes, ny leur passions, mais l'equité de la foy promise, & iurée. Ce bon cheualier s'estoit retiré en Arragon, des la bataille perdue, quant D. Henry se sauua de France, au seruice duquel il ne tarda gueres despuis a si mettre.

Integrité de Don Iean Ramires d'Areillan.

Le Prince de Galles, auant que partir d'Espagne, auoit tramé vne ligue ferme

entre les Roys regnans en Espagne, & luy, auec diuers desseins, en laquelle il se faisoit fort de faire que le Roy de Nauarre se maintiendroit fidelle, & fourniroit bon nombre de gensdarmes. Quant à celuy d'Arragon, il embrassoit la ligue (ce sembloit de grande affection, estimant qu'il ne pouuoit mieux faire que de se ioindre, pour lors, au Roy de Castille victorieux, & aux Anglois, pour conclusion, & arrest de ceste confederation, iournée fut assignée aux Ambassadeurs de tous les Princes a Tarbes : ce pendant les perfidies du Roy D. Pedro de Castille facherent tellement le Prince de Galles, qu'il s'en reuint à Bordeaux tres-mal content. Au iour assigné comparurent les Ambassadeurs des Roys de Nauarre & Arragon, & du Prince de Galles a Tarbes, où despuis arriuerēt ceux de Castille. Les inclinatiōs des Princes estoyent telles, que le Roy d'Arragon eut bien voulu tenir le parti de D. Henry, s'il eut osé, mais il suiuoit la fortune: celuy de Nauarre estoit plus incliné au Prince de Galles : mais quoy que ce fut ils vouloyent se preualoir de l'occasion des troubles, & tirer chacun sa part des terres de Castille : le Roy d'Arragon vouloit Mur-

Ligues pleines d'infidelité des Princes d'alors.

cia, & autres villes : celuy de Nauarre demandoit les Prouinces de Guipuscoa, & Alaua, & nommement victoria, Sauueterre, & Treuigno, & plusieurs villes en la Rioya : le Prince de Galles pretendoit Biscaye, Castro d'Ordiales, & plusieurs autres lieux, prometans tous de se bander contre D. Henry, & luy empescher le passage en Espagne, si ces choses leur estoyẽt accordées, & baillées par Don Pedro : sinon ils auoyent aussi bonne volonté de se liguer auec D. Henry, s'il leur faisoit telles promesses. Ainsi estoit mis le Royaume de Castille a l'encant. D'autre part le Roy Edouart, pere du Prince de Galles, & le Roy d'Arragon faisoyent leurs menées a part, pour partir entr' eux le Royaume de Castille, & Leon, & y donner lieu au Roy Charles de Nauarre : ainsi se penoyent ces Princes de partir entr' eux ce que Dieu auoit ordonné a autre, & furent leurs propositions, & disputes a Tarbes telles, & de tant de choses, que ne pouuans rien conclure, ils remirent leur assemblée a Oleron, où ils firẽt encor moins, d'autant que D. Henry auec son armée Françoise sur leur pourparler entra en Arragon auec Bernard bastard du Comte de Foix, puis

en Castille ou se rendirent a luy plusieurs villes & places, ensemble plusieurs gentilshommes fuyans la fureur de Don Pedro. Et l'an 1368. Pendant que le Comte D. Henry pressoit de pres Tolede, les villes de Victoria, Saluatierra, d'Alaua, & Logrogno, qui tenoyent le parti du Roy D. Pedro, faschés de la continuelle guerre que les Guipuscoans, & autres voisins, leurs faisoyent se rendirent au Roy Charles de Nauarre. A ceste reduction seruit beaucoup au Roy de Nauarre D. Tello, qui tenoit Biscaye, qui estoit lors en mauuais mesnage auec son frere D. Henry. On dit qu'ayans les habitans de ces villes fait entendre au Roy D. Pedro leurs necessités, il leur fit entendre qu'ils tinssent bon pour luy, tant que possible leur seroit, & que quand ils ne se pouroyent plus deffendre, qu'ils se rendissent plustost a Don Henry son frere bastard, sans se desioindre de la Couronne de Castille, que non pas au Roy de Nauarre, qui les retrancheroit de ce corps. En ce temps aussi le Roy Charles de Nauarre, pour faire deniers, dont il auoit besoin, vendit a la ville de Viana, le

1368.

droit appellé Fontadera, ensemble le lieu dit Agoncillo, & bourgs de Vrlicilla, & Lacagurria, auec leurs appartenances, par lettres dõnées a Olite le septiesme Aoust,
1368. ceste année 1368. Estant ja mort D. Pedro Roy de Castille, occis de la main propre de D. Henry son frere bastard le 23. iour de mars, de laquelle plusieurs chargẽt Bertrand du Guesclin, comme luy ayãt faussé sa foy, & promesse de le mettre en lieu de seurté. Apres la mort du Roy D. Pedro, D. Henry luy succeda la grãdeur, & l'heur de ce Roy fut suspecte aux Roys de Nauarre & d'Arragon, lesquels traitterent ligue entr' eux, se restituerent l'vn a l'autre certaines ville & chasteaux. Auec eux par apres se mit le Roy de Portugal, d'Angleterre & de Grenade, ialoux des prosperités de ce nouueau Roy de Castille, lequel estant receu pour Roy, licentia Bertrand du Guesclin, auquel il donna plus de six vingts mille doubles d'or contant outre plusieurs villes & places. Estant de retour en France il fut fait Connestable: Or quãt aux affaires d'entre Castille & Nauarre, plusieurs dificultés se presentoyẽt au nouueau Roy Henry, pour l'absence du Roy Charles de Nauarre, ne se voulant ingerer

la Royne D. Ieanne sa femme, qui gouuernoit le pays cependant, d'arrester, ny resoudre aucune chose sur la restitution des villes de Logrogno, Sauueterre, Alaua, Victoria, & Saincte Croys de Campeçoz, vsurpées sur la couronne de Castille. Car le Roy Charles ayant sceu, des l'an 1370. que les Anglois & François venoyent derechef aux mains, estimant que c'estoit occasiõ propre pour recouurer les terres, & droits qu'il pretendoit estre de son ancien patrimoine, possedées par le Roy de France, auoit passé les monts, estant en Normãdie, en la ville de Cherbourg, sans s'aprocher de la cour de France, ne se fiant aucunement de son beau frere le Roy Charles cinquiesme a son partement, D. Ieanne sa femme estoit gouuernante, & pour conseil luy auoit donné D. Bernard Focaut Euesque de Pampelone, & D. Iean Crusat doyen de Tudelle. Par la Royne gouuernante furent rendues au Roy d'Arragon les villes de Sauueterre, & la Real, & ligue traittée auec le Roy, leurs accords tendoyent au dommage de Don Henry Roy de Castille, lesquelles choses furent ratifiées par le Roy Charles: lequel estant pratiqué, & appaisé aucunement par le

Roy de France, fit paix auec luy, qui dura enuiron cinq ans: à raison dequoy il s'apresta pour retourner en Nauarre sur
1372. la fin de l'an 1372. Attendant lequel retour, la Royne sa femme solicitée pour raison des villes cy dessus declarées qui s'estoyent rendues au Roy de Nauarre, ne sceut prendre autre meilleur expediant, pour contenter le Roy Don Henry, que d'accorder que le Pape Gregoire xj. qui auoit fraischement succedé a Vrbain cinquiesme fut iuge de ce different, & que iusques a ce qu'il eut enuoyé vn Cardinal auec suffisant pouuoir, pour en determiner, les villes demeureroyent és mains de Don Iean Ramires d'Areillan cheualier de grand vertu, & estime, qui les tiendroit comme en depost, au nom du Pape. Cela accorda la Royne, afin que le Royaume se trouuast entier, & paisible au retour de son mary: mais nonobstant cest accord, le Roy D. Henry ne laissa d'essayer s'il pourroit auoir ces places par armes: & aduint que Sauueterre, Alaua, & saincte Croys se reduirent a son obeissance: mais Victoria, & Logrogno demeurerent en depost és mains de Don Iean Ramires d'Areillan. De cest excés du Roy Don Henry se plai-

gnit le Roy Charles au Pape Gregoire xj. en Auignon, puis vint en diligence en son Royaume de Nauarre pour le deffendre contre l'armée du Roy Henry de Castille, qui menaçoit d'entrer en ses terres, s'il ne luy rendoit ses villes de Logrogno, & Victoria. Le Roy D. Charles luy remonstra, que puis qu'il auoit esté accordé de decider ce different, par le iugement du Pape, & qu'il y auoit en Espagne vn Legat: assauoir, Cardinal Guy de Bologne Euesque de Portuëse, qu'il estoit content qu'iceluy en cognust, & iugeast, ce que le Roy Don Henry luy accorda: & partant estoit venu le Legat à sainct Dominique, ayant eu communication des droits, & allegations des deux Roys, les mit d'accord, aux conditions qui s'ensuiuẽt: Que les villes de Victoria, & de Logrogno, seroyẽt restituées au Roy de Castille: que l'Infant de Nauarre D. Charles, prẽdroit en Mariage D. Leonor Infãte de Castille, fille du Roy D. Hẽry, auec dot de cent mille doubles, a la celebratiõ du Mariage, & outre, & par dessus ladite somme le Roy Hẽry debourceroit, au mesme tẽps, vint mille doubles au Roy de Nauarre pour les frais qu'il auoit faits durãt le tẽps quil auoit tenu lesdites places

Accord entre Nauarre & Castille.

Que pour asseurance de l'accomplissement de ce mariage, l'Infant D. Pedro puisnay de Nauarre, demeureroit en ostage en Castille, és mains de la Royne D. Ieanne, iusques a ce que l'Infant D. Charles fut paruenu en aage suffisant. Ces choses arrestées d'vne part & d'autre, les deux Roys s'entreuirent en la ville de Brione, lesquels cōfirmerent derechef tout ce qui auoit esté accordé: & estant de retour le Roy de Nauarre en son pays, il enuoya incontinent son fils D. Charles, pour fiancer l'Infante D. Leonor, lequel vint a Brione, bien accompagné des grands Seigneurs de Nauarre: & illec furent faites les fiancialles, auec grand feste, & magnificence: les villes de Victoria, & Logrogno furent rendues, & apres le retour de l'Infant Don Charles, D. Pedro son frere fut enuoyé és mains de la Royne de Castille, pour y estre en ostage, suiuant l'accord.

Le Roy de Nauarre ayant donné ordre à cest affaire, recercha les deportements de ceux qui auoyent administré son Royaume durant son absence: & ayant trouué que plusieurs fautes auoyent esté commises par l'Euesque de Pampelone, & le doyē de Tudelle, qu'il auoit laissé, pour

con

conseillers à la Royne sa femme, iceux craignans d'estre chastiés, s'absenterent. L'Euesque print le chemin de Rome, où il paruint à sauueté, & illec il acheua le reste de sa vie: mais quant au doyen, qui se voulut sauuer en Castille, il fut suiui, & attaint prez de Logrogno, & là tué par le commandement du Roy: Tost apres la Royne Ieanne retourna en France, où elle ne vescut pas long temps.

Sur la fin de ceste année 1373. le Roy D. Charles, & son fils aisné vindrent à Madril trouuer le Roy Don Henry, auquel le Roy de Nauarre fit entendre que pour oster vn grand desbourbier, & trouble en ses affaires, qui pourroit luy estre meu de la part du Roy Edouart d'Anglerre, & d'Edouart Prince de Galles, fils d'iceluy, il deuroit embrasser leur amitié, laquelle il auoit charge de luy offrir, à cōdition, qu'il rompit l'alliance, & confederation qu'il auoit auec le Roy de France leur ennemi: & moyennant ce ils promettoyent de ne donner aucun aide aux filles du feu Roy D. Pedro, lesquelles estoyēt en Angleterre, priās le Roy Edouart, & le Prince son fils, instamment, de les vouloir remettre en l'heritage paternel, ioint que Iean Duc 1373.

Le Roy de Nauarre essaye en vain de diuertir le Roy de Castille de l'amitié de Frāce pour le ioindre à l'Anglois.

de l'Anclastre auoit espousé D. Constance, l'vne d'icelles, à cause de laquelle il pretẽdoit le Royaume de Castille luy appartenir, comme tenant lieu d'aisnée du Roy D. Pedro, declaré legitime, & rendue en ceste qualité par les Estats du Royaume: Toutes lesquelles pretentions seroyẽt par les Anglois laissées, & mises à neant, s'il se deportoit de l'alliance de France: & aussi qu'il deliurast quelque quantité de ducats au Prince de Galles, en acquit de ce que le Roy D. Pedro son frere luy estoit demeuré redeuable. Ces choses furent mises en auant par le Roy de Nauarre, comme ayãt charge des Princes Anglois ennemis de France, ausquels il auoit tousiours adheré, & adheroit, pour les torts qu'il disoit luy estre faits par le Roy de France son beau frere: amenant plusieurs raisons apparentes, pour induire le Roy D. Henry a se renger a ce parti: mais luy, qui ne tenoit la couronne de Castille d'autre, apres Dieu, que des François, ne voulut se monstrer ingrat, ains respondit resolument, qu'il ne quiteroit iamais l'amitié de France, tant qu'il viuroit: mais que s'il ne tenoit qu'à desbourcer quelque somme de deniers, pour contenter l'Anglois, qu'il estoit bien

content de le faire : ce que le Roy de Nauarre dit n'estre suffisant, le prioit en outre de ne prendre en mauuaise part ce qu'il luy en auoit dit, puis qu'il en auoit charge du Roy d'Angleterre. Le Roy D. Henry dit, qu'il ne luy pouuoit sçauoir mauuais gré de ce qu'il luy auoit dit, & ainsi le Roy de Nauarre retourna en ses pays. Telle responce sceuë par le Prince Anglois, luy desplеut grandement : car le Roy de Castille donnoit grand contrepois a leurs affaires, pour l'aide, & secours qu'il donnoit par mer aux François, ayant vne bonne quantité de vaisseaux de guerre, conduits par messire Ambroise Bocanegra Geneuois son Admiral, qui tenoit le passage entre France & Angleterre tellemẽt empesché, qu'outre plusieurs petites prises qu'il auoit faictes, il dõna vne routte a vne flote d'Angleterre: enuiron ce temps, prenãt 36. vaisseaux, auec leurs charges prez la Rochelle, où fut pris prisonnier le Comte de Pemebroch general de l'armée, tellement que ce n'estoit sans cause que les Anglois essayoyent de desioindre le Roy de Castille d'auec celuy de France.

Le Roy de Nauarre n'ayant donc rien peu faire comme nous auõs cy dessus dit,

enuers le Roy de Castille, comme il estoit turbulent,& ennemi de repos,forma vne nouuelle querelle au Roy D. Henry,sur le payement de cent cinquāte mille doubles qu'il auoit promis pour le mariage de sa fille Don Leonor:car le Roy de Nauarre refusa cent cinquante mille reales d'argēt, qui estoyent en ce payement, disant, que le Roy de Castille estoit tenu de luy payer la somme en or. Ces reales en fin furent perdues pour le Roy de Nauarre,a l'occasion des querelles qui suruinrent depuis. L'Infant Don Pedro, second de Nauarre qui auoit esté en ostage,fut rendu. En ce temps fut le Roy de Nauarre aduerti, que D.Rodrigo de Vrris,cheualier qui s'estoit grandemēt employé à son seruice en tous ses affaires,tant en France,qu'en Espagne, auoit secrettes intelligences auec le Roy D.Henry de Castille,lequel desiroit de se saisir de la ville de Tudelle sur Ebro,& Caparose, nonobstant les accords, & affinités contractées auec luy. De ces places estoit Merin,& gouuerneur D. Rodrigo, lequel pour cest effet estāt pratiqué, auoit promesse du Roy D. Henry de grande recompēse en Castille,& de luy faire espouser vne siene niepce,fille d'vn de ses freres.

Trahison descouuerte.

Le Roy Charles informé de toutes ces choses, en fut grandement desplaisant: car il aimoit D. Rodrigo, & pour le destourner de ceste si peu honneste entreprise, il luy fit entendre, qu'il auoit sceu le traitté du mariage qu'il faisoit en Castille, l'admonestant de n'y entendre en façon aucune, sans le consentement de son conseil. Don Rodrigo estimant que le Roy ne sçauoit rien des autres menées, ains seulemẽt pouuoit auoir senti quelque vent du mariage, ne se soucia de chose qu'on luy eut dicte, ains se mit en chemin, comme pour aller à nopces. Estant venu à Pampelone, il fut arresté par le commandement du Roy, & enquis sur la trahison, ne pouuant reietter les indices qu'on luy monstroit, fut condamné à auoir la teste tranchée: ce qui fut exècuté, en secret toutesfois, pour l'honneur de sa famille, ausquels le corps fut baillé, & par eux enterré au monastere de sainct Augustin à Pampelone. De ceste mort eurent telle frayeur plusieurs autres cheualiers de Nauarre, ausquels les façons de faire du Roy Charles n'estoyent agreables, qu'ils depaiserent, se retirant où ils pensoyent estre les biens venus. Ceci aduint l'an 1376. auquel les villes de Pampe- 1376.

Execution de Rodrigo d'Vris.

lone, Pont de la Royne, Garde, S. Vincēt, Arcos, & sainct Iean de Pied de Port, approuuerent le mariage d'entre l'Infant D. Charles, & D. Leonor de Castille, auec les serments, vsés en ce temps, ce que procura le Roy Charles, afin de plus autoriser la future succession.

1377. L'an 1377. l'Infant D. Charles de Nauarre desireux de visiter la Couronne de France, pressa tant le Roy son pere, qu'il eut son congé: dequoy il fut fort desconseillé par le Roy D. Henry de Castille son beau-pere, qui sçauoit quelle occasion auoit le Roy de France de hayr le Roy de Nauarre. Car outre qu'il auoit tasché de rendre le Roy de Castille Anglois, il auoit engagé, & liuré à iceux Anglois la ville de Cherbourg en Normandie, & fait plusieurs autres traicts, au dommage des François. Nonobstant cela, l'Infant Don Charles ne laissa de s'acheminer, faisant estat qu'il n'auoit point offencé le Roy son oncle, & que des differents qu'iceluy auoit auec son pere, il n'en pouuoit rien, & qu'au pis aller, il se retireroit és terres que le Roy son pere auoit en Normandie, & n'approcheroit la cour, sans as-

ſeurance. En ceſte deliberation il partit de Nauarre, fort bien accompagné, entre leſquels eſtoyent Baudoin Belloferant, capitaine de pluſieurs places en Normandie appartenantes au Roy de Nauarre. Iacques de la ruë Chambelan du Roy, le Seigneur d'Ortubia capitaine de la Garde de l'Infant, Baſque de nation, Pierre d'Eſtampes, Docteur en Theologie, & autres. Le Roy de France aduerti de ceſte venue le fit prendre, dés qu'ils furent en France, Iacques de la rue, lequel fut trouué ſaiſi de quelques papiers, qui accrurent grandement le ſoupçon aux François. Iceluy mis a la torture, confeſſa que le Roy, ſon maiſtre, auoit comploté auec les Anglois, que s'il vouloit promettre au Roy de Nauarre le Duché de Guyenne, & luy payer deux mille lances, il feroit guerre aux François, y employant toutes les forces de ſon Royaume de Nauarre, & de ſes terres de Normandie, parquoy il fut ſerré en bonne & ſeure garde. L'Infant eſtant grandement faſché de la prinſe de ce cheualier, ne ſçachant les choſes qu'il auoit manifeſtées, vint trouuer le Roy à Senlis, auec ſauf-conduit, le

ſupliant de deliurer ce priſonnier: à quoy le Roy fit reſponce, qu'il ne le deliureroit point, mais luy feroit faire ſon procés & à ſon pere, auquel il entendoit confiſquer tout tãt de terres qu'il auoit en ſon Royaume: & au ſurplus luy commanda de ne partir de la cour, ſans ſon congé. D'auantage, le Roy fit venir deuant luy Baudouin Belloferant, luy enjoignant de ſe deſaiſir en ſes mains, ou de ſes capitaines, de toutes les places & fortereſſes qu'il auoit en charge du Roy de Nauarre: ce que Baudoin, ne pouuant s'excuſer, promit de faire, & en fit ſerment. Neantmoins le Roy luy bailla gardes, iuſques à ce qu'il euſt accompli ce qu'il promettoit. Meſſire Ferdinand d'Ayanes cheualier Nauarrois, gouuerneur pour le Roy de Nauarre és terres de Normandie, fut auſſi pris, leſquels auec Iacques de la ruë, & Pierre d'Eſtampes fut enuoyé à Paris. Sur ce le Roy eſcriuit aux Princes, & Potentats eſtrangers, ſur ces empriſonnemens, faiſant grandes querelles, & plaintes contre le Roy de Nauarre ſon beau frere: & toſt apres commença la guerre aſpre & cruelle contre les Nauarrois, en Normandie, dont Philippes frere

du Roy Louys Duc de Bourbon, & Bertrand du Guesclin estoyent chefs, lesquels en peu de temps, prindrent la pluspart des villes, chasteaux, & forts apartenants au Roy de Nauarre, & n'y eut que Cherbourg, lequel, tenu par les Anglois, soustint le siege l'espace de sept mois, sans que les François le peussent prendre. Cependant le Roy de France fit surprendre D. Pierre puisné de Nauarre, & sa sœur Marie, a Breteuil, lesquels toutesfois il tint en libre prison, & fort honnorablement. En mesme tẽps fut prins au chasteau de Bernay, vn secretaire du Roy de Nauarre, nõmé Pierre du Tertre, duquel, par voye de tourments, on descouurit beaucoup de pratiques, & menées du Roy son maistre. Cestui-cy, auec Iacques de la Rue, furent condamnés à mort, leurs corps separés en quatre quartiers & mis aux principalles aduenues de Paris.

Iacques de la Rue, & Pierre du Tertre executés a mort.

Ces nouuelles entendues en Nauarre, le Roy Charles fut grandement troublé, tant pour la prison de ses enfans, que perte de ses pays, & ce qui le tenoit en plus grãd pensement, estoit ce que le Roy de France, pour iustification de l'emprisonnemẽt de ses enfans, auoit informé tous les Prin-

ces Chreſtiens de ſes portements, & les incitoit contre luy, ſingulierement le Roy D. Henry de Caſtille contre lequel il s'eſtoit monſtré reueſche, & deſdaigneux en toutes ſes actions, nonobſtant leurs alliances. Et comme il eſtoit d'eſprit farouche, inconſideré, & abandonné de toute raiſon, ſe mit a imaginer pluſieurs mauuais deſſeins, pour preuenir ceux qu'il craignoit, & deſia regretoit la mort de D. Rodrigue Vrris, qu'il auoit fait mourir, & duquel il auoit tiré tant de bons ſeruices, & le banniſſement de pluſieurs autres cheualiers, qui luy euſſent fait bon beſoin alors : mais il eſperoit que les Anglois eſtoyent vn bon appui pour luy en tout euenement : & ſur ce fondement il voulut eſſayer de ſurprendre la ville de Logrogno, qui eſtoit le rempart de Caſtille contre Nauarre, eſtimant qu'il eſtõneroit le Roy Don Henry par ceſt exploit, s'il luy ſuccedoit, ou l'empeſcheroit grandement, & feroit paroiſtre aux autres qu'il n'auoit pas le cœur failli : mais voyant que la place eſtoit bien munie, & ſongneuſement gardée par la diligence de Don Pedro Manrique, gouuerneur de ceſte frontiere, il le fit pratiquer par pro-

Natinel deſeſperé du Roy Charles de Nauarre.

messes de grands biens qu'il luy donneroit en Nauarre, & auant main, la somme de vingt mille doubles. Don Pedro qui estoit bon seruiteur de son maistre, & au reste cheualier d'honneur, aduertit le Roy de Castille, de toute ceste menée: & receut le Roy ceste nouuelle iustement ainsi que les Ambassadeurs du Roy de France arriuerent a Sauille, pour le presser instamment de faire la guerre au Roy de Nauarre : ce qu'il accorda promptement : & escriuit à Don Pedro, qu'il entretint ce marché auec le Roy de Nauarre, & taschast, le plus dextrement qu'il pouroit, de l'atraper dans Logrogno, & l'y retenir prisonnier. Don Pedro ayant receu telle responce, monstra tous les signes possibles, qu'il desiroit complaire au Roy de Nauarre, luy assigna temps propre pour luy liurer la ville, receut aussi quelque partie des doubles ducats. Cependant fit entrer secrettement, & a la file bon renfort de soldats dans Logrogno: & pour mieux s'asseurer de biẽ executer ceste entreprise, & ne hasarder rien, fit entrer en la ville de Nauarre, qui n'est distãte que de deux lieuës, Don Pedro Gonçales de

Traicté double.

Mandoça, auec six cens lances, lequel faisoit bruit d'auoir querelle auec D. Pedro Manriques. Les choses ainsi ordonnées, il ne restoit sinon que le Roy de Nauarre fut si mal auisé, que d'entrer dans Logrogno: ce qu'il estoit resolu de faire, contre l'aduis de tout son conseil, qui l'asseuroyent que D. Pedro n'estoit pour faire vne telle lacheté, & en outre le conseilloyent de tout laisser, & entretenir la paix qu'il auoit auec le Roy de Castille. Pour tous ces bons conseils il ne laissa de venir au temps ordonné, iusques au pont de Logrogno, accompagné de quatre cens lances, portant son enseigne Royalle messire Martin Hériques. Au deuant d'iceluy saillit D. Pedro Manriques, faisant entrer les Nauarrois coyemét dans la ville, où les logis estoyét ja faits, & s'attendant d'y mener le Roy, l'y inuitoit fort courtoisement: mais soudain il luy print vne opinion du malheur, où il alloit se plonger, se retira du pont vers Viane, disant, qu'il n'y vouloit pas entrer, pour lors, en personne. Ce fut vne bonne inspiration. D. Pedro voyant que la proye luy estoit eschappée, fit deualizer beaucoup de Nauarrois qu'il tenoit,

aucuns tués, autres prisonniers, & autres se sauuerẽt: entre lesquels fut messire Martin Henriques, lequel voyant l'Emeute, saisi de son enseigne, gaigna le pont, où il se trouua enfermé deuant & derriere entre ses ennemis, ou apres auoir combatu ne pouuant passer se ietta auec son estandart en leau & se sauua à nage, cõme aussi fit le Seigneur d'Olaoqui, lesquels paruenus au Roy luy racõterent le tout: dequoy il ne s'esmerueilla pas beaucoup, neantmoins il en fut grandement faché, pour la perte qu'il auoit fait de beaucoup de bons hommes Par ce fait fut euidemment rompue la paix entre Castille & Nauarre. Le Roy de Castille depescha son fils D. Iean, Prince en la fleur de sa ieunesse desireux d'honneur, lequel dressa vne armée pour entrer en Nauarre. A ceste cause le Roy Charles aduerti de ces preparatifs, apres auoir consulté auec ses estats, passa à Bordeaux, pour demander aide, aux Anglois: ce qu'il eut: car il emmena auec luy six cẽs lances, qu'Anglois, que Gascons, soubs la charge de messire Thomas Treuet Anglois, & du sieur de Berbecin Gascon.

Grande hardiesse.

Guerre ouuerte,

Le Roy de Nauarre a recours aux Anglois.

Or l'an 1378. la guerre se demena fort entre Castille & Nauarre faisans les vns 1378.

sur les autres grandes courses & pilleries, & furent si grans les frais de ceste guerre, que le Roy de Nauarre consuma entierement toutes ses finances, sans que son fils Charles, venant a regner, trouuast vn seul ducat és coffres de la Thresorerie Royalle. En la vilie du Pont de la Royne, messire Thomas Treuet, capitaine des Anglois, fut tué par les habitans, à cause de quelques insolences. L'Infant D. Iean de Castille entra hostilement en Nauarre, faisant contenance d'assieger sainct Vincent, mais estant la place forte par nature, & par art, & bien munie, ils se retirerent a Logrogno, où s'estant ioint a luy D. Pedro Manriques, tous ensemble r'entrerent en Nauarre, où ils ne trouuerent aucune resistance: car le Roy Charles se tenoit sur la deffensiue: parquoy les Castillans bruslerent Laraga, Artaxoua, & plusieurs autres places, iusques aux portes de Pampelone: deuant laquelle cité l'armée Castillane seiourna vn mois entier, estant Don Iean logé au village de Gorrays: pendant lequel seiour ceux qui tenoyent la forteresse de Thiebes, la rendirent a Don Pierre Manriques, qui la brusla: c'estoit vn chasteau edifié par le Roy Thibaud premier,

Finance de Nauarre espuisée.

Meurtre de Thomas Treuet Anglois.

dans lequel, dés le temps de Philippes le Bel, comme en lieu fort, & de grãde seurté, auoyent esté tenus les tiltres, registres, & papiers principaux du Royaume, lesquels furent tous bruslés a ce coup, au grand dommage du public. En fin voyans les Castillans qu'ils n'estoyent assés forts pour prendre Pampelone, ils deslogerent, & vindrent assieger Viane, laquelle ils prindrent, apres plusieurs combats. La Garde fut aussi prise, puis voyans l'hiuer aprocher, se retirerent en Castille, Don Iean alla trouuer son pere à Tolede, auquel il donna raison de ce qui s'estoit passé en Nauarre, & par ensemble ordonnerent vne nouuelle armée pour retourner au Printemps en Nauarre. On trouue par quelques memoires de ce temps, que le Roy de Nauarre se plaignit grandement de plusieurs cheualiers Nauarrois, qui se monstrerent peu fidelles en ceste guerre, mesmes ayans esté rapellés de ban, & restitués par luy, entre lesquels estoyent nommés Don Ramir Sanches de Asiayn, & Don Iean Ramir de Areillan le ieune: ceux-cy, & autres se retiroyent l'vn apres l'autre vers le Roy de Castille, où ils trouuoyent bon & gra-

Tiltres du Royaume de Nauarre bruslés a Thides.

Prise de Viane & la Garde.

cieux accueil, au lieu des rudesses, & rigueurs du Roy Charles : tellement que la noblesse de Nauarre diminuoit tellement, qu'elle se reduisoit presque au neant. Le Roy Charles estant au deça des monts, son Royaume estant regi par messire Iean de Fresnay, cheualier François, & son Chambellan, lequel l'aduertit du nouueau appareil de guerre qui se faisoit en Castille: sur quoy ayant meurement deliberé, se voyant foible, sans argent, & mal serui des siens, se resolut d'appaiser le Roy Henry. Pour-ce luy enuoya vn Ambassadeur, à Burgos, pour l'induire a quelque accord: ce qu'il ne refusa nullement, ains respõdit qu'ils ne le trouueroyent point dificille, n'y mal aisé à condescendre a ce qui seroit troué raisonnable. Parquoy le Roy de Nauarre se seruit encor ceste fois de Don Ramir Sanches de Asiayn, l'enuoyant à Burgos, auec le prieur de Ronceuaux, homme de lettres, & d'authorité. Ces Ambassadeurs furent ouys par le Roy D. Henry : & ayans discouru sur les conditions de la paix, elle fut conclue en ces articles. Amitié perpetuelle se iureroit entres les Roys, & Royaumes de Castille, & Nauarre, sans que celuy de Castille s'alienast

Messire Ieã de Fresnay gouuerneur de Nauarre.

Paix entre Castille & Nauarre.

lienast aucunement de la confederation qu'il auoit auec le Roy de France: Que les estrangers, Gascons & Anglois seroyent renuoyés hors les terres de Nauarre: Que les villes prinses par le Roy de Castille sur celuy de Nauarre seroyent rendues: Que le Roy de Castille presteroit vingt mille doubles d'or, presentement, au Roy de Nauarre, pour la solde des gens de guerre qu'il deuoit licentier: pour asseurance de la restitution desquelles la ville de la Garde demeureroit en gage au Roy D. Henry: Que le Roy de Nauarre, pour asseurance de l'entretenement de ces articles de paix, & qu'il ne la romproit en façon quelconque, bailleroit en depost vingt places du Royaume de Nauarre a D. Iean Ramires d'Areillan, notamment le chasteau d'Estella, dont les garnisons seroyēt payées par le Roy de Nauarre, & que Tudelle receuroit garnison de Castillás: Que l'Arraga, Mirande, & sainct Vincent seroyent du nombre des vingt places, lesquelles seroyent ainsi tenues pour dix ans, & iceux expirez sans contrauention, toutes seroyent rendues au Roy de Nauarre, ou son successeur. Ces choses accordées, & iurés, la guerre cessa, au biē & profit ge-

neral des deux Royaumes. Ce fait, le Roy de Nauarre vint à Alfaro, visiter l'Infant D. Iean de Castille, & là accomplit partie du contenu en la capitulation, puis peu apres a l'entreueüe qui se fit du Roy de Castille & de Nauarre, fut paracheué le reste de leurs accords, qui furent fort desauantageux pour le Roy de Nauarre, receuant en ce le fruit de son inquietude, comme il auoit fait en France.

Salaire des turbulents est deshonneur, & dommage.

1380. L'an 1380. mourut Charles cinquiesme dit le sage Roy de France, de son viuant il n'y eut aucun moyen de reconciliation entre luy & le Roy de Nauarre son beau frere, parquoy son fils Charles demeura prisonnier, iusques à la mort dudit Roy de France: apres luy regna Charles sixiesme son fils, ieune, en la tutelle des Ducs Philippes de Bourgongne, & Iean de Berry ses oncles, lesquels se monstrerent si difficilles aux poursuittes que faisoit le Roy de Nauarre, pour sa reconciliation, & la deliurance de son fils, qu'ils le firent entrer en pensement, & deliberation de les faire empoisonner tous deux: parquoy ayant trouué vn Anglois propre à ce qu'il brassoit, l'enuoya a la cour de France, garni de certaine poudre mortelle, à fin de

Detestable entreprise du Roy Charles le mauuais.

faire mourir ces deux Princes, luy promettant grandes recompenses en l'aduenir, s'il mettoit en effect ce qu'il luy enioignoit, & deslors luy garnit la main de doubles d'or. L'Anglois fit tout le possible, pour accomplir la charge qu'il auoit, mais ses frequentes allées, & venues és cuisines des Ducs, auec ce qu'il estoit Anglois, le firent soupçonner: tellemẽt qu'estant pris, auec sa poudre, & ayant cõfessé qu'il auoit là esté enuoyé, pour faire mourir les Ducs de Bourgongne & Berry, à cause qu'ils empeschoyent la deliurance de l'Infant de Nauarre, il fut decapité. Ceste faute despleut grandement au Roy Charles de Nauarre, ne sçachãt plus par quel moyen recouurer son fils.

Durant cest ennui du Roy, il auint que querelle s'esmeut entre messire Fillot de Grantmont Seigneur de Grantmont, au deça des monts, & D. Ramir Sanches d'Asyain, pour choses concernantes le seruice de leur Prince. D. Ramir estoit accusé, par le Seigneur de Grantmont, d'auoir mesme attenté cõtre la personne du Roy: tellement que venans a l'espreuue des armes, par ordonnance des Iuges delegués par le Roy, & estants comparus au iour

Querelle entre subiets.

assigné ces cheualiers pour combatre, telles furent les importunités des parents, & amis d'vne part & d'autre, que le duel cessa, & demeurerent tous deux a la disposition, & bon plaisir du Roy, lequel les fit mettre en prison, l'vn (asçauoir, le Seigneur de Grantmont) au chasteau de la ville de sainct Iean de Pié de Port, l'autre dans Tafalla. Le Seigneur d'Asiayn ayant esté quelque temps en ceste ville prisonnier, a la garde de certains soldats Picards, trouua moyen de corrompre ses gardes: de sorte qu'il se saisit du capitaine du chasteau, & de la place mesme. Le bruit de cest aduenture entendu par la ville, les habitans se mirent incontinent en armes, assiegeant le chasteau, lequel par la trahison d'vn des soldats mesmes, qui auoit trahi le capitaine & la place, fut reprins, & en iceluy, D. Ramir Sanches d'Asiayn & ses cóplices, auquel le Roy, tant pour ce fait, que autres passés, fit trancher la teste, & confisqua ses biens, & furent pareillement executés les soldats qui luy auoyent aidé a se saisir du chasteau de Tafalla. Quant a messire Fillot de Grantmont, il demeura trois ans en prison, & puis fut deliuré.

Trahison des subiet punie.

Or cependant le Roy D. Charles estant

en grand penſement de ſon fils detenu en France, fit ſoliciter, par D. Leonor ſabru, qui s'eſtoit retirée en Caſtille, le Roy Don Iean, frere d'icelle, grãdement allié, & amy des François, de luy eſtre aidant, & interceder pour la deliurance de l'Infant Don Charles. Le Roy de Caſtille deſireux de gratifier a ſa ſœur, s'employa enuers le ieune Roy de France, & ſes tuteurs, & les importuna par tant de meſſages, lettres & Ambaſſades, qu'ils mirent l'Infant Charles de Nauarre en liberté. Quant à D. Pedro ſon frere puiſnay, & D. Marie ſa ſœur, ils auoyent eſté pieça relachés. D. Charles, toſt apres ſa deliurance, paſſa en Nauarre au grand contentement de tous les Nauarrois. Grande fut la malice du Roy ſon pere, d'entreprẽdre vne telle meſchãceté contre les Princes de France, leſquels donnerent teſmoignage de leur generoſité, de conſentir à la deliurance de l'Infant, qui ne pouuoit-mais de la coulpe de ſon pere, lequel en toutes ſes actions mõſtroit vne aſpreté de nature telle, qu'il neut ſceu pourſuiure ſes droits, ny traitter d'affaire aucun auec les autres Princes, ſinon en cholere & deſdain: & où il ne pouuoit obtenir ce qu'il pretẽdoit, auoit recours aux

Aſpre naturel du Roy D. Charles de Nauarre.

mauuais artifices, desirant de se vanger de ceux qui luy faisoyent quelque iniure, par tous moyens.

Il auoit vne sœur nommee D. Agnes, mariée au Comte Gaston de Foix, dit Phebus, laquelle, pour les mauuais tours qu'il pouuoit auoir fait au mary d'icelle, fut fort mal traittée d'iceluy : de sorte que elle fut contraincte de laisser sa cõpagnée, & se retirer en Nauarre, & tost apres fut suiuie par vn sien fils qu'elle en auoit eu, nommé Gaston, cõme son pere, où estans tous deux bien receus, & honnorés par le Roy Charles, iceluy conferãt auec sa sœur, du mauuais traitement qu'elle auoit eu de son mary, conceut vne telle haine contre le Comte Gaston, qu'il atiltra le ieune Gaston leur fils, pour empoisonner son pere, & luy bailla d'vne poudre venimeuse, l'aduertissant que c'estoit vn medicamẽt propre, pour faire changer la mal-veuillance que le Comte auoit contre luy & sa mere, en bonne amitié. Ce ieune Seigneur simple, & mal-aduisé, croyant ce que le Roy son oncle luy disoit, reuint en Foix, chez son pere, en intention de luy assaisonner quelque viande, auec ceste poudre: mais il ne sceut si biẽ iouer son personnage, qu'en

Machinatiõ du Roy de Nauarre, contre le Cõte Gastõ de Foix, son beau-frere.

iettant la poudre dans vn mets, il ne fut apperceu par les cuisiniers, ou autrement descouuert: parquoy le Comte fit prendre ce sien fils, & vnique heritier, & le fit mourir en prison miserablement: de sorte qu'il ne laissa apres luy, sinon des fils bastards qui ne succederent point à la Comté de Foix: l'vn desquels estoit Bernard, qui seruit le Roy Henry ij. de Castille, en la conqueste du Royaume, contre le Roy Don Pedro, & luy fut recompensé, & dōné des terres, & Estats en Castille, duquel descendirent les Ducs de Medina Celi, ou Zelin, dont la race maternelle appartiēt au sang de Castille, comme ensuit D. Ferdinand de la Cerde, fils aisné du Roy D. Alphonse le sage, où le Philosophe laissa deux fils, D. Alphonse & D. Ferdinand. De D. Alphonse marié en France, sortirent Don Louys, Comte de Clermont, & D. Charles, ou Iean, selon autres, Connestable de France, & Comte d'Angoulesme. Don Louys Comte de Clermont, espousa en Andalouzie, D. Leonor de Guzman, fille de Don Alphonse Perez de Guzinan, & fut Seigneur de Hulna, & du Pont saincte Marie, & autres terres de par sa femme: duquel mariage issirent Don Louys, Don

Mort miserable du ieune Gastō de Foix.

Origine, & suitte de la maison de Medina Celi.

Iean, & D. Isabel de la Cerde. Ceste Don Isabel fut par le Roy Don Henry ij. apres qu'il fut establi Roy de Castille, mariée a Bernard bastard de Foix, & eut en dot Medina Celi, auec tiltre du Comte, d'eux nasquit D. Gaston, surnommé de la Cerde, laissant ce nom de la maison de Foix, & Bearn. Il fut deuxiesme Comte de Medina Celi: & espousa D. Mencia de Mandoça, fille de D. Pierre Gonçales de Mandoça grand Seigneur en Alaua, & d'elle eut vn fils nommé D. Louys marié auec Don Ieanne Sarmiento, fille de D. Diego Perez Sarmiento, desquels nasquit Don Gaston de la Cerde ij. qui espousa D. Leonor de Mandoça, fille de Don Inigo Lopez de Mandoça, Marquis de Santillana, dont sorrit D. Louys, qui fut successeur de la Comté, laquelle fut erigée en Duché en luy. Don Louys espousa Don Anne de Nauarre, & Arragon, fille naturelle du Roy Charles Prince de Nauarre, & Arragon.

Or tels que nous auons dit, estoyent les deportements du Roy Charles de Nauarre, lequel en fin Dieu frappa de lepre: ce qui luy fit laisser le soing des affaires du monde, & s'adonner aux œuures pies, qui

eſtoyent de baſtir & inſtituer chapelles, fonder meſſes, pour ſoy & ſes parens deſfunts, & pour ce laiſſer rentes aux Eccleſiaſtiques : ſur tout procura de viure en paix auec les Princes Chreſtiens. Eſtant l'Infant Charles arriué en Nauarre enuirõ le cõmencement de la guerre d'entre Caſtille & Portugal, le Roy D. Iean demãda quelque renfort de gens de guerre Nauarrois, pour mener auec luy, à quoy le Roy de Nauarre conſentit volontiers, recors des bons offices qu'il auoit fait enuers les François, pour la deliurance de ſon fils, lequel il enuoya, bien accompagné, a ceſte guerre, n'y pouuant aller en perſonne, a cauſe de ſon indiſpoſitiõ. L'Infant fit quelque ſeiour auec ſa femme D. Leonor, qui eſtoit en Caſtille: & puis paſſãt outre, vint trouuer le Roy au camp deuant Lisbone, où il ne demeura gueres, eſtant le Roy D. Iean contraint, par la peſte, qui ruinoit ſon armée, de leuer le ſiege, & reuenir en Caſtille: & licentia l'Infant ſon beau-frere, en toute amitié, & fort content de luy.

L'an 1386, le Roy Charles maria ſa fille 1386.
Ieanne a Iean de Montfort Duc de Bretaigne, duquel elle eut quatre fils, & trois filles: & puis en ſecondes nopces eſpouſa

Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre. Il pacifia aussi ceste année, les seditiõs que ceux de Pampelone auoyent esmeues entr'eux, faisant chastier les Autheurs d'icelles, entre lesquels estoyent, des principaux vn nommé André de Turilles, lequel fut executé par Iustice.

Iuste iugement de Dieu.

Ce fait, se trouuant fort malade de lepre, ainsi que disent les Espagnols, & nos histoires Françoises, de mal acquis, par ses paillardises, qui estoit, possible, vne espece de verolle, dont il languit long temps, il apella des medecins, qui le pensoyẽt, vsans d'eau ardent, pour le restaurer, y mirent le feu, qui de là se print au pauillon de son lit, dont il brusla, sans pouuoir estre secouru: autres disent qu'il fut enuelopé, & cousu dedans vn linceuil, trempé de l'eau ardant, & que le chirurgien voulant couper le filet de sa cousture, auec vne bougie, le feu enuahit soudain le linceuil & brusla le Roy, qui en estoit enuelopé: tant y a qu'il finit ses iours en grande perplexité de maladie, dãs la ville de Pampelone, l'an 1386. l'an cinquante cinq de son aage, & trante sept de son regne, & fut son corps enseuely en la grande Eglise de la mesme cité, où estoit le cœur de la Royne sa femme de-

cedée en France l'an 1378. ses entrailles a sainꝺte Marie de Ronceuaux, & son cœur a sainꝺte Marie d'Vxue. 1378.

De Charles III. du nom & XXXI. Roy de Nauarre, surnommé le noble.

AV Royaume de Nauarre succeda doncques Charles iij. du nom en l'ordre des Roys de Nauarre. Il fut surnommé le noble, pour sa liberalité, priuauté, & autres vertus, qui le firent priser, & aimer a tous les Princes Chrestiẽs ses voisins, & en general a toutes manieres de gens: il estoit aagé de vingt cinq ans, quand il vint a la Couronne. Et lors du decez de son pere se trouuoit en la ville de Pinnafiel en Castille, auec le Roy D. Iean son beau-frere, duquel il print cõgé, auec larmes infinies ayant receu les nouuelles: & telle fut la beneuolence & singuliere affection que le Roy de Castille luy portoit que dés le commencement de son regne, il obtint d'iceluy la pleine, & entiere restitution des villes, & chasteaux de Tudelle, sainꝺt Vincent, Viane, Guarde, Estelle, Mirande, Larraga, & autres qui estoyent en depost, depuis la derniere pa- *Liberalité du Roy D. Iean de Castille, enuers le Roy*

cification faitte auec le Roy D. Henry de Castille, & ce nonobstant que le terme de dix ans capitulé ne fut escheu: outre ce, luy fit present des vingt mille doubles d'or, prestés au feu Roy son pere, & le quita de la responce qu'iceluy auoit faitte de vingt mille liures, pour la deliurance de messire Perlas de Tortiu Anglois, prisonnier en Castille. Tels & plus grans biens fit le Roy D. Iean de Castille au Roy Charles iij. de Nauarre son beau-frere, & semblablemēt a la Royne Don Leonor sa femme, & aux filles qu'il auoit eu d'icelle, lesquelles estoyent, en ce temps, en Castille: & fit en outre, suiure, & accompagner le nouueau Roy, allant en son Royaume, par les principaux de sa noblesse, lequel estant arriué en Pampelone, & illec receu, auec grande magnificence, & allegresse, par les Estats du Royaume, le premier acte qu'il fit, pour le gouuernement d'iceluy, fut, de resoudre auec ses subiets, & conseillers, d'adherer au Pape Clement septiesme, residant en Auignō, & reietter Vrbain vj. ainsi que faisoyent les Roys de France, & de Castille, auec protestation, neantmoins, de ne se vouloir, pour cela, separer de l'Eglise Apostolique, ains d'obeir a ce qui seroit sur le

Charles 3. de Nauarre son beau frere.

Le Roy de Nauarre durant le schisme, adhere au Pape d'Auignon.

schisme ordonné, par le concile general: puis il chercha l'alliance des Princes voisins, par les moyens ordinaires, leur enuoyant ses Ambassadeurs, specialement en Arragon, où il fit ligue, & amitié auec le Duc de Girone heritier d'Arragon, & mesme traitta de marier sa fille aisnée D. Ieanne, auec D. Iaques aisné du Duc de Girone, en intention d'vnir la couronne de Nauarre auec celle d'Arragon, d'autant qu'il n'auoit aucuns enfans masles, mais ce mariage ne sortit effect.

Sur le commencement de l'année 1387. la Royne Leonor sa femme tomba en vne fascheuse & longue maladie, qui causa plusieurs ennuis entr'eux: il eût d'icelle les enfans suiuants, Don Ieanne aisnée, qui fut femme de Iean de Foix fils d'Archẽbaud, D. Marie, qui mourut fille a Pampelone, D. Blanche, qui fut Royne de Sicile, & de Nauarre, D. Beatrix Cõtesse de la marche, femme de Iacques de Bourbon, D. Isabel, aussi decedée fille. Apres ces cinq filles, eurent le Roy Don Charles & la Royne Leonor, D. Charles leur fils qui mourut ieune, & D. Louys, qui ne vescut que six mois de compagnie pourchassée, hors mariage, vn fils, nommé D. Godefroy de 1387. *Genealogie de Nauarre.*

Nauarre, qui fut Mareschal du Royaume, & Comte de Cortes, & vne fille dicte D. Ieanne de Nauarre, laquelle fut mariée a Inigo Ortis d'Estunega, fils de D. Lopez d'Estunega. De ces enfans fait mention le testament de ce Roy, qui est en la grande Eglise de Pampelone, où sont aussi nommés les freres d'iceluy, messire Pierre Cõte de Mortaing, & Leon bastard, & Don Marie aussi bastarde de Nauarre, mariée au Comte de Denia.

13.87 L'an 1387. estant en feruetir les guerres d'entre Castille & Portugal, passerent & repasserent par Nauarre les troupes Françoises, que conduisoit le Duc Louys de Bourbon, au secours du Roy D. Iean, qui furent bien pourueues, & traitées amiablement par le Roy Charles, lequel apres la retraicte d'iceux, & l'accord fait par le Roy de Castille auec le Duc de Lanclastre, vint a Calaorra, ainsi que nous auons cy deuant dit, se coniouir auec le Roy D. Iean, de ceste pacification.

La Royne D. Leonor, ayant esté deux ans sans porter beaucoup de santé, & ne trouuant remede par aucun art de medecine, fut conseillée de changer d'air, & s'en aller en Castille, où il y auoit esperance,

qu'humant l'air de sa naissance, elle recouuriroit sa santé. A ceste cause le Roy Don Charles son mary, qui l'aimoit, la mena luymesme, vers le Roy D. Iean frere d'icelle, auec lequel ayant demeuré quelques iours en festes, il passetemps diuers, en la ville de Nauarette, & s'en retourna, & laissa illec la Royne Don Leonor, pour y demeurer, iusqu'à ce qu'elle eust recouuré sa santé. La Royne fut non seulement bien receue, & traittée par le Roy de Castille son frere, ains defrayée, & toute sa maison, & honnorée autant qu'il fut possible. Estant en ceste aise, elle commença a se porter mieux, & en bref recouura sa premiere bonne disposition: mais comme le corps valut mieux de ce chãgement d'air, l'esprit d'icelle en receut grand dommage: car fut pour les commodités, & passetẽps qu'elle receuoit en ceste grande, & magnifique cour de Castille, ou pour autres occasions, elle print opinion d'y demeurer, & ne retourner plus en Nauarre, causant ce siẽ peu raisonnable propos sur vn mauuais traittement qu'elle disoit auoir receu du Roy Charles son mary, qui ne l'aimoit point, disoit elle, estoit chiche en son endroit, que ses reuenus ne luy estoyent bien

D. Leonor Royne de Nauarre sans amitie, & legere.

payez, que les cheualiers, & officiers Castillans, qui estoyẽt a son seruice, n'estoyẽt bien veus ny respectés en Nauarre, & autres telles excuses de femme, a qui la vanité, chés autrui, reluisoit plus, que l'honnesteté en sa maison : ce que le Roy D. Ieã escoutoit d'affectiõ fraternelle, mais auec grand mescontentement, sçachant, ou se doutant biẽ, que c'estoyent pretextes peu veritables. Quand le Roy Charles sceut qu'elle se portoit bien, il luy escriuit diuerses fois, qu'elle s'en retournast auec luy en son Royaume; dequoy elle s'excusoit, trouuant ores vn empeschement, ores vn autre: tellement qu'en fin, cognoissant l'intention d'icelle, il y employa le Cardinal D. Pedro de Lune Cattelã, mais sans fruit: car la Royne voulãt capituler auec le Roy son mary, mettoit en aduent conditions si hors de raison, qu'il fallut chercher autres moyẽs. Desia estoyẽt passés deux ans, que elle demeuroit en Castille, ne cessãt le Roy son mary d'vser de tous les moyens amiables qu'il pouuoit, pour la faire retourner, & differoit mesme de se faire couronner, Roy de Nauarre, pour le desir qu'il auoit de celebrer ceste ceremonie en la compagnie d'icelle, & la faire couronner pareil-

lement

lement auec luy : mais voyãt qu'il perdoit temps de luy escrire, & enuoyer messagers, il enuoya D. Ramir d'Areillan, & D. Martin d'Ayuar Ambassadeurs au Roy de Castille, estant en Guadalajara, aux Estats, le prier d'interposer son authorité enuers sa sœur D. Leonor, âfin de la faire retourner en Nauarre, viure auec le Roy son mary, ainsi que Dieu & l'honnesteté le commandent. Le Roy ouyt benignement les Ambassadeurs, & s'offrit de faire, en cela, son deuoir, ce qu'il fit: car estant allé trouuer sa sœur, en son logis, le iour suiuant, il luy remonstra que c'estoit chose iuste, & raisonnable, puis qu'elle se portoit bien, & que son mary la demandoit, qu'elle allast le trouuer: & pour mieux la persuader, luy promit, que si elle n'auoit en Nauarre l'estat, & entretenement conuenable a sa grandeur Royale, qu'il luy departiroit de ses biens, & luy bailleroit grande compagnie de Cheualiers & damoiselles, pour la rendre en Nauarre, auec l'honneur qu'il luy appartenoit. Elle n'ayant dequoy contredire aux Iustes remonstrances du Roy son frere, luy respondit, neantmoins, en ces termes: i'ay grande obligation a vostre benignité, Monsieur, pour plusieurs rai-

Remonstrãce fraternelle du Roy de Castille a la Royne de Nauarre.

Excuses de la Royne de Nauarre.

„ ſons, outre le bon conſeil qu'il vous plaiſt
„ me donner preſentement, auquel ie co-
„ gnoy bien que vous cherchés mon hon-
„ neur, & mon proffit. Le Roy mõ Seigneur,
„ & mary ſe doit auſſi ſouuenir de voſtre li-
„ beralité, & amour fraternelle, vſée enuers
„ luy, en choſes de grande conſequence, en
„ ma faueur: car ſans ce que vous-vous em-
„ ployaſtes, à ma requeſte, enuers le Roy de
France, qui le tenoit priſonnier, poſſible
euſt-il trouué plus grandes dificultés en ſa
deliurance, qu'il n'a euës. Eſtant venu en
Eſpaigne, il ſcait quels honneurs, & dons il
„ a receu de vous, du viuant du Roy ſon pe-
„ re: & lors qu'il vint a ſucceder a la couron-
„ ne de Nauarre: tout le monde a veu, com-
„ me liberalement vous luy aués rendu les
„ places, que vous pouués iuſtement retenir
„ en Nauarre, depoſitées a la paix faitte en-
„ tre voz peres: vous luy auez outre ce, quit-
„ té vingt mille doubles d'or, & la reſponce
„ faitte pour ce Seigneur Anglois, priſon-
„ nier de guerre montant vingt mille liures:
„ vous me fiſtes partir de ce voſtre Royau-
„ me, ſi toſt que le Roy Charles, pere de
„ monſeigneur, fut decedé, pour aller en ſa
„ maiſon, ou ie portoy tout ce que i'auoy de
„ bon, & de precieux, pour comparoiſtre

Replıches de la Royne de Nauarre contre ſon mary.

plus honnorablemẽt entre les Nauarrois, „
auec les dames & damoiſelles de ma ſuite, „
nées de grandes familles, toutes choſes „
reuenantes a l'honneur, & commodité du „
Roy mon Seigneur : mais au lieu de recõ- „
gnoiſtre cela enuers moy, il me deſplaiſt „
grandement de dire, & ne le puis dire ſans „
rougir, qu'il ne ma receüe ny traitée ainſi „
qu'il deuoit, ny les miens auſſi. Certaines „
prouiſions m'ont eſté, par luy ordonnées „
par chacun mois, pour l'entretenement de „
ma maiſon, & de mon eſtat, & de mes fil- „
les, dont i'ay eſté touſiours ſi mal payée, „
que ſouuent i'ay eſté contraincte d'enga- „
ger mes bagues, pour contenter mes ſer- „
uiteurs, les plaintes deſquels il me faloit „
ordinairement ouyr a ceſte cauſe. Outre „
ce, eſtant deuenue malade en Nauarre, „
d'vne maladie dangereuſe, & qui preſque „
me conduiſit au dernier pas de ma vie, i'ay „
eſté deüement informée, que la langueur „
ou i'eſtois entretenue, ne procedoit d'ail- „
leurs, que de certaines herbes nuiſantes, „
qui me furẽt baillées par vn medecin Iuif, „
enuoyé par le Roy mon Seigneur, pour
me penſer. Ie croy bien que ces herbes ne
me furent pas baillées par ſon commen-
dement, ny de ſon ſceu, & ja a Dieu ne

La Royne de Nauarre taxe couuertement le Roy ſon mary.

,, plaise, que cela entre en ma pensée, mais
,, ie trouue fort estrange, que m'en estant
,, plainte, il n'ait daigné s'ẽ informer à plein,
,, & punir ce mauuais medecin, comme il
,, meritoit. Voyant que mon indisposition
,, ne s'amendoit aucunement, ie luy requis,
,, en grace, qu'il me laissat venir en Castille,
,, en vostre maison, ou, graces à Dieu, & à
,, vostre bon recueil, i'ay recouuré ma sen-
,, té: mais cependant que ie suis icy, en ceste
,, aise, i'ay sceu que plusieurs flateurs, &
,, mauuais seruiteurs du Roy mõ Seigneur,
,, & miens, m'ont chargé de plusieurs calõ-
,, nies enuers luy, qui l'ont grandement irri-
,, té contre moy: de maniere, que ie ne sçay
,, comme mõ estat, ny mesme ma vie, pourra
,, estre asseurée en Nauarre, sy ainsi que vous
,, me persuadés, ie m'en reuay: Parquoy ie
,, vous supplie, Monseigneur, au nom de
,, Dieu, & pour l'amitié fraternelle, qu'il
,, vous plaise deliberer sur mon retour vers
,, le Roy mon Seigneur, & mary, que i'aime,
,, & reuere, auec voz bons & fidelles con-
,, seillers, & pouruoir à la seureté de ma vie,
,, & de mon honneur: car si en quelque fa-
,, çon ie tomboy en danger, ou receusse
,, quelque indignité, vous y auriés interest.
Ces paroles, accompagnées d'vne con-

tenance composée à pitié, firent grandement esmouuoir le Roy Don Iean, lequel ayant promis a sa sœur qu'il aduiseroit à son affaire de toutte affection, en confera auec les gens de son conseil, & leur mit en consideration les propos que la Royne de Nauarre luy auoit tenus, les faisant tous iurer, qu'ils luy donneroyent bon, & fidelle conseil sur le retour d'icelle vers le Roy son mary. Les conseillers, ayant meurement deliberé entr' eux, comparurent deuant le Roy, & luy dirent, qu'il auoit esté trouué bon par eux, qu'il fit iurer le Roy Charles son beau-frere, de bien, & honnorablement traitter la Royne Don Leonor sa femme, & que pour asseurance de cela il baillast en depost quelques places de Nauarre és mains de cheualiers non suspects, & moyennant ce il leur sembloit que la Royne se pouuoit asseurer de retourner en Nauarre, & viure librement auec son mary. Le Roy de Castille trouua bon ce cõseil, & ayant fait appeller sa sœur D. Leonor, le luy declara, lexhortãt de l'ensuiure, ce qu'elle monstra luy estre peu agreable, neantmoins elle y cõsentit, n'ayãt excuse legitime d'y contredire; parquoy le Roy D. Iean ayant fait appeller deuant luy

les Ambassadeurs de Nauarre, les voulut renuoyer auec ceste responce, mais eux repliquerent que le Roy leur maistre feroit bien tous les serments qu'on voudroit, mais de bailler places en main tierce, il n'é feroit rien : remonstrant plusieurs raisons pertinentes, pour lesquelles il ne deuoit faire telle chose. Apres plusieurs allegations, & disputes sur ce faites, la Royne dit, que s'il plaisoit au Roy son mary de iurer, & promettre entre les mains du Pape Clement, du Roy de France, & du Roy son frere, qu'il la traitteroit bien, elle s'en retourneroit. Les Ambassadeurs respondirent, que le Cardinal D. Pedro de Luna auoit desia proposé tels serments, & que le Roy leur maistre auoit respondu, qu'il n'estoit besoin de mesler le Roy de France entre les differents de luy & de sa femme, & que quant aux autres il n'en feroit dificulté. Les disputes croissant, & s'ébrouillans de plus en plus, au grand regret du Roy de Castille, qui cognoissoit bien que la Royne sa sœur estoit retenue d'ailleurs, & que les choses alleguées contre son mary estoyent pures calomnies, il se trouuoit en grande peine : car de fait il portoit singuliere amitié au Roy Charles de Nauar-

Royne se defiant de son mary.

re,& a la Royne sa femme aussi. Les Ambassadeurs desormais hors desperance de pouuoir obtenir le retour de la Royne, demanderent que l'Infante D. Ieanne fille aisnée de Nauarre, & a laquelle la succession du Royaume appartenoit, a faute de masles, leur fut deliurée, pour la mener en Nauarre au Roy son pere, puis qu'il pouuoit faire estat de n'auoir autre enfans de la Royne, persistante en son peu raisonnable propos, de vouloir viure hors de la cõpagnie d'iceluy. La Royne s'excusa, & dict, que ce n'estoit point son propos, de vouloir viure separement d'auec le Roy Charles, mais desiroit estre asseurée de sa vie. Et falut que le Roy son frere, qui tousiours l'exhortoit de se laisser conseiller, & croire ce qu'il luy disoit, enuoyast le President de sa chancelerie Aluar Nugnes de Villa Real, en Nauarre, pour informer sur les herbes empoisonnées, qu'elle disoit luy auoir esté baillées par le medecin Iuif, & rapporter les depositions des tesmoins, qu'elle nomma : mais ce fut vne information faicte sans partie aduerse, & au grand scandale du mariage de la Royne D. Leonor : parquoy, par aduis du conseil Royal de Castille mesme, elle fut suprimée. Or

Informatiõs de nul effect.

demeurant la Royne obstinée, de ne vouloir retourner vers son mary, le Roy de Castille fit tant enuers elle, qu'elle consentit de renuoyer sa fille aisnée Don Ieanne: car il luy remonstra, que cela adouciroit aucunemẽt le Roy de Nauarre enuers elle. Outre, qu'il y auoit danger, si elle la retenoit, qu'il ne se despitast, & n'instituast heritier de son Royaume son frere Pierre Comte de Mortaing. Or à la verité il importoit grandement aux Nauarrois, que ceste fille fut en la puissance de son pere, car ils craignoyent, que la mere ne la mariast a quelque Castillan, contre la volonté d'iceluy, & au preiudice de la liberté du Royaume. La fille fut accordée aux Ambassadeurs, & deliurée a iceux, auec vne de ses sœurs, bien & royalement accompagnée, dés la ville de Roya, ou le Roy, & sa sœur vindrent pour l'acheminer iusques en Nauarre, ou elle fut receuë, auec grand contentement du Roy & des Nauarrois: neantmoins demeura iceluy fort picqué, de la rebellion, & mespris de la Royne sa femme.

Infante de Nauarre restituée a son pere.

Voyant auoir trauaillé en vain, pour faire que la Royne sa femme reuint à luy, desirant qu'elle receut la couronne auec

luy, selon l'exemple des autres Roynes, qui l'auoyent precedée, se resolût de ne differer plus son couronnement : partant fit assembler les Estats de son Royaume en la cité de Pampelone, là où fut faicte la solemnité de son couronnement telle qui s'ensuit.

S'estants assemblés les deputés du clergé, de la noblesse, & du tiers estat, & les Ambassadeurs des Princes estrangers, en la grande chapelle de l'Eglise Cathedrale, les Euesques en leurs habits pontificaux, l'Euesque de Pampelone Don Martin de Salua, qui fut despuis Cardinal, dit telles parolles au Roy.

Ceremonie du couronnement du Roy de Nauarre.

Roy, nostre naturel Seigneur, il cõuient, auant que vous receuiés le Sacrement de la saincte Onction, que vous prestiés a vostre peuple de Nauarre le serment accoustumé de prester en ce Royaume de Nauarre, par les Roys voz predecesseurs. A quoy le Roy respondit, qu'il estoit prest de iurer: lors luy estãt presentée vne croix & le liure des Euangilles, iceluy estandant sa main dessus, profera hautement ces parolles.

Formulaire du serment que les Roys

Nous D. Charles par la grace de Dieu Roy de Nauarre, Comte d'Eureux, &c.

de Nauarre prestent a leur peuple. Iurõs a nostre peuple de Nauarre, sur ceste croix, & sur les saincts Euangiles, par nous
„ manuellement touchés, & a vous les pre-
„ lats, & riches hommes des cités, & bonnes
„ villes, & a tout le peuple de Nauarre, pour
„ tous voz droits, loix, vs, coustumes, fran-
„ chises, libertés & priuileges : sçauoir est,
„ que chacun d'iceux, ainsi que sont, seront
„ par nous maintenus, & gardés a vous, & a
„ voz successeurs, tout le temps de nostre
„ vie, sans les rompre: les meliorant, & non
„ les empirant, en tout, ny en partie : & que
„ touttes les violences, & forces, qui pour-
„ royent auoir esté faictes a voz predeces-
„ seurs ausquels Dieu pardoint, ou a vous,
„ par nous ou noz officiers, ou se feroyent
„ en l'aduenir, nous les osterons, & cõmen-
„ derons faire cesser, & amender bien, & en-
„ tierement; selon que de droit, & en bonne
„ verité elles seront manifestées par gens de bien, & fidelles. Apres le iuremẽt du Roy, les deputés des estats du Royaume, selon leur rang, s'estans leués, iurerent pareillement en la maniere qui sensuit.

Forme de serment des subiets du Roy de Nauarre. Nous N.N. Barons de Nauarre, tant en nostre nom, que de tous les cheualiers, & gentilshõmes du Royaume, iurõs a vous, Roy nostre Sire, sur ceste croix, & sur ces

quatre saincts Euãgiles, par nous manuellement touchés, de garder, & defendre fidellement vostre personne, & vostre terre & de vous aider a garder, maintenir, & defendre les droits, & loix, de tout nostre pouuoir.

En telle forme iurerent les procureurs, & deputés des cités & villes, chacun selon ses droits, loix, vs, coustumes, priuileges, franchises, & libertés, dõt ils iouissoyent. Ces serment, prestés d'vne part & d'autre, horsmis par le clergé, qui ne iure point, le Roy se retira en la chapelle de S. Estienne de la mesme Eglise, ou il se despouilla des vestements dont il estoit vestu, & s'estant mis vne robe de soye blanche en telle ceremonie accoustumée, & appropriée, fut ramené, par les Euesques de Tarassonne, & de Dax, a la grande chapelle, ou estoyẽt apprestés les choses necessaires, a son onction. Illec estant le Roy enuironné des Euesques, il fut oint d'huile par l'Euesque de Pampelone, auec les prieres, & sufrages en tel cas accoustumés: & a l'instant, s'estãt le Roy despouillé de ceste robe blanche, fut reuestu d'autres habits Royaux, & fort riches, & s'aprochant du grand autel, où estoit vne espée, & la couronne Royale, &

Onction du Roy.

Le Roy pret l'espée, la couronne & le sceptr.

le sceptre Royal, il ceignit l'espée de sa main, & la tirant hors du foureau, la haussa en haut, en signe de Iustice, & apres la remit, puis il print la couronne, & se la mit en teste, & finallement print le sceptre en la main : cepẽdant les prelats continuoyẽt leurs oraisons, & prieres. Ces choses ainsi faites, le Roy mõta sur vn pauois, ou escu, ou estoyent peintes les armoiries de Nauarre, lequel estoit soustenu par les deputés de la noblesse, & ceux de la cité de Pãpelone, & trois contrées d'icelles, Bourg, Peuplement & Nauarrerie, tant au nom de ladite cité, que des autres cités, & villes du Royaume, selon qu'il auoit esté ordonné par le Roy : sur quoy fut faite protestation publique par les deputés des cités d'Estella, Tudelle, & villes de Sanguessa, Olite, & autres, qui n'auoyent peu mettre la main pour aider a sousleuer l'escu, dans lequel estoit le Roy porté, que cela fut sans preiudice pour lors, & pour l'aduenir, a leurs communautés. Ainsi fut esleuë le Roy par ces deputés, qui crierent par trois fois en langage Espagnol, Real, Real, Real.

Le Roy porte vn pauois.

Estant ainsi le Roy porté dans cest escu, a la façon des anciens François, il ietta des pieces de monnoye parmi le peuple, &

puis fut leué de là, par le Cardinal D. Pedro de Lune, Legat du Pape, qui se trouua a ceste ceremonie, & par les Euesques de Pampelone, & Tarassone, & mené seoir en vn siege Royal, haut esleué, en grande magnificence cōtinuans tousiours les prelats, & autres Ecclesiastiques, leurs prieres, & oraisons, finissans par vn *Te Deum Laudamus*, alternatiuement chanté. Ces choses ainsi paracheuées, le Procureur general du Roy nommé Garcia de Leach au nom du Roy, l'Euesque de Pampelone pour luy & tous les Euesques, & Clergé du Royaume, les deputez des nobles, & des villes, & cōmunautés en demanderent acte a Pierre de Godeille notaire Apostolique, a Pierre de Iauaris clerc, & notaire Apostolique du Diocese de Pampelone, & a Iean de Ceilludo notaire, & secretaire du Roy: ce qui leur fut octroyé, & expedié en forme. Pour le dernier acte de ceste solemnité, fut chātée la messe par l'Euesque de Pampelone, ou le Roy, suiuant la coustume de ses predecesseurs, offrit drap d'escarlate, or & argent. Ce couronnement se fit la quatriesme année du regne de ce Prince: assauoir, au mois de Feurier mil trois cens nonante. 1390.
Et pour faire plus particulier recit des

hommes qui se trouuerent en ceste assemblée, deputez pour les estats, ou autremét, y tenans rang: En premier lieu y fut present D. Pedro de Lune Cardinal diacre du tiltre de saincte Marie en Cosinedim, Legat *à Latere*, en Espagne, du Pape Clement, reseant en Auignon, D. Martin Salua Euesque de Pampelone, D. Iean de Calaorra, & la Calçade, D. Pedro de Tarassonne, D. Ferdinand de Vic d'Osone, Don Pierre d'Ampurias, D. Iean D'ax, D. Frere Garcie d'Eugni de Bayone, confesseur du Roy, tous Euesques: Item l'Abbé de Irache, le Doyen de l'Eglise collegiale de Tudelle, les Abbés des monasteres de sainct Sauueur de Leyre, Dela Oliua, Yrancu, Hitero, & S. Sauueur de Vrax: le Prieur de l'ordre de sainct Iean de Ierusalem, les dignités chanoines, & clergé de l'Eglise de Pampelone, pour l'estat Ecclesiastique, pour la noblesse, & ordre militaire, s'y trouuerent D. Leonor de Nauarre frere bastard du Roy, D. Arnaud Raimond Seigneur de Grammont, D. Arnaud Sanches Seigneur de Luse, D. Pierre Seigneur de Laxaga, D. Martin Henriques de Lacarra Mareschal du Royaume, D. Ramir d'Areillan, D. Martin Seigneur de Mearçan,

& de sainct Iulien, D. Iean de Vcara, Don Ferdinand d'Ayanc, messire Martin d'Ayuar, D. Bertrād de Laccara, D. Aluar Dias de Medrano, D. Ximen Garcia Viscomte de Baigner, D. Pierre Sanches de Corella, D. Pierre Inigues d'Vxue, D. Martin d'Artieda, D. Pierre Arnaud de Garo, D. Iean Gaston de Vrros, D. Garcia Ramirez d'Asiayn, D. Iean de Bearn, le ieune D. Pierre Sanches de Licaracu, D. Iean Rodrigues d'Ayuar, D. Raimond d'Esparca, & Don Pierre d'Ayanc: ceux cy furent accompagnés de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes, ainsi qu'il estoit conuenable à la grandeur d'vn tel acte. Comparurent aussi les deputés des communautés, & bōnes villes du Royaume: assauoir, de la cité de Pampelone, Bourg, Peuplemēt & Nauarrerie d'icelle, qui estoyent trois quartiers, où contrées de la cité, ayant chacun son Iuge, & Iustice a part, chose qui les entretint long temps en diuision. & causa esmeutes, & seditiōs lamētables, dōt nous en auons recités aucunes cy deuant: mais ce Roy, par conseil prudent, les reduisit en vn corps, & fit cesser ceste occasiō, au grād bien, & repos des habitans: Item, les deputés d'Estella, de Tudelle, Sanguesse, Olite,

du pont de la Royne, d'Arcos, qui de ce temps est de Castille de Viana, de la Garde, qui est aussi du ressort de Castille, de S. Vincent, de S. Iean de Pie de Port, de Mõtreal, de Ronceuaux, de Lumbier, de Villefranche, d'Aquilar de Bernedo, vnie aussi a la courõne de Castille, auiourd'huy, & de Lans. Outre ces deputez, honnorerent ce couronnement plusieurs Barons, Cheualiers, & Seigneurs de Castille, France, & Angleterre, & les Ambassadeurs des Roys & Princes Chrestiens, nommement le Viscomte Iean de Fussensaguet, le Seigneur de Castelnau Raimond Bernard D. Alphonse de Lune Archediacre de Girone, le docteur Iean Fernandes de Arana, Don Diego Lopez d'Estunega grand Thresorier, Diego Lopez de Logran maistre d'hostel du Roy de Castille, messire François de Pau d'Arragon, messire Sicart de Montagu, messire Bernard de Rostaing Basque. Tous les dessus nommés, & autres en grand nombre, furent tesmoins de ce qui se passa en ceste ceremonie, ainsi qu'il appert par les actes, & escritures, qui sont en la chambre des comptes du Royaume. Le mois de Iulliet ensuiuant tõba le cœur du temple où estoyent celebrés ces choses,

ſes, qui donna occaſion au Roy, & autres d'y contribuer pluſieurs dons, & aumoſnes. La mort du Roy D. Iean de Caſtille ſuruint lors treſmal a propos pour le Roy de Nauarre : car outre qu'il l'aimoit, & eſtoit de luy fraternellemẽt aymé, il eſtoit inſtrument propre pour dompter l'opiniaſtreté de la Royne D. Leonor, laquelle donna beaucoup de peine deſpuis au Roy ſon mary, auant que de la pouuoir faire desloger de Caſtille, & ſe retirer auec luy.

A l'aduenement du Roy D. Henry a la couronne de Caſtille, le Roy D. Charles de Nauarre enuoya Ambaſſadeurs ſe condouloir de la mort du deffunt, & cõiouyr de ſon aſſomption, & faire telles autres ceremonies, vſitées a l'aduenement des nouueaux Rois, offrant l'Ambaſſadeur de Nauarre toute amitié, & aide de la part du Roy de Nauarre ſon maiſtre. Et prierent le Roy D. Henry de Caſtille, de faire enuers ſa tante la Royne D. Leonor, qu'elle reuint en Nauarre viure auec le Roy ſon mary : à quoy ceux du conſeil s'eſtans employés de toute affection, n'auencerẽt riẽ, car elle les repouſſa, auec les meſmes excuſes qu'elle auoit alleguées au Roy Don Iean decedé, tant prenoit-elle de conten-

La Royne de Nauarre ne veut retourner vers ſon mary.

tement de viure en la cour de Castille, où elle s'embrouilla parmi les diuisions qui suruinrent durant la minorité du Roy D. Henry, & fit tant qu'elle se fit cõtinuer les pensions que le feu Roy D. Iean souloit luy bailler, & encor d'auantage. Par la sollicitation de laquelle, & d'autres du conseil on osta l'estat de Connestable a Don Alphonse d'Arragon, qui en auoit iouy neuf ans, peu apres elle esmeut nouueaux troubles en Castille, s'estant iointe auec le Duc de Benauent, & le Comte de Gijon.

Estat de Cõnestable.

Le Roy de Nauarre entendant que sa femme auoit dõné cause au Roy D. Hẽry d'estre mal content d'elle, à raison de ses menées, & turbulentes pratiques és affaires de Castille, estima que l'occasion estoit propre pour la faire venir en Nauarre, à quoy elle repugnoit tant qu'elle pouuoit: & pource renuoya ses Ambassadeurs vers le Roy D. Henry, qui furent messire Martin d'Ayuar gouuerneur, & capitaine de Tudelle, & vn docteur, lesquels trouuerẽt la cour a Alcala de Henares, & prierent le Roy de vouloir moyenner enuers la Royne sa tante de se disposer a venir en Nauarre viure auec son mary, comme le deuoir le requeroit: que si elle ne pouuoit

eſtre induitte a ce faire, qu'il luy pleut interpoſer ſon authorité, a ce que les Infantes ſes filles leur fuſſent deliurées, pour les ramener au Roy leur pere, lequel tiendroit cela a grand benefice de luy. Le Roy Don Henry deſiroit grandemẽt que ceſte femme ſe retiraſt, car elle ne ſeruoit en Caſtille a autre choſe qu'a entretenir troubles: mais comme il eſtoit d'eſprit doux, & bening, il ne ſe pouuoit reſoudre a vſer de contraincte. Partant il reſpondit aux Ambaſſadeurs, que ſa volonté eſtoit de complaire en cela, & en toutes autres choſes au Roy leur maiſtre, & qu'il feroit tout ſon poſſible, pour perſuader ſa tante de s'en aller, pource deſpecha vers elle vn meſſager, auec lettres fort perſuaſiues: mais elle reſpondit, pour excuſe, ce qu'elle auoit fait pluſieurs fois. Pour le regard de ces filles, dit, que puis qu'elle en auoit enuoyé deux au pere, on luy pouuoit biẽ laiſſer les deux autres, pour ſa conſolation. Le Roy veüe ceſte reſpõce dit aux Ambaſſadeurs, qu'ils s'en retournaſſent, & aſſeuraſſent le Roy de Nauarre, de ſa part, qu'il feroit en ſorte, que la Royne ſa femme ſe retireroit vers luy: mais qu'il ne trouuaſt point mauuais, ſi premierement il vouloit eſſayer tous

La Royne Leonor ſert de troubles en Caſtille.

moyens amiables, & bien seants à Princes conjoints en tel degré de parentage: & que pour le moins, si elle perseueroit en sa obstination, il luy enuoyeroit les Infantes ses filles. Les Ambassadeurs, apres auoir renouuellé les vieilles ligues, & l'amitié d'ētre les deux Princes, où plusieurs grãds Seigneurs de Castille entrerẽt, s'en reuindrent en Nauarre, donner raison a leur Roy de la negotiation par eux faicte.

Le Roy de Castille estant venu à Vailledolit, fut derechef requis de la part du Roy de Nauarre, de sa promesse: sur quoy il print terme de deux mois, pour r'enuoyer la Royne, & ses filles, sans qu'il y eut aucune faute: puis ayant fait consulter son conseil quelle asseurãce la Royne de Nauarre pouuoit raisonnablement demander à son mary, luy estant rapporté, qu'en iurãt, par le Roy D. Charles, quelques cheualiers principaux, & deputés des cités, & villes de Nauarre, qu'elle seroit bien, & honnorablemẽt traittée, elle n'auoit cause de contredire, ny reculer de s'en aller vers son mary: Il enuoya, auec les Ambassadeurs de Nauarre, vn gentilhomme, pour faire entendre au Roy leur maistre ce qu'il trouuoit par son conseil, & pour recepuoir

ce serment. Car D. Henry Roy de Castille desiroit fort qu'elle deslogeat de ses pays, mais il ne sçauoit comment la mettre hors honnestement & auec son honneur.

D. Henry desire sa tante hors son Royaume.

Or elle-mesme en apresta l'occasion: car quand elle eut entendu, que le Duc de Benauent, & les autres de la ligue s'estoyēt reduits à l'obeissance du Roy, elle craignāt quelque surprinse, fit tant que le Connestable Don Pedro vint à Roa, auec deux cens lances, & quelques gens de pied, & lors se voyāt comme asseurée, elle enuoya par deuers le Roy, luy demander asseurance, & sauf-conduit pour venir en cour, se iustifier, mais le Roy estimant que le Duc de Benauent, le Connestable & sa tante, & tous ses ligues en general gardoyent en leur cœur la mesme volonté qu'auparauant, se resolut de les chastier l'vn apres l'autre, & partant fit arrester ceux qui de la part de la Royne de Nauarre luy auoyent esté enuoyés: puis estant venu à Burgos, mit en deliberation, en son conseil, ce qui estoit à faire. Là estoyent l'Archeuesque de Tolede, les maistres de sainct Iacques, & Calatraua, l'Admiral D. Diego Hurtado de Mendoça, D. Iean Hurtado, D. Ruy Lopez d'Aualos, & autres, dont aucuns

estoyent entrés armés au conseil, par le commandement du Roy. Le Duc de Benauent y vint aussi, nonobstant qu'aucuns de ses amis l'eussent aduerti de se retirer, & qu'on auoit deliberé de le prendre. Ainsi qu'il entra où se tenoit le conseil, le Roy sortit, feignant de vouloir aller souper, & dist tout haut, qu'ils aduisassent ce qu'il falloit respondre à la Royne de Nauarre. Là le Duc fut arresté prisonnier, mis au chasteau de Burgos, puis à Monreal, & finallement du temps du Roy Iean au Chasteau d'Almodauar del Rio pres de Cordoue, où il acheua ses iours: cela fait, luy fit saisir toutes ses terres, & pareillement celles de sa tante la Royne de Nauarre: & luy mesme en personne, accompagné de nōbre de gensdarmes s'achemina à Roa, où elle estoit, pour l'assieger, & prendre: dequoy le Connestable, qui estoit auec elle, aduerti, l'abandonna, & s'en alla en Gallice. La Royne se voyant delaissée, se mit à faire grandes lamentations, remplissant tout le chasteau de Roa de pitoyables cris: & pour plus esmouuoir à pitié, s'habilla de dueil elle, ses filles, ses damoiselles, & femmes, enuoyant son confesseur au deuant du Roy, pour sçauoir quelle estoit sa

D. Federic de Benauēt prisonnier.

La Royne de Nauarre redomptée.

volonté enuers elle, puis qu'il venoit ainsi auec armée. Le Roy luy dist quelques raisons qu'il auoit de ce faire, puis marcha outre, iusques à Valera, d'où il enuoya Ieã Hurtado de Mendoça, & Ruy Lopez d'Aualos vers la Royne, ausquels, elle pleine de larmes, & en habit, & contenances de dueil se plaignit grandement du Roy son nepueu, disant, qu'il luy vouloit oster ses biens: pour-ce demanda asseurance, pour aller parler à luy. Les habitãs de Roa pensans à leur seureté, enuoyerent offrir au Roy la place, s'il luy plaisoit les receuoir pour luy, & ne les alliener plus, dont le Roy fut content, y entrant peu apres, vers lequel la Royne estant venue, ils entrerent dans vne Eglise, & illec eurent plusieurs propos ensemble. Finallement le Roy luy accorda la iouyssance du reuenu de Roa, Sepulueda, Madrigal, Areualo, retenant a soy la Iustice, luy commandant de le suiure a Vailledolit, où estant, & cognoissant par assés bonne experience, les mœurs de la Royne sa tante, il resolut de l'enuoyer en Nauarre vers le Roy Charles son mari: à quoy nonobstãt l'estat où elle estoit pour lors, elle repugnoit autant qu'auparauant: parquoy le Roy craignant qu'elle ne se

Resolution de renuoyer la Royne de Nauarre.

despartit à la desrobée, & s'en allast enfermer en quelque place forte, qui luy cousteroit encor beaucoup a auoir: commanda au Prieur de sainct Iean de mettre des gardes au logis d'icelle, & luy s'en alla a Tordesillas. La Royne cogneut allors, qu'il falloit a bon escient qu'elle retournast en Nauarre, sans autres asseurãces, que celles que le Roy son mari auoit données de promesses seules, & de fermẽts, & puis que tous moyens luy deffailloyent d'excuse, ou de delay, elle enuoia prier le Roy son nepueu de bien considerer ce qu'il faisoit, en la voulant contraindre de s'en retourner en Nauarre par force: & puis que la chose estoit de si grande importance, que de son honneur & de sa vie, elle le prioit de la mettre en deliberation aux sages de son cõseil, prelats & gens de lettres, à fin d'auiser ce qui estoit raisõnable qu'elle fit. Le Roy fort aise de ce qu'elle luy faisoit entendre, commit l'affaire aux Euesques de Palence, & Zamora, par l'aduis desquels il fut conclud, que la Royne D. Leonor deuoit retourner vers son mari, & que le Roy son nepueu l'accompagneroit iusques aux limites de Nauarre: ce qui luy fut fait entendre, à fin qu'elle se dispo-

faſt d'obeir: elle acquieſça, mais à ſon grãd regret: parquoy le Roy reuint a Vailledolit, & de là prindrent enſemble le chemin de Nauarre, ayant enuoyé les deux deſſuſdits Archeueſques, enſemble l'Eueſque d'Albi, François, & autres à Tudelle, aduertir le Roy D. Charles de la venue de ſa femme, & prendre de luy de nouueau le ſerment, de la bien, & honnorablement traitter.

Acquieſcement de la Royne de Nauarre.

Au deuant de la Royne vindrent l'Archeueſque de Sarragoſſe, accompagné de pluſieurs cheualiers de Nauarre, de France & d'Arragon, auſquels elle fut remiſe, auec ſes filles, aux limites de Caſtille, & de Nauarre, au grand contentement du Roy D. Henry, à qui elle auoit eſté en charge pluſieurs années, par ſon eſprit turbulent, & ambitieux. Le Roy D. Charles monſtra, par effect, qu'il n'auoit iamais eu mauuaiſe volonté contre elle: car il l'a receut, & tous ceux qui eſtoyent en ſa compagnie, auec grand honneur, & demõſtration d'amour & de ioye: la traitta humainement, & l'hõnora autant qu'elle euſt ſceu deſirer, & ordonna, que feſtes, & ſignes de ioye fuſſent faits par tout le Royaume de Nauarre, à cauſe de la venue de la Royne D. Leonor

La Royne D. Leonor en Nauarre.

de Caſtille. Et pource que iuſques à ce temps ils n'auoyent eu enſemble aucun enfāt maſle, il voulut faire iurer aux Eſtats de ſon Royaume pour-ce conuoqués à Pampelone, quelques mois apres le retour de la Royne, les Infantes ſes filles pour heritieres legitimes du Royaume, & de ſes autres Eſtats, leſquelles ſuccederoyent l'vne au defaut de l'autre, iuſques à la derniere viuante. Il fit faire le ſermēt aux ſubiets, ſelon qu'il eſtoit acouſtumé en Eſpagne, & pour euiter guerres & ſeditions, dōt il auoit l'exemple tout recent aux pays voiſins d'Arragon, & de Valence.

Depuis que la Royne D. Leonor fut reiointe au Roy de Nauarre ſon mari, elle acoucha d'vn fils en la cité de Pampelone, lequel comme le pere, fut nommé Charles, mais il veſcut peu. La tranquillité en ce Royaume fut grande ſous ce Roy Charles, lequel veſcut fort content de ſa femme, apres ſon retour, & la laiſſa regente en ſon lieu, lors qu'il paſſa en France, qui fut
1397. l'an mil trois cēs nonante ſept: car il auoit pluſieurs grands affaires à demeſler auec le Roy Charles ſixieſme, qui luy detenoit pluſieurs places ſaiſies dés le temps de leurs peres, & pluſieurs fois l'auoit ſolicité

en vain, par Ambassadeurs, de luy en faire raison: partant il falut qu'il y allast en personne. Auant que partir, il ordonna estre payé à la fabrique de la grande Eglise de Pampelone, ruinée quelques années auparauant, le quarantiesme denier de tout le reuenu de son Royaume, pour douze années, dont elle fut rebastie & reduite en l'estat, & forme qu'on la voit à present. De ce, y a lettres données à S. Iean de Pié de Port, par ce Roy, ceste année mil trois cés nonante sept, au mois de May. Son voyage de France ne luy seruit de gueres: car outre que le Roy de France n'estoit pas conseillé de se dessaisir des places qu'il tenoit, notamment en Normandie, l'amitié que le Roy de Nauarre auoit auec les Anglois luy estoit suspecte & odieuse, cõbien que ceste amitié n'estoit au dommage des François, estant plustost vne neutralité, à fin de viure en paix auec tous, qu'autre alliance, ny confederation.

Voyant doncques qu'il n'estoit pas le bien venu, il s'en retourna incontinent en Nauarre, d'où il r'enuoya quelque temps apres en France, vers le Roy, le Cardinal de Pampelone, qui s'estoit retiré en Nauarre, apres plusieurs maux soufferts en

Auignon, pour le Pape Benoist. Iceluy vsa de si bonne diligence, & moyens si opportuns, qu'il inclina le Roy de France, & son conseil, à donner recompense au Roy de Nauarre, de ses terres : parquoy falut que derechef il retournast passer les Pyrenées. En ces entrefaictes mourut le Duc de Bretagne Iean de Montfort, mari de Ieanne sœur de ce Roy Charles de Nauarre, laquelle auoit de son mary quatre enfans, Iean, qui fut Duc, Richard Artus & Giles. Ceste Princesse fut despuis espousée par Henry de l'Anclastre Roy d'Angleterre quatriesme de ce nom, celuy qui priua son cousin le Roy Richard de la Couronne, & le fit mourir de fain en prison, duquel elle n'eust aucũs enfans, au moins qu'il se trouue par escrit. Or le Roy Charles ayant fait iurer son fils Charles, par les Estats de son Royaume, pour heritier d'iceluy, maria sa fille aisnée D. Ieanne a Iean fils aisné d'Archambaud, qui auoit succedé au Comte de Foix, & de Bearn, par le decez de Mathieu de Castelbon, la seconde de ses filles nommée D. Marie mourut fille: & quant a la troisiesme, estant peu auant decedée la Royne Marie de Sicile, qui auoit laissé par testament, ce Royaume a Don Martin son

Ieanne de Nauarre Duchesse de Bretagne demeure veufue.

mari, fils du Roy D. Martin d'Arragon, il pensa de la faire Royne de Sicile, & la faire espouser à ce ieune D. Martin veuf. Il enuoya donc pour cest effect, ses Ambassadeurs au Roy d'Arragon, lequel fut fort content, & consentit à ce mariage, nonobstant qu'on luy eut presenté plusieurs autres bons partis pour son fils D. Martin Roy de Sicile, & que les Siciliens du conseil d'iceluy fissent leur possible, pour luy faire entendre au mariage de Ieanne sœur du Roy l'Adislaus de Naples. Les conuentions furent faictes entre le Roy d'Arragon, & les Ambassadeurs, tāt de Nauarre, que de Sicile, entre lesquels estoit Pierre Serra Cardinal de Cattanea, au lieu dit Altura, au Royaume de Valence, l'an mil quatre cens vn, & fut dit, que le Roy de Nauarre bailleroit en dot cent mille florins a sa fille, du coing d'Arragon: assauoir, quarante mille comptant, & les soixante mille restans dans certain terme, pour lesquels il bailleroit en gage les villes, & chasteaux d'Arguedas, saincte Cara, Murillo, & Gallipienco: le Roy d'Arragon obligeroit, pour le doüaire, les villes & chasteaux de Sos, Sauueterre, Vncastillo, & Rueste. Et pource que les mariés estoyent ioints

Mariage du Roy de Sicile Don Martin & de D. Blāche de Nauarre l'an 1401.

par quelque lien d'affinité, seroit procurée la dispense du Pape Benoist. Pour la confirmation, & execution de ces choses, les Roys d'Arragon, & de Nauarre s'entreuirent aux limites de leurs Royaumes, entre Cortes & Mallen, où ils iurerent ce qui auoit esté conuenu. Auec le Roy de Nauarre iurerent D. Leonor de Nauarre son frere, D. Charles de Beaumont alfier majeur, D. Martin de Lacarra Mareschal, D. François de ville Espesa Chancelier du Royaume, Iean Ruis d'Ayuar superintendant des finances, & D. Frere Martin d'Oloaqui prieur de S. Iean, & autres comme firent plusieurs Seigneurs; & prelats de la part d'Arragon. Cela fait, fut mené le Roy d'Arragon à Cortes, où ayant esté festoyé magnifiquement par le Roy de Nauarre, luy fut deliurée l'Infante D. Blãche, Princesse d'excellente beauté, laquelle il emmena en ses terres, & ayant fait vne armée à Valence de plusieurs galeres, l'enuoya en Sicile au Roy D. Martin son fils, soubs la charge de D. Bernard Cabrera cheua-
1402. lier Cattelan, l'an mil quatre cens deux. Ceste dame fut en fin Royne de Nauarre: car tost apres le plaisir de ces nopces, suiuit la mort de D. Louys ij. fils du Roy de Na-

uarre, aagé de six mois, & nõ gueres loing de celle de D. Charles son aisné, lesquels deux Infants sont enterrés en la grande Eglise de la cité de Pampelone, & si D. Blanche suruescut a sa sœur aisnée D. Ieãne: & partant la couronne de Nauarre tõba en succession de filles, faisant derechef le Roy iurer, pour son heritiere au Royaume, sa fille aisnée Don Ieanne, & son mari D. Iean de Foix. Ceste mesme année vacqua le siege Episcopal de Pampelone, par la mort du Cardinal D. Martin de Salua Euesque de ceste cité, lequel auoit passé le lxvj. an de son aage, en grandes peines & trauaux, pour soustenir le parti du Pape Benoist d'Auignon. En son lieu obtint l'Eueschè Don Michel de Salua son nepueu, qui fut depuis fait Cardinal par le Pape Benoist, à la suite duquel il mourut deux ans apres a Monaco.

Or estant pour la troisiesme fois rappellé le Roy de Nauarre en France, son voyage fut plus a son proffit que les precedẽts, car il obtint du Roy Charles sixiesme, la terre de Nemoux, erigée lors en Duché, & en outre douze mille liures tournois de rente annuelle, à prendre sur les deniers du domaine de Brie, & Champagne, &

certaine bonne somme d'argent comptãt, pour toutes pretẽtions, & droits, ausquels il renonça, ne pouuant autre chose faire: moyennant lesquelles choses cessa le tiltre de Comte d'Eureux en la maison de Nauarre, prenant celuy de Duc de Nemoux. La ville de Cherboug en Normandie, tenue au nom du Roy de Nauarre par le Mareschal D. Martin Henriques, fut par cest accord, liurée aux François: les lettres, & expeditions duquel paracheuées, le Roy D. Charles s'en retourna en Nauarre, par diuers chemin: car il passa par Languedoc, & Cattelogne, où il visita le Roy D. Martin a Lerida, auec grand contentement, & plaisir des deux Princes alliés. De là passant par Sarragosse, se rendit en ses terres, où il s'adonna despuis a faire bastimens en plusieurs lieux, mesmes les deux somptueux palais qui sont l'vn en Tafalla, l'autre en Olite, lesquels de ce temps, tombẽt en ruine, par faute de reparations, specialement celuy d'Olite, où ont accoustumé de loger les Mareschaux de Nauarre: & disent les Espagnols, qu'il auoit intention de tirer vne chaussée, au chemin paué, & couuert, pour pouuoir aller, en tout tẽps, sans incommodité, de l'vn à l'autre de ces deux

Tiltre de Cõte d'Eureux hors de la maison de Nauarre.

Bastimens faits par le Roy Don Charles 3. de Nauarre

deux lieux qui ne sont distants que d'vne petite lieuë. Le pont d'Estella sur la riuiere d'Ega, est aussi ouurage de ce Roy, qui, pour auoir vescu en cõtinuelle paix, auoit deniers à foison, pour employer en telles structures. Pendant qu'il auoit esté en Frãce, on auoit tenu quelque propos de mariage d'entre sa derniere fille D. Beatrix, & D. Iaques fils du Comte d'Vrgel, du sang Royal d'Arragõ, lequel pour certains empeschements, n'eut aucun effect : partant, estant le Roy de retour, il la maria auec le Comte de la Marche Iacques de Bourbon. Les nopces se firent en la cité de Pãpelone, l'an mil quatre cens six, auec gran- 1406.
de solemnité, & ample concours de noblesse, tant Espagnolle, que Françoise, enuiron le commencement de la guerre de Grenade, & peu de iours auant que le Roy D. Henry de Castille mourut: dont la nouuelle fut grieue au Roy D. Charles, grand ami, & allié de la maison de Castille.

L'an mil quatre cens vint se fit le maria- 1420.
ge de l'Infant D. Iean d'Arragon, fils deuziesme du Roy D. Ferdinant deffunt, auec la Royne de Sicile veufue D. Blanche Infante de Nauarre. Par le traicté accordé des l'an precedent, il fut dit, que au cas que

l'Infante heritiere presumptiue du Royaume de Nauarre (car desia estoit decedée sa sœur aisnée la Comtesse de Foix sans enfans) iroit de vie a trespas auant que son mari, ayant, ou non ayant enfans, iceluy neantmoins regneroit tout le reste de sa vie en Nauarre apres le Roy Charles son beau-pere. De ceste condition, & promesse iurée resulterent plusieurs troubles en Nauarre. Outre l'expectatiue du Royaume fut baillé a l'Infant D. Iean, par le Roy Charles, en dot de D. Blanche sa fille quatre cens vingt mille florins d'or, du coing d'Arragon, six sols & huit deniers, somme fort notable pour vn Roy de Nauarre, argument de ses grandes richesses, amassées, & mesnagées durant la longue paix de son regne. Pareillement fut accordé, que les terres, & forteresses que l'Infant possedoit au Royaume de Castille, & Arragon, seroyent affectées à l'heritier qui n'aistroit de ce mariage succedant en la couronne de Nauarre. Or possedoit l'Infant en Arragon les Duchés de Candie, & de Momblanc, le Comte de Ribagorça, & la cité de Balaguer, & en Castille le Duché de Pignafiel, l'Infantazgo, & la Seigneurie de Lara: & en outre, les villes de Cuellar, Castrorleris, Villalon, & Haro: puis obtint

Conuẽtions d'entre l'Infant D. Ieã frere du Roy d'Arragõ, & D. Blanche de Nauarre veufue du Roy Don Martin de Sicile.

encores Alua de Tormes, Olmedo, Paredes de Naua, Maiorga, Villoradó, Cerezo, Medina del Campo, Arauda de Dudro, Roa, & Colmeuar, & autres places, lesquelles, és tẽps subsequẽs, il perdit toutes par guerres qu'il eut contre Castille, les tiltres, & lettres estants demeurés és archiues de Nauarre. Ce contract, & les conuentions de mariage furent iurées par les trois Estats du Royaume. Et fut longuement disputé entre l'Infant D. Iean, & les Cõseillers du Roy de Castille, quelle part il deuoit celebrer ses nopces : en fin il obtint congé de quarente iours, pour les aller faire en Nauarre, où il s'achemina, accompagné de grande noblesse Castillane. D'icy en auant ce D. Iean s'intitulera Infant de Nauarre & d'Arragon. Les nopces paracheuées, reprenant le chemin de Castille, auec D. Blanche sa femme, il rencontra messagers de la part de D. Sancho de Royas Archeuesque de Tolede, qui l'aduertissoit d'vn grand excés commis par l'Infant D. Henry son frere maistre de S. Iacques, le solicitãt de se haster de retourner en cour.

Le fait fut tel, que D. Henry, troisiesme fils du feu Roy d'Arragon D. Ferdinand

desireux despouser la plus ieune sœur du Roy D. Iean de Castille, D. Catherine, & auoir le Marquisat de Vilena pour dot, se desfiant de la pouuoir obtenir, se resolut de l'auoir par forces, pource entra vn iour, accompagné de trois cẽs hommes armés, dans Tordesillas, où estoit la cour, & s'empara de la personne du Roy, fauorisé par le Connestable D. Ruy Lopez d'Aualos. L'Infante D. Catherine, a laquelle n'estoit agreable le mariage de l'Infant D. Henry, entra au monastere de saincte Claire de celle ville, d'où elle fut despuis ostée, d'autant que D. Henry emmena le Roy a Segonia, & de la à Stuila, prometant de ne luy vser aucune force, quant au mariage. L'Infant de Nauarre, & Arragon D. Iean ayant sceu ces nouuelles, reprouua grandement le fait de D. Henry son frere, se disposant de luy estre contraire en tout ce qu'il pourroit : parquoy il conuoqua, a Olmedo, tous ses amis, & ceux d'entre les Seigneurs, & cheualiers à qui cest exces desplaisoit, de sorte qu'en peu de iours il assembla bien trois mille lances. D'autre costé l'Infant D. Henry se preparant à la guerre, s'estoit muni de gensdarmes presque en pareil nombre, en la cité d'Auila.

Acte temeraire de D. Henry frere du Roy d'Arragon.

Estans les parties prises d'entrer en vne furieuse guerre, la Royne D. Leonor veufue d'Arragon, & mere de ces deux Princes, se mit entre deux, trauaillant en sorte, que toute ceste gendarmerie se retira, excepté mille lances, qui demeurerent à la garde du Roy: puis venant au traicté des nopces, l'Infante D. Catherine estant instamment priée par le Roy son frere, qui n'estoit point libre de prendre D. Henry pour son espoux, n'y vouloit entendre en façon quelconque. D. Henry estant tousiours le plus fort prez la personne du Roy, croyant que son frere D. Iean fut contraire a ses desseins, empescha qu'il ne vint faire la reuerence au Roy, & sans se soucier d'iceluy, ny de ceux qui le suiuoyent, conuoqua assemblée de ses partiaux, en forme d'Estats, où il fit aprouuer le fait de Tordesillas, & ordonner ce qu'il voulut: mesmes fit faire lettres au nō du Roy, adressées au Pape, par lesquelles il le prioit d'octroyer à l'Infant D. Henry les terres de la maistrise de sainct Iacques en propre heritage a luy, & aux siens, en tiltre de Duché: demande impudente, & pour telle reiectée par le Pape, puis se maria D. Henry, auec l'Infante D. Catherine sa cousine germaine, luy

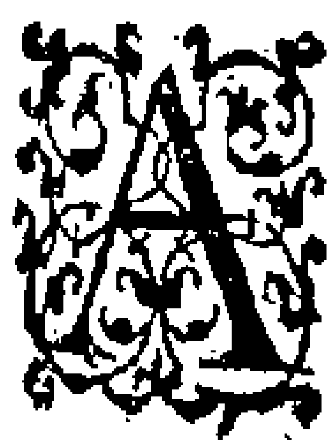
Demande impudente de D. Henry.

faisant assigner, pour dot, le Marquisat de Vilena, en tiltre de Duché, ce qu'il ne luy dura gueres d'autant que peu apres le Roy se mit en pleine liberté, puis par arrest du conseil fut degradé du tiltre de Marquis de Vilena, & ses terres saisies par commãdement du Roy.

En ces entrefaictes acoucha a Pignafiel D. Blanche Infante de Nauarre d'vn fils
1421. l'an mil quatre cens vingt vn, lequel fut presenté au batesme, par le Roy, a Olmedo, & fut nommé Don Charles: Aluar de Lune fut son second parrin: D. Iean pere de l'Infant, festoya le Roy, & toute la cour magnifiquement, & en toute liberalité. Deux ans apres cest enfant fut porté en Nauarre, à l'instance du Roy D. Charles son ayeul, qui erigea lors Viana en Principauté, affectée aux aisnés de Nauarre, annexant a la ville, & chasteau de Viana, celles de la Guarde, sainct Vincent, Bernedo, Aquilar, Vxeneuilla, Pomplation, sainct Pedro, Cabiedo, Val de Campero, Marognon, Toro, Herrera, & Buradon & en outre, luy donna Corela, & Cintruenigo, Peralta & Cadreita, ces quatre dernieres desiointes de la principauté en Seigneuries à part: & és Estats assemblés à Olite, le

fit iurer heritier du Royaume de Nauarre, apres le decez de l'Infant D. Iean son pere: ce fait, peu apres il deceda de mort soudaine en la ville d'Olite, au mois de Septembre, où il s'ocupoit a faire bastir: Prince regreté des siens, & des estrangers, pour ses vertus, & paisible nature: lequel outre ces choses, mit paix perpetuelle en la cité de Pampelone, iadis & auant luy diuisée en trois regions, dictes Bourg, Peuplemẽt & Nauarrerie, gouuernées par trois diuers Iuges, auec iurisdictions separées, lesquelles il abolit, & reduisit le tout sous vne mesme iustice, abolissant a iamais ces nõs factieux, mettant sur iceux vn seul gouuerneur & magistrat, l'an mil quatre cens vingt cinq auquel il mourut, fut le lxiiij. de son aage, & trente neuf de son regne, auec neuf mois: & fut mis son corps en l'Eglise de Pampelone, au mesme sepulchre de la Royne Leonor sa femme. *Mort du Roy Charles de Nauarre.*

De Dom Iean premier du nom, & XXXIII. Roy de Nauarre.



APres Don Charles succeda au Royaume de Nauarre D. Iean son gendre, à cause de la Royne

D. Blanche sa femme, passant la couronne de Nauarre de la maison de France en celle de Castille, & Arragon, par faute d'hoirs masles, ce qui dura toutesfois peu de iours: il estoit aagé d'enuirõ vingt huit ans, quãd il commença à regner en Nauarre. Lors du decez du Roy D. Charles, il estoit au camp du Roy D. Alphonse, lequel irrité contre le Roy de Castille a cause de la prison de D. Henry son frere, s'estoit mis en armes, ayant son ost és costés d'Arragon, & Nauarre, autour de Tarassone, lequel il fit entrer és terres de Nauarre, aussi tost que la nouuelle vint de la mort du Roy, puis fut fait telle ceremonie: D. Iean qui deuoit succeder, demeura trois iours enfermé, lesquels passés, il monta a cheual, acõpagné du Roy son frere, & faisant porter l'estendart de Nauarre, par vn cheualier nommé Nugno Vaca, & marcher deuant luy vn heraut, vestu de sa cotte d'armes de Nauarre, criant, Nauarre, Nauarre, pour le Roy D. Iean, & D. Blanche sa femme: se promena plusieurs tours par tout le camp, trompettes sonnans, & suiui de plusieurs cheualiers, & gentilshommes Castillans & Arragonnois a pied, sans que toutesfois il s'y trouuast aucun Nauarrois: car la no-

blesse de Nauarre de son costé, en fit autãt a Olite, pour la Royne D. Blanche leur Princesse naturelle, non sans mistere, puis allerent en Castille, pour cause de l'emprisonnement de D. Henry leur frere. Durãt leurdit voyage, les Estats de Nauarre s'assemblerent, faisant nouueau iurement au Prince de Viane D. Charles. La Royne Blanche fut la premiere qui reuint en Nauarre, & peu apres y arriua le Roy son mary, ayãt fait renõciation de certaines siennes terres de Castille, en faueur de son fils D. Charles, aagé lors de sept ans, où furent renouuellées les ligues, & confederations d'entre Castille, Nauarre & Arragon, ayãt le Roy D. Iean ample pouuoir du Roy D. Alphonse son frere. Ceste mesme année 1428. fut institué l'ordre des Hyeronimites en Espagne, a laquelle donna commencement Frere Lopez d'Oluiedo, docteur és droits, & religieux à sainct Barthelemi de Lupicana. 1428. *Institution des Hieronimites.*

1429. L'an mil quatre cens vingt neuf, le iour de la Pentecoste furent couronnés le Roy D. Iean, & la Royne D. Blanche sa femme, a Pampelone, les trois Estats du Royaume assemblés, & les droits, priuileges, & libertés du pays par eux iurés. D. Martin de Pe-

ralta Euesque de Pampelone fit la ceremonie de l'onctiõ, & autres accoustumées en tel cas. Là furent presents les Ambassadeurs des Princes estrangers, l'Euesque de Calaorra, celuy de Tarassone, & celuy de Bayonne, auec plusieurs Seigneurs & cheualiers, tant de Nauarre, Castille qu'Arragon. En ce couronnemẽt furent derechef iurées, & confirmées les conuentions matrimoniales d'entre le Roy D. Iean, & D. Blãche heritiere, faictes du temps du Roy D. Charles pere d'icelle.

Sacre du Roy de Nauare.

Au partir que fit le Roy de Nauarre de Castille, il y laissa son amy, & familier Diego Gomes de Sandoual Comte de Castro Xeris, lequel fit incontinent reparer la ville de Pegnafiel, Portillo, & Castro Xeris, chose qui donna a penser au Roy D. Iean de Castille, & qu'il auoit quelque entreprise a son dommage, & que le Roy de Nauarre s'en estoit allé mal affectionné enuers luy : en laquelle oppinion il fut confirmé par les nouuelles qu'il eut, qu'en Nauarre, & Arragon on faisoit leuée de gens de guerre, de pied, & de cheual, combien qu'õ couurist cela sous le voile de les vouloir enuoyer en France, au secours du Roy Charles, guerroyant contre les Anglois,

ioint qu'ayant esté traicté quelque accord & pacification entre Castille, Nauarre, & Arragon, ores que le Roy de Nauarre l'eut accordée, & signée, celuy d'Arragon n'y auoit voulu entendre. A ces causes le Roy de Castille enuoya Ambassadeurs en Nauarre, pour sçauoir quelle estoit l'intentiõ du Roy de Nauarre, & se plaindre de ce que faisoit le Comte de Castro: Ausquels fut respondu, qu'il ne se machinoit chose aucune contre luy, & que les gensdarmes qu'on leuoit, n'estoyent point pour mener en Castille, & que quãd bien on les y meneroit, ce seroit pour chose qui ne pourroit desplaire au Roy leur maistre. Or estoyent en effect le Roy D. Iean de Nauarre, celuy d'Arragon, & D. Henry leur frere, coniurés contre le gouuernement de Castille, voulant abaisser ceux qui estoyẽt trop grands, & en esleuer d'autres, qui estoyẽt deprimés, & chassés: sur tout le Roy de Nauarre estoit en ialousie enragée, pour la grandeur du Connestable Aluaro de Lune; & comme il estoit d'esprit turbulẽt, ne cessoit de chercher occasion de querelles, entretenant son frere le Roy Don Alphonse d'Arragon en la haine qu'il auoit conceue contre le Roy de Castille, à cause

Ligue cõtre Castille.

de l'emprisonnement de D. Henry: parquoy estant ainsi disposés ces deux Princes, toutes choses se preparoyẽt a la guerre dequoy la Royne D. Blanche, & les Estats de Nauarre, estoyent en grand souci. Le Roy de Castille de sa part se pourueust, faisant assembler gensdarmes de tous endroits, pour resister, tãt au Roy de Nauarre, qu'à celuy d'Arragon. Là dessus le Roy de Nauarre enuoya s'excuser, & requerir le Roy de Castille de s'entreuoir, mais ses excuses ne furent creües, ny l'entreueuë accordée. Estans les gens du Roy en ordre de marcher, le Connestable s'achemina vers la frontiere d'Arragon, & le Roy mena le reste de ses forces vers Pignafiel, ou s'estoyent fortifiés le Cõte de Castro, & l'Infant D. Pedro frere des Roys d'Arragon & Nauarre, leur autre frere D. Henry essaya de mettre gens dans Tolede, mais les habitans l'empescherent. D'autre part, les Roys d'Arragon, & de Nauarre entrerent en Castille, auec deux mille cinq cens hommes d'armes, & quelques gẽs de pied, sans que le Connestable leur peust empescher l'entrée, ausquels se ioignit D. Henry leur frere auec deux cens vingt hommes de cheuaux, contre les promesses faictes,

ils coururent iusques prez de Cogolludo, & paruenus a Xadraque, leur estant en queuë le Connestable, ils luy presenterent la bataille, laquelle il refusa, aussi que le Cardinal de Foix fils d'Archambaud, & la Royne Marie d'Arragon, se mirent entre eux, & moyennerent, que les deux Roys s'en retourneroyent en leurs Royaumes, & que le Connestable de Castille prieroit le Roy son Seigneur de restituer au Roy de Nauarre les terres qu'il auoit en Castille qui luy auoyent esté saisies, mais l'indignation du Roy de Castille estoit si grãde, qu'il ne fit compte de tout ce qu'on auoit capitulé, ains mãda à tous ses subiets, qu'ils teinsent les Nauarrois pour ennemis, & leurs fissent la guerre à toute outrance.

Le Roy de Castille indigne cõtre celuy de Nauarre.

La guerre estant declarée par le Royaume de Castille, les Biscains, & Guipuscoãs, Alauois, & Riojans se ietterent soudain en Nauarre, où ils firent des maux inestimables. Le Roy de Castille manda à celuy d'Arragon, qu'il espargneroit ses terres, s'il se vouloit separer d'auec le Roy de Nauarre, ce qu'il refusa, parquoy le Connestable de Castille entra en son pays où il fit de grans rauages, puis luy manquant les viures, fut contraint se retirer vers Medina

Celi, puis de la à Burgos, où vindrent Ambassadeurs, de la part des Roys d'Arragon, & de Nauarre, pour traitter de la paix, celuy de Nauarre remonstroit particulierement au nom de la Royne D. Blanche, & de son fils D. Charles, qu'ils n'auoyent fait chose, pourquoy on leur deut auoir saisi leurs rentes, & pensions, mesme le doüaire de la Royne, laquelle n'auoit oncques cõsenti aux querelles d'entre les Roys, mais il leur fut respondu qu'elle estoit complice de la guerre, puis qu'elle auoit vendu ses bagues pour fournir deniers au Roy son mary, & fait autres demõstrations de cœur ennemi. Celuy qui plus faisoit de maux aux Castillans estoit vn cheualier nommé Sancho de Londogno Mareschal du Roy, issu de la maison de Londogno, prez d'Ordugna, Mẽbre de Biscaye. Cestui-cy courant la Rioya, vn iour, fut surprins, par les embusches que luy auoit dressées Diego Perez Sarmiento capitaine de la Bastide, & emmené dans celle forteresse prisonnier: mais ceste perte fut tost recompensée par Ruis de Mandoça le chauue, natif de Seuille, qui seruoit neantmoins fidellement le Roy de Nauarre, qui estant parti de Tudelle, auec quatre cens cheuaux, &

Sancho de Londogno grand ennemi des Castillans.

cinq cens pietons, courant la contrée d'Agreda, contre lequel D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & Buitrago, qui tenoit illec garnison pour le Roy de Castille, estant sailli, & venu au combat au châp d'Arauiana, il demeura vaincu, auec mort, & prison de plusieurs Castillans, tels furent les effects de la guerre l'année 1429. *Defaicte de Castillans.* 1430.

L'an mil quatre cens trente, le Roy D. Iean de Castille s'aprestoit pour faire la guerre au Roy de Nauarre, auquel il en vouloit, & n'oubliant sorte aucune de rigueur, se resolut de le priuer totallemēt de tous les biens, que luy & les siens possedoyent en Castille, sans espoir d'y iamais plus r'entrer: pourtant il donna à plusieurs siens fauoris tout ce qui luy apartenoit en Castille. *Terres du Roy de Nauarre en Castille cōfisquées, & données.* Cependant l'Euesque de Calaorra D. Diego d'Estuniga, ou Suniga, & son oncle D. Pietro d'Estuniga Comte de l'Edesma, Iustice majeur de Castille, auec les forces de la frontiere, prindrēt par eschelles la ville de Guarde en Nauarre, distante de deux lieuës de Logrogno: le chasteau se fit combatre, & cousta beaucoup de bōs hommes aux deux parties, & mesmes lors qu'il fut renforcé de nouueau secours enuoyé par le Roy de Nauarre, faisoyent

courses, & sanglantes saillies sur les ennemis, qui tenoyent la ville: mais a la longue ils furent reserrés, & pressés tellement, qu'ils capitulerent de se rendre, si dans certains iours ils n'estoyent secourus, pendãt lesquels cesseroyent les armes: & si secours leur venoit, seroyent tenus les assiegés d'é aduertir l'Euesque, à fin qu'il fit ce que bõ luy sembleroit. Cela accordé, le capitaine de la place assiegée fit vne mine soubs terre, par laquelle il fit entrer grand nombre de soldats, que le Roy de Nauarre luy auoit enuoyés, le terme pris, estant prest à expirer, le capitaine aduertit l'Euesque, que le secours estoit arriué, & à l'instant souurit ceste mine au milieu de la place, d'où sortirent des soldats Nauarrois en grand nombre, qui commẽcerent à charger sur les assiegeans, auec grand trouble, & confusion de l'Euesque, & de tous les Castillans, lesquels neantmoins irrités de ceste perfidie, se mirent en telle deffence, qu'ils rembarerent les Nauarrois dans leur fossé, & contre le chasteau. L'affaire n'estant succedée aux Nauarrois à souhait, & leur deffaillant les viures, ils abandonnerent peu a peu la forteresse: ainsi demeura la Guarde, ville, & Chasteau en la puissance du

Perfidie des Nauarrois.

Prise de la Garde par les Castillans.

ce du Roy de Castille.

Estant la cour en Astudillo, arriua vn Ambassadeur de la part du Comte Iean de Foix pere de Gaston, qui espousa despuis Leonor heritiere de Nauarre, lequel suplia le Roy D. Iean de Castille, que son plaisir fut, que le Comte son maistre s'employat, pour mettre paix entre luy, & les Roys de Nauarre & d'Arragon: à quoy le Roy de Castille respondit, qu'il sçauoit bon gré au Comte de Foix de sa bonne volonté, & l'en remercioit, mais qu'il n'y auoit moyen de paix. D'ailleurs, le Comte d'Armignac, ennemi du Roy de Nauarre, & du Comte de Foix, ayant donné tous les empesche-mens qu'il auoit peu du costé de Gascongne, à ce qu'aucun secours ne passast de France, en faueur du Roy de Nauarre, & pour ceste cause fait de grãds frais, enuoya prier le Roy de Castille de le rembourcer, auquel furent assignés, & payés dix mille florins d'or. Celle année fut fait Comte de Haro D. Pedro de Velasco, capitaine general de la frontiere de Nauarre. Le Roy Castillan estant à Burgos, eut nouuelles que l'Infant D. Pedro, courant le pays és enuirons de Zamora, auoit pris le chasteau d'Alua de Liste: & estant puis passé a Os-

Cõte d'Armignac nemi du Roy de Nauarre.

Comte de Haro.

ma, où l'armée de Castille se dressoit, arriuerent par deuers luy vn frere Cordelier confesseur de la Royne de Nauarre D. Blanche, qu'on intituloit Archeuesque de Tyr, messire Pierre de Peraut grand maistre de l'hostel du Roy de Nauarre, & messire Ramir doyen de Tudelle conseiller du Roy, Ambassadeurs pour le Roy de Nauarre: ensemble ceux de la part d'Arragõ, pour traiter & conclure la paix, a quelque pris que ce fut. Les dificultés furent grandes, toutesfois le raisons & remonstrances des Ambassadeurs, en fin admises, tresues furent accordées, au lieu de Majano, pour cinq années, tant par mer, que par terre, entre les Roys de Castille, & D. Hery son fils Prince des Asturies d'vne part, & le Roy D. Alphonse d'Arragon, D. Iean Roy de Nauarre, D. Blanche sa femme, & D. Charles Prince de Viane leur fils d'autre: Esquelles tresues entrerent, pour la part du Roy de Castille le Comte d'Armignac, & de celle des Roys freres, le Comte de Foix. Fut aussi accordé par icelle, que le Comte de Cortes D. Godefroy de Nauarre, beau-frere du Roy D. Iean, qui auoit suiui le parti de Castille, ne seroit molesté, ny inquieté en la iouyssance de ses biens,

Accord entre Castille, Nauarre & Arragõ.

ny autrement. Ce cheualier s'aresta longuement en Castille, faisant bon seruice au Roy de Castille és guerres contre les Maures, mesme seureté fut accordée pour le regard des Infants D. Henry, & D. Pedro: & pour iuger des differents durant la tresue, furent nommés sept personnages de Nauarre & Arragon, & sept du costé de Castille, le siege desquels seroit en la ville de Tarassone, & Agreda, alternatiuement. En ceste maniere cessa la guerre d'entre Castille, Nauarre & Arragon, au grand dommage du Roy de Nauarre: car il demeura despouillé de tout ce qu'il auoit de biens en Castille, & en outre, de la ville de la Guarde en Nauarre. Et d'auãtage quelque paix qu'il y eust entre Castille & Nauarre, le Roy D. Iean de Castille, ne laissoit de nourir tousiours occasions de querelles: & entretenoit le Comte d'Armignac grand ennemi du Roy de Nauarre, luy fournissant argent, afin qu'il seruist comme d'vne espine au pied d'iceluy, pour le tenir tousiours mal-aisé du costé de France, & par ce moyen l'empescher de rien attenter contre Castille. Et pour plus grand preuue de son mal talent contre ce Prince, ne se contentant de luy auoir osté ses ter-

Roy de Castille se defiant de celuy de Nauarre.

res de Castille, luy fit demolir le chasteau de Pegnafiel.

1432. L'an mil quatre cens trente deux sur la fin de l'année tomba en Nauarre, & Arragon telle quantité de neiges, que les villes & bourgades en furent comme assiegées, continuant a neiger par l'espace de quarante iours, tellement qu'on ne pouuoit aller d'vn lieu a autre, & aduint, que par le long seiour d'icelles sur la terre, plusieurs animaux, mesmes des plus sauuages, & oiseaux de toutes sortes, se venoyent rendre aux lieux habités, entrans par les maisons, pressés de la faim, se laissoyent prẽdre aux hommes, ainsi que s'ils eussent despouillé leur naturel farouche, & fussent deuenus priués, presage des maux qui depuis auindrent en ce pays.

Neiges merueilleuses.

1434. L'an mil quatre cens trante quatre, le Roy de Castille donna au Comte d'Armignac, son grand amy, pour s'estre tousiours monstré grand ennemi du Roy de Nauarre, les villes de Cangas, & Tinco, auec tiltre de Comte. Celle mesme année le Roy de France enuoya Ambassadeurs en Castille pour renoueller l'aliãce d'entre les deux Royaumes de France, & Castille, ausquels le Roy Castillan donna au-

Don fait par le Roy de Castille au Comte d'Armignac.

dience en grande majesté: Là ils virent vn lion tres-priué, couché aux piez du Roy, non sans fort grande merueille, & esbaissement.

La tresue d'entre Castille, Nauarre, & Arragon estant expirée l'an 1435. vindrent Ambassadeurs à la cour de Castille, de la part des Roynes d'Arragon, & de Nauarre, suplier le Roy de prorogatiō de tresue, pour l'absence de leurs maris, ce que le Roy D. Iean leur octroya pour quelques mois: à quoy seruit de beaucoup d'y auoir enuoyé D. Iean de Lune cousin du Connestable qui gouuernoit le Roy son maistre. Ces deux Roys freres estoyent allés en Italie, à la poursuite du Royaume de Naples, où les choses estoyent passées cōme s'ensuit. Apres que le Roy D. Alphonse, rapellé en Espagne, pour les affaires qui le touchoyēt de prez, la Royne Ieāne, & son fils adopté Louys d'Anjou eurent quelque relasche, & moyen de recouurer la cité de Naples, & autres places du Royaume, restoit seulement le Prince de Tarente Iean Antoine des Vrsins partisan du Roy D. Alphōse, qui faisoit teste au Duc Louys d'Anjou, lequel guerroyant en Calabre, fut surprins d'vne fieure ardente, dont il

mourut a Cosenza, sans laisser aucuns enfans, l'année 1434. en laquelle aussi passa de ceste vie la Royne Ieanne, laissant par testament, ou vray, ou faux, heritier du Royaume de Naples, Rene d'Anjou Duc de Lorraine, frere de Louys iij. defunct, lequel estoit alors prisonnier au chasteau de Salins en Bourgongne, pour la deliurãce duquel les recteurs, & gouuerneurs du Royaume, esleuz apres la mort de la Royne, enuoyerent Ambassadeurs en France: mais aussi les affectiõnés à la maison d'Arragon, appellerent le Roy D. Alphonse, lequel peu auant, estoit venu en Sicile, ayãt laissé en Arragon la Royne D. Marie sa femme, auoit amené quant & luy, son frere D. Iean Roy de Nauarre, qui auoit aussi laissé le regime de son Royaume a la Royne Blanche sa femme, Royne proprietaire d'iceluy. Auec eux plusieurs cheualiers Arragonnois & Nauarrois, passerent au Royaume de Naples, venãt assieger Gayete, dans laquelle y auoit trois cens Geneuois, enuoyés par le Duc de Milan Philippe Marie Angelo, qui tenoit le parti de Rene d'Anjou. Les assiegés se sentãs pressés, firent entendre au Duc le besoin qu'ils auoyent d'estre secourus, lequel prompte-

ment donna ordre de dresser vne armée a Gennes, gouuernée par Blaise Araxeto, lesquels se dresserent vers l'isle de Ponce: dequoy aduerti le Roy D. Alphonse, print dix-neuf gros nauires, & onze galleres, resolu d'aller en personne, rencontrer ses ennemis: Ayant donc fait voile, vinrent a rencontrer l'armée Geneuoise, laquelle consistoit en douze grandes nauires, trois galeres, vne galeace, & vne fuste. Estant en veuë, l'vn de l'autre, le general de l'armée Geneuoise enuoya vn trompette dans vn esquif, faire entendre au Roy d'Arragon, que leur intention n'estoit point de leur nuire, ains seulement pour tirer hors de Gayete leurs soldats, citoyens & marchãs auec leurs marchandises, & biens, & les emporter a Genes, le trompette fut retenu bonne espace de tẽps, qui fut employé en cõsultes, on fut resolu qu'il falloit donner dedans: y ayant apparence que les Geneuois auoyẽt enuoyé ce trompette pour ce qu'ils estoyent faillis de cœur, pource commencerent a crier bataille, bataille, & quant & quant, a tirer coups d'artillerie: à quoy fut promptement respondu par les Geneuois, de sorte que s'acrochant nauire a nauire, le combat fut aspre & cruel, & par

assez bonne espace douteux, tãt que trois grosses nauires laissées en arriere garde par les Geneuois, ayãt gaigné vent en poupe, vinrent de roideur hurter à trauers les nauires Arragonnoises, qui en fin perdirent tout, demeurant le Roy d'Arragon prisonnier, comme aussi le Roy de Nauarre, qui vint au pouuoir de Galiot Lomelin ensemble tous leurs principaux capitaines Arragonnois & Nauarrois, & plus de six cens soldats, treze nauires furent prinses, & la plus part des galeres bruslées: sur la fin du combat ils deliurerent plus de quatre cens prisonniers soldats, sans les mariniers, retenans seulement les principalles personnes, car la multitude des prisonniers de petite estoffe ne fait qu'épescher, vray est que parmi la multitude de ceux qui furent mis en liberté, se sauuerent plusieurs cheualiers de grand lieu, qui ne furẽt recognus. Par ceste route fut leué le siege de Gayette, & les prisonniers menés a Sauone, d'où ils furent depuis, par le cõmandement du Duc de Milan distribués en diuerses prisons, assauoir le Roy D. Alphonse a Pauie, & le Roy de Nauarre à Milan.

Le Roy de Nauarre prisonnier.

Ces piteuses nouuelles troublerent grãdement les Roynes d'Arragon, & de Na-

uarre. Toutesfois la prison de ces Princes, fut breue: car estant le Duc de Milan courtois, visitant souuent ces prisonniers, il fut si bien persuadé par le Roy D. Alphonse, que son proffit, & de ses Estats seroit beaucoup plus euident de soustenir le parti des Arragonnois, que celuy des François, que vaincu par les raisons d'iceluy, il les laissa lors aller libres, sans rançon aucune, ains au contraire leur fit plusieurs beaux, & riches presẽts, apres les auoir traittés Royallement plusieurs iours. Il fit conduire le Roy de Nauarre, & Don Henry son frere iusqu'à Porto Venere, par six cẽs cheuaux, pour leur garde, & pour seruir le Roy D. Alphonse: à raison dequoy les Geneuois indignes se rebellerent contre le Duc. Si la nouuelle de la routte, & prinse des Nauarrois causa grand dueil en Nauarre, le plaisir en fut d'autant plus grand, quand on sceut sa deliurance, lequel s'estandit iusques en Castille, où le Roy de Nauarre estoit fort desiré, par plusieurs a qui la grandeur du Connestable D. Aluaro de Lune desplaisoit. L'vn d'iceux, assauoir, l'Admiral de Castille Don Federic despecha vn messager a la Royne Blanche, l'aduertissant, que l'absence de son mari estoit fort

preiudiciable a luy, & a tous ses amis, pour ce que ses aduersaires prenoyẽt tout a leur aise tel accroissement qu'ils desiroyent: semblables aduertissements luy furẽt baillés par plusieurs autres cheualiers Castillans, parquoy elle enuoya en Italie, au Roy son mari, trois cheualiers de sa maison: assçauoir, messire Iean Henriques de Lacarra, Sancho Ramires d'Aualos escuyer trãchant, & le Seigneur de Vertis, affin de haster son retour, mais luy & le Roy d'Arragon son frere estoyent fort enuelopés en
1436. la guerre de Naples durãt l'année mil quatre cens trente six, où la Duchesse de Lorraine Isabel, femme de Rene d'Anjou prisonnier, estoit venue, & auec l'aide du Pape Eugene defendoit vaillemment le droit de son mary. Les Roys freres aduertis des affaires d'Espagne, par leurs amis, & seruiteurs, furent d'auis d'enuoyer vers le Roy de Castille vne cõmune Ambassade, pour traitter auec luy de paix à quelques bõnes conditions. Les Ambassadeurs trouuerẽt la cour a Tolede, où ayant exposé au Roy leur charge, il pleut a Dieu qu'apres plusieurs conferances, & altercations, la paix se conclud, moyennant les promesses de mariage d'entre l'Infante D. Blanche de

Nauarre, auec le Prince des Asturies Don Henry de Castille, aux conditions suiuantes:

Conditions de paix entre Castille, Nauarre, & Arragõ.

Que le mariage s'acompliroit dans certain temps entre le Prince Henry heritier des Royaumes de Castille, & D. Blanche fille aisnée du Roy D. Iean de Nauarre, a laquelle, en douaire, seront assigné le Marquisat de Vilena, les villes de Medina del Campo, Olmedo, Coca, Roa, & Arauda: du reuenu desquelles terres le Roy Don Iean de Nauarre iouyroit les quatre premieres années: Que si de ce mariage ne naissoyent aucuns enfans, le Roy de Nauarre auroit dix mille florins d'or de rente annuelle, assignés sur les reuenus de Castille.

Qu'à la Royne de Nauarre D. Blanche, & a son fils D. Charles seroit baillé pareillemẽt assignation de dix mille florins d'or par chacun an, leur vie durant.

Qu'à tous les cheualiers qui auroyent, durãt les guerres, & querelles passées, prins parti d'vne part & d'autre, seroyent remises les offences, & iceux restitués en leurs biens, & dignités, excepté de la part de Castille, Don Iean de Sotomajor, maistre qui fut d'Alcantara, & le Comte de Castro

Xeris, & de la part de Nauarre D. Godefroy de Nauarre Comte de Cortes.

Item qu'a l'Infant D. Henry frere des Roys d'Arragon & Nauarre, seroyent assignés cinq mille florins d'or de rente hereditaire par an: & a l'Infante D. Catherine sa femme, baillés comtant cinquante mille florins d'or, pour son dot.

Ces articles accordés, la paix se publia ès Royaumes de Castille, Arragon & Nauarre, & fut enuoyé à Azagno, auec pouuoir suffisant D. Pedro d'Acugna, fils de Lopez Basques d'Acugna Seigneur de Buédia, faire au nom du Prince D. Henry les premieres promesses: & fut accordé, que les fiançailles solemnelles se feroyent en Alfaro, là où se trouua, au temps assigné, le Prince D. Henry, accompagné du Connestable de Castille Aluaro de Lune, & de plusieurs autres Seigneurs, cheualiers & prelats, lesquels estants arriués deux iours auãt l'Infante, aduertis qu'elle estoit à Corella, luy allerent au deuãt, auec toute leur suitte. La Royne de Nauarre mere de l'Infante, le Prince Charles son frere, l'Euesque de Pampelone, auec plusieurs autres prelats, messire Pierre de Peralta grãd maistre de l'hostel du Roy, messire Leon

de Garo, & autres cheualiers, plusieurs dames & damoiselles de Nauarre venoyent en compagnie d'icelle, tous en equipage digne d'vne telle solemnité, laquelle se celebra en Alfaro, l'an 1437. stipulant, & receuant les promesses D. Pedro de Castille Euesque d'Osma, estant les deux fiancés aagés seulement de douze ans. Le Prince D. Henry donna plusieurs beaux, & riches ioyaux a l'Infante, & vsa de mesme liberalité enuers les dames, & cheualiers de sa compagnie, & suite, puis ayant passé quatre iours en Alfaro, en grande feste, & resiouissance, les parties se separerẽt, retournant chacun en ses terres, & maisons. Par ceste paix, furent aussi restitués au Roy de Nauarre la ville, & chasteau de la Guarde, & les chasteaux d'Asaturuquen, Buradon: & du costé de Guipuscoa, furent rendus les chasteaux, & places de Gorriti, Cobono, Toro, Araciel, & Saragna, que les Guipuscoans auoyent pris durant les guerres. D'auantage furent rendus au Roy de Nauarre la ville de Briones, quant a la Seigneurie, & reuenu, demeurant toutesfois le domaine supreme au Roy de Castille. Ceste paix fut promise, & iurée, sur peine de trois cens mille florins d'or, payables

1437.

par le contreuenant, & confirmée par les grandes dignités de chacun Royaume, tant Ecclesiastiques, que seculiers, & deputés des principalles villes & cités, cõme Pampelone, Estelle, Tedelle, & des villes Sanguesse, Olite, Arcos, Biãce, S. Vincent, & autres, & furent ces accords mis en forme par Barthelemi de Renes secretaire du Roy D. Iean de Nauarre, & de la Royne Blanche sa femme, & par Alphonse Perez de Binero grand thresorier & secretaire du Roy de Castille. Celle mesme année, qui fut l'an mil quatre cens trente huit, furent apportées au Roy de Castille, des pierres, qu'õ disoit estre tombées du Ciel en grande abondãce, en Madernelo, maison appartenant au Connestable, lesquelles ores qu'elles fussent asses grandes, estoyent neantmoins si legeres, qu'encor quelles tombassent sur les personnes, ne les offençoyent aucunement, chose merueilleuse, & tenue pour prodige, presageãt les maux qui auindrent en Castille ceste mesme année, car le Cõnestable D. Aluaro de Lune, outre ce qu'il estoit insolent & auare, estoit aussi peu fidelle à son Roy, de sorte que la plus grande part de Castille se mit en armes contre luy, mesme le Roy de

Principalles villes de Nauarre.

1438. *Pierres tombantes du Ciel.*

Castille eut nouuelles, que le Roy de Nauarre, & son frere D. Henry, accompagnés de cinq cens hommes d'armes, estoyent entrés en Castille, & ne sçachant sous quel pretexte, attendu l'accord puis n'agueres conclu entr' eux, il enuoya par deuers le Roy de Nauarre, les prier de se renger de son parti, & de venir a la cour: le Roy de Nauarre obtẽpera, & vint a Cuellar trouuer le Roy, auec six cheuaux seulement, dont toute la cour fut grãdemẽt resiouye. Or estoyent ils venus à la solicitation des Seigneurs cõfederés, & aussi incités par le desir qu'ils auoyent de pouuoir recouurer ce qu'ils auoyent perdu en Castille. Le Roy de Nauarre s'estant separé des autres & venu vers le Roy, receut grand hõneur, & bon traictement: mais l'Infant D. Henry ne s'auança point, ains demeura auec ses trouppes, lesquelles il mena à Pignafiel, où on luy ouurit les portes, l'ayant ainsi commandé le Roy: & tost apres eut conferance auec le Roy de Nauarre son frere, a Minguela, pres de Cuellar, s'entendant fort bien auec luy, sans toutes-fois en faire semblant. Car le Roy de Nauarre demeura auec le Roy de Castille, & Don Henry se retira a

Vailledolit, auec les Seigneurs de la ligue. Peu apres ariua D. Rodrigo de Villaudrado, premier Comte de Ribadeo, amenant trois mille hommes de guerre au seruice, & secours du Roy D. Iean son Seigneur. Les Roys de Castille, & Nauarre, luy allerent au deuant iusques à Pignafiel: Ce renfort, & autres occasions, firent qu'au mois d'Octobre de l'an 1439. la paix fut cóclue,
1439. où entre autres articles estoit, que le Roy de Castille recompenseroit le Roy de Nauarre, & D. Henry son frere, des biens qu'il leur auoit ostés, mais ceste paix ne se pouuoit establir pour les estranges deffences en quoy on entretenoit le Castillan, de sorte que le Roy de Nauarre, voyant ces façons de faire, s'acheminerent de Madrigal où ils estoyét, vers la cour, mais le Roy de Castille leur enuoya defendre d'y venir: parquoy le Roy de Nauarre mena quelque nombre de gens de guerre vers la cite d'Auila dont il s'empara. De là le Roy de Nauarre escriuit au Roy de Castille vne lettre, pleine de remonstrances, de bons & & salutaires conseils, acusant grandement le Connestable de Castille de plusieurs crimes, d'auarice, cruauté, tyrannie, insolence, & mespris des Princes, & Seigneurs,

voire

voire du Roy mesme, en la presence duquel il auoit bien osé tuer vn escuyer, & mesme s'estant vn valet, pour fuir sa furie, venu ietter aux pieds du Roy, comme en tres-asseurée franchise, il l'auoit batu quasi en son giron, à coups de baston, estendant le bras par dessus les espaules du Roy, sans porter aucune reuerence a la dignité d'iceluy, à toutes lesquelles choses le Roy de Castille ferma les oreilles, mais voyant que toutes choses tendoyent mal pour luy, pacifia le tout aux mieux qu'il peut. Ce fait, il luy sembla temps de celebrer les nopces du Prince D. Héry, & de l'Infante de Nauarre, estant desia passés trois ans depuis les fiançailles, & se trouuants les espoux chacun en l'aage de quinze ans: le lien de proximité, qui pouuoit empescher leur conionction fut dissoult par le Pape Eugene iiij. Estant doncques mandée l'Infante, elle entra en Castille l'an 1440. accompagnée de la Royne Blanche sa mere, & de son frere le Prince de Viane, ensemble de plusieurs Seigneurs & prelats. Elle fut receuë, en la ville de Logrogno, par D. Alphonse de Cartagene, Euesque de Burgos. D. Inigo Lopez de Mandoça Seigneur de Hita, & par le Comte de Haro

Grand audace & excez du Connestable de Castille.

1440.

D.Pedro de Velasco. De là le Prince Don Charles s'en retourna en Nauarre auec son gouuerneur D. Iean de Beaumont, lequel, au nom du Prince administroit le Royaume, la Royne sa mere absente. La Princesse, & toute sa cōpagnie arriuerent a Vilhorado, maison du Cōte de Haro, où fut grandement festoyée, & honnorée en magnificence de festins, ieux d'armes, & inuentions rares, & somptueuses, & encor plus en Birbiesca par le mesme Comte. De mesme fit D. Pedro d'Acugna en Duegnas, où le Prince D. Henry vint trouuer son espouse, à laquelle il fit dō de plusieurs beaux ioyaux, & elle à luy, puis s'acheminerent à Vailledolit, où elles s'acheminerent. Au deuant d'icelles sortirēt les Roys, & tous les grands de la cour, qui firent vne magnifique entrée en la ville, & descendirent la Royne, & la Princesse au logis du Roy de Nauarre, & peu apres firent les nopces, lesquelles furent celebrées auec grande pompe, mais la mesauenture de ceste Princesse espousée fut telle, que le Prince Don Henry se trouua impuissant à consommer le mariage, ce qu'elle dissimula vertueusement par longues années.

Nopces de l'Infante de Nauarre.

Le Prince D. Henry froid & impuissant.

L'an 1441. les troubles recommencerēt derechef en Castille pour cause du Con-

ĥeſtable, les Seigneurs confederez eſtoyẽt au Royaume de Tolede, enſemble le Roy de Nauarre, pour ſecourir D. Henry, leſquels entendans que le Roy procedoit contre eux a la rigueur, repaſſerent les monts, reuenants vers Medina del Campo, & Oliuiedo villes du Roy de Nauarre, dont celuy de Caſtille s'eſtoit ſaiſi. Eſtants aprochés de Medina, conſumans le temps en demandes, & reſponces, ceux d'Oliuiedo receurent les gens du Roy de Nauarre, l'armée duquel croiſſoit de iour en iour, ſe vint loger és paſquiers de Medina, a deux traits d'arc de la ville, dans laquelle le Cõneſtable entra auec pluſieurs autres la nuit ſuiuãte auec force caualerie. Dedans ladicte ville le Roy de Nauarre auoit deux cheualiers affectionnés à ſon ſeruice, aſſauoir Aluaro de Bracamont, & Fernand Rejon, auec leſquels il fit en ſorte, qu'vne nuit eſtant de garde le Conneſtable, ne ſe ſouciant de faire les rondes en perſonnes, ils donnerẽt entrée au Roy de Nauarre, par le quartier appellé noſtre Dame de l'Antigna, lequel entrãt auec les Seigneurs confederés furieuſement dedãs la ville auec leurs forces, cõtre leſquelles il ne fut queſtiõ de ſe mettre en deffence: car

le Roy de Castille sçachât assés qu'on n'en vouloit qu'a son Connestable luy cõmanda de se sauuer. Estant euadé, le Roy se retira sur la place de sainct Antolin, sans se donner grand pensement pour ceux qui entroyent, lesquels vindrent incontinent luy baiser les mains. Et le Roy de Nauarre luy fit la reuerence sans luy baiser la main. Puis pour mettre vne bõne fin à ces troubles, les Roys de Castille, & Nauarre, firêt vn compromis en presence de tous les Princes presents, és mains de la Royne Marie de Castille, que le Connestable sortiroit de la Cour pour six années prochaines & consecutiues, qu'il n'escriroit aucunes lettres au Roy, & que par le Connestable seroit baillé quelques places en depost, ensemble son fils: Que le Roy de Castille recompenseroit celuy de Nauarre. Allors commença l'Admiral Don Federic d'estre fort en la grace du Roy de Castille, nõ sans ialousie du Roy de Nauarre, qui en eut volontiers fait du bruit, a sa façon accoustumée: mais son impatience fut retenue par le Comte de Castro son ancien, & fidelle seruiteur, lequel luy remonstra, que cela ne pouuoit redonder qu'au proffit de luy, & des autres Seigneurs de leur ligue:

pour adiouster plus estroit lien a laquelle, il luy conseilla, puis que la Royne Blãche sa femme estoit nouuellement decedée, d'espouser D. Ieanne fille dudit Admiral: continuans tousiours ces Seigneurs a ourdir la ruine du Connestable, laquelle en fin ils virent.

La Royne de Nauarre, despuis qu'elle eut conduit sa fille en Castille, n'en partit plus. Elle estoit Princesse religieuse, & grandement adonnée aux deuotions, & pelerinages, principalement és lieux dediés a la vierge Marie, où elle fit aucuns voyages durant les troubles cy dessus mẽtionnés, en quoy s'occupãt, aduint qu'elle deceda à saincte Marie de Nieua, l'an mil quatre cens quarãte deux, là où son corps a esté enseueli, il est incertain entre les Espagnols: car il ne s'en trouue marque, ny monument en Espagne combien quelle ordonnast, d'estre portée a saincte Marie d'Vxue, & que la prieuré d'Ayuar fut annexée a celle Eglise, ce qui toutesfois n'a pas esté faict. Par la mort de ceste Princesse la succession du Royaume de Nauarre tomba a son fils Charles Prince de Viane, lequel pour lors auoit accompli la xx. année de son aage, nourri par les Sei-

Mort de la Royne Blãche de Nauarre.

1442.

gneurs de Beaumont, de laquelle maison Louys estoit le chef, qui despuis estant fait Connestable de Nauarre, par le Roy D. Iean, fut le premier de ce lignage pourueu de ce tiltre, & dignité. Les Seigneurs de Castille ayans, auec tant de contẽtions, & combats, amené le Cõnestable, & ceux de son parti, au profond des miseres, cõmencerent à se piquer entr'eux, & à se bander en petites ligues & partialités, dõt les amis du Connestable se sçauoyent tresbien seruir. L'Euesque de Segobia D. frere Lopez de Barientos, outre-ce qu'il estoit fort ami du Cõnestable, ayant ou craignant d'auoir diferent, auec D. Iean de Pacheco grãd familier du Prince Don Henry, trocqua son Eueschê pour celle d'Auilla, à cause que le Prince faisoit presque ordinairemẽt sa demeure a Segobia, possible voulut-il que cest eschange seruit de voile a ce qu'il pretendoit finemẽt faire, faisant semblant de hayr, & fuir le Prince D. Henry, lors qu'il auoit le plus d'enuie de s'insinuer en sa grace, y remettre le Connestable, & le retirer de la ligue du Roy de Nauarre. Tost apres D. Pedro Suarez de Tolede Seigneur d'Oropesa, fauorisé par le Prince D. Henry de Castille, se fortifia en cõtenance d'ennemi

Artifices de l'Euesque D. Frere Lopez de Barientos.

dans Talauera: ce qu'estãt sceu par le Roy de Castille, qui se trouuoit lors en S. Marie de Naua, auec le Roy de Nauarre, pour celebrer l'ã reuolu de la Royne D. Blãche de Nauarre defũcte, les deux Roys s'acheminerẽt celle part, auec quelques gẽs de guerre, & contraignirent ceux de dedans de se rendre. De là, tous ensemble allerẽt a Tolede, & par chemin virẽt le Cõnestable D. Aluaro de Lune a Escalona, où le Roy, & la Royne furẽt ses cõperes d'vne fille qu'il eut. Le Roy de Castille estãt a Ramaga fut solicité par le Roy de Nauarre de faire cõstituer prisonniers plusieurs estãs en cour, fauorisans le Cõnestable, luy baillant garde beaucoup plus grãde que de coustume: ce qu'il endura: car il estoit pusillanime, & de cœur nullement Royal, mesme endura que D. Henry Henriques frere de l'Admiral & Ruis Dias de Mãdoça fussent perpetuellemẽt en sa chambre à veiller & espier ce qu'il faisoit, pour en aduertir le Roy de Nauarre, & sõ gẽdre le Prince D. Hẽry. Or est-il croyable q̃ ce fait fut de la ruse de D. frere Lopez de Baneuto n'agueres Euesque de Segobia, lequel tẽdoit à dõner occasiõ aux cõfederés d'vser de quelq̃ grãde rigueur enuers le Roy, par laquelle il appa-

Le Roy de Nauarre aduerti de tout ce que faisoit celuy de Castille.

ruſt qu'ils le tenoyēt en ſeruitude indigne, dont le Roy, & ſon fils le Prince des Aſturies, & autres qu'il vouloit rendre amis du Conneſtable, euſſent cauſe de ſe reſſentir, comme il aduint; car ceſt Eueſque, fort habile homme, fit tant par moyens & inuentions, qu'il gaigna Iean de Pacheco, lequel eſtoit le cœur du Prince D. Henry, & par luy fit remonſtrer, combien eſtoit choſe indigne a luy, de ſe maintenir auec ceux qui traittoyent tant indignement le Roy ſon pere. Par ſemblables perſuaſions fut induit le Prince D. Henry a ſe ſeparer de la ligue; ce qu'il fit finement, ſelon qu'il fut conſeillé par l'Eueſque, le rendant ami du Conneſtable, qui eſtoit preſque deſeſperé, ſe voyant tant pourſuiui. Deſia commençoit d'aparoiſtre l'effect de ce que braſſoit l'Eueſque, en ce que le Cōte Haro s'eſtoit plaint de la ſubiectiō où on tenoit le Roy, & qu'il y remedieroit: & de faict, s'eſtoit acheminé vers le Comte de Plaiſance D. Piero de Velaſco; parquoy le Roy de Nauarre le fit ſuiure pour le prendre, ce qui ne peut eſtre, tellement qu'en peu de iours il amaſſa mille cheuaux, contre leſquels le Roy de Nauarre enuoya mil & cinq cens

lances, conduite par l'Amiral, & le Comte de Beneuent, lesquels menerent auec eux le Prince D. Henry qui ne se descouuroit encores, & seruit de tant, qu'il empescha la rencontre de ces deux parties, les rendant aucunement amis. Pendant qu'ils estoyent en ce voyage, ayãt laissé les Roys en Tordesillas, Pero Aluares Osorio, de la faction de l'Euesque d'Auila, se vint presenter deuant la ville accompagné de force gendarmerie. Ces choses donnerent grand soupçon au Roy de Nauarre, & à ceux de sa ligue, qu'il y auoit quelque coniure contre luy, & ne sçachant bien encor descouurir qui, & qu'els estoyent les coniurés, pour s'en mieux certifier, il enuoya prier le Prince D. Henry de venir a Tordesillas, à fin de conferer ensemble pour acheuer d'acabler du tout le Connestable, selon qu'ils auoyent conuenu ensemble. Le Prince ayant eu sur ce l'aduis de l'Euesque, qui ne demandoit pas mieux, s'y en vint, auec dessein de manifester au Roy son pere la ligue qu'il auoit nouuellement faicte. Arriuãt a Tordesillas auec l'Euesque d'Auila, & Iean de Pacheco, ils furent receus par le Roy de Nauarre, auec grande demonstration de ioye. Pour lors il n'y eut

moyen de conferer ensemble, ny parler d'affaires, car on estoit sur le point de celebrer les nopces d'entre le Roy de Nauarre, & la fille de l'Amiral D. Federic Henriques, qui se preparoyent amples, & magnifiques a la Tour de Lobaton, où tous s'acheminerent.

Ce mariage fut accompli au grand regret du Prince de Viane Don Charles, au preiudice duquel le Roy D. Iean retenoit, & ne se vouloit dessaisir du Royaume de Nauarre, lequel estoit son propre heritage maternel, dont suiuirẽt plusieurs troubles. Ceste Princesse nommée D. Ieanne, estoit du sang Royal de Castille, d'autant que l'Amiral D. Federic son pere estoit fils de D. Alphonse Henriques, & petit fils de D. Federic maistre de sainct Iacques, lequel, par le commandement du Roy D. Pedro le cruel son frere, fut tué à Seuille. En mesme temps D. Fernand d'Aualos, chambellan de l'Infant Don Henry d'Arragon, fut enuoyé pour amener a Cordoue D. Beatrix sœur du Comte de Beneuent D. Alphonse Pimentel, promise à l'Infant son maistre: en laquelle cité se celebrerent ces autres nopces: & de ce mariage de D. Hẽry frere au Roy de Nauarre & de D. Bea-

trix, fut procrée D. Henry d'Arragon, appellé l'Infant de la fortune, ou fortuné, lequel vint a estre Duc de Segorbe.

La Cour de Castille retournée de la Tour de Lobaton a Tordesillas, on commença à traitter des affaires du Cõnestable, sur quoy le Prince D. Henry remõstra au Roy de Nauarre, qu'il seroit bon : pour determiner sur choses tãt importãtes, que tous ceux de la ligue se trouuassent ensemble, ce qui pleut au Roy de Nauarre. Et pource q̃ le lieu de Tordessillas estoit trop petit, fut assigné le lieu de Areualo. Or desiroit grandement l'Euesque d'Auila : que le Roy, & le Prince, pere, & fils peussent librement conferer ensemble, ce qui estoit tres-dificille: car au tour de la personne du Roy de Castille, en sa chãbre, & par tout y auoit espies mises par le Roy de Nauarre, qui prenoyent garde a ce qu'il disoit, & faisoit, toutesfois l'Euesque trouua moyẽ de luy faire entendre, qu'il contrefit vn peu le malade, & que son fils, sous ombre de le visiter, luy pourroit dire plusieurs choses qui luy plairoyent. Le Roy tint le lit quelque temps, & par tel moyen le Prince eut opportunité de luy descouurir la nouuelle ligue, & l'asseurer que le Connestable

qu'il auoit chassé le deliureroit encor de la captiuité, en laquelle on le tenoit: dequoy se resiouit tellemẽt le Roy, qu'il ne se peut tenir de donner signe exterieurement d'auoir conceu quelque extraordinaire esperance, ce qui donna soupçon aux gardes, que le pere & le fils auoyent eu propos de grande consequence ensemble: pource en aduertirent le Roy de Nauarre, lequel se doubtoit fort de l'Euesque. On fit demander au Roy, par l'Admiral, quelles bonnes raisons luy auoit dites le Prince son fils, dequoy il s'estoit tãt resiouy: Le Roy couurant sagement ce qu'il sçauoit, respondit, que c'estoyent comptes de folies, & bayes de ieunesse, l'assemblée d'Areualo ne se peut tenir par les menées de l'Euesque, puis peu apres le Prince se descouurit ennemi de son beau-pere le Roy de Nauarre. Voyant doncques le Roy de Nauarre quels estoyent les desseins du Prince, & qu'il falloit venir a la force, ils assemblerẽt gens de toutes parts, comme le Prince faisoit de son costé, le Roy de Nauarre ayant assemblé plus de deux mille cheuaux, emmena le Roy de Castille a Portillo, & l'ayãt illec laissé en la garde du Comte de Castro, tira le chemin de Burgos, deliberé de

combatte le Prince, toutesfois il n'y eut que simple escarmouche, pendant qu'on perdoit temps pour pacifier le tout, le Roy de Nauarre se voyant le plus foible, desloгea sans trompette la nuit, & se retira en Palencuela. Le Roy de Castille mal gardé en Portillo, sous semblãt d'aller a la chasse, eschapa au Comte de Castro, & vint a Vailladolit, où l'Euesque d'Auila le vint trouuer incontinent. Le Roy D. Iean de Nauarre, l'Amiral, & le Comte de Beneuent se virent lors reduits bien bas, prindrent resolution de s'en retirer chacun a leurs terres, & illec attendre l'euenement des choses: parquoy le Roy de Nauarre, qui despuis quelques années n'auoit veu le Royaume de Nauarre, s'y en alla, auec intention de se pouruoir là d'hommes, & de tous moyens, pour faire en bref vne puissante armée, pour entrer en Castille contre ses aduersaires.

Estant arriué en son Royaume, il garnit auant toutes choses, ses places frontieres, de ce qui estoit necessaire, pour resister aux entreprises du Roy de Castille, lequel toutesfois ne se soucioit gueres de le poursuiure en Nauarre, ains tendoit seulement a le despouiller luy & les siens, de ce qu'ils

possedoyent en Castille, & tout premierement mit en sa main Medina del Campo, & Oliuedo : puis la ville de Pignafiel fut prise par force, & mise à sac: Roa, & Areuda de Dierro ouurirent les portes au Prince, lequel, & le Connestable, n'ayans plus qui leur fist teste en Castille la vielle, passerent en Andalousie, contre l'Infant Don Henry, le contraignant de s'enfuir au pays de Marcia, où il s'enferma dans Lorca, & là se fit fort, iusques à ce que le Prince se fut retiré en Castille, & lors il passa en Arragon se ioignant au Roy de Nauarre son frere, lequel ramassoit gẽs pour retourner
1445. en Castille. L'an 1445. moururent les Roynes Leonor de Portugal, & Marie de Castille, sœurs du Roy de Nauarre, non sans soupçon de poison : celle de Portugal fut portée de Tolede, où elle deceda, au monastere de S. Marie de la bataille: la Royne D. Marie, morte en Villacastin, bourgade de Segobia, fut enterrée au monastere de Guadalupe. Presque en mesme tẽps mourut Lopez de Mãdoça Archeuesque de S. Iacques. Sur le printemps retourna en Castille le Roy de Nauarre, par l'endroit d'Atienca accõpagné de quatre cẽs hommes de cheual, & six cens pietons, & d'ar-

tée print Torriia, Alcala de Henares, Alcala la vieille, & sainct Torquat, là où arriua l'Infant D. Henry son frere, auec cinq cens hommes d'armes. Ces nouuelles firēt passer le Roy de Castille de Medina au Royaume de Tolede, où ayant assemblé le plus de gens qu'il peut, il se dressa la part où il pensoit trouuer le Roy de Nauarre: approchant d'Alcala de Henares, la ville luy fut rendue, & là se presenta le Roy de Nauarre, pour combatre, mais celuy de Castille ne voulut accepter la bataille: parquoy le Roy de Nauarre, & D. Henry passerent le port, où mont de la Tablada, & menerent leur armée à Oliuiedo, où leur estant les portes fermées, & fait resistance, ils entrerent par force, puis ayant fait informer contre les coulpables, le Docteur Fuente, & deux autres gentilshommes furent condamnés à mort, & publiquement executés. Le Roy de Castille s'estant mis à la trace de celuy de Nauarre, vint camper aux molins des Abbés, à vne petite lieüe d'Olmedo, ayant en son armée le Prince son fils, le Cōnestable, le Comte d'Albe, D. Inigo Lopez de Mādoça, puis se vint ioindre le Cōte de Haro. D'autre part l'Amiral, les Cōtes de Beneuēt, & de Castro

D.Pedro de Quignones, D. Iean de Tobar, mandés par le Roy de Nauarre, entrerent en Oliuedo, auec mille cheuaux, lesquels adioints à ceux que le Roy de Nauarre, & l'Infant auoyent amenés, & recuillis, faisoyent nombre d'enuiron deux mille cinq cens cheuaux. Estant les choses en termes d'estre decidées par vne ineuitable bataille, le Roy de Nauarre n'ayant enuie de se mettre en hazard, fit demander parlement au Roy de Castille, de quelques cheualiers d'vne part & d'autre: ce qu'estât accordé l'Amiral & le Comte de Beneuét d'vne part, & Euesque de Cuenca, & le Connestable d'autre, conferant ensemble plusieurs fois, & a diuers iours, ne demandant, quasi, le Roy de Nauarre plus autre chose, sinon, qu'on luy restituast ses terres, & estats, comme aussi a l'Infant D. Henry, au Comte de Castro, & autres de sa ligue: mais quant au gouuernemēt du Royaume & querelles du Connestable, il ne s'en faisoit aucune mention. L'Euesque Lopez de Bariento vsant de ses ruses accoustumées, dilayoit, & prolongeoit le pourparler tant qu'il pouuoit, sçachant qu'en peu de iours deuoit arriuer au cāp D. Guittiere de Sotomajor maistre d'Alcantara, auec

six

six cens hommes de cheual, par lequel rẽ-
fort le Roy de Castille se trouuant supe-
rieur en toutes sortes, il esperoit de voir
ses ennemis de tout point defaits, & con-
trainćts de se rendre a la merci d'iceluy, &
de son Connestable. La conference finie,
sans aucune conclusion, le Roy de Nauar-
re, & ses confederés, enuoyerent au camp
messire Lopez d'Angula, & le licẽcie Cuel-
lar son chancelier, remonstrer au Roy de
Castille les maux, & pertes qui s'ensui-
uroyent d'vne bataille, a laquelle le Con-
nestable, ne se souciant que de son interest
particulier, aspiroit tiranniquement, pour
le fruit qu'il esperoit de la mort des meil-
leurs cheualiers de Castille : partant qu'il
feroit chose digne de luy, de chasser cest
homme arrogant de l'authorité qu'il te-
noit indignement, & ordonner qu'ils fus-
sent ouys en iustice, en quelque cité, ou au-
tre lieu de son Royaume, là où ils se trou-
ueroyent en equipage de paix, ne menans
chacun que dix hommes sur mules: Autre-
ment, protestoyent de faire leurs plaintes
au Pape, & que les malheurs qui auien-
droyent de là en auant, seroyent par sa
faute. Le Roy respondit, qu'il y pouruoye-
roit, & voulut que ceste demande fut bail-

lée par escrit. Deux iours apres, estant allé le Prince D. Henry recongnoistre la place d'Oluiedo, auec quelque nombre de cheuaux legers, fut chargé d'autant d'ennemis sortis de la ville, qui luy firent honteusement reprendre la route du camp a bride aualée, ce qui despleut si fort au Roy son pere, qu'à l'instant, sans vouloir plus ouyr parler d'accord, il fit desployer son estandart, & mettre ses gens en esquadrons, & ordonnance de bataille, tenant l'auangarde le Connestable, auec huit cēs hommes d'armes, & luy l'arriere garde, où estoyent six cens hommes d'armes, sans les gens, qui, en grand nombre, estoyent disposés chacun en son ordre, lesquelles il fit tenir fermes l'espace de plus d'vne heure, a la veuë de la ville d'Oluiedo, attēdant que le Roy de Nauarre sortist contre luy: lequel indigné de ceste brauade, encor qu'il n'eust forces esgalles à celles de son aduersaire, toutesfois, cōme Prince courageux, voulut sortir, contre l'aduis de plusieurs, au combat, estāt desia assés tard, opposant l'esquadron, que luy, & le Comte de Castro conduisoyent au Prince D. Henry de Castille: & l'Infant d'Arragon frere du Roy de Nauarre, l'Amiral, le Comte Be-

Le Prince D. Henry mis en fuitte.

nauent, Pedro de Guignones, & Ferdinãd Lopez de Saldaigne auec le reste de leurs forces contre le Connestable de Castille. Lors commença la bataille enuiron deux heures auant soleil couché, où le Roy de Nauarre & ceux de sa suitte, quelque bon deuoir qu'ils fissent, demeurerent vaincus: & bien print que la nuit se trouua prochaine, qui separa la meslée, & empescha les victorieux de poursuiure plus outre leurs ennemis : de maniere, qu'encor qu'il y fust combatu auec grande obstination, si ne mourut-il sur le champ, que fort peu de gens, & enuiron deux cens de ceux qui auoyent esté blecés à la bataille. Le Roy de Nauarre, & son frere D. Henry, qui fut griefuement blessé a la main gauche, se retirerent à Oluiedo: le Comte de Benauent fuit iusqu'à Pedraza: l'Amiral fut prins par vn Escuyer nommé Pierre de Carrera, lequel neantmoins le rendit luy-mesme en sa maison de la Tour de Lobatõ. Plusieurs grands Seigneurs, & autres furent prins au nombre de plus de deux cens, entre lesquels les principaux furent le Comte de Castro, & vn sien fils nommé D. Pedro de Sandoual, messire Alphonse d'Alarçon, Don Henry Henriques frere de l'Amiral,

Ferdinand de Qnignones, Diego de Londogno fils de Sancho Rodrigo d'Aualos, nepueu de D. Ruy Lopez d'Aualos, iadis Connestable de Castille, & D. Pedro de Quignones: mais cestuy cy trouua moyen de se sauuer. Le reste de l'armée des Colligues se sauua en diuers endroits, sans estre poursuiuie, a la faueur de la nuit. Le Roy de Castille fort ioyeux de ceste victoire, despecha par tout son Royaume lettres, commandant qu'on en fit signes de ioye, & fit edifier vne chapelle au lieu de la bataille, qu'il nomma du sainct Esprit de la bataille: & ayant le iour apres, enuoyé a Vailledolit Guttieres Sanches d'Aluarado, prisonnier, la nuit mesme du combat, luy fit illec trancher la teste. Auant minuit, le Roy de Nauarre, & l'Infant son frere sortans d'Oluiedo, auec tout ce qu'ils peurent emmener, prindrent le chemin de Portillo, & par Fuente Duegna paruindrét à Daroca, & de la à Calataiub, où l'Infant D. Henry mourut de sa blessure qu'il auoit receue en la main, laquelle s'estoit enflammée: son corps fut pour lors mis en la chapelle de D. Iean de Lune de celle cité, & despuis trãsporté à Poblete, où gist le Roy D. Ferdinand. Il laissa sa femme D. Beatrix

Guttieres d'Aluarado decapité.

Mort de l'Infant D. Hẽry d'Aragon.

enceinte, laquelle despuis acoucha d'vn fils qui fut nommé D. Henry d'Arragon, & par surnom l'Infant Fortuné : la mort d'iceluy fut d'autant plus griefue au Roy de Nauarre, qu'elle aduenoit en temps fort importũ, apres la perte d'vne bataille: ioint que se voir priué d'vn tel frere, estoit vn accessoire a la douleur qu'il portoit de la mort recente de ses deux sœurs Roynes de Castille & de Portugal, ne restans plus, de tant d'enfans, qu'auoit laissés le feu Roy D. Ferdinand, que luy, & son frere D. Alphonse Roy d'Arragon, lequel estoit residát, presque tousiours, à Naples, & n'auoit aucuns legitimes enfans. Par ceste desconuenue fut le Roy de Nauarre totallement abandonné des Seigneurs de Castille, de sa ligue, lesquels se retirerẽt chacun en son quartier, pour dõner quelque ordre a leurs affaires: mais le Roy de Castille victorieux les poursuiuit a toute rigueur de iustice, les faisant declarer rebelles, aplicquant leur bien a sa couronne, sans espargner aucun: le Prince D. Henry neantmoins fit tant, que l'Amiral Don Federic fut mis hors du roole des condamnés, mais non sans grandes dificultés. Dans le chasteau de Medina de Rioseco estoit D. Theresa de Quigno-

nes, auec la Royne D. Ieanne espouse du Roy de Nauarre. Le Roy estant là venu, receut la place, auec fauorables partis a ces dames, par l'intercession du Prince, lequel conserua les biens, estats, & famille de l'Amiral, a la charge, qu'il retourneroit au seruice du Roy, dans quatre mois: neãtmoins la Royne D. Ieãne demeura en la puissance du Roy de Castille: par ce moyen fut tellement dissipée la ligue contre le Connestable, qu'il n'y eut ville, ny chasteau des coniurés, qui ne fut rendue en la puissance du Roy, ny aucũ personnage de nom, qui osast comparoistre, ny s'y opposer, ains se retirerent les vns en Nauarre, les autres és lieux les plus eslongnés, & moins frequẽtés par la cour, l'Amiral, le Comte de Benauent, D. Diego Mãriquez gouuerneur de Leon, D. Pierro de Quignones, & Iean Tobar, furent de ceux qui prindrẽt la route de Nauarre: à raison dequoy le Roy craignant quelque entreprise de ce costé là, vint à Burgos. Ainsi le Connestable Don Aluaro de Lune deliuré de si grands ennemis, reuint en plus grand credit qu'auparauant, & d'administrateur de S. Iacques qu'il auoit esté, fut fait maistre de cest ordre, lesquels honneurs ne furent qu'apast

Le Connestable en plus grand hōneur que parauant.

de malheur qui le pourſuiuoit, pour le precipiter en extreme miſere. Il entretenoit l'amitié des Princes de Portugal, comme pour vn dernier refuge: & au temps de ceſte guerre, auoit impetré au Roy de Caſtille, ſecours de mille & ſix cens cheuaux, & deux mille hommes de pied, leſquels D. Pedro troiſieſme Conneſtable de Portugal, fils de l'Infant Don Pedro regent du Royaume, ieune Prince de dix ſept ans, amena à Majorca apres la bataille, qui furent receus, & feſtoyés gracieuſemēt: mais pource que le beſoin de s'en ſeruir ceſſoit, on les r'enuoya payés & bien contents. En ce voyage le Conneſtable traitta, auec les Portugais, de faire eſpouſer au Roy ſon maiſtre, veuf deſpuis cinq mois, D. Iſabel fille de l'Infant D. Iean, defunt maiſtre de ſainct Iacques de Portugal, ſans en rien communiquer au Roy meſme, tant preſumoit il auoir de puiſſance ſur luy. Ce mariage, auec autres choſes, furent deſpuis cauſe que le Roy le print en haine mortelle.

Secours de Portugal pour le Roy de Caſtille.

Commencement de la haine du Roy de Caſtille contre ſon Conneſtable.

Le Prince D. Henry, & pluſieurs autres cheualiers conſiderans la grande perte qui ſeroit, ſi tant de grands Seigneurs, & excellens cheualiers demeuroyent eſtranges

de Castille, firent en sorte vers le Roy, qui de soy mesme estoit assés patient, & traictable, qu'ils obtindrent vn pardon general, pour tous ceux qu'ils auoyent portés les armes auec le Roy de Nauarre, auquel notamment restoyent les articles suiuãts, concernans l'Amiral & Comte de Benauent, assauoir.

Rapel & pardon aux Seigneurs refugiés en Nauarre & ailleurs.

Que pardon estoit octroyé a l'Amiral, lequel reuiendroit en Castille, quand il auroit congé du Roy, & se retireroit en sa maison de la Tour de Lobaton, en laquelle, & aux confins, & limites d'icelle, il seroit confiné pour deux ans.

Le Comte de Benauent auroit pareil arrest en sa maison de Benauent, pour autres deux ans, & qu'il retireroit en sa garde, & charge la Royne de Nauarre D. Ieanne, sans la laisser partir, mesme apres les deux ans expirés, sans mandement du Roy, & consentement du Prince Don Henry, & apres que le Comte mesme, & l'Amiral auroyent presté le serment de fidelité a l'auenir au Roy, & promis le seruir contre toutes personnes du monde, selon que requierent les loix de Castille.

Ces choses passées en ceste maniere, le Roy estant à Burgos, donna a D. Iean Pa-

checo, en faueur du Prince D. Henry son fils, le Marquisat de Villena.

Allors non seulement le Roy de Nauarre, mais son fils le Prince D. Charles, & mesme D. Alphonse d'Arragon maistre de Calatraua, perdirẽt a ce coup tout ce qu'ils auoyent en Castille.

De la maistrise de Calatraua le Roy de Castille en pourueut a Auila, Don Pedro Giron frere de D. Iean de Pacheco, & D. Alphonse, qui s'estoit retiré en Nauarre auec son pere, declaré descheu, & priué d'icelle: neantmoins Don Iean Ramires de Guzman grand commandeur de l'ordre, se fit intituler maistre, contre Don Pedro Giron: lequel desbat s'apointa puis apres, par l'entremise, & authorité du Prince, & autres grands Seigneurs de Castille. Estãt le Roy de Castille à Tolede, il osta le gouuernemẽt de la cité a Pere Lopez d'Ayola, d'autant qu'il estoit partisant du Roy de Nauarre, & la donna a Pedro Sarmiento.

Cependant le Roy de Nauarre (qui aussi estoit comme regent en Arragon, en l'absence du Roy Don Alphonse son frere) se pouruoyoit de deniers, & tous autres moyẽs, pour renoueller la guerre en Castille, où il tenoit encor deux places for-

tes:assauoir, Atienca, & Torrijo: & par le moyen du Comte de Foix son gẽdre Gaston, qui auoit espousé sa seconde fille D. Leonor a qui puis apres escheut la succession du Royaume de Nauarre pretendoit de tirer quelque notable secours. En Atiença estoit capitaine messire Rodrigo de Robelledo, auec deux cens hommes de cheual, & quatre cens pietons: lesquels par continuelles courses, tenoyent le pays au long, & au large, a plusieurs lieux a l'ētour, en alarme, tuans, bruslans, & emmenans tout ce qu'ils rencōtroyent, dont les plaintes ordinaires estoyent faictes souuent au Roy de Castille: parquoy furent ordōnées quelques compagnies de caualerie en ceste part, pour reprimer ces coureurs, iusques a tant qu'on eut mis vne iuste armée ensemble, pour assieger la place. Pour mieux donner ordre, & vaquer a ceste guerre: le Roy accorda quelques petites querelles, que le Prince son fils mouuoit, & octroya liberté a l'Amiral, & Comte de Benauent de leurs personnes, les restituant librement en leurs terres, & estats: & en outre permit que la Royne D. Ieanne, espouse du Roy de Nauarre, seroit mise és mains de son pere, & par luy gardée, ius-

ques a ce qu'il seroit ordonné, par le Roy de Castille, de la rendre au Roy son mary: fut aussi fait pardon a D. Diego Gomes de Sandoual, retenant toutesfois le Roy, les forteresses d'iceluy pour deux ans: mesme pardon octroyé a ses fils, ces choses ainsi ordonnées, le Roy de Castille vint au siege de Atienca laquelle fut batue, & assaillie furieusement, auec engins, & machines à l'antique, & aussi bombardes de fer, n'estant la bronse, ou la fonte encor en vsage en Espagne: tellement que Rodrigo de Reboledo, capitaine de la garnison, se voyant pressé, fit entendre au Roy de Nauarre, que s'il n'estoit secouru, il ne pouuoit tenir long temps. Sur quoy le Roy de Nauarre, qui n'estoit en equipage de pouuoir faire leuer le siege, enuoya proposer quelques moyens de trefues a celuy de Castille, lesquelles furent accordées à cōdition, que les deux villes d'Atienca, & Torrijo, seroyēt mises és mains de la Royne Marie d'Arragon, pour quelque espace de temps limité: durant lequel seroit aduisé aux moyens d'vne bonne paix entre les deux Roys: & où leurs differēts ne se pouroyent accorder que la Royne remettroit les deux places entre les mains de son

Siege de Atiença.

beau-frere le Roy de Nauarre. Par-ce moyen cessans les armes, le Roy de Castille entra en la ville d'Atienca, là où meu par on ne sçait quelle occasion, sans auoir esgard a ce qui auoit esté capitulé, il fit saccager, & ruiner quelques maisons, & mettre le feu en autres, dont bonne partie de la ville demeura bruslée: dequoy le Roy de Nauarre fut fort offencé, & ne voulut plus demeurer a l'accord, ny bailler les chasteaux, & places a la Royne Marie d'Arragon, reprochât au Roy de Castille, qu'il auoit faussé sa promesse: & manda à ses gẽs, qu'ils exerçassent toute la rigueur des armes, faisant du pis qu'ils pourroyent en Castille, ce qu'ils firent, & auec tels excés, que le Roy de Castille renuoya, l'an 1446. Don Charles d'Areillan, Seigneur de Los Cameros, grand & renommé capitaine, pour s'opposer aux pilleries, & courses des Nauarrois d'Atienca: auec trois cens lances, & contre ceux de Torijo D. Alphonse Carillo d'Acugna nouuellement pourueu de l'Archeuesché de Tolede, mais ceux de Torijo ne faisoyent pas grand comte dudict Archeuesque, ne laissans de courir le pays, & emmener en leur fort grãde quantité de butin: ce que sçachant le Roy de

Colere du Roy de Castille.

1446.

Castille commenda a D. Inigo Lopez de Mandoca, que prenant les forces de l'Archeuesque auec autres nouuelles qui luy furent ordonnés, il continuast d'assieger la ville de Torrijo, estant ja assés auant en l'année 1447. le siege fut long encor qu'elle fut furieusement batue: car messire Iean de Puelles qui la deffendoit, estoit vaillăt, & experimenté capitaine, toutesfois la continue le mina tellement, que se voyant de iour à autre defaillir les hommes, les viures, & autres munitiõs necessaires pour soustenir vn siege, & n'ayant esperance du secours du Roy de Nauarre, il se resolut de rendre la place, à conditions fort honnorables, se retirant auec les siens, & ses hardes sauues en Arragon: demeurant tousiours la ville & chasteau d'Atiença en la puissance des Nauarrois, lesquels, malgré D. Charles d'Areillan, sortoyent, & couroyent le pays: & d'auantage prindrent la Peigna d'Alcaçar, forteresse au territoire de Soria, d'où ils fourageoyent faisant grand butin de bestial, & autres choses à foison, qu'ils enuoyent vendre en Arragõ, où ils auoyent leur retraitte, & aport assuré, comme en pays appartenant au frere de leur Prince, qui lors estoit à Naples biẽ

1447. Siege de Torijo.

aduerti, a son grand regret de tous les troubles de Castille & Nauarre: auquel il s'employoit en tout ce qu'il pouuoit, pour les appaiser, par lettres, & Ambassades, fauorisant neantmoins, plus son frere D. Iean Roy de Nauarre. Le Roy de Nauarre estât venu aux Estats du Royaume d'Arragon, qui se tenoyent en Sarragosse, pour presider comme gouuerneur general en l'absence du Roy son frere, fut sommé par le docteur Surban, & vn Alcaide de cour Ambassadeurs enuoyés par le Roy de Castille, de deliurer la place d'Atienca, suiuât ce qui auoit esté accordé: lesquels Ambassadeurs se plaignerêt aux Estats, de ce que les pillars qui endommageoyent le pays de Castille, auoyent refuge & retraicte en Arragon: a quoy fut respôdu, que par Ambassadeurs expres ils feroyent responce au Roy de Castille: & tost apres furent despechez l'Euesque de Tarassonne Don Iaques de Luna, & D. Iean de Ixar, lesquels trouuerent le Roy a Soria, auec charge de traiter la paix. Le Roy de Castille leur fit entendre qu'ils le suiuissent a Vailledolit, où il estoit pressé d'aller: ce qu'ils ne voulurent faire, pour-ce s'en retournerent a ago e. sans rien faire.

Sur le commencement de l'année 1448. 1448.
les Ambassadeurs vindrent derechef trouuer le Roy de Castille à Vailledolit lesquels ayant traitté de plusieurs choses, cõclurent en fin vne tresue de sept mois entre Castille & Nauarre : dequoy les garnisons Nauaroises n'ayans eu aduis assés tost, surprindrent la ville de saincte Croix de Campero, appartenant a Lopez de Royas, lequel ils emmenerent, sa femme, & plusieurs autres personnes. Le Roy de Castille enuoya en Nauarre sommer le Prince Charles en consequence de la tresue pour restituer S. Croix, ce qui fut fait.

En ce temps deux Castillans se retirerent en Nauarre assauoir l'Amiral de Castille & le Comte de Castro, lesquels furent les tres-bien receuz, & cheris par le Roy de Nauarre, qui les emmena en Saragosse, auec luy, où il fut aduisé que l'Amiral passeroit à Naples vers le Roy d'Arragon, pour luy faire entendre tout l'estat du gouuernement de Castille, & le solliciter de venir en Espagne, pour leur ayder a recouurer leurs rangs, terres & dignités, ou bien qu'il permist qu'ils se peussent seruir des forces & moyẽs d'Arragon.

suiuant ce conseil l'Amiral s'embarqua à Barcelone, & passa à Naples, où ils fut bien recueilli par le Roy D. Alphonse, & escouté en sa requeste, que ne pouuant luy mesme venir en Espagne ainsi qu'il desiroit, il despecha lettres, & mandements aux Estats d'Arragon, de fournir au Roy de Nauarre son frere, gens armes, viures, deniers de ses rentes, & tout autre chose en telle quantité qu'il auroit besoing pour faire la guerre au Roy de Castille. Auec telle prouision s'embarquerent l'Amiral & les siens pour retourner en Espagne, ayant receu dons & presents, & tout autre bon traitement arriua vers le Roy de Nauarre; lequel fort content de si fauorable despeche, conuoqua les principaux hommes d'Arragon à Sarragosse, & leur notifia le mandement de leur Roy : sur quoy les Arragonnois ayant eu conseil, supplierent le Roy de Nauarre de ne les mettre point en querelle cōtre Castille, auec lequel Royaume ils desiroyent conseruer la paix, tant qu'il leur seroit possible. Plusieurs remonstrances, prieres, & protestations leur fit là dessus le Roy de Nauarre, pour les persuader : mais il ne peut gaigner sur eux qu'ils allassent à la guerre auec luy : il en tira neātmoins

moins les sommes de deniers qu'il voulut, & puis qu'il ne pouuoit les induire en general, practiqua plusieurs cheualiers particuliers, desquels il en tira seruice : & pour se faire voye plus ample, & aisée a ce qu'il pretendoit, estant assés aduerti des insolences, & folies du Connestable de Castille, au grand desdain de la noblesse Castillane & dont nous parlerons peu apres pour vous dire que l'an 1449. le temps des 1449.
tresues entre Castille, & Nauarre estant fini, les garnisons d'Atiença, & de la Pegna d'Alcaçar commencerent a courir la campagne, faisans la plus cruelle guerre qu'on sçauroit imaginer. Le Roy de Nauarre fort ioyeux, de ce que le Comte de Benauent s'estoit sauué en Portugal pour la crainte qu'il auoit du Connestable de Castille & dont celuy de Nauarre esperoit tirer secours, assembla toutes ses forces sous la conduite de D. Pedro Vrrea, Don Iean Fernandes de Heredia, messire Rodrigo de Rebolêdo, D. Fernand, & D. Diego enfans du Cõte de Castro, & du Iustice d'Arragon, contre la ville de Cuenca. Ordonnant pour chef general son fils bastard D. Alphonse d'Arragon n'agueres maistre de Calatraua. L'armée pouuoit estre de six

mille hommes, tant de pied que de cheual lesquels apres auoir seiourné quelque espace de temps au siege ne la peurēt forcer, aussi qu'ils entendirent que le Connestable de Castille venoit pour secourir la ville, laquelle estoit defendue par l'Euesque D. Frere Lopez de Bariento meilleur hōme de guerre, que theologien. Au costé de Requeua, & Vtiel enuoya le Roy de Nauarre D. Baltasart fils du Comte d'Huelua auec deux cens cheuaux, & cinq cens hōmes de pied, lesquels courant la riuiere de Xorquera, fit butin d'enuiron dix mille chefs de menu bestail: a la recousse desquels estant sortis les habitans de Requeua, & Vtiel, ils furent combatus & defaits, demeurāts trēte de leurs cheualiers morts sur la place, & septante qui furent emmenés prisonniers par les Nauarrois, auec grand dissipation du surplus.

Defaicte des Castillans par les Nauarrois & Arragonnois.

Puis essaya par tous moyens d'atirer le plus qu'il pouroit des Seigneurs de Castille, leur faisant remonstrer que s'ils enduroyent plus long temps le ioug du Connestable qui estoit forcené de gouuerner, ils s'en repentiroyent tard, & lors qu'ils ne pouroyent plus euiter leur malheur, & la ruine de leurs maisons, qu'iceluy brassoit,

n'ayant autre but, que d'exterminer les grandes & puiſſantes familles de Caſtille, pour y eſtablir ſes familiers, & gens de ſa façon. Sur tout deſiroit le Roy de Nauarre d'amener a ſon parti le Comte de Haro D. Pedro de Velaſco, bon cheualier aymant iuſtice, riche & puiſſant de biens, & d'amis, & auquel deſplaiſoit la deſreglée ambition du Conneſtable, & l'inique priſon de tant de gens de bien. Or pour l'auoir de ſon coſté, il luy donna l'eſperance de marier ſon fils le Prince Charles a la fille d'iceluy : tellement que la ſplendeur de l'eſtat Royal où D. Pedro verroit ſa fille, ſi le mariage s'accompliſſoit, l'esbloyt & luy fit dreſſer les oreilles. Cela aucunement accordé, ils enuoyerent gens prudents, & auiſés vers le Prince D. Henry, & ſon grãd amy le Marquis de Vilena D. Iean de Pacheco, & ſon frere D. Pedro Giron maiſtre de Calatraua vers D. Inigo Lopez de Mendoça Marquis de Santillana, D. Pedro d'Eſtuniga Comte de Plaiſance, & vers D. Rodrigo Manriques grand commandeur, & qui ſe faiſoit appeller maiſtre de ſainct Iacques, à fin de les faire ioindre a ceſte nouuelle ligue contre le Conneſtable, a quoy ils monſtrerent d'entendre, &

y auoit grande apparence, qu'à ceste fois le Connestable seroit de tout point exterminé: mais tous beaux commencemens n'ont pas la suite de mesme. Le Roy de Grenade aduerti de toutes ces menées, enuoya offrir d'estre de la partie, promettant qu'il entreroit par l'Andalousie, auec toute la force de Grenade pour la fauoriser.

Offre du Roy de Grenade.

Le Prince Hery de Castille laissant Toledo retourna a Segobia, & ayant assigné iournée aux Seigneurs pratiqués par le Roy de Nauarre, & Comte de Haro a la Crugna, maison de Pero Lopez de Padilla, aresterent là de mettre leurs gens en ordre, pour se trouuer tous ensemble en tẽps determiné, à fin de commencer la guerre contre le Connestable: le Prince Castillan fut pres, & ne tarderent gueres à se ioindre a luy le Comte de Haro, & le Marquis de Santillana, mais les autres ne comparurent point, mesme le Roy de Nauarre ne se trouua en equipage pour marcher si tost: parquoy l'entreprise fut rompue, & s'en estant retournés chacun en son quartier, le Prince D. Henry s'acorda auec le Roy son pere comme aussi fit le Comte de Haro, & Marquis de Santillana: & fut par

mesme moyen rompu le traité de mariage du Prince D. Charles de Nauarre auec la fille du Comte de Haro. L'Amiral, & Cõte de Castro firent aussi leur apointement, lequel ne dura gueres, car le Prince Don Henry auoit ses oppinions a part; lequel soustenant le maistre de Calatraua D. Pedro Giron, contre D. Alphonse d'Arragon, rendit les efforts qu'il fit, pour entrer en la maistrise, inutiles & vains. L'Amiral de Castille, & Comte de Castro, ne pouuant demeurer en seurté de leurs personnes en Castille, retournerent en Nauarre, 1451.
& aussi pour-ce qu'on leur tenoit peu, de beaucoup de choses qu'on leur auoit promises : le Roy de Castille, estant comme sembloit de bõ accord auec le Prince son fils, pour faire la guerre au Roy de Nauarre, baille au Cõnestable de Castille le gouuernement de la ville de Toledo, cependant le Prince s'acheminoit vers la frontiere de Nauarre auec son armée Castillane, laquelle entra par l'endroit de Viane, qu'elle ne peut forcer, ayant le Roy de Nauarre bien pourueu & muni toutes les places de la frontiere, partant passa à Torralba, la garnison duquel lieu faisant vne rude saillie sur les Castillans, les mit presque

en desordre, estant capitaine dans Torralba D. Iean de Beaumont prieur de sainct Iean du Royaume de Nauarre. Somme il fit si bien qu'ils desemparerent, & allerent par le quartier de Berrueça, mirent le siege deuant la cité d'Estella, dãs laquelle estoit capitaine, & gouuerneur pour le Roy de Nauarre Lopez de Baquedam, là vint le Roy de Castille se ioindre auec le Prince son fils, amenant grande puissance quant & luy. Il est croyable que ce fut en ce voyage, que le chasteau de Buradon fut prins, & rasé: dequoy le Prince D. Charles, qui auec le conseil Royal gouuernoit le Royaume en l'absence du Roy son pere, fut si marri, a cause que c'estoit la meilleure forteresse de Nauarre, qu'il estima que c'estoit fait du reste du Royaume: & dit on que cõme hors d'esperãce, il print vne deuise de deux leuriers rongeans vn os, signifians pour l'os, le Royaume de Nauarre.

Deuise du Prince D Charles de Nauarre.

La cité d'Estella estant furieusement batue, le Prince D. Charles fut d'auis de venir parler au Roy en son camp: ayant dõcques obtenu d'iceux saufconduit, il fut par eux receu humainement, & ses bonnes, & bien dites raisons si fauorablement escoutées, qu'ils furent comme contraints, par

son honneste, & bonnes façons, de leuer le siege, à quoy vne bien grande armée, à peine les eut peu cōtraindre: tant a de force la vertu, qui se forme par bonne nourriture en vn naturel magnanime: & à la verité, on n'eut sceu, selon le raport des autheurs, trouuer en cest aage Prince plus genereux, ny mieux apris, que D. Charles de Nauarre: car outre les dons naturels de beauté, douceur, affabilité enuers tous, & hautesse de courage au besoing, il estoit orné de saincte doctrine, qui regissoit ses gentilles mœurs, & de plusieurs belles, & 1452.
louables sciences, par lesquelles il estoit admiré en son tēps, le rendit fameux apres sa mort, il aymoit la poësie, estoit versé aux histoires, assés subtil Philosophie: tellement qu'il translata en langue Castillane les Ethiques d'Aristote, faictes latines par Leonard Aretin, qui florissoit de ce tēps: en quoy il monstra grande dexterité, & iugement, traictant celle matiere auec termes, & vocables si propres qu'il ne ce pouuoit mieux faire: ce liure fut par luy dedié au Roy D. Alphonse d'Arragon son oncle. Il escriuit outre-ce vne brefue chronique des Roys de Nauarre ses progeniteurs, commençant des plus anciens temps, ius-

La vertu plus forte que les armes.

Escrits du Prince D. Charles.

ques au Roy D. Inigo Arista, & de là continuer l'histoire iusques au regne du Roy Charles son ayeul, laquelle chronique se trouue encor auiourd'huy escrite a la main pleine de fautes commises par les compilistes: car elle n'a oncques esté imprimée. Il escriuit aussi quelques vers, employãt ainsi en ses honnestes exercices le temps qui luy aduençoit, en ses occupations, au gouuernement du Royaume, si que ce Prince fut cheri, aymé, & benit d'vn chacun, exẽple de son propre pere, auquel il s'ingera de demander le Royaume de Nauarre, son propre heritage paternel, qui luy causa grands troubles, & extremes aduersités, esquelles il fit preuue de sa magnanimité, & singuliere patience, qui fut mieux cognue, & regretée apres sa mort. Estant dõc leué le siege de deuant Estella, le Roy de Castille & le Prince son fils sortirent de
1453. Nauarre, sans plus y faire aucun dommage, & retournerent à Burgos. L'Amiral de Castille venant en Nauarre amena auec luy sa fille, & la liura au Roy son mary. Estant doncques ensemble ces mariés, il ne se passa gueres de temps, que la Royne se sentit grosse, residant a vn lieu d'Arragon appellé Fresne; parquoy le Roy Iean

fort ioyeux de ceste nouuelle, la fit aller en Nauarre, pour y faire ses couches: elle fit sa demeure en la ville de Sanguesse le reste de l'annee 1453. & là entendit auec le Prince D. Charles, & le conseil du Royaume, aux affaires, & gouuernement d'iceluy, a ce consentant le Roy son mary, mais non gueres au gré de plusieurs cheualiers Nauarrois, seruiteurs affectiõnés du Prince Charles, mesmes de ceux de la famille, & faction de Beaumont: estimant que l'authorité d'vne marastre ne pouuoit apporter au Prince, ny au Royaume bien, ny repos aucun. 1453.

Premiere inimitié entre la marastre & le beau-fils.

Et pour autant que nous auons cy deuant promis de raconter en bref la vie du Cõnestable de Castille D. Aluar de Lune, qui de fort petit lieu par les faueurs du Roy deuint l'vn des plus puissants du Royaume, laisserons vn peu a parler des affaires de Nauarre pour parler d'iceluy Connestable, car ja approchoit le temps de sa punition, estant paruenu au comble de ses iniquités, desquelles luy mesme pourchassa la iustice par son audace, & effrené appetit de vangeãce. Il haissoit mortellement le Comte de Plaisance D. Pedro d'Estuniga, & estoit pareillement de

luy hay. Contre ce Comte le Connestable dressa vne ambuche, pour le constituer prisonnier. Le Comte estant aduerti de ce qu'on luy brassoit, communiqua ses desseins auec le Prince, le Marquis de Santillana, le Comte de Benauent, celuy de Haro, & autres qui estoyent de perdre la vie, ou la faire perdre au Connestable, pour-ce firent ensemble vn complot, que le Comte de Plaisance, & le Marquis de Santillana enuoyeroyent leurs aisnés, auec cinq cens lances, soubs pretexte d'vne querelle qui estoit entre le Comte de Benauent, & D. Pedro Aluarez Osorio : & que passant prez de Vailledolit, où le Roy & le Connestable estoyent, ils trouueroyent moyé de se saisir d'vne porte, & mettans leurs gens en la ville, prendroyent, ou tireroyét le Connestable, publians que cela se faisoit par le commandement du Prince D. Henry. Tout cela vint a rien, car le Connestable en fut aduerti : toutesfois la Royne Isabel peu amie du Connestable solicita les conjurés de se haster, ce-pendant qu'elle desiroit y tenir la main, leur despechant la Comtesse de Ribadeo soubs pretexte de venir visiter le Comte de Plaisance son oncle. Ceste Ambassade faicte

Entreprise contre le Connestable.

au Comte, le resiouit grandemẽt: & pource qu'il estoit empesché de sa personne despecha promptement son fils aisné D. Aluaro d'Estuniga auec septante lances, auec lesquelles il vint à Burgos par vne nuict d'vn Lundy premier May 1453. Le Roy sçachant toutes ces choses, entra en opinion que cest emprisonnement ne se pouuoit faire sans grand scandale, & partant enuoya dire a D. Aluaro qu'il s'en retournast a Curiel, car il ne pouuoit executer ce pourquoy il estoit venu: Mais Don Aluaro cheualier courageux & hardi, luy respondit, que sur sa vie il saisiroit le Connestable, & le luy rendroit pris: & que seulement il luy pleut bailler vne ordonnance, & decret de prinse de corps, ce que le Roy luy fit expedier en telle teneur. Don Aluaro d'Estuniga mon Alquazil majeur, ie vous commande que vous preniés au corps D. Aluaro de Luna maistre de sainct Iacques: & s'il se met en defense, que vous le tuyez. D. Aluaro d'Estuniga venant à la maison du Connestable pour le prendre, ne le peut auoir, ains tirerent les vns sur les autres: en fin Don Alphonse de Carthagena Euesque dudit lieu, & Ruis Dias de Mandoça, ausquels le Connestable monté a cheual se rendit, le Roy

Decret cõtre le Connestable.

le fit conduire a Portillo, où le Roy alla peu apres & là saisit grande quantité de monnoye appartenant au Connestable qu'il fit mener a Vailladolit, puis commanda que son proces luy fut fait, ce que fit son procureur Fiscal auec douze iurisconsultes delegués, & comme conuaincu d'auoir attenté sur la couronne de Castille, & auoir commis plusieurs actes tyrãniques, fut condamné d'auoir la teste tranchée, laquelle fichée sur le bout d'vn poteau demeureroit par l'espace de neuf iours en spectacle, ce qui fut fait. Tous ses biens furent confisqués qui estoyent tres-grands, car il possedoit cinq Comtés, & septante tant chasteaux qu'autres places, pouuoit côter sur ses terres plus de vingt mille vassaux sans les dependans de sa maistrise & ordre de sainct Iacques, & auoit de reuenu par an plus de cent mille doubles ducats, sans ses estats & offices : toutes lesquelles choses luy estoyent aduenues par la liberalité du Roy. Il estoit homme caut, & dissimulé, soupsonneux, enuieux, ennemi, & persecuteur des grands : ce qui luy cousta la vie: vanteur & ostentateur de sa race, & progeniteurs, ne se souuenant point du train de sa mere, qui luy rendoit son origi-

Meurs & qualité de Connestable.

ne fort doubteuse. Au reste il estoit bon homme d'armes, & adroit cheualier, fort & robuste de corps, encor qu'il fust de petite stature, mais bien composé : hardi a la guerre, aduisé, fort, & afable & conuersable en cour, gracieux enuers les amis, discret en ses propos, & assés eloquent, & pourueu de bonnes raisons. Or d'autant que le Roy auoit tout pris son bien, on mit vn bassin d'argent a l'endroit où estoit sa teste, à fin que ceux qui vouloyent dõner quelque chose pour l'enterrer, le ietassent dedans : dequoy on recueillit beaucoup d'argent. C'est chose notable qu'ayant vn iour, enquis certains mathematiciens, de ses aduentures aduenir, comme il luy fut respondu qu'il mouroit sur eschafaud, que les Espagnols appellent Cadahalso, il s'en alla souuenir, qu'il auoit vne place qui s'apelloit Cadalso, dans laquelle il ne voulut oncques mettre les pieds : mais il monta sur vn autre Cadahalso, dont il ne s'estoit doubté. Le Roy D. Iean doncques le fit mourir, comme rebelle & criminel de leze Majesté, encor qu'il n'eut oncques rõpu lances, ny porté les armes contre l'estandart Royal, celuy qu'il auoit tãt aimé, plus à lapetit d'autruy, que pour le deuoir

Deuins trompent le Connestable.

qu'il auoit à iustice, & plus par lascheté de cœur, que poussé de bon iugement, & de vertu. Or ne suruescut-il gueres à son Cõnestable, & mourut de violence, d'vne fieure quarte a Vailledolit l'an 1454. peu auãt sa mort il auoit fait accord auec le Roy de Nauarre, lequel son fils Henry dit l'impuissant ratifia encor mieux, donnant pension annuelle au Roy de Nauarre, pour les pretensions qu'il demandoit sur la Castille.

1454.

Ce fut en ce temps auquel eurent commencement les maux & calamités de Nauarre, pour les partialités qui s'esmeurent en iceluy pour telle occasion. Le Prince de Viana D. Charles estant doué de grandes vertus, & en aage florissant, auoit en l'absence du Roy D. Iean son pere, gouuerné le Royaume de Nauarre sainctemẽt, & en grãd iustice, au cõtentement de tous auec le bon conseil des Seigneurs du pays, notãment de Louys de Beaumont. Quand son pere s'estant ioint, en secondes nopces a D. Ieanne Henriques fille de l'Amiral de Castille, voulut quelle participast au gouuernement, ce qui fut trouué mauuais par plusieurs, lesquels inciterent le Prince, qui estoit heritier legitime du Royaume, de ne permettre que ceste marastre s'ingerast

D. Charles ne peut souffrir vne femme gouuerner son Royaume.

de commander en sa possession. Le desir de regner, qui chatouille toutes grandes, & magnanimes natures, poussa si auant le Prince D. Charles, obeissant iusques alors au Roy son pere, qu'il luy declara l'intention qu'il auoit de iouyr seul de son droict en son heritage maternel, auquel sa belle mere n'auoit aucune part: & de faict se preparoit de la mettre hors du pays, & de resister au Roy son pere, s'il se vouloit opposer a sa volonté: & en somme essayer d'auoir ce qu'il pretendoit par la voye des armes. De ceste querelle pernicieuse, & qui succeda mal au fils contre son pere, sourdirent les deux factions qui infecterent le Royaume de Nauarre par longues années des Beaumontois, & Grammōtois, noms prins de deux puissantes familles, assauoir, celle de Beaumont delà les Pyrenées, & celle de Grammont au deça du costé de France, combien que celle de Beaumont eust eu son origine de Normandie, & se nommast premierement Lusé: neantmoins toutes deux d'ancienneté issues du sang Royal de Nauarre, ce que tesmoignent les armoiries de ces deux maisons, & mesmes le chef de la porte Grammontoise, qui sont les Mareschaux

Factions de Beaumont & Grammont en Nauarre.

Maison de Lusé.

du Royaume, Maquis de Cortes, ne s'intitulent de Grammont, mais de Nauarre. Or estant lors messire Louys de Beaumōt Connestable de Nauarre, chef de sa famille, luy & les siens prindrēt le parti du Prince. La maison de Grammont & ses adherans au contraire, soustenans la querelle du Roy contre son fils, & d'icelle estoyent chefs messire Pierre de Peralta, qui à l'occasion de ces tumultes, fut fait Connestable. Les raisons du fils estoyent, qu'estant fils, & legitime heritier de D. Blāche Royne proprietaire de Nauarre, il luy appartenoit de regner, mesme attendu que le Roy son pere estoit conuolé en secondes nopces, ce qui le deboutoit de tout droit, & action qu'il y pouuoit auoir & pretendre: Le Roy au cōtraire, disoit, que par accord, en mariage faisant, auoit esté dict, que fust qu'il eut enfans, ou nō, de luy & de la Royne D. Blanche, il regneroit sa vie durant: lequel article auoit esté iuré par les Estats du Royaume, & partant deuoit auoir lieu. Ce point debatoit le Prince comme chose faicte a son preiudice, illicite en droict, & pource non valable: car comme par les loix du Royaume, de deux mariés, le suruiuant iouyt des biens de sa partie defuncte,

par

ir vſufruict, tant qu'il demeure en vidui-
, auſſi pert-il droit, s'il ſe remarie. Or e-
oit la queſtion, ſi la condition appoſée
contract de mariage, en faueur du Roy
Iean, faicte contre les loix de Nauarre,
au preiudice du Prince ſon fils, faiſoit
cauſe bonne, mais quel que fuſt ce droit,
n vint aux armes. La Royne D. Ieanne,
eſidente en Eſtella aduertie de ce que cõ-
iroit D. Charles, le fit ſçauoir inconti-
ent au Roy ſon mary, lequel vint d'Arra-
gon en Nauarre, auec bon nombre de gẽs
le guerre, auſquels ſe ioignirent les Gram-
nontois: Premierement, il eſſaya, par Am-
aſſades, & pourparlers, de diuertir le
Prince ſon fils de ceſte pourſuite peu hon-
iorable, par laquelle, diſoit-il, il ſouilloit le
uſtre des races de Nauarre, Caſtille, Ar-
agon, & France, dont il eſtoit deſcendu:
t eſtoit l'affaire reduicte en aſſés mauuais
ermes entre pere & fils, par les bonnes rai-
ons des Ambaſſadeurs, du Roy D. Iean,
ans le conſeil des chefs de la part, de la fa-
tion Beaumontoiſe, qui retindrent le
Prince en ſon premier propos, de vouloir
ouyr abſolument de ſon Royaume, & les
Grammontois, leſquels irritoyent le Roy
ontre ſon fils, eſtimans, comme il eſt

Chefs de part & mauuais conſeil empeſchent la paix entre pere & fils.

croyable, l'vne part & l'autre, par ces troubles, adiouster quelque chose à leurs estats, biens & honneurs, plus que si le Royaume estoit tranquille. Toutes negotiations, & traitté de paix cessans, le Prince fit assemblée de gensdarmes, tant cheualiers, que du peuple de son parti, & se porta pour Roy l'an 1456. donnant priuileges, franchises, & graces, & faisant autres actes Royaux, dont les lettres se trouuent encor de ce temps en la ville de Toralba, & autres endroits du pays. Conuoqua aussi de Castille aucuns siens amis, dont quelques troupes entrans par l'endroit de Logrogno en Nauarre, furent desfaites pres de Viane, par le Roy D. Iean, lequel comme sage capitaine, leur alla au deuant, ne voulant atendre que toutes les forces de son fils fussent assemblées auant que le combatre: Apres lequel exploit y eut diuerses rencontres entr' eux, auec victoire ambiguë, és enuirons, d'Estella, Pampelone, Olite & Lombier, tant que la derniere bataille de ceste premiere guerre ciuille se donna pres de la ville d'Ayuar, en laquelle, par la vertu, & vaillance de messire Pierre de Perault, & Lopez de Castillo, & autres de la faction Grammontoise, les

1456.

Le Prince Charles se fait appeller Roy de Nauarre.

Beaumontois furent vaincus, & le Prince Charles fait prisonnier, lequel fut mené à Tafalla par le commandement du Roy, qui s'y trouua aussi tost apres, & essaya de l'amener à quelque moyen de paix : ce que le fils, mal conseillé, mesprisa : & qui fut pis, essayant d'inciter les Roys voisins a prendre la defense de sa cause, fut surprins vn paquet, qu'il enuoyoit au Roy Don Alphonse de Portugal, par lequel furent sceus plusieurs traictés : à raison dequoy il fut reserré au chasteau de Montroy. Les factions sur celà s'aigrirent de sorte, que par toutes les villes du Royaume, entre mesmes citoyens, & voisins, les maisons & familles se bãderent l'vn contre l'autre, dont sortirent infinies cruautés, meurtres, bruslements, & autres diaboliques effects, & impietés des guerres ciuilles. La prison du Prince estoit si ennieuse a Don Louys de Beaumont Comte de Lerin, qu'il ne cessa, par diuers moyens & asseurances qu'il donna, qu'il n'eut obtenu du Roy la deliurance d'iceluy : pour lequel mesme (tant luy estoit-il affectiõné) il bailla sa personne propre en ostage, demeurãt prisonnier l'espace de 7. ans: Mais quand le Prince fut en liberté, il

Desfaitte du Prince D. Charles.

Seditions par tous les endroits du Royaume de Nauarre.

Grande amour du Comte Lerin messire Louys de Beaumont.

n'eut fautes de conseillers, qui l'animerent de venir derechef a la guerre : car l'appetit de dominer n'a point de frain, specialemēt aux enfans des Roys. Laissant doncques le Comte de Lerin tenir ostage, il reprint les armes, & se remit aux champs pour la seconde fois, & lors retournerent les factions de Beaumont, & de Grammont a suiure chacū son parti, & faire plus estrange, & barbare guerre qu'auparauant, dont le Royaume, en general, se sentit plusieurs années apres. La fin fut, que le Prince fut desfait derechef prez d'Estella, & ses gens dissipez, mais il se sauua a course de cheual, ayant resolu de ne poursuiure plus ceste guerre, si peu heureuse a luy, s'achemināt à Naples vers le Roy Don Alphonse son oncle, laissant les gens de son parti en grād trauail, & dāger en Nauarre, où les semences de discorde entre les deux factions cōtinuerent despuis assés souuent.

Seconde desfaicte du Prince D. Charles.

Le Prince D. Charles trauersant la France, & Italie, y fut par tout receu auec grand honneur, mesme à Romme par le Pape Calixte Espagnol, mais singulierement le festoya, & honnora son oncle, admirant sa sagesse, les graues & Royalles façons d'iceluy, respondantes fort bien à ce qu'il en

auoit entendu par renommée : & desireux de le voir en bon mesnage auec le Roy D. Iean son pere, s'employa fort a les pacifier ensemble, faisant en cela tous offices de bō parent, & de Prince Chrestien : car il luy remonstroit ordinairement le deuoir que les enfans ont enuers leurs peres, auquel les Princes se doiuent plus estroictement submettre que les autres, comme ceux aux mœurs desquels tous les subiets ont accoustumé de se façonner : escriuant d'ailleurs au Roy D. Iean ce que il pensoit pouuoir seruir a luy faire aymer, & desirer la presence de son fils, mais ce bon & vertueux Roy n'eut le moyē d'accomplir vne si saincte & loüable entreprise, empesché par sa mort, qui suruint au chasteau neuf de Naples, l'ā 1458. en l'an lxv. de son aage: On ne sçauroit penser auec cōbien d'honneur, & de faueur il cherissoit les gents de lettres, ayant coustume de dire souuent, que le Roy sans lettres, est vn asne couronné : laquelle sentence il auoit leuë en vn proësme, deuant la traduction Espagnole, du liure de la cité de Dieu: & pource il employa partie de son temps à l'estude des lettres, mesme il translata heureusement les Epistres de Senecque, disoit souuant

Bon office du Roy D. Alphonse d'Arragon.

1458.

auoir leu quatorze fois le viel & nouueau testament, lisoit souuent Tite Liue, & les commentaires de Cesar.

Or estant D. Alphonse Roy d'Arragon mort, plusieurs villes, & aucuns des grãds Seigneurs, mesme du Royaume de Naples, inciterent le Prince Don Charles de Nauarre de s'ingerer en celle couronne Napolitaine, laquelle ils luy offroyẽt: mais il leur fit responce telle, qu'ils cognurent qu'il auoit aprins a estre modeste, & a suiure l'equité & iustice, ne se voulant ietter temerairement en la possession d'autruy, & pour ne donner aucune mauuaise oppinion de luy, il passa en Sicile, Royaume escheu, par la mort de D. Alphonse, au Roy son pere, auec ceux d'Arragon & Sardaigne, Maiorque, Valence, & principauté de Cattelogne, en laquelle, par droit des fils aisnés des Roys d'Arragon, il venoit a acquerir la principauté de Girone, des-lors, & le droit de successiõ en tous ses Royaumes à l'aduenir. Il fit en Sicile quelque seiour, aymé & honnoré des Siciliens, pendant lequel il eut priuauté amoureuse auec vne damoiselle tres-belle, mais de basse estoffe, nommée Capa, de laquelle il engendra deux enfans, l'vn nommé D. Phi-

lippe de Nauarre & d'Arragon, qui fut maistre de l'ordre de Montesa, qui mourut en la guerre de Grenade, au seruice du Roy Ferdinand son oncle: l'autre s'appella D. Ieã, lequel fut Euesque d'Huesca: il eut aussi vne fille nommée D. Anne de Nauarre & Arragõ, qui fut Duchesse de Medina Celi, femme de D. Loys de la Cerde: mais il est incertain si elle estoit née de ceste mere. *Genealogie de Nauarre & Arragõ.*

Durant ce temps, le Roy D. Iean de Nauarre prenoit possession paisiblement du Royaume d'Arragon, a luy escheu par la mort de son frere. Vers iceluy arriuerent Ambassadeurs de la part du Prince Don Charles son fils, pour le suplier, que les fautes passées oubliées, il le receut en grace: à quoy le pere ne repugna pas beaucoup, car il estoit pour lors assés tendre enuers les siens, notamment enuers le Prince Don Charles, lequel estant continuellement solicité par ceux de la faction de Beaumont, qui se maintenoyent en Nauarre dans quelques forts, & continuoyent la guerre, ne pouuans sans luy accommoder leurs affaires, desiroit de retourner en Espagne pour leur ayder ou a obtenir paix, ou a se guarẽtir par les armes. Ayãt eu dõcques responce à son gré du Roy son pere,

1459. il partit ceste année 1459. de Sicile, menant en sa compagnie grand nombre de Seigneurs & gentilshommes Siciliens, & autres, & vint surgir a Barcelonne, où estant le bien venu, & receu par les Barcelõnois, auec grand honneur & pompe, il fit si biẽ, que le Roy pardonna, en sa faueur, à tous les Beaumontois, & declara qu'il vouloit que tout ce qui estoit passé fut enseucly, & couuert a perpetuel oubly: estans de l'obeissance, & fidelité du Prince enuers le Roy, & de la sincere volonté du Roy enuers son fils, furẽt caution les Cattelãs. La recõciliation d'entre le pere & le fils, faicte au grand contentement de tout le Royaume, le Roy D. Iean se voyant Prince puissant, pensa aux moyens de recouurer les terres qui luy auoyent esté confisquées en Castille, & pour y paruenir, traicta ligue auec le Roy de Portugal D. Alphonse, & accorda le mariage d'entre le Prince son fils, & D. Catherine de Portugal, sœur du Roy D. Alphonse, & de D. Ieanne Royne de Castille: en laquelle ligue entrerẽt l'Archeuesque de Tolede D. Alphonse Carillo d'Acugna l'Amiral D. Federic beau pere du Roy D. Iean, D. Pedro Giron maistre de la Calatraua, & tous les Manriques

Nouueau dessein de troubler Castille.

de Castille, & autres: dequoy ayant le Roy D. Henry de Castille senti quelque vent, par l'Archeuesque de Seuille D. Alphonse de Fonseca, il fut aduisé par le conseil, que on enuoyeroit l'Euesque de Lite Rodorigo & Diego de Ribera, Ambassadeurs en Arragon, soubs couleur de se coniouyr en son nõ de la bien venue du Prince Charles, & de sa reconciliation auec son pere: & cependant auec charge d'offrir au Prince toute amitié, & traicter auec luy secrettement le mariage de D. Isabel de Castille sœur du Roy. Les Ambassadeurs ayants executé leur commission fort dextrement meirent au cœur du Prince Charles nouueaux pensements, qui le firent entrer en esperance de pouuoir, par le moyen du mariage de Castille, & la faueur qu'il auroit en consequence d'iceluy, obtenir son Royaume de Nauarre: parquoy il laissa l'Infante de Portugal, laquelle a ceste cause se retira au monastere de saincte Clere de Lisbone, où elle passa ses iours en virginité, mourant quelque temps apres, ainsi qu'elle estoit acordée auec le Roy Edouart d'Angleterre, quatriesme de ce nom. Aussi peu s'effectua cest autre mariage, pour la brefueté des iours du Prince D. Charles,

ayant Dieu ordonné que ceste Princesse fut espouse du frere puisnay d'iceluy. Sur l'esperance du support de Castille recommença le Prince D. Charles à encourager ceux de la partialité de Beaumont, & a soliciter plusieurs Cattelãs pour remuer les choses en Nauarre, & Arragon: car l'esprit vne fois ensorcelé de l'appetit de regner, ne peut se contenir. C'estoit au temps que le Cardinal Bessarion, homme docte, de nation Grec, estoit administrateur perpetuel de l'Eglise de Pampelone, par le decés de l'Euesque D. Martin de Peralta.

Appetit de regner fureur indomptable.

Bessarion Cardinal.

Le Roy D. Henry de Castille ayant, par son prudent conseil, rõpu ceste ligue d'entre Nauarre, Arragon & Portugal que luy tramoit D. Iean Roy de Nauarre, se mit a persecuter ceux de son Royaume qui s'y estoyent ioints. Et pour-ce qu'il estoit certain que le maistre de Calatraua y estoit entré, il monstra fort mauuais visage au Marquis de Villena son frere, mais il fut si adroit, & aduisé, qu'il se iustifia enuers le Roy, & luy osta tout le soupçon qu'il en eut. De là aduint que les deux freres, conceurent vne haine mortelle contre l'Archeuesque de Seuille.

1460. L'année 1460. le Roy D. Iean de Nauar-

e & d'Arragon, fit conuoquer les Estats e la principauté de Cattelogne à Lerida, & assigna ceux d'Arragon à Fraga. A l'assemblée de Lerida comparut le Prince D. Charles: où pendant qu'on confere des affaires, vn gentilhomme nommé Iean Carillo presenta au Roy lettres de creãce de l'Amiral de Castille Don Federic son beau-pere, & par luy fut aduerti de tout ce qui estoit passé entre le Prince son fils, & le Roy D. Henry: adioustant, que ceux de la faction Beaumontoise, incités par le Prince Don Charles, se preparoyent a la guerre, ausquels se ioindroyent les Cattelans: ce qui troubla grandement le Roy: parquoy ayant eu sur-ce l'aduis de ses plus priués, & fidelles conseillers, il fit appeller le Prince en vne chambre à part, & là luy ayant declaré ce qu'il sçauoit de ses menées, & pratiques: le reprint aigremẽt, disant, qu'il estimoit auoir engendré vne furie, qui incessamment le tourmentoit, & troubloit ses Royaumes, retõbant tant de fois en rebelliõ, & abusant de sa douceur, & indulgence paternelle: mais que le tẽps estoit venu qu'il falloit vser des remedes opportuns à sa forcenerie, & le reprimer,

Le Roy de Nauarre aduerti de toutes les entreprises du Prince Charles.

& chastier de sorte, que le malheureux exemple de le voir pere & fils viure en cõtinuel soupçon des aguets de son fils cesseroit en sa maison: A quoy voulant respondre le Prince, il ne fut escouté, ains, par ordonnance du Roy son pere, estant arresté, fut condamné de tenir estroitte prison au chasteau de Mirauet: toutesfois à la supplication de plusieurs grands Seigneurs, ausquels cela sembloit trop rigoureux, il fut mené en plus douce prison soubs bonne & seure garde en la Aliaferie de la cité de Sarragosse, au grand desplaisir des Royaumes de Nauarre & d'Arragon, & pareillement du Roy de Castille, lequel estant en la ville de Madril, fut aduerti tost apres de ceste detention du Prince Charles. Auec iceluy fut aussi emprisonné Don Iean de Beaumont frere du Cõnestable D. Louys. Les Cattelans qui estoyent respondants de la reconciliation faicte entre le pere, & fils a Barcelonne, entendants ces nouuelles, enuoyerent promptement vne Ambassade; vers le Roy de quinze personnages de grande authorité, pour sçauoir de luy la cause de la captiuité du Prince, d'autant qu'il leur sembloit, que le Roy, en ce, auoit cõtreuenu a l'assurance qu'ils auoyẽt

Prison du Prince D. Charles.

Cattelans intercedent en vain pour le Prince.

aicte pour luy, de le bien traitter & aymer paternellement. Ayans entendu du Roy que c'estoit pour conspiration, & intelligences qu'il auoit auec ses ennemis, contre ses Estats, & sa personne, estãt ceste la troisiesme fois qu'il estoit tombé en ce crime de rebellion, ils vserent de plusieurs prieres & requestes, en faueur, & pour la deliurance du Prince : mais voyans qu'ils ne profitoyent en rien, ils s'en retournerent, & rapporterent la responce du Roy à ceux qui les auoyent enuoyés. Alors les Cattelans forts indignés, adiousterẽt a ces quinze encores soixante autres Ambassadeurs, qu'ils renuoyerent de rechef à Lerida, vers le Roy, auquel l'Abbé d'Ager, chef de ceste Ambassade, ayant remonstré auec grãde liberté, le resentiment que les Cattelans auoyent de la prison du Prince de Viana, & de Girõne, son fils, lequel s'estoit asseuré d'estre cheri, & amiablement traicté par luy, sur les promesses & cautions qu'ils en auoyent faictes, estimants d'estre par icelles suffisamment muni, contre les calomnies, & aguets de ses aduersaires, principalement de l'Amiral D. Federic, qui machinoit euidemmẽt, & par tous moyens d'exterminer l'aisné & legitime heritier des

Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & des autres Estats annexés à celle couronne, à fin desleuer, & amener en iceux les enfans de sa fille, contre tout droit & pieté, protesta, que tous les Estats de la principauté de Cattelogne employeroyent vies, biés, amis & tous autres moyens qu'il sçauoit estre amples, & grands en celle Prouince, pour guarentir le Prince Don Charles de toute iniure, & le deliurer d'vne si inique detention: Partant le suplia d'aduiser, auec affection paternelle, à la requeste qu'ils luy faisoyent de mettre iceluy en pleine liberté, & l'oüir en ses iustificatiõs, ne precipitant point ses iugemés en cause si graue & importãte, pour cõplaire à la Royne sa femme, ny au pere d'icelle: euitãt par bon, & prudent conseil, les grands troubles, & miseres, qui s'en pouroyent ensuiure, si autrement il en vsoit. A ces rudes propos, & pleins de menaces respondit le Roy, auec grande moderation, & grauité, concluant, qu'il sçauoit faire iustice, & n'estoit deliberé de laisser son propos de chastier son fils, tãt de fois rebelle, & abusãt de sa clemẽce, par aucune passiõ, ny importune solicitation de ses subiets.

Bonne & grande affection des Cattelans enuers le Prince D. Charles.

Les Ambassadeurs ayans escrit, & en-

uoyé ceste responce, soudain s'ensuiuit vne manifeste reuolte des Cattelans, lesquels ayans assemblé grand nombre de gens de guerre, & obtenu, par leurs Ambassadeurs enuoyés a Segobia, secours du Roy D. Henry de Castille, de mille cinq cens cheuaux, soubs la conduite du commandeur Gonçalo de Sehauedra, auancerent ces forces vers Lerida, en intention de se saisir de la personne du Roy, & mettre à mort tous ceux de son conseil, & parti: Et pour plus aisement executer leur entreprise, eurent secrette intelligence auec plusieurs courtisans, dont les principaux estoyent François d'Espla, Gerard Ceruillon, & Iean Agullon: mais Dieu guarentit le Roy, & les siens d'vne si furieuse coniuratiō, descouuerte sur le point qu'on la deuoit executer: neantmoins si à temps, que le Roy eut loisir d'euader par la porte des freres prescheurs, nonobstant que Don Pedro d'Vrrea Archeuesque de Taragonne, l'vn des Ambassadeurs de Cattelogne, le conseillast de n'abandonner la ville de Lerida, ains faire teste en icelle à ses aduersaires, l'aduis duquel estoit approuué par tous les autres Seigneurs qui se trouuoyent là assemblés.

Entreprise cōtre le Roy D. Iean.

Le Roy ne fut pas plus-tost sorti, que les coniurés entrerent au palais, pensans d'y faire le massacre ordonné : mais ils le trouuerent vuide, dont ils furent tres-mal contens. Le Roy se retira à Fraga, où les Ambassadeurs auoyent deliberé de le suiure, & essayer encor de l'induire à misericorde enuers son fils, estimãs que l'essay & commencement des troubles qu'il auoit veu le flesschiroit, & ameneroit à quelque douceur : mais ils changerent d'aduis, & sans luy faire autre instance, s'en retournerent en Cattelogne. Les forces des coniurés furent dressées cõtre Fraga, où le Roy estoit, lequel a ceste cause, se retira a Sarragosse, leur laissant la ville en proye. Cependant les Barcelonnois prindrent prisonnier D. Louys de Requescans leur gouuerneur, ceux de Valance, d'Arragon, Sicile & Majorque, concourans, & se ioignans auec les coniurés, pour la deliurãce du Prince. Sur tous, la faction de Beaumont en Nauarre se monstra aspre, & prompte à poursuiure ses aduersaires de Grammont qui tenoyẽt le parti du Roy, auec telles ruines, & calamités du Royaume, qu'il n'est possible de les exprimer, estants les courages du commun enragés à soustenir chacũ sa faction,

Les cõiurés faillent.

presque

presque sans sçauoir qui les mouuoit, ny pour quelle occasion ils venoyent aux armes: car qui eust demandé aux Beaumontois, ou à ceux de Grammont, pourquoy ils estoyent si adonnés chacun à son parti, ils n'eussent sceu respondre autre chose, sinon pour-ce que leurs parents, ou leurs voisins estoyent ainsi affectionnés. Les excés, & desolations croissans de tous costés, le Roy D. Iean se sentit poinct en son cœur, quasi comme si tels malheurs prouinssent d'vn iugement de Dieu, qui vouloit qu'il veit & sentist en ses Royaumes, ce qu'il auoit fait souffrir és precedentes années à celuy de Castille: partāt il presta l'oreille, & ne desdaigna point les admonitions, qui luy furent de nouueau faictes par plusieurs sages, mesmemēt par vn certain religieux Chartreux du monastere de la Scala Dei en Cattelogne, tenu lors pour Prophete, le nom duquel est suprimé, ou oublié par les autheurs: & se resolut, à leur persuasion, de mettre le Prince en liberté, & le bailler aux Cattelans, qui en faisoyēt si grande instance. Il fut doncques tiré de la Aliaferie de Sarragosse, par sa belle mere la Royne D. Ieanne, laquelle par le cōmandement du Roy, s'achemina auec luy

Estat miserable des Nauarrois.

Le Roy D. Leā adoucy.

en Cattelogne, & le deliura aux Cattelãs, au lieu de Ville-franche. La commune, & constante renommée est, que despuis que le Prince sortit de celle prison, il n'eut vn seul iour de santé, & alla sa vie en decadence, & consomption euidente de iour en iour, tant qu'en bref il fut estaint, & donnent ce blasme plusieurs à la Royne Don Ieanne de l'auoir empoisonné, à fin d'auancer au droit de primogeniture, & succession au Royaume d'Arragon, & dependances d'iceluy, son fils D. Ferdinand, lors Duc de Momblanc: estant ministre de telle mechãceté vn certain medecin estrãger: Tost apres fut saisie la Royne, d'vn cancer, Dieu la punissant d'vn si execrable forfait. Autres reiettent ceste accusation, comme fausse, & controuuée par ceux de la faction de Beaumont: laquelle, nonobstant la deliurance du Prince, continuoit à faire la guerre contre les Grammontois, mesme en la ville de Lombier, d'où estoit saisi, au nom du Prince D. Charles, Charles d'Articda: cõtre lequel le Roy enuoya son fils D. Alphonse d'Arragon Duc de Villa Harmosa, auec bon nombre de gens de guerre, qui assiegea la ville, & peu apres y vint le Roy en personne, auec ceux de

D. Charles deliuré de prison, mais empoisonné par sa belle mere.

La Royne D. Ieanne punie de la main de Dieu.

Sanguessa, & autres villes de la faction de Grãmõt: Desquels se sentant pressé Charles d'Artieda, demãda secours aux Castillans, qui s'acheminerẽt celle part: assauoir, les troupes du commandeur Gonçalo de Sahauedra, & celles de Rodrigo de Marcheua, qui firent leuer le siege. Le Roy D. Iean ayant mis garnisons à Pampelone, & à Lerin, & autres places Beaumontoises, dont il se desfioit, vint a Calataiub aux Estats, laissant le gouuernemãt de Nauarre a ses enfans D. Ieã, & D. Alphõse d'Arragõ, pour la guerre qu'il craignoit, & preuoyoit contre Castille, laquelle arriua aussi tost.

Car a Arauda arriua D. Pedro Girõ maistre de Calatraua, auec deux mille cinq cẽs hõmes de cheual, lesquelles forces iointes auec la grosse garde ordinaire, que menoit le Roy D. Hẽry, faisoit le fonds d'vne puissante armée, auec laquelle le Roy s'achemina vers Logrogno, où il cõuoqua tous les hommes propres à la guerre des Prouinces d'Alaua, Biscaye, & Guispuscoa, despuis l'age de vint ans, à soixante, exprimãt par ses mandemens, & ordonnances, qu'il s'estoit transporté en personne en ceste guerre, entreprinse en faueur de son bien aymé cousin le prince de Viana D. Charles

Grande armée de Castillans.

heritier proprietaire de Nauarre. Le nombre des gens de guerre fut si grand, que les Nauarrois, qui tenoyent le parti du Roy D. Iean, espouuantés d'vne si puissante armée, rendirent plusieurs places, sans attendre d'estre assaillis, specialemẽt la Garde, Arcas, & sainct Vincent. Quant à Viana, elle fut battue furieusement, & assés vertueusemẽt deffendue : mais en fin messire Pierre de Peraut, Connestable lors de Nauarre, fut contrainct de la rendre à D. Gonçalo de Sahauedra, capitaine general de l'armée Royale en ce siege, Seigneur fort expert en l'art, & discipline militaire. Le Connestable sortit par vne porte, habillé en dueil, & par autre entrerent les Castillans: dans laquelle place ordonna le Roy gouuerneur Don Iean Hurtado de Mandoça. Le Prince Dom Charles estoit lors en Barcelonne, bien aymé, & reueré par les Cattelans, lequel entendant le succés de ceste guerre de Nauarre, enuoya par deuers le Roy D. Henry vn gentilhõme Cattelan nommé Iean Treillas, auec chage d'accorder, & conclure les articles de mariage d'entre luy & l'Infante D. Isabel sa sœur : ce qu'ayant fait ce cheualier, accõpagné de l'Euesque d'Astorga, passa

par permissiõ du Roy, à Areualo, où estoit l'Infante, auec la Royne D. Isabel sa mere, laquelle il visita au nom du Prince, & puis s'en retourna: mais il ne tarda gueres, que le Prince Dom Charles, tousiours languissant despuis sa derniere prison, ne passat de ceste vie, en l'autre meilleure, non sans grande opinion d'auoir esté empoisonné, ainsi que nous auõs dit, par les practiques de D. Ieanne sa maratre.

Mort du Prince D. Charles.

Les Barcelonnois voyans que la fin de ce Prince approchoit, & estoit prochaine, le prierent, qu'il espousast la Cappa sa concubine, de laquelle il auoit eu deux enfans D. Philippe & D. Iean, afin que par le mariage subsequent ils demeurassent legitimes, & consequemment heritiers de ses droits: mais cela ne se fit point. Il n'y eut sorte aucune de remedes, vœus, ny prieres oubliées, pour la conualescence de Dom Charles: ce nonobstant il fallut qu'il passat le pas, au grand regret de tous les Cattelans. On dit qu'il confessa d'auoir grandement failli, en ce bandant contre son pere, auquel il deuoit, & ses biens, & ses estats, & sa propre vie, luy en demandant pardon deuant tesmoins: Pardonnant aussi à tous ceux qui l'auoyent offencé, &

Repentance du Prince D. Charles.

poursuiui en quelque façon que ce fut, il mourut aagé de quarante ans, son corps fut enterré au monastere de Poblet, où les anciens Roys d'Arragon souloyent estre enseuelis. Peu auant son decez, par accord fait entre le Roy son pere & luy, traicté par la Royne Ieanne sa belle mere, il auoit obtenu le gouuernement de Cattelogne, iurisdiction, & reuenu de celle Principauté, reseruant au Roy seulement le tiltre de souuerain : & par mesme traicté auoyent esté deliurés de prison D. Iean de Beaumont d'vne part, & D. Louys de Requecens d'autre, par eschange. Par le defaut de Dom Charles, la Principauté de Viana, & droict successif de Nauarre, reuindrét a D. Blanche sa sœur Royne, qui auoit esté de Castille, separée d'auec le Roy D. Henry lors regnant: & monta l'Infant D. Ferdinant Duc de Momblanc son frere, fils du Roy Iean, & de sa seconde femme D. Ieãne, a la successiõ de la couronne d'Arragõ.

Le Roy D. Henry de Castille aduerti de la mort du Prince, fit estat de retenir la ville de Viana, mesme de cõtinuer la guerre, & pour cest effect alla au siege de Lerin: laquelle place, a cause de son inexpugnable assiete, il ne peut prendre : parquoy il ramena sõ armée à Logrogno, apres auoir

perdu quelques troupes des siens, courãs, & fourageans le pays, rencontrés, & cõbatues durement par D. Alphonse d'Arragõ, & autres capitaines commis à la garde de Pampelone & sa cõtrée, pres d'Abarçuça. De Logrogno le Roy Castillan passa à Arauda de Duero, où estoit la Royne: là il receut lettres du Marquis de Vilena D. Ieã de Pacheco, l'aduisant qu'il auoit si biẽ trauaillé, q̃ l'Archeuesque de Tolede, & l'Amiral s'estoyent rengés à son seruice, à raison dequoy il vint a Madril, & de là a Ocagie, où l'Archeuesque premier luy vint baiser la main, menant auec luy les Hẽriques parents de l'Amiral, qui peu de iours apres fit le mesme, puis l'Archeuesque & Amiral D. Federic commencerẽt d'essayer a mettre la paix entre les deux Roys de Castille & d'Arragon. Pour ceste cause le Roy D. Ieã vint à Tudelle, vers lequel fut enuoyé le Marquis de Villena, ayant premieremẽt le Roy de Castille receu pour ostage D. Iean d'Arragon. En Tudella fut debatu assés des moyens de paix, a quoy ne pouuant prendre conclusion aucune, il fut arresté que le Marquis passeroit à Sarragosse auec le Roy Dom Iean, & la Royne sa femme, pour traicter des affaires plus

amplement. Le Marquis fit quelque seiour à Sarragosse, car le Roy D. Iean eut occasion d'aller en diligence en Cattelogne : ce-pendant la Royne le traitta magnifiquement, & auec grande faueur : entre autres le fit manger à sa table, qui estoit seruie de dames & damoiselles, sans aucun homme. Le Roy D. Iean estant retourné à Sarragosse, la paix se conclud, moyennãt ostages, & places en depost baillés d'vne part & d'autre : assauoir la Garde, sainct Vincẽt, Arcos & Larraga, par le Roy d'Arragon : & de la part de Castille, Lorca au Royaume de Murcia, & Cõmago en terre de Sorie. Les Nauarrois ne furent point contents que le Roy D. Iean baillast les places du Royaume de Nauarre, plustost que celles d'Arragon, en depost, mais il fallut qu'ils eussent patiẽce. Les Cattelans pacifierent aussi auec leur Roy, & iurerent & recogneurent l'Infant Don Ferdinand, aagé pour lors de neuf ans, pour heritier, & legitime successeur en la courõne d'Arragon, qui fut dés lors intitulé Prince de Girone. Ceste paix d'entre le Roy D. Iean & ses subiects dura peu, fust pour s'estre certifiés les Cattelans de l'inique mort pourchassée au Prince D. Charles qu'ils

auoyent tant aymé, & qu'ils desirassent le vanger, fut pour autres occasions : tant y a qu'en la Comté de Rossillõ, Ampurdam, & autres endroits de Cattelogne se firent tost apres grandes esmotions & tumultes, estant chef principal des seditieux le Cõte de Pillars, & faisoit-on courir le bruit, que l'ame du Prince Don Charles se plaignoit de nuit par les ruës de Barcelonne, demandant vangeance de la Royne Don Ieanne sa marastre, qui l'auoit, par poison, contraint de se separer de son corps : pour obuier ausquels desordres, la Royne vint à Gironne, là où elle fut incontinent enuironnée, & assiegée par le Comte de Pillars, & contraincte de se fortifier auec le Prince D. Ferdinand son fils dans la tour de l'Eglise Cathedrale de celle Cité, au grand danger de leurs vies, cependant les Barcelonnois chasserẽt de leur ville tous les officiers du Roy, & quiconque ils sçauoyent luy estre affectionnés, resolus de ne luy obeir plus, ains se donner au Roy de Castille. La Royne assiegée, & pressée dans Gironne, auoit les habitans fauorables, lesquels soubs la conduitte de messire Puy maistre de l'ordre de Montesa, faisoit grande resistance: mais ils ne sceurent en-

garder que le Comte de Pillars n'entrast dans la cité, lequel assiegea, & batit furieusement la tour, qui estoit forte, desireux de prendre la Royne, & le Prince son fils. Or tel deuoir firent ceux de son parti que le Comte fut repoussé de la ville, auec grande perte de ses gens. Le Roy se trouuant bien empesché, a cause de la contumace, & rebellion qu'il trouuoit non seulement en Cattelogne, mais és autres endroits de ses Royaumes, enuoya en France, prier le Roy Louys onziesme, de luy estre aydant de gens & d'argēt, auquel il engagea, pour la somme de trois cens mille escus d'or pour soudoyer les gens de guerre, les Cōtes de Rossillon & de Cerdagne. Il obtint de luy deux mille cinq cens hommes de cheual, où estoyent sept cens lances fournies: & estoit general sur toute ceste force estrangere Gaston Comte de Foix, & Seigneur de Bearn, gendre du Roy D. Iean.

En ceste guerre, qui fut longue & dificille: firent seruice au Roy plusieurs cheualiers de la faction de Grammont, dont les plus renommés estoyent messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, Sanches de Londogno fils du Mareschal de Nauarre, Ferdinand d'Angulo, Estienne

de Garo, Roderigo de Puelles, le Viscomte Bertrand d'Armēdaris, Iean Henriques de Laccara, & Gil d'Aualos, Iaime Dias d'Armendaris Seigneur de Cadreite, Pedro d'Ansa, Iean d'Aguerri, & Sācho Derbiti, surnommé l'opiniastre, qui portoit pour mot, & deuise, QVE SI QVE NON: se glorifiant de ce qu'il estoit contentieux: à raison dequoy ce cheualier eut en son temps plusieurs debats & querelles à soustenir. La venue des François fit leuer le Comte de Pillars, & ses gens de deuant Girone. Ainsi estant deliurée la Royne, & iointe à l'armée du Comte de Foix, elle fit courir sus aux rebelles, en diuers endroits, contraignant aucuns à demander pardon. Le Roy ayant fait amas de gensdarmes, les enuoya sous la charge de D. Alphonse d'Arragon son fils ioindre auec ceste armée du Comte de Foix: luy suiuant apres, fut detenu en la ville de Balaguer, pour appaiser les habitans esmeus, en laquelle il entra en armes, & illec eut nouuelles de la reddition de Tarraga, où il se transporta: mais tost apres luy fallut desloger, estant aduerti que D. Iean d'Agulon venoit auec grand nombre de gens de guerre, pour le prendre. Parquoy il retourna à Balaguer.

Les Barcelõnois pousſés par extreme deſpit contre leur Roy, le declarerent ennemi du pays, par publique, & iuridique proclamatiõn, diſans qu'ils ſe retiroyent a bõ droit de l'obeiſſance de celuy qui auoit eſté meurtrier de ſon propre fils, opreſſeur de ſes ſubiets, infracteur de ſa foy, & promeſſes, & violateur de leurs droits, priuileges, & anciennes libertés: & enuoyerent les actes, & procedures ſur-ce faictes en forme a Rome, au Pape lors regnant qui eſtoit Pie ij. Sienois, de la famille de Picolomini. Et par decret & ordonnance des trois Eſtats du pays deſpecherẽt vne Ambaſſade au Roy de Caſtille, afin d'eſtre par luy receus, defendus, & guarentis contre les efforts du Roy D. Iean.

Le Roy D. Iean declaré ennemy du Pays de Cattelogne & deſcheu de tout droit en icelle principauté.

L'Ambaſſadeur fut vn gentilhomme aſſés verſé aux lettres, nommé Copus, lequel paſſa en habit deſguiſé en Caſtille, & trouua le Roy D. Henry à Atienca, qui s'eſtoit venu là reſiouyr apres les nopces par luy faictes de la fille puiſnée du Marquis de Santillana, auec Bertrand de la Cueua ſon mignon Comte de Ledeſma, & ſon conſeiller d'Eſtat. L'Ambaſſadeur parla au Roy, luy declarant l'occaſion de ſa venue, & ſa charge, qui eſtoit de luy remonſtrer

le droit, qu'il auoit en la principauté de Cattelogne, & au surplus de la couronne d'Arragon, meilleur que le Roy D. Iean, d'autant qu'il estoit sorti du fils aisné de D. Leonor d'Arragon Royne de Castille, estant le Roy D. Iean, & son frere le Roy D. Alphonse issus seulement du puisnay: & qu'il auoit accasion propre pour le recouurer, par le moyen des Cattelans iustement indignes, à cause des impietés, & tirannies du Roy D. Iean. Le Roy ayant ouy ces choses, accõpagnées de plusieurs querelles, remit l'Ambassadeur a son conseil, a Segobia, où il reuint: & ayant là proposé en pleine assemblée des grans Seigneurs, & conseillers d'estat ce que l'Ambassadeur de Cattelogne luy auoit declaré, les oppinions furent diuerses. En fin l'Ambassadeur estant appellé, & enquis de ce qu'il demandoit, il exposa qu'il auoit esté enuoyé pour obtenir deux choses, assauoir, que le Roy de Castille receut les Cattelans pour ses vassaux, & qu'il leur aidast de quelque nombre de gens de guerre, pour se deffendre de leurs ennemis, monstrant la charge, & mandement qu'il auoit des trois Estats de luy prester obeissance. Le conseil du Roy voyant qu'iceluy

auoit ses offres tres-agreables, consentit, & accorda a tout: & furent ordõnés deux mille cinq cens cheuaux au secours des Cattelans, dont seroyent capitaines Don Iean de Beaumont prieur de sainct Iean de Nauarre, & Iean de Torres cheualier natif de Sorca. Ces gẽs despechés, le Roy D. Henry, pour fauoriser ceste guerre, vint à Agreda.

Traicté double en Tudelle.

En ce lieu vint vn Escuyer de Nauarre habitant à Tudelle, lequel declara a Dom Bertrand de la Cueua Comte de Ledesma, que si le Roy Dom Henry luy vouloit bailler quelque bonne recompense, il luy liureroit la cité de Tudelle: On promit a cest Escuyer certaines rentes assises sur Agreda: & suiuant le complot, & accord fait auec luy, fut enuoyé a heure assignée, Pedro de Gusman, auec vint braues soldats, pour s'emparer d'vne porte, & par icelle introduire le secours du grand nombre de gens de guerre qui le suiuroit. Pedro de Gusman, & les siens estants entrés dans la cité, furent tous prins, parquoy le Roy D. Henry merueilleusemẽt indigné, enuoya ses troupes fourager le pays autour de Tudelle, auec commandemẽt de mettre tout a feu & a sang: mais ce degast cessa par la

restitution que firent ceux de Tudelle, des prisonniers. Le Roy D. Iean aduerti de toutes ces choses, se fortifioit de son costé, & ja auoit armée suffisante pour assaillir les rebelles, & leurs alliés & protecteurs, s'estants ioints a luy l'Archeuesque de Taragone D. Iean, le Comte de Prades, D. Mathieu de Moncados, D. Anthoine de Cardoue, D. Guillen Arnau Ceruillon, & plusieurs autres cheualiers Cattelans: Partant vint mettre le siege deuant Lerida: au secours de laquelle place s'essayans de venir ceux de Taraga, ils furent deffaits par D. Iean d'Arragon, que le Roy son pere enuoya au deuant, lequel emmena plusieurs prisonniers au camp. Neantmoins le Roy leua le siege de deuant Lerida, aduerti qu'vn capitaine nommé Marinon venoit au secours auec dix mille combatans: & d'ailleurs que Iean d'Agullõ estoit en campagne pour mesme effet, & que D. Hugo de Cardoue tenoit assiegée la ville de Miralcamp, place forte, & grandement importante aux affaires d'Arragon. Parquoy il s'adressa premier celle part, mais D. Hugo n'auoit peu continuer le siege à cause des grands chaleurs, & s'estoit retiré. Partãt le Roy se vint ioindre aux trou-

pes de D. Alphonse son fils, qui tenoit assiegé Iean d'Aquillon dans Casteldas: là se rendit aussi le Comte de Foix auec la gendarmerie Françoise. Par ces forces fut tellement battue, & combatue la ville & chasteau de Casteldas, que Iean d'Aguillon fut contraint, quoy qu'il proposast diuerses conditions, de se rendre à la merci du Roy, lequel le fit executer à mort par iustice, auec autres capitaines, à Balaguer: laissant la ville a la garde de Messire Iean de Londogno.

Le Comte Gaston de Foix auoit espousé D. Leonor deuxiesme fille du Roy D. Iean, euë de la Royne D. Blanche de Nauarre sa premiere femme: & pour-ce qu'à la sœur aisnée d'icelle Dom Blanche, qui auoit esté mariée au Roy Don Henry de Castille: & par luy repudiée, sans en auoir enfans, appartenoit la successiō du Royaume de Nauarre, au defaut du Prince Charles decedé, il fut comploté, entre le beau-pere, & le gendre, d'empescher ceste Royne delaissée de Castille, de se remarier, à fin qu'elle n'eut enfans, & que le Royaume de Nauarre paruint a D. Leonor, & en la maison de Foix: partāt elle fut liurée entre les mains du Comte Gaston son beau-frere,

Cōplot entre le Roy D. Iean & son gendre le Comte de Foix.

frere, qui l'enuoya en France, au lieu de l'Escar, en la puissance de la Cõtesse Leonor sa sœur.

Entre les capitaines qui seruoyent le Roy D. Iean, estoit vn Castillan, nommé Iean de Sarauia, qui trauailloit fort les ennemis, lesquels espierẽt l'occasiõ de le surprendre, tant qu'vn iour ayant couru, & pillé le pays autour de Ceruera, il fut chargé par Hugues de Cardona, qui auoit plus de quatre mille combatans, tant de pied, que de cheual, si que force luy fut de quiter sa proye, & se sauuer dans le chasteau de Rubinate, où il fut assiegé, & rudement combatu auec force artillerie, & engins. Luy craignant d'estre forcé, eut moyen d'aduertir le Roy de sa necessité, lequel y accourut auec ses forces: à raison dequoy D. Hugues, ayant laissé au siege de ceux qui tenoyent le chasteau, cinq cens de ses hommes, se retira en lieu fort, d'où chacũ iour il presentoit la bataille au Roy: Venus aux mains, la victoire fut douteuse quelque temps, mais en fin elle demeura par deuers les gens du Roy. Il mourut, tãt en ceste rencontre, qu'aux escarmouches du siege, plus de mille cinq cens hommes des ennemis, mais aussi presque autant des

Siege du chasteau de Rubinate.

Sanglant cõbat entre l'armée du Roy, & celle de Hugues de Cardone.

gens du parti du Roy : de sorte qu'il n'eust occasion de la mettre au rang des heureuses. De là l'armée Royalle fut menée au secours de l'Archeuesque de Taragone, que ceux de Lerida, & de Ceruera tenoyẽt enuironné, & assiegé, en pays desauentageux, lesquels desemparerent. D'ailleurs D. Alphonse d'Arragon obtint vne victoire prez de la ville de saincte Colombe, auquel s'estant iointe l'armée du Roy, ceste place se rendit: & outre ce fut prinse de force Cerial, & toute ceste contrée, pẽdant que la Royne, & le Comte de Foix, en autre endroit, forçoyent la ville de Moncade, & receuoyent plusieurs autres places, qui par crainte se rendoyent à leur mercy.

Peu apres le Roy D. Iean ayant ioint en Mõcade son armée, auec celle de la Royne sa femme, & de son gendre le Comte de Foix, le conseil fut d'aduis qu'on allast assieger Barcelone, & ainsi fut arresté, ores que le Roy fut de contraire opinion. Les Barcelonnois auoyent receu le secours de Castille susmentioné, & resolus de n'obeir plus au Roy d'Arragon, auoyent haussé les bannieres de Castille : la cité estoit riche & opulente, pleine d'hommes, & d'ar-

nes, forte de murailles & tours, & bien pourueue des choses de marine: partant faisoyent souuent de furieuses saillies, & escarmouches contre l'armée Royalle, au grand desauentage d'icelle, tant par mer, que par terre, mesmes donnerent la chasse au capitaine Vilage, qui leur tenoit la mer empeschée, auec huit galeres Arragonnoises: tellemẽt que le Roy esleut, pour le meilleur parti, de leuer le siege, vingt iours apres qu'il y estoit venu, ayant par son fils D. Alphonse d'Arragon, donné le gast au pays, d'autour d'icelle cité. De là, l'armée fut menée a Villefranche, laquelle place fut forcée, & y fit le Roy executer, par iustice, quatre cens des habitans, irrité de ce, qu'à l'entrée de la ville auoyent esté occis deux capitaines François: ce qui donna telle frayeur aux autres, que plusieurs se rendirent, sans attendre la force. A ceste faueur fut assiegée la cité de Tarragone, laquelle au commencement, fit grande resistance aux assauts qui luy furent liurés, sans toutesfois faire sortie aucune: mais apres voyãs leurs chãps gastés, & bruslés, & la batterie, assauts continuels & obstinés, cõmencerent les defenseurs a lacher leurs

Siege de Barcelone.

Seuere execution a la prinse de Villefrãche.

courages, mesme apres que le secours qui leur estoit venu de Barcelone, mis en terre, eût esté combatu, & contraint de regaigner les galeres. Parquoy ils se rendirent aux plus tolerables conditions qu'ils peurent au Roy, lequel y laissa pour gouuerneur messire Roderigo de Rebolledo, & s'en retourna à Balaguer. Les Cattelans ainsi pressés, renuoyerent en Castille nouueaux Ambassadeurs, dont l'vn estoit Archediacre de Girone, lesquels ioints auec l'Ambassadeur Cattelan, residant prez du Roy D. Henry firent nouuelles offres de submission, & entiere obeissance à iceluy, le suplians de s'intituler Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, puis qu'il estoit certifié que ces Estats, de droit diuin, & humain, luy appartenoyẽt, & que la propre volonté des peuples luy inuitoit, demãdans au surplus secours de gens de guerre. Le Roy de Castille, outre ceste publique Ambassade, estoit solicité de mesmes choses, par plusieurs Seigneurs & communautés de Valence & d'Arragon, & de fait, inclinoit fort aux demandes des Ambassadeurs: mais l'Archeuesque de Tolede, & le Marquis de Vilena, principaux conseillers du Roy, & a l'appetit desquels se manioyẽt

Taragone se rend.

lors tous les affaires du Royaume, n'estoyent pas de cest aduis, fut qu'ils s'entendissent auec le Roy D. Iean d'Arragon, ou autrement: parquoy l'affaire debatu au cõseil, il fut respõdu aux Ambassadeurs, que s'ils vouloyent auoir des hommes pour les secourir, quil falloit qu'ils aportassent deniers: & que quant a prendre le tiltre de Roy d'Arragon, & Comte de Barcelone, il estoit besoing au Roy D. Henry de Castille de plus meurement y penser, pour s'en resoudre. Les Ambassadeurs repliquerent, que s'il plaisoit au Roy se declarer franchement, & prendre leur cause, & defense en main, comme de ses vassaux, ils exposeroyent leurs vies en depost, si dedans soixãte iours apres telle declaration, ils ne mettoyent en ses coffres la somme de sept cens mille florins d'or, cela sembla vn songe a l'Archeuesque, & au Marquis: car pour le temps d'alors, la somme estoit excessiuement grande, & ioint aussi, qu'ils auoyent autre but, ils firent tant, que contre l'opinion de plusieurs autres du cõseil, le Roy D. Henry non seulement refusa ce que luy estoit proposé, mais se retira du tout de ceste guerre d'Arragon, donnant a entendre qu'il vouloit plus-tost moyen-

Ofre des Cattelans au Roy de Castille.

ner vne bonne paix, par le moyen du Roy de France.

Le Roy de Castille essaye de trõper les Cattelans.

Or auoyent intention, & esperãce l'Archeuesque, & le Marquis de faire en sorte, que le Royaume de Nauarre, ou bonne partie d'iceluy tomberoit en la couronne de Castille, par le traitté de ceste paix, pour donner forme a laquelle, ils mandirent au Roy D. Iean, & au Comte de Foix, qu'ils enuoyassent quelques capitaines François, de ceux qui estoyent en Cattelogne, pour conferer des moyens d'accord auec le Roy de Castille, & firent autres menées, pour desgouter les François de ceste guerre, espians leur profit, soubs couleur de remettre le Roy d'Arragon, & ses subiets en bon mesnage. Ce-pendant les courses, saccagemens, & ruines continuoyent en Cattelogne. Le Comte de Pillars, & le Seigneur de Cruillas, auec grand nombre de gensdarmes, ayans assiegé derechef Girone, furent mis en fuite, par Pierre de Roquabertin gouuerneur de la cité, où ils perdirent grand nombre de leurs gens & bagage.

Les François tirans vers Morella, reduisirent plusieurs places, du costé d'Vrget, a l'obeissance du Roy: mais s'estans rencontrés prez d'Ixar, auec les Castillans, en bó-

ne occasion de les charger, on dit qu'ils leur firent entendre, que sçachans la bonne amitié, & perpetuelle confederatiõ qui estoit entre les Roys de Frãce, & celuy de Castille, ils ne vouloyent coucher la lance contre l'estandart de Castille, & de ce s'excuserent enuers le Roy d'Arragon, disans qu'il leur estoit ainsi commandé, & partãt le prierent de prendre en bonne part, s'ils se mesloyent d'appaiser les differents qui estoyẽt entr'eux. Le Roy d'Arragon s'accommodant a ces conseils, auec esperance de quelque bon iugement du Roy de Frãce là dessus, consentit qu'vn des capitaines François se transportast en Castille, en la ville de Montagu, où se deuoit trouuer le Roy D. Henry, & là conferast auec iceluy des moyens expedients, pour appointer toutes choses; l'Archeuesque de Tolede, & le Marquis de Villena y menerent le Roy, soubs couleur de la chasse: & fut accordé, que le Roy de France seroit prié d'enuoyer vn Ambassadeur en Castille, pour faire cesser ceste guerre. Le capitaine estãt de retour, ayant fait le rapport au Roy d'Arragon, & au Cõte de Foix son gẽdre, de ce qu'il auoit arresté auec le Roy de Castille, il aduint qu'à leur solicitatiõ, le Roy

de France Louys xj. enuoya vn Ambassadeur en Castille, lequel trouua la cour à Almacan: où ayant esté ouy, fut prins iour d'vne entreueuë des trois Roys, assauoir de France, Castille & Arragon, en la frontiere, entre Fontarabie, & sainct Iean de Lus: ce-pendant furent suspendues les armes de toutes parts, les Cattelans exclus de ce conseil, demeurants incertains entre l'esperance & la crainte, attendans ce qui leur reuiendroit de l'issue de l'entreueuë.

Le Roy Louys XI. arbitre de ceste guerre.

Le Roy D. Iean approuuant toutes ces choses, vint a Sarragosse, en intention de se trouuer au lieu destiné: pour la veuë des Roys, le Cõte de Foix, heritier presomptif de la couronne de Nauarre, a cause de sa femme, passa en Nauarre, où il fut bien receu, mesme de la faction Beaumontoise. Or le temps venu de l'entreueuë, le Roy d'Arragon, pour aucunes causes, ne s'y peut, ou voulut trouuer, se fiant qu'enuers le Roy de Castille, l'Archeuesque de Tolede, & le Marquis de Villena, & enuers celuy de Frãce son gendre, le Comte Gaston de Foix, feroyent ses affaires, & auroyent esgard à son honneur, & proffit. Le Roy D. Henry arriua à sainct Sebastiẽ en la Prouince de Guipuscoa, sur la fin de

Mars l'an 1463. & le Roy Louys vint en mesme temps a Bayonne, vers lequel celuy de Castille enuoya l'Archeuesque de Toledé & le Marquis de Villena, auec Aluar Gomes de cité Real son secretaire, Ambassadeurs, eux le luy cõseillans ainsi, affin de traitter auec luy de l'accord, & pacification des troubles d'entre les Roys de Castille & Arragon, & les Cattelans ses subiets. 1463.

Conferance pour la paix.

Marquis de Vilena prend pension du Roy de France.

Or on dit que le Marquis de Villena fut lors appointé par le Roy de France, auec pension de mille escus par mois, qui sont douze mille escus par an. Estans doncques les affaires ainsi, & par ceux cy maniées, le Roy de France fit coucher sa sentence comme iuge & arbitre, entre les parties en telle forme.

Sentence du Roy de Frãce.

Que le Roy D. Henry de Castille s'abstiendroit entierement des affaires des Cattelans, r'appelleroit, & feroit vuider ses gens-d'armes hors du pays de Cattelogne, dedãs vint iours, & que pour les frais qu'il auoit faits en ceste guerre, le Roy de Arragon luy quiteroit la ville d'Estella, auec tout le ressort, ou departement d'icelle, qui est vn des cinq membres du Royaume de Nauarre, auec certaine quã-

tité de doubles d'or, ce qu'il seroit tenu d'executer dedans six mois, pendant lesquels la Royne d'Arragon D. Ieãne tiendroit ostage en la ville de Larraga, en la puissance de l'Archeuesque de Tolede: Que les Cattelans retourneroyent en la puissance de leur Roy, ausquels pardõ general seroit fait de tout le passé: pour asseurance dequoy le Roy D. Iean leur bailleroit ostages suffisants. Ceste sentence manifestement au dommage du Royaume de Nauarre, odieuse aux Cattelans, & peu honnorable pour le Roy de Castille, fut accordée, & rendue par les trois Ambassadeurs susmentionnés, lesquels escriuirent au Roy D. Henry, qu'il s'auançast auec sa cour & suite, iusques a Fontarabie, & à l'instant vint le Marquis de Villena, amenant le Comte de Cominges Admiral de France auec luy, qui venoit semondre, & prier le Roy de Castille, de la part du Roy son maistre, qu'ils se vissent és terres de Frãce: ce qu'ils auoyent comploté, & accordé à Bayonne.

Le Roy Louys estant venu a S. Iean de Lus s'auancerẽt les deux Roys iusques a la riuiere de Vidaso, limite des deux Royaumes, celle part: laquelle riuiere, selõ les Es-

pagnols, appartient a l'Espagne, & tout ce que le flot de la mer, en montant, couure. Le Roy Dom Henry passa, auec plusieurs grans Seigneurs & cheualiers, en diuerses barques, entre lesquels on nóme D. Pero Gonçales de Mãdoça Euesque de Calaorra, D. Ieã de Pacheco Marquis de Villena, D. Gomes de Careres maistre d'Alcantara D. Iean de Valencuela prieur de S. Iean, D. Louys d'Acugna Euesque de Burgos, D. Bertrãd de la Cueua Comte de Ledesma & autres, tous fort richement, & pompeusement habillés: ce que n'estoit le Roy de France, ny ses courtisans, tellement que les Espagnols se mocquoyent d'eux. S'estans amiablemẽt salués, & embrassés ces deux grans Princes, sur la riue, & vsé entr'eux de plusieurs ceremonies, & parolles gracieuses en tel cas accoustumés, le Roy D. Henry parlant le premier, ils allerent au vilage d'Andaya, appartenant au Roy de France, où la sentence arbitraire fut leuë deuant les deux Roys, par le secretaire Aluar Gomes, presens les Ambassadeurs: & apres quelques autres patolles d'amitié, se partirent contents l'vn de l'autre, retournant chacun en ses terres. Estant le Roy Dom Henry de retour à

Entreueue des Roys Louys XI. & Henry IIII. de Castille a Andaya.

Fõtarabie, il fit appeller les Ambassadeurs de Cattelogne, qui l'auoyent suiui en ce voyage, & leur declara le contenu en la sentence, & ce qu'eux estoyent tenus de faire par icelle, dont ils furent fort esbais & desplaisans: si que vaincus d'impatience, à cause de l'indignité qu'il leur sembloit souffrir, dirent plusieurs parolles hautes de colere, voire de mauuais presage des miseres, qui deuoyent aduenir au Royaume de Castille, accusans le Roy de lascheté, de consentir a telle sentence, & ses conseillers & Ambassadeurs de trahison. En execution de la sentence, le Roy D. Henry retira ses gens de Cattelogne, & abandonna du tout ceste guerre, puis passa a Segobia, & l'Archeuesque de Tolede vint a Larraga, ville du Royaume de Nauarre, pour y recepuoir la Royne D. Ieanne de Nauarre, laquelle deuoit, suiuãt la sentence du Roy Louys, demeurer en sa puissance, iusques à l'execution entiere de ce que par icelle le Roy d'Arragõ son mary estoit tenu de faire.

Les Estats de Nauarre furent du tout mal contens, de l'alienation qui se faisoit de la ville, & ressort d'Estella, portion du Royaume, mais ils ne sçauoyent pas le

ſecret, car il n'y eut aucunes des parties, qui fit mieux ſon profit de la ſentẽce, que le Roy d'Arragon, lequel ſe ſentoit fort aſſeuré du coſté du Roy de Caſtille, par les bons offices que faiſoyent pour luy l'Archeueſque de Tolede, & le Marquis de Villena, gens practiqués & du tout a ſon commandement: de ſorte qu'il ne ſe donnoit pas grande peine, que la Royne ſa femme demeuraſt entre leurs mains. Quant à Eſtella, il n'eut oncques volonté de la bailler au Roy de Caſtille: & pour palier, & couurir ſon intention, il tint moyen, que les Eſtats, en corps, proteſterent contre ceſte ſentence, comme donnée par iuge incompetent, ſans ouyr parties, & en manifeſte detriment du patrimoine de la couronne de Nauarre: & d'abondant meſſire Pierre de Perault Conneſtable de Nauarre, ſe ietta dedans Eſtella, ſemparant de la ville, & chaſteau comme s'il ſe fuſt rebellé contre ſon Roy: de ſorte que le Roy de Caſtille commença à ſe faſcher contre ſes conſeillers, & à connoiſtre aucunement leurs menées, ſe repentant grandement d'auoir abandonné les Cattelans. L'Archeueſque de Tolede, & le Marquis de Villena cognoiſſant ſon

indignation, penserent a y remedier, donnans a entendre, & au Roy, & a l'Archediacre de Girone, vn des Ambassadeurs de Cattelogne, qu'il n'y auoit rien de gasté encor, & qu'ils estoyent a temps de mieux faire que iamais : parquoy cest Archediacre fut despeché, pour porter ceste nouuelle aux Cattelans, & les encourager a tenir bon, les asseurans, au nom du Roy de Castille, qu'ils auroyent en bref plus grãd secours de luy qu'auparauãt, mais l'Archediacre arriua tard : car les Estats de Cattelogne, fort offencés d'auoir esté ainsi deceus par le Roy D. Henry, auoyent quitté Castille, & toute l'esperance qu'ils pouuoyẽt auoir de ce costé là, & s'estoyent adressés a la maison de Portugal, eslisans pour leur Roy D. Pedro Cõnestable de ce Royaume la, petit fils du Roy D. Iean premier, & fils de l'Infant D. Pedro Duc de Coimbra lequel estoit dessendu, par ligne maternelle, des Roys d'Arragon, d'autant que sa mere estoit fille du Comte Iaques d'Vrgel, & de D. Leonor d'Arragon fille du Roy Pierre d'Arragon iiij. du nom.

D. Pedro de Portugal esleu pour Roy d'Arragon, par les rebelles.

D'autre part, le Marquis de Vilena vint remonstrer au Roy D. Henry les reuoltes de ceux d'Estella, & les dificultés qui em-

peschoyent que la sentence n'estoit accomplie, proposant de recepuoir en recompense quelque autre chose, plus-tost que de s'opiniastrer sur cela: ce que le Roy ne gousta pas beaucoup, toutesfois, pour iouer a moins de perte, Il enuoya en Nauarre D. Bertrand de la Cueua Comte de Ledesma, & D. Pierre Gonçales de Mandoça Euesque de Calaorra, qui despuis fut Cardinal & Archeuesque de Tolede, pour traitter de ces choses auec le Roy D. Iean, & la Royne sa femme, lesquels s'excusoyent sur la rebellion de leurs subiects, qui empeschoit qu'ils ne pouuoyent accomplir ce qu'ils desiroyent (a ce qu'ils disoyent) en cest endroit. Eux cognoissans assés les feintes, en aduertirent le Roy D. Henry, lequel leur ordonna, qu'ils cheuissent du mieux qu'ils pourroyent: parquoy apres plusieurs conferãces, ils s'en retournerent sans rien faire, & disposerẽt le Roy de Castille de faire trefue, ce qui fut effectué peu apres. L'an 1464. encor qu'il fut 1464.
frustré de ce qui luy auoit esté adiugé par la sentence du Roy de France Louys xj. Ces trefues auoyent esté iurées de part & d'autre notamment par le Comte Gaston de Foix, au nom du Roy Iean son beau-pere, & par Don Leonor sa femme

heritiere du Royaume de Nauarre, femme qui appetoit fort à dominer.

Peu apres le Roy Dom Iean alla faire la guerre aux Cattelans qui s'estoyent reuoltés de luy, ayant couronné pour leur Roy D. Pedro de Portugal, & laissa en Nauarre le Comte Gaston de Foix, auec sa femme D. Leonor, intitulée Princesse de Viana, par l'aduis de ceux qui estoyent de son conseil & parti, delibera de faire quelque entreprise sur Castille, pour se contreuanger des places de la Garde, de sainct Vincent & Arcos, que les Castillans auoyent retenues despuis la derniere guerre. Ayant donc en grand diligence, & silence assemblé bon nombre de gens de guerre, il contraignit aisément, & sans perte des siens, la Cité de Calaorra à se rendre, en quoy il fit chose agreable aux cheualiers Castillans coniurés cõtre leur Roy D. Henry. Apres ce fait, le Comte de Foix fut cõseillé d'enuoyer vers le Roy de Castille, luy faire entendre, que ce qu'il auoit fait, n'estoit pour rompre la paix d'entre Castille & Nauarre, mais seulement pour reprendre à la valeur autant comme les trois villes cy dessus mentionnées, qu'il detenoit a la couronne de Nauarre où il auoit droit: que s'il

luy plaisoit d'enuoyer quelqu'vn par deuers luy, pour aduiser de cōposer par quelque bon expediēt, leur differēt, il se soubmetroit à la raison & equité. Le Roy D. Henry y enuoya incontinent le licentié Diego Henriques, qui parla fort brauement, & audacieusement au Comte, & à la Princesse sa femme sur ceste prise de Calaorra, leur cōseil estoit principalemēt D. Nicolas d'Echauarri Euesque de Pampelone, & par son aduis fut renuoyé, auec le licentié Diego Henriques, vn autre de mesme robe, pour supplier le Roy D. Hēry, de rendre les trois places de la Garde, sainct Vincent & Arcos, & que Calaorra seroit incontinent restituée: & outre-ce, que le Cōte & la Princesse luy aideroyent des forces de Nauarre contre ses rebelles, & ne dōneroyent ayde, ny faueur à iceux en chose quelconque. Ceste Ambassade proposée deuant le Roy de Castille, a Segobia, le contenta fort, & renuoya le licentié Diego, auec l'Ambassadeur de Nauarre, pour accomplir ces restitutions, moyennant que pour asseurāce de ce que le Comte, & la Princesse sa femme promettoyent, il baillast en ostage D. Iean, & D. Marie leurs enfans. Les deux Ambassa-

deurs s'estans acheminés, celuy de Castille demeura à Logrogno, & celuy de Nauarre paruint vers le Comte, auquel il dõna raison de sa charge: & suiuant ce qui auoit esté proposé, le Comte, & le licentié Diego Henriques se veirẽt depuis en certain lieu, toutesfois ils ne s'accorderent point, estant le Comte Gaston importuné par la ligue de Castille.

Preuoyant donc l'Ambassadeur de Castille, que le Comte auoit enuie d'assieger Alfaro, il donna ordre que promptement cent hommes de cheual entrerent dedans, & y fit mettre forces viures. Quelques iours apres estant le Comte Gaston a Tudelle, il remanda l'Ambassadeur de Castille, à fin de traitter derechef d'accord, & luy mit en teste l'Euesque D. Nicolas, & messire Martin de Perault: mais ils firent moins à ceste veuë qu'aux autres, car l'Euesque se deborda en parolles iniurieuses cõtre le Roy D. Henry, de sorte que chacun en auoit honte: sur quoy l'Ambassadeur de Castille se porta si modestement, & rabatit les propos de l'Euesque auec si bonnes raisons, qu'en fin il luy fit recongnoistre sa faute, & s'en excusa. Somme la fin de leurs disputes fut, que le Comte ne

bailleroit point ses enfans en ostage : & que si le Roy de Castille ne vouloit rẽdre les places qu'il detenoit de Nauarre, il iroit mettre le siege deuant Alfaro. L'Ambassadeur partit auec ceste resolution, & en quatre iours qu'il demeura à Alfaro, la fit remparer, & munir du mieux qu'il peut, puis alla aux terres de Soria mettre gens ensemble, pour la secourir. Alfaro assiegée & furieusement batue par le Comte Gaston, tint bon, nonobstant qu'elle soit située entre Calaorra & Tudelle, où estoyẽt grosses garnisons Françoises & Nauarroises: tant que dans la terme de douze iours le secours de Castille comparut, qui estoit d'enuiron mille trois cẽs cheuaux, & cinq mille pietons conduits par D. Alphonse d'Areillan Seigneur de Los Cameros : a raison dequoy le Comte leua le siege, ramenant ses gens a Tudelle, & tost apres eut nouuelles que les habitans de Calaorra s'estoyent rués sur la garnison Françoise qui estoit dedans, & en ayant fait carnage, s'estoyent remis en l'obeissance de leur Prince Henry.

Alfaro assiegée.

Ces desordres depleurent grandement au Comte, & au Connestable D. Pierre de Peralta, & autres Nauarrois, qui en don-

noyent entierement la coulpe à l'Euesque de Pampelone D. Nicolas d'Echauarri, lequel causa ce mal, que les places de la Garde, de S. Vincent & Arcos, lesquelles d'ancienneté estoyent de Nauarre, sont tousiours despuis demeurées en la iurisdiction de Castille.

Le Roy D. Iean, apres la victoire que son fils D. Alphonse auoit obtenue à Potelin, receut plusieurs peuples d'Ampurdam qui se rendirent a luy, les vns volontairement, les autres de crainte. Et voulãt presser le siege de Cernera, place forte par nature, manda les troupes de D. Alphonse, & celles que la Royne auoit deuãt Valdecona, ville située à vne lieuë prez de Tortoze: mais D. Alphonse, auant que de s'acheminer au camp, ayant sceu, que les habitans d'Iqualada estoyent en discord entr'eux, les vns voulans recongnoistre le nouueau Roy D. Pedro, les autres obeyr à D. Iean, s'aprocha pres, & eut moyen de les surprendre, pendant qu'ils estoyent en contention. Estant dedans il traicta bien ceux qui tenoyent le parti du Roy Dom Ieã, & punit les autres: puis poursuiuit son chemin à Cernera, laquelle fut si diligemment batue, & assaillie, qu'en fin elle se ré-

dit à compoſition qui leur fut accordée d'auoir la vie, biens & priuileges ſaufs, & entiers. Le gouuernement de ceſte place fut baillé à Iean de Carraxona, & puis on alla à Pratas, où le nouueau Roy D. Pedro auoit laiſſé garniſon s'eſtant retiré à Barcelone: Pratas fut rendue, & Rodone auſſi, en fin le Roy D. Iean fit en ſorte qu'il recouura toute la Cattelogne, le Roy Dom Pedro eſtant mort en la ville de Granol, diſtante de cinq lieuës de Barcelone, de poiſon, comme on croit, non toutesfois ſans grande peine. Grandes furent les altercations qu'il y auoit entre les Cattelans apres la mort de D. Pedro Portugais, les vns eſtans d'auis de reduire leur eſtat en forme de republique, ainſi que Genes & Veniſe, autres de retourner en l'obeiſſance du Roy D. Iean: l'vn & l'autre eſtant reiecté ils eſleurent pour leur Roy René d'Anjou, Prince du ſang Royal de France, lequel, ja viel & caſſé, neantmoins deſireux de tiltre Royal accepta l'offre, & auec le congé du Roy Louys xj. fit leuée de gens par la France, qui en fin firent peu, voila comme D. Iean ſe comporta.

Du coſté de Nauarre l'Eſtat n'eſtoit pas en plus grãd repos, car regnans les factiõs

de Grammont, & de Beaumont au pays, le Comte Gaston de Foix, mary de D. Leonor heritiere du Royaume, qui le gouuernoit, se donnoit à entendre que c'estoit à luy de iouyr des-lors du tiltre Royal, droits & preeminences d'iceluy: parquoy se fortifiant de ceux de la faction Beaumontoise, lors qu'il veit son beau-pere le Roy D. Iean fort empesché és guerres de Cattelogne, il s'empara de plusieurs villes, & forteresses de Nauarre, & fraischement auoit assiegé Tudelle, cité de la faction de Grammont: dequoy le Roy D. Iean aduerti, sur l'heur de ses affaires de Cattelogne, mena celle part son armée fort exercée aux guerres passées, pour donner secours a ceux qui soustenoyent son parti: mais auant qu'il fut là, D. Louys de Beaumont Comte de Lerin, se saisit de la ville de Pampelone, les habitans de laquelle estoyent presque tous sectateurs de ceux de Beaumont. Plusieurs memoires de peu d'autorité font mention que ce Comte de Lerin fit dure guerre non seulemẽt aux Nauarrois de l'autre faction, mais aussi aux Arragonnois, courans iusques à Iaca, & Exea des cheualiers, ayant pour compagnon en ses cõseils, & entreprises Char-

les d'Artieda, osta au Connestable messire Pierre de Peralta, la ville d'Andosilla, & a D. Inigo d'Estuniga, Comte de Nieua, celle de Mendauia: puis print Artaxona & Olite, & plusieurs autres places, faisant autres grands exploicts, d'autant qu'il tenoit la ville de Pampelone, & qu'il en disposoit comme s'il en eust esté Seigneur & maistre.

En ce têps est fait mention d'vn fameux brigand, nommé Sancho Rota, qui auoit sa retraicte en vne montagne prez de la ville de Tudelle, dicte *Las Verdenas del Rey*, & auec trante cheuaux qu'il auoit couroit és terres d'Arragon, & y faisoit grand butin, traictant bien neantmoins ceux qu'il prenoit prisonniers: Pour empescher lesquels dommages, tant de cestui-cy, que du Comte de Lerin, les peuples de Iaca, & la noblesse des enuirons s'estans assemblés, firent monstre de vouloir entrer en Nauarre: mais le Comte de Lerin leur enuoya au deuant bon nombre de gens de guerre, conduits par Charles d'Artieda, Machin de Gongorra Seigneur de Gordia; Iean d'Ayanc, & Ferdinand d'Ayanc, lesquels ayans rencontré les Arragonnois prez de Sanguessa, à vn certain pont, qui *Sancho Rota fameux brigand.*

eſt ſur le fleuue d'Arragon, mirent pied à terre, laiſſans leurs cheuaux, eſtimans de combatre plus à leur aduantage à pied: & venus aux mains, empeſcherent le pas aux Arragonnois, les contraignans de retourner en leurs terres.

Or la venue du Roy D. Iean auec ſon armée ſceue en Nauarre, hauſſa le courage à ceux de Grammont, & eſtonna fort les Beaumontois, qui connoiſſoyent aſſés qu'ils ne ſeroyent ſuffiſans pour reſiſter à ſi grande force, que celle qui leur venoit ſus: Parquoy ayans eu conſeil, ſur les affaires qui ſe preſentoyent, auec le Comte Gaſton de Foix, ils l'admoneſterent de s'accorder auec le Roy ſon beau-pere, lequel ayant ja reſolu de laiſſer le Royaume a ſa fille D. Leonor apres ſa mort, en pouuoit iouyr peu de temps, a cauſe de ſa grãde vielleſſe. Partant leur ſembloit bon de ſe contenter d'auoir patience, ce peu qui reſtoit de vie au Roy, & le laiſſer iouyr du tiltre du Roy de Nauarre: ce que le Comte trouua bon, car il ne voyoit aucune eſperance de victoire, s'il ſe fut opiniaſtré à pourſuiure ſes entrepriſes par les armes: Ainſi furẽt miſes les capitulations en auãt, en la maniere que nous dirons cy apres.

Auant la derniere coucluſion deſquelles, le Roy D. Iean eſtant deſia de retour a Taragone, pour entẽdre de toutes ſes forces, & moyens a la guerre de Barcelone, la Royne Ieanne ſa femme eſtant de long temps affligée d'vn cancer, qui la conſumoit, vint a ſa fin. On dit que ſe voyant a la mort certaine, & ſe ſouuenant du Prince D. Ferdinand ſon fils, elle dit par pluſieurs fois, auec grands ſouſpirs, O mon fils, que tu me couſtes cher & renomée, eſt qu'elle confeſſa auoir pourchaſſé, & moyenné la mort au Prince D. Charles: dequoy le Roy fut tellemẽt indigné, qu'il ſe retira ſans la vouloir plus voir: elle eut ce-pendant le contentement que ſon ambition pouuoit prendre, de ce que ſon fils D. Ferdinand eut tiltre du Roy de Sicille, auant ſa mort: ſon corps fut enſeuely au monaſtere de Poblette, ſuiuant ſon teſtament. Auint auſſi enuiron ce temps, qui eſtoit l'an 1469. la pitoyable mort du ieune Gaſton de Foix, fils aiſné du Comte Gaſton, & de la Princeſſe Leonor, lequel deuoit ſucceder apres eux a la Couronne de Nauarre. Eſtant grande aſſemblée de Princes & Cheualiers au lieu de Liborne pres de Bordeaux, pour honnorer & ac-

Mort de la Royne D. Ieãne d'Aragon.

Confeſſion derniere de la Royne D. Ieanne d'Arragon.

1469.

compagner Charles de France frere du Roy Louys xj. nouuellement reconcilié auec iceluy, & pourueu de la Duché de Guyenne apres la guerre ciuille, qu'on appella du bien public, ce ieune Gaston fut attaint d'vn esclat de lance, courant aux tournois & iouftes, qui se faisoyent là en grande magnificence, & somptuosité, dōt il mourut, au grand desplaisir de tous ceux qui le congnoissoyent, mesme du Duc Charles, la sœur duquel, & du Roy Loys, il auoit espousée, nommée Magdelaine, de laquelle il laissa deux enfans : assauoir, François Phebus, qui fut Roy de Nauarre, & Cōte de Foix, & Catherine sa sœur, laquelle succeda a son frere, qui mourut sans hoirs. Possible ne sera-il hors de raison d'exposer icy la succession de la maison de Foix, qui a herité du Royaume de Nauarre, la recherchant au plus haut, dont les histoires font mention, en laquelle, comme nous auons dit en cest histoire, s'estoit vnie la seigneurie de Bearn, des enuiron l'an 1286.

Mort du ieune Gastō de Foix.

Succession de la maison de Foix qui ha herité du Royaume de Nauarre.

On trouue que le pays de Foix fut erigé en Comté, enuiron l'an 1062. par Raymond deuxiesme de ce nom Comte de Toulouse, lequel en inuestit Bernard fils

puisné de Roger Comte de Carcassone, & d'Aladais sa femme. De ce Bernard, & de Beatrix fille du Comte de Besiers, nasquit Roger, qui fut deuxiesme Comte de Foix, lequel engendra en Arcendic vn autre Roger son successeur en la Comté de Foix, deuxiesme du nom, pere de Roger troisiesme, qu'il eut d'Eximene sa deuxiesme femme, ayant espousé en premieres nopces vne dame de Prouence nommée Estiennette. De Roger troisiesme & de Cecile fille du Comte Raymond de Barcelone, nasquit Raymond Roger, lequel espousa vne dame nommée Philippe, dõt il eut vn fils appellé Roger Bernard, qui luy succeda en la Comté de Foix, & vne fille dicte Esclermonde, mariée au Roy de Majorque. Raymond Roger fit endurer plusieurs indignités à sa femme legitime, à l'appetit d'vne concubine, qui estoit de la religion Albigeoise. Roger Bernard fut doncques Comte de Foix, apres son pere sixiesme en nombre, enuirõ l'an mil deux cens vint & trois, & fut surnõmé le grand. Il espousa Brunixende fille du Comte de Castelbon, de laquelle il eut Roger dit Rotser Comte de Foix apres luy, Esclermonde femme du Viscomte de Cardon-

ne, & Cecile femme du Comte d'Vrgel. Roger Rotfer septiesme Comte de Foix, & cinquiesme du nom, espousa Brunixende fille du Viscomte de Cardone, de laquelle il engendra Roger Bernard sixiesme de ce nom, & huictiesme Comte de Foix: De luy, & de Manigarde de Narbõne nasquirent vn autre Roger Bernard qui succeda au Comte, Agnes qui fut femme d'Esquibat Comte de Bigorre, & Philippe mariée a Arnaud d'Espagne Viscõte de Conserans. Roger Bernard septiesme du nom, & neuf-viesme Comte de Foix, paruint au Comte de Foix apres la mort de son pere, enuiron l'an 1262. lequel espousa Marguerite fille de Gastõ de Moncade Seigneur de Bearn, & de Marthe de Foix, par le moyẽ de laquelle il vint à vnir la Seigneurie de Bearn au Cõte de Foix, par l'aduis des Estats de Bearn, au preiudice du Cõte d'Armignac, qui auoit espousé la sœur aisnée de Marguerite, laquelle Gaston desherita, en haine de ce qu'en certaine guerre qu'il auoit euë, il n'auoit esté aucunement aidé par le Comte d'Armignac, ainsi que de son autre gendre le Comte de Foix.

Or eut Roger Bernard de Marguerite

de Bearn sa femme quatre enfans: assa-
uoir, Gaston l'aisné, lequel fut Comte de
Foix, apres son pere, dixiesme en nom-
bre, & le premier de ceste maison qui iouït
de la seigneurie de Bearn Brunixẽde fem-
me d'Helie de Perigort, Constance ma-
riée au Seigneur de Mirepoix Anthoine
de Leui, & Ieanne, qui espousa Pierre fils
du Roy D. Iacques d'Arragon.

Gaston doncques premier de ce nom
Comte de Foix & Seigneur de Bearn, es-
pousa Ieanne fille de Louys de France
Comte d'Eureux, & de Marguerite d'Ar-
tois, dont issirent Gaston heritier du Cõ-
té, Roger Bernard Viscomte de Castelbõ
pere de Mathieu, & d'Isabel de Castelbon,
qui succederent l'vn apres l'autre en la
Comté de Foix, & Robert Euesque de la
Vaur. Il eut aussi vn fils bastard nommé le
Loup, Seigneur d'Arauath, qui engendra
Blanche femme de Iean de Gaulli, ou
Grailli Cap de Buch. Gaston deuxies-
me, onziesme Comte de Foix & deuxies-
me Seigneur de Bearn, de ceste famille,
eut de sa femme Alienor, fille du Comte
de Cominge, Gaston Phebus, lequel suc-
ceda a son pere, l'an 1334. troisiesme du
nom, ayant espousé Agnes fille du Roy

Philippes de Nauarre, en eut vn ſeul fils, duquel il fut le meurtrier, l'ayant trouué ſaiſi d'vne boete de poiſon, que le Roy Charles de Nauarre ſon oncle luy auoit baillée, pour faire mourir le Comte ſon pere, a qui il vouloit mal, ſans que toutesfois l'enfant en eut aucune coulpe, car il ne ſçauoit quelle drogue c'eſtoit: parquoy ne luy reſta apres ſa mort autres enfans legitimes, mais pluſieurs baſtards, comme Icbbain, qui fut l'vn des quatre de ceux qui furent bruſlés a la mommerie du Roy Charles ſixieſme au banquet de S. Marceau, où comme dit Froiſſart à l'hoſtel de S. Paul a Paris, s'eſtans abillés de toille, ſur laquelle auec poix auoit eſté attaché force lin delié pour ſe faire paroiſtre eſtre ſauuages, Gratiã, & poſſible Bernard de Foix, qui fut marié en Eſpagne a D. Iſabel de la Cerde Princeſſe du ſang de Caſtille, ſouche de la maiſon des Ducs de Medina Celi, s'il n'eſtoit fils de Gaſtõ deuxieſme predeceſſeur de ceſtui-cy.

La ſucceſſion du Comte de Foix, & Seigneurie de Bearn eſcheurent lors a Mathieu de Caſtelbõ ſuſnommé, lequel n'eut aucuns enfans de ſa femme Ieanne fille du Roy D. Iean d'Arragon: & partant herita

de ses seigneuries, & estats Isabel sa sœur, femme d'Archambaud de Grailli Cap de Buch, duquel mariage issirent Iean l'aisné quinziesme Comte de Foix, Gaston Cap de Buch, d'où descendent les Seigneurs de Capdolat, & Candale, Archambaud Seigneur de Nouailles, Pierre Cordelier à Morlas, puis Euesque de l'Escar, finalemēt Cardinal fondateur du college de Foix a Toulouse, & Mathieu Comte de Cominges, Iean quinziesme Comte de Foix, cōme nous auons dit, & premier de ce nom eut à femme en premieres nopces Marie de Nauarre, laquelle, decedée sans enfans, il espousa Ieanne d'Albret, dont nasquit Gastō son successeur és Comtés de Foix, & Seigneur de Bearn. La maison de Foix a esté grandemēt illustre és faits de cestuy cy: car durant les guerres d'entre les François & Anglois, au temps du Roy Charles septiesme, ce Compte Gaston fut celuy qui fit plus de preuue de valeur contre les armées Angloises tenans la Guienne, où il print par deux fois sainct Seuer Cap de Gascongne, & gaigna Dax a force d'armes, auec grand carnage des Anglois, defenseurs obstinés de ces places: secourut Tartax, assiegée par l'espace de sept mois,

Ieāne d'Albret femme de Iean xv. Comte de Foix, Seigneur de Bearn.

Faicts genereux de Gaston Cōte 16. de Foix.

par le gouuerneur de Bourdeaux. Il restitua en la Viscomté de Cominges son oncle Mathieu, depossedé par le Roy de Frãce, lequel y auoit instalé vn Espagnol nõmé D. Rodorigo de Villandrago Comte de Ribadeo, où il fit demolir le chasteau de Rochefort: moyenna la liberté, & restitution en ses biens au Comte d'Armignac detenu prisonnier, pour intelligences auec les Anglois. Estãt despuis fait gouuerneur de Guienne, par le Roy Charles, fit si aspre guerre aux Anglois, que en peu de temps il les depossedа presque de tous leurs forts en celle Prouince: tellement que Bordeaux, cité principalle, & siege de guerre, fut contraincte de se rendre au Roy de France, l'an mil quatre cens cinquante vn, & peu apres la ville de Bayonne, tellemẽt que les Anglois se trouuerent exclus entierement de toute la Guienne.

Comte de Clermont Iean de Bourbon.

Despuis s'estant la cité de Bourdeaux rebellée contre le Comte de Clermont Iean de Bourbon, les Anglois par eux appellés, encor qu'ils se fussent emparés de plusieurs places, furent par la vertu & bõne conduicte, principallement du Comte Gaston de Foix, repoussés, estant Cadillac la derniere place qu'il leur osta: En toutes lesquel

esquelles guerres il fut fidellement, & diligemment accompagné, & secouru par son frere Pierre de Foix Viscôte de l'Autrec, Tronc de la renommée maison de l'Autrec, pere de Iean de l'Autrec Posthume, duquel sortirent Odôt de Foix, capitaine assés fameux aux guerres de Lôbardie & de Naples. André sieur de l'Espare, & Thomas dict l'Escuin: de Odet fut fils Henry de l'Autrec.

Pierre de Foix, Tronc de la maison de l'Autrec.

Tant fut le Comte Gaston de Foix fauorisé du Roy Charles septiesme, qu'il bailla en mariage a son fils aisné, nommé Gaston, comme luy, Magdelaine sa fille. Au Iugement fait a Vandosme par le Roy Louys xj. du Duc d'Alençon il tint le lieu du Comte de Toulouse au rang des Pairs de France, laquelle préeminence dura en toutes telles occasions en la maison de Foix, les Seigneuries de laquelle furêt par luy accreues du Viscomté de Narbone, & des terres de Capdolat, & autres acquets, & finallement de la couronne de Nauarre, par son mariage auec D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean, d'Arragon & de Nauarre par sa femme, duquel nous traitons a present. Or de ce mariage sortit la posterité qui s'ensuit: Gaston, qui luy de-

Préeminêce de Pair de France en la maison de Foix.

Coronne de Nauarre en la maison de Foix.

Posterité de Gaston de Foix, & de D. Leonor d'Arragon, fille du Roy Iean d'Arragon & de Nauarre.

uoit succeder, & lequel nous auons dit estre mort à Liborne, aux ioustes, & festes qui se celebroyent à l'aduenement du Duc de Guienne. Charles frere du Roy Louys xj. laissant hoirs apres luy François Phebus, & Catherine ses enfans: Plus Iean Seigneur de Narbonė, & puis Duc de Nemours, qui gaigna la iournée de Rauene, où neantmoins il mourut, & Germaine deuxiesme femme de D. Ferdinand Roy d'Espagne: De Gastō & Alienor nasquit le troisiesme fils nommé Pierre, qui fut Cardinal, & le quatriesme Iacques, cheualier preux, qui mourut au seruice du Roy Louys xj. Plus cinq filles, Marie femme de Guillaume Marquis de Montferat Ieāne femme du Comte d'Armignac, Marguerite femme du Duc François de Bretaigne, mere de la Royne Anne de France, Catherine mariée au Comte de Candale, dont sont issus trois enfans, l'aisné desquels fut Comte de Candale, puis vn Archeuesque de Bordeaux, & vne fille mariée au Roy de Hongrie, nommée Anne, la cinquiesme fille de Gaston, & d'Alienor, fut aussi nommée Alienor, qui mourut sans estre mariée.

Or reuenans aux querelles d'entre le

Comte Gaston de Foix, pere de ceux-cy, auec le Roy D. Iean son beau-pere, iceluy obtemperant au bon conseil de ses amis, & seruiteurs, & ayãt faict sçauoir par Ambassadeurs, au Roy son intention, se trouuerent a la iournée assignée a Olite le Roy & D. Leonor sa fille, là où ils conuindrent en ces articles, estant le Comte Gaston de Foix absent en France premierement.

1 Que tous les peuples, villes, communautés, & nobles, & autres de quelque estat, & condition qu'ils fussent de Nauarre, reconnoistroyent pour Roy, & obeiroyent sans contredict, au Roy D. Iean, tout le temps de sa vie.

2 Que le Comte Gaston, & la Princesse sa femme promettoyent de maintenir les priuileges, droits, & libertés du Royaume, ainsi qu'ils auoyent esté gardés, & maintenus par le passé.

3 Que les trois Estats feroyent le sermẽt de fidelité, & hommage aux Princes, mary & femme, pour les reconnoistre pour leurs Roys naturels, apres le decez du Roy D. Iean, annullée toute protestation de foy, & hommage qui pouuoit auoir esté faict autrement.

4 Que les Princes mariés feroyent gou-

uerneurs perpetuels du Royaume, durant la vie du Roy, sans pouuoir estre reuocqués, excepté que lors seulement que la personne du Roy se trouueroit dedans le Royaume, leur gouuernement cesseroit.

5 Que le Roy, ny aussi les Princes mariés ne pouroyent engager le Royaume en tout, ny en partie.

6 Que les trois Estats promettroyent de tenir la main, a ce que le Roy, & les Princes accomplissent, & gardassent tout ce que dessus est dict, & de s'opposer a celles des parties qui contreuiendroient.

7 Que mesme promesse seroit faicte & iurée par le Roy, & les Princes, & que pour la pacification du Royaume, toutes les offences seroyent pardonnées generallemēt a tous, & tous crimes, pour enormes qu'ils fussent, abolis, iusques a ceste presente venue du Roy D. Iean au pays, restablissant, de pleine puissance, & authorité Royale, chacun en ses honneurs, bonne renommée, & biens, reuocquant, & annulant toutes sentences, & procedures faittes au contraire.

8 Que toutes places, villes, tours & chasteaux qui auoyent esté occupés des vns sur les autres, & tous offices, tant Ecclesia-

ſtiques que ſeculiers, vſurpés deſpuis la priſe du chaſteau de Morillo, fuſſent rendus à leurs premiers legitimes poſſeſſeurs, dedans le terme de ſept mois, ſauf, & excepté les meubles, & fruicts conſumés, & qui n'eſtoyent en eſtat, mettant au neant toutes donnations, & engagemens, que le Roy, ou les Princes, ou autres en euſſent peu faire. En ce non toutesfois compris les differens d'entre le Comte de Lerin, & D. Iean de Beaumont, & Charles d'Artieda, contre le Conneſtable de Nauarre meſſire Pierre de Peralta, & le Mareſchal D. Pedro de Nauarre, auſquels eſtoit enioint de ſe ſoubmettre en l'obeiſſance du Roy dedans douze iours apres la publication des preſentes, à fin de terminer iceux differents par voye de Iuſtice, ſur peine, faiſant au cõtraire, d'eſtre tenus pour contumax & rebelles, & pour tels eſtre pourſuiuis, & punis, comme perturbateurs du repos public.

9 Que tous ceux qui auoyent eſté indeuement prins priſonniers, deſpuis la ſurſeãce faicte par l'Archeueſque de Sarragoſſe, fils du Roy, au nom d'iceluy, & les Princes ſeroyent relaſchés, & mis en pleine liberté, en payant leurs deſpenſes.

10 Que les trefues accordées par eux, ou leurs capitaines, fussent obseruées, tant à l'endroit des naturels, qu'estrangers, en leurs personnes, & biens.

11 Que ce qui auroit esté prins, & reprins au preiudice d'icelles trefues, seroit rẽdu & deliuré sans rençon, autre q̃ de la despece.

12 Que les promesses & obligations, fust par escrit, ou de parolles faictes entre les naturels, pour raison de telles prinses faictes despuis la surseance, demeureroyent nulles, & sans effect, & seroyent admonestés les ordinaires Ecclesiastiques de les absoudre de tous serments faicts pour ce regard, enioignant a tous de deliurer les prisonniers dans quinze iours, & ne contreuenir a ce present traicté, sur peine de deux mille royaux d'or, pour les coffres du Roy.

13 Que quãt au chasteau de Lequin, apartenant au prieur de Ronceuaux, qui auoit esté prins par cy deuant, auec grãde quantité de biens, tant du prieur que du monastere, il estoit enioint a ceux qui auoyent prins lesdits biẽs, de les restituer, ou la valeur, attendu que le prieur auoit esté tousiours bõ seruiteur du Roy, & des Princes.

Que le Roy, & les Princes iureroyent

solennellement de faire executer tous les chefs, & articles susdits, en sorte qu'ils eussent leur plein & entier effect.

Ces choses accordées furent publiées au chasteau, ou palais d'Olite, le ieudi trentiesme de May, 1471. & furent receues par le secretaire Iean de sainct Iordi, & iurées és mains de l'Euesque d'Olorõ, auec promesse faicte depuis par la Princesse Dom Leonor, de faire approuuer par le Comte son mary lesdits articles, dõt elle enuoyeroit copie authentique, seellée du seel dudit Comte, au Roy son pere: Ausquelles choses se trouuerent presents D. Garcia Euesque d'Oloron, D. Pedro Seigneur de Ros, Ambassadeur du Comte, & D. Frere Bernard Hugues de Rocabertin, chastellain d'Amposta, messire Rodrigo de Reboledo, D. Gomes Suares de Figueroa, & messire Iean Paies vicechancelier du Roy. Apres ce, la Princesse garnie de procuration de son mari, données aux Bains de Caudes Aigues au val de Dosan, iura en Olite, au nõ d'iceluy, és mains dudit Euesque d'Oloron, l'obseruation des choses susdictes, presents lesdits chastelain d'Amposta, & messire Iean Paies, & D. Ferdinãd de Baquedau vicaire general de l'Eglise de

Olite. 1471.

Pampelone. Toutes ces capitulations ne furent de tel efficace, que les troubles du Royaume de Nauarre en cessassent, lesquels durerent encor assés long temps.

Dom Iean Roy d'Arragon, & Nauarre apres auoir cheui des differents qu'il auoit auec son gendre Gaston Comte de Foix, & sa fille D. Leonor, pour raison comme dessus du Royaume de Nauarre, enuoya D. Alphonse d'Arragon son fils, auec les Comtes de Prades, és enuirons de Barcelone pour procurer a quelque pris que ce fust de l'auoir: ce qu'il eut. Les habitans ayans demandé misericorde, le Roy D. Iean par singuliere benignité leur pardonna à eux, & à leurs confederés, tout ce qu'ils auoyent perpetré contre luy, mais en outre les conserua, & confirma en leurs biens, libertés, priuileges, exémptions, & droits anciens.

Clemence du Roy D. Iean d'Arragon.

Durant ce temps le Roy eut nouuelles d'vn nouueau tumulte, qui s'estoit ésmeu en Nauarre, auquel la Princesse sa fille courut vn grand danger, & plusieurs de ses seruiteurs y estoyent demeurés: le fait fut tel, Iean d'Athondo auditeur Royal des Comptes, citoyen de Pampelone, & Mi-

Sedition en Nauarre.

chel d'Ollacarizqueta, & autres de la mesme cité, seruiteurs du Roy, & de la Princesse, & de la faction de Grammont, entreprindrent en haine, & diminution de la partialité Beaumontoise contraire, qui possedoit la cité de Pampelone, d'y introduire la Princesse Leonor, auec troupes de gens de guerre, & l'en rendre maistresse paisible, & absolüe, ayans doncques communiqué ensemble leurs conseils, la Princesse se deuoit trouuer, deuant iour, à la porte de la Iuifuerie, ou Sauaterie, autrement la tour de la porte Royale, & le Mareschal D. Pedro de Nauarre pour s'emparer de deux tours prochaines.

Le temps assigné venu, la Princesse auec ses gens, trouua la porte ouuerte, par les Grammontois, par où estant introduicte, le Mareschal se mit dedans ces deux tours, auec septante gentils-hommes, & soudain se prindrent à crier ceux de Grammont, viue, viue, la Princesse: a ce bruit les Beaumontois, encor que troublés, cõme en chose inopinée, & de nuit, coururẽt aux armes, & firent en sorte, que non seulement ils empescherent leurs aduersaires de passer plus auant en la cité, mais cõtraignirent la Princesse, & ses gens de sortir

Temerité de D. Leonor.

à grande haste : car bonne partie des soldats, qui la deuoyent suiure, n'estoyent encor arriués. Ayans recouuré la porte, ils assiegerent le Mareschal D. Pietro, & ses soldats, dans ces deux tours, lesquels ne se voulans rendre au commencement, en fin le firent, quand ils virent mener le canon pour les batre.

Le Mareschal assiegé.

La Princesse craignant qu'il ne mesauint au Mareschal, & aux autres qui estoyét assiegés, enuoya dire, que ce qu'ils en auoyent fait, estoit par son commandemét, & partant prioit, qu'on ne leur fit aucun desplaisir: Bref, ils se rendirét, sur promesses, qu'on les laisseroit sortir tous, auec leurs armes, sans leur mesfaire, ny mesdire : nonobstant lesquelles, ils furent aussi tost saisis, & enfermés és prisons Royales de la cité là où ils furent apres cruellemét, & perfidement dagués, & tient-on que le Mareschal fut tué par la main de D. Philippes de Beaumont, frere du Comte de Lerin. Ce faict fascha fort la Princesse, laquelle à cause de ce, voulut que ceste porte fust apellée, de là en auant, la porte de la trahison : & pour aucunement vanger ceste iniure, fit proceder contre le Comte de Lerin, contre Dom Iean de Beaumont

Foy rompue & meurtre du Mareschal de Nauarre & autres.

prieur de S. Iean, & chancelier du Royaume de Nauarre, & contre D. Philippes, & leurs freres, & D. Iean Comte de Luza, Charles d'Artieda & ses enfans, Arnaut d'Otza, les Alcaides, ou preuosts, & iurés de Pampelone, & autres leurs alliés, & cōplices, lesquels, par arrest & authorité du Roy, & de son conseil, furent condamnés, comme criminels de leze Majesté, a mort, priuation d'honneurs, & confiscation de biens.

Les memoires de ce temps chargent le Comte de Lerin, disans, qu'afin de mieux iouyr de la cité, il en auoit chassé les seruiteurs du Roy, & de la Princesse, & y auoit estabili officiers, & gens de guerre à sa deuotion, contre l'autorité d'iceux, la iurisdiction desquels il vsurpoit, vexoit, & tyrannoisoit le Royaume: qu'a la faueur, & aide du Comte, les Guipuscoans auoyent demoli les forts de Laraun, Lecunberry, Leyca & Goriti, & qu'estant iceluy plusieurs fois mādé, par la Princesse, aux Estats & assemblées du Royaume, il n'auoit oncques obey: Que luy ayant esté enuoyé par le Comte de Foix Iean, & Pierre de Foix ses enfans, & la Princesse, pour le persuader de se réger à l'obeissance deuë, il auoit

reietté leurs remonstrances, & s'estoit mocqué des iussions du Pape Paul, pour ce regard : lesquelles choses pleines de contumace & mespris, auoyent induit la Princesse, à faire ceste entreprise. Autres estiment qu'elle fut poussée d'extreme ambition, & desir de dominer, plus que par les excés du Comte, encor qu'ils ne fussent legers. Or le Comte de Lerin, & sa faction firent aussi de leur costé le procés aux autres, & quant à la mort du Mareschal, il s'en excusa, disant, qu'il l'estoit venu chercher, & s'estoit mis en deuoir de prendre la cité, & de couper la gorge à tous les Beaumontois, qui estoyent dedans : toutesfois cela ne l'excuse point d'auoir failli à ses promesses.

Le Roy Dom Iean donna despuis recompense a Iean d'Artondo de six vingts florins de rente perpetuelle, a luy & aux siens, du coing d'Arragon : & en outre, permit qu'il portast, en vn quartier de l'escu de ses armoiries les armes Royales de Nauarre. A Michel d'Ollacarizqueta fut aussi donné autre recompense. Ceste sedition auint en Pampelone,

sur la fin de l'année mille quatre cens septante VII. 1471.

En Nauarre, tost apres ceste entreprinse faillie, de surprendre Pampelone, par la Princesse, le Comte Gaston de Foix son mary, reuenant de France en Nauarre, estoit decedé a Ronceuaux, de maladie, l'an mil quatre cens septante deux, laissant heritier de ses terres, & estats de Bearn & Foix, son petit fils François Phebus, aagé lors de cinq ans seulement, lequel demeurant en la tutelle de Magdelaine de France sa mere, & de la Princesse D. Leonor son ayeule, fut aussi heritier du Royaume de Nauarre, apres icelle, laquelle en ce temps gouuernoit la Nauarre a cause de la grand vieillesse où estoit Dom Iean son pere Roy d'Arragon, les tiltres de D. Leonor estoyent lors, Princesse heritiere de Nauarre, & Infante d'Arragon, & de Sicile, Lieutenante generalle pour le Roy son Seigneur, & pere audit Royaume de Nauarre. Apres le decez du Comte Gaston, ceste Princesse faisant sa residence en la ville de Tafala, y conuocqua les Estats, où les grands Seigneurs se trouuerent, &

Mort du Côte Gastõ de Foix. 1472.

Tiltres de D. Leonor de Nauarre.

ſpecialemẽt les chefs des factions de Grãmont & Beaumont, leſquelles ſectes eſtoyẽt touſiours enuenimées d'ire, & deſir de s'entrenuire, ſans qu'il y apparut aucun bon remede. Auint, comme il eſt aiſé entre cœurs mal diſpoſés a concorde qu'entre le Comte de Lerin, & le Conneſtable meſſire Pierre de Perault, s'emeurẽt grãds propos, & aſpres contentions aux Eſtats: dequoy ſe meſlant trop auant l'Eueſque de Pampelone D. Nicolas d'Echauari, le Conneſtable ſe ſentant par trop iniurié de luy, le menaſſa de luy faire perdre la vie. Or auoit ceſt Eueſque bruit d'eſtre vn peu plus priué de la Princeſſe D. Leonor, que l'honneſteté ne permettoit: ce qui le faiſoit auſſi auoir en horreur à pluſieurs, ialoux de l'honneur de leur Princeſſe, prenans plus en mauuaiſe part vn tel forfaict, d'vn prelat qui deuoit donner bon exemple, que ſi c'euſt eſté quelque autre. D. Nicolas, apres ces menaces, craintif ſe retira en ſa maiſon, d'où il ne partoit aucunement. La Princeſſe, ou deſireuſe de pacifier ceſte querelle, ou bien qu'il luy tardaſt de demeurer tant ſans le voir, luy manda pluſieurs meſſages, qu'il la vint trouuer au monaſtere de ſainct Sebaſtien, de l'ordre

de sainct François, en Tafalla, où elle accomplissoit vne neufuaine, car elle estoit fort deuotieuse de ces peres, & leur faisoit beaucoup de bien : mais l'Euesque, qui auoit peur de malencontre, par chemin, s'excusoit. En fin elle luy enuoya vn de ses familiers, nommé messire Ferdinand de Baquedau, & vn autre cheualier dict messire Hugues, qui luy firent tant de promesses, qu'ils l'asseurerent: partant il s'achemina, sur vne mule, vers Tafalla, en compagnie de ceux cy, & autres: dequoy le Connestable en estant aduerti, la colere le trãsporte: en maniere, qu'il ne se peut contenir, qu'il n'allast rẽcontrer l'Euesque sur le chemin, où il le tua, pres des portes de la ville de Tafalla, sans auoir respect à la parolle de la Princesse, ny à la dignité Episcopale, pour laquelle, ainsi violée, il demeura plusieurs mois excommunié.

Euesque de Pampelone tué par le Cõnestable.

Ceste mort fut de grand scandale en Nauarre, & en la cour du Roy D. Iean: sur tous s'en resentit grandement la Princesse Leonor. Au lieu du defunt fut esleu Euesque de Pampelone, ou, cõme ce fut, pourueu de ceste dignité D. Alphonse Carillo Castillan, compté pour le quarentiesme Euesque de ce Siege. D'autre part, le Roy

D. Iean aagé lors de septante ans, se trouuoit enueloppé en vne fascheuse querelle auec les François, pour telle occasion: pieça estoit engagé la Comté de Roussillon au Roy Louys xj. pour la somme de trois cens mille escus, lequel y tenoit des gouuerneurs, & officiers qui fouloyent le peuple, & faisoyent plusieurs extorsions insupportables, dont iournellement estoyēt faictes plaintes par les habitans, requerrās la protection de leur Roy: ce que les François trouuoyent tres-mauuais: parquoy le Roy Louys enuoya Ambassadeurs par deuers le Roy D. Iean, le sommer de le rembourcer de ces trois cens mille escus, & retirer sa Comté, ou bien qu'il la luy baillast en pleine proprieté, ou si l'vn ou l'autre ne luy plaisoit, qu'il luy donnast caution en France de la somme, pour luy estre payée dans certain temps. Cela mit le Roy Dom Iean en pensement, neantmoins il respondit auec grande modestie, qu'il prioit le Roy Louys, de ne le presser point à temps si mal à propos, & apres vne si longue, & dommageable guerre qu'il auoit menée contre ses subiets, de le rembourcer de ce qu'il luy deuoit, car cela luy estoit impossible, moins de luy vēdre, & aliener du tout ce

Querelles entre les François & D. Ieā Roy d'Arragon.

Comte de Rosillon.

ce qui estoit de la Couronne d'Arragon: Et quant à la caution qu'il luy demãdoit, il n'estimoit pas que cela fust necessaire à luy, qui auoit, graces a Dieu, dequoy payer auec le temps. De ceste responce ne furent point contents les Ambassadeurs, ioint que ceux de Parpignã impatients du ioug des François, commençoyent à se rebeller ouuertement contre eux: parquoy le Roy Louys enuoya des gens de guerre en la Comté de Roussillõ, pour chastier ceux de la ville de Parpignan, lesquels auoyent contraints les François habitans parmi eux, de se retirer dans le chasteau, d'où ils canonoyent la ville, & en icelle faisoyent grand dommage.

Pour appaiser ce bruit, le Roy D. Iean y accourut, essayant par tous moyẽs de persuader au peuple d'obeir aux François, promettant qu'en bref il les osteroit de ceste peine: mais eux respondirent franchement, qu'ils aimoyent mieux mourir, que plus retourner soubs tels maistres. Estans en ces disputes, le Roy D. Iean ne se donna de garde qu'il fut assiegé dans la ville par l'armée Frãçoise, que les autheurs Espagnols disent monter a plus de quarante mille combatans, laquelle l'ayant

enuironnée de tous costés, cõmençoyent à la batre par dehors, & du costé du chasteau par dedans l'assaillir, en sorte que bõ besoing fut aux assiegés d'auoir bon courage, & se bien defendre, à quoy leur seruit beaucoup la presence de leur Roy. Le siege continua quatre mois : finalement (au bruit de la venue du Prince D. Ferdinand, lequel à la nouuelle de l'arriuée des François, auoit fait amas de gens de guerre, tãt en Castille, qu'Arragon & Catelogne) ils desemparerent, se retirant sur les terres de France.

Le Roy D. Iean, & la ville deliurée de ce danger, on alla au deuant du Prince, s'entrebrassant le pere, & le fils auec grande ioye, puis vindrent de compagnie ensemble à Parpignan. Le Roy pria derechef les habitans, de vouloir obeir aux François, pour le peu de temps que la cõmodité de ses affaires requeroit, les asseurant, qu'il rembourceroit le Roy de France, & les retireroit à luy. Eux obstinés, refuserent, & le prierent de bailler au Roy Louys autres gages, ou bien de leur permettre de se retirer ailleurs, où ils pourroyent : car ils abandonneroyent volontiers leurs maisons, & biens, voire leurs

Haine maligne des Parpignois contre les François.

ues propres, plustost que d'estre plus sousmis au mauuais traictement des François. Le Roy D. Iean voyant qu'ils estoyent ainsi resolus, leur laissa pour gouuerneur D. Louys de Requescés, puis s'en retourna auec le Prince son fils à Barcelonne: mais tost apres elle fut derechef assiegée par les François, mandant le Roy Louys xj. à ses capitaines, qui honteusement auoyent leué le siege sur les terres de Narbonne, qu'ils retournassent, & n'en bougeassent qu'ils ne l'eussēt prinse, & y deussent ils tous mourir, sur peine d'estre declarés lasches, & traistres à leur Roy & patrie. Parquoy ils l'enuirōnerent & donnerent tant de peines, l'espace de huit mois, qu'ils la mirent à sa derniere necessité: Car outre leurs grans trauaux, le defaut des viures y fut tel, qu'ils mangerent chiens & chats, mesmes iusques aux hommes morts aux assauts, car ils n'esperoyent nulle misericorde des François qu'ils sentoyent auoir grandement offencés, toutesfois ils leur pardonnerent, ne leur faisant aucun mal.

Grande famine à Parpignan.

Peu de temps apres entra en Guipuscoa vne armée de François, conduicte par Aman d'Albert, dont la posterité a regné

Amā d'Albret: sa posterité a regné en Nauarre.

en Nauarre, & ce pour fauoriser le Roy de Portugal D. Alphonse contre D. Ferdinand Roy d'Arragon & Castille: car le Roy de France à cause de ce qui estoit suruenu en Parpignan, hayssoit les Arragonois, & les alliances qui auoyent duré en-
Alliances de France & Castille rõpues. tre France & Castille iusques à lors, furent rompues. Les François ayans esté là quelque temps à courir le pays, ne peurent faire autre chose que de retourner.

Or le iour sainct Denys huictiesme iour
1476. d'Auril 1476. ils assiegerēt la ville de Fontarabie, où rien ne fut exploicté, sinon diuerses escarmouches legeres. Si est-ce que le Seigneur d'Albret ne voulut partir du pays, sans y laisser de bonnes marques: considerant que son armée estoit puissante, & que les Roys de Castille embarassés auec le Roy de Portugal, & leurs propres subiets, n'estoyēt pas pour y enuoyer vne armée pour le combatre, delibera de courir le pays, & le mettre a feu, & à sang. Estant dõcques entré en la vallée d'Ojarcun, a deux lieuës de Fontarabie, il brusla l'Eglise parochiale, & enuiron cinquante hommes qui s'estoyent retirés au clocher: pareillement mit le feu dedans plusieurs maisons de ceste vallée, & nonobstant que

le Comte de Saluias se fut mis en deuoir de defendre la ville de la Reaterie, les Frãçois y entrerent, la brusleret, & emmenerent des prisonniers, puis mirent derechef le siege deuant Fontarabie, mais ce fut en vain.

Estants en ce temps les factions de Beaumont, & Grammont plus enragées que iamais à s'entrenuire au Royaume de Nauarre, & mesmes les inimitiés d'entre le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont, & le Connestable messire Pierre Perault, poursuiuies en toute extremité de rigueur, le Comte commẽça a traicter auec le Roy D. Ferdinand Roy de Castille, de le faire Roy de Nauarre, & luy liurer la cité de Pampelone, & autres forteresses du Royaume, qui estoyent en ses mains : partant enuoya en Victoria, par deuers luy, certains cheualiers Nauarrois, luy offrir son seruice, & tout ce qu'il tenoit : le Roy fit tres-bon racueil a ces cheualiers, & remercia le Comte de Lerin, & eux de leur bonne volonté & de leurs offres : mais quant au reste, dict, qu'il ne pretẽdoit rien au bien d'autruy : car le Royaume de Nauarre appartenoit, de droit, a sa sœur la Princesse D. Leonor, & apres elle a son

petit fils François Phebus Comte de Foix & Seigneur de Bearn. Ioint que le Roy D. Iean son pere estoit iouyssant & du tiltre, & de l'authorité Royalle en iceluy, durant sa vie : partant que d'entreprendre chose aucune contre le droict des personnes a qui il deuoit tant d'honneur & d'amitié, ce seroit non seulement iniquité, mais impieté & sacrilege : & pource il n'y vouloit entendre en aucune façon, bien luy desplaisoit-il de voir les haines si enuenimées, entre le Comte de Lerin, & le Connestable de Perault, que volontiers il s'employeroit à les apointer, estimant office digne de luy, de pourchasser la paix, & repos de ce Royaume là, qui estoit ruiné par les miseres des guerres ciuilles : parquoy les inuitoit tous deux de venir a Victoria, & remettre en luy leurs differents & debats. Auec ces sainctes parolles il donna contentement, & admiration aux cheualiers Nauarrois, lesquels estants de retour en Nauarre, D. Louys de Beaumont, & messire Pierre de Perault chefs de part, se transporterent à Victoria, où si le Roy D. Ferdinand ne les peut entierement reconcilier, pour le moins il les mit

D. Ferdinand met trefue entre les deux factions.

en trefues, leur ayant remonſtré, à l'vn, & à l'autre, auec douceur & grauité meſlée, leurs fautes, & l'amendement d'icelles, au proffit du Royaume de Nauarre, & d'eux en particulier, & pour le ſeruice du Roy D. Iean leur maiſtre.

Deſpuis le Roy D. Iean ſe voyant ſur le bord de ſa foſſe, deſirant de laiſſer quelque repos en ce miſerable Royaume, où les partialités auoyent mis telle confuſion, que ny la crainte de Dieu, ny le reſpect de Iuſtice, ny l'amour d'honneſteté ne pouuoit retenir les hommes, qu'ils n'exerçaſſent toutes ſortes de meſchancetés, meurtres violements, ſacrileges, voleries, bruſlemens, & deſolations horribles par tout le pays, dont s'enſuiuoyent des iugements de Dieu terribles, & eſpouuentables, peſtes, famines, & autres tels fleaux de ſon ire, tous non ſeulement accreus, mais procurés, & amenés par le ſecõd mariage du Roy, & les excés qui s'ẽ eſtoyent ſuiuis: par ces choſes, di-ie, meu le Roy D. Iean d'enuoyer au Comte de Lerin telles aſſeurãces, qu'il le fit venir à Sarragoſſe, où s'eſtant trãſporté, bien accõpagné, le Roy le receut bien amiablement & luy donna

Piteux Eſtat de Nauarre.

Second mariage du Roy D. Iẽa funeſte & malheureux au Royaume de Nauarre.

Le Comte de Lerin espouse vne fille bastarde d'Arragõ & se rend obeissant au Roy Iean.

paix:pardonna à tous, en general, les offences passées, procedātes de ces factions: & pour plus grande confirmation de tout, donna au Comte, vne sienne fille bastarde, en mariage, nommée D. Leonor d'Arragon. Par ces moyens D. Leonor veufue de Foix, Royne future de Nauarre, recouura, sans vser de force, ses places, & forteresses, & fut obeye, excepté la ville de Caseda, qui se fit battre, à la prinse de laquelle mourut ce vaillant Capitaine Sāchō d'Eruiti, qu'on surnommoit le Porfiado, ou obstiné, au seruice de la Princesse D. Leonor: enuiron lequel temps fut celebré vn sinode à Estella, par l'Euesque de Pampelone D. Alphonse Carillo, où il fut traitté des ceremonies, & autres telles choses. Or se trouuant le Roy D. Iean, apres ces choses, en paix, & grand repos, residāt en Barcelone, nonobstant qu'il fust viel, & plein de maladies, il deuint amoureux d'vne ieune pucelle nommée Francine Rose, par la beauté, gētillesse & bōne grace de laquelle il se consoloit, par baisers, & fades embrassements, l'ennuy de sa vieillesse, la laissant, au surplus, entiere à celuy qui l'espousa par apres. Puis desireux de conferer de presence auec son fils le Roy D. Ferdinād,

D. Iea͂ Roy de Nauarre & Arragõ amoureux en son extrẽme vieillesse.

sur les affaires de Nauarre, Arragon & Sicile, & autres siens Estats, luy fit entendre qu'il le verroit volontiers, au lieu de Victoria, si la guerre qu'il menoit lors contre le Roy de Portugal, ne le detenoit par trop. Le Roy D. Ferdinand fort ioyeux de voir son pere, se trouua premier que luy à Victoria, où peu apres comparut le Roy d'Arragon, accompagné de grãd nombre de Seigneurs, & gentilshommes choisis des plus anciens qui fussent en Nauarre, Arragon, & autres siens pays, tellement que la veuë d'vne si venerable vieillesse fut merueilleusement notable & admirable: car le moins aagé qui y fut, passoit soixante ans, tous en habit decent, & conuenable a leur aage, & neãtmoins differend. Le fils estant allé au deuant du pere, fut entr'eux debatu assés long temps des ceremonies, & ne voulut oncques souffrir le Roy d'Arragon, que celuy de Castille luy baisast la main, ny recepuoir le dessus au marcher, ains entrerent en Victoria estant le pere à la main gauche du fils : & comme ils fussent arriués deuant le logis preparé au Roy d'Arragon, & illec tous deux descendus à pied, dés que le pere s'apperceut que c'estoit son logis, il monstra d'en estre

marry, comme ayant commis vne faute: Vous, dit-il, mon fils, qui estes Seigneur, & chef de la maison Royale de Castille, dont nous sommes venus, deuez receuoir de nous tous l'honneur, reuerence, & seruice qui vous est deuë, estant l'obligation que nous vous auons en ce regard, comme à nostre Roy, & superieur, plus forte que celle du fils enuers le pere, partant remontés à cheual, & ie vous accompagneray à vostre logis: car la raison le veut ainsi. Et fallut, par la grande importunité du pere, que le Roy D. Ferdinand remontast, & qu'il fut accompagné par luy, tenant le rang dessusdit iusques à son hostel, où estant demeuré, le Roy d'Arragon s'en reuint au sien.

En l'espace de vingt iours, que les deux Roys demeurerent à Victoria, le pere defera tousiours l'honneur, & la preeminence, en toutes choses, au fils, fut à se seoir, ou à se leuer, au parler, marcher, & s'entr'acompagner, escrire, & en toutes occasiõs, où les grands Seigneurs vsent de courtoisies & ceremonies, pour s'entrefaire honneur: surquoy, entre les Seigneurs & cheualiers de la cour, furent meuës questions & disputes, sçauoir mon, si c'estoit chose

conuenable à vn pere, de faire si grande soubmissions à son fils, duquel, outre luy estre pere, il estoit encor hoste, estant chose ordinaire d'honnorer tousiours, & donner le dessus à celuy que nous receuons en nostre maison, encor qu'il fut de moindre qualité que nous, & si c'estoit bien fait au fils de receuoir ces honneurs.

Il sembla aux Espagnols, par ie ne sçay quel iugement, combien que le Roy d'Arragon ne tint rien qui releuast de la couronne de Castille, & qu'il fust pere de D. Ferdinãd, & logé chés la femme d'iceluy, que chacũ d'eux auoit fait ce qu'il deuoit faire. Les propos & deuis de ces deux Princes en ceste entreueuë, furent des affaires de Nauarre, touchant la future succession de D. Leonor, & de son petit fils François Phebus Comte de Foix: & tient on que lors furent retranchées du tout de la courõne de Nauarre, eu esgard aux frais que D. Ferdinãd pouuoit auoir faicts à la guerre de Parpignan, les villes & forteresses de S. Vincent, Garde, Bernedo, Arcos, Larraga, & Mirãda d'Arga, auec pact, q̃ les vs & coustumes, droits & priuileges qu'ils auoyent leur seroyẽt maintenus à perpetuité: mais estãt certain q̃ long temps auãt

cette assemblée S. Vincent, la Garde & Arcos, estoyent possedées par les Roys de Castille, il est croyable que lors elles furẽt seulement confirmées au Roy D. Ferdinand. Ils traitterent pareillement des choses qui appartenoyent au Royaume d'Arragon & de Secile, & puis se retirerẽt chacun en ses terres, & ne veid plus le Roy de Castille son pere, lequel passa le peu de iours qui luy resterent à viure, à Barcelone, afligé de gouttes & autres maux, qui accompagnent coustumierement les viellards chargez d'ans. Et se cognoissant bien approcher de sa fin, par vne fieure mortelle qui le surprint, il se confessa, & communia, faisant tout ce qu'vn Prince Catholique est obligé de faire, ordonna & fit son testament, & laissa pour son heritier vniuersel son fils D. Ferdinand Roy de Castille & Sicile, Prince de Gironne, aisné d'Arragon: & ordonna pour sa fille D. Leonor Princesse de Viane, propre heritiere de Nauarre, ce mesme Royaume qui luy appartenoit. Il ordonna plusieurs autres choses, comme il estoit conuenable à vn si grand Roy, & voulut que son corps fust enterré au Royal monastere de Poblete. Le cinquiesme iour de sa fieure, co-

gnoissant qu'il luy falloit partir de ce mõde, il escriuit au Roy son fils, qu'il estoit sur le poinct de passer en l'autre vie, & qu'il luy donnoit sa benediction paternelle, auec la Royne D. Isabel sa femme, l'aduertissant de plusieurs bons & proffitables conseils, & sur tout l'aduisant bien d'auoir l'honneur de Dieu en grande recommandation. Il mourut fort repentant, apres auoir receu deuotement l'extreme onctiõ, comme on luy celebroit la Messe, & sur le point de la communion d'icelle, le Mardy dixneufiesme iour de Feurier, l'an 1479. aagé de quatre vingts vn an, sept mois, vingt iours, & fut enterré au Royal monastere de Poblette.

Mort du Roy D. Ieã II. 1479.

D. Leonor Royne de Nauarre XXXIII. en l'ordre heritiere proprietaire de ce Royaume, & la cinquiesme Princesse qui en ha herité.

DOn Leonor, premiere & seule de ce nom entre les Roynes proprietaires de Nauarre, succeda au Roy D. Iean son pere, audict an 1479. neuf ans apres qu'elle fut veufue du Comte Gaston de Foix son mary, comme estant

fille de la Royne D. Blanche, proprietaire du Royaume de Nauarre, & niepce de l'excellēt D. Charles paisible Roy de Nauarre. Elle fut courōnée Royne, en la ville de Tudelle, vn Ieudy 28. iour de Feburier, neufiesme iour de la mort du Roy son pere, où elle iura & promit, selon l'ancienne coustume de tous ses predecesseur, de garder & maintenir les droits, loix, priuileges, franchises & libertés du pays. Le fils aisné de cette Royne & de D. Gaston de Foix, fut Gaston, lequel portant le tiltre de Prince de Viane fut marié à Madame Magdelene de Frāce, & mourut à Libourne, d'vn éclat de lance en courant en vn tournoy. Ce Gaston eut deux enfans, Frāçois Phebus, & Catherine, lesquels successiuement l'vn à l'autre, furent Roys de Nauarre & Comtes de Foix. Leur second fils fut Iean, qui eut pour appanage la Vicomté de Narbonne, que le pere auoit achetée, & espousa Marie, fille de Louys Duc d'Orleans qui fut Roy de France xij. de ce nō. Paradin dit mieux, qu'elle estoit fille de Charles Duc d'Orleans: d'eux naquirent Gastō de Foix Duc de Nemours, qui mourut en la bataille de Rauenne, & Germaine, deuxiesme femme du Roy Ca-

Genealogie de Nauarre.

tholique D. Ferdinand, laquelle en secondes nopces, espousa D. Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre, fils legitime de D. Federic Roy de Naples, lequel mourut, estant Viceroy de Valence. Ce Vicomte de Narbonne Iean, fut gouuerneur de Dauphiné, & depuis de Guyenne, Prince hardy, vaillãt & renommé és guerres Angloises & d'Italie, où il accõpagna le Roy Charles huictiesme, auec grande autorité & credit, puis il mourut à Estampes, au temps du Roy Louys xij. où il fut enterré. Leur troisiesme fils fut Pierre nay à Pau en Bearn l'an 1449. lequel s'addonna aux lettres, & esleut la vie Ecclesiastique, souz la conduitte & discipline du Cardinal de Foix son grand oncle Euesque de Lescar, & Legat du Pape en Dauphiné & Prouẽce: apres le decez duquel, ayant proffité és vniuersités de Tholouse, Pauie & Ferrare, en l'vn & l'autre droit, il fut faict aussi Cardinal, par le Pape Sixte quatriesme, du tiltre de S. Cosme, & Damiã, estant ja Euesque de Vannes, & pourueu de plusieurs riches benefices, par la faueur du Duc François de Bretaigne son beau-frere, qui auoit espousé Madame Marguerite de Foix sa sœur, d'où nasquit la Royne Anne.

Le quatriesme fils du Comte Gaston & de D. Leonor, eut nom Iacques, seul de tous leurs enfans qui nasquit en Nauarre, fut fort estimé, & hõnoré par le Roy Loys xij. de l'ordre de S. Michel, & de la conduite de cent hommes d'armes, acquist le renom de sage & vaillant aux guerres de Lombardie & ailleurs: mais il mourut ieune ayant à peine attaint l'an trentiesme de son aage, sans auoir esté marié. Il laissa quelques enfans naturels, qui furent d'Eglise, & possederent amples benefices, iusques aux derniers iours du Roy François premier. Outre ces quatre fils nasquirent aux Comtes de Foix Gaston & D. Leonor, cinq filles, dont la premiere nommée Marie, fut femme de Guillaume Marquis de Montferrat, lequel fit eriger l'Eglise de Casal en siege Episcopal, par autorité du Pape: Cette Dame fut accompagnée vers son mary, l'an 1466. par son frere Pierre de Foix, par Bernard bastard de Foix, Godefroy Basileac Euesque de Riues, par l'Euesque de Conserans & Pierre de Sobreuille, & plusieurs autres Seigneurs & gentils-hommes. De ce mariage ne nasquirent aucuns enfans masles, ains seulement filles, desquelles l'aisnée espousa

Louys

Louys fils de Thomas Marquis de Saluses, & ne succederent au Marquisat de Montferrat ces filles, au Marquis Guillaume leur pere, ains vn sien frere. Ieanne seconde fille du Comte Gaston & de D. Leonor fut mariée au Cõte d'Armignac, fils de celuy qui fut occis par le commandement du Roy Louys xj. duquel mariage le Roy irrité, fut tãt persecuté le Comte, qu'il fallust qu'il se sauuast en Castille, d'où se fiant aux promesses, serments & belles paroles du Cardinal d'Albi, Ambassadeur du Roy audict Royaume, estant reuenu en France, il y fut dagué cruellement. Parquoy sa femme Ieanne de Foix s'en retourna en Bearn, n'ayant eu de luy aucuns enfans. La troisiesme fille fut Marguerite espouse de François, dernier Duc de Bretagne: duquel mariage nasquirent deux filles, Anne & Isabeau: Isabeau mourut ieune, mais Anne fut mariée a deux Roys de France successiuement, Charles viij. & Louys xij. De Louys elle enfanta Claude & Renée, dont Claude promise, premierement à Charles, qui fut depuis Roy d'Espagne, & apres Empereur v. du nom, espousa le Roy François de Valois I. lors Duc d'Angoulesme: Renée fut ma-

tiée à Hercules d'Est Duc de Ferrare. Le Comte Gaston & sa femme D. Leonor eurent aussi Catherine leur quatriesme fille, mariée au Comte de Candalle, mere de trois enfans, dont l'aisné fut Seigneur de Candalle : le deuxiesme, Archeuesque de Bordeaux, & la troisiesme qui fut vne fille nommée Anne, Royne d'Hongrie & Boëme, femme d'Vladislaus, fils de Casimir Roy de Polongne. Ce Vladislaus premierement Roy de Boëme, auoit espousé auparauant D. Beatrix d'Arragon, veufue du Roy Matthias de Hongrie, en faueur de laquelle, les Hongres l'esleurent pour leur Roy. mais il fit diuorce auec elle, pour sa lubricité, & espousa depuis cette Anne de Foix, laquelle fut menée à son mary par la Duché de Milan, lors posseddée par les François, & par la ville de Venise, alliée & grandement amye de ce Roy, estant lors Duc en icelle Leonard Lauredan. De ce mariage nasquit Louys, successeur à son pere aux Royaumes de Boëme & d'Hongrie, mary de la Royne Marie de Castille, sœur de l'Empereur Charles, & vne fille nommée Anne, qui espousa Ferdinand d'Austriche, depuis Empereur, frere de Charles, & à cause d'elle, Roy de Boëme

& de Hongrie, apres la mort de son beau-pere le Roy Louys, duquel mariage de Ferdinand & Anne, nasquirent Maximilian Empereur & plusieurs autres enfans. La cinquiesme fille de Gaston de Foix & de Leonor de Nauarre, mourut sans estre mariée, estant seulement promise au Duc de Medina Celi, issu de la mesme maison de Foix, & s'appelloit D. Leonor, comme la mere. Cette noble & illustre suite de grands Princes & Princesses a produict la maison de Foix & de Nauarre, donnant en mesme temps, à la Chrestienté quatre Roynes cousines germaines: à sçauoir Catherine de Nauarre & Germaine, de Castille & Arragon, Anne de France, & Anne de Boëme & Hongrie: chose fort rare, & peu souuent veüe en la Chrestienté, dõt redonde au Royaume de Nauarre vne grande gloire & honneur.

La Royne Leonor regna si peu de tẽps, que nous n'auons subiect d'escrire autre chose d'elle: & croy que si elle eust regné long temps, nous n'en eussions eu faute. On tient qu'elle mourut de fascherie de la mort infortunée de l'Euesque de Pampelone D. Nicolas d'Echauarri, & n'y auoit que 24. iours, qu'elle auoit succedé au

Royaume, & quinze qu'elle auoit esté couronnée à Tudelle, où elle mourut le
1479. douziesme de Feburier, l'an 1479. & fut par sa volôté mesme, enterrée au Conuét de S. Sebastian, de l'ordre de S. François, en Tafalla. Depuis ce Conuent fut demãtelé, par le commandement du Cardinal François Ximenez, Archeuesque de Tolede, gouuerneur de Castille, pour-ce qu'il trouuoit le lieu trop fort, hors de la ville, pouuant estre cause de quelque grand mal à l'aduenir s'il n'estoit demoly.

De Dom François Phebus trente-quatriesme Roy de Nauarre.

DOm François seul de ce nom surnômé Phebus succeda à la Royne Leonor son ayeule, l'an mil
1479. quatre cens septante neuf, en l'année douziesme de son aage, estant nourry en sa Comté de Foix & Seigneurie de Bearn, en la garde & tutele de Madame Magdeleine de France sa mere, & du Cardinal son oncle. Il fut trois ans deuant qu'il passast en son Royaume, à cause des seditions qui se renouuellerẽt, aussi tost que la Royne Leonor fut morte, entre les Beaumon-

tois, desquels le Comte de Lerin estoit chef, tenãt la ville de Pampelone, & ceux de Grammõt qui suiuoyent messire Pierre de Perault Connestable de Nauarre, & Philippe de Nauarre Marechal, & auoyẽt pour leurs forts & retraites les places d'Estelle, Sanguesse, Olite, & bonne part en la ville de Tudelle. La mere du ieune Roy y fit vn voyage, comme l'on void par lettres qu'elle octroya en la ville de Pampelone, cette année là, & s'esforça de pacifier les troubles, mais elle ne gaigna rien, & ne peut mettre sa volonté en effect. Plusieurs Prelats & grands Seigneurs de Castille & Arragõ s'employoient aussi, mais en vain, de mettre la paix & d'appointer ces seditieux obstinés & endurcis en leurs mauuaises affections. La faction de Grammõt sur tout estoit desplaisante de voir le Cõte de Lerin marié à vne Dame de sang Royal, sœur du Roy D. Ferdinand de Castille, s'estant emparé de la ville de Pampelone, capitale du Royaume, & faisoit courir le bruit, qu'il se vouloit faire Roy de Nauarre. Durant ces aspres & enuenimées querelles poursuiuies par ces deux factions, aduint que Philippe de Nauarre, successeur en l'Estat de Marechal à son pe-

Guerre renouuellée entre les Beaumõtois & Grammontois.

re Pierre, & és inimitiés, contre le Comt
de Lerin, surprint la ville de Viane, mais
ne peut estre maistre du chasteau, où con
mandoit vn gentilhomme de la maiso
de Gongora, pour le party du Comte: &
se defiant de la pouuoir garder, il fut
transporté de la haine, qu'ayant conuen
auec le gouuerneur de Logrogne Iean d
Riuera, le capitaine Mudarre, & autre
gens de guerre Castillans, il leur mit entr
les mains cette ville. Le Comte de Leri
fort irrité de ce faict, se mit en deuoir d
recouurer cette place, d'importance no
tant à luy, ny à sa faction Beaumontois
qu'à tout le Royaume: & fit si bien qu'i
reprint & regaigna Viane & Larraga, qu
estoit de long temps possedée par le Ro
de Castille: & s'il eust esté aussi puissant
qu'il estoit de grand courage & sagesse à l
guerre, indubitablement il eust regaign
les places de S. Vincent, la Garde & Ar
cos, comme il s'en mit en deuoir, mais il s
trouua foible: print neantmoins, en ce
heur, la ville de Miranda sur Arga, & fi
ietter dedãs la riuiere ceux qui la tenoyẽt
Le Royaume de Nauarre estoit ainsi trou
blé à l'aduenement du ieune Roy Frãçoi
Phebus, en danger que les Roys de Castil

le, sur telles occasions, ne s'esmeussent à son dommage, tant pour les mauuais offices des chefs de part, que superflus deuoirs des capitaines des frõtieres, lesquels pour se monstrer trop bons seruiteurs, tirent souuent leurs maistres en querelles iniques, outre leur volonté. Le Roy de Castille D. Ferdinand estant à Sarragosse, le Cardinal de Foix & son frere D. Iaques, oncles du ieune Roy François Phebus, de Nauarre, allerent le trouuer, & le supplier de secourir ce ieune Roy, pour reprimer l'audace de ses subiets qui troubloyent son Royaume, y exerceans tyrannies incroyables & mesprisans sa ieunesse. Le Roy D. Ferdinand les receut gracieusement, comme ses nepueux, enfans de sa sœur la Royne D. Leonor, & promit de faire, en ce qu'ils demandoyent office de Prince Chrestien, amy & parent proche qu'il estoit du Roy François Phebus. Cependãt que le Roy de Castille faict seiour à Sarragosse, le Mareschal de Nauarre qui estoit à Tudelle auoit intelligence ordinaire auec plusieurs Seigneurs de Castille, desquels aucũs sachans la promesse & volonté de leur maistre, commancerent à moyenner la paix entre les deux factions

de Beaumont & de Grammont, qui ruinoyent le Royaume de Nauarre. En quoy affectueusement s'employa vn frere Prescheur du Roy D. Ferdinãd nommé Abarça, qui fit si bien que fut accordé le mariage d'entre messire Philippe de Nauarre Mareschal, & vne fille du Comte Louys de Lerin, estimant que par le moyen d'vn tel mariage, ces Seigneurs mettroyent la haine sous le pied, s'accorderoyent & s'aymeroyent comme alliés, & que les autres partisans se conformeroyent à leur exemple, & se contiendroyent: mais ce bon Religieux y fut trompé: car ceux de la factiõ de Grammont reprouuans ce mariage, cõme pernicieux à leur party, & par trop auantageux à la faction contraire, qui leur vouloit oster vn grand Capitaine, sceurẽt tellement flatter le Mareschal Philippes, qu'ores que les accords & promesses fussent passées si auant, qu'il n'estoit ny honneste ny licite de s'en retirer, il se retracta neantmoins & declara qu'il n'y vouloit plus entendre. Le Comte de Lerin se sentant offensé de cela, comme il estoit d'vn cœur haut & superbe, se vengea incontinent apres, & tua le Mareschal Philippes, ainsi qu'il alloit de Sanguessa à Villefran-

che, parler à D. Iean de Ribera Castillan, l'ayant le Comte attendu expres sur les chemins, tant pour le chastier de sa legereté, qu'esmeu de jalousie, de ce parlemét qu'il alloit faire auec ce Castillan, se doutant de quelque trahison & menée contre luy, & le Royaume semblable à celle de Viane, qu'il ne pouuoit oublier. Ainsi de mesme main, furent depeschez le pere & le fils Mareschaux du Royaume de Nauarre, & succeda à cette office messire Pierre de Nauarre, frere puisné de Philippes, qui fut le quatriesme de cette maison, qui eut cette dignité. Le Connestable messire Perre de Peralta estoit lors hors du Royaume, lequel ayant obtenu, auec grandes difficultés, absolution du Pape, du meurtre qu'il auoit commis en la personne de l'Euesque de Pampelone Nicolas d'Echauarri, alla faire publiquement amende & recognoissance de telle faute, en la grande Eglise de Valence, & mourut bien tost apres, laissant heritiere de sa maison vne fille seule, nommée D. Ieanne de Peralta, qui fut femme de D. Troilo Carrillo d'Acugna, fils de l'Archeuesque de Tolede. Cette maison de Peralta descendoit de la souche Royalle de Nauarre, &

Le Mareschal de Nauarre tué.

Pierre de Nauarre 4. Mareschal.

Maison de Peralta descendant de la souche Royalle de Nauarre.

par la mort de messire Pierre, cessa en cette famille l'office de Connestable, & ses successeurs furent intitulés Comtes de sainct Estienne & grãds Chambellans des Roys de Nauarre : & entra en sa place messire Louys de Beaumõt Comte de Lerin, qui fut depossedé de cette dignité de Connestable, qui vint depuis à D. Alphonse petit fils de messire Pierre de Peralta, les heritiers de la maison duquel, par succession de temps, se sont appellés Marquis de Falses, ville de Nauarre. Le pauure Royaume de Nauarre estãt ainsi foudroyé des guerres ciuiles, les oncles du ieune Roy ayans eu du Roy D. Ferdinand promesses, que s'ils ne pouuoyent renger ses subiets rebelles à l'obeissance de leur Prince, par voye amiable, laquelle il leur conseilloit d'essayer auant que venir à la force, il leur fourniroit gens de guerre, munitions & deniers, pour les domter, s'en allerent en Nauarre accompagnés de plusieurs Seigneurs & gentilshommes de la cour du Roy de Castille, auec intention de faire tout ce qu'ils pouroyent, pour reduire, par la voye de douceur, en estat paisible, & estans arriués en la ville de Tafalla, conuoquerent incontinent les Estats gene-

Marquis de Falses.

raux, en vertu des pouuoirs qu'ils auoyent de sa Majesté : promettans le Cardinal & messire Iacques de Foix libre & asseuré accés & saufconduit à tous. Les deputez des trois Estats du Royaume estans comparuz en grande & honorable compagnie, & ayans entendu la proposition du Cardinal, & cause de leur venue en Nauarre: à quoy estoyent ioinctes lettres du Roy Louys xj. exhortans les Nauarrois de se maintenir obeyssans à leur Roy & le recognoistre & seruir ainsi que fidelles vassaux estoyēt tenus de faire, pouruoyās en ce faisant, à leur bien & repos, & à la tranquillité de leur patrie : tous vnanimement respondirent que les Seigneurs & peuples de Nauarre n'auoyēt iamais pensé de se departir de la deuë obeissance au Roy François Phebus, qu'ils recognoissoyent pour leur Prince naturel & legitime: ains au cōtraire, auoyent esté iusques à lors en continuelle ialousie & crainte, qu'à cause de son ieune aage, & absence du Royaume, & des desordres qu'à ces causes, s'y engendroyent, quelque estranger s'en emparast ou y fist quelque notable breche. A cette cause, qu'ils ne desiroyent pas moins que luy, sa venue, & l'en sup-

Estats de Nauarre en Tafalla.

plioyent tref-affectueusement comme du tout necessaire. Que si elle auoit esté retardée par les excés, ambitions & tyrannies d'aucuns particuliers, il sceust que ce auoit esté, au grand regret des autres, & nullement du consentement cõmun. Partant qu'il vint à la bonne heure: & qu'ils estoyent bien prests de le receuoir & de l'honnorer ainsi qu'il appartenoit. Cette si agreable & desirée responce entendue par le Cardinal & son frere, ils l'escriuirent incontinent aux Roys François Phebus & à son grand oncle D. Ferdinand. Et pource que ce n'estoit rien faict qui ne reconcilioit ces deux grandes maisons du Comte de Lerin, & du Mareschal D. Pierre, le Cardinal s'esforça de tout son pouuoir, pour les rendre amis: mais ce fut auec tref-grandes difficultés, tellemẽt que plusieurs fois ils tindrent l'affaire pour desesperé: Neantmoins sçachans que par la perseuerance, on surmonte tous grãds obstacles, & qu'en choses si sainctes & loüables, il se faut principallement euertuer, ils trauaillerent tant, qu'en fin, ils cuiderẽt les auoir accordés. Et pour vn plus grand & estroit lien de cette paix, estant en Caresme l'assemblée de ces Estats, le Cardinal voulut

que le Comte & le Mareschal communiassent ensemble en vne hostie mi-partie au Conuent de S. Sebastian de Tafalla. Mais comme le cœur des hommes est biẽ souuent different de l'apparence, cette reconciliation n'estoit que mines : car nonobstant les promesses, sermẽts & tout respect de religion qui sert souuent de voile, aux mauuaises intẽtions, le Comte de Lerin, estimant auec toutes ces ceremonies, auoir bien asseuré son aduersaire, deliberoit de le tuer à la premiere occasion, estimant que s'il se depeschoit de cetuy-cy aussi biẽ qu'il auoit faict du pere & du frere d'iceluy, il n'auroit plus ennemy en Nauarre qui luy fist teste. Le lendemain donc de leur accord, qui estoit le iour du grand Vendredy, ayant sceu que le Mareschal D. Pierre partoit de Tafalla, pour aller vers Tudelle, ou bien au Monastere d'Oliue, il alla s'embuscher en bõne trouppe, au dessoubs d'Agnorbe, pour l'assaillir au despourueu, au passage. Le Mareschal qui ne se doutoit d'aucune chose, s'en alloit en compagnie du Comte de S. Sebastiẽ successeur du Connestable de Peralta, auec leurs gens : mais estant pres du lieu de l'embuscade, où la mort luy estoit apprestée,

Reconciliatiõ faincte.

Trahison du Comte de Lerin.

Dieu voulut qu'il en eust aduertissement, ou en quelque façon descouurit la trahison que le Comte luy brassoit. Parquoy soudain il tourna bride & se sauua à toute course, poursuiuy par son ennemy si viuement, que sans la bonne assistance de messire Arnaud gouuerneur d'Vnçue, & sa prompte retraite en vne Eglise, il estoit mort. Le Comte en furie, deschargea sa colere, le mesme iour, sur autres Grammontois: car il tua de sa main, messire Leō de Garro le bastard, l'Archiprestre Mendigorria, laissa pour mort messire Iean de Velez de Medrā, sans autres, que tués que blecés: puis s'en retourna en ses maisons. Peu apres estans commis certains meurtres & assassinats par ceux de la maison d'Artieda à l'endroit d'aucuns de celle d'Ayanc, les meurtriers furent recueillis par le Comte Louys de Beaumont Connestable: A raison dequoy ceux d'Ayanc, qui auoyent tousiours suiuy le patty de Beaumont, se reuolterent du costé des Grammontois. Ces choses sont remises par aucuns plus vray semblablement, en autre temps, apres ces Estats, disans qu'il n'est croyable que le Connestable se fust tant oublié que de commettre vn tel for-

faict, le iour du grand Vendredy, apres sa reconciliation si religieusement faicte, & mesmes estant le Cardinal Pierre de Foix & son frere messire Iacques de Foix au pays, & les Estats du Royaume assemblés: & croyent plustost que telle renouation de querelle aduint long temps depuis, & du regne de la Royne Catherine, pour nouuelles iniures suruenues & suscitées entre ces Seigneurs.

Le Cardinal de Foix & son frere Iacques de Foix ayãs eu des Estats la responce qu'ils desiroyent, & ordonné le mieux qu'il leur fut possible, les affaires du Royaume, retournerent en Arragon, deuant que le Roy D. Ferdinand, en sortist, auec lequel ayans consulté, ils conclurent qu'il estoit expediẽt que le Roy François Phebus s'acheminast en son Royaume & y entrast en armes, au plustost que faire se pourroit, auant que les volontés du peuple, par les occasions qui pouuoyent naistre, se changeassent. Retournés en France, ils exposerent au ieune Roy & a madame Magdelaine sa mere, ce qu'ils auoyent faict tant en Nauarre qu'en Arragon, leur signifiant que toute l'esperance qu'ils deuoyent auoir d'vn bon succés des affaires

de sa Maiesté, consistoit en la diligence. Parquoy à l'instant furent conuoqués amis & seruiteurs de toutes parts, dont ils mirent ensemble enuiron mil cinq cens cheuaux, & pareil nombre de gẽs de pied, auec lesquelles forces, ce ieune Prince accompagné de sa mere & du Cardinal son oncle, entra en Nauarre, où il fut receu par la Noblesse & villes, sans dificulté ny resistence aucune. Le Comte de Lerin mesme, bien qu'il fust desplaisant de sa venuë, luy liura la ville de Pampelone, considerant que s'il faisoit autremẽt, le ieune Roy auoit d'vn costé, le Roy de Castille, & de l'autre, celuy de France, Princes tres-puissants, proches parents, qui le contraindroyent de faire son deuoir. Le Roy fit son entrée en la ville, au mois de Nouembre 1482. où s'estans assemblés les trois Estats, il print la couronne Royale, presta & receut les serments de fidelité, & bonne administration, en la grande Eglise, en la maniere accoustumée, presens le Cardinal son oncle, les Seigneurs du Royaume, la Princesse sa mere, accompagnée de Dames & Damoiselles, les Ambassadeurs de France & de Castille & d'autres Potentats, estant lors aagé de quinze ans seulement:

Le Roy François Phebus receu en son Royaume.

1482.

ment: & furent faicts ce iour, & autres suiuans, tournoys & festes en toute magnificence. Apres, il se mit à visiter en personne les villes & forteresses, tant pour voir la forme du gouuernement du pays, que pour receuoir particulier serment des capitaines & gouuerneurs, pouruoir à l'administration de la iustice, & remarquer comme chacun estoit ferme en son seruice: & pour pouruoir mieux au repos, & tranquillité publique, fit faire defenses à son de trompe, en sa cour, & en tout le Royaume, sur peine de la vie, de n'vser plus de ces noms seditieux de Beaumontois & Grammontois. Et pour gratifier le Comte de Lerin, & le rendre plus affectionné à son seruice, il luy conferma la Connestablie qu'auoit tenu au precedent messire Pierre de Peralta defunct, & en outre luy donna Larraga & autres lieux qu'il auoit gaignés sur les Castillans, excepté Viane, pour ce qu'elle estoit chef de Principaulté, & le tiltre des aisnés de Nauarre : neantmoins luy bailla la garnison & capitainerie du chasteau. A la grande Eglise où il auoit esté courõné, il fit dõs & octroya priuileges, mesmes d'estre exẽpts de logis, dont il y a lettres données à Ta-

falle, au moys de Ianuier de cette année: il gratifia pareillement autres Seigneurs & gentilshommes, Eglises, Villes & personnes particulieres, en telle moderation & equité, que tous admiroyent si grãde prudence, en telle ieunesse, & louoyent Dieu d'auoir donné vn si bon Roy en Nauarre, en toutes lesquelles choses il se preualoit des sens & prudẽce de la Princesse sa mere, & du Cardinal son oncle, & autres gens d'Estat & de grand sçauoir & experience qu'il auoit en sa cour & autour de sa personne. Pendant que pour son bas aage, la Princesse Magdeleine gouuernoit le Royaume, elle vsoit és lettres de tels tiltres : Nous Magdeleine fille & sœur des Roys de France, Princesse de Viane, tutrice & gouuernante de nostre tres-cher & tres-aymé fils Frãçois Phebus, par la grace de Dieu Roy de Nauarre, &c. Ce Prince fut surnommé Phebus, pource qu'il estoit beau entre ses pareils, comme le Soleil entre les Estoilles, & aussi pour auoir eu quelques vns en sa race portans tel nõ. On luy pourchassa diuers mariages, mais il ne s'en accomplist aucun : car il mourut le 15. moys apres son couronnement, s'estant comme monstré au monde & sou-

dain defailly en sa grãde ieunesse. Le Roy D. Ferdinand de Castille son grand oncle luy voulut bailler en mariage, sa seconde fille, D. Ieanne, qui depuis fut heritiere de tous les Royaumes : mais la Princesse sa mere, suiuant les conseils du Roy Louys xj. peu affectionné aux affaires de Castille, l'en destourna : Mesme empeschement fut par elle & le Roy Louys, donné au mariage de sa sœur D. Catherine qui fut Royne de Nauarre, & du Prince D. Iean de Castille, heritier de la couronne : car le Roy Louys qui auoit de grands desseins en la teste, vouloit marier ce ieune Roy François Phebus à D. Ieanne Religieuse à Coimbra, pretendue Royne de Castille: & esperoit moyennant les forces de son Royaume, & ce droict pretendu, reietter les Roys D. Ferdinand & D. Isabel, des Royaumes de Castille & Leon, retenir à perpetuité, la Comté de Roussillon, & autres choses. Ce qui aduint tout au rebours de sa volonté. A cet effect, il auoit enuoyé Ambassadeur en Portugal, vers le Roy D. Alphonse, la mort duquel aduenue cette année, & celle du Roy de Nauarre peu apres, renuerserent tout ce conseil: auquel aussi le Roy D. Iean de Portugal qui vint

apres, ne voulut iamais prester l'aureille.

1483. Le commancement de l'année 1483. fut fascheux & triste aux Nauarrois, à cause de la mort de leur Roy François Phebus, lequel la Princesse sa mere auoit r'amené en France, pour fuir les importunes solicitations des mariages qu'on procuroit en Espagne à luy & à sa sœur Catherine, qui n'estoyent agreables au Roy Louys xij. sa mort ne fut sans soupçon de poison: car sans apparence d'aucune maladie, il se sentit comme frappé de mortelle pointure, apres auoir ioué d'vne fleute, qu'on luy auoit presentée, duquel instrument & de tout ce qui depend de la musique, il se delectoit fort. Estant proche de la mort, il dist ces mots prins de l'Euangile: Mon Royaume n'est de ce monde, partant ie laisse le monde: ne vous troublés point, car ie vay au Pere. Il mourut en Bearn, au chasteau de Pau, l'an quatriesme de son regne, à compter du decés de D. Leonor son ayeulle, n'ayãt que 16. ans accomplis. Il fut enterré à Lescar en l'Eglise Cathedrale de S. Maire, & fut le septiesme Roy de Nauarre, qui fut enterré en France.

Mort du Roy Phebus par poison.

De D. Iean d'Albret trente cinquiesme Roy de Nauarre, & de la Royne D. Catherine sa femme heritiere de Nauarre, sixiesme Princesse qui ha herité du Royaume.

DOm Iean troisiesme & dernier de ce nom, surnommé d'Albret, & la Royne D. Catherine sa femme succederent au Roy D. François Phebus, leur cousin & frere: la Royne en ladicte année 1483. & le Roy, depuis, au temps qui sera remarqué cy apres. La Royne D. Catherine ayant nouuellement herité du Royaume de Nauarre, estoit du tout à la deuotion de France, ainsi que sa mere & sur le poinct de se marier, auec Iean d'Albret fils du Comte Amand. Surquoy ou vn peu deuant, estoit aduenue la mort du Roy Louys xj. qui auoit aucunemẽt troublé l'alliance d'entre ces deux grands Royaumes, de Frãce & Espagne: car estãs allées Ambassades d'vne part & d'autre, tant pour faire les accoustumées doleances & consolations ordinaires en tels accidens, que pour traiter des alliances, & en outre de la restitution du Comté de Roussillon, que les François tenoyent, les

Ambassadeurs d'Espagne auoyent e ure-ponce peu agreable du ieune Roy Charles viij. qui auoit succedé au Roy Louys, & de ses tuteurs & conseil : de sorte qu'ils auoyent faict les protestations & declarations qu'ont accoustumé les Princes de faire. quand ils sont sur les termes d'entrer en debat & guerre. Parquoy la Royne D. Isabel auoit pourueu la frontiere de Castille, ioincte à Nauarre de fortes garnisons, & enuoyé forces dedãs Tudelle ville de Nauarre, qui estoit de leur party, soubs la conduite de D. Iean de Ribera. Des le temps du decez de D. François Phebus, la Princesse sa mere, craignant & non sans cause, les reuoltes & remuements de ce peuple assez ennemy de repos, y auoit enuoyé le Cardinal de Foix & le Seigneur d'Abenas frere du Seigneur d'Albret, lesquels auoyent faict assembler les trois Estats, pour receuoir d'iceux nouueau serment de fidelité, pour la Royne D. Catherine, & voulut au surplus, qu'ils receussent pour Viceroy ledict Seigneur d'Abenas, nonobstant que le Connestable D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin s'y fust fermemẽt opposé, & eust, à cette cause, pratiques & intelligences auec le Roy

D.Ferdinãd son beau-frere. Ce Seigneur d'Abenas estoit homme sage & moderé, qui gouuerna assés bien le Royaume de Nauarre, & s'esforça de le tenir en repos, iusques à ce que la Royne Catherine estãt mariée auec son neueu Ieã d'Albret, vint en personne le regir & gouuerner. Cependant le Connestable, qui auoit la ville de Pampelone en sa puissance & plusieurs autres places, esmouuoit troubles, & donnoit entrée aux Castillans, au Royaume, souz couleur de leurs partialités de Beaumont & de Grammont, & se continuoyẽt les poursuittes de mariage, tant qu'apres la mort du Roy Louys, estant tousiours sollicitée la Princesse Magdeleine de bailler la Royne Catherine sa fille au Prince D.Iean de Castille, elle fut conseillée de dire, pour finale responce, que l'inegalité des aages ne pouuoit permettre que cela se fist, attẽdu que sa fille estoit en aage mariable, & le Prince encores petit enfant au maillot: & que le temps qui courroit auãt qu'il fust grand, pouuoit apporter grands troubles & desordres au Royaume de Nauarre, qui sur tout auoit besoin d'hommes pour le regir, & reprimer les querelles ordinaires que ce peuple naturellement y

entretenoit de tout temps: & que sans cest empeschement, elle & sa fille se sentiroyẽt bien heureuses d'vne si grande alliance: estimans n'y auoir au monde semblable party à celuy du Prince D. Iean, heritier presomptif de tant de riches & puissans Royaumes. Ce nonobstant la Royne D. Isabel se persuadant de pouuoir effectuer ce mariage, quelque empeschement qu'il y eust, s'entretinst en Victoria bonne partie de l'année 1484. ayãt mis comme nous
1484. auons dict, en Nauarre D. Iean de Ribera, auec gens de guerre, lequel s'entendant auec le Comte de Lerin, print Viane, le chasteau de S. Gregoire, celuy de Irrureta, & autres. A ces desordres le Viceroy essayoit de remedier par sa prudence, & cõtenir les peuples en l'obeyssãce de la Royne leur Princesse naturelle. En ce temps mourut le Pape Sixte iiij. succedant en sa place Iean Baptiste Cibo Cardinal du tiltre de S. Laurens en Lucina, & Euesque de Malfette, qui fut nommé Innocẽt viij. L'an precedẽt estoit decedé le Roy Loys xj. lequel (comme il fut bruit) par son testament, auoit ordonné que la Comté de Roussillõ fust restituée au Roy D. Ferdinand son legitime Prince: ce que toutes-

fois le Conſeil de ſon fils ne trouua pas bon. Ce Roy eſtant fort deuotieux enuers S. Iacques, auoit donné dix mille eſcus, & enuoyé force metail & ouuriers, pour y faire la plus grande cloche qui fuſt en la Chreſtienté.

Iean Vicomte de Narbonne, oncle de Catherine Royne de Nauarre & de defunct Roy François Phebus ſon frere, querella incontinẽt les Seigneurs de Foix & de Bearn: diſant qu'eſtans terres dedans les limites du Royaume de France, où les femmes ne ſuccedent point, la Royne Catherine ſa niepce eſtoit incapable de les tenir: & partant qu'elle ſe deuoit contenter d'heriter en Nauarre, qui ſe gouuernoit par autres loix, & luy laiſſer ces deux Seigneuries. Sur ce different s'eſmeut vne grande guerre entre les parties, eſtant le Vicomte de Narbonne fauoriſé par Gaſpar de Villemur Seneſchal de Foix, & le Seigneur de Caulmont, Iean de Caſtelverdun & autres, leſquels l'an 1484. accōpagnés de nombre de gens de cheual & de pied, prindrent par trahiſon d'vn nommé Romengas, la ville de Maſeres, & puis ſe ſaiſirent de Monthaut: finalement allerent aſſaillir Pamiers, où les citoyens vou-

Le Vicomte de Narbōne querelle les Comtés de Foix & Seigneuries de Bearn.

1484.

loyent bien receuoir le Vicomte, qu'ils re-
cognoissoyent pour estre fils de la maison
de Foix, mais non pas ses gens de guerre.
Dequoy indigné le Vicomte alla à S. An-
tonin, qui est l'Eglise cathedrale & residé-
ce de l'Euesque, d'où il chassa Paschal Eues-
que possesseur, & y mit à sa place Mathieu
Artigalu, pretendant & plaidant cette E-
uesché contre l'autre, faisant en outre, le
Vicomte ce qu'il peut, pour entrer dedans
Pamiers, mais persistans les habitans à luy
resister, il fallut qu'il se retirast à Maseres,
d'où il continua la guerre contre sa niepce
& la mere d'icelle la Princesse Magdelei-
1485. ne, laquelle enuoya l'an 1485. pour garder
les terres de Foix, Iean de Lautrec, auec
grand nombre de gens de guerre leués en
Bearn, & au Comté de Bigorre, & aussi
pour recouurer ce que Iean de Foix Vi-
comte de Narbonne auoit vsurpé. Le Sei-
gneur de Lautrec marchant pour execu-
ter la charge qu'il auoit, fut preuenu sur les
chemins, par le Seigneur de Rodel Rai-
mõd Lordat, qui le pria de la part de ceux
de Sauardun, qui s'estoyent donnés au Vi-
comte peu de iours auparauant, de leur
pardonner, remonstrans que ce qu'ils a-
uoyent faict, estoit pour euiter le danger

present, & appaiser la colere du Vicomte, contre lequel il n'estoyent assés forts pour se defendre: estans au demeurant, en bõne volonté & desir, de seruir la Royne D. Catherine, leur Princesse naturelle, & que si son plaisir estoit de les receuoir, ils luy obeiroyent & reietteroyent volontiers le ioug du Vicomte: partant le prioit ce Seigneur de Rodel, de se haster d'aller à Sauardun, l'asseurant qu'il seroit tres-volontiers receu & mis dedans. Le Seigneur de Lautrec entendant à cette offre s'achemina & arriua à la porte du pont, à la mesme heure que le Vicõte de Narbonne aduerty de toutes ces menées, se trouua à l'autre porte qu'on appelle d'Vlmet. En cette sorte s'estãs rencõtrés ces deux Seigneurs, au lieu de se battre, se firent honneur & cortoisie, & entrerẽt en propos d'appointement & de paix, lesquels eurent telle cõclusion, que Iean de Foix Vicõte de Narbonne iouyroit de Sauardũ, où ils estoyẽt, Maseres, Monthaut & S. Espartio, & de l'Eglise de sainct Antoine, du chasteau d'Heremen & Montagu & autres places & forteresses: lequel accord, comme iniuste, ne fust entretenu: car quelques iours apres, Odet Cardinal de Carcassonne, recouura Monthaut & sainct Antoine,

& les restitua à la Royne Catherine. Le Sieur de Lautrec aussi d'autre part print Montagu, S. Espartio & le chasteau d'Heremen qu'il fit desmolir. En ces affaires estoit entretenue la Royne D. Catherine, au commancement de son regne, au grãd contentement des Seigneurs, chefs des factions, de Nauarre, qui cependant faisoyent bien leurs besongnes, auec les intelligences qu'ils auoyẽt en Castille, quelque bon ordre qu'y sceust donner le Seigneur d'Abenas Viceroy audict Royau-
1486. me. L'an suiuant 1486. le Vicomte Iean de Foix pour se recompenser des pertes qu'il auoit faictes, surprint, par l'intelligence d'aucuns des habitans, la ville de Pamiers, & y laissa le Seigneur de Lauellanet auec quelque nombre de soldats: mais par mesmes moyens, & auec l'ayde d'vn serrurier qui contrefit les clefs de la porte de Conserans, Pierre Bufete, capitaine enuoyé par la Princesse Magdeleine & la Royne sa fille, recouura la ville, & tua plusieurs de la garnison, & mesmes leur Capitaine Lauellanet, & pilla ce qu'il trouua de leur bagage. Ce neantmoins la guerre ne termina point, ains fut continuée au grand detriment des pays de Foix & de

Bearn. Durant ces trauaux, la Princesse Magdeleine, laissant le grand & auantageux party qui s'offroit du Prince de Castille, maria sa fille à Iean d'Albret ou de Labrit, dont plusieurs maux auindrent au Royaume de Nauarre: car il fut fort mal aisé d'y rẽger les factieux à la raison. Ceux qui auoyent intelligences auec les Castillans, tant s'en faut qu'ils desirassent que ce mariage auec D. Iean se fist, qu'au contraire, ils l'empescherẽt en ce qu'ils pouuoyẽt, pour n'estre subiects à vn Prince qui estoit puissant pour les chastier de leurs fautes, & neantmoins se seruirent de l'occasion de ce qu'il ne s'estoit accomply, pour resister à leur Princesse, & à son mary Iean d'Albret, & se maintenoyent, par ces moyens, en leurs tyrannies. Grande faute fit à la nouuelle Royne & à ses affaires, l'absẽce de son oncle, le Cardinal de Foix, qui fut appellé à Rome cet an 1486. par le Pape Innocent viij. pour l'employer à la pacification de Naples, qui estoit troublée des guerres ciuiles d'entre les Barons du Royaume, & leur Roy Ferdinand: estant encores en grande querelle le mesme Roy auec le Pape, lequel enuoya à Naples ce Cardinal, auec faculté de Legat, *à latere*,

où il composa aucunement les querelles, mais il mourut à Rome, sans plus retourner en Nauarre: l'Estat duquel Royaume estãt ainsi miserablement distraict, Amãd Seigneur d'Albret pere du nouueau Roy, se resolut d'entrer en Nauarre, où ayant eu conferẽce auec son frere le Seigneur d'Abenas Viceroy, & puis auec D. Iean de Ribera, rauageant lors le pays, pour les Roys de Castille, souz couleur de defendre & soustenir D. Louys de Beaumont Connestable & Comte de Lerin, & qui estoit saisi de quelques villes, il fit en sorte qu'il le persuada d'aller auec luy à Valence, vers le Roy D. Ferdinand, où estãs arriués le Seigneur d'Albret carressé & bien receu, supplia le Roy de prendre la bonne volonté qu'il auoit de le seruir, pour effect, d'autant qu'il estoit pauure gentilhomme dechassé de ses terres iniustemẽt, par le Roy de Frãce irrité contre luy, & Iean d'Albret son fils, la persõne duquel & son Royaume de Nauarre il venoit luy offrir, le priant de le receuoir en sa protectiõ: & aussi qu'il auoit charge de luy faire la mesme requeste de la part des Ducs François de Bretagne, & Louys d'Orleãs, poursuiuis & affligés par le mesme Roy Charles: lesquels tous luy

promettoiẽt seruice & ayde à recouurer sa Côté de Roussillõ, & en toutes autres occasiõs. Les propos du Seigneur d'Albret furẽt ententiuemẽt & fauorablemẽt executés par le Roy D. Ferdinand, lequel luy octroya tout ce qu'il luy demanda, en faueur du Roy son fils, commandant à Iean de Ribera de luy restituer ou à ses Lieutenans Viana & toutes les autres places qu'il tenoit du Royaume de Nauarre. Et dauãtage donna ordre d'equipper en Guipuscoa & Biscaye vne grande armée de mer, contre le Roy de France, pour le secours des Princes susnommés, lesquels pareillement auoyẽt sollicité le Roy d'Angleterre, Henry 7. d'estre de la partie: A quoy il inclina, tellement qu'il se trouua és costés de Bretagne grand nombre de vaisseaux Espagnols, dont estoit capitaine messire Gralle, auec lequel Amand d'Albret s'en retourna: & pareillemẽt vne armée d'Angleterre commandée par le Comte d'Escale, au dommage des Frãçois, lesquels par vne victoire qu'obtint le Roy Charles, ou ses Lieutenans, à sainct Aubin, se deliurerent de tout danger, demeurans prisonniers, le Duc d'Orleans & messire Gralle. Le Seigneur d'Albret voyant la desfaicte, se sauua: le Duc de Bretagne,

en mourut d'ennuy & tourment d'esprit, laissant deux filles, dont Anne l'aisnée, ores qu'elle fust promise à Maximiliã Roy des Romains qui estoit de la ligue du Duc d'Orleans, fut pourchassée par le Roy Charles, pour espouse, desireux, par tel mariage, d'vnir la Duché de Bretagne, à sa couronne. Et pource qu'il auoit fiancée Marguerite d'Austriche fille du Roy des Romains, laquelle, encores fort ieune, estoit nourrie en Frãce, souz esperance des futures nopces, il l'a r'enuoya & fut apres mariée au Prince D. Iean de Castille. Les Bretons ayans eu de tout temps à contrecœur la domination Françoise, tenãs leur Princesse au chasteau de Nantes, firẽt nouuelles menées auec les Roys de Castille & l'Anglois, & obtindrent grand secours de l'vn & de l'autre, venant general de l'armée Espagnole, és riuages de Bretagne D. Diego Perez Sarmiento Comte de Salinas, auec D. Pero Carillo d'Albornos & autres renommés capitaines ayans deux mille hommes d'armes & grand nombre d'infanterie arbalestiers, piquiers & harquebusiers, qu'ils appelloyent en ce temps là espingardiers. Cependant le Roy Charles, auec vne puissante armée, alla assieger

Nantes,

Nantes, & par intelligence d'aucuns, obtint la ville, le chasteau, & la Duchesse, laquelle il espousa l'an 1489. & la fit Royne de France, se rendant maistre de son patrimoine malgré les Bretons. Cette Princesse Anne belle & gracieuse, estoit fille de la Duchesse Marguerite, & petite-fille de la Royne Leonor de Nauarre, comme nous auons dict cy deuant, & cousine germaine de la Royne Catherine de Nauarre, de laquelle nous traitons à present. Les affaires d'entre Castille & Nauarre, depuis le temps qu'Amand d'Albret estoit allé trouuer le Roy D. Ferdinand à Valence, cõme nous auons dict cy deuant, auoyent esté assez paisibles, mais le Royaume de Nauarre, en soy n'auoit cessé d'estre trauaillé, par les factions, dont la Beaumontoise auoit tousiours pour chef, le Connestable messire Louys de Beaumõt, Comte de Lerin: ceux de Grammont se tenans ioints auec le Seigneur d'Abenas, Vice-roy & gouuerneur du pays, attẽdans, auec grand desir, la venue des Roys D. Iean & D. Catherine, ausquels ils protestoyent vouloir donner toute obeissance. Or les grandes affaires qu'eurent ces Princes au deça des Monts, les detindrent longue-

ment : car outre qu'ils n'estoyent aucunement en la bonne grace du Roy Charles viij. les poursuites de leur oncle Iean Vicomte de Narbonne, les auoyent perpetuellement inquietés iusques à l'an 1493. auquel ils auoyent accordé auec luy : & pour asseurer en leur absence, les pays de Foix & de Bearn, des surprinses & vsurpations d'iceluy, luy auoyent quitté les ville de Sauerdun, Maseres, Monthaud & Gibel. Ce Vicomte estoit demeuré veuf de madame Marie d'Orleans sœur de Louys, qui fut Roy de France, auec deux enfans: à sçauoir, Gastõ qui fut Duc de Nemours, & Germaine femme future du Roy Dom Ferdinand d'Arragon, apres la mort de la Royne D. Isabel, lesquels enfans, à peu qu'ils ne furent bruslés dedans le chasteau de Maseres, cette annee là, par le feu qui y fut mis inopinément, par la sottise d'vne femme seruante : mais Dieu les auoit ordonnés à grandes choses. Ayans donc cõtenté le Vicomte, & estant le Roy Charles ententif à son voyage de Naples, Iean Seigneur d'Albret & la Royne Catherine mariés, passerent en Nauarre, accompagnés de bon nombre de gens de guerre, pour la doute qu'ils auoyent de quelqu

rebellion de la part du Connestable, lequel tenoit à son commandement la ville de Pampelone, y disposoit & ordonnoit touttes choses, comme s'il eust esté Roy. Et de faict arriuans les Princes aux portes d'icelle, l'entrée leur fut refusée, & eux cõtraints de loger à Egues, où ils demeurerent quelques iours iusques à ce que le Connestable, & sa faction s'estans moderés, leur donnerent entrée. Là furent assemblés les Estats & les Roys couronnés auec les ceremonies accoustumées, presents plusieurs Prelats, Seigneurs, Gentilshommes & Ambassadeurs de quelques Princes. Ce fut le dernier couronnement qui se soit faict en Nauarre de noz iours: car estant ce Royaume venu tost apres en la possession des Roys de Castille, ils n'ont voulu cõtinuer telles ceremonies, se contentans de receuoir le serment des Estats, à la maniere d'Espagne. Les tiltres que prindrent les Roys Iean & Catherine de Nauarre, furent Roys de Nauarre, Ducs de Nemours, Gandie, Momblanc & Pegnafiel, Comtes de Foix & Seigneurs de Bearn, Comtes de Bigorre, Ribagorça, Pontieure & Perigort, Vicomtes de Limoges, Pairs de France, & Seigneurs de

L'entrée de Pampelone refusée aux Roys Iean d'Albret & Catherine.

Dernier couronnement en Nauarre de noz iours.

Tiltres des Roys Iean & Catherine de Nauarre.

1494. la ville de Balagner. L'an 1494. D. Cesar Borgia, qui fut depuis Duc Valentin, ou de Valentinois, Cardinal, fils du Pape Alexandre vj. print par ses procureurs, possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampelone, par le decez de l'Euesque D. Alphonse Carillo, & cõcession du Pape son pere, & l'an suiuãt 1495. mourut la Princesse Magdeleine de France, mere de la Royne Catherine, à Pampelone, laquelle auoit accõpagné sa fille à son couronnement, & s'estoit tousiours vertueusement employée, à la conseruation des Estats de ses enfans, par l'espace de 25. ans qu'elle auoit vescu en saincte viduité. Son corps est enterré en l'Eglise de Pampelone, en la grande chapelle. Enuiron ce temps la Royne D. Catherine visita les Roys D. Ferdinand & D. Isabel de Castille en Alfaro, desquels elle fut fort caressée & honnorée, ainsi qu'il conuenoit à vne telle Princesse, & ne lit on point autre occasion de son voyage, que pour s'entreuoir. Apres que les Roys se virẽt maistres de Pampelone & de plusieurs autres places, obeys & reuerez de leurs peuples & subiets, & bien accompagnez de gentils-hommes & de gens de guerre, se resouue-

1495.

Mort de Magdeleine de France.

nans de plusieurs insolences & actes temeraires du Connestable messire Louys de Beaumont, tant contre le Roy D. Iean d'Arragon, & D. Leonor leur ayeulle, que contre le feu Roy François Phebus & eux mesmes, notammẽt du refus que les Beaumontois leur auoyent faict des portes de Pampelone, & autres recentes occasions, se mirent à le persecuter aspremẽt, de maniere que le Royaume de Nauarre se trouua derechef, en plus grãde confusion que iamais, n'oublians les deux vieilles factiõs de se seruir des occasions à s'entrenuire en tout ce qu'elles pouuoyent: lesquelles miseres furent aucunement assopies, par l'entremise du Roy D. Ferdinand de Castille & Arragon, qui moyenna tel accord que le Connestable messire Louys de Beaumont son beau-frere se retireroit en Castille pour certain temps limité, durant lequel cesseroyent les armes d'vne part & d'autre : & que ses biens & terres seroyent mises en depost és mains du Roy D. Ferdinand. Ainsi sortit le Connestable hors de Nauarre, mais il n'y perdit rien : car le Roy D. Ferdinand luy donna deux fois autant de reuenu qu'il auoit auparauant, le faisant Marquis d'Huescar en Granade.

Nouuelle confusion de Nauarre.

Louys de Beaumont chef du party confiné en Castille.

Louys de Beaumont faict Marquis d'Huescar.

Le nom de guerre ouuerte cessa en Nauarre; mais on ne laissoit pas d'y commettre meurtres & pilleries, sans aucune iustice: car ces peuples estoyent de long temps accoustumés à tels excés, & au mespris des loix. Ce qui empira encores, par la faute des Roys Iean & Catherine, lesquels par mauuais aduis & affectiō tres-indigne des Roys souuerains, en fin se banderent en ligues l'vn contre l'autre: le Roy tenant le party de Beaumont, & la Royne, celuy de Grammont, dont s'ensuiuirent maux infiniz.

Roys prenās parties querelles de leurs subiets.

Quelque temps auparauant, le Roy alla trouuer en Castille le Roy D. Ferdinād, qui estoit à cette heure là de retour à Seuille, de la guerre Catholique des Alpuxarres: lequel receut le Roy de Nauarre auec grand honneur & courtoisie, l'espace de dixsept iours qu'il y seiourna. Plusieurs affaires mouuoyent ce Prince d'aller en Castille: mais deux estoyent les plus importants: car il pretendoit retirer les villes de la Garde, Arcos, sainct Vincent & Bermedo, les chasteaux de Toro & Herrera, & autres lieux de la Sosierra, que le Roy de Castille possedoit de l'ancien patrimoine de Nauarre: plus pour le droict de la feu Royne D. Blanche de Nauarre,

Voyage du Roy Iean de Nauarre, en Castille.

premiere femme du Roy D. Iean d'Arragon, bisayeule de la Royne Catherine regnante, & par donnation faicte par contract de mariage d'icelle, demandoit l'Infantazgo de Castille, le Duché de Pegnafiel & Seigneurie de Lara & plusieurs autres terres: & auec ce la somme de 420112. florins vj. sols viij. deniers du coing d'Arragon: pour lesquelles pretensions, le Roy Iean d'Albret, & Catherine de Nauarre estans a Pau, auoyent n'agueres depesché en Ambassade aux Roys de Castille, deux freres Cordeliers, gens d'entendement: à sçauoir frere Ieã de Vadre gardian de Corella, & frere Iean de Ro, gardiã de Tafalla, auec amples instructiõs, pour en cheuir: mais ils n'en auoyent rapporté que gracieuses parolles & excuses dilatoires. Outre cet affaire, les pressoit fort le soupçon qu'ils auoyent du Comte de Lerin, nouuellement retiré en Castille, & là accreu d'honneurs & biens, estans mesmes aduertis que le Roy Dom Ferdinand l'auoit plusieurs fois sollicité de luy faire cession & transport de tous les biens, droicts & actions qu'il pouuoit auoir dedans les terres de Nauarre, luy promettant triple recompense en Castille;

fust pour l'amour naturelle qu'il portoit à sa patrie, ou bien qu'il estimast plus le rang qu'il tenoit presque comme Roy en Nauarre, que d'estre en Castille, deuancé par plusieurs autres, comme il estoit necessaire. Ces deux occasions principalles firent partir le Roy Iean d'Albret, & la Royne Catherine sa femme de Pau, où ils estoyét allés, des qu'ils eurét nouuelles de la mort du Roy Charles viij. & retourner en Nauarre, où la Royne demeurant pour gouuerner assistée par frere Pedro Eraso Abbé du monastere de l'Oliue. Le Roy Iean d'Abret estant donc passé à Seuille, pour prendre quelque resolution, auec le Roy D. Ferdinand sur ces affaires, obuier aux inconueniens qu'il craignoit, & renoueller la paix, amitié & alliance, d'entre les deux Royaumes, fut logé auec les Roys de Castille, en la forteresse & chasteau de Seuille: & pour plus le gratifier & honnorer, fut defendu au Connestable & Comte de Lerin d'entrer au chasteau. On dit que le Roy D. Ferdinand fit sonder celuy de Nauarre, s'il trouueroit bonne la trocque qu'il desiroit faire auec le Comte de Lerin, des terres qu'il possedoit en son Royaume, contre autre recompense en

Castille, & moyennant bonne somme de deniers qu'ils baillerent au Roy Iean d'Albret, à fin qu'il consentist que ces terres demeurassent à Castille, lequel, nonobstãt la mauuaise volõté qu'il portoit au Comte, en voulut auoir son aduis, qui fut qu'on ne deuoit iamais changer terres & domaine, pour argent. Autre chose n'aduancea le Roy Iean d'Albret en ce voyage, que de receuoir bonne chere & faire riches presents; parquoy il reprint le chemin de son Royaume de Nauarre, laissant ses affaires indecis. Le Comte de Lerin Connestable de Nauarre, s'estant par cette entreueüe, reconcilié auec luy, le suiuit, & demeura quelques moys en Nauarre, en bõne concorde. Le Cardinal Borgia fils du Pape Alexandre, s'estant desfaict de l'Euesché de Pampelone, & resigné icelle au Cardinal de S. Praxede, il se desfit aussi du chapeau de Cardinal, enuiron ce temps, pour suiure les armes: à quoy il estoit plus enclin qu'aux affaires Ecclesiastiques, & fut faict par son pere, Duc de la contrée, dicte anciennement Flaminia, & capitaine general de l'Eglise: Ce fut le Duc Valentin.

Or le Roy Iean d'Albret eut de la Royne Catherine de Foix sa femme, ample ge- *Genealogie de Nauarre.*

neration: à sçauoir Iean & André Phebus, qui moururent ieunes: Henry lequel leur succeda és Estats de Foix & Bearn, & au tiltre de Nauarre, & nasquit trois iours apres la mort d'André Phebus son frere,
1503. en la ville de Sanguessa l'an 1503. au moys d'Auril: les parrains duquel, au baptesme, furẽt deux pelerins Alemans, qui passoyẽt d'auanture au temps de sa naissance, pour aller à sainct Iacques dont l'vn s'appelloit Henry, & l'autre Adam: ce que le Roy son pere fit par deuotion: mais les Espagnols disent que ce fut vn aduertissemẽt & presage de sa future condition de viure estrãger & pelerin hors de son Royaume. Outre ceux-là, il eut Charles, nommé par aucuns, François, qui mourut au voyage du Seigneur de Lautrec à Naples: Catherine, Anne, Quiterie, Magdeleine, Isabel, & cinq autres enfans, desquels on ne met les noms, qui moururent ieunes, de maniere qu'en tout, la Royne Catherine luy enfanta quatorze enfans. Des filles Anne fut mariée au Comte de Candale: en laquelle maison ja estoit mariée la Tante de la Royne de Nauarre, nommée aussi Catherine, Mere de la Royne Anne de Hongrie, femme du Roy Vladistaus. Isabel es-

pousa le Comte de Rohan en Bretagne. Ce Roy Dom Iean d'Albret fut magnifique & pompeux en sa Cour & maison, laquelle estoit frequentée de noblesse tant d'Espagne & de France, que d'autres nations, autant que celles des plus grands monarques. Son estude & plaisir estoit diuers: car il aymoit les lettres & les liures, dont il fit amas & dressa vne Librairie assez copieuse, recherchoit curieusement les genealogies des maisons nobles, vouloit entendre leurs armoiries, & blasons, annoblissoit neantmoins quelquesfois aucuns de peu de merites: prenoit plaisir à deuiser familierement & en grande priuauté auec ses subiects & autres, comme s'il eust esté, non pas Roy mais vn simple Gentil-homme: dançoit volontiers & si peu tenoit sa grauité Royale qu'il ne faisoit dificulté de se trouuer aux festes & assemblées publiques, & se resiouyr auec les Dames & Damoiselles, à la mode du pays, alloit priuément disner & soupper & faire bonne chere aux maisons de ses subiects s'inuitant soy-mesme: ce qui le faisoit aymer par aucuns, & par

Mœurs & qualités du Roy D. Ieã d'Albret.

autres, mespriser, comme ne sachant tenir son rang: & auoit cette complexiõ de l'air de France, où les Princes se rendent quelquesfois trop familiers & accointables aux petites gens. Il estoit tellement adonné à ses plaisirs, que le plus souuent il se reposoit des grandes affaires sur autrui: ce qui luy amenoit mespris & malueillance de plusieurs: car par ce moyen, contre les serments & promesses faictes à son couronnement, plusieurs estrangers estoyent admis aux Estats, offices & benefices du Royaume de Nauarre: dont luy furent faictes remonstrances & protestations plus d'vne fois aux assemblées d'Estats, par les Seigneurs du Royaume, mais il n'en faisoit aucun compte: car il estimoit auoir vn grãd rempart, en l'amitié des Roys de Castille: nonobstant laquelle, le Roy D. Ferdinand ne laissa de capituler auec celuy de France Louys xij. qu'il ayderoit à le deposseder du Royaume de Nauarre, pour en inuestir Gaston de Foix Duc de Nemours, fils du Vicomte Iean de Narbonne, & frere de la Royne Germaine: lequel D. Ferdinand s'en empara depuis luy mesme pour autre occasion, ainsi que nous dirons. Or sur la fin de l'année 1506. le Duc

Valentin s'estant sauué de la prison de Medina del Campo, & venu en Nauarre, il trouua que le Roy D. Iean d'Albret & la Royne sa femme s'estoyent rendus partiaux l'vn cõtre l'autre, comme nous auõs traicté cy dessus. Parquoy le Duc monstrant en cela son sens & bonne volonté, fit en sorte qu'il les reünit, rendant le Roy son beau-frere, fauteur de la faction Grãmontoise, à raison dequoy, le party contraire se trouua fort empesché : mais le Connestable messire Louys de Beaumõt, homme de grand courage, ne laissa de se maintenir haut, & superbe en son rãg, tellement que luy estant venu, vn iour notifier quelque mandement du Roy vn certain officier, il le fit charger de coups de baston, & ietter dedans vne prison au chasteau de Larraga, voulant donner à entendre qu'il ne se soucioit gueres du Roy, ny de ses aduersaires de Grammont par luy fauorisés: ce qui luy cousta sa ruine : car le Roy indigné, & à bon droict, de ce faict audacieux, l'ayant par plusieurs messages mandé de venir en Cour, sans qu'il obeist, determina de le destruire totalement. Or auoit-il pour amy, encore qu'il fust de la faction contraire D. Alphonse Carrillo

Faict temeraire du Comte de Lerin, qui le ruina.

de Peralta, Comte de S. Estienne, fils de Troile Carrillo, & petit fils de l'Archeuesque de Tolede D. Alphonse Carrillo d'Acugna, qui l'aduertissoit de tout ce qui se machinoit contre luy, & qu'il se gardast bien de venir à la Cour, s'il ne vouloit tomber dedans les embusches. A raison de cette contumace, le Roy luy ayant faict faire son procez, le fit condamner à perdre la vie, & confisqua ses biens, comme criminel de leze Majesté. Et ayant mis gens de guerre aux champs, pour l'execution de cet Arrest, dõna la charge au Duc Valentin son beau-frere, de le poursuiure en toute extremité de guerre, laquelle le Duc commancea par le siege du chasteau de Larraga le xj. de Feburier l'an 1507. mais vn gentilhomme nommé Oger de Betastegni, qui commandoit dedans, le defendit brauement, de sorte que le Roy qui y estoit en personne, & le Duc, leuerent le siege de là, & allerent à Viane: où la ville ne leur fit aucune resistence, mais le chasteau tint bon, nonobstant que les viures leur fussent fort courts: Dequoy le Comte de Lerin, Connestable estant aduerty, delibera de le secourir. Parquoy ayant assemblé iusques au nombre de

Arrest cõtre le Comte de Lerin.

1507.

deux cés bons cheuaux, & quelques gens de pied, vint à Mendaua, espier l'occasion d'executer son entreprise, laquelle luy succeda bien, en ce que la nuict mesme, s'esleua vn tresfort orage & horrible tempeste, qui fit penser au Duc Valentin que les ennemis ne se mettroyent aux champs, & qu'ils ne se hazarderoyent point de secourir les assiegez. Parquoy il retira à couuert les gardes & sentinelles, qu'il auoit accoustumé de tenir aux champs, aux aduenues du chasteau. En quoy il fut trompé, combien qu'il fust estimé sage, & aduisé guerrier: car à la faueur du bruit des vents, & de la grosse pluye, soixante cheuaux partirent de Mendauia auec chacũ vn sac plein de farine, & aucuns portans de pain cuit, lesquelles prouisions ils mirent dedans le chasteau, par vne poterne, sans estre sentis ny apperceus. Le matin venu, ces gens de cheual s'en voulans retourner, apperceurent sur le chemin de Logrogno, certaine cauallerie, qui leur fit croire que c'estoit vn secours de trois cens cheuaux Castillans, que le Duc de Nagera auoit promis d'enuoyer au Connestable. Partãt se prindrent à crier, Beaumont, Beaumõt,

ce qui donna l'alarme à la ville. Le Duc Valentin s'estant faict armer de riches armes par vn sien valet nommé Ianicot, lequel autresfois auoit seruy le Connestable, sortit dehors, monté sur vn braue cheual, qui auoit les naseaux fendus, accompagné de mille hommes de cheual, & grãde infanterie, & tint le chemin de Mendauia, disant, où est, où est ce Comtereau? ie iure Dieu, qu'auiourd'huy ie le feray mourir, ou le prendray prisonnier: ie ne cesseray iusques à ce qu'il soit entierement destruict, & ne pardonneray ny sauueray la vie à aucuns des siens: tout passera par l'espée iusques aux chiens & aux chats. Ainsi poussé d'impetueuse affection, deuança les siens au trac de ces soixante cheuaux, qui se retiroyent deuant luy. Le Connestable auoit mis aucuns de ses gens aux champs tãt pour recueillir (s'il en eust esté besoin) ceux qui estoyent allés auictuailler le chasteau de Viane, que pour descourir ce qui estoit en campagne du costé des ennemis, lesquels voyãs venir le Duc, qu'ils ne congnoissoyent point, seul, & d'vne si grande asseurance, se doutans bien qu'il estoit suiuy de quelque grãde trouppe, se retirerẽt iusques là où estoit le Connestable,

nestable, lequel s'esmerueillant qui pouuoit estre ce cheualier & de sa hardiesse. Et quoy, dit-il, y a il personne icy, qui osast aller affronter ce braue, qui s'aproche si pres de nous? lors se desbanderent trois gentilshommes de sa trouppe, lesquels allerent le rencontrer en vn chemin creux en guise de fossé, où mal pouuoit vser le Duc de sa force & addresse, ny de celle de son cheual, & ayãt couché le bois contre luy, vn d'iceux le print souz l'aisselle droicte, au defaut du harnois, ainsi qu'il haussoit le bras, pour donner coup de lance, & le passa tout outre, dõt il cheut mort par terre: On dit que celuy qui fit ce coup estoit des Garceses d'Agreda: par ces trois compagnons le corps fut incontinét despouillé, & laissé nud sur le chemin, luy ayans couuert ses parties honteuses auec vne pierre, & les riches despouilles portées au Connestable, qui s'en alloit retirant, sans qu'il peust cognoistre autre chose du mort, sinon qu'il deuoit estre quelque grand Capitaine, iusques à ce que la mesme matinée Ianicot, le valet de chambre, qui s'estoit mis apres son maistre, & auoit failly son chemin, fut prins par quelques coureurs, & mené au Connestable:

Mort du Duc Valentin.

par luy fut sceu, apres luy auoir faict monstrer le harnois & habillemẽs, que c'estoit le Duc Valentin Cesar Borgia, qui auoit esté tué: le corps duquel fut trouué par l'armée qui marchoit apres luy, en l'estat que nous auons dict. En l'arriere garde de laquelle estoit le Roy D. Iean en personne, qui mena grãd dueil de la mort de son beau-frere: & l'ayant faict couurir d'vn manteau d'escarlatte, le fit porter à Viane, & enterrer en la grande chapelle de l'Eglise parrochialle de S. Marie, où on lit cet Epitaphe en langue Espagnole.

Epitaphe du Duc Valẽtin.

Aqui yaze en poca tierra
Et que toda le temia,
Et que la pax y la guerra
Per to lo el mundo hazia.
O tu, que vas à buscar
Dignas cosas de loar,
Si tu loas lo mas digno,
A qui pare tu camino,
No cures de mas andar.

Ce qui peut signifier ce que s'ensuit, en aussi peu de parolles.

Cy gist en peu de terre
Vn qu'on ha redouté,
Qui par tout ha porté
Et la paix & la guerre.

Passant qui vas chercher
Quelque chose louable:
Pour chose plus notable,
Plus loin ne dois marcher.

On remarque en Espagne, pour vne chose digne de memoire, que la mort du Duc Valentin aduint au Royaume de Nauarre, à semblable iour qu'il auoit au mesme Royaume, prins la possession de l'administration perpetuelle de l'Eglise de Pampelone, principalle de ce Royaume, à sçauoir l'onziesme de Mars, auquel on faict la feste de S. Gregoire Pape, & qu'en cela Dieu voulut monstrer quelque tesmoignage de son ire contre celuy qui par mespris de toute religion, auoit quitté l'estat Ecclesiastique, & sa charge pastorale, pour suiure le mestier sanguinaire des armes. Le Connestable eust bien plus desiré qu'il eust esté prins vif, pour en faire vn present au Roy D. Ferdinand. Le Roy de Nauarre à cause de cette mort, entra en telle fureur contre le Connestable, & tous les siens, que mesme aucuns des parents d'iceluy, qui suiuoyent l'armée Royale, furent contraints de se retirer, ne s'osans presenter deuant luy, auquel le chasteau de Viane resista pour lors, encor que son armée fust

creuë par les trouppes, que luy auoyent enuoyé de Castille D. Bernardin de Velasco Connestable, & Duc de Frias, & le Comte de Nieua, auec lequel & le Comte d'Aguilar, le Roy auoit tousiours entretenu particuliere & estroite amitié : mais il passa aux terres du Connestable, où il fit toutes les ruines & degasts qu'vn ennemy irrité peut penser, print la ville de Lerin, où il renuersa & brisa le sepulche des progeniteurs du Connestable, & de la maison de Lerin, qui estoit somptueux & de superbe structure, rasa ses maisons, couppa vignes & oliuiers, puis courant & prenant le reste de ses places, & chasteaux, partie par reddition volontaire, partie par force, où il faisoit pendre les capitaines qui luy faisoyent resistance, le mit en tel poinct, qu'il fut contrainct sortir hors du pays, & se retirer en Castille vers son beau-frere le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, suiui de plusieurs autres de la factiõ de Beaumont, laquelle demeura pour lors du tout atterrée, & les Grammontois releués: entre lesquels estoit la Mareschaucée du Royaume. Et d'abondant obtindrent, à l'occasion de la retraicte du Connestable, l'Estat d'iceluy, en la personne de D. Al-

Aspre guerre contre le Comte de Lerin & extermination d'iceluy des terres de Nauarre.

phonse Carillo de Peralta, Comte de S. Estienne. Alors se rendirent les chasteaux de Viane & de Larraga : & en cet exil le Connestable viel & despouillé de ses terres, mourut quelques mois apres en Arragon, en la ville d'Aranda. Sa femme Don Leonor d'Arragon deceda pareillement, & en mesme temps, en la ville de Tortose, en Catelogne. Le corps du Connestable ayãt esté quelque temps en depost au monastere de Verucla, fut depuis transporté à Lerin, où il est enterré. Son fils Dom Louys de Beaumont luy succeda apres la conqueste & vsurpation de Nauarre, faicte par le Roy Dom Ferdinand d'Arragon, en la dignité de Connestable & de grand Chãcelier du Royaume, & en tous ses autres Estats & biens, estant par ligne maternelle, nepueu du Roy Dom Ferdinand, & petit fils du Roy D. Iean d'Arragon onziesme de ce nom. Il fut bruit que le Connestable & son fils auoyent dé-ja traitté auec le Roy Louys douziesme de depossеder le Roy Iean d'Albret du Royaume de Nauarre, pour en inuestir le Duc de Nemours Gaston de Foix son nepueu, comme dé-ia a esté touché cy dessus, & que Loys de Beaumont le fils D.

François de Beaumont, & D. Pierre Menal de Beaumont allerent en France pour solliciter le Roy à cet affaire, l'asseurãs que toutes choses luy seroyent aisées & fauorables: mais le Roy Louys lors empesché en autres affaires, mesmes à renger la ville de Gennes, qui s'estoit rebellée contre luy, n'y voulut entendre. Parquoy retournerent en Arragon D. Louys de Beaumont, & D. Pierre Menal, laissans D. Frãçois au seruice du Roy de France, où il demeura, iusques à ce qu'estant appellé par son pere D. Iean de Beaumont, qui auoit certaine querelle & desfi auec Amador de Lascan, auquel il ne pouuoit respondre, à cause de sa vieillesse, il se vint presenter du regne de ces Roys, au combat, contre Amador: mais sur l'heure du combat s'estãt esmeu certain different, sur la qualité des armes, cela les empescha de combattre, consommant toute la iournée en disputes. Estant decedé sur la fin de l'an 1507.
1507. l'Euesque de Pampelone le Cardinal D. Antoine, en son lieu fut promeu, par le Pape Iules ij. le Cardinal de S. Sabine, nommé Facio, mais ayant le Chapitre de l'Eglise de Pampelone esleu des-ja le Cardinal Amand d'Albret du tiltre de sainct

Nicolas *in carcere Tulliano*, frere du Roy, pour leur Euesque, fut reietté le Cardinal de S. Sabine, & empesché à prẽdre la possession de cette Eueſché. Parquoy le Pape Iules mit interdict en tout le Royaume de Nauarre, au commancement de l'an 1508. qui dura vn an tout entier : & fallut, pour oster ces censures, que le Cardinal par luy pourueu fust Euesque de Pampelone: dõt il print possession par procureur, & fut l'election faicte par le Chapitre, declarée nulle. Ce Cardinal Facio ne vescut gueres apres. Parquoy le Cardinal Amand d'Albret, frere du Roy reuint en son droict, & fut receu en la place du defunct. L'Archidiaconat de la table de cette Eglise, dignité principalle & de grand reuenu, fut baillé à D. Iean de Beaumont, pour son fils, nommé aussi D. Iean, frere de D. François de Beaumont susmẽtionné, lequel estant de retour de France en Nauarre, fut nonobstant les haines des partialités de Beaumont & Grammont, chery & fauorisé par le Mareschal D. Pedro, qui estoit lors le personnage de plus grande autorité, qui fust aupres les Roys D. Iean & D. Catherine, qui iouyssoyent de leur Royaume tranquille & sans bruit, depuis l'expulsion

Interdict du Pape Iules ij. au Royaume de Nauarre.

du Comte de Lerin, & de messire Louys de Beaumont son fils, & autres de la faction Beaumontoise, & auoyent lors l'esprit tẽdu à le restituer en son ancien estat, & reünir les places qui en estoyent distraites, & tenues par le Roy de Castille. A raison dequoy, & pour demander autres droits qu'ils pretendoyent, ils auoyent enuoyé plusieurs Ambassadeurs, au Roy D. Ferdinand, lesquels auoyent r'apporté bonne esperãce d'obtenir ce qu'ils demandoyent en la plus grande partie. Parquoy ils auoyent derechef r'enuoyé le Docteur Iean de Iassu Seigneur de Pauierre, Ladrõ de Mõleon, & le Protenotaire Martin de Iaureguiçar, qui estoyent du conseil, auec amples instructions de capituler, cõposer & cheuir de toutes leurs pretẽtiõs en cette forme: Que le Roy d'Arragon Regent de Castille, seroit prié, que s'il faisoit quelque accord auec le Roy de France, les Roys de Nauarre y fussẽt cõprins: Que les Ambassadeurs feroyent grande instance au Roy D. Ferdinand, que les villes de S. Vincent, Sos, Arcos, Garde, & Bẽnedo, & le surplus des places de la Sosierra, tenues par luy, & par la courõne de Castille, leur fussent restituées, suiuãt l'ordonnãce de la feu Royne D. Isabel, à son decés, comme lieux ap-

partenans à la couronne de Nauarre: Que pareillement ils demandassent cõme choses hereditaires, les Duchés de Gandie & de Momblãc, & le Comté de Ribagorça, la ville de Balaguer en Arragon, le Duché de Pegnafiel, & l'Infantazgo de Castille, les villes de Cuellar, Castro Xeris, Haro, & Villalon, & autres terres: & en outre, la somme de quatre cens vingt mille, cẽt & douze florins d'or, six sols, huict deniers d'Arragõ, baillée en dot par le Roy Charles iij. de Nauarre, à son gendre le Roy D. Iean d'Arragon. Voila les pretensions des Roys de Nauarre enuers Castille, dont ils auoyent eu plusieurs esperãces vaines, que raison leur en seroit faicte, mais en effect, le Roy D. Ferdinãd, par ses dilatiõs, monstroit asses d'en auoir peu d'enuie, & qu'il attendoit quelque autre occasion de s'acquitter, sans rien rendre de ce qu'il tenoit. En quoy la meilleure excuse qu'il eust estoit la restitutiõ de ceux de Beaumõt qu'il sçauoit estre tresodieuse aux Roys de Nauarre. L'Ambassade ayãt faict son deuoir, & perdu plusieurs iournées à la suitte de la cour de Castille, s'ẽ retourna sans riẽ faire & se deschargea enuers les Roys D. Ieã & D. Catherine, qui pour lors estoyẽt en Frãce.

Parquoy ils repasserent les monts & retournerent en Nauarre, où se trouuãs lors que plus ardoyent les guerres d'Italie, le Roy D. Ferdinãd qui auoit dessein de mener vne armée en Gascongne en faueur des Anglois, leur enuoya demander passage pour ses gens d'armes, viures & munitions: & pour seureté, qu'ils luy baillassent en depost les chasteaux d'Estelle & Maye en Nauarre & celuy de S. Iean de pied de Port au limite de France, leur promettant ainsi qu'il auoit faict autresfois, en recognoissance de ce plaisir, de leur restituer les villes de S. Vincent, Arcos, Garde, & autres de la Principauté de Viane. Les Roys D. Iean & D. Catherine se trouuerent fort empeschés à cette demande: car ils se voyoient fort engagés en chacũ des deux Royaumes, de France & de Castille, de façon qu'en ces differents & querelles, où estoyent ces grands Monarques, prenans le party de l'vn, ils se declaroyent ennemis de l'autre, & voulans estre neutres, ils estoyent en proye à tous deux. Estans en cette incertitude, leur propre oncle Amand d'Albret, Seigneur d'Obal, qui estoit lors, en leur cour, Ambassadeur de France, les fit ployer de la part du Roy

Louys son maistre, leur faisant promesses d'infinies faueurs, dequoy essaya en vain de les destourner Mondoguedo Ambassadeur du Roy de Castille, leur protestant & annonceant les maux, qui leur aduindrẽt. De cela estant incontinẽt aduerty le Roy D. Ferdinand, estima auoir occasion propre à ses desseins, pour vnir la couronne de Nauarre à celle de Castille. Parquoy fit grandes plainctes de cette resolution & adherence des Roys de Nauarre au Roy de France, qu'il appelloit schismatique & ennemy de l'Eglise Romaine, au Pape Iules, lequel ayant vsé des moyens ordinaires, à sçauoir d'admonitions & persuasions paternelles enuers ces Princes, selõ la forme & maniere de Rome, de quitter l'alliance des peruers & se ranger auec luy, & ses adherents, voyant qu'ils persistoyent à tenir le party de France, procedda contre eux, par le dernier remede, les declarant, par l'aduis du Consistoire, des Cardinaux schismatiques & heretiques, les priuant & leur posterité, de tous droits au Royaume de Nauarre, & de tous leurs biens, & les baillant & transferant au Roy D. Ferdinand, Regẽt de Castille: les forces duquel preparées pour passer en Guyẽne se trou-

Le Roy de Nauarre adhere au Roy de France.

Moyens du Pape & du Roy D. Ferdinãd, pour rauir & vsurper le Royaume de Nauarre & le ioindre à Castille.

uerent à propos & seruirent à l'vsurpation de Nauarre. Ayant sceu le Roy Iean d'Albret toutes ces procedures, il enuoya à Burgos D. Alphonse Carrillo Connestable, & D. Pedro de Nauarre, Mareschal du Royaume Ambassadeurs, à fin de remedier aucunement aux dangers qui estoyẽt apparẽts, lesquels ayans trouué en la cour de Castille messire Louys de Beaumont, & autres exilés, sollicitans auec grande faueur le Roy D. Ferdinand de faire l'entreprinse de Nauarre, estimans que c'estoit la seule occasion qu'ils pouuoyent esperer d'estre remis, ils furent si mal recueillis, qu'ils n'eurent plus grande haste que de s'en retourner faire rapport au Roy & aux Estats assemblés à Tudele, que toutes choses tendoyent à la guerre. Le Roy D. Ferdinand ayant pour pretexte d'assaillir ce pays, la sentence & arrest du Pape, & pour moyen, les intelligences de plusieurs fauteurs de la faction Beaumontoise és entrailles d'iceluy, estima que ce luy seroit chose aisée de l'vsurper: partant differa la guerre de Guyenne: Neantmoins, pour plus grande iustification, & pour couurir mieux ses iniustes desseins, de l'vsurpation de Nauarre, qu'il vouloit fai-

re, ayant faict assembler son armée autour de la ville Victoria, dõt le Duc d'Albe Dom Federic de Tolede estoit Capitaine general, enuoya de rechef sommer les Roys de Nauarre, de mettre entre ses mains les places, & chasteaux susmentionnés, les aduertissant qu'à leur refus, il se mettroit en deuoir d'executer la sentence du Pape, & les despouilleroit non seulement de Nauarre, mais de tout ce qu'ils posseddoyent en France: Nonobstant lesquelles protestations, le Roy D. Iean, luy refusa passage & la deliurance des chasteaux, alleguant l'amitié & alliance qu'il auoit auec le Roy de France, ne se pouuant persuader que le Roy Dom Ferdinand, lequel il n'auoit iamais offensé, se mist à bon escient à le poursuiure, auec telle rigueur qu'il disoit, mais il se trouua deceu: car le Duc d'Albe eut commandement soudain, que laissant le chemin de Guipuscoa, il entrast dans le Royaume de Nauarre, pour l'vsurper, ce qu'il fit, se trouuans lors les Roys Iean & Don Catherine à Pampelone, l'armée Castillane estant dé-ja à huict lieuës pres d'eux, si despourueuz de tous moyens de resister, que le Roy Iean

Demandes inciuiles du Roy D. Ferdinand à celuy de Nauarre, pour couuerture du dessein qu'il auoit de le desposseder de son Estat.

Le Roy Iean d'Albret contrainct se retirer en France.

ne sceut prendre meilleur party, que de desloger, & abandonner le Royaume, & se retirer en France. Les habitans de Pampelone, se voyans delaissés, luy demanderent, puis qu'il s'en alloit, que c'est qu'ils auoyent à faire: Defendez vous, dist-il, le mieux que vous pourrés, & si vous ne pouués vous maintenir, rendez vous au Roy D. Ferdinand à quelques bonnes cõditions: car de ma part ie donneray bon ordre qu'il ne iouyra gueres de Nauarre. La Royne Catherine trouua estrange que le Roy son mary laissast si tost son Royaume, auant que l'armée de Castille fist aucun notable effort: mais il partit, parauanture pour la desfiance qu'il auoit des Pampelonois qu'il sçauoit estre affectionnés au Comte de Lerin, & à la faction Beaumontoise, nonobstāt toutes remonstrances qu'elle luy sceust faire, le xxij. Iuillet l'an 1512. disant qu'il aymoit mieux viure parmy les bois & montagnes que d'estre prisonnier en ses terres. Sa retraite fut par le val de Baztan, & le chasteau de Moya, & s'en alla à la Cour de France, laissant la Royne sa femme à Pampelone, laquelle y ayant encores seiourné deux iours apres luy, le suiuit auec le Prince Henry son fils,

& trois filles, & l'ayant attainct, entre autres propos pleins d'amertume, luy dist: O Roy, vous demeurez Iean d'Albret, & ne pensez plus au Royaume de Nauarre, d'autant que pour auoir esté superfluemẽt bon, vous en aués esté moins estimé des vostres, & vous estes perdu, vous & vostre Royaume. Auec ces Princes partirent du Royaume le Mareschal D. Pedro & plusieurs autres gentilshommes de la part de Grammont. Le Comte de Lerin D. Loys de Beaumont auoit telle intelligence en la Cour & en tout le Royaume de Nauarre, qu'il auoit particulier aduis de tout ce qui s'y faisoit & ordonnoit, dont il aduertissoit le Duc d'Albe, lequel marchant auant, se campa à deux lieües pres de la ville de Pãpelone, ayant en son armée six mille hommes de pied, & mille & cinq cens cheuaux legers Castillans, sans le renfort de ceux de Beaumont, & de leurs amis, parents & partiaux. Les habitans de Pampelone enuoyerent au deuant, demandans au Duc d'estre receuz à certaines loix & conditiõs (car de se defendre ils n'en auoyent ny le pouuoir, ny possible la volonté) ausquels fut respondu par le Duc que c'estoit aux vainqueurs de donner loy aux vaincus.

Paroles picquantes de la Royne Catherine au Roy son mary.

Faction de Beaumont en la Cour de Nauarre.

Partant qu'ils aduisassent de se rendre librement en ses mains, ou s'attendissent d'endurer toutes les miseres & calamités qu'on a de coustume voir aux prinses des villes. A raison dequoy ils restraignirent leurs demandes à l'obseruation de leurs anciens priuileges & libertés : ce qui leur fut octroyé, & outre ce aucunes prouisiôs pour l'estat present. Entre les articles qui leur furent accordés, les principaux furêt les suiuans : Que le Duc d'Albe seroit desormais defenseur & moyenneur des habitans de Pampelone és demandes & requestes qu'ils feroyent aux Roys D. Ferdinand & D. Ieanne, pour choses ou honnorables, ou profitables: Que ceux qui demeureroyêt vassaux & seruiteurs des Roys de Castille seroyent conserués & maintenus en leurs biens & estats, salaires, rentes & pensions qu'ils auoyent accoustumé de receuoir des Roys precedents : qu'aux autres qui se retireroyent, seroyent payées seulement telles choses, iusques au iour de la redditiô de la ville: que les receueurs Royaux recouureroyent les rentes, reuenus, gabelles, & autres emoluments de la couronne, comme ils auoyent accoustumé, à la charge qu'ils resideroyent en la

Conditions accordées à la reddition de Pâpelone.

ille de Pãpelone: que les gages des Conseillers & Presidents de la iustice, & Auditeurs des Comtes Royaux, & autres officiers & magistrats des Roys Dom Iean & D. Catherine, leur seroyent payés, à la charge de residence à Pampelone: Que les habitãs de la ville demeureroyent bõs seruiteurs des Roys D. Ferdinand & D. Ieanne, & moyennant ce iouyroyent de leurs biens meubles & immeubles, droits & priuileges anciens: & pareillement ceux qui auoyent suiuy les Roys D. Iean & D. Catherine, si dedans trente iours, ils reuenoyent au pays: Que les habitans de Pampelone ne seroyent tenus de donner logis à aucun, sans payemẽt, non plus que ceux de Sarragosse, Valence & Barcelone: Que les Seigneurs & gentilshommes, qui dans le terme de trente iours, se rangeroyent au seruice des Roys D. Ferdinand & D. Ieanne, seroyent bien & honnorablemẽt traités en leurs personnes & biens, sans estre recherchés de crimes quelconques, qu'on pourroit mettre en auant, du temps des dissentions & partialités passées, de Beaumont & de Grãmont: Que quand ils marcheroyent en guerre, leurs priuileges & rangs, quant à leurs personnes & degrez,

leur seroyent gardés ainsi que du temps des Roys precedents : Que les droits de prouisiõs de viures, draps de soye, deniers & autres choses deües par les Roys Dom Iean & D. Catherine, à leurs officiers, citoyens de Pampelone, rangés au seruice des Roys de Castille, leurs seroyent payés, moyennant bons & authentiques enseignements : Que si aucuns de ces Articles se trouuoiẽt au preiudice d'autruy, le iugement en seroit deferé aux Roys de Castille D. Ferdinand & D. Ieanne sa fille. Plusieurs autres chefs furẽt mis en auant, partie accordés, partie r'enuoyés au Roy & son Conseil, mais ceux cy sont les plus notables : lesquels articles furent promis & iurés par le Duc d'Albe, au nom & par le consentement des Roys de Castille, le vingt quatriesme Iuillet, present D. Louys de Beaumont Connestable, D. Antoine d'Acugna Euesque de Cuenca, Pero Lopes de Padilla, Ferdinand Suarez de Tolede, & autres Seigneurs. Et bien que le Duc eust accordé de n'entrer dedans la ville que le lendemain, à fin qu'il ne fust reproché aux habitans, qu'ils s'estoyent rendus presque auant que voir l'ennemy, si est-ce que le Cõte de Lerin, des-ja Con-

nestable de Nauarre, y entra le mesme iour xxiiij. & le xxv. le Duc, auec le reste de l'armée. Ainsi, par l'vsurpation & tyrannie des Roys de Castille, au lieu de faire droict & raison aux Roys de Nauarre, de leurs iustes pretentions, villes, places & deniers que les Roys de Castille leur detenoyent, comme ha esté dict cy deuant, demeurerent despouillés les Roys D. Iean & D. Catherine de leur Royaume de Nauarre, qu'ils auoyent tenu dix-huict ans & demy ensemble, & la Royne seule pres de dix ans, apres la mort de son frere François Phebus: & des ce iour xxv. de Iuillet 1512. iour de S. Iacques. Nauarre, par cette iniuste conqueste fut reünie à la couronne de Castille 468. ans, apres que du temps du Roy D. Sancho le grãd & par sa mort, il en auoit à iuste cause, esté separé.

Vnion de Castille & Nauarre.

Apres la reddition de la principalle ville, le Duc d'Albe fit sommer les autres lieux forts du Royaume, de se rendre, leur promettant s'ils le faisoyent, qu'ils seroyent traitez, auec la mesme clemence que Pampelone, sinon qu'il les assailliroit & poursuiuroit à feu & à sang, comme sectaires de Princes, declarés schismatiques & heretiques, ainsi qu'ils disoit. Au commen-

cement aucunes villes se monstrerent di-
ficiles : mais ayans apres pensé à eux, les
villes de Lumbier, Sanguesse, Montreal,
Olite & Tafalla, & la ville de Tudele, se
rendirent : le chasteau de laquelle tint bō
pour les Roys iniustement dechassés, cō-
mandant en iceluy Denys de Deça, nota-
ble Gentilhomme & bon seruiteur de ses
maistres : Ceux du val de Ronçal & du
val d'Amescoa se confians en la force na-
turelle de leur pays montueux, ne firent
compte aucun de se rendre. Le Roy Dom
Ferdinand qui estoit à Burgos, entendant
le succés de son iniuste conqueste, enuoy
renfort de gens au Duc d'Albe : & pour
mieux iustifier ses actions & leur donner
couleur, depescha l'Euesque de Zamor
D. Antoine d'Acugna en France, Ambas-
sadeur vers le Roy Iean, luy offrãt que s'i
vouloit se departir de l'amitié & allianc
du Roy Louys, il luy rendroit son Royau-
me de Nauarre : l'Euesque ne paruint poin
iusques au Roy Iean, luy porter ceste Am-
bassade pleine de moquerie & de feintise
car nonobstant le priuilege des Ambassa-
deurs, il fut arresté prisonnier en Bearn
d'où il ne sortit que moyennant gross
rançon. Pour cette cause, le Duc d'Alb

Denys de Deça fidele au Roy Ieã d'Albret.

Ambassadeur du Roy D. Ferdinand arresté prisonnier en Bearn.

estoit sur le point de passer en Bearn, à fin de vẽger l'iniure qu'il disoit auoir esté faicte au Roy son maistre & à son Ambassadeur, ne cõsiderant, sous l'arragance Espagnole, que l'iniure de son maistre enuers les Roys qu'il auoit despouillés & iniustement priuez de leur Royaume, estoit bien plus grande, & digne d'estre vangée, mais voyant les places de Tudele, Olite, Tafalla & Estelle commancer aucunement à s'esmouuoir, au bruit, qui couroit de la venue du Roy Iean, auec vne armée Françoise, il demeura en Nauarre, où ayant ordõné les choses, en maniere qu'il sembloit qu'õ s'en peust asseurer, il fit asẽbler les principaux hõmes de Pãpelone, au Cõuẽt S. Frãçois, & leur ayãt faict vn long discours pour iustifier & couurir cette inique vsurpatiõ du Royaume de Nauarre, par le Roy son maistre, les requit de prester le sermẽt au Roy D. Ferdinand, lesquels demanderent trois iours de terme pour y penser: lesquels expirés, ils dirent qu'ils estoyent contens, de faire le serment, comme subiects, mais nõ cõme vassaux: Quelle difference, demanda le Duc, faictes vous entre vassaux & subiects? En ce, dirent-ils, que vassal s'entend celuy que le Seigneur peut bien,

ou mal traiter, ainsi qu'il luy plaist, mais le subiect doit estre bien traité de luy. Alors le Duc leur ayant remonstré qu'il ne falloit qu'ils doutassent que le Roy ne les voulust bien & fauorablement traiter en toutes choses, & leur alleguant plusieurs raisons, à son aduantage, les induisit à prester le serment, & fausser la foy promise à leur Roy, s'estans monstré traistres & infideles en leur reddition trop volontaire, & sots en contrefaisans les fins, de demander temps d'aduis, apres qu'ils sont entre les mains de l'ennemy (auquel neantmoins ils auoyent tousiours esté enclins, par les pratiques des Beaumontois) ou de ceux qu'ils font semblant de leur estre aduersaires, pour excuser leur desloyauté, ou lascheté, enuers leurs Princes legitimes & naturels dechassés de ce Royaume. Car en toutes les guerres & differents, que ce Royaume ha eu des son commancement, auec les Roys de Castille & Arragon, la ville de Pampelone ne s'estoit iamais rendue à aucun Prince de Castille ou d'Arragon, que ceste seule fois: ce qui demonstre sa perfidie, & l'intelligence de ses habitans auec l'ennemi, quelque mine qu'ils ayent faict. Tant y a qu'ils recogneurent le Roy

D. Ferdinand pour leur Roy, lequel partãt de Burgos, s'aprocha de Nauarre, iusques à Logrogno, où il demeura le reste de cette année là, pour entendre à defendre & se conseruer cette nouuelle proye de l'Estat & Royaume Nauarrois ainsi cautelesement & facilement vsurpé, mais dificilement retenu & possedé, apres l'vsurpation. Car le Duc d'Angoulesme François de Valois, qui fut depuis Roy de France, mena vne armée Françoise par la Guyenne, pour rembarrer les forces Espagnoles & Angloises, & en cette armée estoyent le Roy Iean d'Albret, Charles de Mompensier Duc de Bourbon, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, les Seigneurs de la Palisse & Longueuille, & autres, faisans enuiron 40. mille hommes & quatre mille cheuaux. Sur la fin de l'an 1512. s'aduança le Roy de Nauarre auec six mille hommes de pied, & mille cheuaux, accompagné des Seigneurs de la Palisse, & Longueuille, & entra en son pays par le val de Ronçal, où il gaigna Burgui, ayant taillé en pieces les Espagnols qui estoyẽt en garnison, & leur chef Valdes, capitaine de la garde de leur Roy D. Ferdinand. D'autre costé le Duc d'Angoulesme fit entrer en Guipus-

Armée Frãçoise contre les Espagnols.

Le Roy Iẽa d'Albret en son pays de Nauarre auec armée.

coa, auec dix mille hommes de pied, & quatre cens cheuaux, les Ducs de Bourbõ, & Seigneur de Lautrec, lesquels destruirẽt Vrum Vrançu, Oiarcum, & les villes de Hornam & Renterie, & assiegerent S. Sebastian: mais tost se partirẽt & se vint ioindre le Vicomte de Lautrec auec les forces du Roy Iean, qui marchoit contre Pampelone. Alors estoit capitaine de Fontarabie, Diego Lopes d'Ayala, Seigneur de Ceuole, qui y fit faire la plate forme appellée de Diego Lopes du costé de France. En l'armée du Roy Iean estoit le Mareschal D. Pedro, & plusieurs de la faction de Grãmont, les partisans desquels espars par le Royaume, firent reuolter plusieurs places au party du Roy, comme Ieã Ramires de Baquedã Seigneur de S. Martin, la ville d'Estelle, messire Ladron de Mauleon, celle de Mirãde, Martin de Goni, Tafalla, Pedro de Rada, celle de Murillo, messire Iayme Velez de Medran, Saincte Care, & autres, par autres. Le Roy estimoit que la ville de Pampelone en feroit de mesme, mais il fut deceu. Sur cela, l'Archeuesque de Sarragosse D. Alphõse d'Arragon, fils bastard du Roy D. Ferdinand, enuoya six cẽs hõmes de Teruel, Darrora & Albarrazin,

Plusieurs places retournent en l'obeissance du Roy Ieã.

pour entrer dedãs Pãpelone, lesquels passans à demy e lieuë pres de S. Martin, furẽt assaillis par nonante Ronçalois à pied, & cinq de cheual qui les desfirent, & les despouillerẽt tous en chemise, & les rẽuoyerent: le Colonnel desquels alla à Olite demander secours, mais peu s'en fallut que l'Archeuesque ne le fist pendre. Antoine de Fonseca s'enferma en Pãpelone, & D. François de Beaumont cousin du Connestable assaillit Estelle, & print la ville, mais non le chasteau, & recouura celuy de Bermette, & D. Pedro de Beaumont frere du Connestable, le chasteau de Montjardin. Le Duc d'Albe estant en ces entrefaictes, comme enclos entre les armées du Duc d'Angoulesme, & celle du Roy de Nauarre, les trõpa euadant par chemin desuoyés & s'en alla rendre auec son armée à Pampelone: & à fin que le siege du chasteau d'Estella n'entretinst par trop, & auec destourbier, les forces du Roy de Castille, fut enuoyé de renfort à ceux qui l'assiegeoyẽt D. Diego Hermandes de Cordoue. Parquoy Iean Ramires de Baquedan, pressé extremément fut contraint de le rendre, à cõdition de sortir armes & bagues sauues, & enseignes desployées, refusãt les grãdes offres que le Roy D. Ferdinãd luy offroit,

Victoire de 90. hõmes sur 600. Arragõnois.

s'il vouloit demeurer à son seruice: Ainsi arriua ce bon cheualier au camp du Roy de Nauarre: la ville de Larraga defendue par vn capitaine François, fut aussi rẽdue à paches: le Roy de Nauarre print par force le chasteau de Tiebas, où estoit la Dame de Gurendayn de la maison d'Artieda, laquelle il laissa aller libre, & ayant receu nouueau renfort de deux mille Allemans, assiegea du costé de la porte de S. Nicolas, la ville de Pampelone, où furent faictes plusieurs sorties & escarmouches, par où le Roy de Nauarre cogneut que la force des assiegés estoit grande. Le Duc d'Albe mit dehors aucuns de la partialité de Grãmont qu'il eut pour suspects, & ayant visité les endroits de la ville qui pouuoyent estre dãgereux, & mis bon ordre par tout, remparant les breches que les ennemis faisoyent auec leur furieuse batterie, il se prepara pour soustenir l'assaut, qui fut baillé vn Sammedy xxvij. de Nouembre, où les assaillans furent repoussés, auec grande perte. Cependant le Roy D. Ferdinand residẽt à Logrogno, aduerty de l'estat des affaires, auoit assemblé les forces d'Alaua, Biscaye la Rioya, partie de Guipuscoa, & nonobstant le danger des François, bon-

Pampelone asiegée par le Roy Ieã.

Assaut soustenu.

ne partie de l'armée desquels estoit encore en ses limites, amassa iusques au nombre de 15. mille hommes combatans, assignant leur rẽdez vous au Pont de la Royne, où il enuoya le Duc de Nagera D. Pedro Manriques, surnommé le fort, capitaine general de cette armée, au bruit de laquelle le Roy de Nauarre hors d'esperance de pouuoir prendre Pampelone & en grande necessité de viures, ioinct l'hiuer qui harassoit son armée, leua le siege, le dernier iour de Nouembre, par le conseil & persuasion du Seigneur de la Palisse, & autres experimentés capitaines. Le lendemain premier de Decembre, arriua le Duc de Nagera auec son armée, dõt on n'auoit plus que faire, puis que le siege estoit leué, lequel pour cette raison, refusa la bataille, que les François luy enuoyerent presenter, par vn Roy d'armes. Ainsi s'en retourna le Roy Iean d'Albret, plaignant son malheur au deça des Pirenées, aux destroits desquels monts, l'arrieregarde de l'armée Françoise fut trauaillée par les Guipuscoans & autres montagnars, & cõtrainte laisser en la montagne de Velate, & de Leysondo, partie de leur artillerie qui fut trainée à Pampelone, auec grãde feste,

Siege leué de deuant Pampelone.

des Castillans. Le Duc d'Albe demeura Vice-Roy en Nauarre, qu'il mit tout en l'obeissance du Roy D. Ferdinād, excepté le chasteau de Moya, qui tint long temps pour les Roys de Nauarre dechassez iniustement cōme dict est, lesquels cependant ne cessoyent de solliciter le Roy de Frāce, pour le recouurement du Royaume. L'an
1513. 1513 au moys de Feburier, mourut à Rome le Pape Iules, qui auoit esté cause de la perte & ruine des Roys de Nauarre: & y eut trefue entre le Roy de Frāce & le Roy D. Ferdinād pour vn an. Ce qui asseura au Roy Dom Ferdinand son vsurpation du Royaume de nauarre, duquel les Seigneurs & Estats, apres la retraite des François de deuant Pampelone, luy deputerent le Cōnestable D. Louys de Beaumont Cōte de Lerin, pour luy prester le serment foy & hommage, & estant le Duc d'Albe retourné en Castille, demeura en son lieu Vice-Roy en Nauarre D. Diego Fernandes de Cordoue, qui fut Marquis de Comarés. En cette mesme année le Roy de France Loys 12. qui auoit faict la guerre en Italie, se reconcilia auec le Pape, & se souzmit au Concile de Latran, enuoyant pour prester obeissance pour luy, & le Clergé de Frāce,

six prelats de ceux qui auoyent assisté au Concile de Pise: partãt obtindrẽt le Roy, & iceux planiere remission & absolution de de tout le passé, & tous ses partisans: à cause dequoy, le Roy de Castille, qui souz pretexte de la sentence donnée par le Pape, contre les Roys de Nauarre, pour estre partisans du Roy de France, auoit vsurpé leur Royaume, le deuoit & deuroit rẽdre & restituer, s'il n'estoit plus commandé de son ambition, que de l'obseruation de l'equité & de la raison, se sachant, bien qu'à tort, preualoir de la cẽsure Ecclesiastique, pour occuper les Estats d'autruy, mais la sachãt aussi mespriser, voire Dieu mesme, plustost que rendre par la raison vn pouce de terre, qu'il aura iniustement, ou souz quelque specieux pretexte, & illicite moiẽ vsurpé sur autruy. En l'année 1515. mourut 1515.
le Roy de France Louys xij. le premier de Ianuier auquel succeda François Duc d'Angoulesme premier de ce nom, Prince en aage florissant, braue & vaillant, qui bailla sa belle sœur madame Renée de France, fille deuxiesme du Roy defunct Louys douziesme en mariage au Prince Charles d'Austriche, moyennant six cens mille escuz & le Duché de Berry en dot, & en outre fut lors contracté

& accordé que le Prince Charles seroit moyenneur enuers le Roy D. Ferdinand son ayeul, pour le restablissemēt des Roys Iean d'Albret, & D. Catherine sa femme au Royaume de Nauarre: & pour cet office, que le nouueau Roy François ayderoit au Prince Charles, qui commanceoit desja à gouuerner ses Estats du pays bas, de gens & nauires, quād apres le decez, qu'on iugeoit prochain, du Roy D. Ferdinand hidropique, il luy conuiendroit passer en Espagne, où il craignoit auoir quelque contrarieté, par son frere D. Ferdinand qui estoit nourri & fort aymé en Espagne.
1516. Le Roy D. Ferdinand mourut l'an 1516. le xxiij. Ianuier, en l'age de 63. ans, ayant regné 41. an vn mois, & neuf iours, en ce cōprins le temps que regna le Roy D. Philippe d'Austriche. Apres sa mort, le gouuernement de Castille n'estoit pas encore biē asseuré & exempt de troubles, quand on y eut nouuelles que le Roy de Nauarre Iean d'Albret s'acheminoit auec vne grāde armée de François, pour le recouurement de son Royaume: dequoy le Cardinal Ximenes Regent, se trouua en peine, n'ayāt forces, encores suffisantes, pour asseurer tant d'affaires, & sachant bien que

le Viceroy de Nauarre D. Federic d'Acugna n'estoit pas pourueu comme il falloit. Parquoy par l'aduis & à la requeste des grands Seigneurs, il establit à la defence de ce Royaume D. Antoine Mãriques de Lara, fils de D. Pedro Duc de Nagera, lequel de bonne volonté offroit de prendre cette charge en temps si dangereux, & qui auoit ses terres voisines à Nauarre, d'où il pouuoit tirer prompt secours en tout euenement. Et dit-on qu'il fut proposé au cõseil de Castille, non seulement de demanteler toutes les villes, & fortes places du Royaume, à cause des esmeutes qui s'esleuoyent en ce temps là en Nauarre, mais aussi de laisser toute la terre en friche, pour seruir de pastures aux trouppeaux : les demantelemẽs eurent depuis lieu, mais quãt à la desolation des champs, cela sembla chose trop inhumaine. Le Connestable de Castille D. Inigo Fernandes de Velasco ennemy inueteré du Duc de Nagera, essaya d'empescher que son fils allast en ce gouuernement, comme celuy qui auoit alliances parmy la faction de Grammont, & craignoit tousiours la ruine d'icelle. Parquoy il fit des protestations & autres diligences d'office à l'encontre du decret

D. Antoine Manriques de Lara Viceroy de Nauarre.

Inhumain conseil pour rendre Nauarre deserte.

sur ce faict au conseil : par où furent tellement dilayées les prouisions qui estoyent requises à si euident peril, que si les François eussent vn peu poussé leur aduenture, ils se faisoyent facillement maistres de Pampelone, & de tout le Royaume. Leur armée entrãt lentemẽt par les Pirenées du costé de Moya & Isana au val de Ronçal, fut arrestée & desfaicte par la diligence du Colonnel Ferdinand Vilalua de Plaisance. Le Mareschal D. Pedro qui en estoit conducteur & son frere Diego Velez & autres Seigneurs Nauarrois furent prins & enuoyez en Castille, en diuerses prisons, cependant que le Roy Iean d'Albret cõbattoit le chasteau de S. Iean, aux pieds des monts Pyrenées, lequel ayant entendu la desfaicte de ses gens, s'en retourna en France, hors de toute esperance de iamais recouurer son Royaume. On fit courir bruit, qu'il fut trouué dedans vn coffre de bagage du Mareschal prins, quelques lettres du Connestable de Nauarre Dom Louys de Beaumõt, & d'autres Seigneurs Nauarrois, qui auoyent vn remorts de voir cette ancienne & noble couronne abolie & reduite en Prouince. Autres disoyẽt que la Comtesse sa femme D. Brian-
de

de Manriques sœur du Duc de Nagera, esleu Vice-Roy de Nauarre, ayant découuert ces menées par certains papiers qui luy estoyent venus aux mains, en aduertit le Cardinal Ximenez, lequel manda au Vice-Roy D. Federic d'Acugna de se saisir de la personne du Connestable de Nauarre, mais comme le capitaine Pigatro luy voulut mettre les mains dessus, il se sauua & se tint sur ses gardes, iusques à la venue du Duc de Nagera son beau-frere, Vice-Roy & gouuerneur au Royaume. A cette cause la Comtesse sa femme n'osa depuis se trouuer en sa compagnie.

Estans par la desfaicte de l'armée Françoise, les affaires de Nauarre en estat assez asseuré pour Castille, le Cardinal fit commancer les demolitions des forteresses par tout le Royaume, à la sollicitation & par le conseil du Colonnel Vilalua, ou bien pource que des-ja il s'estoit mis cela en teste: ce que ceux qui sont venuz apres luy ont trouué vtile & profitable: car il est certain qu'aucuns & la plus part des Nauarrois ne pouuoyent oublier leurs Roys proprietaires & legitimes: & ne faut douter que si les forteresses fussent demeurées en estat, qu'ils n'eussẽt eu courage & cher-

Sf

ché occasion de se deliurer de cette subiection & tyrãnie Espagnole, mais se voyãs desnués de retraites, ils se sont contenuz. Et en ces demolitions le Cardinal voulut espargner vne grande despense qu'il luy eust cõuenu faire à entretenir tant de garnisons, comme il estoit necessaire en vn Royaume nouuellement vsurpé. Tout fut donc abbatu & dementelé, excepté la ville de Pampelone, le chasteau d'Estelle, & les villes de Lombier & du Pont de la Royne, que le Connestable D. Louys de Beaumont obtint pour quelque tẽps, de son beau-frere. Le chasteau de Marzillo, lieu fort d'assiette, & d'artifice sur le fleuue Arragon, eschappa cette furie par la vertu de D. Anne de Velasco Marquise de Falses, laquelle haussa le pont leuis aux Commissaires deputez à ces demolitions, disant qu'elle garderoit bien la place, iusques à la venue du Roy Charles, & les empescha. Entre autres edifices qui tomberent par cette tyrannique calamité, on regretta fort le Conuent de sainct François d'Olite, lieu ancien & reueré. La mort du Colonnel Vilalua ensuiuit bien tost apres, comme par vne vengeance diuine, soupçonné neantmoins, auoir esté causée par

le Connestable D. Louys de Beaumont, lequel le rencontrant pres de sa maison de Lerin, sur le chemin d'Estelle, l'inuita à soupper auec luy, où on creut qu'il luy fit bailler du poison, dont il mourut aussi tost qu'il fut arriué à Estelle. Ce fut pour la haine qu'il auoit acquise enuers tous les Nauarrois, en ce qu'il auoit esté l'instrument des demolitions & demantelemens des forteresses de Nauarre. Le Roy Iean d'Albret, ennuyé de voir ses affaires desesperées, mourut aussi en l'an 1517. & fut mis, par forme de depost en l'Eglise Cathedrale de Lescar en Bearn : car il auoit ordonné d'estre enseuely & enterré en la grande Eglise de saincte Marie de Pampelone. Sa mort aduint cinq ans, neuf mois & vingt iours apres qu'il fut despouillé de son Royaume, par la tyrannie du Castillan, qui luy estoit redeuable. La Royne Catherine suruescut à son mary enuiron huict moys, & ordonna par son testament que son corps fust enseuely en l'Eglise Cathedrale de Saincte Marie de Pampelone, pour conseruer son droict au Royaume de Nauarre, laissant heritier d'iceluy son fils Henry d'Albret,

Mort du Roy de Nauarre Iean d'Albret.

1517.

Mort de la Royne Catherine de Nauarre.

Elle mourut au mont de Marsan, aagée de quarante sept ans, & fut mis son corps à Lescar en Bearn, aupres de celuy de son mary.

De Henry II. de ce nom, surnommé d'Albret trente-sixiesme Roy de Nauarre.

HEnry d'Albret II. de ce nom aagé de quatorze ans, succeda à son pere Iean d'Albret, & à la Royne Catherine sa mere qui estoit heritiere proprietaire du Royaume de Nauarre, au tiltre & droicts dudict Royaume qui luy appartenoit, & aussi à iuste cause, il s'intitula Roy de Nauarre, encores qu'il en fut spolié, contre toute raison, par la trahison Castillane, palliée du pretexte susdict. Aussi tost que le Vice-Roy du Royaume de Nauarre, pour le Castillan, entra en son gouuernement, il fit assembler les Estats à Pampelone, & prester le serment au Roy Charles d'Austriche, & à la Royne D. Ieanne sa mere: iurant aussi iceluy de leur part, & par forme, l'obseruation des priuileges du pays. Et pour-ce qu'à cause des factions, esquelles ce Royaume estoit

d'ancienneté diuisé, on auoit accoustumé d'eslire le conseil, ou cour de iustice de pareil nombre de chacune des parts Grammontoise & Beaumontoise, le President duquel conseil estant esleu au sort, de l'vne des factions, fouloit volontiers le party contraire, le Cardinal fit en sorte que l'ordre estably premierement par le Roy Iean d'Albret, & cõtinué, par l'vsurpateur du Royaume, le Roy D. Ferdinand, fut suiuy: à sçauoir de leur bailler vn Presidẽt estranger, nonobstant que les Nauarrois sollicitassent en la cour du Roy en Flandres, pour reuoquer en vsage l'ancienne coustume. Il osta pareillement le gouuernement de Pampelone à vn Arragonois nommé Ferrera, & y mit vn Castillan, ayant remonstré au Roy vsurpateur, que les Arragonois & Nauarrois, de tout tẽps s'estoyent mal entendus ensemble: resista aussi au Cardinal d'Albret, lequel par la faueur du Pape, vouloit iouyr de son Eueschè de Pampelone, d'où il auoit esté chassé: & tout cela se faisoit, pour vne plus grãde asseurance de ce Royaume vsurpé, par le Castillan, & pour abolir le nom & la race d'Albret, & ruiner leurs partisans. Apres ces choses y eut de grandes diuisiõs

en Castille, esquelles estoit aduenu, que se trouuans les gouuerneurs foibles & mal pourueuz de plusieurs choses, ils furẽt cõtraints de se seruir des gens de guerre qui estoyent és garnisons de Nauarre, & tirer plusieurs pieces d'artillerie de Pampelone & d'autres places de ce Royaume. Ce qui donna occasion à aucuns, affectiõnez à la maison d'Albret & de Foix, & au vray & legitime heritier de ce Royaume, Henry 2. d'Albret d'auoir secrettes intelligences en Bearn, & en France. A la faueur desquels, le Roy François premier enuoya André de Foix Seigneur d'Asperault, frere puisné d'Odet de Foix Seigneur de Lautrec, lequel recueilly par ceux de la faction de Grammont, print le chasteau de sainct Iean de pied de Port. Et pour cette cause, le Duc de Nagera Dom Antoine Manrique se trouuant surprins, ioinct que la ville de Pampelone, commançoit à faire tumulte, sortit d'icelle, & se retira en Castille, abandonnant sa maison à sac au peuple. Au deslogement du Viceroy Manrique, demeura au chasteau de Pampelone, en garnison auec les autres soldats vn certain Ini-

go de Loyola, premier Auteur des Iesuistes, & ennemy obstiné de la maison d'Albret : Car estant le chasteau assailly par le peuple qui se vouloit, à la venuë des François, souz la conduite du Seigneur d'Asperrault, deliurer du ioug Espagnol, vn coup de canon estant tiré par les assiegeans, en certain endroit, auquel d'auanture se rencontra ce personnage, il eut les deux pieds brisés, des pierres qui furent rechassés par le boulet, tellement qu'il tomba du haut du chasteau en bas, fut retiré pensé & guaranty de mort. Mais se voyant mutilé & inutile desormais au metier des armes, il quitta le monde, & s'addonna aux choses spirituelles, & donna origine à ceux que depuis l'on a nommé & que l'on nomme encores Iesuistes, lesquels depuis, comme l'on pourra voir cy apres, ont herité non tant de la reigle saincte & changement de vie de ce Pere, que de l'hosile ardeur, de laquelle auant sa conuersion à la vie Religieuse & spirituelle, il s'estoit monstré enflammé, contre la maison d'Albret vraye & legitime heritiere du Royaume de Nauarre, maintenant vsurpé & possedé par le Roy de Castille.

Aussi tost que le Duc de Nagera se fut retiré de Pampelone, les habitãs establirent pour leur capitaine, le Seigneur d'Osoyen, qui auoit esté au seruice du Roy dict Catholique. Le Seigneur d'Asperraut, poursuiuant sa victoire, fut rencontré dans les monts Pyrenées par aucuns deputés du val de Ronçal ; qui luy presterent obeissance, & luy donnerent aduertissement de l'estat du pays, auec lesquels il passa à Pampelone, & s'en rendit maistre, au nom du Roy Henry 2. au moys de May. Le Comte de Lerin D. Louys de Beaumont desiroit d'aller le trouuer, mais on luy refusa saufconduict pour le retour. Ne trouuant le Seigneur d'Asperraut aucune resistance eu tout le Royaume, le reduisit & rangea en peu de iours, en l'obeissãce de son Roy naturel & legitime: & se seruant de l'occasiõ des guerres ciuiles de Castille, & ayãt bonne intelligence auec les communautés, passa la riuiere d'Ebro, & alla mettre le siege deuant Logrogno, par conseil assés mal digeré & temeraire. Dedans la place s'estoit enfermé D. Pero Velez de Gueuara, auec quelque nombre de gens de guerre, qui resisterent vertueusement à l'armée Françoise, ausquels donna grande faueur

Le Seigneur d'Asperraut se rend maistre de Pãpelone pour Henry ij. Roy de Nauarre.

la victoire de Villa Laria obtenue par les Vice-Roys de Castille, contre l'armée des communes, comme l'on peut voir en l'histoire de Castille. A ceste cause les victorieux s'aduancerent auec le Duc de Nagera, qui auoit faict leuée de gens, depuis Burgos iusques à la mer, donnant charge de Colonnel, des soldats Guipuscoans à son fils D. Iean Manriques de Lara, ieune Seigneur de l'aage de 15. ans seulement: & des Biscains à Gomes Gonçales de Butron, Seigneur de Muxica & de Butron: lesquelles forces qui estoyent grandes cōtraignirent les François de leuer le siege, & repassans la riuiere, retourner en Nauarre, ayans en queüe l'armée Castillane si prochaine, qu'où les François soupoyent, les Castillans disnoyent le iour apres. Les armées estans arriuées pres de Pampelone, le Seigneur d'Asperraut accompagné de plusieurs Nauarrois, fut d'aduis de tourner visage & hasarder la bataille: mais fort inconsiderément: car lors il n'auoit nombre de gens de guerre, pour resister à la puissance qui luy estoit opposite, & n'eut la patience d'attendre partie de ses forces, qui estoyent à Tafalla auec le Seigneur d'Ollaoqui, & à Pampelone, & vne nou-

uelle leuée de six mille Nauarrois, qui se pouuoit ioindre à luy le lendemain, ou l'autre suiuant. Parquoy s'estãs approchez les vns des autres, apres que l'artillerie eut donné, quand on vint aux mains, la caualerie Frãçoise fit merueilleux deuoir, mais leurs gens de pied, qui estoyẽt la plus part Gascons & en petit nombre ne peurent soustenir l'effort de leurs ennemis, & se mirent en route: ce qui leur fit quitter le chãp & laisser la victoire aux Vice-Roys. En cette bataille donnée pres le bourg de Noayn & port de la Riniega, moururent plusieurs Castillans, & que François que Nauarrois pres de cinq mille hommes, & entre iceux D. Charles de Mauleon & D. Iean de Saraza: le capitaine S. Martin, & Charles de Nauasques. Le general mesme de l'armée Françoise fut blessé qui se rẽdit à D. François de Beaumont: le Seigneur de Tournon y fut aussi prins, D. Pedro de Nauarre, fils du Mareschal D. Pedro prisonnier à Simanca, se sauua en France, auec D. Arnaud de Grammont, D. Federic de Nauarre & autres en grand nombre. Souz la faueur de cette victoire, fut reprinse la ville de Pampelone, sans aucune difficulté, par les Castillans; & à l'exem-

Route de l'armée Frãçoise souz le sieur d'Asperaut.

Pampelone recouurée par les Castillans.

ple de leur capitale, se rendirent aussi toutes les autres places du Royaume, exceptés quelques chasteaux forts, dedans les montagnes.

Le Seigneur d'Asperraut fut blasmé d'auoir hazardé la bataille foible comme il estoit, & dans le Royaume, sans besoin: mais il s'excusoit sur-ce qu'il auoit apperceu vn grand desordre entre les ennemys, qui luy promettoit victoire asseurée, dont il fut trompé: Plus aisé & plus seur luy eust esté de demeurer sur la defensiue, se contentant de garder ce qu'il auoit gaigné, sans coup ferir, en si peu de temps, sans assaillir les terres de Castille: quelque temps apres il fut lasché, moyennant rançon de dix mille escuz, par Dom François de Beaumont, contre la volonté des Vice-Roys de Castille, lesquels establirent Vice-Roy en Nauarre, au lieu du Duc de Nagera, le Comte de Mirãda D. Francisco d'Estuniga & d'Auillaneda. Et cette année vacqua de fait l'Euesché de Pãpelone par la mort du Cardinal Amand d'Albret & fut pourueu à ce siege du Cardinal Alexãdre, Cesarin Romani. Le Roy Frãçois desplaisant du mauuais succés de l'armée du Seigneur

d'Asperraut, ordonna d'assaillir l'Espagne auec plus grande puissance, du costé de Guipuscoa, & y enuoya le Seigneur de Boniuet Admiral de France, lequel print de premier abord, le chasteau de Beoyuia, où il mit le capitaine Beau-fils en garnison, puis menant l'armée contre Fontarrabie, l'assiegea & dressa sa batterie en lieux commodes. Dedans estoit gouuerneur Diego de Vera, lequel ou par negligence, ou par defaut de moyens, l'auoit tresmal pourueuë de viures, tellement que des le troisiesme iour du siege, on cõmancea à y auoir faim. Nonobstant ce, il fit quelque resistence & soustint quelque assaut, mais en fin, voyant qu'il n'y auoit raison de tenir, s'accorda aux partis qui luy estoyent offerts, & rendit la place, sortant auec les armes & enseignes desployées. Cette reddition vint fort à propos pour l'armée Françoise: car deux iours qu'elle eust esté differée, elle eust esté contrainte de desloger, à cause qu'il tomba vne si grande abondance de pluye, que les torrents enflés entre ces vallées, eussent rauagé & hommes & bagage & tout ce qui s'y fust trouué. L'Admiral Bonniuet mit dedans Fontarabie trois mille Gascons en

Admiral Boniuet en Guipuscoa.

garnison, souz la charge du Seigneur du Lude, apres auoir remparées ses breches & icelles munies de viures. Du costé d'Espagne fut enuoyé en celle frontiere, pour s'opposer aux François D. Bertrand de la Cueua fils du Duc d'Albuquerque, lequel pourueut à la ville de sainct Sebastian, & autres forteresses de cette contrée. En cette saison l'Empereur depescha vn commandement en la ville de Bruxelles, au Comte de Mirande, Vice-Roy de Nauarre, de demolir ce qui restoit des murs & forteresses de Nauarre, à fin d'euiter nouueaux tumultes, & garder le Royaume vsurpé. Ce qui fut executé, hors mis de la ville de Pampelone, de Lombier, & du Pont de la Royne, & le chasteau d'Estelle. Quant à Pampelone il fut aduisé de la fortifier : & pour-ce faire furent ruinez les monasteres prochains, & les moynes tirez dedans la ville. Les Vice-Roys se trouuerent en grande peine & soucy de la perte de Fontarabie. L'an ensuiuant 1522. fut prinse la forteresse de Maya non gueres loin de Bayonne, par la diligence du Cõte de Mirande Vice-Roy, & de D. Louys de Beaumont, Comte de Lerin, laquelle estoit defendue par messire Iacques Velez

Demolitiõs nouuelles en Nauarre.

1522.

Maya forteresse inexpugnable prinse par les Castillans.

de Medran Nauarrois, auec autres de la faction de Grammont, place, pour son assiette reputée imprenable, laquelle neantmoins pressée extraordinairemẽt, fut rendue par le susdict de Medrã, qui fut mené prisonnier auec son fils à Pampelone, où l'vn & l'autre moururent dedans quatorze iours, il est à supposer que ce fut par la violence & iniure des Castillans. Par cette prinse fut entierement despouillé le Roy Henry 2. d'Albret, de tout ce qui appartenoit à son Royaume de Nauarre du costé d'Espagne. Les François assez inconsiderement abandonnerent le chasteau de Beoyuia, qui estoit de grande consequence, pour faire la guerre en Espagne, pour estre le seul passage, par lequel on puisse mener artillerie en Guipuscoa, & pẽsoyẽt le ruiner : mais sur ces entrefaictes les Espagnols qui furent aduertis, empeschere͂t ce dessein & s'en emparerent, & le garderent bien. En cette année 1522. l'Empereur Charles retourna en Espagne, & arriua le 16. de Iuillet en la ville de S. Ander. Quelque temps apres, en la mesme année, il entra en la ville de Pampelone en Nauarre, d'où entendant à la defense de ses terres de Guipuscoa, il depescha le Connestable

D. Inigo Fernandes de Velaſco, auec le Prince d'Orange, leſquels menerent vne armée d'enuiron 24. mille hommes hors du pays, par le pas de Bayouia, & allerent camper à Sauueterre, de Bearn, laquelle ſe rendit. Le Seigneur de Lautrec cependāt, qui eſtoit gouuerneur de Guyenne, donna bon ordre tant à Bayonne, qu'à Fontarabie, incertain quel deſſein auoyent les ennemis, leſquels rentrerent en Guipuſcoa, n'ayans faict choſe memorable en ce voyage que la prinſe du chaſteau de Vidaxone, appartenant au Seigneur de Grāmont: grande partie de cette armée mourut de froid & de neceſſité, en ce voyage. Au commancement de l'an 1524. l'Empereur fit mettre le ſiege deuant Fontarabie, 1524.
ſouz la conduite du Conneſtable de Caſtille, aſſiſté du Prince d'Orange, & de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes de nom. La place eſtoit aſſés fournie pour ſouſtenir vn long ſiege: neantmoins le capitaine Frauget, qui commandoit dedans, en la place du Seigneur du Lude, qui s'en eſtoit retiré, la rendit, armes & bagues ſauues, & en ſortit, enſeignes deſployées, ainſi qu'auoyent faict les Eſpagnols. Ledict Frauget s'excuſa ſur les intelligences

Fontarabie rendue.

que D. Pedro de Nauarre auoit auec les ennemis: Cela n'empescha toutesfois qu'il ne fust degradé de noblesse sur vn eschaffaud, en la ville de Lyon. En ce temps là ceux de la faction de Grãmont qui auoyét suiuy les Roys de la maison d'Albret, se mirent presque tous au seruice de l'Empereur, auquel ils presterent serment, comme à leur Roy, se laissans aller à la force, nommément D. Pedro de Nauarre, qui obtint la dignité de Mareschal, qu'auoit eu son pere, & le Marquisat de Cortes: il estoit descendu de D. Leonel, fils du Roy Charles II. de ce nom. Quant au Comte de S. Estienne, lors qu'il alla au seruice de l'Empereur, il eut tiltre de Marquis de Falses & l'Estat de grand Chambellan de Nauarre & autres biens-faicts. Et de là en auant ha esté retenu ce Royaume ainsi vsurpé, par la maison de Castille, en paix & sans troubles.

1525. L'an 1525. ayant esté desfaict & prins le Roy François en la iournée de Pauie, fut aussi prins le Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, mais il eschappa du chasteau de Pauie, & se sauua en France, & le Roy François fut mené en Espagne. Apres le retour duquel en son Royaume, voulant

Le Roy Hẽry d'Albret prins à la iournée de Pauie, se sauua.

entre

entierement accomplir entant qu'en luy estoit ce qu'il auoit promis a l'Empereur Charles cinquiesme, de tascher par tous moyens de persuader au Roy Henry de Nauarre son beau-frere, de delaisser le tiltre & nom de Roy de Nauarre, & quitter & renõcer a tous-jours, pour luy, ses hoirs & successeurs, au proffit dudict Empereur & de ses successeurs Roys de Castille, au droict qu'il pretendoit audict Royaume de Nauarre, pria ledict Roy de Nauarre son frere de ce faire: lequel luy fit respõce que si c'estoit quelque terre ou Royaume par luy acquis, de cela & de plus grande chose, il voudroit cõplaire audict sieur Roy son frere, & auoit grand regret qu'il ne pouuoit satisfaire a son desir, en ce dõt il le requeroit: mais le prioit bien fort de considerer, qu'il estoit question de l'ancien tiltre de sa maison du costé maternel, que son pere auoit porté & luy aussi, & de l'anciẽ patrimoine de ladicte maison, que honnestemẽt & sans estre noté de ses successeurs & posterité, il ne pouuoit laisser, ne quitter, & trouuoit par son conseil que son hõneur y seroit blessé dont il croyoit que ledict sieur Roy son frere ne le voudroit presser, & pour-ce, le supplioit vou-

loir prendre en bonne part ladicte responce, luy promettant neantmoins qu'il se garderoit d'entreprendre chose qui luy tournast a dommage, de laquelle responce ledict sieur Roy fit faire acte public pour descharge de sa promesse, dont nous auons extraict ce que dessus. L'an 1526. s'accomplit le mariage du Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, & de Marguerite de France sœur vnique du Roy François: De ce mariage nasquit la Royne Ieanne leur seule heritiere. Cette Princesse Marguerite de France estoit veufue du Cõte Charles d'Alençon. Et en l'an 1547. la Princesse Ieanne d'Albret, autant belle, sage & accõplie qu'il en fut jamais, fut mariée, auec grandes pompes & solennités, au Duc de Vandosme Antoine de Bourbon, Prince du sang Royal de France, & se celebrerẽ les nopces en grande ioye & magnificences, à Moulins: & la mesme année mourut le Roy François premier de ce nom à Rambouillet. Et en l'an 1555. le Roy de Nauarre Henry 2. d'Albret, mourut à Pau, aagé de cinquante trois ans : Il ordonna ainsi qu'auoyent faict ses pere & mere D. Iean d'Albret & D. Catherine Roys de Nauarre, d'estre enseuely & enterré

Naissance de la Royne Ieãne Mere du Roy Henry 3. de Nauarre, & 4. de France aujourd'huy regnant.

Antoine de Bourbõ pere du Roy Henry iij. de Nauarre & iiij. de France à present regnant.

Pampelone, & fut ſon corps mis en depoſt à Leſcar en Bearn.

D. Antoine de Bourbon, Duc de Vandoſme 37. Roy de Nauarre, & D. Ieanne d'Albret ſa femme, vnique heritiere du Royaume de Nauarre qui luy eſt vſurpé : & eſt la ſeptieſme Princeſſe heritiere de ce Royaume.

AVx biens & Eſtats du deffunct Roy de Nauarre Henry 2. de ce nom, ſurnommé d'Albret, & au droict en la couronne de Nauarre, maintenant vſurpée par le Roy de Caſtille, ha ſuccedé ſa fille vnique, madame Ieanne d'Albret, vne des plus ſages & vertueuſes Princeſſes de ſon temps mariée cõme ha eſté dict au Duc de Vandoſme Antoine de Bourbon du ſang Royal de France. En l'année 1558. mit fin à ſes penibles iours l'Empereur Charles aagé de 58. ans & ſix moys. En en l'an 1560. eſtoit Vice-Roy en Nauarre D. Gabriel de la Cueua, au lieu de D. Bertrand ſon pere decedé.

En ce meſme temps le Roy de France, François 2. de ce nom, qui auoit quelque ſoupçõ du Prince de Cõdé, & qui croyoit fermemẽt que les troubles de Lyon, Dau-

phiné & de Prouence,qui furẽt à lors, venoyent de luy, manda plusieurs fois au Roy de Nauarre,qu'il l'amenast,ou qu'autrement, il iroit le querir auec telle compagnie, qu'il demeureroit le plus fort. Monsieur le Cardinal de Bourbon, frere desdicts Seigneurs Roy de Nauarre & Prince de Cõdé taschoit de tout son pouuoir effacer de l'esprit du Roy toutes ces opinions, & le reconcilier au Prince de Condé son frere, par le moyen des Princes & de la Royne mere. Et pour contenter sa Majesté, s'offrit aller en Bearn, & faire tant qu'il ameneroit ses freres, sur la promesse que le Roy luy fit sur sa parolle, qu'il ne leur seroit faict tort ne desplaisir: mais où il y auroit quelque accusation,il y seroit procedé, par l'ordre de iustice. Le Roy de France manda ses trouppes de gendarmerie, pour l'accompagner allant de Paris à Orleans,où il vouloit assembler les trois Estats de son Royaume. Le Prince de Condé n'estoit pas seulement accusé par ses ennemis, comme Autheur de quelques esmotions,mais y accueilloyent aussi le Roy de Nauarre, l'accusant d'auoir sollicité la Noblesse de Guyenne, & qu'à sa suscitation ceux de Dauphiné auoyent

prins les armes, & s'estoyent mis en campagne, s'efforceans de changer l'Estat des affaires de France. Le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, pour se iustifier, & faire voir à tout le mõde, que le bruit que l'on auoit faict courir d'eux estoit faux, & à ce que le Roy s'asseurast de leur integrité & innocence, s'acheminent en Cour, deuers sa Majesté, & comme ils passoyent par Vertueil, lieu situé au pays d'Angoulmois, appartenãt au Comte de la Rochefoucault, le Roy de Nauarre, voyant le grand nombre de la Noblesse, qui le suiuoit, & qui luy offroit son seruice, il les remercia de la bõne volonté qu'ils luy portoyent, & des offres qu'ils luy faisoyent de luy faire seruice, les priant de se retirer, se fiant en son innocence, de peur que s'il venoit en Cour, suiuy d'vne telle trouppe, il donnast à penser au Roy, que ce que l'on disoit de luy & du Prince de Condé, son frere, fust veritable. Incontinent luy & le Prince son frere, auec petit train, vindrent à Orleans, & y arriuerẽt la vigile de Toussaincts, dernier iour d'Octobre, & allerent au deuant d'eux, le Cardinal de Bourbon, le Duc de Mont-Pensier, le Prince de la Roche sur Yon, & autres grãds Seigneurs,

Bonne conscience du Roy de Nauarre contre ses accusateurs.

parents, alliez & amys de la maison de Bourbon. Le Roy les receut assez froidement, & fit plus mauuais visage au Prince de Cődé, qu'au Roy de Nauarre, luy proposa les depositions & accusations contre luy: & le Prince y opposa ses excuses & deffenses, pour se iustifier: & ce nonobstant il fut saisi par les capitaines des gardes, & constitué prisonnier, en vne maison voisine du logis du Roy: & cette maison fut aussi tost treillissée de fer, flanquée & percée, à ce que personne n'y entrast, & trois pieces de cãpagne braquées en cette maison, sur trois aduenues des ruës, pour empescher la deliurance du Prince, si l'on eust voulu l'attenter: & furent aussi mis beaucoup de soldats pour sa garde, lesquels ne permettoyent qu'aucun parlast à luy, qui n'auoit de tous ses gens, qu'vn seul valet de chãbre pour son seruice, qui estoit vn biẽ rude traittemẽt pour vn Prince de sa qualité, & contreuenant à la promesse que le Roy auoit faicte au Cardinal son frere, pour le faire venir en Cour. Le Roy de Nauarre se veit presque delaissé de tous ses domestiques, exceptés bien peu, pource que les mauuais seruiteurs & mal affectionnés suiuent tousiours l'heureuse for-

Rude traittement, sans raison, faict au Prince de Condé.

tune, à laquelle changeant de visage, ils tournent incontinent le dos. Madame de Roye sœur des Seigneurs de Chastillon & d'Andelot, belle mere du Prince de Condé, & niepce de monsieur le Connestable fut aussi menée prisonniere à sainct Germain en Laye: Comme aussi fut prisonnier Amaulry Bruchard maistre des Requestes de l'hostel du Roy, & Chancelier du Roy de Nauarre, cõduit à la Cour, par le Seigneur de Iarnac, auec seure garde, cõme celuy que l'on estimoit cognoistre entierement les affaires de ces Princes: le Baillif fut prins aussi. Le Roy cepẽdant que l'on se preparoit à l'ouuerture des Estats, deliberoit aller s'esbatre à Chambert & Chenonceau, lieux de plaisance: mais, comme il estoit vn Dimanche au soir, dix-huictiesme iour de Nouembre, à vespres, en l'Eglise des Iacobins, se sentit tout soudain saisi d'vne telle deffaillance de cœur, qu'il le fallut reporter en son logis: & là estant reuenu à soy, & passée cette sincope, il commancea à se plaindre de la teste, du costé de l'oreille gauche, sur lequel il auoit vn catherre: Deslors, on demeura en attente, les vns de la vie, les autres de la mort:

Emprisonnemẽt de madame de Roye.

par-ce que sa maladie estoit fort violente, & que pour l'apostume qui s'estoit engendré au lieu de la douleur, auec grande inflammatiõ, le Roy se sentoit assailly d'vne fieure fort ardente, luy augmentant son mal, de sorte que quelque remede que ses Medecins y sceussent dõner & appliquer, le dix-septiesme iour qu'il se fut mis au lict, qui fut le cinquiesme iour de Decembre, ce ieune Roy mourut, l'an dix-septiesme de son aage, & de son regne le second. Charles neufiesme, auparauant nõmé Charles Maximilian Duc d'Orleans succeda à son frere, l'onziesme année de son aage & commancea à regner, le cinquiesme iour de Decembre, mil cinq cens soixante. Le Roy estãt mineur, y eut quelque different & controuerse, touchant la Regence, aucuns des Estats particuliers, eslisans la Royne mere, du Roy, aucuns nommans le Roy de Nauarre. En fin la Royne fut nommée gouuernante & regente en Frãce, durãt la minorité du Roy son fils, assistée du Conseil des Princes du sang, & conseillers du Conseil priué: & le Roy de Nauarre, associé à la Regente, fut estably Lieutenant general de sa Majesté, par toutes les terres & pays de son obeis-

Mort du Roy François 2.

Charles 9. Roy de France.

Le Roy de Nauarre Lieutenant general par tout le Royaume de France.

sance, sans l'aduis duquel, la Royne ne pourroit faire aucune chose, suiuãt le vouloir du Roy, l'Arrest du Conseil priué, & accord faict entre le Roy de Nauarre, & la Royne Mere, apres le decez du Roy François second. Il est vray que toutes choses se faisoyent souz le nom & authorité du Roy, sans rien expedier souz le nom de la Royne Mere Regente, ny du Roy de Nauarre. Estant ainsi mis le Royaume entre les mains du Roy de Nauarre, & de la Royne Mere, l'ouuerture des Estats se fit le douziesme iour de Decembre, l'an mil cinq cens soixante. Cependant, on brouilloit les affaires en France, & se faisoit vne estrange meslée de toutes choses: & la cõtinuation des Estats fut assignée en la ville de Pontoise. Et en ce temps mesmes, aucuns voulans troubler les affaires, proposerent n'estre biẽ seant, qu'vne femme fust preferée en la Regence & gouuernement du Royaume à vn Prince du sang, & qu'elle auoit intelligence auec ceux qui auoyẽt troublé le Royaume: ce qui se faisoit en faueur du Roy de Nauarre, sans son sceu, & sans qu'il s'en donnast aucune peine, pour-ce qu'il estoit Prince sans ambition & facile à contenter. Les Seigneurs qui

Le Roy de Nauarre sans ambition.

estoyent aupres du Roy, & la Royne Mere, pour obuier aux troubles qui pouuoyent suruenir d'vn tel different, firent en sorte que le Roy de Nauarre fut associé au gouuernement du Royaume, auec la Royne Mere du Roy, sans toutesfois qu'il portast le nom & tiltre de Regent, mais seroit nómé Lieutenant general pour le Roy, par toutes ses terres & Seigneuries, & ne feroit rien sans le communiquer à la Royne, laquelle aussi ne pourroit rien resoudre & arrester des affaires sans luy communiquer, & auoir sur-ce l'aduis des Princes & Seigneurs du Conseil. Le Roy fut sacré à Rheims le dix huictiesme iour de May, mil cinq cens soixãte & vn. Quelque téps aprés, l'on vacqua à la iustificatiõ du Prince de Condé, & autres Seigneurs qui auoyent esté constitués prisonniers auparauant en la ville d'Orleans, par le commandement du Roy Charles 9. En fin ledict Prince, fut par arrest, declaré innocent, à luy toutesfois reserué son recours contre qui il apartiendroit, pour la reparation de l'iniure & callomnie. Aussi furent ablouz des charges à eux imposées, la Dame de Roye, belle-mere de ce Prince, le defunct Vidame de Chartres, le Seigneur de Cany, & maistre Robert de la Haye,

Le Roy de Nauarre associé au gouuernement du Royaume.

Charles 9. sacré à Rheims.

Iustification du Prince de Condé.

Conseiller en la Cour de Parlemēt de Paris. Cest Arrest de la iustification & declaration d'innocēce du Prince de Cōdé, fut prononcé a huis ouuert & toutes les chābres de la Cour, assemblées au Palais de Paris, y seāt mefsieurs de Parlemēt vestus de leurs robes rouges. A quoy assisterēt le Roy de Nauarre & le reuerēdissime Cardinal de Bourbon, freres dudict Prince de Condé, mefsieurs les Ducs de Montpensier, & Prince de la Roche-sur-Yon, cousins de ce Prince, les Ducs de Guise, de Neuers, & de Montmorēcy, Connestable de Frāce, les Cardinaux de Lorraine, de Guise, & de Chastillon, & les Seigneurs de S. André & de Montmorency Mareschaux de France, & plusieurs autres Seigneurs, estans tous fort ioyeux de cecy, esperans voir par ce moyē, les troubles assopis. Mais au rebours, les Ducs de Guise, Mōtmorēcy & Mareschal de S. André & autres adhererent au Prince de Montpensier, pour la defense de la Religion Catholique, soustenus de tout le clergé & meilleure partie de la Noblesse, ioint q̄ le Roy estoit nourry en l'Eglise Catholique, & que la Royne Mere n'aymoit la doctrine des Protestās. Plusieurs pēsoyēt que le Roy de Nauarre

fust du party des Protestans:mais l'on cogneut bien tost le contraire, par la publique profession de foy qu'il fit, assistant aux ceremonies & seruice de l'Eglise Catholique, & par la submissió, & obeissance qu'il auoit enuoyé faire à nostre S. Pere le Pape, par l'Euesque de Comminge. Pour les Protestans se declarerẽt le Prince de Condé, l'Admiral de Chastillon, Dãdelot son frere, Colonnel de l'Infanterie Françoise, le Comte de la Rochefoucault & autres. Au moys de Iuillet audict an 1561. fut faicte vne assemblee à Paris, où se trouuerent tous les Princes Catholiques & Protestans, pour mettre en deliberation les affaires du Royaume & faict de la Religion: Sur quoy fut faict l'Edict de Ianuier audit an. Le Roy de Nauarre voyant de grands desordres pour le faict de la Religion, assailly de grandes difficultez, & ne sachant comme contenter l'vn & l'autre party, les voyant tous deux forts, & y ayant en chacun d'iceux quelqu'vn de ses proches parẽts, s'aduisa d'vn Colloque des Docteurs Catholiques auec les Protestãs, ausquels fut donné sauf-conduict pour venir en France, au Colloque & Conference assignée en la ville de Poissy, qui fut neant-

Colloque de Poissy.

moins sans aucune resolution. L'année ensuiuante 1562. fut faict l'edit de Ianuier, & publié par plusieurs reiterées iussions en la Cour de Parlemẽt de Paris, le sixiesme iour de Mars ensuiuant. Cet edict fut cause que messieurs de Guise se retirerent, le Duc en sa maison, & le Cardinal de Lorraine, au Concile de Trente, tandis que quelques Princes Catholiques firent ligue ensemble, pour ne souffrir les deportemens des Protestans en France. Delà vint l'associatiõ desdits Seigneurs de Guise & Connestable de France, qui s'estoit retiré en sa maison fort irrité contre ses nepueux de Chastillon, qui portoyent ouuertement la cause des Protestans, auec le Prince de Condé, & entrerent en cette Ligue, le Mareschal de S. André, & quelque temps apres, le Roy de Nauarre. Ieanne d'Albret Royne de Nauarre, voyant que le Roy de Nauarre son mary, se rangeoit du party des Seigneurs Catholiques, se retira au pays de Bearn, auec sa Cour, & plusieurs de la Religion Protestante firent le semblable. Le Pape se donnoit beaucoup de peine de ces affaires, cõcernans le faict de la Religion, sollicitant le Roy de Nauarre, Lieutenant general

La Royne de Nauarre se retire en Bearn.

du Roy de France, pour la defence de la Religion Catholique, & furẽt faictes plusieurs pratiques, ouuertures & negotiations, auec le Roy Catholique, touchant la recompense qu'il deuoit faire à iceluy Roy de Nauarre, pour son Royaume vsurpé, comme i'ay monstré cy deuant, par les Roys de Castille, sur la maison d'Albret, sans autre droict, que la force & tyrannie, pour leur estre ledict Royaume de Nauarre fort commode & fort proche, & aussi pour l'accroissement de leur Seigneurie & domination. Tant y a que le Roy de Nauarre se declara contre les Protestans, qui des-lors nommerẽt, cõme par vn mespris, l'association du Roy de Nauarre auec le Cõnestable & Duc de Guise, le Triumuirat, mot prins de la domination des trois hõmes à Rome, lors que la republique Romaine fut soumise à la puissance d'Auguste, Lepide & Marc Antoine: histoire amplement descrite par Appian & autres historiẽs. Quelque temps apres se fit vne assemblée des Princes de l'vn & de l'autre party, à Fõtainebelleau, suiuant le cõmandemẽt du Roy, où l'on fit tant que le Prince de Condé & le Duc de Guise, parlerent ensemble, & s'accorderent du faict d'Am-

Assocition du Roy de Nauarre auec le Cõnestable & Duc de Guise.

boiſe, & empriſonnement dudict Prince en la ville d'Orleans : duquel ſe purgea le Duc de Guiſe, & s'embraſſerent ces deux Seigneurs cõme bõs amis: mais c'eſtoit vn accord ſimulé, par-ce qui s'enſuit inconti-nẽt, ainſi que l'on peut voir és hiſtoires des troubles de ce tẽps là. Au moys d'Octobre audict an, le ſiege fut mis deuant Rouen, & voyant que le Duc d'Aumale, auparauant auoit peu aduãcé, autour du fort S. Catherine, le Roy meſme ſe voulut trouuer en l'armée pour donner courage aux ſoldats: car il craignoit fort que ceux qui tenoyẽt cette ville, ne la liuraſsẽt aux Anglois, qui auoyẽt deſ-ja le Haure de Grace. Le Cõte de Montgõmery y cõmãdoit : & durãt ce ſiege le Roy de Nauarre, Lieutenãt general, donnãt vn ſoudain aſſaut à la ville, fut attaint d'vne balle en l'eſpaule, & fort bleſſé. En la place duquel quant au faict de la guerre, fut mis François de Lorraine Duc de Guiſe, & le gouuernemẽt demeura ſeul entre les mains de la Royne Mere du Roy. Le Roy de Nauarre, qui ha monſtré en ſa vie & geſtes, qu'il n'ha point degeneré de la valeur & magnanimité de ſes anceſtres mourut de ſa bleſſure, quarãte iours apres qu'il fut frappé, laiſſant la Royne Ieanne d'Albret ſa femme, mere de deux enfans, à

sçauoir Henry, Prince qui promettoit de soy de grandes choses qui luy ha succedé, & est maintenant ce grand Henry quatriesme Roy de France, duquel la fortune & les gestes surpassent ceux de tous les Cesars, & madame Catherine sa sœur, aujourd'huy la plus accomplie Princesse qui soit sur la terre. L'an 1563. le dixneufiesme iour de Mars, la paix fut conclue & arrestée en l'Isle aux bœufs, à Orleans: le Haure de Grace fut assiegé & reprins sur les Anglois. Peu de tẽps apres, le Pape voyãt que la Royne de Nauarre Ieanne d'Albret, faisoit publique profession de la Religion Protestante, fit publier vn monitoire cõtre elle à Rome, au mois de Septembre, de cette mesme année, par lequel, elle estoit citée à comparoir deuant le Consistoire des Cardinaux dedans six moys, & à faute de ce faire, declarée heretique, & ses biens confisquez & abandonnés au premier qui les occuperoit. Le Roy de France s'opposa viuement à cette censure & confiscation, & en escriuit a tous les Princes & Potentats Chrestiens, pour s'y opposer comme luy, ce qu'ils firent, tellement qu'on se contenta d'attacher quelques censures contre cette Dame, par les

Monitoire contre la Royne de Nauarre.

carre

carrefours de Rome, sans les porter aux
terres de son obeissance. L'an mil cinq cẽs
soixante six, y eut quelques troubles, au
pays de Bearn, pour la religon, ausquels,
la Royne de Nauarre, qui s'y estoit retirée,
des que le feu Roy son mary print le party
contraire aux Protestans, obuia sagement,
& appaisa les differents d'entre les Catho-
liques & Protestans, laissant les Catholi-
ques en liberté de l'ancienne religion, &
imposant silence aux Protestans: aussi sur-
uindrent quelques troubles & diuisions
au Comté de Foix, pour quelques querel-
les particulieres, entre aucuns Seigneurs
Catholiques & Protestãs, ausquels le Sei-
gneur de Mõluc, depuis Mareschal, par sa
sagesse pourueut promptement, chastiant
les autheurs de ce trouble, qui eust peu ré-
plir de combustion le Languedoc & la
Guyenne. L'an mil cinq cens soixãte sept,
la Royne de Nauarre, apres l'escarmou-
che assez chaude, qui fut donnée le 25. iour
d'Octobre, entre Paris & S. Denis, où fu-
rent occis plusieurs vaillans hommes, tant
du party du Roy que de ses aduersaires,
voyant bien qu'il y auoit autres occasions
que celles de la religion, qui auoyent faict
prendre les armes, aux Seigneurs de la Li-

Sagesse de la Royne de Nauarre.

gue, enuoya offrir à sa Majesté tous ses moyens, pour le seruir en cette guerre des secōds troubles. En l'an mil cinq cens soixante huict, apres que le Prince de Condé eut passé la riuiere de Loire, pres de Sancerre, pour tirer auec ses forces, vers le Poictou, où il fut ioindre la plus part de la Noblesse du haut Poictou, souz le ieune Verac, pendant que Soubize, l'Anguilier, sainct Cyre, Puuiaut, Cressonniere & plusieurs autres assembloyent le reste des bas Poicteuins, la Royne de Nauarre & le Prince son fils, auec leurs trouppes s'acheminerent au rendez vous, qui estoit à Nerac, ayans dessein d'aller à la Rochelle, où le Prince de Cōdé se retira le dix-neufiesme de Septēbre, pour y laisser les Dames, où elles seiournerent tout le cours de ces guerres. La Royne de Nauarre, auant que partir, sachant la dificulté du voyage, mãda le plus de gens qu'elle peut pour la venir trouuer à Nerac, d'où elle partit l sixiesme de Septembre, & Tonnemar o Fonterailles, son Seneschal en Armagna & son frere Montamar luy menerẽt quelques cheuaux & gens de pied, de là à Bergerac, où elle rencontra Pilles auec se trouppes de Perigord, Quercy & Auuergne, d'où s'acheminãs à Mussidan, Brique

La Royne & le Prince de Nauarre vont à la Rochelle.

maut luy vint au deuant pour l'asseurer. Aubeterre & Barbezieux laissez à Archiac, elle sceut que le Prince de Condé luy venoit au deuãt vn peu retardé, pource que ceux de Congnac firent les longs à se rendre, & luy ouurir les portes. Delà se retirerẽt à la Rochelle, pour mettre ordre à leurs affaires, par vne commune & generale deliberation. L'an 1569. fut donnée la bataille de Bassac & Iarnac, en laquelle fut tüé le Prince de Condé, au grand regret de Monsieur, frere du Roy, lors Duc d'Anjou, & depuis la mort du Roy Charles son frere, Roy de France & de Polongne, encores qu'il fut chef de l'armée contraire à la Protestante. Le huictiesme de Iuin 1569. le Comte de Mõtgommery fut depesché par les Princes Protestans, pour aller en Gascongne, à fin de commãder à l'armée des Vicomtes, qui ne vouloyẽt recognoistre aucũ d'eux pour superieur, & auec eux assemblés toutes les forces de ce pays là, pour rõpre les desseins du sieur de Terride, qui faisoit la guerre en Bearn, à la Royne de Nauarre. Print son chemin par Sollac, où il passa la Dordone, & le Lot souz Cadenat, d'où il se rendit à Montauban, sans aucun empeschement.

Mort du Prince de Condé.

Le Comte de Montgõmery depesché pour aller en Bearn.

Le Roy de France auoit enuoyé ce Terride gouuerneur de Quercy, en Bearn, Foix & pays de Nauarrin, pour mettre tous le pays de la Royne de Nauarre, en l'obeissance du Roy, à fin que l'armée Protestante desmembrée & affoiblie, par les forces qu'ils pourroyent enuoyer contre ce gouuerneur, fust plustost ruinée par vne bataille, qu'on pourroit lors presenter, ou du moins faire par ce moyen, quitter le party Protestant à la Royne de Nauarre & au Prince son fils, qui estoit le principal appuy de ceux de la religion: & ainsi affoiblir leur armée par tant d'autres, qui s'en pourroyent retirer, à son adueu. Le Comte party auec amples lettres de Lieutenant general des Princes, & de la Royne de Nauarre, en tous ses pays, ne prend seulement les forces des Vicomtes, mais apres auoir faict apparoir de sa charge à tous ceux des pays circonuoisins, qui tenoyent pour la religion des Protestās, fit tant qu'il assemble forme d'armée : Descendu à Castres ceux de Montauban, sainct Antonin, Gaillac, Rauastein, Castelnau-dary, Foix & plusieurs autres le vont trouuer : le Vicōte de Caumont, des premiers. Ce chef, le huictiesme de Septembre 1568. auec qua-

tre vingts soldats, auoit prins la ville de Masieres, au Comté de Foix, & l'auoit tenuë douze mois, si bien que luy semblant la longue suite du tẽps, vne asseurée prescriptiõ d'obeissance, sorty pour quelques affaires, les citoyens, qui ja mal contens de son gouuernement, auoyent gaigné le capitaine Maillet, & ses gens, luy ferment la porte à son retour : ce qui le fit retirer aux montagnes, auec douze cheuaux seulement, crainte des garnisons voisines : & de la commune Catholique. Le Comte le pria d'aller le trouuer, & il se ioignit auec Montaumar, lieutenant de la Royne de Nauarre en Bearn, suiuis de cinquante ou soixante cheuaux qu'ils assemblerent, & autant de soldats de pied. Mais en chemin rencontrerent nombre de caualiers du Mareschal d'Anuille, Negrepelisse & autres, qui (apres les auoir quelque temps escarmouchez, les chargerent en fin de telle force, qu'ils les desfirẽt presque tous, butinerẽt le bagage, fors quelque vingtaine, lesquels se retirerẽt le long d'vn bois, attendant secours, que les fuyars (auoir donné l'alarme à Puylorens, pres de là) amenerẽt bien tost souz le Comte, lequel découuert auec trois cens cheuaux, les fit

ſoudain retirer. Delà à quelques iours, auec quatre mille harquebuſiers, & cinq cens cheuaux, que gensd'armes, que piſtoliers du pays en bonne conche & bien montés, en Iuillet 1569. s'acheminerent au Comté de Foix, puis paſſerét les montagnes vers Mauleon, d'où prenans la route de ſainct Gaudens, faiſans diuers chemins pour l'incommodité des lieux, trauerſerent la riuiere, que les garniſons du pays, & meſmes de S. Gaudens entreprenoyent de defendre, & les acculer là, cependant que les gouuerneurs viendroyét en queuë pour les rompre. Mais ne croyãs pas que le Comte, auec peu de gens, fiſt de ſi longues & ſoudaines traittes, ne ſe diligenterent, comme ils euſſent faict: occaſion, qu'ils ſe virent bien toſt ſurprins par les coureurs, comme ils s'empeſchoyent à rompre les ponts, & ordõner de leurs defenſes. Tout ce qui fut rencontré fut tué, auſſi n'eurent ſecours de leur infanterie, qui eſtoit au bas, dedans vn taillis, ny de quelques cheuaux qui s'eſtendoyent ſur la plaine, ne faiſans, de crainte, que regarder l'esbat. Cela paſſé, prindrent la route de Tarbes, d'où quelque nombre d'arquebuſiers encouragez par les lettres & pro-

messes du sieur de Monluc, entreprindrét de leur defendre & empescher le passage du Don, riuiere qui descendant des montagnes passe à Tarbes, puis se va rendre à la Garande, & de là s'engoulfe auec trois autres riuieres, au dessus de Bayonne, pour se perdre en l'Ocean. Le sieur Cōte de Mōtgommery aduerty de ce dessein, ne sceut trouuer moyen plus expediét que de faire passer l'eau à sa cauallerie la premiere, & nombre d'harquebusiers en ordre de bataille, & ce auec la plus grande diligence qu'il peut. Puis les harquebusiers targuez de ces cuirasses, passerent aisément, voyãs l'ennemy estonné de la resolution de ces caualliers, que la pluye des harquebusades n'empeschoit de gaigner tousiours pays. Presque la seule diligence & grande soudaineté du sieur de Montgommery luy asseura son voyage, car surprenant les garnisons par vne grande promptitude, & marcher continu, trōpant les troupes des Mareschal d'Anuille, Monluc, les Bellegarde, pere & fils Scipion Vimercat, Negrepelisse, Gohas, & plusieurs autres (tirans suitte de neuf cens cheuaux, & pres de quatre mille harquebusiers, qui ne marchoyent qu'à iournée de camp) fit

en telle sorte, qu'il paruint entier, iusques à vne iournée de la ville de Nauarrin, au commancement d'Aoust, que Terride, saincte Colombe, bon nombre de cheualliers de l'ordre, & autres chefs, tenoyent assiegée y auoit plus de deux mois, auec trois canons & plusieurs moyennes, tirées de Dax & de Bayonne, & pour auoir gaigné tout le pays, auoyent si serré, & tant battu le capitaine Bassillon, & ceux qui luy assistoyent à la defense de la ville, que si le Comte eust retardé quelque peu dauantage, Terride eust triomphé de son entreprinse, lequel neātmoins n'eut plustost sceu les nouuelles d'vne si inesperée venue, qu'il leue le siege & descampe, pour se ietter en Orthez, ne s'estimant assez fort, pour tenir la campagne, contre le Comte, au moyen que la plus-part de son armée s'estoit ja desbandée çà & là, pour trouuer ses commoditez, comme d'ordinaire, on voit en tout siege, qui prend vn plus long trait qu'on ne s'est proposé. Le Comte le suit, & pour ne luy donner loisir de respirer, ne asseurer ses gēs, l'assiege, & met sa cauallerie en bataille, au veu des retirez, cependant que l'infanterie s'esforçoit de gaigner les fauxbourgs : ce qu'elle fit en

Siege de la ville de Nauarrin, leué.

Terride assiegé en Orthez.

fin, encores que les assiegez fussent aussi brauement sortis, que brusquement reculez ceux qui se presenterent, iusques à les enfoncer dedans la cauallerie, laquelle se mettãt de la partie, pour soustenir ses harquebusiers, fist gaigner la ville aux assiegez lesquels neantmoins soustindrent la furie de l'assaut general, mais en fin furent contraints ployer à la force du Comte, aucuns des gens duquel, le feu gaignant des-ja par la ville, donnerẽt iusques en la basse court du chasteau, où les plus signalez s'estoyent sauuez, resolus d'y tenir iusques au dernier poinct, descouurans d'vn œil pitoyable, les feuz qui ja couroyent par toute la ville. Le Comte fit soudain placer & braquer le canon qu'il trouua dans la ville, contre cette place de refuge, & entretenãt la scopeterie de ses fantacins, cõtraignit le sieur de Terride, auquel estoit allé son frere Serignac, faire entendre les forces & resolution du Comte, qu'il se rendit vie sauue, auec sa suite, en laquelle S. Colombe, & six cheualliers de l'ordre, auec plusieurs braues chefs furent nommés. Entre autres poincts de la composition, Terride deuoit estre prisonnier, iusques à ce que le frere du sieur Comte de Montgommery, prins

à la Motte, pres de Lusignen en Poictou, & le Baron de Poilly fussent rendus, auec quelques centaines d'escuz qu'il deuoit payer, outre-ce. Caumōt fut deputé pour conduire le reste, le baston blanc en main. Sainɛte Colombe, le Barca de Pordiac, les capitaines Golias, Fauas & quelques autres, furent tuez en ce siege. Ces places prinses, & le desastre publié par le pays, intimida en telle sorte le reste des villes & places fortes, que se retirans les gouuerneurs le plus couuert qu'ils peurent, tout le Royaume & autres pays, se rangerent bien tost au party du Comte, fort la ville de Pau, principalle, & pour estre Parlemēt plus authorisée de tout ce qui reste de Nauarre, dedans laquelle Peré auoit ja par les habitans, esté esleu gouuerneur, souz l'authorité du Roy, & s'y portoit en sorte, qu'ayant chassé les ministres, faict pendre vn President & Conseiller de la ville, & asseuroit le sieur de Monluc de la maintenir contre tous. Mais luy ayant la victoire du Comte ja frappé les aureilles, le Comte ne luy eut plustost depesché vn trompette, pour la luy rendre, que par vne soudaine retraite, il ne la laissast à sa mercy. Peu apres le capitaine Bassillon allāt trou-

La ville de Pau laissée à la mercy du Comte.

uer le Comte de Montgōmery à Nauarrin fut attaqué, poursuiuy & tué par Marchastel & la Motte Puiors. Cepēdant Mōluc auec les trouppes que la Valette auoit, assiegea & serra de si pres le mont de Marsan, où plusieurs Protestans s'estoyent retirés, qu'apres quelques assauts & plusieurs autres entreprinses, il s'en fit maistre, non sans grande effusion de sang, mesmement des assiegés, à peu desquels il pardōna. Le Comte de Montgommery, toutes choses ordonnées à son plaisir, Serignac laissé gouuerneur dedās Nauarrin, & autres, en chacune place d'importance, se met en campagne, ayant sceu l'acheminemēt des Princes en Gascongne, pour se ioindre à eux, qu'il sçauoit s'auancer vers le Port S. Marie sur la garōne, seiourna quelque tēps à Nerac, ville des appartenāces de la Royne de Nauarre, non sans estre de iour à autre, à la guerre, contre les garnisons voisines. Pres de là, trois semaines deuāt qu'arriuer, le capitaine Arnay sorty auec cent cinquāte soldats, pour surprēdre quelques vns de ses troupes, fut chargé par la cōpagnie de Caumont & autres, tellemēt qu'il fut renuersé mort à terre, cōme il demeuroit le dernier, pour retirer & fauoriser

la retraitte à vn des siens, qui tombé de dessus vn pont en l'eau, ne pouuoit aisément remonter. De Nerac, le Comte se rendit au Port S. Marie, sans aucun danger, non pas ceux qu'il auoit laissez en queuë, pour se faciliter le passage. Car ayãt laissé le Vicomte de Caumont & Bisque, auec ses harquebusiers à Contagnat, & le Vicomte Paulin à Plume, cestuy cy eut tãt d'algarades, & trauerses par les Catholiques, qu'ils furent contraints se retirer à Caumont, ayans ioincts leurs trouppes, ils se rendirent en fin au Port saincte Marie. En l'an 1570. apres la paix, faicte & publiée l'onziesme iour du moy d'Aoust, les Catholiques & Protestans reprindrẽt le chemin de leurs maisons, esquelles plusieurs n'auoyent esté veuz depuis trois ans. Des chefs Protestans, aucũs suiuirent les Princes, qui se retirerent à la Rochelle, auec la Royne de Nauarre, comme l'Admiral, le Comte Ludouic de Nansau, Teligny, la Noüe & plusieurs autres, pour y attendre, en plus de seureté, disoyẽt-ils, l'execution & aduancement de la paix. Cependant le Roy espousa Isabeau d'Austriche, seconde fille de l'Empereur Maximilian : dont on prenoit grand augure d'vne paix durable.

Sur la fin de cette année 1570. le Roy estāt à Villiers Coterets, sur les plaintes des Catholiques se tourmentans de l'incommodité qu'ils receuoyent par l'edict de paix les articles qu'ils proposerent, declara sa volonté, en eclaircissant aucũs, qui eussent peu sembler douteux. Les Protestans au semblable se disans fort incommodez en autres choses, firent entẽdre leurs doleances à la Royne de Nauarre & Admiral qui se tenoyent à la Rochelle, lesquels en aduertirent leurs deputés qu'ils auoyent enuoyés en Cour, pour receuoir leurs plaintes & remonstrances, à fin de les faire cognoistre au Roy qui leur promettoit y pourueoir, selon le besoin. Les deputez estoyent Briquemaut le pere, Telligny, la Nouë & Cauagnes: mais Teligny alloit & venoit portant la volonté des vns aux autres. Sur ces plaintes, le Roy enuoya à la Rochelle le Mareschal de Cossé, & Proutiere maistre des Requestes auec luy, pour asseurer la Royne de Nauarre, Admiral & autres, de sa bonne volonté, à l'entretenement de son Edict, conferer auec eux, esclaircir & resoudre aucunes ambiguités, qui sembloyent occasionner les mecontentemens reciproques des deux parties;

ſpecialement pour mettre la Royne de Nauarre, en propos de mariage de ſon fils, Prince de Bearn, auec madame Marguerite ſa ſœur, & l'Admiral en aſſeurance de ſa bonne volonté enuers luy, & ſur-ce leur perſuader de venir en Cour, auec aſſeurance qu'ils y ſeroyent tous les biens recueillis. L'an mil cinq cens ſeptante & vn: l'hyuer paſſé, les deputés des Princes, firét vn voyage à la Rochelle, pour aſſeurer la Royne de Nauarre, les Princes & ceux qui leur aſſiſtoyent, de la merueilleuſe volonté que le Roy ſembloit auoir à maintenir ſon Edict de paix, & nommément le bon vouloir qu'il leur portoit en particulier: qu'il ſe monſtroit fort affectionné à deux choſes deſquelles on luy auoit parlé dés le commancement du traité de paix: au mariage d'entre le Prince de Bearn, & madame ſa ſœur: puis à l'étreprinſe du pays bas. Mais pource que choſe de telle conſequéce ne ſe pouuoit pas aduãcer que par l'entreueuë & conference de ceux, qui plus auoyét de pouuoir à l'execution d'icelles, ſa Majeſté deſiroit fort qu'ils allaſſent le trouuer à Blois, où ils ſeroyent les bié receuz, comme ils auoyent charge de leur dire & les en aſſeurer. Cepédant le Mareſ-

chal de Biron fut enuoyé par le Roy à la Rochelle, induire & persuader tāt la Royne de Nauarre, que les Princes & l'Admiral de s'acheminer en Cour, pour l'aduancement de chose si grande, les asseurant en telle sorte du vouloir de sa Majesté, qu'il n'y falloit rien plus. Cependant que se faisoyent les entrées du Roy & de la Royne à Paris, la Royne de Nauarre demeura encores à la Rochelle, auec le Prince de Bearn son fils, lequel accompagné de son cousin, le Prince de Condé, estoit retourné de la reueuë de ses pays, où il estoit allé, tant pour cognoistre & contenter ses subiects, que pour voir les places, mesmes les frontieres de son Royaume, & y ordōner selon le besoin. La Royne de Nauarre fut tant sollicitée d'aller en Cour, qu'en fin accōpagnée du Cōte Ludouic, & plusieurs autres, elle fut trouuer le Roy à Blois, duquel & de la Royne mere notāmēt, elle fut amiablement receüe, cōme de tous les autres: Brief, le mariage de son fils, apres plusieurs menées & dificultés faictes, sur quelques points, fut en fin cōclud & arresté: & en outre, q̃ les promesses des espoux à venir, seroyēt receuës par le Cardinal de Bourbō, hors les ceremonies de l'Eglise Romaine.

Quant au lieu nuptial, la Royne de Nauarre ne vouloit accorder, que ce fust à Paris, mais le Roy insista au contraire, remonstrãt estre pour le mieux que les nopces se fissent à Paris : à quoy en fin la Royne de Nauarre se laissa condescendre: promit qu'elle feroit venir son fils au tost qu'il auroit dressé son train: Et en tell resolution, elle partit de Blois, pour alle à Paris, lieu destiné à l'accomplissemen du surplus. Peu apres l'heritier de Nauarr vint trouuer le Roy à Blois, suiui de plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes de la Religion. En ce mesme temps se preparoit le mariage d'entre Henry de Bourbon, fils aisné du feu Prince de Condé, auec Marie de Cleues, la plus ieune des filles de Neuers, surnommée Marquise d'Isles, riche & de mesme religiõ que luy. Le Pape Pie, tenãt lors le siege, auoit ja enuoyé le Cardinal Saluiati, vers le Roy de France, pour le detourner du mariage de sa sœur auec le Prince de Bearn, & voyant le Roy resolu au paracheuement du mariage, il mãda à son nepueu le Cardinal Alexandrin (qu'il auoit enuoyé en Espagne vers le Roy Philippe, pour les affaires de la Liguo contre le Turc) de tourner en France le

plustost

plustost qu'il pourroit : & le chargea de persuader le Roy d'entrer en la saincte ligue, contre le Turc ennemy de la Religiõ Chrestienne: de donner sa sœur en mariage, au Roy de Portugal, plustost qu'à celuy de Nauarre, & s'eslongner des propos, & conuersations des heretiques de son Royaume. Allant en Cour, auec cette charge, il trouua la Royne de Nauarre qui s'y acheminoit aussi : dequoy aduerty, crainte qu'elle ne le deuançast, prẽd la poste, & donnant à trauers sa compagnie, sans la saluer, ny aucun de la troupe, pique pour auoir le deuant. Le Cardinal receu & traitté magnifiquement, eut pour responce à ces trois points, qu'il estoit prest d'entrer en ligue, auec les Princes, ne se voulant rendre indigne du nom de Roy tres-Chrestien: mais que sans rien precipiter il falloit attendre & en laisser meurir les occasiõs: Pour le faict du mariage, il ne pouuoit, son honneur sauf, reuoquer la promesse qu'il en auoit faicte au Prince de Bearn, mais souhaitoit que le Pape s'asseurast que tout cela se dressoit à bonne fin, voire à l'honneur & aduancement de la foy Catholique : qu'il prioit bien fort le Pape Pie, de le tenir pour trescher, & pre-

mier fils de l'Eglise Catholique. Ce faict il tira vn anneau de son doigt, & le presenta au Cardinal, pour marque & asseurance qu'il ne departira iamais de l'obeissance du S. Siege Apostolique : & neantmoins le Cardinal refusa cet anneau, disant que la parole du Roy iurée suffit, le suppliant persister constamment en ce sainct aduis. Sur la fin du moys d'Auril audict an, le Pape Pie cinquiesme estant decedé, le Roy de France enuoya le Cardinal de Lorraine, pour assister à l'election d'vn nouueau Pape, & obtenir dispense pour le mariage de sa sœur. La Royne de Nauarre venüe à Paris le quinziesme de May, pour y recouurer les plus beaux ioyaux, desquels elle vouloit parer la solennité nuptialle de son fils, n'y eut long temps seiourné, qu'elle se sentit surprinse d'vn mal violent, qui luy fit rendre l'esprit le dixiesme iour de Iuin, au cinquiesme de sa maladie, aagée lors seulement de quarante trois à quarante quatre ans. Le Roy, la Royne Mere, son Excellence, le Duc d'Alençon & leurs maisons en chargerent le dueil par expres commandement : puis le corps embaumé & mis en cercueil, fut honnorablement conduit au lieu où Henry son pere auoit

Mort de la Royne de Nauarre.

esté inhumé. Elle institua son fils vnique, son heritier vniuersel, selon le contract de mariage d'entre son pere & d'elle : & les conuentions accordées entre le Roy & elle, sur le mariage de luy son fils & de madame Marguerite : voulant que sa sœur print sa legitime, selon le droict escrit, & les coustumes des lieux où les biens serõt assis, auec toutes ses bagues & ioyaux, tant siens qu'à elle engagez, ou l'argent qui reuiendra du des-engagement, pourueu que le grand colier, & le grand rubis balay engagés en Angleterre, demeurent hereditaires à la maison de Nauarre : luy donne aussi par preciput sa bordure d'esmeraudes, voulant que son fils paye les gages de trois années, comprins cette cy, à tous ses officiers & seruiteurs : priant son cousin le Cardinal de Bourbõ & le Comte de Colligny Admiral d'estre executeurs de cette siẽne derniere volonté. On ne laissa point de continuer le propos encommancé du mariage du Prince de Bearn, auiourd'huy Roy de Nauarre, souuerain de Bearn, Duc de Vendosme, d'Albret, de Beaumõt, &c. pour se preparer d'vne & d'autre part à l'accomplissement d'iceluy : lequel fut si diligemment solicité, que le tout fut ar-

Derniere volonté de la Royne de Nauarre.

resté, puis executé : les articles du mariage auoyent esté concluds & signés l'onziesme Auril, mil cinq cens soixante & douze par Charles, Catherine & Ieanne, contresignés par Fizes, Brulard & Pinard.

De Henry de Bourbon III. de ce nom 38. Roy de Nauarre : & quatriesme de ce nom Roy de France à present regnant.

LA Royne de Nauarre decedée, son fils Henry de Bourbõ Prince de Bearn, succeda à ses Estats, & tiltre de Roy de Nauarre, duquel bien tost apres les fiançailles & espousailles furent faictes en vn mesme iour, deuant la principalle entrée de la grande Eglise de Paris, portant le nom de nostre Dame, par les mains du Cardinal de Bourbon, sur vn eschafaut haut esleué, en veuë de tous ceux qui y voulurent assister. Le Roy de Nauarre & Madame Marguerite estans espousez le dix-huictiesme iour d'Aoust audict an 1572, chacun se retira où la conscience luy commandoit, l'espoux en l'Euesché, & l'espouse à la Messe, qui fut dicte par le Cardinal de Bourbon. Et les deuotions paracheuées tous se trouuerent au

festin magnifique, suiuy par trois iours entiers d'infinies sortes de ieux, pompes & magnificences, telles qu'on peut penser estre ordinaires à tels Princes & Seigneurs qu'estoyent ceux, qui honnoroyẽt de leur presence, cette solemnité Royale. Le vendredy 22. iour dudict moys, l'Admiral fut blessé, & depuis aduindrent toutes les tragedies que l'on sçait du iour de sainct Barthelemy, portées par les histoires de nostre temps. Et fut depuis defendu l'exercice de ceux de la Religion. Le Prince de Condé & le Roy de Nauarre, furent mandés par le Roy, le neufiesme de Septembre, & les somma de se reduire à la Religion Catholique, dont ayans faict quelque refus, en fin neantmoins furent persuadez en sorte, que peu à peu, ils condescendirent à la volonté du Roy, & à leur exemple plusieurs Seigneurs, gentilshommes & autres se conuertirent. La Royne Mere donna pour Chancelier au Roy de Nauarre, Henry de Mesme dict de Malassise, & le pourueut d'autres gentilshõmes & officiers, comme elle fit aussi au Prince de Condé, à fin de mieux les entretenir en l'obeissance de sa Majesté. Sur-ce le Roy de Nauarre & Prince de Condé escriuirẽt

humblement au Pape, qui les receut paternellement au giron de l'Eglise, & leur fit vne gracieuse responce. Le Roy de Nauarre, à l'exemple du Roy de France, dressa vne defense en forme d'Edict, à tous ses subiects de Bearn, de ne faire ny souffrir aucun exercice de la Religion Protestãte, ains aller tous à la Messe, & viure en la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Du viuant de la Royne sa mere, les Estats de Bearn s'estoyent assemblés tant pour le faict de la Religion, qu'autres affaires du pays, & par le commandemẽt de la Royne, la Religion Romaine estoit banie de ces quartiers. Pour la remettre & porter cet Edict, auec lettres particulieres, à aucuns des principaux, Grammont y fut enuoyé: auquel neantmoins les subiets du Roy de Nauarre firent responce, que leur Prince estoit captif, & qu'ils ne se soucioyent pas de cela. La pluspart de ceux de la Religion restez des nopces, se retirerent és lieux mieux asseurés que là où ils estoyent. Entre autres les deux fils aisnez de l'Admiral, auec leur sœur veufue de Teligny, & le Comte de la Val aisné des enfans de Dandelot allerent à Geneue, puis à Berne & Basle seiourner entre les Suis-

ses. Enuiron ce temps, la Royne Mere enuoya en Polongne, pour y faire eslire Mõsieur, Roy du pays, apres la mort de Sigismond, qui aduint le septiesme Iuillet 1572. & à cet effect y fut enuoyé Monluc Euesque de Valence, qui partit de Paris le premier Aoust 1572. entendit en chemin l'eschec des matines Parisiennes, ce qui le fit haster pour preuenir les mauuaises nouuelles qui en pourroyent incontinẽt estre espandues par l'Allemagne : & le 15. d'Octobre ensuiuant il paruint à la frontiere de Polongne. Pendant cette negociation, le Roy de France, apres cette iournée de sainct Barthelemy, taschoit d'auoir ses villes & notamment la Rochelle, aux habitans de laquelle il escriuit, fit escrire le sieur de Biron, qu'il en auoit faict & creé Capitaine & Gouuerneur, & du pays d'Onis, qui enuoya à mesme fin, aux Rochelois, lettres du Roy de Nauarre : mais ces moyens là ne peurent ranger & vaincre les Rochelois : ce qui fit tenter au Roy autres moyens par la negociation de la Nouë : ce qui seruit aussi peu : tant que le Roy y fit acheminer ledict sieur de Biron, auec vne armée, pour assieger la ville. Quelque temps apres Monsieur

Duc d'Anjou, frere de sa Majesté, party de Paris le dixiesme de Ianuier, 1573. auec le Duc d'Alençon son frere, le Roy de Nauarre, Prince de Condé, les Ducs de Mõtpensier & Prince Dauphin son fils, de Lõgueuille, de Bouillon, Guise, d'Aumale, & le Comte de Rochefoucault, Chauigny, Monluc, la Valette, Mauleurier, Paumy, Puygaillard, Clermont, du Gas, Cosseins & plusieurs autres, arriua en son armée le mercredy deuxiesme de Feurier, ensuiuãt. Cependant que la Rochelle estoit fort pressée de tous costés, l'Euesque de Valence fit si bien sa charge, que Monsieur Duc d'Anjou, fut esleu Roy de Polongne, le neufiesme iour de May 1573. & fut biẽ tost apres la paix arrestée & publiée en la Rochelle, le dixiesme Iuillet audict an, & n'estoit Sancerre que l'on tenoit assiegée, en tres-grãde necessité, comprinse en la paix. Quelque temps apres, Monsieur partit de France, pour s'en aller en son Royaume de Polongne, & soudain apres sourd vn bruit, de quelque entreprinse contre sa Majesté, dont l'on accusoit Monsieur Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre, lesquels s'en purgerent & iustifierent pour leurs declarations, qui en furent publiées à la

fin de Mars, l'an 1574. En laquelle année le Roy de France, Charles 9. le vingt-quatriesme an de son aage, moins vingt huict iours, & le quatorziesme de son regne, mourut le trentiesme de May, & furẽt faictes ses obseques telles que meritoit vn si grand Roy: auquel succeda Henry troisiesme Roy de Polongne, dernier Roy de la maison de Valois. Le lendemain de la mort du Roy Charles, la Royne Mere, faicte Regẽte du Royaume, escriuit aux gouuerneurs des Prouinces, comme firẽt aussi le Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre, à fin d'authoriser la Regence de la Royne Mere. Cependant le Prince de Condé qui s'estoit retiré de la Cour en son gouuernement de Picardie, estoit passé outre, & negotioit en Allemagne. Le Roy de Polongne retourne en Frãce, sur le vingt-vniesme de Septembre 1575. qui se fit bien tost apres, sacrer à Reims, par le Cardinal de Lorraine, & print à femme, Loyse de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudemont. Enuiron la my-Septembre 1575. Monseigneur frere du Roy s'absenta de la Cour, estant lors à Paris. Et s'estant retiré à Dreux, place de son apanage, fut incontinent suiuy d'vn bon nombre de gentils-

Mort du Roy Charles 9.

Monsieur, & le Roy de Nauarre se retirerent de la Cour.

hommes, & de personnagnes signalez d'vne & d'autre Religion. Puis le Roy de Nauarre en fit autant, & se retira à Saumur, où quelques forces le furent trouuer. Ce qui estonna la Cour, & donna dequoy penser à toutes sortes de personnes. En ce temps furent deliurez de prison les Mareschaux de Montmorency & de Cossé: fit tant la Royne Mere, qu'il y eut tresu generale pour six moys, entre le Roy Monsieur, pour aduiser à vne bonne paix qui fut quelques moys apres accordée pa le Roy & Monsieur, & publiée par tout l Royaume, en l'an 1576. Dauantage le Ro pour gratifier son frere, luy accorda pa accroissement les Duchez d'Anjou, Tou raine & Berry, outre celle d'Alençon & l Comté de Mayne, auec autres membre du domaine de la Couronne de Frãce. E fut cette paix faicte en May audict an, publié le 14. dudict moys, le Roy seant a Parlement de Paris. Le Roy de Nauarre, au moyen de la paix, se preparoit en tout asseurance, de reuoir ses Royaume, & pais: mais le Prince de Condé ne pouuoit rentrer en son gouuernemẽt à cause de la deffiãce des Picards. Le Roy de Nauarre tint vne route du tout opposite à celle que te-

noit Monsieur, ayant vn grand desir de tirer en ses pays. Et à cet effect, il enuoya le sieur de Feruaques en Cour pour amener madame la Princesse sa sœur, attendant la venuë, de laquelle il fit assez long seiour à Niort, & és enuirõs. Cepẽdant il alla pour visiter la Rochelle cõme ville de son gouuernement. Mais les Rochelois n'eurẽt pas peu de disputes entre eux, cõme ils se gouuerneroyẽt en cet affaire, & en quelle qualité, & auec quelle condition, ils luy permettroyent l'entrée. Cependant se continuoyent les allées & venues d'vne part & d'autre, pour raison de cette entrée, qui ne plaisoyent gueres au Vicomte de Rohan, pour lors seiournant à la Rochelle, lequel ne se pouuoit contenter que l'on traittast de cette façon, celuy qui de luy mesmes & de sa seule authorité, y deuoit entrer à toutes heures & sans contredict. Ceux de la Rochelle, insistans sur leurs priuileges, accorderent en fin sa venüe, pourueu qu'il signat & promit garder leursdits priuileges, & reiglast son train au nombre de 50. cheuaux, aussi qu'aucũs specifiés n'entrasset en leur ville. Ce qu'ayãt promis & accordé, il s'achemina de Surgeres auec la Princesse sa sœur, & entra en la Rochelle le Ieudy 28.

Le Roy de Nauarre veut entrer en la Rochelle.

iour de Iuin: où il fut receu, estans allés les principaux de la ville au deuant de luy, & quelques compagnies d'harquebusiers: les Rochelois cependant tous en armes & de rang par les ruës esquelles il deuoit passer. Outre-ce il y auoit en la place du chasteau, deux compagnies en bataille, auec l'artillerie, dont il fut salué, & d'vne escopeterie d'harquebusiers assez longue. Entre tous, Feruaques trouua fort estrange que lesdits Rochelois luy eussent refusé l'entrée de la ville, le priuant de la compagnie du Prince, pour le seruice & aduantage duquel, il estoit disgracié du Roy de Frãce son souuerain Seigneur. Le Roy de Nauarre ayãt seiourné à la Rochelle iusques au quatriesme Iuillet, il s'embarqua pour aller en Broüage où de long temps Mirambeau l'attendoit, auec deliberatiõ de le receuoir, le plus honorablemẽt qu'il luy seroit possible. Deux iours apres, il print son chemin à Xainctes, & de là à Perigueux, duquel ledict sieur Roy vouloit pouruoir quelque autre. Ce que Langoirãt portoit assés impatiemment, marry que quelque autre luy fust preferé, veu qu'il auoit prins ladicte ville. Cepẽdant le Prince de Cõdé, apres auoir choisy la Guyenne pour sa re-

traite, attẽdant que le Roy l'eust satisfaict sur les plaintes que Montagu Lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, & surintendant en sa maison, luy estoit allé faire de sa part, qui estoit principallement pour le faire jouyr de son gouuernement, arriua à Perigueux, où il trouua le Roy de Nauarre. Et incontinent apres, prenant congé de luy pour quelque temps, il fut en Brouage, le premier iour d'Aoust. Et lelendemain arriué par mer à la Rochelle, fut receu, en grande ioye des habitans: la compagnie colonnelle desquels le fut receuoir à sa descente, y estant allé deuant, le Maire & principaux de la ville, en grande compagnie. Et y ayant demeuré iusques au 13. Aoust, il partit pour tirer à S. Iean d'Angely & à Cognac, où il fut conduict par ceux de la ville. De là il s'achemina à Nerac, où il trouua le Roy de Nauarre. Au commancement du moys de Septembre ensuiuant, ledict sieur Roy estant en Quercy, se disposoit d'aller en Foix. Cependant il auoit enuoyé Duras en Cour pour ses affaires plus particulieres, où il fut bien receu & caressé du Roy. La Nouë aussi faisoit beaucoup d'allées & venuës, tant à la Cour que vers Monsieur, & de-

puis aussi vers le Roy de Nauarre. Sur ce Feruaques qui iusques à lors auoit paisiblement gouuerné ledict sieur Roy, se retira en sa maison, non sans mescontentement de voir quelque diminution de la grãde faueur qu'il s'estoit plus longuemẽt promise du Roy. Au moys d'Octobre ensuiuant, fut mise en auãt vne entreueüe, de la Royne Mere, du Roy de Nauarre, & du Prince de Condé : & pour y paruenir, la Royne se deuoit en brief trouuer à Cognac, auec la Royne de Nauarre sa fille. Ledict sieur Roy pour cet effect, s'estoit approché de Bourdeaux, ville capitale de son gouuernemẽt. Mais ceux de la ville se sentans à Candales, mirent bõnes gardes aux portes, qu'ils tenoyent la plusspart du tẽps fermées, vne seule ouuerte: enuoyerẽt toutesfois par deuers luy, pour s'excuser du refus qu'ils estoyent cõtraints luy faire, aleguans beaucoup de raisons longues à reciter: pour lesquelles neãtmoins, il ne peu se cõtenir de proferer beaucoup de parolles aigres: & rebroussa chemin iusques à Agen, où il trouua bon de s'arrester, attendant nouuelles du Roy, vers lequel il auoi enuoyé, pour luy faire raison de ce q̃ dessus. Au moys de Nouembre ensuiuant, l.

Le Roy de Nauarre refusé de l'entrée de Bourdeaux.

Royne Mere fit tant, que Monsieur se reconcilia au Roy son frere, & le fit venir en Cour, contre l'aduis de Bussi & autres qui luy estoyent parauant les plus fauorits. En Nouembre se firent les preparatifs aux Estats generaux tenus à Blois: où le deuxiesme de Decembre le Roy fit sa harãgue, & puis apres son Chancelier, Birague. Des le commancement de Ianuier 1577. arriuerent aux Estats les Deputez du Roy de Nauarre & Prince de Condé, presque à mesmes fins, qui dresserent vne Requeste bien ample au Roy, par laquelle ils le supplioyent n'adherer aux opinions & conclusions prinses par le Clergé, la Noblesse & autres deputés du tiers Estat: contre lesquels, en adherant aux protestations & remonstrances faictes par les Eglises Protestantes, ils protestoyent de nullité de ce qui estoit faict ou à faire par lesdits Estats. Enuiron ce temps, aucuns enuoyez de la part du Parlement & des Iurats & autres Officiers de Bourdeaux arriuerent en Cour, auec vn pacquet s'addressant au Roy, pour affaires d'importances : Les lettres auoyent esté dictées escrites en ce Parlement, presens lesdicts Iurats & Magistrats : l'vne s'addressoit au

Reconcilia-tion de Mõsieur auec le Roy.

Roy, l'autre à la Royne Mere, & la tr
siesme à Monsieur. Ils enuoyerēt aussi
mesme moyen vne depesche, que le R
de Nauarre leur auoit enuoyée, en da
du 15. de Nouembre de l'année passée,
laquelle il se mécontentoit fort de la t
merité du Parlement, & des Iurats qui
uoyent mis des garnisons en ladicte vill
sans exprés commandement du Roy, n
de luy son Lieutenant general en Guye
ne: que telles façons de faire estoyent m
seantes à tous, & mesmement à gens d
leur robbe: qu'ils ne deuoyēt ignorer qu'il
estoit pres de leur ville, & que s'il eust co-
gneu que lesdictes garnisons eussent esté
necessaires pour la garde, il y eust pour-
ueu, selon que sa charge le porte. Et d'au-
tant qu'il desiroit le soulagement des sub-
iects du Roy, il les prioit luy mander le
temps, auquel ils le pourroyent receuoir
en la qualité que dessus, & donner tel or-
dre à ce qui estoit requis de sa part, que
chacun fust content. Ceux du Parlement
luy firent vne assez aigre responce: qu'ils
ont peu & deu mettre garnisons en leur
ville, sans l'aduertir: que la necessité du
temps les y auoit contraints, & qu'ils ne
faisoyent rien sans bon aduis & sans le
com

commandement du Marquis de Villars Admiral de France, & gouuerneur de Guyenne, en l'absence dudict sieur Roy de Nauarre. En fin ils adioustoyẽt que les Bourdelois n'estoyent encores disposez à le receuoir comme il appartenoit: & qu'ils feroyent toute diligence pour mettre les affaires en bon ordre, auant son arriuée. Sur la fin de Septembre de ladicte année 1577. y eut vn Edict du Roy, sur la pacification des troubles de son Royaume, qui fut publié par tout. Et apres la publication de cette paix, le Prince de Condé se retira en la Rochelle. Et pour faciliter l'execution de cet Edict, & esclaircir & resouldre les dificultés qui sont interuenuës, & qui pourroyent encores retarder le bien & effect d'iceluy, furent arrestés certains articles, en la Conference de Nerac entre la Royne mere & le Roy de Nauarre, assistés d'autres Seigneurs & gentilshommes deputés, lesquels articles sont portés en l'histoire de nostre temps. Durant cette negotiation, le Roy institua l'ordre des Cheualiers du sainct Esprit, & en celebra les ceremonies en l'Eglise des Augustins à Paris, la veille du premier iour de l'ã 1579. Les susdictes ceremonies sont descrites en

Edict de paix 1577.

l'histoire susmentionnée. En l'an 1580. le Prince de Condé suiuy de la Noüe & autres de la Religion surprint la Fere en Picardie, & y laissa forte garnison, pendant qu'il alloit querir du secours en Allemagne. Le Roy de France ne la pouuãt auoir par voye de composition, fut contraint y enuoyer le Mareschal de Matignon auec armée, qui l'assiegea & print, nõ sans meurtre d'vne part & d'autre, pour la force de la place. Incontinent la paix fut faicte à Bergerac, & publiée en Parlement à Paris le 26. Ianuier l'an 1581. apres vne signallée victoire du Mareschal de Biron contre ceux de la Religion. Les articles de cette Paix furent proposés en l'assemblée & Conference faicte au lieu de Flex, pres la ville de saincte Foy, entre Monsieur frere du Roy & le Roy de Nauarre le 26. iour de Nouẽbre, 1580. Par l'Edict de l'an 1577. le Roy de France auoit accordé aux Princes Protestans, comme au precedẽt, quelques villes, pour certain temps, lesquelles ils garderoyent cõme en ostage de sa promesse. Et en l'an. 1582. le Roy les fit sommer de rendre ces places, pour-ce que le temps prefix à les tenir par eux s'en alloit expiré, Mais le Roy de Nauarre ayãt faict

La Fere surprinse.

entẽdre que la paix auoit esté tant de fois interrompue par surprinses & guerres ouuertes, & que le terme octroyé auoit esté trop court, pour l'execution de l'Edict & amortissement des guerres, le Roy de Frãce leur accorda prolongation, pour autres années. Ce qui donna occasion à aucuns, mais à grãd tort, de dire & publier par tout que le Roy de France fauorisoit les heretiques, & qu'il vouloit introduire l'heresie. Le Roy de Nauarre voyant quelques remuemens, & que la partie se dressoit contre luy, quelque semblant qu'on fist, il cõmancea à penser à luy, & enuoya le sieur de Pardaillan, vers la Royne d'Angleterre, le Roy de Dannemarck les Electeurs & Princes de l'Empire, pour renouueller amitié auec eux, & les supplier le secourir au besoin. Cependant, à propos pour ceux qui voulurent remuer, & au grand malheur de la France, le Duc d'Anjou frere du Roy de France, mourut à Chasteauthierry. Depuis cette mort, on commancea à hayr le Roy de France, & fut la premiere pointe de l'amour d'iceluy, rebouschée au cœur de la plusspart de ses subiets, qui ne parloyẽt de luy qu'auec toutes sortes de mespris: tous les iours se semoyent

Mort du Duc d'Anjou frere du Roy de Frãce.

Mespris du Roy de Frãce & de Polongne iij.

des pasquils indiscrets & effrontés, des libelles sans nom, on parloit du Roy comme d'vn Sardanapale, d'vn faineant, d'vn Prince enyuré de prodigalités & dissolutions: on le releguoit comme Chilperic en vn monastere, & pour la troisiesme couronne que sa deuise, *Manet vltima cœlo*, luy donnoit au ciel, on luy en promettoit vne auec le rasoir en vn cloistre. Ainsi & par telles menées, souz le nom de Ligue, commancerent les troubles qui ont duré & durent encores à present. Le Pape Gregoire treziesme, ne voulut approuuer ces sousleuemens des François, mais son successeur fit bien autrement, car il fulmina contre le Roy de Nauarre & Prince de Condé. Alors se fit vne assemblée à Montauban, où le Roy de Nauarre & les deputez de la Religion, aduiserẽt aux expediés de se maintenir si on leur couroit sus, & le Roy de France enuoya le Duc d'Espernõ, pour conferer particulierement & amplement auec le Roy de Nauarre, sur l'occurrence des affaires de l'Estat. Cela fut occasion à aucuns de s'esleuer, & d'enuoyer commissiõ par tout souz le nom du Roy, lequel les desaduoua & deffendit toute leuées de gens de guerre, sur la fin de Mars

1585. Alors le Manifeste fut publié, liuret contenãt les motifs du Cardinal de Bourbon, des Princes, Seigneurs, villes & cõmunautés Catholiques, de s'opposer aux heretiques, alleguans plusieurs raisons pour se iustifier: Incontinent y eut vne armée en campagne de la part de ceux qui s'esleuerent, souz les raisons par eux mises en auant, & pensoit on du commancemẽt que ce fust seulement pour abaisser ceux de la Religion, iusques à ce que le Roy de France, ayant eu occasion de croire autre chose, escriuit au Roy de Nauarre qu'il ne s'esmeut point de ces sousleuemens, ains se continst en patience, à fin que le peuple peust iuger lequel des deux partis auoit le tort, pour luy donner le blasme: ce qu'il ha cogneu trop tard, & à ses despens: le pria de s'asseurer tousiours de sa bõne affectiõ, promettant qu'il n'oublieroit iamais son interest, non plus que le sien propre: qu'il cognoissoit bien que les nouueaux esleués, quelque pretexte qu'ils prinssent, entreprenoyent sur sa personne & couronne, & que plusieurs bons François & de bon cœur, allechez & pipez de tels specieux pretextes, ne pensans rien moins qu'à ce qui est depuis suruenu, suiuroyent

ce party, & qu'il falloit vser d'vne grande prudence, pour leur faire voir qu'ils courroyent à leur ruine & à celle de l'Estat. Le Roy de France, au lieu de prendre les armes, fit vne declaration tost apres pour desarmer ses ennemis. Le Roy de Nauarre qui pour obeyr au Roy n'estoit encores armé & laissoit passer toutes les occasions qui l'en pouuoyent excuser, fit vne assez ample declaration à Bergerac le 10. iour de Iuin 1585. La Royne Mere donna à entendre au Roy son fils les grandes forces & intelligences des nouueaux esleuez, lesquels le Roy rechercha d'appoinctement, & leur donna plus que parauäture ils n'esperoyent. Tout incontinent la paix se fit au moys de Iuillet 1585. & par son Edict defendit l'exercice de la Religion surnommée nouuelle, reuoque tous autres Edicts qui le permettoyent, commande aux Ministres de vuider de ses terres, & à tous ses subiects de faire profession de la Religion Romaine dedans six moys, ou sortir du Royaume: casse les chambres my-parties & tri-parties des Parlemẽts, ordonne que les villes baillées en garde à ceux de la Religion seront rendues: loue non seulemẽt, mais approuue la leuée d'armes des nou-

ueaux esleuez, nommez Princes, & recognoist que le tout s'est faict & passé pour son seruice. Cest Edict authorisoit les pretextes de ceux de la Ligue, mais les articles secrets arrestés à Nemours estoyent du tout à leur aduantage, & n'y auoit rien qui ne leur pleust, excepté la condition de se departir dés le iour mesme, de la Ligue: qui fut le poinct de la iustification du Roy puis apres, & le piege où les nouueaux esleuez furẽt attrappez. Ceneantmoins biẽ qu'ils ne demandassent en la Conference de Nemours autres seuretés que celles qui dependoyent de la bonne grace du Roy, si voulurent ils auoir en leur puissance, les villes de Châlons, Thoul, Verdun, Sainct Disier, Reims, Soissons, le Chasteau de Dijon, la Ville & Chasteau de Beaulne, Ruë en Picardie, Dinan & Conq en Bretagne: le Roy paya deux cens mille escuz pour les gens de guerre estrangers venuz à leur secours, les deschargea de cent six mil trois cens quarante escuz, prins aux receptes generales, leur fournit cent mille escuz pour bastir vne citadelle à Verdun, outre l'entretenement des gardes d'harquebusiers à cheual, qu'il octroya à tous les Princes de la Ligue. Eux qui auoyent

tant protesté qu'ils estoyent armés pour le soulagement du peuple, en trois moys que leur guerre dura, le trauaillerent de plus d'extorsions qu'il n'en eust souffert en trois ans par les charges ordinaires. Il fut question de corner aux aureilles du Roy, la guerre contre les Princes de son sang, le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, qui assemblés à Cadejoux auec le Mareschal d'Anuille, lors Duc de Montmorency firent dresser vne declaration en datte du 10. iour d'Aoust 1585. contre ceux qui leur en vouloyét. L'onziesme iour dudict moys, le Roy appella au Louure les Principaux de Paris, y assistant le Cardinal de Guyse, & leur fit quelques demandes & au Clergé mesmes, pour entretenir la guerre, contre le Roy de Nauarre: ce qui n'eut point d'effect : Quinze iours apres, les sieurs de Lenoncourt, de Poigny & le President Brulart, arriuerét de la part du Roy de France, vers le Roy de Nauarre à Nerac, pour conferer auec luy des moyens de paix, en le sollicitant de se ranger à l'Eglise Catholique, oster l'exercice de la Religion, laissé pour six moys, par l'Edict de Iuillet, & de rendre les villes. D'autre costé, par l'entreprinse du Roy d'Espagne, le

Pape Sixte declara le Roy de Nauarre & le Prince de Condé excommuniés. On publia au nõ de ces Princes plusieurs liures, où les nullités de cette bulle estoyent amplement traictées. La Cour de parlement de Paris tant notable, deputa quelques vns de son corps, qui firent, à l'occasion de cette nouuelle pratique d'Espagne, vne serieuse remonstrance au Roy sur ces bulles, & autres choses concernans l'Estat. Ce neantmoins, le Roy sans auoir esgard à telles remonstrances, & à l'instance d'aucuns, fit vne declaration, le 7. iour d'Octobre 1585. sur son Edict de Iuillet precedẽt, abregeant le terme de six moys donnés à ceux de la Religion, & se declarant formellement contre eux. La Cour de Parlement verifia & emologua cet Edict, huict iours apres. D'autre part les Princes de la Religion, Roy de Nauarre & Prince de Condé, formerent opposition contre les bulles d'excommunication du Pape Sixte cinquiesme, appellãt d'icelles comme d'abus, & fut telle opposition affichée à Rome, le 6. iour de Nouembre. Cependant on proceddoit en France, fort & ferme contre eux & leurs adherans, & le Clergé fit vne remonstrance par l'Euesque de S.

Brieu, assisté du Cardinal de Bourbon & de plusieurs deputés, tendans à faire exterminer ceux de la Religion, fauoriser les Ecclesiastiques, & faire obseruer le Cõcile de Trente. Le Roy de Nauarre au contraire, publia vne declaration, le dernier iour du mesme moys de Nouembre, contre ce qui auoit esté faict contre luy, par la receptiõ des Edicts de Iuillet des six mois, & d'Octobre de l'abreuiation de quinzaine, & ce à fin de recouurer argent sur ses ennemys, pour estre employé aux frais de la guerre. Sur la fin de l'année, le Roy de France publia vn reiglement à obseruer, par les Baillifs, Seneschaux ou leurs Lieutenans, pour l'execution de l'Edict de Iuillet. Le premier iour de Ianuier 1586. le Roy de Nauarre enuoya de Montauban (où il pourueut à ses affaires) lettres au Clergé, à la Noblesse, au tiers Estat & à ceux de Paris, esquelles il se plaignoit de la rupture du dernier Edict de pacification, remonstroit les maux qui en aduiendroyent, les exhortoit d'y penser à bon escient, & de ne seruir point d'instrumens à la Ligue, pour ruiner le Roy & le Royaume: adioustant que s'ils estoyent si mal aduisez, luy & les siens s'ayderoyent de tous

moyens legitimes, pour resister à la violence des ennemys. Cependant le Duc de Mayéne estoit chef de la guerre en Guyéne, lequel fut pressé par le Roy de France d'aller attaquer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé ce qu'il ne fit : alla vers Perigueux & Limoges, où il print Thule ville foible, & vn viel chasteau nommé Montignac : de là se transporta à Beaulieu bicoque, d'où les habitans se r'acheterent: l'armée ayant faict peu en Perigort, s'achemina vers la Garonne. Le Roy de Nauarre qui estoit loin de Perigord entendant que le Duc de Mayenne prenoit cette route, alla à Nerac, puis passa à Caumont en plein iour, & ne fut attaqué du Duc, lequel apres quelques autres exploits se retira dedans Bordeaux pour se refraischir. Le Roy de Nauarre cepédant delibera de passer en Poictou, pour s'opposer au Mareschal de Biron sage & vaillant chef de guerre & qui auoit vne armée toute fraische, de laquelle il vint à bout. Enuiron le premier de Iuin mil cinq cens octante six, le Roy de Nauarre venu de Gascongne: ayant trauersé le Perigord, l'Angoulmois & le Poictou iusques vers Loudũ, s'achemina vers la Rochelle, puis à Marans, où

il donna ordre, autant qu'il luy fut possible, ayant logé sa gendarmerie és enuirons. Sur la fin de Iuillet, Marans fut assiegé par le Mareschal de Biron, puis deliuré du siege, par accord faict entre les defendans & assiegez. Deux ans apres Lauerdin s'empara de Marans isle bourg & chasteau, y laissa des Cluseaux pour gouuerneur, lequel y ayant seiourné deux moys fut assailly par le Roy de Nauarre, à la mercy duquel il se rendit, & fut enuoyé prisonnier en la Rochelle: depuis Marãs demeura en paix. Le seziesme iour de Mars de l'année 1586. le Prince de Condé espousa dedans Tailleb ourg, la sœur du sieur de la Trimouille, de laquelle il ha eu vn fils: & ne vescut gueres en ce second mariage. Au moys de Feurier, de ladicte année, le sieur de Matignon, ayãt assiegé Castels, le Roy de Nauarre accompagné de deux à trois cens maistres, & enuiron dix-huict cens harquebusiers en fit leuer le siege, & voulut disner dedãs ce chasteau, pour tesmoignage qu'il en auoit chassé son ennemy. Puis il fit vn voyage en Bearn, pour y dõner ordre aux affaires: ce qu'ayant expedié, il tira vers Nerac, & passant à Eause ville sienne, entendit que le Duc de Mayẽ-

nie s'acheminoit pour l'empescher de passer la Garõne. Ce nonobstant il fut à Nerac pour asseurer la place: au sortir, il print son chemin droit à Barbaste, & le cõtinua comme pour aller à Castel-jaloux. Estant à deux lieuës pres au milieu des bandes, il leur fit entendre son intention & auec 20. gentilshommes bien montés, & dix soldats de ses gardes, marcha vers Caumont, où il disna tout à son aise, nonobstant que le Duc de Mayẽne ne fut qu'à deux lieuës de son passage, & apres disner passa la riuiere sans empeschemẽt ny perte d'aucun des siens. Se retrouuant le lendemain à saincte Foy auec tous ses gens, il y seiourna trois semaines entieres, allant de fois à autre, à la chasse, sans que le Duc tint conte d'aller le saluer auec son armée, encores qu'il ne fust qu'à trois lieuës loin de luy. Pourtant le Roy de Nauarre tira en Poictou, où ayant faict teste au Mareschal de Biron, il s'achemina vers la Rochelle, visita l'armée de mer, fit reserrer par vne palissade ceux de Brouage. Sur la fin de l'année 1586. surseance d'armes auoit esté accordée de part & d'autre par l'entremise de la Royne Mere & du Roy de Nauarre: mais elle fut sans effect par l'artifice de ceux qui

estoyent ligués, qui ne taschoyent qu'à amuser le Roy de Nauarre, pour le surprẽdre. Au commancement de l'an 1587. il alla à Marãs bien accompagné, pour traiter de rechef auec la Royne, laquelle voyãt son gendre venu en intention de la tancer, non pas de la croire, recula, & finalement quitta le Poictou pour reuenir en Cour, ayant entendu le vent de quelques nouueaux desseins de la Ligue. Quant au Roy de Nauarre il se mit à faire la guerre, auec quelques canons fournis par ceux de la Rochelle, & print plusieurs places. Pendant ces exploits, le Duc de Ioyeuse s'auancea pour passer la riuiere de Loire auec vne puissante armée. Le Roy de Nauarre ayant desfaict quelques compagnies de celles qui entroyent vn peu trop auant en pays, fit retirer parties de ses trouppes vers sainct Maixant, le reste en Xaintonge, pour s'en seruir selon les occasions, à la ruine de cette armée nouuelle. Mais les regiments de Charbonniere & de Bory estans demeurez dedans le Bourg de la Mothe sainct Eloy, souz promesse de faueur par ceux du chasteau, furent chargez & desfaicts par l'armée de Ioyeuse, à cause que ceux du chasteau les trahirent: Sou-

dain Ioyeuse assiegea S. Maixant, qui se rendit par composition, comme fit Charente: assaillit la compagnie de Pueilhes en vn village, à l'improueu, & eut du deshonneur à faire tuer les soldats de sang froid, comme l'on tient aussi qu'il fit faire à ceux de Bory & Charbonniere, contre sa foy. Ce qui fut vn article qui ne seruit gueres au Duc, à Coutras. Il s'en alla au commancement d'Aoust à Paris; & laissa Lauerdin pour commãder en l'armée, sur lequel le Roy de Nauarre fit de grands exploits de guerres. Le vingtiesme iour d'Octobre ensuiuant, le Duc estant retourné en diligence en son armée, & pensant tenir le Roy de Nauarre à sa deuotion entre deux riuieres, luy donna la bataille, où le Duc fut vaincu & tué, & la Ligue y fit vne perte insigne. Apres ceste victoire, le Roy de Nauarre fit son voyage de Gascongne, accompagné du Comte de Soissons: le Prince de Cõdé se retira en Xaintonge, auec vne partie des compagnies: ayans conclud de se r'allier tous ensemble, pour aller au deuant de leurs Reistres, lesquels quelque temps apres, furent rompuz & dissippez sur la fin de l'an 1587. par la prudence du Roy de France,

& par la vigilance du Duc de Guyse. Il en demeura beaucoup à Auneau, la plus part moururent par les chemins: il en fut deualisé & tué grand nombre en Sauoye, & ceux qui arriuerent en lieu de seureté & chez eux presque tous ne la firent gueres longue. Le Duc de Bouillon aagé de 25. ans mourut à Geneue, Cleruan vers Bresse & autres ailleurs: le Baron de Donavv chef des Reistres eschappa: vne trouppe de Reistres ayant prins le chemin de la Franche-Comté, fut poursuiuie du Duc de Guyse & Marquis de Pont, iusques en la Côte de Mõtbeliard, là où leurs trouppes entrerẽt, & firent plusieurs actes d'hostilité. Es années 86. 87. & 88. y eut quelques efforts de la Ligue contre le Duc de Bouillon, & en la derniere de tres-grands cõtre la maison de Bourbon & tous ceux de la Religion, & voyant que le Roy de France ne bransloit assez fort à son gré, recommancea la guerre à Sedan. Et durant telles tẽpestes, le cinquiesme iour de Mars de ladicte année 88. Henry de Bourbon Prince de Condé, fort amateur du bien de la France, tres-belliqueux Prince, mourut ayant esté empoisonné par quelques siens domestiques, de poison si violente, que

Mort du Prince de Condé.

que dedans trente heures il fut suffoqué: l'vn des empoisonneurs empongné fut tiré à quatre cheuaux, en la grande place de S. Iean d'Angely. Enuiron ce temps, le Duc de Guyse s'achemina à Paris, laissant le siege de Iamets, & incontinent s'ensuit la iournée des barricades du 12. de May audict an 88. & la fuitte du Roy de France de Paris à Chartres: qui fut le cōmancement des maux extremes que nous auons veu en ce Royaume. Cepēdant le Duc de Sauoye, ayant intelligence auec le Roy d'Espagne son beau-pere, faisoit de grands efforts contre la France, estans auec quelques autres de la Ligue, leurs desseins particuliers, de ruiner le Roy de France & desmembrer son Estat & sa force. Le Duc de Sauoye, auec armes descouuertes fit la premiere charge contre la couronne de France, s'estimant d'aussi bonne maison que les autres pour auoir sa part de la piece, pour eslargir ses limites. Et comme l'on estoit apres l'assemblée des Estats de Blois, & que le Duc de Mayenne estoit à Lyon, celuy de Sauoye auec son armée entra de force au Marquisat de Salusses, où il auoit acheté des hommes qui l'attendoyent, surprint la ville & forteresse de Carmai-

Iournée des Barricades.

gnole, magasin d'armes & de munitions de guerres, pour la France delà les monts, se rendit maistre de Rauel & des autres places : ce qui esbranla aucunement ceux de Dauphiné, qui cogneurent bien que c'estoit vne guerre contre l'Estat de France, voyant le Duc de Sauoye ne passer outre, & le Duc de Mayẽne tousiours à Lyō. Le Duc de Sauoye pallie ses actions de belles excuses, sur tout enuers le Pape, & par le moyen des Agens d'Espagne, faict trouuer ce faict supportable pour le tẽps, se souciant peu des menaces du Roy de France, lequel il estimoit autant que perdu, on tant empesché, qu'en fin encore seroit-il tout aise de venir à capitulation crainte d'auoir pis, sur tout à cause du Ro d'Espagne, par l'adueu & argent duquel s faisoit vn tel remuemẽt, & qui par les bra de tãt de Princes, vouloit affoiblir la Frá ce, ayant de tout temps peur qu'elle lu saute au collet, si elle estoit paisible en l maison. Le seiziesme du moys d'Octobr audict an 1588. le Roy fit l'ouuerture par s harangue, des Estats tenus & assemblez Blois, où l'edict d'vnion du moys de Iuil let fut confirmé. Et depuis l'on tient qu ayant le Roy de France decouuert quel

ques menées & pratiques en ladicte assemblée des Estats, qu'il auoit pour suspectes, le Duc de Guyse, par son commandement fut tué le 23. iour de Decembre audict an : & quelques heures apres fut aussi depesché le Cardinal de Guyse, que le Roy de France ne redoutoit pas moins qu'il faisoit son frere, & qui auoit le cœur haut, l'esprit prompt & n'embrassant rien de petit, s'asseurãt que s'il demeuroit apres son frere, il luy remueroit bien du mesnage. Ce neantmoins le Roy en fut blasmé de plusieurs, mesmes qui n'estoyent Ligueurs, à cause du rang que le Cardinal tenoit en l'Eglise. Cependant le Roy de Nauarre, entendant que l'armée de la Ligue, dont le Duc de Neuers estoit general, s'acheminoit en Poictou, s'en alla à la Rochelle pour aduiser aux affaires plus vrgens. Là il entendit au moys d'Aoust que le Duc de Mercueur l'vn des chefs de la Ligue & gouuerneur de Bretagne estoit party pour assieger Montagu gardé par Colombieres, & le Duc aduerty que le Roy de Nauarre estoit à la Rochelle, s'imagina que c'estoit pour faire leuer le siege: pourtant se resolut-il de faire retraite à Nantes, où il se trouua deuant que le Roy

Mort du Duc de Guyse & de son frere.

Exploits du Roy de Nauarre, pour sa defensiue.

de Nauarre fust approché de Montagu, laissant pour arriere-garde le regiment du sieur de Gersay, qui demeura, biẽ que belliqueux & fort expert au faict de la guerre, engagé, & fut son regimẽt desfaict par le Roy, & fut la charge faicte à deux lieuës pres de Nantes, où ledict sieur se sauua. Le lendemain comme il pretendoit assieger Clisson, ville & chasteau, il fut contraint tirer vers Angoulesme, pour desgager d'ẽtre les mains de la Ligue, le Duc d'Espernon, auquel on tua quelques domestiques & officiers, & luy mesmes, par l'espace de deux iours & demy, fut assiegé & assailly de pres, au chasteau, en tres-grand danger de sa personne : mais ayant esté secouru à poinct, cette mutinerie s'appaisa, quelques vns des plus mauuais ayãs payé pour tout le reste. Le Roy de Nauarre retournant en Poictou, pensoit aux moyẽs de s'emparer de Niort, ville qui le dedaignoit & brauoit plus que nulle autre : ce neantmoins il poursuiuit son entreprinse de Beauuoir sur mer. Passant pres de Nantes il vid le sieur de la Trimouille qui auoit desfaict vne compagnie de gens de pied, & prins leur chef dedans le bourg de Donay. Le quatriesme iour d'Octobre, Beauuoir fut

inuesty & malgré la difficulté des approches, & du chemin pour l'artillerie, & du temps, prins par composition trois semaines apres. Le lendemain de la reddition de Beauuoir, les habitans de l'Isle de Bouing, qui auoyent promis ne receuoir personne, donnerent entrée en leur ville, à deux des plus braues compagnies qui fussent au regiment de sainct Pol : Mais ces soldats n'y furēt si tost entrez, que le cœur leur faillit, de sorte qu'ils enuoyerent vn tambour au Roy de Nauarre, le suppliant leur donner vn sauf-conduict, pour se retirer en lieu de seureté. Il les tenoit enclos, & pouuoit sans perte, à cause des passages qu'il tenoit, ou les faire tailler en pieces, ou à tout le moins deualiser. Neantmoins de son plein gré, il leur donna à tous la vie & les armes, auec vn passeport pour leur seure retraite: il pardonna aussi aux insulaires qui luy auoyent faussé la foy ; douceur qui brisa tellemēt la dureté de leur farouche naturel, que depuis ils sont demeurez tres-affectiōnés à son seruice. Ayāt apres, laissé le regiment de Preau, pour renfort dedans Montagu, & distribué des garnisons à Mauleon, la Ganache, Talemond, Fontenay & autres places, il s'achemina

Bonté & clemence du Roy de Nauarre.

vers la Rochelle, pour se trouuer en l'assemblée generale de ceux de la Religion, là conuoquée pour aduiser à ce qui estoit expedient, pour le temps. Cependant l'armée de la Ligue estoit au bas Poictou & pays voisins : & enuiron la fin de Decembre, de l'an 1588. la ville de Niort fut prinse pour le Roy de Nauarre, & le sieur de sainct Golais fut estably gouuerneur de la ville, & du pays, & Parabiere du chasteau. Au commancement de l'année suiuante 1589. la Ganache fut rendue, à cause de la maladie du Roy de Nauarre, laquelle fut grande, & l'armée qui estoit en Poictou bien tost apres se fondit, chacũ s'escartant çà & là. En ce mesme temps mourut Catherine de Medicis, Royne Mere du Roy de France, & le dix-neufiesme Ianuier fut publiée à Paris & ailleurs vne declaration des Princes Catholiques, villes & communautez vnies auec les trois Estats du Royaume, pour la conseruation de la Religion Catholique, Apostolique Romaine, & la liberté du peuple, auquel on promettoit descharge, d'vn quart des tailles & cruës: il cognoist maintenant comme il a esté deschargé. De cette heure là se firẽt de grãds efforts de la Ligue contre le Roy

Mort de Catherine de Medicis Royne Mere.

de France, qui employa la plume & l'ancre, pour r'amener les desuoyés au chemin, deuant que les poursuiure par la force. Le Roy de Nauarre, cependant, reuenu en conualescence d'vne fascheuse maladie, peu apres la mort de la Royne Mere, delibera pour faire preuue de sa fidelité enuers le Roy, de trauerser tãt qu'il pourroit, les desseins des Ligueurs, les empeschant de rien empieter és lieux qu'il auoit moyen d'asseurer, tant pour le seruice du Roy, que pour le soulagement de ceux de son party. En ce temps la ville & chasteau d'Angers furent asseurez au Roy : mais le Duc de Mercœur assubiettit presque toute la Bretagne au party de la Ligue, à laquelle Roüen, Tholouse & Lyon s'estoyẽt ja rangez : & Bordeaux faillit d'en estre: mais le Mareschal de Matignon fut fidelle au Roy, & les Ligueurs & Iesuites furent contraints en desloger. En ces esmotions, l'on mit en termes vne tresue entre le Roy de France & celuy de Nauarre, à fin de pouuoir plus commodement faire teste à la Ligue, qui croissoit de iour en iour. Le Roy de France se voulant seruir des forces du Roy de Nauarre, sans lesquelles lors il ne pouuoit gueres, luy offrit & bail-

Exploits du Roy de Nauarre, qui s'aproche du Roy de France.

la Saumur pour seureté de son passage sur Loire: au moyen dequoy, en attédant l'arrest de la tresue, le Roy de Nauarre fit passer toutes ses trouppes delà Loire, pour ioindre les forces de Normãdie, du Mayne & d'autres lieux qui l'attendoyent, en intention de s'approcher des Ligueurs. Le 18. d'Auril ensuiuant il leur denoncea la guerre, s'ils differoyent de poser les armes. Ce nonobstant il y eut vne entreprinse de la Ligue, sur la personne du Roy de France, que le Duc de Mayenne, auec son armée voulut surprẽdre à Tours, où il estoit assez mal accompagné & ses ennemys auoyent intelligence, en Cour & dedans la ville. Le Roy de Nauarre aduerty que cette armée estoit à Vandosme & és enuirons, delibera de les aller voir, & pour cet effect, partit le 28. iour d'Auril, à la poincte du iour, auec quatre cens maistres & mille harquebusiers à cheual, & fit dix grandes lieuës d'vne traite. Estant en chemin pour aller plus auant, il receut nouuelles que le Roy de France l'appelloit à son secours: pourtant il tourna bride en toute diligence & vint loger à Maillé sur Loyre, deux lieües pres de Tours, apres auoir demeuré 24. heures à cheual. Le Roy de France

Entreprinse sur la personne du Roy de France.

promptement aduerty de cette arriuée en fut tres-aise, car on craignoit fort que le Duc de Mayenne ayãt prins S. Ouyn pres Amboise, qu'il battoit de deux coulecurines, se vint loger aux faulx-bourgs de Tours: ce qu'auenãt, le Roy estoit en danger tout euident de sa personne. Le Dimanche dernier iour du moys, les deux Roys s'entreuirent en l'allée du Parc du Plessis lez Tours, auec mutuelle demonstration de tout contentement. Le Roy de Nauarre monstra ce iour là vne frãche resolution, qui luy estoit ordinaire: car le Mareschal d'Aumont l'estant allé trouuer & exhorter de la part du Roy de France de vouloir venir vers luy, tout incontinẽt il delibera de s'y acheminer. Apres que les deux Roys, eurent l'espace de quelques iours, communiqué ensemble, celuy de Nauarre repassa Loyre & se logea au faux-bourg de S. Saphorin, puis la tresue accordée entre eux, fut publiée par la ville de Tours apres auoir esté emologuée en la Cour de Parlement. Ceux de la Ligue estimans que le Roy de Nauarre fust fort eslongné, enuiron le huictiesme de May, donnerent iusques aux faulx-bourgs de Tours, attirés par leurs intelligences, & at-

taquerent l'escarmouche: leur arriuée soudaine donna l'alarme en la ville, où il y eut du trouble au commancement, & en diligence l'on enuoya vers le Roy de Nauarre, qui estoit vn peu eslongné, pour le haster. En l'escarmouche firent fort bien les Regimens des sieurs de Gersay & de Rubempré, qui combatirent fort long temps, auec leurs vaillans Colonnels, desquels le sieur de Gersay se retirant, par le commandement du Roy, qui plusieurs fois auoit enuoyé luy dire qu'il ne se perdist, fut tué d'vn coup d'harquebusade, & fort regretté du Roy, pour sa grande valeur. Cependant dedans & autour des villes se faisoyent infinies courses, pillages, captures, saccagemens: Plusieurs Royaux furent assassinez çà & là. Par tout la licence estoit extreme, & la rage contre le nom du Roy, se monstroit du tout desesperée: Il n'estoit plus question d'vne esmotion en quelque petite estendue de pays, mais on voyoit le feu de cette reuolte auoir enuahy les quatre coins & le millieu de la France, si furieusement que c'est horreur de s'en souuenir. Le Roy de France auoit dés le commancement d'Auril, enuoyé des forces çà & là,

& quelques villes non eslongnées de Paris estoyent encores à son commandement, Senlis qui estoit de la Ligue, s'estoit reduite de bonne heure, à son deuoir, par l'entremise de quelques notables bourgeois : & ce fut depuis (pour estre à vne petite iournée de Paris, vers la Picardie) vne espine qui poignit les Ligueurs bien rudement. Le Duc de Montpensier estant auec forces pour le Roy en Normandie, assisté des sieurs de Halot, Creuecœur, Baqueuille & Larchan desfit premierement la garnison de Falaise, print trois Capitaines, tailla en pieces la pluspart de leurs gens, & escarta le reste. Puis il assiegea Falaize, & laissa le siege pour aller au deuant du Comte de Brissac qui venoit au secours des assiegez, auec beaucoup de forces qu'il desfit, & fut contraint le Comte se retirer auec sa cauallerie. Le dix-huictiesme iour de May, le sieur de Chastillon desfit Saueuze & autres Ligueurs en la Beausse. Au mesme temps, la ville de Senlis assiegée par vne armée de Parisiens, souz la conduite du Duc d'Aumale, ayant esté furieusement batue, soustint & repoussa

Ligueurs desfaicts en Normandie par le Duc de Montpensier.

Saueuze desfaict en Beausse par Chastillon.

vn rude aſſaut: & comme les aſſiegez eſtoyent ſolicités de capituler, ſecours leur vint, amené par le Duc de Longueuille, ſuiuy des ſieurs de Humieres, Boniuet, la Nouë & autres: dont s'enſuiuit bataille, en laquelle les aſſiegeans furent desfaicts, enuiron quinze cens tués ſur le champ, en fuite & à la pourſuite, tant par les victorieux que par les payſans: la ligue y perdit auſſi l'artillerie & tout le bagage de l'armée. Depuis le Duc de Mayenne eſſaya d'auoir par intelligence cette place qui luy importoit beaucoup, & à la faueur de quelques vns de la ville, y fit entrer douze ou treize ſoldats biẽ reſolus, pour à point nõmé égorger vn corps de garde la nuict, & fauoriſer en endroit propre vne eſcalade, ſes trouppes approcherent fort pres, & y en eut qui vindrẽt iuſques au foſſé: mais le corps de garde ayant lors eſté renouuellé, & prenant garde de pres à ſoy, ceux qui eſtoyent dedans n'oſerent ſe mõſtrer: Vn de dehors s'eſtãt hazardé d'approcher eut la cuiſſe rompue d'vne mouſquetade: l'alarme donné, les aſſaillans ſe retirerent: Ce bleſſé prins, deſcouurit l'entreprinſe: ceux qui entreprenoyent au dedans furẽt prins & executés par iuſtice, & Senlis de-

puis, a tousiours perseueré en l'obeissance du Roy: lequel encouragé par tant d'heureux commancemens delibera de s'auancer: tellement que depuis le commancement de Iuin iusques à my-Iuillet, la guerre commancea à s'eschaufer: & l'intention principalle du Roy estoit de matter ceux de Paris, s'asseurant qu'apres auoir dompté la ville de Paris, toutes les autres feroyent ioug incontinent, & retrouueroit ce qui estoit merueilleusemēt esgaré pour luy, c'est à sçauoir l'amour & l'obeissance de ses subiects, lesquels de leur part, le redoutant autant qu'ils le hayssoyent, pratiquoyent aussi de tous costez pour maintenir leur Ligue & continuer en leurs sousleuemēts. Cette rancune implacable contre luy, faisoit qu'es principalles villes, sur tout dedans Paris, l'on ne parloit de ce Prince que comme du plus execrable Tyran qui eust iamais esté au mōde. Les prescheurs encourageoyent tous en general, & chacun en particulier, de luy courir sus, le tuer à quelque prix que ce fust, promettans aux tyrannicides vne place par dessus les Anges en Paradis. Outre-plus l'ō poursuiuoit chaudement & par diuers artifices vn moyne, duquel nous parlerons tātost,

Le Roy de Frāce s'approche de Paris auec vne puissante armée.

pour faire vn ſignalé ſeruice à la Ligue. Ainſi donc le Roy s'eſtant approché de Paris, ſe rendit pres de la ville, où le Duc de Mayenne eſtoit reuenu bien viſte des enuirons de Tours, pour s'oppoſer au Duc de Longueuille : & ſes ſoldats commancerent lors de viure à diſcretion dedans la ville: ce que les Pariſiens gouſtoyent aſſez impatiemment, mais les petis n'oſoyent ſe plaindre, & les grands faiſoyēt bonne mine en mauuais ieu. Le Roy print incontinent Eſtampes. Cependant le Duc de Longueuille ayant ioinct les trouppes de Champagne & recueilly és enuirons de Chaſtillon ſur Seine, les Suiſſes & Lanſquenets que conduiſoit le ſieur de Sancy, fit de tout vn corps d'armée d'enuiron vingt mille hõmes : puis alla paſſer à Poiſſy la riuiere de Seine, & ſe rendit aupres du Roy, lequel battoit Pontoiſe, dont les aſſiegez ſe rendirent le lendemain vingtcinquieſme iour de Iuillet, à compoſition, d'vne grande ſomme de deniers, & deliurance des plus ſeditieux, pour leur faire receuoir punition exemplaire. Puis le Roy alla ſuiuy du Roy de Nauarre, donner la bien venue à l'armée des Suiſſes, rãgée en bataille, & voulut paſſer par tous

Exploits du Roy au deſauantage de la Ligue.

les escadrons, auec tant de demonstration de contentement, de resiouyssance & de caresse aux chefs, que tous aussi luy firent paroistre la grande affection qu'ils auoyét de luy faire seruice. Ayant toutes ses forces ensemble qui faisoyent vn corps de quarante cinq mille hommes, il s'achemina promptement vers Paris, & à coups de canon, se rendit maistre du Pont sainct Clou. Quelque temps auparauant vn ieune moyne Iacobin, nommé frere Iacques Clement, natif (à ce que l'on dit) d'vn village appellé Sorbonne aupres de Sens, homme confit en debauches, ayant passé par les mains de quelques confesseurs & communiqué auec son Prieur nommé Bourgouin, religieux scelerat, (qui depuis conuaincu fut executé en la ville de Tours) & auec certains Iesuistes & autres, auoit esté, pour quelque promptitude remarquée en luy, trouué tout propre à faire vn grand coup. Ils le catechiserent à leur mode, & luy promirent qu'aussi tost qu'il seroit party pour tuer le Roy, l'on mettroit en prison tous les Politiques & tous ceux qui tenoyét le party du Roy, qu'ils nommoyent, le tyran, en la ville,

à fin qu'ayant faict le coup, la prison de tant d'hommes, l'empeschast d'estre tué ou executé, & que par ce moyen il seroit sauué & eschapperoit, souz la menace de faire mourir tous ceux qui seroyent mis prisonniers dedans la ville, si on luy faisoit aucun desplaisir : que faisant ce coup il seroit riche à iamais, & pourroit chãger son froc en vn rocquet d'Euesque, ou chappeau de Cardinal, ioinct que quãd en tout euenement, il en perdroit la vie temporelle, qui n'estoit rien, & ce qui n'aduiendroit pas toutesfois, pour les raisons susdictes, il se deuroit estimer bien-heureux, & qu'il se deuoit asseurer d'vne place en Paradis par dessus tous autres. Ce moyne abreuué de sa fureur, & de tant d'allechemens, de caresses, promesses & protestations de felicité temporelle & eternelle, se resoult & promet de tuer le Roy : le peuple qui ne pensoit point & ne sçauoit rien de si cruelles menées, parloit de se rendre, & auoit beaucoup rabatu de sa cholere. Lors les plus zelez Sorbonistes & Iesuistes preschèrent és principalles Eglises & parroisses, que l'on eust encores patience sept ou huict iours, & que l'on verroit quelque grande chose, qui mettroit l'vnion à son

aise.

ise. Les prescheurs de Roüen, d'Orleans & d'Amiens, le prescherẽt en mesme tẽps & en mesmes termes. Le Moyne ayant donné ordre à son project, sort de Paris & s'achemine à S. Cloud: Aussi tost qu'il fut party, l'õ fit mettre en prison plus de deux cens des principaux citoyens & autres gẽs riches, que l'on sçauoit auoir des amis & du credit, auec ceux du party du Roy, pour gage, & à fin de sauuer le moyne, si apres auoir attenté ou executé, il estoit arresté. Le Moyne ainsi pratiqué de longue main, choisit l'opportunité de se presenter à sa Majesté, & le premier d'Aoust, s'estant addressé à Monsieur de la Guesle Procureur general de la Cour de Parlemẽt, personnage fort affectionné au Roy, se descouurit auoir quelque faict d'importance qui ne pouuoit ny deuoit estre communiqué à autre qu'à sa Majesté mesme: & que elle sçauoit bien donner libre accez aux Religieux & gens d'Eglise: en quoy pour effectuer sa diabolique entreprinse, il ne se mesprenoit: car s'il y eut iamais Prince qui portast reuerence à gens d'Eglise, sa Majesté en estoit l'vn, & ne se peut dire que iamais se soit veu aucun Ecclesiastique se departir d'elle mal content. Pleust à Dieu

que ce zele eust eu quelque peu moins d'ardeur: il n'eust facilité à ses ennemis l'execution de leurs damnables desseins, & ce mal-heureux n'eust esté introduict si facilement. Le Roy donc ayant entendu qu'il auoit lettres du sieur de Harlay, son premier President en la Cour de Parlement de Paris, & creance de sa part, selon qu'il aymoit ce personnage, duquel l'integrité & la foy, son seellées de son long emprisonnement, en la Bastille, fit appeller ce faux Religieux en sa chambre, où il n'y auoit autre que le sieur de Bellegarde, premier gentil-homme d'icelle, & ledict sieur Procureur general, lesquels sa Majesté fit mesmes retirer, tant il auoit de fiance en cet habit, qui l'a trompé, estimant deuoir apprendre quelque chose de bien secret, attendu la demonstration qu'en faisoit ce detestable hypocrite, qui se voyant seul, l'occasion en main, asseurant sa contenance le mieux qu'il luy fut possible, en quo il monstra vne grande impudence, veu l grande Majesté du Prince qui esblouyssoi la veuë des plus asseurez, tira d'vne de s manches vne lettre, qu'il presenta au Roy & ce-pendant qu'il estoit attentif à la lecture, le mal-heureux tira de l'autre man

che vn couteau, duquel auec violence, il donna vn coup à costé du petit ventre de sa Majesté, laquelle se sentant griefuement blessée, retira de la playe le couteau, que ce meschant y auoit laissé, & en donna vn coup au dessus de l'œil à ce maudict Apostat suscité du diable, qui fut le premier chastiment qui luy fut donné, suiuy au mesme temps, de la mort, laquelle il receut trop honorablement de la main de plusieurs gentils-hommes qui y accoururent, esmeuz de l'indignité d'vn si execrable forfaict. En l'anagrame de son nom, *Frere Iacques Clement*, furent trouuez ces mots en autãt de lettres, *C'est l'enfer qui m'a creé.* Aussi sembla-il qu'apres ce coup, les furies fussent sorties d'enfer, pour renuerser dessus dessous toute la France. Le Roy porté en son lict, les Medecins & Chirurgiens luy appliquerent le premier appareil & iugerent que la playe n'estoit mortelle, au moyen dequoy, il fit ce mesme iour escrire & donner aduis de l'attentat, & de l'espoir de sa guerison, tant aux gouuerneurs des Prouinces, qu'aux Princes estrãgers ses amys & alliés. Ce neantmoins il mourut sur les trois heures du matin, du iour suiuant. Peu auant son trespas il parla

de ſens fort raſſis & paiſible, ſe recogneut, nomma le Roy de Nauarre ſon beau-frere, legitime ſucceſſeur de ſa couronne, exhorta ſes bons ſubiects de luy obeyr, de demeurer vnis, de remettre le different de la Religion à la cõuocation des Eſtats generaux du Royaume, qui penſeroyent aux remedes conuenables, de faire eſtat de la pieté, & de prier Dieu pour luy. Sur ces paroles il rendit l'eſprit. En ce Prince defaillirent les Roys de la race de Valois, qui ont regné en France, depuis l'an 1515. iuſques en l'an 1589. Ce Prince fut blaſmé d'aucũs, de n'auoir que trop tard, ſceu bien diſcerner ſes amys d'auec ſes ennemis, d'auoir eſté nonchalant & par ce moyen, enhardy ſes ennemys, pres & loin, dedans & dehors le Royaume, à beaucoup remuer. Quoy que ſoit, encores qu'aucuns ayent penſé qu'il fuſt tant addonné à ſes plaiſirs, qu'ils l'ayent aueuglé au gouernemẽt politic de ſon Eſtat, il craignoit Dieu, & n'auoit autre volonté que d'auancer la Religiõ Catholique, reformer les abus & malverſations de ſes officiers, en toutes les charges de ſon Royaume, aymoit les lettres & aduançoit les gens d'eſprit. I'ay eu l'hõneur que ma plume luy ha eſté agrea-

ble, sur le subiect de la pieté & deuotion, qu'il aymoit sur tout, & en eust receu du bien & du profit particulier, comme elle en ha donné au public, si souz la couleur & l'habit de la deuotion, il n'eust esté trahy, au grand malheur de son Estat qu'il ha laissé fort desolé, & qui ne pouuoit se releuer que par la iuste & legitime succession à iceluy, & l'admirable valeur & generosité du Roy de Nauarre, Henry quatriesme de la race de Bourbon : lequel apres cette lamētable mort de Henry troisiesme Roy de France & de Polongne, tesmoigna aux principaux de l'armée sa volonté, considerant que plusieurs de la Noblesse pretendoyent des-ja le laisser, fit assembler les principaux, ausquels il fit entendre la volonté du feu Roy, sur le faict de la Religiō, & resolution d'icelle, par vn Concile general ou national, moyen recogneu par ladicte Majesté, pour biē appaiser les troubles & dissentions du Royaume, qu'il desiroit tenir ce moyen, n'ayant rien en plus grande recommandation que la Religion & son serment, auquel il ne pouuoit contreuenir, premier que d'estre instruict par vn Sainct Concile, duquel il suiuroit entierement l'instruction : que ceux qui le

Le Roy de France & de Nauarre harāgue ses subiects apres la mort du Roy son frere.

voudroyent laisser, le laissassent, qu'il ne s'en soucioit pas beaucoup, regretant toutesfois qu'ils n'estoyent meilleurs François, à leur profit & salut seulement & non pour autre chose: que quand tout le monde l'abandonneroit, il auoit assez d'amis à son commandement, pour à leur honte, se maintenir en son authorité, & que Dieu ne l'auoit iamais delaissé & ne le delaisseroit encore, & qu'il n'auoit commãcé vne œuure si miraculeuse pour la laisser imparfaicte, non pour l'amour de luy seulement, mais à cause de son Sainct nom, & de tant de personnes affligées en diuerses façons en son Royaume, qui crioyent misericorde, il y auoit si long temps, ausquelles il desiroit subuenir, & le promettoit faire, en foy de Roy, au plustost que Dieu luy en auroit donné le moyen : qu'il estoit François, & d'vne humeur dont on ne deuoit douter, par le tesmoignage de ses actions passées, & qu'il laissoit à penser combien il estoit à suporter à luy qui estoit leur Roy, & qui les laissoit en liberté de leur Religion, de s'esforcer à le vouloir ranger à leur opinion, deuant qu'estre enseigné, & qu'il laissoit tous les gens de bien iuges de cela. Les vns & les autres pensoyent pres

& loin à la guerre : Quant au Roy ses forces amassées pres de luy ne croissoyēt pas, à cause du mescontentement de plusieurs, qui eussent voulu le voir changer de Religion, estimans que c'estoit le moyen de ruiner la Ligue : mesmes à cause des maladies, tellement qu'il resolut de tirer vers Normandie, tant pour receuoir secours d'Angleterre, que pour s'asseurer de quelques places & passages, seruãs aux desseins qu'il proiettoit. Cependant le Duc de Mayenne esueilloit d'vne part, les parlemens, de l'autre ses associez. De ce nõbre estoit le Comte de Rendan, qui en ce tēps se saisit de la ville d'Issoyre en Auuergne, & escriuit à toutes les villes rebelles de son gouuernement, pour les asseurer au party qu'elles tenoyent. Le Duc de Mayenne assembloit cepēdant toutes ses forces, pour suiure le Roy qui auoit bien petites trouppes, estimãt qu'il estoit en termes de pouuoir bien tost estre vaincu. Les Parlemēts parloyent gros aussi de leur part, tesmoin l'arrest de la Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il estoit enioint & commãdé à tous ceux du ressort d'icelle, d'obseruer inuiolablement les Edicts d'vnion à l'Eglise Catholique, Apostolique & Ro-

maine, & declaration faictes sur iceux, le tout sans cõtreuenir à l'Edict du 26. Auril 1589. & l'Arrest de la Cour de Parlement de Tholouse, contre Henry de Bourbon, qu'elle nommoit pretendu Roy de Nauarre & ses adherans. La Ligue fit lors de tresgrands efforts, pour se maintenir, en ruinant le Roy & ceux de son party, depuis surnommez Royaux, à la difference des autres. Le Roy separa son armée, incontinent apres le decez du feu Roy son frere, & tira en Normandie: voyage que l'on pẽsa bien estre la ruine de ses affaires: le Duc de Mayenne le talonna tousiours auec son armée l'espace d'vn moys, & logeoyent tousiours à la veuë l'vn de l'autre. Le Roy fit conduire le corps du feu Roy en depost de seureté à Compiegne, & print en passant les villes de Meulan, Gisors & Clermont, pour-ce que lors ne comparoissoit rien à combattre à la campagne, & que ses ennemis s'estoyent tous renfermés dans les murailles. Ce qui fut cause à sa Majesté de separer son armée en trois, pour en enuoyer vne partie en Picardie, souz la charge de Monsieur le Duc de Longueuille, vne autre en Champagne, souz Monsieur le Mareschal d'Aumont; & elle en retinst

vne autre, auec tel ordre neantmoins, que pendant que ſadicte Majeſté demeureroit en ces quartiers de delà, auparauant ſon paſſage, que ſi l'enemy luy venoit en gros ſur les bras, que leſdictes deux parties ſeparées, ſe peuſſent en peu de temps rejoindre. L'armée de ſa Majeſté pouuoit eſtre de plus de mille bons cheuaux, de deux Regimens de Suiſſes, & d'enuiron trois mille François. Eſtant venu au village du Pont S. Pierre, le capitaine Roullet, qui commandoit dedans la ville & Pont de l'Arche, affectionné à ſon ſeruice, alla luy porter toute aſſeurance de la fidelité & obeyſſance de tous les habitans de ladicte ville, & encores plus particulierement de la ſienne; dont ſa Majeſté fut fort contente, pour-ce que cette place qui n'eſt qu'à quatre lieuës de Roüen, empeſchoit le traficq qui ſe ſouloit faire des villes de Paris & Roüen. De S. Pierre, ſa Majeſté fit acheminer ſon armée à Darnetal, qui eſt vn fort grand bourg, à vne lieuë pres de ladicte ville de Roüen, pour la refreſchir commodement. Elle en partit des le lendemain à l'improuiſte, auec trois ou quatre cens cheuaux ſeulement, & donna iuſques à Dieppe, qui eſt vn des meilleurs

ports de mer de toute la Normandie, & la ville bonne & riche, fort affectionnée à sa Majesté, en laquelle estoit gouuerneur Monsieur le commandeur de Chastes, qui ha rendu vn tesmoignage singulier de fidelité : cõme a faict aussi le sieur de la Vetune, gouuerneur de la ville de Caen, tous forts recommandez pour leurs merites, d'auoir leur vertu & loyauté cõbatu toutes les tentations & charmes, qui peuuent seduire les plus resoluz, dont neantmoins auec grand honneur, la victoire leur est demeurée. Pendant ce peu de sejour qu'il fit à Dieppe, ayant sceu que la ville de Neuf-Chastel, qui en est à sept lieuës pres, incommodoit fort le passage, il l'enuoya inuestir par les sieurs de Guitri & de Hallot auec partie de la cauallerie qu'il auoit menée, & quelques gens de pied de la garnison dudict Dieppe. Et s'estant assemblée grande quantité de paysans & soldats pour la venir secourir, & s'y acheminans souz la conduite de Castillon, gentil-homme dudict pays, ladicte cauallerie leur alla au deuant qui les desfit tous, & en tailla en pieces, sur le champ, plus de sept ou huict cens, & fut ladicte ville rendue. Le Roy recouura quelques

autres petites villes, qui n'incõmodoyent pas moins les chemins & les passages que les plus grandes, & y establit autant de garnisons entretenues, qui pourroyent seruir à vn gros, quãd il seroit besoin d'en amasser vn dedans la Prouince. Il commancea par celle d'Eu sur la riuiere de Bethune, qui fut rendue par composition. Là le Roy eut nouuelles que le Duc de Mayenne ayant veu l'armée de sa Majesté tourner de ce costé, auoit aussi faict passer la riuiere de Seine à la sienne, & faisoit estat d'assieger Gournay, qui auoit peu de temps auparauant esté prins par le sieur de Longueuille. L'armée dudict sieur de Mayenne estoit grande, de plus de trois mille cheuaux & de quatorze à quinze mille hommes de pied: ce qui fit prendre audict sieur Duc resolution de poursuiure le Roy lequel auec vne naturelle generosité, cõstãce & resolutiõ, qu'il auoit coustume d'aporter aux nouueaux accidẽts, ayãs aparence de peril, cõme cetuy-cy, il depescha vers les sieurs de Lõgueuille & Mareschal d'Aumont, pour les aduertir de l'estat de ses affaires, & qu'ils fissẽt toute la diligẽce qu'ils pourroyent de se ioindre pour le venir rẽcõtrer, preuoiãt q̃ cete partie ne se

Grande armée du Duc de Mayẽne.

desmeleroit pas, sans quelque grand combat, qui seroit vne crise de la maladie d son Estat. Puis il resolut, en allant au deuant de ses ennemis & s'approchant d'eux d'aller loger à Arques, assez bon bourg nõ fermé, auec vn chasteau assez fort d'assiette. Le Roy, pour estre le lieu aduantageux pour luy, y fit faire des fossés & retranchemẽs, où l'industrie luy reualut l'aduantage que les ennemis pouuoyent auoir sur luy en nombre d'hommes. Les ennemis reprindrent les lieux de Gournay, de Neuf-chastel & la ville d'Eu, & cheminoyent auec asseurance d'en faire le semblable dudict Arques, & en desloger le Roy & son armée: mais il leur aduint tout autrement qu'ils auoyent proietté, pource qu'apres plusieurs escarmouches, où les Ligueurs eurent tousiours du pire, ils furẽt en fin desfaicts & mis en route, comme ils pensoiẽt forcer les retrãchemens & fortificatiõs que sa Majesté y auoit fait faire. Et pensoit bien le Roy qu'ils deussent retourner le lendemain au combat, pour reparer la perte & la honte par eux receuë, mais il fut inesperement aduerty, que le Dimenche vingt-quatriesme du mois de Septẽbre audict an, des la my-nuict ils estoyent

deslogés de leur quartier, & auec tel effroy & diligence qu'ils laisserent de leurs blessez, munitions & equipage : qui eust esté assés, pour iuger que ce fust pour se retirer du tout. En ce combat susdict furent tuez de la part de la Ligue, plus de quatre cens hommes, dont il n'y en eust peu auoir cēt cinquāte de l'infanterie, tout le reste estoit Noblesse, ou pour le moins de leur cauallerie : entre lesquels on nōmoit pour principaux, le sieur Sagonne, maistre de camp de leur cauallerie legere, le Baron de sainct André, frere du feu Comte de Saux : celuy qui portoit la cornette dudict Sagonne, Bourg l'vn de leurs Maistres de cāp, quatre capitaines de leurs cōpagnies d'Albanois, les deux Mareschaux de cāp du sieur Marquis du Pont, & plusieurs autres gentilshommes la plus-part Frāçois. De blessés il y eut bien plus grād nombre, de prisonniers aussi, entre lesquels furent le sieur Comte de Blain, l'vn de leurs Mareschaux de camp, qui rendit vaillamment le combat, & qui ha monstré par ses derniers deportemens, en la reduction de Paris, & autres lieux, où il ha fidelemēt seruy le Roy, comme aussi plusieurs autres de son mesme party, qu'il estoit deceu de quelque

belle apparence & pretexte, qu'il tenoi pour verité, quand il ha tourné ses arme contre le Roy. Le Duc de Mayenne de logea pour aller camper entre Dieppe Arques: sa Majesté lors laissa dedãs le chasteau d'Arques, le sieur de la Garde l'vn d ses maistres de camp, auec vne partie d son regiment, & alla loger en ladicte ville de Dieppe, & fit loger vne partie de son armée dedans les faux-bourgs, & le reste dedans les plus proches villages. Le Duc ayant faict sept grandes lieuës arriua le Mardy 26. ensuiuant, quasi vis à vis d'où il estoit party, & ne fit que changer de costé, d'où apres quelques charges, au dommage de la Ligue, elle deslogea quãd elle entendit la venue de Messieurs le Comte de Soissons, de Longueuille & Mareschal d'Aumont, qui estoit a 20. lieuës pres d'elle. Sa Majesté ne voulant s'eslongner de l'armée ennemye, sentant le secours proche de Dieppe de sept ou huict lieuës, se resolut d'en partir auec trois ou quatre cens cheuaux seulement, & l'aller ioindre, laissant Monsieur le Mareschal de Biron audict Dieppe, auec toute l'armée: print à la veuë de l'ennemy, & forcea la ville & chasteau de Gamache, & depuis

reprint la ville d'Eu : ce qui pouuoit bien semondre le Duc de Mayenne au combat, qui neantmoins passa la riuiere de Somme pour aller en Picardie saisir les villes de la Prouince : Le Roy fit encore vn peu de seiour à Dieppe, tant pour pouruoir aux affaires de la Prouince de Normandie, en laquelle il laissoit Monsieur le Duc de Mompensier, auec les forces qu'il auoit amenées, qu'aussi pour recueillir les quatre mille Anglois qui luy estoyent enuoyez par la Royne d'Angleterre. Elle en partit le 21. d'Octobre, & vint à petites iournées, sans passer la riuiere, estant tousiours du costé de l'ennemy, iusques à Meulan, où elle passa la riuiere de Seine, & s'en vinst droit à Paris, auec double dessein, ou de combatre l'ennemy, ou pour le moins de le retirer de la Picardie, où il auoit surprins la ville de la Fere. Elle arriua le trante-vniesme d'Octobre au village de Bagneux, distant de Paris d'vne lieuë seulement ; & fit loger là son armée, & és villages de Mont-rouge, Gentilly, Issy, Vaugirard & autres plus proches. Le lendemain sa Majesté, des la pointe du iour, fit attaquer les Faux-bourgs du costé où il estoit, par trois trouppes, & en

trois diuers endroits, auec vn si bon o
dre, qu'en moins d'vne bonne heure i
furent tous emportez, & furent tuez se
à huict cens hommes de ceux qui estoy
venus à la defence, y eut perte de quato
ze de leurs enseignes, & prinse de treiz
pieces de canon, tant grosses que petites
sans qu'aucun des assaillans s'y perdist:
furent les assiegés suiuis de telle furie, qu
peu s'en fallut que les Royaux n'entrassen
auec eux pesle mesle dedans la ville, &
sans ce que le canon ne fut pas du tout si
diligent à venir qu'il auoit esté ordonné,
les portes eussent esté ouuertes & enfon-
cées, auparauant qu'elles eussent esté rem-
parées. Sa Majesté entra au fauxboug S.
Iacques sur les sept à 8. heures du matin,
criant le peuple par les ruës, à haute voix
viue le Roy, & plus auec signe d'allegresse,
que d'aucun estonnement, ayant esté ob-
serué vn ordre non encores pratiqué en-
tre les soldats, mesmes des François que
nul ne se desbanda, pour aller au pillage,
ny se loger que les quartiers n'eussent esté
faicts. Seulement dedans l'Abaye se ren-
fermerent quelques cent cinquante de
leurs harquebusiers, qui firent vn peu de
contenance de la vouloir garder, mais sur
la my

la my-nuict ils se rendirent. La nuict mesme du premier iour de Nouembre, le Duc de Mayenne auec la plusspart de son armée entra dedans la ville : Et le Ieudy deuxiesme dudict moys sa Majesté attendit, pour voir s'ils feroyent quelque sortie, mais ce fut en vain: & le Vendredy matin, elle se resolut de sortir desdicts Faux-bourgs, & se mettre en bataille à la veuë de ladicte ville, pour offrir le combat à ses ennemys, & y ayant demeuré depuis huict heures du matin, iusques à onze, sans qu'il parust iamais personne, elle en partit, & donna à penser aux Parisiens, & à cognoistre à cõbien ils furent pres de leur entiere ruine, & aux moyens d'y remedier s'ils vouloyent, voyans le Roy tellement inspiré de Dieu qu'il continuoit à ne proceder pas, contre ses subiects, comme contre ses ennemys iurez, mais ainsi que contre enfans depitez & opiniastres, les verges en vne main, & la pomme en l'autre, cõme il ha tousiours faict. Sa Majesté alla prendre la ville & chasteau d'Estampes, ayant eu aduis que le sieur de Clermõt de Lodesue auec cinquante ou soixante Gentilshommes y estoyent renfermés, sur l'asseurance que le Duc de Mayenne leur auoit donnée &

confirmée, qu'il les en viendroit desgager auec toute son armée. La Royne douairiere enuoya vn gentil-homme, à cette heure là, vers sa Majesté, pour la suplier de luy vouloir faire iustice du cruel assassinat commis en la personne du feu Roy son mary, & luy presenta vne requeste ladicte Royne, à cette fin, & le Roy r'enuoya ladicte requeste, en sa Cour de Parlement transferée à Tours, pour à la requeste de son Procureur general, & à l'assistance de ladicte Dame, faire l'instruction du procés, contre les coulpables à fin d'estre apres iugé en sa presence, par les formes à ce conuenables, ioignant a la bien-séante poursuitte de cette Dame l sienne propre, & vouant derechef d'employer son soing & ses armes, iusques à ce qu'il eust faict la iuste vengeãce, que Dieu luy permettoit & ordonnoit d'en faire. Alors sa Majesté voyant qu'elle ne pouuoit attirer ses ennemys au combat, ny les faire sortir de Paris, elle r'enuoya Mõsieur le Duc de Lõgueuille auec les forces qu'il auoit amenées de Picardie, se refraischir en la Prouince, & s'en alla auec luy le sieur de la Noüe, & le sieur de Giury fut r'enuoyé en la Brie. Sa Majesté partit d'Estam-

pres le Samedy dixiesme Nouembre, & arriua à Ianuille le Dimenche, & le capitaine qui estoit dedans fit vn peu de mine de la vouloir deffendre, mais ayant veu approcher le canon, il la rendit, & estant sorty auec bien deux cens harquebusiers, sadicte Majesté y entra le mesme iour, & y seiourna le lendemain, sans que ceux de la ville en receussent aucun desplaisir ou incommodité. Elle en partit y ayant laissé garnison, dedans le chasteau, qui est assez bon, & s'en alla à Chasteaudun, d'où elle enuoya sommer la ville de Vendosme, de son ancien patrimoine: elle partit dudict Chasteaudun le quatorziesme Nouẽbre, & le mesme iour fit inuestir la ville de Vẽdosme & le chasteau, où gouuernoit le sieur Maille Benehard, lequel sentant venir le siege, y auoit appellé vn bon nõbre de gentilshommes ses amys, & y tenoit de garnison ordinaire quatre compagnies de gens de pied, qui pouuoyent faire quatre cens hommes, outre ceux de la ville qui estoyent de six à sept cens portans les armes. Le Roy fit batre premierement deux tours du chasteau, & bien tost apres ses soldats y entrerent, & ceux de dedans prindrent l'effroy, & se sauuerent de vites-

se dedans la ville, où ils furent suiuis de si pres, que les gens du Roy y entrerẽt pesle mesle auec eux, & se firẽt, en moins de demye heure, maistres du chasteau & de la ville. Sa Majesté fit grace à tous, excepté audict Maillé Benehard, & à vn Cordelier, qui furent executés: la ville fut pillée, & le lendemain, le Roy fit sortir tous les gens de guerre de ladicte ville, & permit que les habitans peussent retourner en leurs maisõs, sans pouuoir plus estre prins & rançonnez, remit tous les Ecclesiastiques en leurs charges ordinaires, & beaucoup plus paisiblement qu'ils n'estoyent du temps qu'elle estoit occupée par ceux de la Ligue. Quatre ou cinq petites villes des enuirons se rendirẽt en moins de quatre ou cinq iours. Le chasteau & ville de Lauerdin commẽcerent, & furent suiuies des villes de Montoire, Mõtrichar & chasteau du Loir. Sa Majesté alla à Tours, qui estoit fort attendue, & y fut receuë auec grande allegresse & resiouyssance de tous, qui furent le saluer. Ayant faict à Tours plus de seiour qu'elle ne pensoit, elle partit, pour s'en aller au Mans, qu'elle auoit enuoyé inuestir vn iour au parauant, par le sieur de Fargis, & enuoya sommer ladicte

Benehard & iessé Cordelier executés.

ville. Le sieur de Bois-Dauphin la voulut deffendre, & de faict on commencea à faire brusler vne grande partie du faux-bourg de la Cousture, au moins ce qui estoit hors les retranchemens dudict faux-bourg, mais ledict sieur du Fargis y suruint auec sa troupe, qui en sauua vne grande partie. Tous les faux-bourgs gangnez, sa Majesté, le deuxiesme du moys de Decembre, sur les sept heures fit commancer à batre quelques defenses de la muraille de ladicte ville; dedans trois heures les assiegés estoyent prets d'auoir l'assaut, à quoy n'estans pas bien resolus, ils demanderent à parlementer, & en fin auant qu'il fust deux heures apres midy, ladicte ville fut rendue à sa Majesté, qui l'exempta d'estre pillée: il auoit cousté plus de cinquante mille escuz au peuple pour la fortifier, auoit esté bruslé pour plus de cent mil escuz de maisons dedans les faux-bourgs, & le pays estoit ruiné de six fois dauantage. A cette prinse, deux soldats furent trouuez saisis d'vn calice qu'ils auoyent desrobé, dont sur l'heure, ils furent pendus. Sa Majesté remit premierement l'Euesque du Mans, & le sieur du Fargis son frere qui en estoit gouuerneur. Pendant le seiour *Prinse du Mans.*

qu'elle y fit depuis la prinse, se rendirent le chasteau de Beaumont, de Toutevoyes, & le sieur de Lanssac lors se mit au seruice du Roy. En mesme temps furent reduites les villes de Sablé, Laual, Chasteaugontier & autres. Le Roy resolut d'aller à Laual, où il seiourna huict ou dix iours, pendant que son armée, souz la conduite du Mareschal de Biron, & du sieur Baron son fils, Mareschal de camp de l'armée, s'acheminoit à Alençon, pour la prendre. Le Prince de Dombes le vint là trouuer auec la Noblesse de Bretagne, qui eut à grand hõneur d'estre recogneue de sa Majesté, cõme elle fut aussi fort humainemẽt receüe. Sa Majesté r'enuoya bien tost apres ledict Prince de Dombes, en sa charge: & fit partir aussi Monsieur le Mareschal d'Aumõt, pour aller recueillir ses forces estrangeres: partit de Laual, passa en la ville de Mayenne, où elle fut aussi fort bien receuë, & s'asseurer du chasteau, sans vouloir laisser autre garnison dedans ladicte ville. Elle arriua audict Alençon le vingt-troisiesme dudict moys, ayãt eschappé de tres mauuais chemins: print d'abordée les faux-bourgs. Le capitaine la Gau commandoit dedans la ville, qui se retira dedãs le chasteau auec

quatre cens cinquãte soldats, faisant contenance de se vouloir defendre, estant ladicte place tres-bonne, enuironnée d'eau, de bonnes murailles, flanquées de bonnes & grosses tours. Ledict sieur Mareschal estant entré en la ville y donna tel ordre qu'il n'y eut aucune apparence qu'elle eust esté assiegée, ayãs esté le mesme iour qu'il y entra, les boutiques ouuertes, comme si elles eussẽt esté en pleine paix: le chasteau n'arresta beaucoup à composer & à se rendre à sa Majesté, laquelle en moins de deux moys fit faire à vne armée pesante comme la sienne, chargée d'vn lourd attirail d'artillerie, & d'vn grand nombre de Suisses & autres estrangers, plus de huict vingts lieuës, & ce faisant prins les faux-bourgs de Paris, faict quatre, cinq, ou six sieges notables, prins quatorze ou quinze bonnes villes, auoir nettoyé le Vendomois, Tourayne, Anjou & le Mayne, de tout ce que tenoyent les ennemys, & recouuré les cœurs & affections des vaincus. Ie serois bien long à vous discourir les diuers exploits & deportemens des Ligueurs, iusques à la fin de l'an 1589. Ils bastirent vne certaine lettre apostée, qu'ils attribuoyent au Roy, & l'adressoyent aux

Seigneurs de Berne, pour entretenir le peuple en la volonté de faire la guerre au Biarnois, appellãs ainsi leur legitime Prince. De mesme forge fut vne autre lettre dressée par les Iesuistes de Troye, & semée par la France aux fins que dessus, & estoit adressée à la Dame de Tinteuille à Langres. Auec ces lettres on fit courir vn autre libelle de la desfaicte du sieur de Boniuet & de ses troupes aupres de Beauuais: publiant que le Marquis de Pienne, suiuy de trois cens cinquante hommes tant de pied que de cheual, auoit coupé la gorge audict sieur de Boniuet, à trois ou quatre cens harquebusiers & à six vingts caualliers, sans qu'vn seul eschapast, iusques aux cheuaux, & que la teste fut coupée à Boniuet, puis portée par les villages pour resiouyr les paysans. Ceux de Paris imprimerẽt en vn discours à part, la prinse de Gournay ville & chasteau, & que le Duc de Mayenne (qui parauenture estoit bien marry que l'on semast ces faux bruits) pres d'Arques & Dieppe, où le Roy de Nauarre estoit assiegé, auoit gaigné quatorze enseignes d'infanterie, & huict cornettes de cauallerie par luy defaictes. Les drapeaux furent aportez à Paris, mais ils auoyẽt esté

taillés & cousus en la mesme ville: & ainsi ce pauure peuple se mutinoit d'heure à autre pour la Ligue: & ceux qui voyoyent le iour à trauers ce tafetas de la Ligue, n'osoyent dire mot, de peur d'estre poignardez. En ce temps le Parlement de Roüen publia contre le Roy & ses subiects qui luy assistoyent, vn Arrest du 23. iour de Septembre 1589. A ces mesmes fins d'entretenir le peuple és grandes esperances qu'on leur donnoit, on publia à Paris, Roüen, Orleãs, Lyon, & par tout ailleurs que le Duc de Nemours auoit mis en route, les troupes du Comte de Soissons, du Duc de Lõgueuille, & du sieur de la Nouë, qui alloyent à Dieppe pour secourir le Roy de Nauarre. Que le 23. & 24. de Septembre, le mesme Duc de Nemours auoit taillé en pieces cinq ou six cens hommes des troupes de ce Roy, que le Cheualier d'Aumale, auec les Espagnols & Normãds auoit au mesme temps enuahy deux grans nauires chargés de munitions, cheuaux, armes, & finances que la Royne d'Angleterre enuoyoit. Qu'vn nommé sainct Pol capitaine, qui depuis ha voulu s'authoriser, mais à ses despens, dedans Mezieres & autres places, auoit faict merueilles pour

la Ligue, en Champagne, contre le Comte de Grandpré & autres: qu'en Prouence le sieur d'Ampius & autres auoyent desfaict 25. compagnies enuoyées par Monsieur le Mareschal de Montmorency au secours du sieur de la Valette, l'onziesme iour de Nouembre: Que sur les frontieres de Lorraine auoit esté desfaicte vne armée de Reistres & Lãsquenets, par le Duc de Lorraine, au commancement du moys de Decembre: Que le Comte de Brissac auoit tué à Tonnerre tous les Reistres du Roy, & autres nouuelles de tels exploicts, qui parauanture desplaisoyent à ceux ausquels on les attribuoit, quand il y auoit de la fausseté, ayant encore de cette heure lã le cœur si genereux, pipez d'vne opinion qu'on leur auoit imprimée, qu'ils n'eussent voulu auoir la loüange de ce qu'ils n'eussent faict, sçachant qu'incõtinent elle leur fust tournée à mespris & deshõneur: mais cet artifice venoit d'autres qui ne regardoyent pas de si pres à l'honneur & à la gloire pretendue de la Noblesse Françoyse, encore que de cette heure là elle fust diuisée, & vne partie alterée de son propre naturel. Il y auoit parmy tant de mensonges quelques grains de verité, mais cõme

en l'Arithmetique, adioustant vn zero, de dix, on faisoit cent, & de cent, mil. On ne cessoit de crier que le Biarnois estoit perdu, & fut semé en mesme tẽps, par la France, vn libelle contre le Roy & ses seruiteurs, qui s'intituloit ainsi : *L'Arpocratie ou Rabais du caquet des Politiques & Iebusiens de nostre aage, dedie aux Agens & Catholiques associez de Nauarre.* A ce libelle respond (encores que ce soit beaucoup deuant) vn Docteur en Theologie nommé F. Th. Beauxamis Carme, par vne sienne remõstrance au peuple François: Qu'il n'est permis à aucun subiect, souz quelque pretexte que ce soit, se rebeller, ne prendre les armes contre son Prince Roy, ny attenter cõtre son Estat, le tout prouué par l'Escriture saincte: comme plusieurs autres de ce temps, par semblables traités & discours y ont suffisamment respondu. Sur la fin de cette année vn Ligueur publia certain aduis, auquel il conseilloit aux François de se rendre & mettre souz la protection du Roy d'Espagne : auquel fut faict responce par vn Catholique Romain. Ce qui aduint en l'an mil cinq cens nonãte en l'Estat des affaires de France n'est pas moins remarquable. La Ligue appuyée sur ses intelligences dedans & dehors le Royaume,

mesprisoit le Roy nonobstant ses heureux succés, & se roidissoit contre tous euenemens, tant par-ce que disoyent les Prescheurs que par infinis libelles, où par plusieurs deguisemens, elle s'entretenoit en l'esperance de pouuoir longuement subsister dedans cet abysme de confusion. Entre autres, les Ligueurs publierent vne copie de lettre d'vn Politique(c'est à dire partisan du Roy, demeurant à Tours, enuoyées à vn autre à Roüen, où ils forgent ce qu'il leur plaist, touchant les desseins & pretensions qu'ils attribuent au Roy, & y discourent de l'estat de ses affaires à leur plaisir. Ils firent croire que ces lettres auoyent esté surprinses à Vernon par vn capitaine du regimẽt du Marquis de Pienne. Le peuple de Paris & des autres villes estoit ainsi mené de tels artifices, à fin de ne se lasser du faix des imposts, rauage de soldats, & calamitez qui le pressoyent de tous costés. Cependant le Roy menoit les mains en diuers endroits, sur tout en Bassigny, Normandie & Prouence, & la Ligue se fondoit aussi sur le secours attendu des Espagnols. Le Roy d'Espagne estoit biẽ empesché au pays bas, où le Cõte Maurice fils du feu Prince d'Aurange, tailloit

de la besongne au Duc de Parme: Neantmoins preferant ses pretẽsions sur la Frãce à toutes autres considerations, & ne voulãt perdre les sommes de deniers fournies aux chefs & membres de la Ligue, commanda au Duc de Parme de s'y acheminer, sur les instances qui luy en estoyẽt faictes. Suiuant quoy d'vn costé, le Duc enuoya des troupes en bon nombre, souz la conduite du Comte d'Egmont, lesquelles bien tost apres furent desfaictes. Et quant au Roy d'Espagne il publia vne declaration qu'il fit sur les troubles, miseres & calamitez qui affligeoyẽt la Chrestienté & notamment le Royaume de France, auec ses lettres au Clergé, pour fournir moyens aux frais de la guerre. En quoy la verité est, que ce Roy se mesloit des affaires de la France, à cause de l'Estat, & non pas pour la Religion, qui ne sert que de couuerture à ses desseins: comme se void apertement par vn brief discours d'vn Parisien Catholique Romain, escriuant contre ses entreprinses sur la France, & intitulé son discours l'Antiespagnol, monstrant le but où tend Philippe Roy d'Espagne. Le Duc de Parme, suiuant plusieurs reiterez mandemens du Roy d'Espagne, auoit

enuoyé long temps auant la declaration sus decrite, le commandeur Morré à Paris, auec argẽt & quelques soldats: ensemble lettres de creance, pour asseurer que bien tost l'on auroit vn puissant secours pour la Ligue. Le Duc ayant prestes plusieurs compagnies, depescha promptemẽt le Comte d'Egmont, suiuy de bon nõbre de Seigneurs & capitaines Espagnols, Flamans & Alemãs, auec quinze cens lances, quatre ou cinq cẽs harquebusieurs & quelques regimens d'infanterie pour aller au secours de la Ligue, laquelle auoit des-ja plus de deux mille cheuaux, & plus de huit mille hommes de pied en campagne. Incontinent ce Comte se mit en chemin. Et le Roy de France & de Nauarre cependant recouura en moins d'vn moys par sieges & assauts, huict ou dix meilleures places de la basse Normandie. Sa Majesté ayant recouuré la ville de Honfleur qui ha vn port de mer, alla faire leuer le siege, que le Duc de Mayenne tenoit depuis plus de quinze iours deuãt la ville & fort de Meulan, distant dudict Honfleur de plus de 30. lieuës, & lors plus foible de beaucoup luy presenta la bataille, que le Duc ne voulut accepter, ains alla recueillir son secours

qui luy venoit de Flandres. Le Roy mit le siege deuant la ville de Dreux, & bien tost apres, pressant fort les assiegez, il fut aduerty que le Duc de Mayenne ayant ioinct lesdictes forces estrangeres, conduites par le Comte d'Egmont qui en estoit general, venoit droit affrõter l'armée de sa Majesté, & à cet effect passoit son armée sur le pont de la ville de Mãte, qui tenoit lors pour la Ligue, & n'est distante de celle de Dreux q̃ de huict ou neuf lieuës. Sa Majesté sçachãt que le Duc auec son armée, estoit aduancé iusques au village de Dãpmartin 2. lieuës en auant vers elle, partit deuant Dreux le Lũdy 12. & cõmãcea deslors de faire marcher son armée en bataille, de sorte q̃ ceux de la ville se cõtẽterẽt d'en voir l'ordre de dessus leurs murailles, sans en aprocher de plus pres. Sa Majesté alla ledict iour loger en la ville de Nonancourt, qui s'estoit peu de tẽps auparauãt faict prendre par assaut: ce fut pour prẽdre le gué d'vne petite riuiere qui y passe. Si tost qu'elle y fut arriuée, elle fit aduertir q̃ le lendemain vn chacũ se tint prest. Le soir & la nuict, s'estãt sadicte Majesté retirée, dressa & trassa elle mesme le plan & l'ordre de sa bataille, lequel des le grand matin, elle monstra à Monsieur de

Montpẽſier & à Meſſieurs les Mareſchaux de Biron & d'Aumont, & Baron de Biron Mareſchal de camp, & autres principaux capitaines de ladicte armée, qui tous d'vne voix le trouuerent ſi bien & auec tant de iugement & prudence militaire, qu'ils n'y changerent rien. Elle le mit au meſme temps, entre les mains du Baron de Birõ, pour aduertir chacun de ſon rang & place: & choiſit ce meſme matin, le Seigneur de Vicq qui eſt l'vn des anciens Maiſtres de camp de l'infanterie Françoiſe, pour ſergẽt de bataille. Cela faict, ſa Majeſté fit ſa priere à Dieu, qui rauit tant tous les aſſiſtans que chacun à ſon exemple, en fit de meſme: Et l'on vid auſſi toſt les Egliſes dudict Nonancourt pleines de Princes & Seigneurs, Nobleſſe & ſoldats de toutes nations, ouyr Meſſes, ſe cõmunier, & faire tous offices de vrays & bons Catholiques: ceux de la Religion firent auſſi de leur part leurs prieres & deuotions. Sa Majeſté fit aſſigner le rendez vous au village de ſainct André, diſtãt dudict Nonancourt de quatre lieuës, ſur le chemin pour aller à Iury, où elle eſtimoit que l'ennemy & ſon armée fuſt logée. Au delà dudict village y a vne fort grande plaine bordée à veüe de

quelques

quelques autres villages, & d'vn petit bois appellé la Haye des Prez: Toutes lesdictes troupes y arriuées, sadicte Majesté auec les Mareschaux de Biron & d'Aumont, le Baron de Biron Mareschal de camp, commancerent à les dresser en bataille, suiuant le plan qui en auoit esté resolu. Si tost que l'on eut nouuelles que le Duc de Mayenne paroissoit, l'on entendit vne allegresse vniuerselle en toute l'armée, à laquelle sa Majesté fit au mesme temps tourner la teste, du costé où il estoit, & n'eut gueres cheminé que l'on commencea à le descouurir à veuë, toutesfois fort eslongné, & entre les vns & les autres y auoit vn village, duquel les Ligueurs s'estoyent saisis, que sadicte Majesté fit incontinent attaquer, & leur fit quitter. Les deux armées demeurerent ainsi tout ce iour à la veuë l'vne de l'autre, sans qu'il s'y entreprint riẽ d'auantage, que quelques legeres escarmouches, & la prinse de ce village qu'on leur fit quitter: La nuict estoit quasi toute fermée qu'elles estoyent encores en bataille: en fin elles furent contraintes de se loger: le logis de la personne de sadicte Majesté fut à Fourcanuille, qui est vn petit village vn peu à la gauche de ladicte plai-

ne, où l'armée auoit esté premierement
mise en bataille. Le reste de l'armée fut lo-
gé aux autres villages, que ceux de la Li-
gue pensoyent auoir ce iour là pour eux.
Le Roy ayant donné ordre à toutes les
gardes de son armée, enuoya aduertir que
vn chacun se tinst prest à la pointe du iour:
Il le fut bien plustost: car s'estant ietté sur
vne paillasse, & ayant reposé deux heures,
soudain il commencea à enuoyer querir
des nouuelles de ses ennemys. Elle recō-
mencea cette iournée, comme elle auoit
faict la precedente, par vne priere tres-de-
uote, qu'elle fit à Dieu publiquement &
tout haut: Pendant que sa Majesté voulut
des-jeuner, lesdicts Princes, Mareschaux
& autres Seigneurs furent ouyr la Messe,
& de là chacun alla repaistre. Sa Majesté se
rendit au champ de bataille sur les neuf
heures, & peu apres s'y rendirent toutes
les troupes, & sur les dix heures, toute l'ar-
mée estoit en l'ordre qu'elle deuoit estre.
Celle des ennemys parut aussi en mesme
temps, en lieu vn peu plus releué, & aussi
vn peu plus reculé qu'elle n'estoit le iour
precedent: l'ordre & disposition de leur
armée pour la bataille estoit quasi pareille
à celle de sadicte Majesté, excepté que les

poinctes auançoyent dauãtage, & auoyẽt vn peu plus de la forme de croissant. Ainsi que la Cornette de sadicte Majesté estoit au milieu de ses escadrons, aussi estoit celle du Duc de Mayenne, mais c'estoit au milieu de deux escadrons de lances, de celles qui estoyent venues de Flandres, qui pouuoyent estre de douze ou treize cens lances. Cette Cornette du Duc de Mayenne pouuoit aussi estre de deux cens cinquante cheuaux, & bien autant qui estoyent de la troupe du Duc de Nemours, qui s'y vint ioindre, faisoyent vn troisiesme escadron au milieu de deux autres, faisans pres de dix-huict cens cheuaux qui marchoyent tous ensemble. Au costé dudict escadron estoyent leurs deux regimens de Suisses, couuers aussi d'infanterie Françoise. Il y auoit apres deux autres escadrons moyẽs de lances, celuy de leur main droicte, de sept cens cheuaux, & celuy de la gauche de cinq cens. Ils n'auoyent que deux couleurines & deux bastardes, qui estoyent à leur main gauche. Sadicte Majesté ayant recogneu qu'ils ne vouloyent aucunemẽt s'auancer, elle s'aduança de plus de cent cinquante pas, gaignãt aussi par ce moyen le dessus du Soleil & du vent, qui eust peu

reietter toute la fumée des harquebusades dans son armée : aduantage qui n'est pas petit vn iour de bataille. Comme elle fut raprochée, sadicte Majesté & tous ses capitaines, recogneurent à veüe, que leurs ennemys estoyent bien plus grand nombre que l'on n'auoit estimé : car il fut iugé qu'ils estoyent plus de quatre mille cheuaux, & de dix à douze mille hommes de pied, mais il sembla que ce fut vn surcroist de courage qui leur fut donné. L'armée de la Ligue estoit chargée de clinquãt d'or & d'argent sur leurs casaques : mais celle du Roy l'estoit de fer, & ne se pouuoit rien voir de plus formidable, que deux mille Gentilshommes armez à cru, depuis la teste iusques aux pieds, bruslans d'affection de vaincre. Sadicte Majesté estant à la teste de son escadron, dont les premiers rãgs n'estoyent que Princes, Comtes & Barõs, Cheualiers du sainct Esprit, & des principaux Seigneurs & gentilshõmes des principalles familles de France, elle recõmencea à prier Dieu, & fit exhorter vn chacun à faire le semblable. Elle partit aussi tost dudict escadron, & commẽcea à faire vne passade à la teste de son armée, animãt vn chacun auec vne grãde modestie, & neã

moins pleine d'asseurance & resolution. Retournée qu'elle fut en sa place, arriua le sieur de Mariuaut, qui la vint aduertir que les troupes de Picardie, qu'amenoyent les sieurs de Humieres, de Moüy & autres Seigneurs & gentilshommes du pays, qui pouuoyent estre plus de deux cens cheuaux, estoyent à deux mille pas du champ de bataille: ce neantmoins sa Majesté ne voulant diferer d'vn poinct, enuoya commandement au sieur de la Guiche grand Maistre de l'artillerie de faire tirer: ce qu'il fit incontinent & auec grande promptitude & fort à propos: dont les ennemys receurent grand dommage: il auoit faict tirer neuf canonnades, auant que les autres eussent commancé: Apres trois ou quatre volées de part & d'autre, l'escadrő de leurs anciens cheuaux legers, tant François, Italiens, qu'Albanois, qui pouuoyent estre de cinq à six cens cheuaux, voulut auancer, pour venir à la charge cőtre celuy du Mareschal d'Aumont, menant auec eux les Lansquenets, qui estoyent à leurs costez: mais le Mareschal voulut entamer le combat, & le leur fit à eux mesmes si rude & furieux, qu'il les perça de part en part, & aussi tost l'on ne vid plus que le dos & les

croupes de leurs cheuaux, les menant battant iusques à vn petit bois qui estoit derriere, où il fit ferme pour venir retrouuer le Roy, comme il en auoit eu commandement. Au mesme tẽps que ceux là fuyoyẽt l'host des Reistres de leur main droicte, qui vouloit venir vers l'artillerie, y trouuãt les cheuaux legers qui s'y estoyent aduancés, il leur fit vne charge, qui fut si bien receuë, que sans les enfoncer, ils tournerent tout court se r'allier derriere. Cependant vn autre escadron de lances de Vvallons & Flamens, voyãt lesdicts cheuaux legers de sadicte Majesté vn peu separez de ce grand effort qu'auoit faict parmy eux cette troupe de Reistres, leur voulut venir faire vne autre charge: mais le Baron de Biron s'auancea, & ne l'ayant peu prendre par la teste, en prit vne partie de la queuë qu'il perça, & y fut blessé au bras & au visage. Au deuant du reste Monseigneur de Montpensier s'achemina, & leur fit vne tres-belle charge, en laquelle ayant luy mesmes esté porté par terre, & incontinẽt remonté, s'y comporta auec telle valeur, qu'il demeura maistre de la place. En ce mesme temps ce gros escadron du Duc de Mayenne, s'aduancea pour venir à la char-

ge, faiſant marcher à ſon aiſle gauche quatre cens harquebuſiers à cheual, qu'ils appellent Carabins, qui ſont armés de plaſtrons & morions, leſquels firent vne ſalue de vingtcinq pas pres de celuy de ſadicte Maieſté. Ladicte ſalue acheuée, la teſte deſdicts gros eſcadrons affronta celle de celuy de ſadicte Maieſté, du front duquel on la vid partir la longueur deux fois de ſon cheual auant aucun autre, & ſe meſler ſi furieuſement parmy les ennemys, qu'il fit bien recognoiſtre, que ſi auparauant, il auoit, en commãdant & ordonnant, bien faict l'office d'vn grand Roy & d'vn grand Capitaine, au combat il ſceut bien faire celuy d'vn braue & magnanime gendarme. Cette rencontre fut tres-furieuſe, n'ayant neantmoins iamais eſté au pouuoir de ceſte eſpouuantable foreſt de lances, de faucer l'eſcadron de ſa Maieſté: laquelle au contraire fut ſi bien ſuiuie, qu'elle percea celuy de ſes ennemys, & fut vn grand quart d'heure parmy eux touſiours combatant. Cependant ce gros corps duquel on auoit ainſi affoibly le fondement commencea à chanceler, & en moins de rien on vid en fuite ceux qui venoyent ſi furieuſement preſenter le viſage & leurs

testes & bras armez. Ce commancement de victoire ne pouuoit encore res-jouyr l'armée, ne voyant point le Roy: mais aussi tost on le vid aparoistre couuert du sang de ses ennemys, sans que Dieu mercy, ils eussent veu vne goute du sié, encores qu'il fust assez remarquable par vn grand panache blanc, qu'il auoit à son acoustremēt de teste, & vn autre que portoit son cheual, qui auoit autant donné de terreur à ses ennemys, qu'il donna de consolation à tous les siens, quand ils le virent de retour de cette meslée: auāt que sortir de laquelle, en s'en reuenant, n'estant pas accompagné de plus de douze ou quinze de sa troupe, elle rencontra entre les deux bataillons des Suisses ennemis, trois estendarts de Vvalons & quelques autres qui les accompagnoyent portās tous les croix rouges, qu'elle chargea si valeureusement que lesdictes cornettes luy demeurerent, & ceux qui les portoyent & accompagnoyent furent tuez sur la place. Arriuée qu'elle fut quasi d'où elle estoit partie, il se fit de toute l'armée, en signe d'action de graces à Dieu, de ce qu'il estoit sain & sauue, vn cry vniuersel de viue le Roy. Arriuant se ioignit à elle ledict sieur Mareschal

d'Aumont, auec vne bonne troupe qu'il auoit r'alliée, entre autres du sieur grand Prieur & de quelques vns des siẽs. En mesme temps, arriua aussi le Baron de Biron: Et ainsi sadicte Majesté auec cette troupe r'alliée, & qui grossit en vn instãt, alla trouuer le Mareschal de Biron, qui estoit demeuré ferme auec la troupe de cõserue, laquelle sans fraper, auoit autãt ou plus faict de mal aux ennemys que nulle autre: parce qu'ayans veu cela sain & entier, & à la teste ce vieil gendarme, ils iugerent bien qu'ayãt tant entamé de batailles en sa vie, il sçauroit bien acheuer d'en rompre vne des-ja demy esbranlée. Sadicte Majesté eut ce plaisir de voir ses ennemys luy laisser la place toute couuerte de leurs morts: & ne restoyent plus que leurs Suisses, lesquels bien qu'abandonnés de toute leur cauallerie, qui à gauche & à droicte auoit prins party, neantmoins ne laisserẽt de faire tres-bonne contenãce. Il auoit vne fois esté proposé de les enuoyer rõpre par l'infanterie Frãçoise de main droicte, qui n'auoit point cõbatu. Toutesfois sadicte Majesté se resouuenant de l'ancienne amitié & alliance que cette nation a de tout tẽps eu auec cette courõne, elle se cõtenta

(les ayãt r'enuoyés audict sieur Mareschal de Biron) de leur faire grace, & au lieu de leur enuoyer la mort, comme elle pouuoit faire, elle leur enuoya la vie, & les receut à misericorde : & ayans mis les armes bas, passerẽt du costé de sadicte Majesté: ce qui estoit auec eux de François, iouyrent de cette mesme clemence. Au mesme instant que le Roy se ioignit auec le Mareschal de Biron, il y fut rencontré desdictes troupes de Picardie. Le Roy poursuiuit la victoire auec son gros, & ayant ietté deuant elle le grand Prieur, auec vne trouppe à sa gauche, & le Baron de Biron à la droicte, ayãt auec elle le reste de sa cauallerie, qui s'estoit r'alliée, & lesdictes troupes de Picardie, elle se mit à suiure la victoire, estant accompagnée des Princes de Conty, de Montpensier, & Comte de sainct Paul, des Mareschal d'Aumont, de la Trimoille & infinis autres Seigneurs, capitaines & gentilshommes de ladicte armée, laissant le Mareschal de Biron auec le corps d'icelle qui suiuoit & alloit apres. La retraite des ennemys fut sans ordre, & sans aucune chose de remarquable, de deux costez : le Duc de Nemours, Bassompierre, le Vicõte de Tauannes, Rosne & quelques autres

prindrent la route de Chartres, & le Duc de Mayenne & le gros de ceux qui se retiroyent prindrent le chemin d'Yuri, pour y passer la riuiere: l'artillerie & tout leur bagage demeura en chemin. Le temps que sadicte Majesté arresta à pardonner aux Suisses, donna grand aduãtage à ceux qui se retiroyent, de sorte que quand elle fut arriuée à Yury, elle trouua que le Duc de Mayenne estoit pieça passé, & auoit apres luy rompu le põt, qui fut cause de la mort & perte d'vne infinité des siens, specialement des Reistres, dont vne grande partie se noya, estans contraints, pour empescher les rues, à fin qu'on ne les peust suiure, de couper les jarrets de leurs cheuaux, & en faire des ramparts dedans lesdictes rues, estant le pont dudict Yury rompu, & le gay tres-dangereux. Sa Majesté alla passer la riuiere au guay d'Anet, qui luy fut vne grande lieuë & demye de detour, & ne laissa de trouuer les chemins bordez de fuyars, qui n'auoyent peu estre si diligens que les autres, lesquels demeuroyẽt à discretion. Ceux qui voulurent eschapper dedans les bois, tomberent à la mercy des paysans, qui leur furent plus cruels, que n'eussent esté les gẽs de guerre. Sa Majesté

les poursuiuit iusques quasi aux portes de la ville de Mante, qui leur fut ouuerte, & ainsi le Duc & sa troupe se sauua. Dequoy sa Majesté bien aduertie, alla loger au village de Rosny à vne lieüe pres de Mante, aussi mal garnie de bagage pour ceste nuit, qu'estoyent ses ennemys. Toute l'infanterie de la Ligue fut taillée en pieces, sans ceux qui se rendirent, & ne leur en resta point : de leur cauallerie, il en fut tué ou noyé plus de quinze cens, & y en eut plus de quatre cẽs prisonniers. Entre les morts furẽt cogneus pour principaux, le Comte d'Egmont cheualier de l'ordre de la Toison, Colõnel des troupes enuoyées par le Prince de Parme: le ieune Cõte de Brunsuik, le Seigneur de la Chastaigneraye & plusieurs autres, dõt on ne sçauoit les nõs. Des prisonniers se trouuerent le Comte d'Anstfrist, qui estoit auec les Reistres, & plusieurs Seigneurs estrangers, tant Espagnols, Flamans, qu'Italiens: & des Frãçois, les Seigneurs de Boisdauphin, Cigongne qui portoit la cornette blanche dudict Duc de Mayenne, Mesdauit, Fontaine-Martel, Loncham, Lodonan, Falendre, Henguessan, les maistres de cãp, Treuzay, la Casteliere, Disemieux & infinis autres.

plus de vingt cornettes de cauallerie demeurerẽt, entre lesquelles estoit la cornette blanche, le grãd estẽdart du general des Espagnols & Flamens, & les cornettes du colõnel des Reistres, plus de 60. enseignes de gens de pied, tant de François, Flamẽs, que Lansquenets, sans y cõprendre les 24. enseignes des Suisses, qui se rendirent. De ceux de l'armée de sadicte Majesté y furẽt tuez, le sieur de Clermõt d'Entragues, Capitaine de ses gardes, qui mourut biẽ pres de la personne de son Maistre: le sieur de Tich Schomberg, lequel ayant cõmandé & mené de grosses troupes de sa nation, se contẽta pour cette iournée d'estre simple gendarme, à la cornette de sa Majesté. Les sieurs de Bongaulnai de Normandie, aagé soixante & douze ans, de Crenay cornette de Monseigneur de Montpensier, Fesquieres, & iusques à vne vingtaine d'autres gẽtilshommes pour le plus: Des blessez le sieur Marquis de Nesle, lequel bien qu'il fust capitaine des gens-d'armes, voulut combatre au premier rãg des cheuaux legers: le sieur Cõte de Choisy, qui auoit amené vne bõne troupe, & les sieurs Do, Comte de Lude, Monlouet, Lauuergne, Rosni & peut estre vne vingtaine d'autres

gentilshommes, dont la plus part ne furẽt que legerement blessez, & les autres pour le moins sans peril de mort. Il s'est peu cognoistre en ce combat deux ou trois choses si extraordinaires & miraculeuses, que elles ont deu faire iuger, que Dieu y a voulu besongner. La premiere ha esté ceste ferme resolution, qui a tousiours esté au cœur de ce Prince, de chercher de donner vne bataille à ses ennemys, auec ferme constance que la victoire luy en demeureroit: l'autre qu'en vne mesme place du cõbat, au mesme temps qu'il a voulu cõmancer, il a semblé que la terre ait faict naistre des hommes armés pour son seruice, cõme il s'est veu que la vueille & le iour du combat, il luy arriua plus de six cens cheuaux, sans lesquels neantmoins il estoit tout resolu de combatre: Et la troisiesme que de deux mil Gentilshommes François, dont il n'y en a pas eu plus de douze cens, qui auoyent combatu, ayent desfaict & mis en telle route vne armée de quatre mil cheuaux, & de douze mille hommes de pied, leur cauallerie estant fresche, bien montée & bien armée. Depuis cette victoire se rendirent à sa Majesté les villes de Vernon & de Mãte, qui ont deux prin-

cipaux ponts de la riuiere de Seine. Touchant cette mesme victoire du 14. Mars, audict an 1590. Sa Majesté escriuit au Duc de Longueuille, & à plusieurs autres, pour s'en res-iouyr & en faire rendre graces à Dieu. Le Roy seiourna quinze iours dedans Mante, pour refreschir son armée: cependant les Parisiens & ceux de sainct Denys pensoyent à se mutiner: & le Duc de Mayēne ayant seiourné quelques iours à sainct Denys, print le chemin de Flandres pour aller querir du secours: le Commandeur Morré courut en poste vers le Duc de Parme, pour luy dire des nouuelles de France. Quant au Roy, il s'aprocha de Paris, au moys d'Auril, se rendit maistre de Corbeil sur Seine, de Lagny sur Marne & de Melun, puis tenta Sens en Bourgongne, où il ne fit rien par la faute de quelques vns, desquels il pensoit deuoir estre mieux seruy. Retourné en diligence vers Paris, il se saisit du Pont Charenton, & de quelques autres places és enuirons, pour la commodité de son armée, où il y auoit enuiron douze mille hommes de pied & trois mille cheuaux. Les Parisiens estoyent six fois autāt, & le Duc de Nemours y commandoit, lequel fai-

ſoit faire quelques ſorties. Cepēdant pour monſtrer l'animoſité de grands & petits, contre leur Seigneur ſouuerain, la Cour de Parlement de Roüen donna vn Arreſt contre les Gentilshommes & autres qui perſiſtoyent à la ſuite de Henry de Bourbon, Roy de Nauarre: du Mardy dixieſme Auril 1590. & fut publié le Mercredy enſuiuant. En cette meſme année apres cette tant ſignalée bataille d'Yury cy deuant mentionnée, le Roy bloqua Paris & ſainct Denys, dont les habitans furent reduicts à telle extremité de famine, qu'au moys de Iuillet, la ville de S. Denys ſe remit en ſon obeyſſance : & Paris fut lors ſur le poinct de ſe rendre. En conſideration du ſiege de Paris furent faicts diuers traitez, qui ont eſté publiés de part & d'autre, pour le contentement des deux partis, & pour inſtruction à la poſterité : comme la reſolution de Meſſieurs de la faculté de Theologie de Paris, ſur les Articles à eux propoſez par les Catholiques habitans de ladicte ville, touchant la paix ou capitulation auec l'heretique, & admiſſion de Hēry de Bourbon à la couronne de France: auec vne lettre aux habitans Catholiques des villes de la France, qui ont iuré la ſain-

ste vnion. La conclusion & resolution fut prinse sans aucune contradiction le septiesme iour de May l'an 1590. en la troisiesme congregation generale sur ce faicte en la grande sale du college de Sorbonne, tous les Docteurs de ladicte faculté en general & chacun en particulier, ayans esté appellés par serment à ladicte congregation : Plus ont esté imprimés à Paris deux discours, qui monstrent ce que l'on pouuoit penser de l'estat de cette pauure ville. Le premier est suiuant le tiltre d'iceluy, de tout ce qui s'est passé en la ville de Paris, és enuirons, tant de la part du Roy de Nauarre & de son armée, que de la part de Monseigneur le Duc de Nemours, & les habitans de Paris, depuis la retraite dudict Roy de Nauarre de deuant Sens, iusques au douziesme Iuin 1590. auec vn Arrest de la Cour de Parlement, par lequel il estoit defendu, à peine de la vie, de ne faire aucun traité, ny composition auec ledict Roy de Nauarre. Au moyen dequoy appert, comme les Parisiens se roidissoyent contre la tempeste, incités à ce faire par leurs chefs, qui semoyent des bruits de leurs valeureux exploits, pour enuenimer & endurcir le menu peuple, qui eut à cõ-

batre contre la famine, tãdis qu'on le paisſoit de l'eſpoir d'vne prochaine deliurance: L'autre diſcours eſt, ſuiuant le tiltre qui luy eſt donné, des choſes plus notables, arriuées au ſiege memorable de la renommée ville de Paris, & defenſe d'icelle, par Monſeigneur le Duc de Nemours, contre le Roy de Nauarre. Par lequel diſcours faict par vn nommé Pierre Cornejo, l'on peut voir le miſerable eſtat de ladicte ville, encores qu'il n'en ait dict que le moins qu'il a peu. Il amoindroit des choſes en quelques endroits & les groſſit en autres, fait le cenſeur & diſcoureur treſ-impertinemment en la pluſ-part de ſon diſcours: & neantmoins a recogneu beaucoup de choſes qui deſcouurent les malheurs de la Ligue, nommément de la ville de Paris, lors reduite ſouz le pouuoir des chefs Ligueurs, leſquels pendant que le peuple mouroit de faim de tous coſtez, faiſoyent bõne chere tirãs viures de diuers endroits, par la faueur qu'ils auoyent en l'armée du Roy. Autres diſcours ont eſté imprimez, qui donnent encore vne plus ample cognoiſſance des miſeres de Paris. Durant le ſiege y eut vne conference de l'Eueſque de Paris & de l'Archeueſque de Lyõ auec

le Roy: à la fin de laquelle, le Roy monstra ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, les lettres qui venoyent d'estre surprinses, enuoyées par Mendozze au Roy d'Espagne, par lesquelles il se plaignoit que trop tost, les Theologiens auoyent resolu qu'il estoit licite à ceux de Paris, d'enuoyer vers le Roy qu'ils apelloyẽt le Prince de Bearn, pour traicter de pacification, & finit sa lettre par ce mot, Dieu sauue vostre Catholique Majesté, & me vueille consoler: & estoit ladicte lettre escrite du cinquiesme de ce moys. Et sur cette occasion, sa Majesté conta ausdicts sieurs de Gondy & de Lyon, qu'il auoit nouuelles certaines de Bearn, de la Rochelle & d'Angleterre que l'armée nauale d'Espagne qu'il enuoyoit en Bretagne, cõposée de deux mille cinq cens hommes (& que toutesfois ils s'estoyent vantez par tout estre de quinze mille hommes) auoit esté desfaicte sur la coste de Biscaye par les Anglois, & quinze nauires retournées à Coraga, & les gẽs de pied mis en garnison sur la coste de Nauarre: auoit aussi nouuelles qu'vn des principaux Secretaires du Roy d'Espagne nommé Antoine Perez, ayant esté prins prisonnier & mis à la question, & cõdam-

né à mort, estoit euadé en Arragon, & que ceux de la Iustice l'ayans receu, auoyent mãdé au Roy d'Espagne, que s'il luy vouloit demander quelque chose, ils luy feroyent iustice, & cependant ont eslargy ledict Perez. Il s'est faict & imprimé vn sommaire discours, de ce qui aduint en l'armée du Roy, depuis que le Duc de Parme se ioignit à celle de la Ligue, iusques au 15. du moys de Septembre, qui seruoit d'instruction aux gouuerneurs, lieutenans generaux des Prouinces, à fin d'en informer les affectionnez seruiteurs & subiects de sa Majesté. Tandis que les Parisiens luttoyent auec la famine & la mort, le Pape Sixte cinquiesme mourut le 27. d'Aoust & eut pour successeur vn Geneuois, surnommé Vrbain 7. qui ne tint le sainct Siege que 13. iours, pour faire place à Sfondrate Cardinal de Cremone, qui fut surnomm' Gregoire 14. du tout Espagnol. Le Duc d Parme auec sa puissance ayant deboucl' Paris, assiegea Corbeil, laquelle il print auec tres-grande perte de ses gens, & encores plus de sa reputation : car ce fut l' que sa forte armée s'affoiblit, & que durã qu'elle s'y amusoit, le Roy se remit sus, dressa des nouueaux desseins qui reduiré

la Ligue en plus grandes dificultés que parauant. Les Agēts du Roy d'Espagne estimoyent bien remplir deslors sa bōne ville de Paris (ainsi l'Espagnol l'appelloit il en ses lettres) de compagnies Espagnolles & Vuallonnes : mais d'vn costé il n'y auoit gueres à manger: De l'autre, si tost que les chefs de la Ligue & les Seize & quarante de Paris se virent vn peu au large, ils commancerent à remercier le Duc de Parme, & le prier de s'en retourner prendre repos à Bruxelles. Cette priere estoit vn secret cōmādement: car d'vne part son armée diminuoit à veuë d'œil, de l'autre, il se voyoit au milieu d'vne populace inconstāte, & leur laisser les forces pour les maistriser, c'estoit les perdre, & se hazarder luy mesmes à estre desfaict, par-ce que le Roy luy seroit incontinent sur les bras. Pourtant delibera de s'en retourner le mieux accompagné qu'il peut, de peur d'estre batu, & partit sur la fin de Nouembre. Toutes ses forces luy firent bien besoin : encore le Roy ne laissa il de le conuoyer, harcelant & harassant iusques aux frontieres d'Artois, & dismant de iour en autre son armée, pour aprendre aux Espagnols que France est vn fardeau trop pesant pour

leurs espaules. Si tost qu'ils fuirent, Corbeil & les autres places qu'ils auoyẽt prinses se virent regaignées sur eux. Sur cette retraite du Duc de Parme, le Roy se trouua en personne, & toute la Noblesse là y vint trouuer de toutes les Prouinces voisines : ce qui fit marcher l'armée dudict Duc fort serrée, dont luy aduint qu'elle fut fort incommodée, & qu'il en demeura neantmoins tousiours quelque proye. Et par ce moyen le Roy contraignit le Duc de Mayenne d'aller auec ses meilleures forces, accompagner ledict Duc de Parme, & ce faisant laissa quelques places desgarnies, sur lesquelles l'armée de sa Majesté, ce-pendant, plus facilement peut entreprendre & proffiter quelque chose. Sa Majesté aduertie de la volõté que le Duc de Parme auoit de se retirer, se resolut de partir d'Escouy en Normãdie, le quatriesme du moys de Nouembre, auec ce qu'elle auoit de caualleric Françoise, qui n'estoit pas en grãd nombre, & quelques harquebusiers à cheual, laissant son armée souz la charge de Monsieur le Mareschal de Birõ, pour l'employer en ce qu'il cognoistroit le plus propre, & y laissa, Monsieur le Chãcelier, & trois de ses Secretaires d'Estat,

pour vacquer aux affaires qui ſe pourroyent preſenter, pendant ſon voyage. Elle ſe rendit bien toſt apres à Compiegne, où elle ne ſeiourna gueres que toute la Nobleſſe de Picardie ne ſe vinſt rendre à luy, & fiſt incontinent vn corps de huict cens bons cheuaux. Elle eut peu de iours apres la nouuelle, comme la ville de Corbeil, la nuict de la veille de ſainct Martin, auoit eſté reprinſe. Le Duc de Parme ne retourna pour la reprendre, ains ſeiourna quelque temps aux enuirons de chaſteau Thierry, qui fut cauſe que ſa Majeſté y fut, & y laiſſa Monſieur de la Nouë, auec bonne troupe de Nobleſſe pour l'y attendre, s'il le fuſt venu aſſieger. Ledict Duc faiſoit ce ſeiour pour attendre les forces du Duc de Mayenne, à fin qu'il peuſt cheminer plus ſeurement. Leſquelles arriuées ledict Duc commencea à cheminer, & ſadicte Majeſté à aller auſſi droict à luy, & commancea à le ioindre de pres, le 23. dudict moys de Nouembre, & l'ayant à l'inſtant enuoyé recognoiſtre, elle en eut ce meſme iour, pour ſa bien venuë, vne compagnie de gens de pied, Eſpagnols, qui furent tous taillés en pieces. Le vingt-ſixieſme, le Duc deſlogea de Feiſmes, pour aller

loger à Pontauers, où passe la riuiere d'Esne, sa Majesté le fut aussi rencontrer, partãt de Fere en Tartenois, accompagnée de huict cens bons cheuaux & autant d'harquebusiers à cheual, & fatigua tellement cette armée, qu'il leur rompit le dessein de leur logis. Ce qu'ayant faict, sa Majesté se retira au village de Longueual, où les ennemys vindrent donner des coups de lance iusques dedans les portes : mais les harquebusiers qui estoyent sur les murailles, leur firent vne salue, quasi à mire, de sorte qu'ils en tuerent grãd nombre, & les contraignirent de s'en tenir plus loin. Ainsi sa Majesté se retira & fut son logis à Pontarsy, & l'ennemy fut contrainct de camper toute la nuict, se doutant du deuant & du derriere : par-ce que ce mesme iour Monsieur de Neuers, deuoit ioindre le Roy, auec cinq cens cheuaux qu'il amenoit de Champagne, & les sieurs de Giury & Parabelle qui venoyent de Melun, & amenoyent encore vne bonne troupe, qui se rendirent tous ce mesme iour, pres de sa Majesté. Le vingt-neufiesme sa Majesté estoit partie auec mille bons cheuaux, en intention de faire vne bonne charge, & emporter toute leur arrieregarde : mais

deux canons eſtans demeurez embourbés, comme ils cheminoyent, leur auantgarde qui eſtoit deſ-ja aduancée, rebrouſſa, & demeura toute leur armée cedict iour en bataille, au lieu où eſtoyent leſdicts canons, & y campa toute la nuict, de ſorte que pour ce iour, il ne ſe peut rien entreprendre ſur eux. Le lendemain qui fut le dernier dudict moys, ſa Majeſté leur diſt à Dieu par vn combat de caualllerie, qui ne fut pas moins honorable qu'auoit eſté ſa retraite du precedent. Sadicte Majeſté aduertie que l'ennemy partoit, prenant le chemin de Marle, pour gaigner l'arbre de Guyſe, & ſortir hors du Royaume, elle ordonna à toute ſa caualllerie, de ſe rendre à Crecy, auec les armes & ſans bagage. Et eſtant le premier arriué au rendez vous (les autres ayans eſté vn peu pareſſeux) ne voulant perdre l'occaſion de voir l'ennemy, ledict iour, qui deuoit eſtre celuy de leur departement, elle fit partir ledict ſieur Baron de Biron, & le ſuiuit de cent pas, auec quarante gentilshommes ſeulement. Depuis y ſuruint Monſieur de Longueuille, auec cinquante cheuaux & le reſte de la Cornette. Sadicte Majeſté ioignit le premier ledict ſieur Baron de Biron, ayant

laissé sa troupe vn peu derriere. Il parut au mesme temps, au coing d'vn bois, en deux troupes, enuiron cent lances, y ayant en chacune troupe, vne cornette de Carabins : soudain ils partent pour charger les coureurs dudict sieur Baron. Sa Majesté fit aduancer sa troupe, & y estant le sieur de Charmont, qui menoit enuiron vingt cheuaux arriué le premier, ledict sieur Baron leur fit vne si rude charge, qu'il leur fit tourner teste, iusques à leur gros qui estoit de six vingts lances que menoit Georges Bate, qui faisoit la retraicte, lesquels tous ensemble reuindrent à la charge. Et par-ce que le cheual dudict sieur Baron de Biron auoit esté blessé d'vn coup de lance, & d'vn coup d'espée, il eust esté en danger de se perdre, sans que sa Majesté r'allia ceux qui s'estoyent separez, & fist auancer le reste de sadicte troupe, laquelle r'assemblée fit vne charge si furieuse, à toute cette arrieregarde, des ennemys, qu'elle plia & se sauua à toute bride, laissant leurs morts tous armez sur la place, & plusieurs chariots : mais si le reste de l'armée eust esté si diligent, que sadicte Majesté, il en fust bien demeuré dauantage, & toute l'arrieregarde y eust esté desfaicte.

Par ce moyen le Roy empescha le Duc de Parme de rien entreprendre en son passage, & en cette retraicte, fit sur luy plusieurs desfaictes: l'ayant contrainct de loger si serré, & faire de si grandes iournées, qu'il a fallu qu'il ait laissé vne grande file de ceux qui n'ont pas peu marcher si legerement, & de leurs bagages, qui est tout demeuré à la mercy des paysans, qui leur ont faict mauuaise guerre. En outre le Roy occupa en ce passage les meilleures forces dudict sieur de Mayenne, de sorte que le Mareschal de Biron, durant iceluy, print cinq ou six villes, & vne vingtaine de forts & chasteaux, où les ennemys tenoyent garnison. Depuis la sortie du Duc de Parme & de ses forces hors du Royaume, sa Majesté alla faire son entrée en la ville de sainct Quentin, où elle fut receuë auec vne allegresse extreme des habitans d'icelle, qui mesmes à cette occasion, firent vne fort honorable despense. Sa Majesté y eut nouuelle le dixiesme de Decembre, comme le mesme iour, la ville de Corbie auoit esté remise en son obeyssance, par vne entreprinse que les sieurs de Humieres, de la Boissiere son beau-frere, & de Parabelle y executerent fort heureusement, à la poin-

Surprinse de Corbie.

te du iour, auec vn petart & vne escalade, ayant eu grand combat par ceux de la garnison, qui y estoyent en grand nombre, lesquels y furẽt tous tuez, mesmes le sieur de Belle fourier qui en estoit gouuerneur, pour la Ligue, sans que lesdicts sieurs y ayent perdu que deux de leurs troupes. Ils trouuerent dedans ladicte ville deux gros canons, deux couleurines, & plusieurs autres pieces mõtées sur rouës, & vne grande quantité de munitions de guerre & de viures, comme estant vne des plus fortes places de Picardie, & laquelle seruira beaucoup à recouurer ou à faire reduire les autres qui sont detenuës par ceux de la Ligue, & maintenant par les Espagnols. En diuers endroits du Royaume, comme en Bretaigne, Prouence & Languedoc, la Ligue se remuoit & faisoit quelques exploits, au preiudice des affaires du Roy. Au commancement de l'an mil cinq cens nonante vn, le Roy continua de reserrer ceux de Paris, lesquels ayans esté quelque peu soulagés, se retrouuerẽt en mesmes difficultez que deuãt. La Royne d'Angleterre, sa Noblesse & quelques marchands enuoyerent bonne somme d'argent au Roy pour le soulagemẽt de ses forces. Le sieur

des Diguieres chassa la Ligue hors de Greble, parlement de Dauphiné, contraignãt vn nommé d'Arbigny qui y commandoit d'en sortir, sans que le Duc de Sauoye ny aucun autre Ligueur peust venir à temps au secours. Ce fut vn exploit de tres-grande importance, & vn coup que la Ligue n'ayant sceu parer, depuis ses afaires allerent en decadence, sur tout en Dauphiné & ailleurs. En Normãdie le Duc de Montpensier s'empara de Honfleur, & contraignit les Ligueurs de se reserrer. Le Vicõte de Turenne venu en Alemagne, pour la leuée des Reistres, commencea à dresser l'armée de laquelle le Prince d'Anhalt fut declaré chef. D'autre costé, le nouueau Pape promit à la Ligue, huict mille hommes de pied, & quatre mille cheuaux, souz la cõduite de Sfondrate son nepueu. Pendant ces entreprinses le Cheualier d'Aumale en fit vne sur sainct Denys, le iour saincte Geneuiefue, estimant s'en rendre maistre. Il y alla auec beaucoup de forces, mais il n'en retourna pas, d'autãt que Mõsieur de Vic gouuerneur de la ville, ayant ouy l'alarme le vint rẽcontrer pres de l'espée Royalle, où ledict Cheualier estoit des-ja, & le chargea là si rudement qu'il *Mort du Cheualier d'Aumale.*

luy fit perdre la vie, & par ce moyen guarentit la ville pour le Roy. Les Parisien furent fort estonnés de cette perte notable de ce chef & de plusieurs autres, de plus asseurez en leurs troupes, & neantmoins ils s'entretenoyent en leurs miseres, en grande esperance du secours d'Italie & d'Espagne. Quant au nouueau Pape ayant assemblé le Consistoire, il excommunia derechef le Roy & ses adherans, faisant dresser vn monitoire, enuoyant à cette fin Landrian Nonce dudict Pape en France, où estoit le Cardinal de Plaisance son Legat, & n'en bougea de long temps apres. Pareillemēt il octroya aux Ligueurs vn secours de six mille Suisses, deux mille pictons & quinze eens cheuaux, souz la conduite de Francisque Sfondrale son nepueu, accompagné du Marquis de la Corne, de Vergile Vrsin & autres chefs. Le Roy d'Espagne enuoya vne armée Nauale en Bretagne, qui se saisit du port de Blauet, que les Espagnols ont depuis rendu plus fort qu'il n'estoit. La Nouë y fut enuoyé pour faire teste aux Espagnols, lesquels pretendent droict sur cette Prouince, alleguans que n'estant demeuré aucun successeur de la race de Valois, Eliza-

beth Royne d'Espagne fille de France, ayant deux filles, à l'aisnée d'icelles appartient la Duché de Bretagne: Mais cette Duché estãt annexée à la couronne, pour n'en pouuoir estre desmembrée, comme les histoires en font foy, l'Infante d'Espagne peut autant selon le droict estre Duchesse de Bretagne que Royne de France. Le Comte de Brissac deliuré de prison où il auoit esté detenu sept moys, fut enuoyé demander secours pour la Ligue au Duc de Parme, lequel fit du froid, au regard des gens, mais pour tenir la Ligue en haleine, la secourut de quelque somme de doublons, pour subuenir à ce qui estoit vrgẽt. Tandis le Roy ne dormoit pas, ains fit l'entreprinse sur Chartres, ville de tres-grande importance, de laquelle finalement il se rendit Maistre, à l'ayde entre autres du sieur de Chastillon, qui par son industrie, fit dresser vn pont (comme il estoit l'vn des plus rigoureux & valeureux gentils-hommes de France) & contraignit les assiegez de venir à composition. Au moys d'Auril de ladicte année, fut faicte en Prouence, la desfaicte d'vne armée Ligueuse, par les sieurs des Diguieres & la Valette, & estoit cette armée cõposée de mille mai-

Chartres se rẽd au Roy.

ſtres,& de ſeize ou dix-huict cens harquebuſiers,tant Prouençaulx, Eſpagnols que Sauoyards: & fut cette desfaicte à Eſparrō de Pallieres le 15. dudict moys. Le Duc de Mayenne n'ayant peu ſecourir Chartres, pourſuiuit en ce temps l'entreprinſe ſur chaſteau Thierry qu'il aſſiegea & print eſtant abandonné, & peu apres eut aiſement le chaſteau,par capitulation. Le ſieur d'Eſſomme frere du Cardinal de Lenoncourt,apres auoir quitté & remis les ſeaux de la Ligue, és mains du Preſidēt de Nully, ſe retira dedans chaſteau Thierry, dont il eut le gouuernement,à cauſe de ſon Abbaye d'Eſſomme,qui eſt aux faux-bourgs, & ſon lieutenant fut le capitaine Peſcher. Apres cet exploit, le Duc de Mayenne & autres de ſa maiſon, firent vn voyage à Reims, où ils eſtablirent vn nouueau Archeueſque: D'autre part le Duc de Sauoye, l'Agent du Duc de Lorraine, & le Preſident Ianin,l'vn des principaux conſeillers du Duc de Mayenne s'embarquerent à Marſeille ſur la fin d'Auril, pour aller en Eſpagne,à fin d'en r'apporter argent & inſtructions bien particulieres de ce que la Ligue auroit à faire à l'aduenir, tant delà que deçà les monts: tandis que la famine

con

continuoit à presser les Parisiens, que les garnisons du Roy à sainct Denys, & sur les riuieres espuisoyent de deniers.

En ce mesme moys, le sieur de Brion fut surprins par Guyonuelle Ligueur dedans Mirebeau en Bourgongne, & arresté prisonnier. On luy tua huict soldats, & fut trouuée bonne somme de deniers, force bleds, nombre de cheuaux & beaucoup d'armes en ce chasteau. Au mesme moys le Vicomte de Turenne arriua à Francfort, pour haster l'armée des Reistres qui s'aprestoit pour le secours du Roy, lequel estoit apres à s'asseurer toute la Normandie, auant que penser à la Picardie, tandis que le Cõte Maurice & les Estats de Hollande tailloyent de la besongne au Duc de Parme, lequel és moys de May, Iuin & Iuillet, perdit plusieurs places & beaucoup de gens en rencontres & escarmouches. Le Roy estant à Mante, fit au commancement de Iuillet son Edict, contenant restablissement des Edicts de Pacification, faicts par le deffunct Henry troisiesme sur les troubles de ce Royaume. Il fit aussi vne declaration qu'il auoit des ce temps là, de maintenir l'Eglise & Religiõ Catholique, Apostolique & Romaine en ce Royau-

me : ensemble les droicts & anciennes libertés de l'Eglise Gallicane. Aussi y eut vn Arrest de la Cour de Parlement seante à Tours, sur les Bulles monitorialles de Gregoire, se disant Pape &c. comme aussi y en eut vn autre de la Cour de Parlemẽt de Chaalons au moys de Iuin de ladicte année 1591. Le parlement de la Ligue à Paris indigné de ce qui auoit esté faict à Chaalons fit vn Arrest contraire, i'estime qu'il n'en fit pas moins contre celuy de Tours. Le ieune Duc de Guyse qui estoit prisonnier à Tours se sauua de la prison le 15. iour d'Aoust, s'estãt glissé auec vne corde du plus haut du Chasteau où il estoit prisonnier: trouua ce qu'il luy falloit aposté de longue main, puis se retira vers le sieur de la Chastre, qui auoit disposé en chemin vne bonne troupe, pour le conduire à sauueté: la Ligue fit des feux de ioye de cette deliurance. Cependant le Roy ne dormoit pas, qui mit le siege deuant Noyon, & la print par composition à la veuë du Duc de Mayenne & de toute son armée, le 19. iour d'Aoust audict an. Le 18. du moys de Septembre ensuiuant, fut desfaicte l'armée du Duc de Sauoye, par le sieur des Diguieres, en la plaine de

Monsieur de Guyse se sauue.

Pontcharra, pres le chasteau de Bayard, vallée de Graisiuodan. Apres ces exploits de guerre, plusieurs qui auoyent adheré à la Ligue, voyans que les affaires ne succedoyent pas selon qu'ils l'auoyent estimé, commãcerent à se refroidir, & à chercher les moyens de se repatrier. De ce nombre estoyent quelques officiers de Iustice, cõtre lesquels (pour-ce qu'ils vouloyent de plein sault, r'entrer és charges publiques) fut faicte au grand Conseil du Roy, vne belle remonstrance, par M. François de Claris, Conseiller & Aduocat general de sa Majesté audict Conseil. Le quinziesme de Nouẽbre audict an, Messieurs le President Brisson, Larcher Conseiller en la Cour, & Tardif Conseiller au Chastelet de Paris, furent estranglez au petit Chastelet par les seize, puis leurs corps mis en Greue & exposez à la veuë du peuple, où ils furent deux iours. Le Duc de Mayenne aduerty de ce faict, alla à Paris, fit sortir Bussy le Clerc de la Bastille, & le quatriesme de Decembre ensuiuant fit emprisonner plusieurs desdicts seize, & en fit pẽdre quatre au Louure; & des cette heure là, les seize perdirent leur autorité, qui leur fut ostée. Il s'est faict vn discours sur la mort

Mort du President Brisson.

dudict sieur President, contenant les Arrests donnez à l'encõtre des assassinateurs. Le Duc de Sauoye en ce temps, faisoit la guerre contre Geneue, laquelle il commencea en Aoust 1589. & acheua à la fin de cette année 1591. ses gens y commirent vne infinité de maux, sur les subiects de ladicte ville de Geneue, auec toute sorte d'hostilité. L'année ensuiuant commenceante, le Roy assiegea la ville de Roüen, en laquelle commandoit le sieur de Villars, & fut long temps deuant: mais en fin en leua le siege, pour aller au deuant d'vne puissante armée d'Espagnols, conduits par le Prince de Parme, qu'il serra de telle façon entour la riuiere de Seine, que sans l'intelligence qu'il peut auoir à cette heure là, pour se sauuer en passant la riuiere, il eust faict, auec toute son armée, son cimetiere en Normandie: mais luy qui estoit vn grand Capitaine voyant le danger auquel il estoit, vsa de sa dexterité au faict de la guerre, pour eschaper ce danger, le Roy apres la retraicte de l'armée ennemye, qui fut par luy suiuie iusques aux limites du pays d'Artois, à son retour fit plusieurs exploits de guerre, assiegea & print la ville d'Espernay, & comme sa Majesté voulut

inueſtir la ville, tailla en pieces trois cens tant Vvalons qu'Eſpagnols qui vouloyẽt ſe ietter dedans. Et eſtãt comme touſiours elle ha eſté la plus forte, Dieu l'inſpira en l'an 1593. de deſirer à eſtre inſtruicte, en la Religion Catholique, & ſans aucune contrainčte, mais conſiderant en elle meſme que la Religion qu'on luy auoit enſeignée de ſes ieunes ans n'eſtoit que depuis peu d'années auparauant, & que celle des Catholiques eſtoit bien plus ancienne, ſurquoy il deſiroit auoir quelque reſolution, pour ſçauoir laquelle eſtoit la vraye: & de faict il eut ſatisfaction de ſon deſir, par le moyen de Monſeigneur l'Archeueſque de Bourges, de Maiſtre René Benoiſt Docteur en Theologie, & de quelques autres Docteurs, par leſquels (cooperant la grace de Dieu) il fut ſi bien inſtruict de tous les points de la Religion, & de toutes les vrayes marques de l'Egliſe de Dieu, qu'il cogneut manifeſtement ſon erreur, en remercia Dieu, & requit qu'il fut admis au giron de l'Egliſe, de laquelle des ſa naiſſance il auoit eſté eſlongné. Au commancement de cette meſme année 1593. commancerent les Eſtats de la Ligue à Paris, & ſuiuit la treſue & conference qui fut ac-

cordée de part & d'autre, & faicte à Surene & autres lieux, où fut proposée la volonté du Roy, ne tendant qu'au repos de son Royaume, à laquelle les deputez de la part de sa Majesté ne pouuans auoir responce, furent contraints en escrire aux deputez establis de la part du Duc de Mayenne qui estoyent retournez à Paris, ce qui fut le 23. Iuin 1593. & estoyent les deputés de la part du Roy les sieurs Archeuesque de Bourges, Chauuigny de Belieure, Gaspar de Scomberg, Camus A. de Thou, & Reuol, lesquels en escriuirẽt aussi à Monsieur de Belin, le 27. dudict moys, faschés d'vne telle longueur & temporisement, tant ils desiroyẽt le repos de l'Estat, cõblé lors de toute misere. Et neantmoins ne sceurent si bien faire que pour lors, ils tirassent de cette Conferẽce le fruict qu'ils en auoyent esperé. Durant icelle le Roy print la ville de Dreux, & quelque temps apres estant bien & deuëment instruict de la foy Catholique, delibera de se conuertir, & abiurer l'erreur qu'il auoit creu par le passé, & bien tost apres donna, deuãt tous suffisant tesmoignage de sa saincte cõuersion, le 25. Iuillet iour de sainct Iacques & sainct Christophe, en la grande Eglise de

sainct Denis, de laquelle le chœur estoit tendu de tapisserie releuée de soye & d'or: & l'Autel paré d'ornements Royaux, de velour cramoisy brun, couuerts de fleurs de lys, où les armes de France & de Nauarre estoyent attachées, auec la chapelle de mesme parure. Vis à vis y auoit vn Dais de mesme veloux & de toile d'or : & au dessous, vn oratoire couuert de mesme veloux, auec deux oreillés, l'vn en bas, & l'autre dessus pour s'agenouiller & appuyer. Dedãs les chaires du chœur, du costé droict, estoyent toutes les Dames & Damoiselles, qui y peurent prendre place: & le costé gauche estoit vuide. Monseigneur le Cardinal de Bourbon, accompagné de neuf Euesques, de Monsieur l'Archeuesque de Bourges, & de tous les Religieux de sainct Denys, qui portoyent la croix & le liure de l'Euangile, s'acheminerent iusques à l'entrée de l'Eglise, vis à vis du Benestier : où y auoit vne chaire couuerte de damas blãc, & sur les deux bouts du dossier, estoyent les armes de France: dedans laquelle Monsieur de Bourges qui faisoit l'office, s'assist : & là attendirent le Roy vne bonne heure & demye: Pendant lequel temps, l'autre porte qui est au com-

mancement de la place, vis à vis l'Eglise, demeura fermée; iusques à ce qu'oyant le tambour des Suisses, qui accompagnoyēt le Roy, elle fut ouuerte. Sa Majesté sortit du logis Abbatial, accompagné de quarante Archers de ses gardes, portans le hocqueton escaillé d'argent, & vestus de ses liurées. Et apres douze trompettes, suiuies de toute la Noblesse: Au milieu de laquelle, sa Majesté estoit enuironnée des Archers de sa garde Escossoise, & marcha de cette façon à pied, les ruës tendues, & couuertes de jonchées, iusques à l'Eglise, auec vne grande alegresse de tout le peuple, criant, Viue le Roy. A l'entrée de la porte, il trouua Monsieur l'Archeuesque de Bourges, accompagné de tous les Euesques & Religieux de l'Abbaye: Aux pieds duquel il se ietta, où estant, protesta de viure & mourir en la Religion, Catholique, Apostolique & Romaine; & iura de la maintenir enuers tous & contre tous: Et apres bailla vn papier audict sieur Archeuesque, dedans lequel estoit sa profession de Foy. Puis ayant receu l'absolution & benediction, il fut releué par les Euesques, & s'achemina droict au chœur de l'Eglise, ayant tous les Ec-

clesiastiques deuant luy, & au milieu de tous les Suisses qui faisoyent deux rangs dedans la Nef, battant le tambour. Il arriua iusques à l'Autel où l'attendoit ledict sieur Archeuesque, deuant lequel il s'agenouilla, puis se releuant alla faire le signe de la croix sur l'autel, & le baisa, puis se retira auec ledict sieur Archeuesque derriere l'autel, lequel l'ouyt en confession, & le r'amena s'agenouiller & accouder sur l'oratoire qui estoit preparé souz le Poisle, ayant à sa main droicte ledict sieur Archeuesque, faisant sa charge de grand Ausmonier, & à la gauche feu Monseigneur le Cardinal de Bourbon: Et là ouyt en grande deuotion la Messe, qui fut celebrée par Monsieur l'Euesque de Nantes. A l'entour de sa Majesté estoyent tous les Euesques & Abbés, les Curés de sainct Eustache de sainct Sulpice & sainct Merry, & derriere eux, les Seigneurs & Gentilshommes de sa Cour. Dedans les chaires du chœur, à la main gauche estoyẽt Monseigneur le Chancelier, Messieurs de la Cour de Parlement, & aucuns de la Chambre des Comptes. Durant la Messe sa Majesté

alla à l'offrande,conduite par feu mondict Seigneur le Cardinal à main gauche : ledict sieur de Bourges à la droicte,& Monseigneur le Comte de sainct Pol derriere luy : où apres auoir baisé la platine, il ietta dedans le bassin vn escu, que luy bailla ledict sieur Comte. Apres l'Euangile dict, Monseigneur le Cardinal luy apporta le liure à baiser : puis apres, *l'Agnus Dei*, la paix luy fut presentée par ledict feu sieur Cardinal. La Messe dicte,on chanta *Viue le Roy*,en musique, & largesse fut faicte par toute l'Eglise,d'vne grande quantité d'argent: Puis tambour battant,sa Majesté fut conduite en mesme ceremonie iusques en son logis,auec vne grande esiouyssance & clameur du peuple, criant, *Viue le Roy*, & grand bruit de l'artillerie,qui tiroit de dessus les murailles de la ville. A son disner ledict sieur Archeuesque consacra la table, & feit chanter les graces en Musique, puis alla faire son sermon,auquel sa Majesté assista,& aux vespres aussi. Le lēdemain fut receu encores en l'Eglise, en ceremonie,par tous les Religieux,qui vestus d'habits sacerdotaux, allerent au deuāt de luy, à l'entrée de l'Eglise, supplier sa Majesté les auoir en sa protectiō : ce qu'il leur pro-

mit faire. Au moys d'Aoust ensuiuant la trefue generale commencea, & dura trois moys, & fut cõtinuée iusques au premier iour de l'an 1594. Et icelle finie le Roy se fit sacrer & courõner en sa ville de Chartres, par l'Euesque dudict lieu, le 27. de Feurier, auec grandes pompes & magnificences, comme il appartenoit à vn si grãd Prince. De là suiuit la reductiõ de Meaux, par le moyen du gouuerneur Monsieur de Vitry, qui se ietta de son bon gré entre les bras du Roy, aussi tost qu'il le sceut estre conuerty & sacré : Surquoy il ha faict vne belle remonstrance, qui tesmoigne sa fidelité, apres qu'il ha decouuert les ruses & piperies des Espagnols. Monsieur de la Chastre, Seigneur non moins iudicieux & genereux François en a faict de mesmes, remettant en l'obeissance du Roy ses villes d'Orleans & de Bourges : & pour ce faire, ledict sieur de la Chastre Mareschal de France, fit vne belle declaration aux habitans de la ville d'Orleans, en l'assemblée tenüe en son logis, le Ieudy 17. Feurier 1594. pour les induire à recognoistre le Roy, representant par icelle les causes & raisons, pour les y esmouuoir. Le Roy fit vn Edict sur la reduction de ladicte ville

d'Orleans, donné à Mante au moys de Feurier audict an & publié le dernier iour dudict moys. En ce mesme temps les habitans de Lyon, s'opposerent aux desseins & entreprinses que pouuoit auoir dessus le Roy d'Espagne, & se rangerent de leur bon gré au party du Roy, auquel ils sont tres-affectionnés, comme depuis ils luy ont bien faict paroistre, par tous les honneurs qu'ils ont peu faire à sa Majesté. Le Roy enuoya lettres à sa Cour de Parlemēt sur cette reduction de sa ville de Lyon, pour estre de tres-grande importance à l'aduancement de ses affaires, & escriuit de Melun le treiziesme iour de Feurier audict an. Ie declareray en brief ce qui se passa en la reduction de ladicte ville en l'obeissance de sadicte Majesté, le septiesme, huictiesme & neufiesme de Feurier. Le Roy d'Espagne, lors auoit confirmé plus que iamais ses pratiques & intelligences auec la Ligue, comme l'on descouurit par ses lettres escrites à Madric l'onziesme de Ianuier, à ceux de sa faction en la ville de Lyon, par lesquelles il les asseuroit de secours d'hommes & d'argent : En execution dequoy, le Duc de *Terra Noua*, Gouuerneur de Milan, en mesme temps leur

escriuit, donnant asseurance d'vne leuée de gens, & mesmes de douze cens Suisses par le commandement de son Maistre, qu'il deuoit auec autres forces, souz pretexte de secours, contre le Marquis de S. Sorlin, faire approcher de ladicte ville, pour apres les auoir introduits & faict glisser parmy les habitans, auec la faueur de ceux du party d'Espagne, se rendre maistre de la ville. Sur ces termes quelques bons seruiteurs du Roy, proposant le danger de leurs personnes, à la conseruatiõ de leur liberté, & au tesmoignage qu'ils desiroyent rendre de leur affection au seruice du Roy, en vne si grande necessité & peril si euident, de voir leur ville tomber en la domination & tyrannie de l'Estranger, du consentement de quatre Escheuins seruiteurs du Roy, le Sammedy cinquiesme à huict heures du soir, se resolurẽt qu'ils prẽdroyẽt les armes, pour remettre la ville en l'obeissance de sa Majesté: & pour fauoriser l'execution d'vne si belle & perilleuse entreprinse, en aduertirent le sieur Alphonse Corse de l'amitié & secours duquel, en vne si bonne occasion, ils auoyent asseurance. A quoy il ne faillit pas, ains en toute diligence, se rendit au faux-bourg de la Guillotiere, le Lundy

ensuiuant septiesme dudict moys, auec de belles troupes de gens de guerre. Le mesme iour entre les trois & quatre heures du matin,le sieur Iaquet Escheuin, & l'vn des quatre assisté des sieurs de Liergues & de Scue,suiuis de bõ nombre de gens armés, du quartier du Plastre, donnerẽt au corps de garde de l'Herberie, au pied du põt,où commandoit en personne Thierry Escheuin,l'vn des plus perdus & facticux,lequel apres beaucoup de resistance, fut en fin forcé de quitter la place. Au bruit des harquebusades l'alarme fut donnée par toute la ville, & les barricades aussi tost faictes, en la pluspart des quartiers par ceux qui estoyent aduertis de ce qui se deuoit faire. Sur cette premiere esmotion chacun en son quartier cria,viue la liberté Françoise, & qu'il se falloit deliurer de toute tyrannie & seruitude estrãgere. L'Archeuesque voyant vne si prompte & inopinée prinse des armes, accompagné des sieurs Baron de Luz & de Chaseul ses nepueux, apres auoir demeuré deux heures, auant que de pouuoir passer le pont de la Saune, se rendit en fin en l'hostel de ville, & remonstra en l'assemblée qu'il falloit estre neutre, attendant la resolution du Pape, & le retour

de Monſeigneur de Neuers. Cette opinió fut ſi mal receuë par ceux qui eſtoyent en ladicte aſſemblée, que ſur leur murmure & meſcontentement, ledict Archeueſque ſe retira aſſés toſt en ſon logis, & neãtmoins, pour ce iour là, ne fut parlé que ſourdemẽt du ſeruice du Roy, ny faict autre executió, ſinon que les Imprimeurs ſe ſaiſirent de l'Arſenac & qu'on s'aſſeura des perſonnes des ſept Eſcheuins, de quelques Penons & autres factieux. Mais la nuict du Lundy au Mardy, la vigilance & ſolicitation de ceux qui auoyent hardiment acheminé cette affaire, eut tel pouuoir ſur le peuple, que le Mardy meſme au matin, on commancea à prendre les vns des autres, des pennaches blancs, & peu de temps apres, des eſcharpes blanches: & à dix heures de matin, ne ſe trouuoit plus de tafetas ny de creſpe blancs dedans la ville, tant fut grande l'affluence de ceux, & iuſques aux enfans qui voulurẽt porter les marques & enſeignes des bons François. Quelques ſeruiteurs du Roy en firent largeſſe, & ſe perdit le ſon des cloches, par la force de la voix du peuple qui crioit, viue le Roy. Il n'y eut ruë ny carrefour, où l'on ne fiſt feu de ioye, & où l'on ne bruſlaſt les armes & liurées d'Eſ-

Lyon ſe rẽd a l'obeiſſance du Roy.

pagne, de Sauoye & de Nemours, & l'effigie de la Ligue, faicte & peincte en forme de Sorciere. Et au mesme instant furent les armes du Roy, mises & esleuées en triomphe par tout. Aux places & barricades les seruiteurs du Roy firent liberalité au peuple, tenans table ouuerte, & beuuãs à la santé du Roy. Sur les deux heures apres midy le sieur Colonnel Alphõse entra dedãs la ville à pied, botté & esperonné, accompagné des sieurs d'Andelot, de Cheurieres, de S. Forjeul, de Bouteon, la Liegue, la Baume, de Mures & plusieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes du pays, tous auec l'escharpe blanche. Ledict sieur Colonnel estant entré, l'on aduisa à ce qui restoit pour la seureté de la ville, & à la requeste & cry du peuple, furent desmis de leur charge sept Escheuins: sçauoir Amable, Thierry, Iean Baptiste Renaud, Ponsson Bernard, Guillaume Gella, Charles Noitat, Deberny & Claude du Rubis, par deuant Conseiller au siege Presidial, & Procureur de la maison de ville, qu'on peut appeller le flambeau de Lyon, & qui par son liure imprimé en quatre vingts & neuf & par toutes ses parolles a tellement blasphemé, ainsi que plusieurs autres, de mesme

mesme farine, contre la memoire du feu Roy (que Dieu absolue) & contre la Majesté du Roy regnant, qu'il ne peut plus viure au monde qu'à la honte de tous les François. Ce dernier auoit esté suspendu depuis l'emprisonnement du Duc de Nemours. Au lieu des sept Escheuins desmis, furent creés les sieurs de Combelandes, de Montmartin, le Tresorier Henry, Pelletier, Laurens Conseruateur, Pollalion & Mornieu. Les Capitaines Penons suspects ont esté ostez, & le sermēt de fidelité faict solennellement au Roy, auec plus de ioye, d'allegresse & de contentement qu'on ne sçauroit exprimer. Les factieux & adherās à l'Espagnol furent depuis mis dehors, sçauoir les sept Escheuins, & auec eux Tourueon, Lieutenāt Criminel, Austrain Lieutenant particulier, du Pré & de Bourg, Conseillers au Presidial, le Barō de Vaux, Platel, Piguieres, Prost, Maleual, Antoine Teste, Mathieu Balbany & tous les siens, & les deux de Poggio, ledict Balbany & Poggio Lucquois. Quant au Thresorier Barraillō, Ianetto, d'Allequi & Resinand, ils se sauuerēt en habits desguisez dés l'emprisonnemēnt du Duc de Nemours. Mais ce qui est le plus remarquable en cette

execution est, qu'encores que la vie & les biens de tous les partisans d'Espagne fut en la main des fideles habitans, & que par le droict de la guerre, ils peussent venger la mort de plusieurs gens de bien qu'ils auoyent iniustement faict executer par des bourreaux, & la perte des biens par eux pillez, neantmoins ils ont vsé de toute douceur, tant en leurs personnes qu'en leurs commodités, mesmes leur fut donnée seureté & retraite en leurs maisons aux champs, attendans de les remettre & r'appeller, quãd la ville auroit obtenu pardon & grace de sa Majesté pour eux. L'Archeuesque eut quelque mécontentement de ce qui estoit ainsi changé, & ayant demandé à sortir, fut prié de demeurer. Il fut resolu en la maison de ville & iuré de n'admettre iamais aux charges publiques, aucuns Italiens. Il faut recognoistre en cette conduite & execution vne grace speciale de Dieu, qui miraculeusement deliura les Lyonnois de la seruitude, iusques à la porte de laquelle ils auoyent donné. L'exemple de cette ville, comme des autres ja reduictes, seruit comme d'vn clair phanal, pour r'amener au port de la clemence du Roy, toutes les autres villes, qui s'y sont

rendues: comme Masco, pres dudict Lyo, les villes de Roüen, le Haure, Harfleur, Montiuillier, Ponteaudemer & Verneuil, sur la reduction desquelles villes, y eut lettres patentes en forme d'Edict du Roy, qui furent publiées à Roüen, en Parlemet le 26. iour d'Auril, audict an: car de parler de la ville de Paris, remise miraculeusemet en l'obeissance du Roy, c'est plustost la reductio de tout l'Estat que d'vne ville, puis que sa rebellion auoit esté la cause de tous ces troubles & sousleuemens. Cette reduction est telle, qu'elle semble vn songe, pour la nouueauté & gradeur du faict, qui se passa comme ie diray maintenant. La porte sainct Denys & la porte neufue furent ouuertes par Messieurs de Brissac, Gouuerneur de la ville, Iean Luillier, Preuost des Marchands, Langlois & Neret Escheuins, hommes renommés, & qui ont par ce moyen beaucoup merité du public. Le Roy sans peur aucune entra dedans auec sa gendarmerie, iustement au poinct du temps, qui estoit tres-propre, pour faire vne tres-bonne prise & tres-salutaire changement en l'Estat, à sçauoir, lors que le Soleil accopagné de la Lune voltigeoit par les premiers degrés du Belier, signe du

Reductio de Paris miraculeuse.

ciel qui domine à la teste, & par ce moyen au conseil qui reside en icelle. Et comme il estoit bien seant, qu'il aduinst à vn Roy Martial, ce fut au vingt-deuxiesme iour du moys de Mars, & de ce iour à la fine premiere heure de Mars: ô iour remarquable! iour heureux! auquel tout fut paisible dedans la ville: tous les gens de bien qui estoyēt encores en plus grand nombre que les peruers, prindrent l'escharpe blanche, prierent pour la santé & prosperité du Roy. Les Espagnols auec leur grand Duc Feria, leur D. Diego & Taxio, inuenteurs & fabricateurs de tous les aguets dressez contre les François, n'allerēt point à l'encontre, ne se mirēt point en defense, mais se desarmerent & mirent bas leurs armes. Sega Cardinal de Plaisance, ny la faction des seize voleurs, par la tyrannie desquels iusques à lors, la ville auoit esté grādemēt affligée, n'oserēt dire vn mot ny paroistre en vne place. Toute la ville quitta le party, & toutesfois comme toute estonnée, attendoit quelle seroit l'issue de ce grand changemēt. Auant que le Roy entrast dedans la ville, il auoit prins le serment de tous les Capitaines de ses bandes, à ce qu'il ne fust faict tort ne dommage à aucun ci-

toyẽ, si ce n'estoit quelqu'vn qui s'opiniastrast à faire resistance, à faute dequoy il leur auoit protesté, qu'il se prendroit aux chefs & capitaines desquels les soldats feroyẽt autremẽt. En ce mesme iour, le Roy cõmanda à toutes les garnisons estrangeres de vuider la ville, ce qu'elles firẽt incõtinent. Le iour d'apres se faisant fort de son innocẽce & integrité (qui est le plus fidele gardien de tous, & le rempart d'vn Roy inexpugnable, & qui n'ha besoin d'autre fossé ny casemate) il enuoya autre part sa gendarmerie, à fin que plus long temps, elle ne fust espouuantable à ses citoyens, freschement recouurez : à la sauuegarde desquels il se mit, & eux voyans vn si glorieux acte, ils ne cessoyent d'exalter la grande clemẽce & generosité du Roy, qui d'esclaues, les rẽdoit par sa victoire citoyẽs ayãs recouuré leurs cheres espouses, leurs bien aymés enfans, leur tant desirée cité, leurs biens necessaires, leurs souhaités hõneurs, leurs Magistrats, voire eux mesmes. De cette grãde obeissance des soldats qui furent retenus du cõmandement du Roy, nous pouuõs estimer cõbiẽ grãde est l'authorité de luy qui leur commãda. Sa Majesté enuiron les 5. heures du matin entra

dedans la ville, & peu apres, à huict heures, elle s'achemina droict en la grande Eglise de nostre Dame, où auec grãde ioye il fut receu des Chanoynes : il baisa la croix de nostre Sauueur que l'on luy presenta, puis ietté à deux genoux en terre deuãt le grãd autel, & leuant les mains au ciel, rẽdit graces à Dieu tout-puissant, pour le merueilleux benefice qu'il recognoissoit auoir receu, ce iour là de luy, en recouurant sa ville deliurée de l'horrible seruitude & tyrannie des Espagnols, & de la factiõ des seize. Le chœur des Ecclesiastiques chantoit cependãt les loüanges de Dieu, auec vn grãd bruit, & auec vne telle affluence de peuple (qui du premier sault, auoit esté aucunement estonné, mais qui aussi tost s'estoit res-jouy) frappant des mains & des pieds en signe d'alegresse, & criant tout ensemble viue le Roy, que le lieu n'estoit grand assez pour les contenir tous, ny la voix des Chantres n'en pouuoit estre entẽdue: on n'oyoit pour tout que par plusieurs fois rechanter, viue le Roy, viue le Roy. Finalement, comme s'il fust venu dedans cette Eglise, durant vne asseurée paix, & qu'il en fust sorty, s'estant departy pour aller en son chasteau du Louure, les mesmes

cris mille fois eſtans faicts par toutes les rues qu'il paſſoit, icelles rues & toutes les boutiques & feneſtres eſtãs remplies d'hõmes de tout ſexe & de tout aage. Chacun des le meſme iour retourna à ſa beſongne, toutes choſes demeurantes appaiſées & tranquilles par toute la ville, non autrement qu'elles y auoyent eſté le iour precedent, ie dy par toute la ville en laquelle ny pere ny mary quelconque n'auoit eu occaſion aucune d'auoir peur. La clemence du Roy fut tres-grande enuers ce peuple, qui durant le temps de cette malheureuſe rebellion, s'eſtoit monſtré à luy plus contraire, & plus plein de cruauté, & lequel, quand quelques vns des autres citadins ſe plaignoyent de leur miſere, tenoit pour vn crime de demander ſeulement du pain, ou la paix, & demander du pain & la paix enſemble, le tenoit pour vn cas pendable. Cette clemence eſt ſi grande qu'elle ne ſe peut dechifrer comme elle merite: & ne peut eſtre imaginée ny entendue de perſonne, que de celuy qui aura bien ſceu combien grande eſt la tache du crime, dõt cette Cité eſt ſouillée. Tous ſes habitans (encores qu'ils fuſſent tres riches & fort à leur aiſe, ſouz le regne de Henry troiſieſ-

me) de leur propre mouuement sans contrainte, s'armerent contre leur Roy, remplirent contre luy, toutes les ruës de barricades: car quant aux garnisons & sentinelles que le Roy auoit posées és places publiques & aduenues de la ville, encore que elles n'offensassent personne, & tel en auoyent le cõmandement, ils les assaillirent les premiers, en tuerẽt, & chasserẽt le reste. Et ce qui est biẽ pis, auec les barricades, on serra de telle sorte le ROY, qu'il fut cõtraint se retirer soudainement, & s'il ne fust sorty par vne fausse porte de derriere auec bien petite compagnie, & ne les eust trõpez de cette façon, ie pense tant la rage leur auoit occupé la ceruelle, ou qu'ils l'eussent massacré, ou luy ayãt rasé la teste, comme à vn moyne, l'eussent enfermé dedans vn monastere, pour transporter la couronne de France sur la teste d'vn autre, ou viure en vne confusion la plus estrange qui fut iamais, sans Roy, sans Prince, sans Magistrat: qui estoit bien ce que plusieurs desiroyẽt. Et apres cette frenesie tellement quellement adoucie, & qu'il y eut quelque interualle à sa remise, cõme l'on eut proclamé & publié l'assemblée des Estats, pour estre tenue en la ville de Blois (qui sembloit

eſtre le moyen de remedier à la grande maladie de cet Eſtat) ils y enuoyerẽt ceux qui ſçauoyent bien eſtre à lors les plus mal affectionnés au feu Roy, & au meſme iour qu'ils eurent nouuelle de la mort de feu Meſſieurs de Guyſe, ſans faire aucune perquiſition du faict, ils entreprindrent tout ſoudain d'en prendre la vengeance, qui ſe deuoit reſeruer à Dieu ſeul, veu que c'eſt aux ſubiects d'obeyr & non pas de faire la Loy, & que les Roys ſeuls dependent de Dieu. Ils coururent en grande haſte pour en prendre la vengeance: ils firent vne leuée de deniers pour fournir aux frais de la guerre: ils s'armerent non pour ſe tenir ſur la deffenſiue, mais pour aller aſſaillir, ils firent reuolter toutes les autres bonnes villes de France, auec libelles diffamatoires, pleins de toute ſorte de calomnies: ils foulerent aux pieds le renom du Roy, pillerent ſes threſors, rauirent tous ſes precieux meubles, allerent arracher & faire ſortir du lict de Iuſtice, tout le Senat en corps, & en plein iour, deux à deux, les chaſſerent en la Baſtille: Quelques vns ne firent riẽ de cela, mais auſſi n'empeſcherent ils pas ceux qui le faiſoyent à leur barbe. Ils allumerent toute cette guerre quelque

grande qu'elle ayt esté, en chacune Pro-
uince de France, villes & villages: & a esté
la plus pernicieuse qui fut iamais, durant
laquelle tant de milliers de François y ont
laissé la vie, tant de femmes y sont demeu-
rées veufues, tāt d'ēfans y ont perdu leurs
peres. Nous en voyōs beaucoup de villes
abbatues, plusieurs murs des villes iettez
par terre, leurs beaux faux-bourgs rasez:
& bien plus encore les champs desolez &
gastez. Tout cela sont crimes horribles,
mais encores en a esté cōmis vn plus grād,
qui n'auoit iamais esté ouy, vn crime exe-
crable, crime qui ne sçauroit trouuer de
supplice assez grād, pour la chastier, il sor-
tit de leurs Conuents & lieux saincts vn
monstre en habit de Religieux de l'ordre
des Iacobins qui tua le Roy: Et à la nou-
uelle de sa mort, ils en firent vn iour de fe-
ste solemnelle. Et lors qu'ils deuoyent au
moins par vne mort si detestable leur ar-
rester, & aller se ietter comme dedans vn
port de salut, entre les bras de son succes-
seur Henry quatriesme, plus farouches,
perfides & mutins que deuant, ils l'empes-
cherent d'aller s'asseoir dessus le tribunal
du Royaume, qui luy estoit donné par la
grace de Dieu. Il n'y a iniure, pour insolen-

re qu'elle soit, superbe, vilaine, qu'ils ne luy ayent craché au visage: il n'y a fraude ny embusche qu'ils n'ayent dressée pour le surprendre: il n'y a cousteau ny alumelle qu'ils n'ayent forgée, emouluë & esguisée, pour l'offenser; & ce qui est le plus admirable de tout, est que la faction des seize, a esté si temeraire que descrire diuerses lettres soussignées par les principaux de leur faction, par lesquelles ils deferoyent au Roy d'Espagne, le Royaume de France, comme s'il eust esté à eux. En fin ils despuerent la ville de ses habitans, pour la remplir d'estrangers, pour l'espuiser de ses propres deniers, pour abbatre & renuerser les maisons de la ville & des faux-bourgs, cõme nous les voyons renuersées: Et ce qui est le plus horrible, ils ont fait sauter quelques vns de leurs concitoyens, de dessus le pont aux meusniers au beau milieu de la Seine: aux autres ils ont coupé la gorge dedans leurs licts, & (pour la plus gracieuse cruauté par eux cõmise) ils en ont chassé aucuns de la ville & de leurs maisons, & contrainct abandonner leurs femmes, leurs petis enfans, leurs parents & amys, la plus-part desquels ont souffert vne extreme necessité & misere, & les autres sont

morts de faim. Par l'immense & incroyable grandeur, & par vn si grand nombre de leurs crimes & offences, l'on void clairement combien est grande la clemence du Roy Henry quatriesme enuers eux, qui leur ha plustost pardõné, & à plustost embrassé tous ses citoyẽs qu'il n'en a esté prié & requis. Il ha r'enuoyé sans perte & sans danger les Espagnols, les Italiens, Vualons & Lansquenets qui s'y trouuerent à l'heure de son entrée : de sorte qu'il leur seroit maintenant bien malaisé à dire, s'ils ont plus redouté sa vertu en bataille rangée, ou estans ainsi vaincus, s'ils doyuent plus aymer & louer sa douceur. Et ayans esté quelques vns chassez de la ville, mais fort peu, encores hommes tres-seditieux, hõmes nais souz vn mal-heureux astre, à la ruine de la ville & de toute la France, il a rendu la tranquillité à tous les autres, a ramené la gayeté ja de long temps bãnie, a estably la seureté d'vn chacun, & a restitué à la Cité qui estoit sans Roy, sans Magistrat, sans Euesque, sans ses ordres, son Roy, son Magistrat, son Euesque & tous ses ordres. Et biẽ que la gloire de cete clemence soit si grande, elle n'est toutesfois semblable à ses autres Royalles, & belli-

queuses loüanges, qui se peuuent amoindrir de paroles, & aucunement departir auec plusieurs, de sorte qu'elles ne sont totallement siennes. Et à dire vray pour mener cette guerre & recouurer son Royaume, il a eu vn grand support d'vne bonne multitude, de Cardinaux, Euesques, Abbés, Magistrats, hommes de robbe lõgue, en tous estats, qui ont suiuy apertement, ou en cachette son party, & en toutes les occasions qu'ils ont peu, se sont trouués prests & appareillés à son seruice. Et puis la Noblesse Françoise (qu'on ne pourra iamais assez exalter de loüanges, pour n'auoir iamais abandonné son Roy, apres auoir souffert tant de trauaux, trauersé tant de mauuais passages, se rencontrant en tãt de dangers & tant de pertes de la vie & de tous biens) s'en doit attribuer vne bonne part, & presque estimer sienne la prosperité de tout le succez: les secours aussi des confederez de sa Majesté, les Suisses, les Alemans, les Anglois y ont aussi bien aydé: mais quant à la gloire qui luy reuient de cette clemence, il n'y a compagnon aucun: le tout luy appartient: ny les courageux secours de ses Princes, de sa Noblesse, de ses confederez, ny les conseils des

robes longues, pas vn de ses Colonnels, pas vn de ses Capitaines, pas vne de ses bãdes & troupes ne luy en ostent rien. Et qui est bien plus la fortune, qui est (ainsi que veulent les Poëtes) la maistresse des affaires des hommes, n'oseroit prendre auec luy aucune parcelle de cet honneur: elle le luy quitte, elle confesse qu'elle est à sa Majesté seule.

Incontinẽt apres & en ce mesme moys, le Roy fit vn Edict & Declaration ample, sur la reduction de sadicte ville de Paris, en son obeyssance, qui fut leu, publié & registré, ouy, & ce requerant son Procureur general, en la grande chambre du Parlemẽt, Monsieur le Chancelier y seant, auec les officiers de la couronne, Ducs & Pairs de Frãce, Conseillers de son Conseil d'Estat, & aucuns des Maistres des Requestes ordinaires de son hostel, le 28. de Mars audict an. Et le trentiesme ensuiuant y eut Arrest de la Cour de Parlement, sur ce qui s'est passé durant les presens troubles: contenant la reuocation de ce qui a esté faict au preiudice de l'autorité du Roy & des loix du Royaume. Quelque peu de temps apres se rendit au Roy sa ville de Sens, sur la reduction de laquelle, & sur ce qu'il a

pleu à sa Majesté leur accorder, elle fit vne Declaration en forme d'Edict, donné à Paris au moys d'Auril 1594. A l'exemple de Paris, sembloit y auoir contention, par toutes les Prouinces, qu'elles des bonnes villes auroyent l'honneur de se remettre les premieres en la voye de l'obeyssance deuë à leur Prince, de laquelle elles s'estoyent par vn si long temps detraquées: ie serois trop long à vous les deduire toutes par le menu. Enuiron ce temps la ville de Laon fut assiegée & rendue, à l'imitation de laquelle la Champagne & la Picardie, se remirent en l'obeyssance de sa Majesté. A laquelle mesme Monsieur le Duc de Guyse se reünit, luy fit le serment de fidelité, enuiron le moys de Nouembre, auec vœu de sincere affectiō & obeissance: & à son exemple, se reünirent bon nombre de Noblesse, de villes & de peuples, qui tenoyent son party: sur laquelle reüniō dudict sieur de Guyse, de Messieurs ses freres, de la ville de Rheims, & autres villes & chasteaux, en l'obeissance de sa Majesté, elle fit & octroya vn Edict à S. Germain en Laye au moys de Nouēbre, audict an. Le Roy estant retourné à Paris, fut blessé en la face, d'vn cousteau, par vn

Reduction de Mōsieur de Guyse.

ieune escolier desesperé, nommé Ieã Chastel, estudiant au college des Iesuistes, & par Arrest de la Cour, fut tiré à quatre cheuaux, en la place de Greue, le Ieudy 29. de Decembre audict an. Plusieurs gentils esprits discoururent pertinemment sur cette blesseure, & sur l'abominable parricide attenté par ce petit bout d'homme façonné à l'escole des Iesuistes, sur la personne du Roy. Par le mesme Arrest, tous les Iesuistes furent condamnés à vuider du Royaume, comme corrupteurs de la ieunesse, perturbateurs du repos public, ennemys du Roy & de l'Estat. Voicy la teneur de l'Arrest, que i'ay inseré pour estre fort remarquable.

Arrest de la Cour cõtre Iean Chastel.

Veu par la Cour, les grand' Chambre & Tournelle assemblées, le procés criminel commencé à faire par le Preuost de l'Hostel du Roy, & depuis paracheué d'instruire en icelle, à la requeste du Procureur general du Roy, demandeur & accusateur à l'encontre de Iean Chastel natif de Paris, escholier ayant faict le cours de ses estudes au College de Clermont, prisonnier és prisons de la Conciergerie du Palais: Pour raison du tres-execrable & tres-abominable parricide attenté sur la personne du Roy:

Roy: Interrogatoires & confessions dudit Iean Chastel, ouy & interrogé en ladicte Cour ledit Chastel sur le faict dudict parricide. Ouys aussi en icelle Iean Gueret Prestre, soy disant de la congregation & societé du nom de IESVS, demeurant audict College, & cy deuant Precepteur dudict Iean Chastel: Pierre Chastel, & Denise Hazard, pere & mere dudict Iean. Conclusions du Procureur general du Roy, & tout consideré.

Il sera dit, que ladicte Cour a declaré & declare ledict Iean Chastel, attaint & cõuaincu du crime de leze Maiesté, diuine & humaine au premier chef, par le tres-mechant, & tres-detestable parricide attenté sur la personne du Roy: pour reparation duquel crime a condamné & condamne ledict Iean Chastel à faire amende honorable deuant la principale porte de l'Eglise de Paris, nud en chemise, tenãt vne torche de cire ardãte du poix de deux liures, & illec à genoux dire & declarer, que malheureusement & proditoirement il a attenté ledit tres-inhumain & tres-abominable parricide: & blessé le Roy d'vn cousteau en la face: & par faulses & damnables instructions il a dit audit procés estre per-

mis de tuer les Roys, & que le Roy Henry quatriesme à present regnant n'est en l'Eglise, iusques à ce qu'il ait l'approbation du Pape: dont il se repent, & demãde pardon à Dieu, au Roy & à Iustice. Ce faict, estre mené & conduit en vn tumbereau en la place de Gréue. Illec tenaillé aux bras & cuisses, & sa main dextre, tenant en icelle le cousteau duquel il s'est efforcé cõmettre ledict parricide, couppée. Et apres, son corps tiré & demembré auec quatre cheuaux, & ses membres & corps iettez au feu & consumez en cendres, & les cendres iettées au vent. A declaré & declare tous & chacuns ses biens acquis & confisquez au Roy. Auant laquelle execution, sera ledit Iean Chastel appliqué à la questiõ ordinaire & extraordinaire, pour sçauoir la verité de ses complices, & d'aucũs cas resultans dudict procés. A faict & faict inhibitions & defenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, sur peine de crime de leze Majesté, de dire ne proferer en aucun lieu public, ne autre, lesdicts propos: lesquels ladicte Cour a declaré & declare scandaleux, seditieux, contraires à la parole de Dieu, & condamnez comme heretiques par les

saincts Decrets. Ordonne que les Prestres & Escholiers du College de Clermont, & tous autres, soy disans de ladite societé, comme corrupteurs de la ieunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du Roy & de l'Estat, vuideront dedans trois iours, apres la significatiō du present Arrest, hors de Paris, & autres villes & lieux où sont leurs Colleges: & quinzaine apres, hors du Royaume, sur peine où ils y seront trouuez ledict temps passé, d'estre punis cōme criminels & coulpables dudict crime de leze Majesté. Seront les biens, tant meubles qu'immeubles à eux appartenāts employés en œuures pitoyables, & distribution d'iceux faite ainsi que par la Cour sera ordonné. Outre, faict defenses à tous subjets du Roy d'enuoyer des escholiers aux Colleges de ladicte societé, qui sont hors du Royaume, pour y estre instruits, sur la mesme peine de crime de leze Majesté. Ordonne la Cour que les extraits du present Arrest seront enuoyés aux Bailliages & Seneschaussées de ce ressort, pour estre executé selon sa forme & teneur. Enioint aux Baillifs & Seneschaux, leurs Lieutenans generaux & particuliers, proceder à l'execution dedans le delay contenu en

iceluy : Et aux Subftituts du Procureur general,tenir la main à ladicte execution, faire informer des contrauentions,& certifier ladicte Cour de leurs diligences, au moys,ſur peine de priuatiõ de leurs eſtats.

Or eſt il que ſe faiſant la recherche en la maiſon deſdicts Ieſuiſtes, ſçauoir le College de Clermont,l'on trouua entre les liures de l'vn d'eux quelques eſcrits contre ſa Majeſté : L'auteur d'iceux attaint & cõuaincu ſe voulut ayder de la grace & pardon du Roy, faict & octroyé à la reductiõ de ſa ville de Paris:ce neantmoins voyans que ces manieres de gens ne laiſſoyent de troubler l'eſtat, donnoyent mauuaiſe inſtruction à la ieuneſſe, & que ce Ieſuiſte, depuis la grace par le Roy octroyée à ſes ſubiects rebelles fut trouué ſaiſi de ces libelles diffamatoires contre ſadicte Majeſté, il fut condamné à la mort, & executé par iuſtice. I'ay touché cy deuant de leur fondateur Loyola, qui fut premierement guerrier & ennemy de la maiſon d'Albret: lequel depuis quittant le monde s'adonna aux choſes ſpirituelles, alla viſiter le lieu de Monſerrat, où il fit vne neuuaine:puis donna aux pauures tout ſon bien, & ſe retira aux montagnes de Mauresa, où il me

Loyola autheur des Ieſuiſtes.

na vne vie solitaire par l'espace de 7. moys Apres il descendit à Barcelone, d'où par mer il passa à Venise, & trouuant le nauire des Pelerins qui partoit, se mit dedans & alla en Palestine, recercher les lieux desquels est faicte mention aux sainctes escritures: mais le pere Gardiẽ des Cordeliers du mont de Sion, le contraignit de s'en retourner. Estant ignorant, se mit à estudier la Grammaire en Barcelone, & frequenta l'vniuersité d'Alcala de Henares, allant tousiours deschaussé, dont aucuns le reprindrẽt & s'en scandaliserent: Ce que voyant, il s'en alla en Salamanque, où pareillement on trouua mauuaise cette maniere d'aller pieds nuds. Ainsi se voyant empesché en ses estudes, par telles persecutions, pour-ce que l'on se moquoit de luy, il laissa l'Espagne & vint à Paris, où il ouyt maistre Pierre Fabri, & ne demeura gueres, qu'estant harassé par les vns & soustenu par les autres, en fin approuué par nostre maistre Ory, l'on eut opinion que c'estoit vn sainct homme, & d'escolier deuint maistre, & eut plusieurs sectateurs, qui se rangerent tous à sa reigle, & firent vœu de perpetuelle pauureté & chasteté. Tous ses successeurs iusques auiourd'huy n'ont

pas gardé ce vœu: Tant y a qu'il s'en retourna en Espagne, & se retira au lieu de sa naissance, en l'Hospital d'Azpeytia, sans qu'il se donnast à cognoistre, & se mit à prescher, auec grande reputation: & recogneu par vn Nauarrois qui l'auoit veu à Paris, ses parents essayerẽt par tous moyẽs de le retirer de cette mendicité, mais ce fut en vain. Il auoit arresté auec ses compagnõs de faire le voyage de la Terre saincte, & à cet effect les alla trouuer à Venise, d'où ils passerent à Rome, & obtindrent du Pape Paul 3. congé. Ils retournerent à Venise, où ils s'arresterent long temps à cause de la guerre, qui lors estoit entre cette Republique & le Turc. Ce qui les fit cognoistre en Italie, non sans grandes trauerses. Desireux d'auoir plus de renom obtindrent permission d'ouyr en confession, & aucuns d'entr'eux receurent les ordres, pour dire & celebrer la saincte Messe, & ils preschoyent & faisoyent œuures de leur profession, & acqueroyent bruit: tant que l'an 1538. ils se retrouuerent tous à Rome, où ils obtindrent du Pape Paul confirmation & approbation de leur maniere de viure, status & reigles de leur secte, auec l'ayde & faueur du Cardinal Cõ-

tareno, & furent receuz en la protection du sainct Siege, seulement *viuæ vocis oraculo*, les remettant pour l'expedition de la perpetuation de leur secte, au Cardinal Guidiccion Lucquois, qui les embrassa & approuua (nonobstant que peu parauant il eust mis vn liure en lumiere, *De non multiplicandis religionibus*,) se rendit leur soliciteur. Ainsi furent confirmés par lettres & bulles du premier d'Octobre 1540. données à Tiuoli, souz le nom & tiltre de la compagnie de IESVS, auec faculté de receuoir en leur compagnie, qui estoit lors de dix seulement, iusques à soixante personnes par prouision. Le Roy de Portugal D. Iean 3. ayant eu par son Ambassadeur, nouuelle de ces nouueaux religieux, en voulut auoir en son pays. L'an 1543. ils eurent congé du Pape Paul d'augmenter tant qu'ils pourroyent leur compagnie, & l'an 1545. il leur cõceda tous les priuileges, facultés & graces dont ils iouyssent à present. Le Pape Iules de Monté qui vint apres, confirma cet ordre, l'an 1550. Le Duc de Gandie & Marquis de Lombay aymãt cette secte se fit Iesuiste, receu par Inigo de Loyola, autheur de l'ordre. Le Duc fit la renonciation de la Duché de Gandie, &

de ses autres biens à son fils D. Charles de Borgia & d'Arragon, au College des Iesuistes, d'Ognate, où il print l'habit & receut tous les ordres, & peu apres voulut que son second fils D. Iean Borgia & d'Arragõ espousat D. Laurence de Loyola, & Ognoes la fille de D. Bertrand de Loyola, neueu du pere Inigo, lequel auec l'aide & faueur du Cardinal Iean Mourõ edifia a Rome le College Germanique, pour instruire la ieunesse de cette nation, contre la doctrine de Luther. Il veid auant que mourir seize Prouinciaux de son institution & ordre, & plus de cent septante Colleges, lesquels ont depuis beaucoup multiplié, il mourut à Rome l'an 1556. aagé de soixãte & vn an, & fut enterré en la maison principalle & chef de cet ordre, dicte S. Marie de la Strada. En cette Religion, sont trois manieres de Religieux: vne de profex, qui ne peuuent tenir aucuns biens: l'autre d'aprouués, & la troisiesme de Collegiés. A ces deux il est licite de posseder tãt de biẽs qu'ils pourront. Les Iesuistes ne sont pas Theatins: car ceux qu'on appelle Theatins eurent autre origine, & autre maniere de viure: c'estoyent certains gentilshõmes & autres gens, meuz de deuotion, lesquels

s'adõnoyent à prieres,chants & autres telles œuures,& se nõmerent premierement de la cõpagnie de l'amour diuin, ausquels s'estant ioinct Ieã Pierre Carrafe Napolitain Euesque de Chieti, on commancea à les apeller Chietins,& puis corrompant le mot, Theatins,& furent en renõ du temps du Pape Clement 7. & se retirerẽt à cause du sac de Rome, à Ostia, & de là à Venise, où ils se logerent 11.ans,deuãt que Loyola & ses compagnõs y arriuassent. Les Iesuistes sont nõmés en Arragon Iniguistes,du nõ de leur auteur, & en Portugal Apostres, mais par tout ailleurs Iesuistes, selon les bulles & brefs des Papes: Voila ce qui se trouue en l'histoire Espagnole de l'institution des Iesuistes: s'ils se mesloyẽt simplemẽt de leur profession,ils ne troubleroyẽt pas les Estats Chrestiens, & n'instruiroyẽt pas la ieunesse,à attẽter sur les Roys oingts de Dieu,ausquels l'õ doit obeissance quels qu'ils puissent estre: à plus forte raison à nostre legitime Roy, maintenant par la grace de Dieu, Tres-chrestien & Tres-catholique. Le Roy estant guery de sa blesseure fit ses cheualiers du S.Esprit,en Ianuier 1595. Le dixseptiesme dudict moys, le Roy declara sa volonté sur l'ouuerture de la guerre contre le Roy d'Espagne.

Au moys de Iuin de la mesme année, le Roy estant party de Paris pour s'en aller en son armée, & s'opposer aux progres que celle du Connestable de Castille faisoit sur ses seruiteurs qui estoyét au Comté de Bourgongne, & entreprendre sur le pays de ses ennemis estant arriué à Monglas, maison de son premier maistre d'hostel, receut nouuelles de Monsieur le Mareschal de Biron, de la prinse qu'il auoit faicte de la ville de Nuys en Bourgongne & qu'il s'en alloit pour secourir le chasteau de Vezou audict Comté, defendu par le sieur de Tremblecourt, & en passant pres la ville de Dijon fomenter la volonté du peuple, qui commanceoit à s'eschaufer & prendre les erres de celles de Beaulne, Authun & Nuys, de n'agueres rangez à l'obeissance du Roy, pour se remettre entre les bras de sa Majesté. Cette nouuelle la fit haster d'aller à Troyes, où estoyent ja arriuées vne partie des forces qui la deuoyent accompagner en son armée, ausquelles elle commanda s'aduancer vne iournée par delà ladicte ville, en laquelle sadicte Majesté arriua & fit son entrée le Mardy trentiesme iour du moys de May : où elle receut lettres dudict sieur Mareschal, par les-

quelles il luy mandoit, que les habitans de ladicte ville de Dijon estoyent bandez cõtre ceux du chasteau, qui auoit esté cause, que ledict sieur Mareschal auoit faict approcher ladicte armée de ladicte ville, & que luy mesmes estoit venu sur le bord du fossé parler ausdicts habitans, pour les fortifier en leur bõne volonté, en leur remonstrãs ce qui estoit de leur deuoir. Ces parolles ne furent de peu d'effect. Dequoy s'aperceuant le Vicomte de Tauannes qui commandoit au pays, pour le Duc de Mayenne, & Francesque au chasteau, ayãs mandé les garnisons voisines, tenterent de reduire lesdicts habitans à leur volonté, par la voye de la force. Ce qu'ils eussent faict aisément, sans le secours dudict sieur Mareschal, lequel ils precipiterẽt tant par plusieurs messagers, qu'il entra en ladicte ville, le Dimenche 28. dudict moys, accõpagné seulement de 25. ou 30. hõmes: auec lesquels par la grace de Dieu & sa vertu, il rechassa lesdicts ennemys, qui auoyent reduict les habitans en vn coin de la ville, & les alloyent forcer sans sa venue, qui fut suiuie de pres de ladicte armée, preparée à cet effect: où il fut tenu vn tel ordre, que lesdicts habitans n'y perdirẽt aucune cho-

Trouble à la reduction de Dijon.

se:& ne fut rië prins, mesmes pour le viure des soldats, sans payer, au grand honneur dudict sieur Mareschal, & contentement des habitans, soudain ledict sieur Mareschal depescha vn courrier vers sa Majesté, qui arriua à Troyes le Mercredy à cinq heures du matin, où cette nouuelle fut receuë auec grande resiouissance pour l'importance d'icelle. Au mesme temps sa Majesté enuoya querir Messieurs de Neuers, le Chancelier & autres de son Conseil, & pourueut aux affaires necessaires auät son partement, & commanda aux Mareschaux de camp, le chemin qu'elle vouloit que ses troupes tinssent, & tailla ses iournées les plus grandes que les gens de guerre pouuoyent faire selon la saison, iugeant bien que l'armée dudict Connestable estant libre, apres la prinse dudict chasteau de Vezou, rendu par composition, dont il auoit eu aduis, seroit employée par ledict Duc de Mayëne, à secourir celuy de ladicte ville de Dijon, auquel cösistoit sa principalle resource, & où ses partisans s'estoyent retirez: surquoy sa Majesté bastit à l'heure mesmes le dessein qu'elle ha depuis executé. Et ayant auät que partir faict remercier Dieu, de la reduction de ladicte ville, möta

à cheual à midy, & arriua le Dimẽche ensuiuant en celle de Dijon. Estant à S. Seyne distant de cinq lieuës d'icelle, sadicte Majesté eut aduis dudict sieur Mareschal, que le Connestable de Castille faisoit faire vn pont de bateaux, pres de Grey sur la riuiere de la Saosne, & accõmoder celuy de ladicte ville, pour passer son armée sur l'vn, & son artillerie sur l'autre: & à son arriuée à Dijõ, sceut qu'vne partie de ladicte armée estoit ja passée, & que le reste deuoit suiure le lendemain, pour venir des le Lũdy en diligẽce, secourir ledict chasteau, ledict Duc de Mayenne ayant celé audict Cõnestable de Castille l'arriuée de sa Majesté, & celle des Suisses qui estoyent venus des le Samedy. Si tost que sa Majesté fut arriuée, elle remonta à cheual, accompagnée dudict sieur Mareschal, pour recognoistre le chasteau, & le fort de Talen, assis à vne canonnade de ladicte ville (dedans lequel s'estoit retiré ledict Vicomte de Tauanes) & toutes les aduenues, par lesquelles l'ennemy pouuoit entreprendre de secourir la place, choisissant les places de bataille propres, pour l'ẽ empescher, & les lieux pour dresser des forts, à fin de boucler du tout ledict chasteau.

Cela ne se peut executer que iusques à la nuict. Cependant sa Majesté proposa audit sieur Mareschal, le dessein qu'elle auoit proietté, qui estoit de prendre mille cheuaux, & cinq cens harquebusiers à cheual, & aller prester vne estrette aux ennemis, deuant qu'ils fussent bien asseurez de son arriuée: & par ce moyen retarder leur venue d'vn iour ou deux, pour auoir plus de loisir de faire vn retranchement par dedãs la ville, pour en separer le chasteau, y laisser mille hommes auec les Bourgeois, & prẽdre le reste de son armée, pour aller combatre ledict Connestable, à trois ou quatre lieües de ladicte ville. Ledict sieur Mareschal n'approuua pas seulement cet aduis, mais le fortifia encores de plusieurs raisons. Sa Majesté ayant pourueu à ce qui estoit necessaire, tant pour les viures, qu'à enuoyer querir de l'artillerie, pour batre ledict chasteau, & à cet effect, ordõné toutes les escortes necessaires, depescha aux troupes, & leur donna le rendez vous, le lendemain à Lux, à huict heures du matin, maison du Baron dudict Lux, assise sur la riuiere de la Tille, estãt au milieu des villes de Dijon & de Grey, & distant de l'vne & de l'autre de quatre lieuës, & manda

à tous ses seruiteurs qui sont sur les frontieres dudict Côté, de luy donner au mesme temps, audict lieu, les plus certaines nouuelles des ennemis qu'ils pourroyent. Sadicte Majesté partit de Dijon à quatre heures du matin, y laissant Monsieur le Comte de Thorigny, l'vn des Mareschaux de camp de l'armée, pour continuer le siege dudict chasteau, & se rendit audict Lux, à l'heure dicte, où ayant de la contradictiõ entre les aduis qu'elle y trouua, se resolut d'y repaistre deux heures, & le reste de ses troupes en trois villages circonuoisins, pour donner loisir au sieur Daussonuille, que sa Majesté enuoya auec cent cheuaux, donner iusques où il trouueroit les ennemis, pour luy dõner aduis s'ils marchoyẽt ou s'ils seiournoyent, luy commandant d'estre de retour à trois heures apres midy à Fontaine Françoise, lieu appartenant au sieur de Brion, où à la mesme heure, sa Majesté auoit donné son secõd rendez vous, & qu'il print garde s'ils ne deslogeoyent point: le moyen qu'il y auroit de donner à couuert, audict village où ils estoyent. Sadicte Majesté partit à vne heure apres midy dudict Lux auec ledict sieur Mareschal, à fin qu'arriuant le premier, il mit les trou-

pes en l'ordre de marcher, qui auoit esté resolu, menant vne compagnie de gens de pied, pour ietter dedãs deux chasteaux qui sont au village de sainct Seyne, sur la riuiere de Vigenne, pour leur empescher ce passage, d'autãt que c'estoit le plus beau & le plus droict chemin, que les ennemis pouuoyent tenir pour venir a Dijon, auec leur armée. Sa Majesté estant à vne lieuë dudict Fontaine Françoise, receut aduis par trois soldats, enuoyés par le Marquis de Mirebeau, qu'il auoit rencontré trois cens cheuaux, qui l'auoyent r'amené plus vite que le pas audict lieu, qu'il luy sembloit auoir veu des files d'armes derriere: mais qu'ils ne luy auoyent pas donné loisir, de les bien recognoistre. Soudain sa Majesté depescha ledict sieur Mareschal, auec la compagnie dudict Baron de Lux, qui estoit la seule qu'elle auoit pour lors auec elle, pour recognoistre si c'estoit veritablemẽt l'armée, où vne troupe qui fust venue à la guerre. Au mesme temps sa Majesté fit prendre les armes à sa troupe, & s'achemina au grand trot apres ledict sieur Mareschal, lequel ayant passé ledict village de Fontaine, veit soixante cheuaux qui estoyent sur vne coline, à moitié chemin

dudict

dudict lieu à S. Seine, qui est situé au pied d'vne coste, laquelle empesche que les villages ne se puissent veoir. Ledict sieur Mareschal iugea qu'il deuoit chasser lesdicts soixante cheuaux, pour voir ce que l'ennemy faisoit derriere. Ce qu'il fit fort facilement, & recogneut l'armée des ennemis descendre dedans ledict S. Seyne, & aupres d'vn bois proche dudict lieu, deux ou trois cens cheuaux qui auoyent chassé ledict sieur Daussonuille que sa Majesté auoit auparauāt enuoyé recognoistre l'ennemy, lesquels debanderent vne troupe à main droicte, & l'autre à main gauche, pour recognoistre ce qui estoit derriere ledict sieur Mareschal. A quoy il pourueut, enuoyant pour les empescher le Marquis de Mirebeau à vne main, & à l'autre ledict Baron de Lux. Cette troupe de cauallerie ennemye, sentant aprocher toute leur armée, derriere laquelle ce bois empeschoit que l'on ne veist, commancea à s'aduancer vers ledict Mareschal, qui ayant recogneu ce pourquoy il s'estoit aduancé (qui estoit pour sçauoir si c'estoit leur armée ou non) se retira. Ce que les ennemys voyans mōstrerēt le vouloir presser, mais il en fit peu de compte, n'estans pas gens pour le des-

faire, bien qu'ils fussent deux fois autant que luy. Ledict Baron de Lux estoit auec dix cheuaux derriere, à qui il sembla deuoir faire vne charge à quelques vns qui s'auançoyent deuant le gros: ce qu'il fit tres-bien mais son cheual y fut tué, de façon qu'il fallut que ledict sieur Mareschal tournast auec sa troupe pour le desengager, & fit vne charge, où il mit en fuite ce gros qui estoit deuant luy. En mesme instant sortirent du coing du bois sept ou huict gros de cauallerie, qui pouuoyent faire auec ce qui estoit deuant, douce cens cheuaux. Ce que voyant ledict sieur Mareschal, commancea à faire sa retraite, au petit trot deuers sa Majesté, tant pour l'aduertir que toute l'armée marchoit, qu'aussi pour luy dire qu'il y auoit moyen, auec toute sa cauallerie, de combatre la leur, auant que leur infanterie fust iointe: mais il ne peut arriuer iusques à ladicte Majesté, que les troupes du Baron de Thianges, Thenissé, Villers Houdan, & vne compagnie de Carabins estant iointe auec eux, qu'il auoit desja chassez, ne le cõtraignissent de tourner. Ce qu'il fit, vray est que ce ne fut qu'auec vingt cheuaux: car le grand nombre des ennemys estonna la plus grã-

de partie de ceux qui estoyent auec luy. Il y fut blessé : quoy voyant sa Majesté, enuoya vne troupe de cauallerie qui luy estoit arriuée pour le soustenir, laquelle apperceuant venir cette grande nuée d'ennemys, se renuersa sur sadicte Majesté, qui s'aduancea vers eux, & en fit tourner quelques vns qui se ioignirent à sa troupe. Sur ces entrefaictes, la compagnie du sieur de Tauannes arriua, laquelle sa Majesté fit mettre à sa main gauche, & lesdicts cinq cens cheuaux qui auoyent chargé ledict sieur Mareschal, feirent ferme à my coste, attendans que tout le reste de leur cauallerie qui les suiuoit fust arriuée, qui parut aussi tost sur le hault, & à la presence de sa Majesté les mirent tous en cinq escadrős, & ietterent leurs Carabins deuant eux. Des que les ennemis firent ferme, ledict sieur Mareschal vint trouuer sa Majesté, pour la supplier de departir sa troupe en deux, & luy en bailler vne partie, ne luy estant resté des siens que huict ou dix : Ce que sa Majesté voulant faire, vne partie de la compagnie dudict sieur Mareschal arriua : Partant il print seulement douze ou quinze hommes de la troupe de sa Majesté, l'heure du rendez vous n'estant point

encore escheüe, nulle des autres compagnies n'estoit encore arriuée, que les sus-nommés, qui pouuoyent faire enuiron deux cens cheuaux. Cela ne fut pas si tost executé, que ledit Duc de Mayenne, estãt encores suruenu auec vn gros de trois cẽs cheuaux, commanda aux autres marcher droict vers sa Majesté, contre laquelle il enuoya trois gros qui estoyent à sa main droicte, & deux contre ledict sieur Mareschal. Mais Dieu qui est protecteur des iustes causes, se monstra tellement fauorable à sa Majesté & aux siens, qu'auec ce qu'elle auoit, qui n'estoit que soixante cheuaux, elle desfit le premier escadron composé de trois cens cheuaux : puis auec ce qu'elle peut r'allier, le second, qui estoit pres de deux cens, & apres auec vingt ou vingt-cinq cheuaux qui luy restoyẽt (car le reste suiuoit la victoire) le troisiesme, qui estoit de cent cinquante. Ledict sieur Mareschal, de son costé, tout blessé qu'il estoit d'vn coup d'espée sur la teste, & d'vn coup de l'ance au petit vẽtre, qui toutesfois ne faisoit que luy couper la peau, auec enuiron cinquante cheuaux, desfit l'vn apres l'autre, ces deux escadrons qui venoyent à luy à soixante pas du Duc de Mayenne, qui

faisoit ferme sur le hault, auec son gros, où les fuyards se ioignirent, pẽsans y trouuer du salut, furent mis à vau de route auec luy mesme, & furent menez tousiours batans à coups d'espée pesle mesle iusques au coin du bois, où sadicte Majesté trouua leurs bataillons de gens de pied & force mousquetaires & harquebusiers, departis en files, le long d'iceluy, auec quatre cens cheuaux frais, qui vindrent receuoir le Duc de Mayenne & ses troupes, enuiron à cent pas des bataillons. Sa Majesté ayant faict ferme: & les ennemis estãs separez d'auec les siens, trouua auoir faict cet effect auec quatre vingts cheuaux, & lors commãcea à se retirer sans toutesfois estre pressée: bien fut elle suiuie par toute la cauallerie iusques sur le haut, où elle se remit en bataille: Et estant en la place d'où elle estoit partie pour faire la charge, retourna derechef, & se remit en deux troupes auec ledict sieur Mareschal, demeurant par ce moyen maistre des corps des ennemys, & du champ du combat, accompagné seulement de cent cheuaux, en la presence de plus de quinze cens. Là elle commancea à rallier ceux qui s'estoyent escartez, à fin de s'en seruir pour le moins de monstre, si

mieux elle n'en pouuoit faire. Sur ce point arriuerẽt Monsieur le Cõte de Clermont, le sieur de Vitry, la cõpagnie des cheuaux legers du Roy, celle de Cesar Mõsieur, de Monsieur, le Duc d'Elbeuf, du sieur Comte de Chiuerny, du Cheualier d'Oyse, & des sieurs de Rissé & d'Aix, fort faschez de n'auoir esté au combat: mais par-ce qu'il falloit qu'ils passassent à la file, au trauers dudit village de Fontaines, si tost que celle dudict sieur de Vitry & ses Carabins, & celle dudict Cheualier d'Oyse, furent arriuez, sa Majesté, sans attendre lesdictes cõpagnies, feit aduancer lesdicts Carabins, deuant ledict sieur Mareschal, lequel marchant apres, vers les ennemis, comme sa Majesté fit de son costé, ils tournerent & gangnerent leur infanterie, auant qu'on les peust ioindre, encores que sa Majesté, quand tout y fut arriué, n'eust peu auoir que six cens cheuaux: & eux, au raport des trompettes du Connestable de Castille, & dudict Duc de Mayenne & des prisonniers, plus de deux mille. Ils retournerent loger à sainct Seyne, & sa Majesté demeura maistre d'vn costé & d'autre de la coline, depuis le village de Fontaines iusques au bois dudict sainct Seyne, logeant sa ca-

uallerie legere audict Fontaines, & luy à Lux, qui est à vne lieüe & demye de là. Les ennemys deslogerēt des le lendemain dudict S. Seine, pour aller repasser l'eau sur les ponts qu'ils auoyent dressez, auec vn grād effroy: & si les cheuaux de ceux de sa Majesté eussent esté frais, & qu'elle eust eu quelque infanterie, sans doute l'on pouuoit faire vn bon effect sur leur retraicte. Sa Maiesté les suiuit auec cent cheuaux iusques à deux lieuës dudict Grey. La perte de son costé n'ha esté que de quatre & vn prins: & celle des ennemis de six vingts morts sur la place, soixāte de prins, & deux cens de blessez: il y est mort cent cheuaux d'vne part & d'autre. Entre les ennemys se trouuerent morts le capitaine Sanson, le lieutenant de Dom Rodericq de Binelle, lieutenant de la cauallerie legere du Roy d'Espagne, & le lieutenant & la cornette de Mongane, duquel le drapeau fut prins à la derniere charge que feit sadicte Majesté, qui feit tous ces combats, sans autres armes que sa simple cuirasse, au grand regret de ses seruiteurs, desquels elle se louë d'auoir esté si bien assistée. Entre iceux estoyēt Messieurs d'Elbeuf, de la Trimoille, de Pizauy d'Inteuille, Roquelaure, Cha-

steau-vieux, Liencourt, Montigny, Myrepoix, le Marquis de Treynel & autres, & quelque chose que peurent faire les Ligueurs, peu de temps apres le chasteau de Dijon & presque toute la Bourgongne fut reduite en l'obeissance du Roy: car l'on sçait bien comme auparauant, & des le moys de Feurier, de ladicte année, la ville & chasteau de Beaune, furent remis en l'obeyssance du Roy, par la fidelité des habitans, qui y firent entrer le sieur Mareschal de Biron, & se deliurerent du ioug insupportable de la Ligue. Aussi tost que cette place fut reduite, ledit sieur Mareschal depescha vers le Roy vn courrier, pour l'aduertir de ce bon succés, qui arriua vers sa Majesté à Vincennes, la veille de Pasques, dont sa Majesté receut vne telle ioye, que tout aussi tost, elle fit sçauoir cette prinse par tout dedans la ville de Paris. Et le lendemain en l'Eglise & chapelle de Vincennes, fit chanter le *Te Deum*, comme il fut aussi chanté solennellement à Paris, à nostre Dame, le Mardy ensuiuant, où tous Messieurs de la Cour de Parlement de Paris se trouuerent en corps. Est à noter en cest endroict vne vieille prophetie de S. Brigide, maintenant accomplie, portant

Que les guerres de France pour la rebellion des faux François, finiront par vn choc ou bataille, qui se donnera à la Fontaine Charles, à l'issue de laquelle le victorieux entrera dedans Dijon. Cette fontaine retenant ce nom est vne lieuë de Dijon sur le chemin de Beaune. Cependant de ces grands & heureux succez, il faut estre aueugle pour ne voir que Dieu conduict la main du Roy, est auec luy, & soustient sa cause: qui doit faire pẽser à ceux, qui luy voudroyent encores dresser des parties à leur conscience. Le liure de la Toison d'or raporte que le Roy S. Loys eut de mesmes attaintes & entorces à son aduenement à cette couronne, à sçauoir que les descendus de Robert Cõte de Dreux, s'esleuerent à l'encontre de luy: entre autres Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, le Comte de la Marche, & les Seigneurs de Coussi, de ce Robert, appellez Robertois qui esleuerẽt & attirerẽt à eux Philipe Cõte de Bolongne oncle du Roy, luy promettant le faire Roy: à quoy dit l'histoire, il se laissa imprudẽment & legeremẽt aller: mais que cognoissãs la magnanimité du courage de S. Loys, iugeans par ses heureux succés que Dieu luy aidoit & estoit auec luy, ils se deporterent tous

de leur entreprinse, & se vindrēt rendre à sa mercy. En ce sacre surgeon de ce sacré tige, telles entreprinses renouuellées sont repoussées & confondues par vne mesme assistance de Dieu, euidente & aparente, par tant de dangers qu'il ha euité, quelque mal que l'on machine contre luy. Il est remarqué en Cyrus, Romulus, Dauid & au Roy Charles 7. que les Roys qui reçoyuent des trauerses & empeschemens en leurs Royaumes, & cōtre lesquels la puissance humaine se bande pour les garder d'y paruenir, sont ordinairement les plus grands Monarques & restaurateurs des Estats, presque perdus: Comme il se voit en nostre Roy, qui est ja tellement aduancé, qu'il ha conquesté presque tout son Royaume, & en est venu là que les rebelles sont combatus & desfaicts aux lieux mesmes de leur retraite, c'est à dire aux lisieres, & extremitez, qui est la fin de la guerre ciuile, comme elle fut souz l'Empire d'Auguste, quand les fils de Pompée & Marc Antoine furent desfaits en Espagne & en Egypte. Et ce que l'on a dict du tēps de Charles 7. d'vn Poton de Saintrailles, d'vn Comte de Dunois d'vn la Hire, se dira des valeureux Seigneurs & capitaines,

qui ont assisté le Roy en cette guerre : & parmy ces loüanges, particulierement de feu Monsieur le Mareschal de Biron, qu'il ha reconquesté au Roy la Bourgongne: honneur qui sembloit luy estre deu & le regarder, d'autant que du costé maternel, il estoit Bourguignon, à sçauoir de la maison d'Authun tres-noble & tres-ancienne. Monsieur le Mareschal de Biron son fils ha bonne part en ces loüanges, pour auoir en tant d'endroits si valeureusement exploité, à l'aduancement des affaires de sa Majesté, si ie voulois nommer tous les autres, la liste en seroit infinie.

Prise de la ville de Hã.

En cette mesme année, au moys de Iuin, fut prinse la ville de Han en Picardie, les Espagnols desfaicts, & fut le chasteau reduict en l'obeissance du Roy. Au combat qui fut donné, à cette prinse & reduction ne se sauuerent pas vingt hommes des ennemys qui n'ayent esté tuez ou prins: & se trouuerent entre les morts six vingts Espagnols & plusieurs capitaines & soldats, iusques au nombre de six à sept cens : de prisonniers, le sieur Chicque Napolitain, qui commandoit à toutes les troupes, fut blessé de deux coups de picques : les sieurs Marcel Carraccio, le sieur Alexandre & le

capitaine des Lansquenets & autres capitaines en chef, qui furent baillez au sieur d'Oruillier pour retirer le sieur de Gommeron son frere qui estoit detenu prisonnier à Bruxelles. Il y eut trois ou quatre cens prisonniers, tant officiers des compagnies que soldats. Du costé Royal, Monsieur de Humieres y fut tué, qui laissa vn extreme regret & desplaisir à toute l'armée: aussi regretable à toute la France, apres sa mort, que ses vertus & merites l'auoyent rendu recommandable & necessaire au seruice du Roy durant sa vie. Le sieur de la Croix maistre de camp, Desmaziere Lieutenant du sieur de Suruille le Bayencourt, Capitaine des gardes dudict feu sieur de Humieres y moururent, apres auoir rendu tel tesmoignage de leur valeur, qu'ils en serõt à iamais reputez, y ont pareillement esté tuez, iusques au nombre de quinze ou vingt, tant Gentilshommes que Capitaines & enuiron cent soldats, auec quelque nombre des blessez, entre lesquels furent les sieurs d'Ampierre Capitaine des gardes de Monseigneur le Cõte de S. Pol, qui estoit à cette entreprinse & combat, Lieruille maistre de camp, d'Apagcon, & Chaumont Chalandre. La

Mort de Mõsieur de Humieres.

nuict ensuiuãt cette execution, en laquelle estoit aussi Mõseigneur le Duc de Bouillon, le secours que les estrangers auoyent enuoyé demander à leur armée qu'on auoit ledict iour eu aduis certain, auoir assiegé le Castellet, arriua à deux lieües dudict Han, composé de quatre mille hõmes de pied, & huict cens cheuaux auec quatre pieces de canon: mais aussi tost qu'ils eurent nouuelles de ce qui estoit aduenu à Han, ils s'en retournerent en leurdicte armée. L'entreprinse fut hazardeuse, & heureusement executée, comme se peut voir par le particulier & veritable discours qui fut imprimé à Paris incontinent apres. Les ennemys incontinent apres prindrent le Castellet, la Capelle, & la ville de Dourlans par assaut, non par faute d'hommes ny munitions, mais par le peu d'ordre, & par l'intelligence qu'auoyent parmy eux les chefs qui estoyent dedans ladicte ville, laquelle on croit ne fust perdue si la proposition de Monseigneur de Neuers eust esté approuuée, de mettre dedans toute l'infanterie & cauallerie, comme il se pouuoit sans dificulté au hazard de quelque coup de canon. Ayant esté prins resolution au Conseil tenu

le premier iour d'Aoust de ladicte année, à Pequigny que Messieurs les Comte de S. Paul & Duc de Bouillon iroyent donner ordre aux places du costé du Boullõnois, & que Monsieur de Neuers viendroit du costé de decà, contremont la riuiere de Somme, pour en faire de mesme. Il partit le lendemain & alla coucher à Amiens où il trouua vn esfroy & estonnemẽt si grãd, non seulement au peuple, mais aux plus grands, à cause de ce qui s'estoit passé à Dourlans, par la cruauté des Espagnols, qu'il fut cõtraint pour les asseurer de mettre à part la qualité de sa personne, & de leur promettre d'aller le lendemain cõme il fit, à Corbie, distãt de quatre lieuës d'Amiens, pour s'y enfermer & la garder contre l'armée Espagnole. Ils furent fort resiouys & esmerueillez de cette offre, & l'en remercierent infinimẽt auec grãde loüange. Ainsi pour effectuer la promesse de laquelle il estoit engagé, mondict sieur de Neuers partit d'Amiens le Ieudy troisiesme dudict moys, & alla coucher a Corbie, laquelle sans descendre de cheual, il visita par dehors, & le matin ensuiuant par dedans, & soudain se fit donner par estat les munitions de guerres & de viures qui s'y

trouuoyent, pour recognoistre le default qui estoit en icelle, qu'il trouua grand à fin d'y remedier au plustost, par-ce que les ennemys qui estoyent encore aux enuirons de Dourlans, pouuoyent venir en deux iours l'assieger, pour n'en estre eslongnez que de sept lieuës. Ledict sieur pourueut le mieux qu'il luy fut possible, à tout ce qui estoit necessaire pour defendre & conseruer la place. Le Vendredy les ennemys partirent d'aupres de Dourlãs, & s'aduancerent d'vn logis. Et le Samedy ensuiuant ayans prins le chemin tirant entre Peronne & Corbie, mondict sieur de Neuers se partit aussi tost de Corbie, puis qu'il n'y auoit plus que faire, & alla coucher à Arbõnier, & le matin ensuiuant passa à Peronne : & ayant entendu que les ennemys estoyent allez loger entre sainct Quentin & Cambray, il se resolut de passer outre, pour s'aprocher ce soir là le plus pres qu'il pourroit de S. Quentin, à fin de se ietter de nuict dedans la ville, mesmes que Mõsieur le Vicomte d'Auchy gouuerneur d'icelle, l'auoit aduerty que les ennemys s'estoyent aprochez de luy. Estant arriué à S. Quentin, il eut aduis certain, que les ennemys estoyent logez aux enuirons de

Cambray pour l'assieger, lequel aduis fut confirmé par quatre lettres qu'il receut l'vne apres l'autre du sieur de Balagny des 11.12.13.& 14. dudict moys, par lesquelles il demãdoit secours prompt, pource que le peuple estoit estonné de ce qui estoit aduenu à Dourlans, & que la ville estoit mal garnie d'hommes. A cette cause, le Duc de Neuers y enuoya son fils vnique le Duc de Rethellois, assisté des sieurs de Buhy & de Trumelet, auec enuiron trois cens cinquante cheuaux, meit à la teste le sieur de Vaubecourt, auec quatre compagnies de cheuaux legers. Pres dudict Duc de Rethellois estoyent aussi les sieurs de Sugny, de Fleury, de Chaltray, de Burosselin, auec quelques capitaines, qui s'acheminerent en bon ordre, armez de toutes pieces, par vn grand vent & pluye qui dura toute la nuict. La guide qui les conduisoit, les feit passer sur vn meschant petit pont de bois, proche d'vn village qui s'appelle Anne, distant deux lieuës de Cambray, au lieu qu'il les deuoit faire passer hors du village, à main droicte où il n'y auoit ruisseau ny pont. Aduint qu'en passant s'osta vne planche du pont, qui fit trebuscher vn cheual, qui retarda le passage

de

de toute la troupe : & feit faire alte ledict sieur Duc de Rethelois l'espace d'vne heure & demye, pour attẽdre que tous fussent passez : Ce qui donna loisir aux ennemys de se mettre en bataille, sur l'alarme que les paysans donnerent par le son de leurs cloches, de village en village : estant ledict sieur Duc arriué à la plaine proche de Cãbray, à vne heure de iour, il veit en bataille la cauallerie des ennemys, presque sur le droict chemin qu'il deuoit prendre : ce qui fut cause qu'il chemina à quartier, tirant droict à vn petit corps de garde de 25. lanciers, qui estoyent au deça d'vn chemin creux, lesquels furent taillez en pieces, à la veuë de la cauallerie, qui ne les pouuoit secourir à cause dudict chemin. Ledict sieur Duc de Rethelois, passant outre, pour entrer dedans la ville, rencontra vn gros de deux cens cinquante cheuaux, auquel il alla droict & les escarta en vn instant, & passant outre arriua sur le fossé, & bien tost estant recogneu, entra dedans la ville, auec vn grand honneur, & ioye des habitans, voyãs venir vn si braue secours. Ces choses se passerent durant le voyage que sa Majesté feit en sa ville de Lyon, en laquelle il fit son entrée le quatriesme iour *Entrée du Roy à Lyõ.*

de Septembre, auec grande magnificence & somptueux preparatifs, cõme l'on voit par le Discours qui en ha esté faict & imprimé en ladicte ville de Lyon. Au commancement dudict moys, vindrent nouuelles de Rome, de l'absolution du Roy par le Pape Clement huictiesme : & au mesme temps fut publiée la seconde tresue generalle, pour trois moys, qui ha amené la reconciliation du Duc de Mayenne, & de tous ceux qui l'ont suiuy, auec sa Majesté, au grand bien & repos de l'Estat, pour-ce qu'estãs tous les François reünis, il sera aisé de chasser les estrangers Espagnols qui nous veulent asseruir & empieter sur cette couronne. Ils l'ont bien monstré des le commancement des troubles là où ils ont peu se rẽdre les plus forts cõme à Blauet en Bretagne, à la Fere en Picardie, places qu'ils ont merueilleusement fortifiées & autres qu'ils ont surprinses, auec entiere resolution de mourir plustost que d'en desloger: & de n'agueres par la prinse de la ville de Dourlans, en laquelle ils ont commis les plus grandes cruautez du monde, celle de la Capelle & du Catellet, pratiquans tousiours comme

Absolution du Roy.

ils ont faict par le passé des intelligẽces de ceux qui sont encores secrettement ensorcelez du poison de la Ligue, pour surprendre les meilleures places qu'ils pourront, comme freschement ils ont faict de la ville de Cambray, place des plus fortes & de tres-grande importance, lors desgarnie d'hommes & de munitions, qui ha esté par eux aisément emportée par la perfidie de quelques habitans, nonobstant la diligence que le sieur de Ballagny fit, d'auoir le secours susdict de Monseigneur le Duc de Rethellois, qui eust sauué la ville indubitablement, si bien tost il eust esté secondé de plus grandes forces. Peu de temps apres mourut Mõseigneur le Duc de Neuers, qui ha faict de grands seruices à cette courõne, fasché d'vn costé, de la perte d'vne place de si grande importance, de l'autre, content de ce que Monseigneur le Duc son fils se monstra si vaillant, en la conduite du secours qu'il ietta auec sa personne mesme dedans ladicte ville. Enuiron ce mesme temps mourut vn grãd chef de la ligue, le sieur Duc de Nemours. Sa Majesté ha donné à Monsieur de Guyse le gouuernement de Prouence, & tient-on que le sieur Duc d'Espernon, qui en estoit

Mort de Monsieur de Neuers.

pourueu, le debat fort & ferme contre ledict sieur de Guyse. Est venue nouuelle ces iours passez que ledict sieur d'Espernon estoit fort blessé, par vne trainée de poudre à canon que l'on auoit faicte en son logis, on ne sçait par qui. Le Roy, à son retour de sa bonne ville de Lyon, alla mettre le siege deuant la Fere, où il est encores à present, ayant faict faire des blocuz tout à l'entour, pour empescher les sorties des assiegez, & les secours qui leur pourroyēt venir, sadicte Majesté est resolue ne partir de là, & ne leuer le siege qu'il ne l'ait prinse, encores qu'il coure vn bruit sourd, que les Espagnols assiegez là dedans ne sont prets de se rendre, qu'ils ont encore vne liure de pain à manger tous les iours, & qu'ils attendent sur le renouueau vne forte & puissante armée, pour les venir desgager & deliurer du siege. Le dixiesme de Nouembre de cette mesme année, Monseigneur le Duc de Montmorency, Pair de France arriua à Paris : Monseigneur le Prince de Conty assisté de toute la Noblesse estant lors pres de luy, alla au deuāt hors les portes, auec les archers de la ville & autres des plus apparents bourgeois, & luy fut faict fort grand honneur & recep-

Arriuée de Monsieur le Conestable a Paris.

tion, comme il meritoit, estãt auiourd'huy l'vn des plus sages & experimenté chefs qui soyent en France: & pour estre le premier, à iuste cause le Roy luy a octroyé lettres de l'office de Connestable de France, qui estoit auparauant en sa maison: & espere-on de luy, qu'estant arriué à la catastrophe de cette tragedie Frãçoise, il donnera si bon ordre aux affaires de la guerre & de la republique, que ce pauure Royaume reflorira, garanty de la tyrannie Espagnolle, trouuera moyen que la gendarmerie sera bien payée, & que les pauures officiers de sa Majesté, & bons seruiteurs d'icelle, apres tant de pertes par eux souffertes, pour auoir, comme ils deuoyent, suiuy leur maistre & Prince legitime, seront aucunemẽt releuez de l'extremité en laquelle ils se voyent tous les iours, pour n'estre ie ne diray, recompensez des pertes qu'ils ont faictes en seruãt, mais seulemẽt payez de leurs gages. Ledict sieur de Montmorency presenta ses lettres dudict office de Connestable, en Parlement le 21. iour de Nouembre audict an: apres la lecture desquelles, M. Ant. Arnauld tres-fameux Aduocat en la Cour, commança à parler & discourir sur les loüanges, hõneurs & me-

rites de ce grand Capitaine, & de ses predecesseurs. La harangue se void imprimée a Paris, par Mamert Patisson, chez Robert Estienne. A la fin de laquelle, il conclud que mondict sieur le Connestable voulant participer à l'esperãce de son bon maistre, remettoit de cette heure là tous ses triomphes & tous ses lauriers, entre les mains de la bonne fortune de la France, promettãt au lieu le plus celebre, & en la lumiere la plus esclatante de l'Europe, d'employer toute l'authorité & toute la puissance de ce premier office de la couronne, pour faire, que la iustice soit obeye en tous les endroits du Royaume, comme elle est audict lieu du Parlement, que les armes soyent effroyables aux ennemys, douces & gracieuses aux subiects, & que les deniers publics soyent bien & sainctement maniez: à fin que (si c'est chose qui se puisse) il se rende digne Connestable d'vn si grand Roy, que Dieu, sans doute, a reserué à ces derniers temps, pour r'establir l'ancienne gloire de cette courõne, voire l'accroistre & rehausser par dessus le comble, auquel elle ha esté autresfois esleuée. Autant que cette charge est grãde (pour vser des mesmes termes de monsieur Arnaud) autant

ſe trouue elle touſiours à la fin neceſſaire: car la perſonne des Roys eſtant ſaincte & ſacrée, & la moindre goute de leur ſang ſi chere à tout leur Eſtat, qui ne reſpire que de leurs poulmõs, ne bat que de leur cœur & ne vit que de leur eſtre, & d'ailleurs eſtãs ſouuent appellez en diuers endroits fort eſlongnez, il eſt du tout neceſſaire qu'ils ſoyent ſoulagez par ce grand officier, tout reluiſant de la gloire de ſon maiſtre, portant en ſa main l'eſpée de la France, deuãt laquelle marche la terreur & l'effroy accompagnée d'honneur & reuerence. Ce qui ha eſté pratiqué en tous les grands Eſtats ſouz diuers noms, & quelquesfois puiſſances diſſemblables, mais en fin l'experiẽce ha touſiours faict cognoiſtre, que pourueu qu'enuers le Maiſtre & le Souuerain, il ſoit humilié comme le moindre vaſſal, que pour le regard des ſubiects il ne peut eſtre trop eſleué, pour le bien des affaires publics, qui ne ſont aduancez que par vne grãde puiſſance & authorité, mettant promptement à fin, les belles & hautes entreprinſes de la guerre, que la longueur ruine ordinairement. Le Conneſtable de France ne faict pas ſeulemẽt le ſerment, mais auſſi l'hommage lige de ſon

office:il est par dessus tous autres qui sont dedans l'ost, exceptée la personne du Roy: il ordonne toutes les batailles, & toutes les fois que l'ost se remue, il liure les places & logis au Roy & à tous autres, il a le soin de toutes les espies, de toutes les sentinelles, de camper & generalement de tout ce qui est necessaire en l'armée. Il est chef de tous les Conseils du Royaume en l'absence du Roy, & a ce priuilege qu'encor qu'il ne fust Pair, neantmoins il assiste au iugement des Pairs. Les François ont estably vn Empire qui ne respire que la guerre, tout bouillant & tout fremissant d'armes & de cheuaux, ayans affecté tous les grāds fiefs & arrierefiefs aux Gentils-hommes François, naturels enfans & nourriçons de Mars, & la plus guerriere race qui soit sur la terre: qui est aussi la colonne de la Monarchie, l'appuy du sceptre, la force & l'honneur du Royaume, qui ne sçauroit estre assubiettie par les estrangers. Les villes peuuent estre domptées par garnisons & citadelles: mais ce grand corps de noblesse respandu par tous les champs diffus & epars en tous lieux, ne peut estre reduit souz autre domination que celle de son Roy legitime, qu'elle recognoist des sa

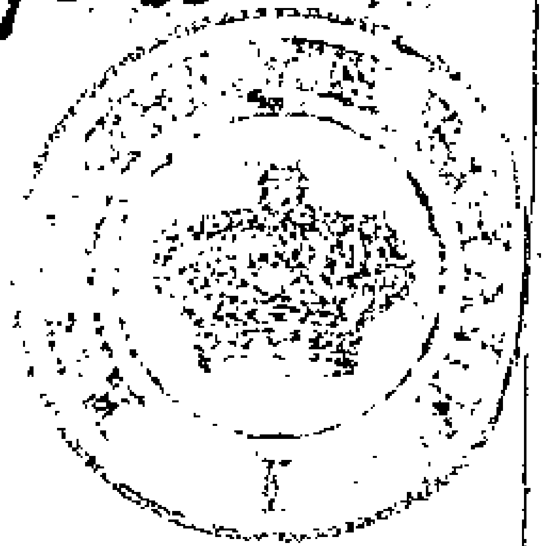
naissance, selon l'ordre de la successiō certain, estably de Dieu, & qui ne peut estre esbranlé qu'en coupant la gorge à tout ce qu'il y a de vrays François. Cette noblesse assemblée en vn corps d'armée auec l'infanterie Françoise reiglée & disciplinée, faict le plus vif & le plus rude effort qu'autre quelconque qui se puisse presenter, pourueu qu'elle soit conduite par vn chef digne de sa valeur, & qui ait autant d'experience & de generosité, que ce qu'il conduit a de force & de vigueur. On sçait assés en quel hault degré de gloire & de splendeur, doit estre tenue la Majesté des Roys, oingts de Dieu, & qui doiuent estre reseruez aux coups d'Estat, qu'eux seuls peuuēt executer: *Temetipsum ad ea serua pericula, quæ magnitudinem tuam capiant*. Du surplus ils doiuent estre soulagez par celuy duquel ils choisissēt la suffisance & la fidelité propre pour vne telle & si pesante charge. Monsieur le Connestable outre la generosité de son sang ha esté esleué dans les armées, il est creu parmy les alarmes: & son esprit n'ha eu autres obiects que ceux qui le formoyent à ce qui est de plus excellent en l'art militaire. Sa ieunesse s'est passée au milieu des batailles, des batteries

furieuſes & des aſſaults : tout ſon aage s'eſt paſſé en continuelles guerres, tãt s'en fault que ſon eſprit eſleué & adonné à toutes choſes grandes puiſſe maintenant penſer au repos, qu'au contraire les proſperitez de ſes proüeſſes paſſées luy engendrent vne imaginatiõ de plus belles & plus hautes entreprinſes : combatant continuellement en luy l'eſperance de l'aduenir auec la gloire du paſſé. A ceux qui ſont eſleuez en ces grandes & ſupereminentes dignitez, ou pluſtoſt en ce ſolſtice de tous honneurs, rien de iuſte n'eſt impoſſible: principallement y eſtans aydez par la puiſſante main du Roy, qui veut le bien, ſi iamais Prince l'a deſiré: mais il a receu tant & tant de trauerſes, & ſon eſprit eſt occupé en tãt de grandes & importantes cogitations, qu'il fault neceſſairement qu'il ſoit ſoulagé par ce premier officier de la couronne. Iceluy apres auoir proteſté à la Cour par ledict ſieur Arnauld qu'entre tous les ſubiects du Roy il ne s'en trouueroit iamais vn plus humble, & plus obeiſſant que luy, qui plus volõtiers s'employaſt de tout ſon pouuoir à reſtablir l'ancienne gloire de cette courõne, voire meſmes l'accroiſtre, ſupplia humblement la Cour d'ordonner

que sur le reply des lettres de prouision de l'office de Connestable de France, & Lieutenant general du Roy par tout son Royaume, duquel il ha pleu au Roy de l'honnorer, & d'en receuoir le serment & l'hõmage, fust mis, Qu'elles ont esté leües, publiées & enregistrées. Ce que la Cour accorda & feit sur le champ tresvolõtiers. Dieu luy face la grace de venir à bout de ses beaux & glorieux desseins, souz le plus grand & le plus heureux Monarque de la Chrestienté, qui ha souz la main de Dieu aduancé ses affaires iusques où elles se voyent miraculeusemẽt contre toutes les plus grandes forces humaines, tant de ses subiects rebelles, que des estrangers, qui conspiroyent sa ruine. Dieu le nous vueille bien preseruer, à fin de deraciner prõptement, auec l'aide d'vn si grand Connestable, & d'vne si braue Noblesse Françoise, cette nation d'Afrique, ces Espagnols de la Picardie & de la Bretaigne, où ils ont pris pied y a six ans, rompants ouuertemẽt la paix, iusques là, que d'auoir planté leurs garnisons dans la capitale de l'Estat, dans cette grãde ville de Paris, qu'ils mettoyent entre leurs villes de conqueste, & benir son entreprinse tres-iuste sur la ville de la

Fere en Picardie, occupée par ces Barbares, qu'il tient encores à present bloquée & assiegée: sur la fin du moys de Ianuier 1596. le Roy s'estant venu esbatre a Monceaux, Monsieur le Duc de Mayenne luy est venu trouuer, auquel lieu il a faict la reuerence a sa Majesté, & apres auoir seiourné quelques iours audict lieu, est allé conduire sadicte Majesté audict siege de la Fere: à ce qu'ayant par force reconquis le sien en France, & sa France mesme, il employe dehors ses armes tant glorieuses & triomphantes à la reconqueste & recouurement de son Royaume de Nauarre, vsurpé par les Roys d'Espagne, qui de droict luy appartient, & duquel est icy representée sommairement la vraye & notable histoire.

Entreueue du Roy & Monsieur le Duc de Mayenne.



FIN.

Genealogie des Comtes hereditaires de Troyes & Meaulx, ou de Champaigne & Brie, qui furent aussi Roys de Nauarre.

ERIBERT ou Herbert, (que la plus part de nos Historiens intitulent Comte de Vermandois, & qui est appellé Comte de Troyen en la charte de Ledgarde sa fille domant Gisey a S. Pierre en Vallée de Chartres le 14. an du regne de Chlotaire,) fut fils d'Heribert sieur de Peronne & S. Quentin, qui tua Raoul Comte de Cambray, & peu apres fut tué par les gens de Bauldouin le Chauue Comte de Flandres & frere de Raoul enuiron l'an 902. lequel Heribert estoit frere de Pepin & de Bernard ou Berhard tous enfans de Pepin fils d'vn autre Bernard que la genealogie de S. Arnoul de Mets fait fils de Charles, fils aisné de Charlemagne: mais Rhegino (plus vray-semblablement ce me semble) le prend pour Bernard qui eut les yeux creuez & mourut l'an 818. lequel estoit fils de Pepin Roy d'Italie, né de concubinage, comme dit Theganus. Cest Heribert apres auoir suyui le parti du Roy Raoul, qui luy rendit Peronne dés l'an 924. s'estant recõcilié au Roy Loys D'oultre-mer, mourut l'an ensuyuãt que les Chroniqueurs de ce mesme âge comptent 943. & fut enterré à S. Quentin par ses enfans qu'il eut de la sœur de Hues le Grand, lesquels possederent toutes ses terres par indiuis & en commun, iusques a l'an 946. qu'ils en feirent partage entre eux par l'aduis dudict Hues le Blanc leur oncle.

[illegible]DES Eon [illegible] garda viuant son pe- ses for- resses de lan & hasteau Thierry, depuis empara Amiens nuiron l'an 944.

HVES ou Huon lequel son pere fit Archeuesque de Rheims, qui fut comme vn nouueau subiect des querelles entre les Carlins, & la plus part des grands Seigneurs de France.

ADALBERT qui se rendit du parti du Roy Louys d'Outremer l'an 949. & depuis feit ligue à part auec Robert & Heribert ses freres.

ROBERT qui s'empara de la ville de Troyes enuiron l'an 958. & en dechassa l'Euesque Ansegisus qui auoit fait grand deuoir contre les Normans: ce qui fut cause que Brunon oncle de la Royne Gerberge assiegea Troyes, & le chasteau de Dijon, duquel aussi Robert s'estoit saisi l'an 959. sur le Roy Louys. Il eut à femme Vverra fille de Gislebert Duc de Bourgongne, sœur de Leudegarde femme d'Otton frere de Hues Chapet, & encor Adelays ou Aliz de laquelle il eut vn fils nommé Robert.

HERIBERT Comte qui se rendit auec son pere du parti de Loys d'Oultremer l'an 942. & depuis enuiron l'an 951. à l'aide d'Adalbert son frere espousa Ottogeba, que les autres appellent Eadgiua ou Ogiua fille d'Edouard Roy d'Angleterre & vefue de Charles le Simple, l'ayant retirée de Laon où le Roy son fils luy auoit donné le reuenu d'vne Abbaye de Nonnains. Ce Comte s'empara de Victry par trahison d'vn Gaultier, & de quelques autres places en Champagne & Brie dés enuiron l'an 952. & fortifia Montfelix auec son frere Robert, auquel il succeda au Comté de Troyes, & est appelé par Glaber Comte de Troyes & de Meaux. Il restablit l'Abaye de Lagny ruinée par les Payens, & y fut enterré apres sa mort qui est marquée au 28. de Decembre enuiron l'an 993.

ALIX ou Ale mariée à Arnoul de Flandres pere de Bauldouin le Barbu l'an 934. mourut en Octobre, 960.

LEDGARDE (ainsi est elle nommée en l'anciẽne Chronique du monastere de S. Pierre en vallée de Chartres ou elle est enterrée auec vn escusson a l'endroit de sa sepulture lequel est de gueulles diapré de fleurs ou ramée d'argent, & vne bande de sable) fut mariée en premieres nopces à Guillaume Longu'espée fils de Roul 1. Duc de Normandie, qui auoit ja espousé à la Danoise Sprota sœur de Bernard Comte de Senlis, de laquelle il eut enfans, mais non de Ledgarde, laquelle fut mariée en secondes nopces à Thiebault le Tricheur, que quelques chroniques font fils de Gerlon Normand cousin ou parent de Roul & d'vne fille du Marquis de Brandebourg, & luy donnent vne sœur femme d'Alain Barbetorte. Ce Thiebault fut sieur de Tours & de Blois, par don du Roy Charles le Smple, & encor de Chartres par acquisition d'Hasting natif d'aupres de Troyes, ou plustost par vsurpation sur l'Euesque Vventelin ou Gancelin, & eut de ladicte Ledgarde

ESTIENNE 1. Comte de Troyes & de Meaulx, que le Roy Robert en la charte de Lagny appelle son nepueu, Glaber, cousin, deceda sans hoirs de son corps enuiron l'an 1030.

AGNES ou Anne, qui fut seconde femme de Charles frere de Lothaire, auec lequel elle mourut à Orleãs l'an 992. ou enuirõ, delaissant deux fils qui se retirerẽt en Allemaigne.

EON ou Eudon, autrement appelé Eudes, surnommé le Champenois, Comte de Tours, Chartres, Blois & Beauuais, & sieur pour vn temps de Coucy par octroy d'Odelric Archeuesque de Rheims, mourut presque au mesme temps qu'Heribert son oncle, & fut enterré à Mermonstier. Il eut à femme en premieres nopces Mahault fille de Richard de Normandie, de laquelle il n'eut enfans: & en secondes espousa Berte sœur de Raoul Roy de Bourgongne & fille de Conrad & de Mahault sœur du Roy Lothaire, laquelle fut depuis remariée au Roy Robert, duquel elle fut separée pour comerage. De ceste Berte Eudes eut

EMME selon aucuns, femme de Guilaume Teste-d'estoupes, Duc de Guyenne & Comte de Poictiers.

HVES ou Hugues Archeuesque de Bourges duquel est faicte mention en vn tiltre de ledgarde sa mere qui est ou chartulaire dudict monastere du S. Pere en vallée, qui semble estre celuy mesmes que la Chronique de Mermonstier faict fils de Eudes & d'Hermengarde, & dict auoir aussi esté Abbé dudict Monastere par don du Roy Robert.

EVDES ou Eon, Comte Blois, de Chartres & de Tours, seigneur de Sancerre par eschange de partie du Comté de Beauuais auec l'Euesque Roger (qu'aucuns luy donnent pour frere) & depuis Comte de Troyes & de Meaulx par succession d'Estienne son cousin, de laquelle il s'empara malgré le Roy Robert, qui se pretendoit heritier plus proche. Il fut tué en vne bataille pres Bar le Duc, par Gozelon Duc de Lorraine l'an 1037. le 17. de Decembre, & fut sa teste enuoyée à l'Empereur Conrad, & son corps recueilli par Roger Euesque de Chaallons, porté à Mermonstier, apres auoir esté recogneu par sa femme, qui est nommée en quelques chroniques assez anciennes, Machilde ou Mathilde troisiesme fille de Hues le Grand: Mais ez plus viels tiltres des Monasteres de S. Pierre en vallée & de Mermonstier ERMENGARDE, & en vn de l'Eglise de Rheims Ermenralde.

BERTE femme d'Alain de Bretaigne, dict le Rebru, laquelle deceda la 1. iour d'Octobre l'an 1039.

THIEBAVLT 1. Comte de Chartres, de Blois & de Tours (qu'il quitta à Geofroy Comte d'Anjou pour sa rançon l'an 1041.) depuis encor Comte de Troyes & de Meaulx, eut à femme Aliz.

HENRY aussi surnommé en vn tiltre de S. Foy de Colommiers, Estienne 2. Comte de Troyes & de Meaulx.

ESTIENNE 3. Comte de Chartres, de Blois & de Meaulx appelé par les Barons d'oultre mer, le Pere du conseil: espousa Ale fille de Guillaume le bastard Duc de Normandie, laquelle apres la mort de son mary (qui fut tué en vne bataille contre les Sarrazins pres Rames l'an 1101.) se rendit religieuse à Marcigny. Iuon Euesque de Chartres le nomme Palatin: & Guibert dit de luy, qu'il auoit autant de chasteaux qu'il y a de iours en l'an.

EON ou Eudes selon la genealogie de S. Arnoul de Mets, laquelle seule i'ay suyui en cest endroit, n'ayant troué mention de cestuy-cy ailleurs, sinon que ce soit celuy auquel le Roy Louys donna le chasteau de Victry apres qu'il l'eut prins sur le Comte Thiebault, qui est appelé en quelque chronique nepueu de cest Eudes là, lequel au contraire l'Abbé du mont S. Michel appelle nepueu de Thiebault.

HVON ou Hues Comte de Troyes, lequel en quelques chartes faisant mention de sa mere Alix & de son frere Philippes, est intitulé Comte de Champagne, & en autres Comte de Troyes, eut à femme Constance fille du Roy Philippe, de laquelle il fut separé pour consanguinité, & fut ladicte Constance remariée en la ville de Chartres par son pere a Boamond de la race des Normands qui occuperent l'Apouille & la Calabre. Il eut encor vne femme que quelques recommaudises semblent appeler Lombarde, & vn fils nommé

PHILIPPES Euesque de Chaallons.

EVDE appelé par la charte de Prieuré du Bourg *Comes Cãpanensis*, ayant esté priué de ces Comtez par son oncle Thiebault, se retira au Cõte de Normãdie, qui le maria à la Comtesse d'Aubmarle sœur vterine du viel Guillaume qui fut Roy d'Angleterre, de laquelle il eut.

HVON ou Eudon qu'il exhereda par despit de sa femme, & vendit son Comté à son nepueu Thiebault, & se fit qu'allant oultre mer (où il mourut le 14. Iuin faict cheualier du temple, comme il est appellé & par S. Bernard & par Iues Euesque de Chartres) il delaissa ceste seconde femme enceincte. Cest Eudon seroit plustost celuy, qui en haine de ce, aida contre Thiebault le Roy Louys, lequel luy donna le chasteau de Victry qu'il auoit pris l'an 1143.

ESTIENNE Comte d'Aubmarle lequel fut de ceux qui aiderent à dépouiller le Duc Robert.

* fille mariée à Vvaleve Comte de Huntington, qui en eut trois filles, dõt l'vne fut depuis mariée à Robert fils de Richard Comte d'Eu.

GVILLAVME Comte d'Aubmarle, duquel la fille vnique fut mariée à Guillaume Comte de Magneville, qui à cause de ce fut Comte d'Aubmarle l'an 1179.

GVILLAVME qui fut priué de son droit d'aisnesse par les pratiques de sa mere, pour l'imbecillité de son esprit: & dit G. de Iumieges, *Hic honorem Sorcij à patre regendum suscepit* (qu'aucuns estiment estre le Comte de Surrey en Angleterre) & adiouste, que Henry Comte d'Eu espousa sa fille, combien qu'ils fussent proches parens & qu'il eust d'elle trois fils & vne fille. Aussi la Chronique vulgaire de Normãdie baille à ce Guillaume vn fils Abbé de Fescamp.

THIEBAVLT 2. surnõmé le Grand ou le vieil, Cõte de Chartres, de Blois & de Meaulx ou de Prouins, & depuis encor de Troyes par acquisitiõ de Huon son oncle, eut à femme Mahault fille de Bauldouin Comte de Flandres. Cestuy-ci a porté en ses titres celuy de Palatin, & par aucuns est appelé Thiebault à la belle lignée. Il mourut a Lagny sur Marne le 10. iour de Ianuier l'an 1151. ou comme autres cõptent à la Romaine, 1151. & gist en l'Abbaye dudict lieu, soubs vn sepulchre de pourphire sans inscription.

HENRY moyne de Clugny, Abbé de Glastomberey ou Radingues, depuis Euesque de Vvincestre, se retira à Clugny apres la mort de son frere enuiron l'an 1156. & mourut aueugle l'an 1171.

ESTIENNE Comte de Mortaing par don de Hẽry Roy d'Angleterre son oncle, & de Bolongne à cause de Mahault ou Coahalde sa femme fille d'Eustace 11. & depuis couronné Roy d'Angleterre le iour S. Estienne l'an 1135. mourut l'an 1154. apres auoir regné, 18 ans & 11. moys.

ALIX femme de Guillaume de Bolongne frere de Godefroy, & pere de Thierry Duc de Lorraine, ou selõ G. de Iumieges, femme de Richard Comte de Lestre fils de Hugues fils de Richard Viconte d'Auranches.

EVSTACE, qu'aucuns ont intitulé Duc de Normandie, deceda auant son pere, estant fiancé à Constance sœur du Roy Loys, laquelle fut depuis mariée à Remond fils d'Aufort Comte de Tholose.

GVILLAVME Comte de Mortaing ou de Constantin & Seigneur de l'Islebonne de par son pere, & de Vvarennes à cause de sa femme fille vnique & heritiere de Guillaume de Vvarennes troisieme de ce nom, qui mourut oultre mer où il auoit accompagné le Roy Louys. Il fut fait cheualier à Kairluid par le Roy Henry d'Angleterre le iour sainct Iean 1158. & deceda sans enfans au retour du voyage de Languedoc en Octobre 1160. qui fut cause que le Roy Henry remit entre ses mains ledit Comté de Mortaing, & remaria la veufue à Hamelin son frere bastard l'an 1165. depuis il accorda de ce Comté auec Matthieu Comte de Bolongne l'an 1169.

MARIE Abbesse d'Evvessan ou de Rõmesi, que Matthieu fils du Cõte de Flandres espousa en premieres nopces & en eut deux filles. Depuis s'estant ladicte Abbesse retirée en sa religion, Matthieu espousa la vefue de Guillaume Comte de Neuers, qui estoit mort oultre mer.

HENRY 1. surnommé le Large, Cõte Palatin de Troyes, sieur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sãcerre & de la Vicõté de Chasteaudun, n'asquit l'an 1127. Espousa Marie fille aisnée du Roy Loys le ieune & d'Alienor Duchesse de Guyenne: deceda peu apres son retour d'oultre mer, estãt eschapé des mains des infideles, l'an 1180. le 17. de Mars sur le vespre, & gist en l'Eglise de S. Estienne de Troyes, qu'il fonda & doua de grands biens par sa charte de l'an 1173.

THIEBAVLT surnommé mesmes par les anciens tiltres, le bon, Comte de Chartres & de Blois, grand Seneschal de France, qui s'appelle en quelque epistre *Procurator regni Francorũ*, c'est à dire Regent en France: mourut d'vn flux de sang au siege d'Acre enuiron l'an 1201. Il espousa Alix fille puisnée de Louys le Ieune & d'Alienor, de laquelle il eut

ESTIENNE Comte ou plustost Seigneur de Sancerre, auquel de la fille de Geofroy de Donzi, autrement dict de Gien, qui auoit esté promise à Anceaulx de Treignel, aucuns donnent vn fils nommé Guillaume, duquel ils deduisent la race de Sancerre par Estienne qui fut marié à Marie de la Marche 1288. les autres dient que cest Estiẽne se rendit Chartreux.

GVILLAVME aux blanches mains chanoine de S. Quiriace de Prouins, esleu Euesque de Chartres, fut faict Archeuesque de Sens 1168. puis Archeuesque de Rheims 1177. Regent en France auec la Royne, en l'absence du Roy Philippes enuiron l'an 1200. ayant esté faict Cardinal au tiltre de S. Sabine par le Pape Clement 3. mourut soudainement en la ville de Laon. 1102.

AGNES femme de Renault de Mouson, qu'aucuns intitulent Cõte de Bar, fils de Renault & frere de Thierry Euesque de Mets: duquel mariage nasquit Thiebault appelé par la genealogie de S. Arnoul, Comte de Mouson, & Renault qui fut Thresorier de S. Martin de Tours, & depuis Euesque de Chartres l'an 1182.

MARIE femme d'Eude Duc de Bourgõgne.

* Duchesse de l'Apouille depuis mariée à Guillaume Goyet ou Goeth sieur de Montmiral, qui mourut ou voyage d'oultre mer enuiron l'an 1170. delaissant quelques filles, desquelles l'aisnée fut mariée à Heruieux Comte de Vienne.

MAHAVLT (comme il semble par la charte de Marcheuillé) femme de Geofroi Comte du Perche, frere de Guillaume appellé Rotrou Euesque de Châllons, & d'Estiẽne qui fut aussi Comte de Perche, auquel succeda vn sien fils, duquel ledict Guillaume son oncle fut heritier, & mourut l'an 1201.

ALE troisiesme femme de Louys le ieune Roy de France 1161. laquelle mourut à Paris le 4. Iuin 1206. & est enterrée en l'Abbaye Pontigny, fondée par son pere.

THIEBAVLT qui deceda en son ieune âge.

LOVYS Comte de Blois & de Chartrein auquel le Roy donna le chastel de Leuroux en Auuergne, & l'Empereur de Constantinople Baudouin le Duché de Nike. Il se croisa auec Thiebault l'an 1199. & fut tué deuant Andrenople enuiron l'an 1205. Il eut à femme Catherine fille aisnée de Raoul Comte de Clermont en Beauuoisis, de laquelle il eut

THIEBAVLT Comte de Blois & de Clermont, qui mourut sans enfans. IEANNE

HENRY qui mourut fort ieune.

PHILIPPES qui mourut sans hoirs de son corps. BLOIS.

MARGVERITE mariée premierement à Hues d'Oisy, puis à Othes ou Eudes Comte de Bourgougne, & en troisiesmes nopces à Gauthiers sire d'Auennes, duquel elle eut Marie Cõmtesse de Blois femme de Hues de Chastillon, & mere de Iean.

ISABEL ou Elizabet, Comtesse de Chartres femme en premieres nopces du sieur d'Amboise, duquel elle eut Mahault Comtesse de Chartres, & en secondes nopces de Iean sire de Montmiral & d'Oisy, dont elle n'eut enfans.

ALIZ de laquelle est faicte mention en vn ancien tiltre de Chartres de l'an 1189.

HENRY 2. surnommé le Ieune, Comte Palatin de Troyes, ayant creanté Iolant fille de Baudouin de Henault, espousa Hermansette fille & heritiere d'Henry de Namur: laquelle estant morte sans enfans, il alla oultre mer, où il mourut d'vne cheute en Acre l'an 1197. delaissant d'Isabeau Royne de Cypre & de Hierusalem (qu'on pretendit depuis n'auoir esté sa femme legitime, d'autant qu'Vnfroy de Toron son premier mary, auquel le defunct Marquis de Montferrat Conrad l'auoit rauie par force, estoit encor lors viuant) deux filles,

THIEBAVLT 3. Comte Palatin de Troyes par succession d'Henry son frere, eut à femme Blanche fille de Don Sancho le sage Roy de Nauarre, & sœur de Berengere Royne d'Angleterre, par contract de l'an 1199. Il mourut à Troyes le 25. de May l'an 1200. angé de 25. ans ou enuiron: & fut enterré en l'Eglise sainct Estienne.

SCOLASTIQVE femme de Guillaume Comte de Vienne & de Mascon, esleut sa sepulture en l'Abbaye du Miroir pres Tournus dés l'an 1218. delaissant Gerard & Henry ses fils.

MARIE ou Elizabet, comme aucuns la nomment, femme de Baudouin Comte de Flandres & de Henault, duquel elle eut Ieanne & Marguerite.

THIEBAVLT 4. postume, aussi surnommé le Grand, & appelé par les escriuains de ce temps Thiebault qui a faict les chansons, Comte Palatin de Champagne & Brie, sieur Feodal des Comtez de Chartres, Blois, de Sancerre & de la Vicomté de Chasteaudun, & depuis Roy de Nauarre 1234 par la mort de Don Sancho le Fortson oncle maternel, mourut à Troyes le 10. Iuillet l'an 1254. Toutesfois les Chroniques de Nauarre dient que ce Thiebault mourut en sa ville de Pampelone le Mardy 8. Iuillet 1253. & qu'il fut enterré en l'Eglise Cathedrale de ladicte Cité. Il eut plusieurs femmes, desquelles]

* vne fille qui fut mise en la garde du Roy incontinent apres la mort de son pere, auparauant la natiuité de Thiebault son frere, & peu apres deceda.

ALIX Royne de Cypre qui eut vne fille aussi nõmée Alix Royne de Cypre, laquelle guerroya Thiebault le Postume à l'aide des Barons de Frãce & depuis accorda auec luy l'an 1234. & mourant delaissa entre plusieurs autres enfans Marie femme de Gaultiers de Briẽne fils de Gaultiers & de la vefue de Tancred Roy de Sicile.

PHILIPPE mariée l'an 1214. contre les defenses de Loys fils aisné de Philippes Auguste à Erars de Rameru fils d'André de Brenne qui perdit sa cause par l'arrest de Meleun l'an 1216. & depuis accorda auec Thiebault 1221. Elle eut vn fils nommé Henry, & quelques filles, à sçauoir Izabelle, femme de Henry Comte de Grãd-prey, Marie femme de Gaulcher de Nanteuil, & deux aultres, dont l'vne fut mariée à Ancelin de Dampierre, & l'autre à Thierry de Beurres.

[La premiere fut Gertrude, fille du Comte de Mets & d'Aubourg, vefue de Thiebault Duc de Lorraine, qu'il espousa estant encor en la garde de sa mere âgé de 18. ans ou enuiron, & fut separé d'elle par iugement Ecclesiastique.

—La 2. fut * fille de Guischard de Beaujeu, & de Sebile fille de Philippes Comte de Flandres & de Henault, de laquelle il eut

La 3. fut Marguerite fille du grand Archãbauld de Bourbõ qui luy aporta en mariage 36000. liu. par cõtract du mois de Mars 1232. mourut a Prouins le mardy 11. iour d'Auril 1256. & fut inhumée en l'Abaye de Cleruaulx, d'elle nasquirent

BLANCHE qui fut accordée à Othe fils d'Othe de Meranie Comte de Bourgongne dés l'an 1225. & depuis l'an 1235. fut mariée contre la volonté du Roy de France, à Iean de Bretaigne dit le Roux, fils de Pierre de Dreux autrement de Brenne dict Mauclerc & d'Aliz fille de Geoffroy Comte de Richemond. Elle fonda le conuent des Iacobins de Kemperlé 1254. & l'Abbaye des nonnains de la Ioye pres nostre dame de Hembout, où elle fut enterrée l'an 1284.

THIEBAVLT 5. surnommé le Ieune, Roy de Nauarre, de Champagne & Brie Cuens Palazins, qui espousa Isabel fille aisnée du Roy S. Louys l'an 1258. Il deceda à Trapes qui est en la coste d'Afrique a cent mil de la Golette sans enfans le Vẽdredy 5. iour du moys de Decembre 1270. & fut son corps porté aux Cordeliers de Prouins, & son cœur aux Iacobins dudit lieu. Aucuns Nauarrois luy donnent vne fille bastarde qu'ils nomment Marquesa, & dient quelle fut mariée a Don Fernandez Seigneur d'Yxar fils du Roy Iame d'Arragon: ce qu'autres attribuent a Thiebault le grãd. La Royne Isabel femme de cestuy cy mourut a d'Hiers en Prouence le Lũdy 27. iour d'Auril 1271. & fut enterrée ou monastere de Barra en France, ce dict çamalloa de Mondragon.

PIERRE ou Perrõ Seigneur de Muruçaual en Nauarre mourut fort ieune, & ha sa sepulture aux Cordelieres de Prouins, où il est apelé frere germain du Roy Henry.

ALIENOR que Roderic Archeuesque de Tolede luy dõne pour fille vnique viuãte de son temps.

HENRY 3. surnommé le gros ou il gordo, auparauant Comte de Rosnay, apres auoir esté long temps Viceroy en Nauarre, suceda à son frere Thiebault & fut Roy de Nauarre & Comte Palatin de Champagne & Brie l'an 1270. ayant espousé l'an 1269. Blanche fille de Robert Comte d'Artois, niepce du Roy sainct Loys, par dispense du Pape & permission de son frere Thiebault, dont il eut en mariage la somme de 24000. liures tournois, à charge de luy en r'employer 10000. en propre. En fin apres auoir accordé à diuerses fois de la successiõ de son frere auec ses sœurs & beaux freres mourut le 22. iour de Iuillet, l'an 1274. en sa cité de Pampelune, où il fut enterré & son cœur porté aux Cordelieres de Prouins. Il eut vn fils nommé Loys qui estoit comme nain, & mourãt fort ieune, fut inhumé au monastere des Cordeliers de Pampelune. Aucuns luy donnent encor vn autre fils d'vne Damoiselle de la maison de la Carra qu'ils nomment Henriquez Mareschal du Royaume de Nauarre, dont ils font descendre le sieurs d'Ablitas qui s'appellent encor Henriquez de Nauarra. Mais tant y a que de la Royne Blanche sa femme legitime, ce Henry laissa vne fille vnique

MARGVERITE mariée à Ferry 2. fils de Matthieu Duc de Lorraine, par contract de l'an 1249. ratifié l'ã 1255. & eut 12000. liure tournois en mariage.

BEATRIX femme de Hues quatriesme Duc de Bourgongne, par contract du mois de Nouembre 1258. eut en mariage 23000. liures tournois auec l'isle sous Mont-real, & ses appartenances, excepté Noyers.

PATRIÆ
PARENTI. SANCTISS.
P. PITHOEVS. P. F.
TRICASSIN.
V. S. L. M.
Ἐπὴ ἐν ὀλίγῳ πολλὰ δειχθῆναι.

IEANNE Royne de Nauarre, Comtesse Palatine de Champagne & de Brie, qui fut accordée du consentement des estats de Nauarre à vn des enfans plus âgez du Roy Philippes 3. de ce nom par contract de l'an 1275. & depuis mariée le 15. Aoust 1284. à Philippes le Bel, lequel en l'an 1288. luy feit don de tous ses conquests en Nauarre & Champagne, & par autre contract faict à Crecy au mois de Iuin, accorda auec Edmond fils de Henry Roy d'Angleterre (auquel par le conseil de sa mere, & contre la volonté de Robert d'Artois il auoit marié Blanche veufue du Comte Henry) pour la moitié des conquests faicts pendant son premier mariage. C'est Aymon qui est enterré en l'Eglise de S. Spire de Corbeil a main gauche du grand autel d'icelle, pendant la garde qu'il eut par vn long temps de l'hoir de Champagne, iouyt de ces pays & s'intitula Comte Palatin de Champagne & Brie: comme depuis encor feit le ieune Duc de Bourgongne Phelippes de son chef, nonobstant le traicté faict auec le Duc Eudes son ayeul au nom de Ieanne sa niepce fille de Loys Hutin & de Marguerite sa premiere femme, le 27. de Mars 1317. Apres la mort de Philippes fut faicte la reunion desdicts Comtez à la Couronne de France par le Roy Iean au mois de Nouembre l'an 1361. depuis laquelle furent encor quelques autres traictez & accords faicts & renouuelez pour raison de ces Comtez, ainsi que nous deduirons plus particulierement & au long ou dernier liure de nos Memoires. La Royne Ieanne mourut a Paris le mardy 6. iour d'Auril 1305. & fut inhumée en l'Eglise des Cordeliers.

AV LECTEVR.

Estants ja sur la fin de ceste histoire, & ayants eu aduis que M. P. Pithou sieur de Sauoye Aduocat en la Cour de Parlement auoit des long temps & fort soigneusemẽt recherché entre autres celle des Comtes de Champagne & Brie, ausquels ce Royaume de Nauarre escheut par succession & per eux paruint aux enfans du Roy Philippe le Bel, nous y auons eu recours: & bien que tard, toutesfois a la bonne heure. Car oultre la genealogie au vray desdicts Comtes par luy dressée non seulement sur les anciennes histoires tant imprimées qu'autres, mais aussi sur les chartes & tiltres du temps publiée des l'an 1572. encor nous a ledict sieur Pithou aydé fort liberalement de la copie de l'aduis enuoyé au Roy de France par le Viceroy de Nauarre enuiron l'an 1285. contenant vn bref estat dudict Royaume. Qu'e nous te donnons a la charge que tu luy en sçauras gré, attendant qu'il vueille donner au public le surplus.